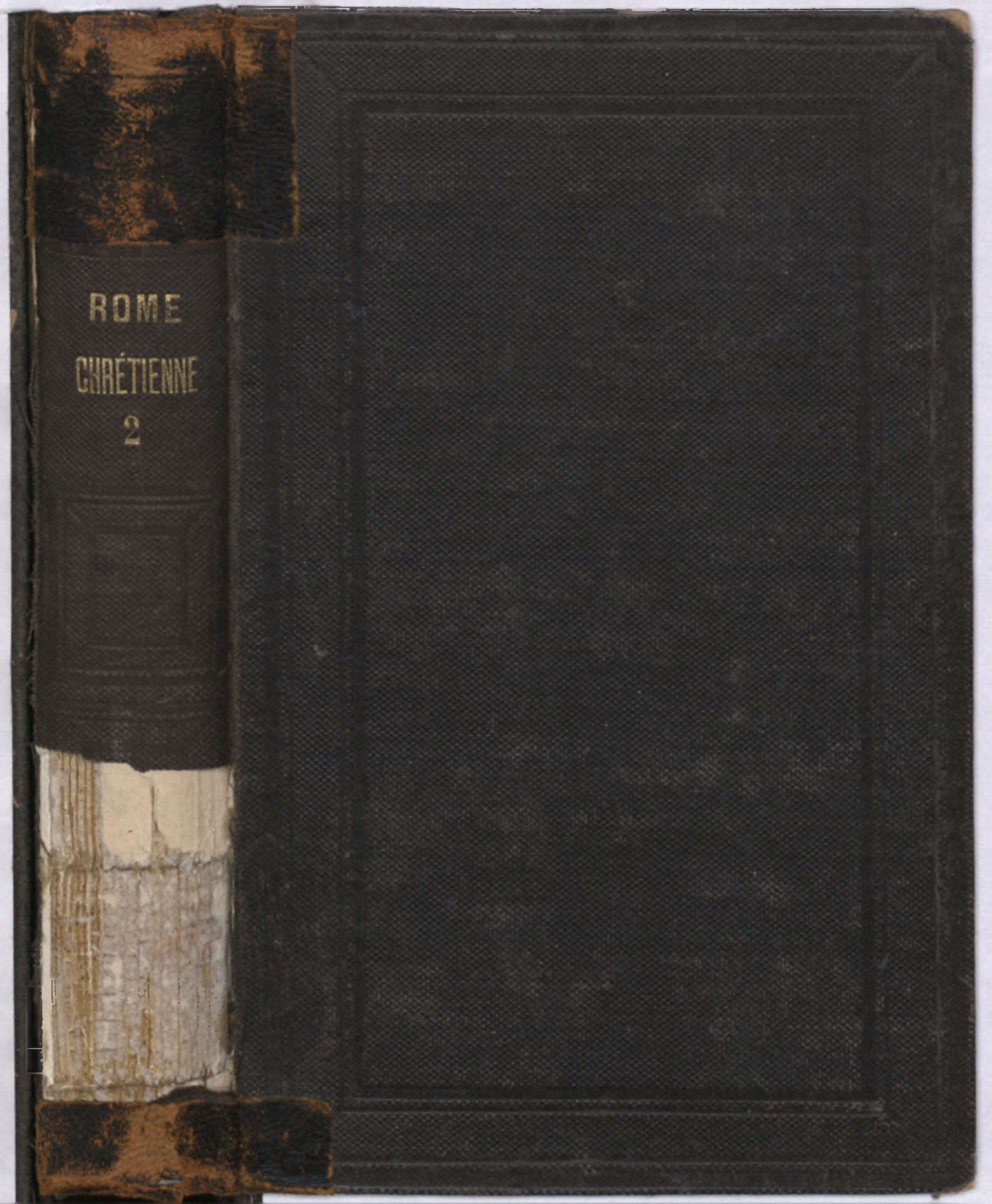

ROME
CHRÉTIENNE
2

À

M. Marie-de-Jésus

En souvenir du

XXe anniversaire de sa profession religieuse et de la Xe année au Monastère de la Cong. N. D. à Lx.

Lisieux. sam. 28 Août, 1943

A. Lefèvre p. h.


LISIEU

ESQUISSE

DE

ROME CHRÉTIENNE

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

ESQUISSE

DE

ROME CHRÉTIENNE

PAR

Mgr PH. GERBET

ÉVÊQUE DE PERPIGNAN

> Invisibilia enim ipsius... per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.
>
> (*Epist. B. Pauli ad Romanos*, I, 20.)
>
> Les choses invisibles de Dieu... sont aperçues par l'intelligence à travers ses œuvres visibles.

NOUVELLE ÉDITION

TOME SECOND



PARIS

RENÉ HATON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

33, RUE BONAPARTE, 33

—

1878

ESQUISSE

DE

ROME CHRÉTIENNE

CHAPITRE VII

Il faut apprendre au peuple chrétien à porter son attention et son intérêt bien plus sur les choses signifiées que sur les signes de ces choses.

(*Premier Concile de Cologne.*)

DE LA PAPAUTÉ CONSIDÉRÉE DANS SES ATTRIBUTS ET SES EMBLÈMES

Les trois principales basiliques de Rome chrétienne forment, comme nous l'avons dit, par leur situation respective, un triangle qui enferme entre ses lignes la plus grande partie de l'espace que la ville occupait à l'époque où ces églises ont été érigées. Vers l'occident, la basilique de Saint-Pierre ; elle s'élève sur le lieu même du martyre de cet apôtre, suivant le sentiment de beaucoup d'antiquaires, ou du moins à une distance peu considérable du mont Janicule, sur lequel, d'après l'opinion d'autres savants, le prince des Apôtres a consommé son sacrifice ; au midi, la basilique de Saint-Paul, qu'une

petite colline sépare du vallon des Eaux Salviennes, avec lesquelles s'est mêlé le sang de ce second fondateur de la ville sainte; à l'orient, la basilique de Latran, où resplendit la mémoire du disciple bien-aimé; elle a d'ailleurs dans son voisinage et dans sa dépendance l'église et l'oratoire de Saint-Jean devant la porte Latine, bâtis à l'endroit même où cet apôtre a goûté le martyre sans obtenir la mort, suivant une tradition qui existait déjà au IIe siècle. Les saints personnages dont les trois principales basiliques de Rome rappellent le nom, les souffrances et les œuvres, présentent, dans leur réunion, quelque chose de mystérieux. Pierre a reçu les clefs : elles sont le symbole de la puissance; l'autorité, le pouvoir est le caractère qui éclate en lui [1]. Ce prince des Apôtres correspond spécialement à la première personne de la Trinité, le Père, duquel émane toute puissance dans le ciel et sur la terre. Paul, que le *fleuve de la science divine a inondé*, est le docteur des nations, le prédicateur de la vérité, le grand propagateur de la lumière ou du Verbe divin [2]. Saint Jean

[1] Cui potestas tradita
Aperire terris cœlum, apertum claudere.
(*Brev. Rom.*, hymn., 29 Jun.)
In te potestas clavium, Petre, eminet.
(*Brev. Paris.*, hymn., 29 Jun.)

[2] Prædicator veritatis in universo mundo.
(*Brev. Rom.*, offic. 30 Jun.)
Te, Paule, flumen irrigat scientiæ.
(*Brev. Paris.*, hym., 29 Jun.)
Doctor mitteris;
Arcana profers tu Dei mysteria.
(*Ibid.*, 29 Jun.)

est le disciple bien-aimé : il a puisé sa science dans le cœur du Sauveur, sur lequel il s'est reposé : tout ce qu'il dit est amour [1]. Le nom de la charité se confond avec le sien. Cet apôtre représente particulièrement l'Esprit-Saint, l'amour infini. Je sais qu'on a souvent cherché à saisir, par des rapprochements forcés ou imaginaires, quelques corrélations analogues à celles que nous remarquons en ce moment; mais il semble que celle-ci n'a rien de factice et qu'elle se présente d'elle-même. Pierre, Paul et Jean forment donc, dans le sein du collége apostolique, un groupe à part, un glorieux Ternaire, dans lequel éclate d'une manière éminente l'image de la Trinité divine. Or il se trouve que, bien qu'ils aient été longtemps séparés l'un de l'autre par leurs courses évangéliques, la Providence leur a donné rendez-vous au pied du Capitole, pour qu'ils déposassent sur le berceau de Rome chrétienne la triple couronne de leur martyre [2]. Sans attribuer à ce concours de faits plus de signification qu'il n'en doit avoir, on peut dire au moins que les grandes basiliques romaines

[1] Supra pectus Domini recumbens, purissima doctrinarum fluenta potavit. (S. Hieron., *Prolog. super Matth.*)

Semper amans, semper amabilis,
Quidquid faris, amor.
(*Brev. Paris.*, 27 Dec.)

[2] Ista quam Felix Ecclesia, cui totam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt! ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur; ubi Paulus Johannis exitu coronatur; ubi apostolus Johannes, posteaquam in oleum igneum demersus nihil passus est, in insulam relegatur! (Tertull., *de Præscript.*, c. XXXVI.)

consacrées à ces trois apôtres forment un emblème plein de hautes pensées. Elles figurent très-bien la destinée providentielle d'une ville choisie pour être le centre du Christianisme par la puissance, la lumière et la charité.

Ceci nous conduit aux nouveaux points de vue sous lesquels nous voulions considérer les monuments de Rome chrétienne. Nous y avons étudié jusqu'ici, sous certains rapports généraux, les caractères d'unité, de perpétuité, d'universalité, qui constituent la forme essentielle de l'Église catholique, qui marquent les contours de la cité de Dieu et qui la distinguent déjà de tout ce qui n'est pas elle. Mais, pour embrasser son plan, il ne suffit pas de remarquer les lignes extérieures de sa divine architecture, il faut aussi examiner son organisation intérieure. Celle-ci comprend d'abord une puissance ou paternité suprême; secondement, une tradition d'enseignement qui perpétue les clartés primitives de sa révélation; troisièmement, une effusion d'amour qui descend de la croix. Plusieurs des observations que nous avons développées précédemment se rapportent déjà à ces trois aspects comme plusieurs des choses dont nous avons à parler rentrent dans les points de vue précédents : car, dans une pareille matière, les signes se croisent souvent, et parfois se confondent : l'unité du fond reparaît constamment dans la multiplicité des formes, et l'écrivain, embarrassé dans ses distinctions, se trouble de ce qui fait l'harmonie même du sujet qu'il traite. Résigné à ce magnifique inconvénient, nous allons chercher toutefois à faire ressortir chacun des

trois aspects que nous venons d'indiquer. Occupons-nous d'abord du premier.

Au milieu des monuments que Rome chrétienne a produits de siècle en siècle s'élève une institution toujours ancienne et toujours jeune, qui a présidé à leur construction à chaque époque, qui a pourvu à leur entretien ou à leurs réparations, qui veille avec piété sur les débris de ceux qui ne sont plus, qui en fait surgir de nouveaux, qui a été, en un mot, soit directement, soit par l'impulsion qu'elle a donnée, le principe générateur de la cité monumentale : cette institution, c'est la PAPAUTÉ. Je ne dois pas étudier ici théologiquement son caractère et son origine dans les Livres saints, je ne puis y toucher qu'au degré où quelque chose de son essence spirituelle s'empreint dans ses formes matérielles et palpables. Considérée dans ses attributs extérieurs, la Papauté est, en effet, comme un monument vivant, qui contient l'*esprit* des monuments d'airain ou de marbre. Son nom, la ville où elle a été installée originairement et à perpétuité, la demeure qu'elle y habite, le costume qu'elle porte, ses insignes, les hommages dont elle est entourée, les fonctions spéciales qu'elle exerce dans les cérémonies du culte, révèlent la nature de la Papauté au moins aussi bien que la forme d'une basilique met en relief l'idée dont elle est l'emblème. Leur signification, sous plusieurs rapports, est assez claire, même pour la foule : mais elle a aussi son côté profond, qu'on ne peut bien saisir sans quelques études préalables. Ces divers signes forment, par leur réunion, une espèce d'hiéroglyphe moitié transparent, moitié voilé, et dans

lequel chaque forme, tout en conservant la nuance de signification propre, concourt à exprimer une idée générale qui leur est commune. C'est en elle que viennent se concentrer toutes les raisons des attributs extérieurs de la Papauté. Je n'hésite pas à entrer ici dans quelques explications un peu longues. Un ouvrage purement descriptif ne les admettrait pas. Mais dans un livre où il s'agit surtout de remonter, à travers les choses visibles, jusqu'à l'*idée* de Rome, on me permettra d'approfondir un peu l'idée de la Papauté. Je vais donc d'abord la caractériser.

I. — IDÉE GÉNÉRALE.

Suivant la théologie chrétienne, le genre humain était destiné à se développer sans que son unité fût détruite. Si la chute originelle n'eût pas interverti le plan primitif de la Providence, l'esclavage, la guerre, l'état sauvage, tous ces grands brisements de l'unité humaine, n'eussent point désolé le monde. Or on ne conçoit le genre humain, se développant harmoniquement comme une seule et immense famille, qu'autant qu'il aurait été dirigé par une autorité commune, qui en aurait *relié* entre elles toutes les parties. Ce serait se jeter dans des conjectures très-hasardées, que de chercher à se représenter les modes de cette organisation. Mais nous pouvons du moins en déterminer deux principes constitutifs, parce qu'ils sont renfermés nécessairement dans l'idée même de la société et de l'unité humaines. D'une part, l'autorité des Pères de famille ; d'autre part, une autorité ou paternité suprême et centrale.

Entre ces deux degrés de la hiérarchie sociale, il aurait pu s'établir, il se serait établi sans doute, sous divers noms, et avec une juridiction plus ou moins étendue, des chefs présidant à des réunions de familles particulières, c'est-à-dire à des parties de la grande famille. Toutefois, quelle qu'eût été en général la nécessité ou l'utilité de ces autorités intermédiaires, l'institution d'aucune d'elles en particulier ne saurait être conçue comme étant spécifiée d'avance par le plan primitif divin, lequel ne porte clairement que sur les deux bases que nous venons d'indiquer.

Ce plan d'organisation unitaire du genre humain n'est qu'un rêve, si on le confronte avec les faits de l'histoire purement humaine. Mais ce rêve se trouve être une puissante réalité dans l'Église, en ce qui concerne la régénération spirituelle des hommes. La constitution de la société religieuse une et universelle correspond de fait, par ses caractères fondamentaux, à ce que nous venons de concevoir théoriquement comme formant l'ordre originairement voulu par la providence de Dieu, et troublé ensuite par la déchéance de l'homme. Si les familles des chrétiens étaient spirituellement isolées les unes des autres, si elles n'avaient pas entre elles des relations permanentes de foi, de prières, de charité, elles se trouveraient, religieusement parlant, dans l'*état sauvage*. Si elles étaient associées entre elles sans qu'il existât un moyen certain et divin de prononcer sur les dissidences qui peuvent déchirer l'unité de la foi, la *guerre* intellectuelle et morale serait leur état légitime. Si, pour échapper à cette anarchie, elles se

soumettaient à des autorités spirituelles dépourvues de toute mission divine pour l'enseignement de la foi, la guerre ne cesserait que pour faire place à l'*esclavage* des esprits. Ainsi l'état sauvage, la guerre, la servitude, se reproduiraient dans la société spirituelle. Ces fléaux n'en sont exclus, ou, en d'autres termes, l'unité n'est constituée dans l'Église que parce qu'il y existe une autorité instituée par le Christ pour enseigner perpétuellement et invariablement la doctrine révélée. Mais comment est organisée cette autorité? Nous voyons d'abord que chaque famille spirituelle a un père; dans l'Église, les pères, ce sont les Évêques. Le caractère sacerdotal n'est complet que dans l'épiscopat, qui a seul la puissance de transmettre la vie hiérarchique, ou d'engendrer spirituellement les ministres du Christ. Dans la famille temporelle, complétement organisée, l'autorité du père peut être exercée en partie par le fils aîné, aidé lui-même par des ministres ou serviteurs; de même, dans la famille spirituelle, l'évêque a sous lui, en premier lieu, les prêtres, qui sont comme des fils aînés; en second lieu, les ministres inférieurs[1]. Mais les pères des familles spirituelles, centres particuliers d'unité, ne sont dans l'unité eux-mêmes que parce qu'ils sont unis et subordonnés à une paternité centrale : le chef de l'Église est le Père des Pères. Entre ces deux degrés de la hiérarchie il s'est établi, sous les noms de Métropoli-

[1] Si quis dixerit in Ecclesia catholica non esse hierarchiam divina ordinatione institutam, quæ constat ex episcopis, presbyteris et ministris, anathema sit. (*Concil. Trid.*, sess. 23, can. 6.)

tain, de Primat, de Patriarche, des dignités intermédiaires utiles au gouvernement de l'Église, mais elles sont d'institution ecclésiastique, et non d'institution divine. Elles n'ont point été déterminées par le Christ, qui a établi seulement, pour la base du gouvernement de l'Église, la paternité suprême ou la Papauté, et les paternités particulières ou les Évêchés, de même que le plan primitif du Créateur, relativement à la constitution unitaire du genre humain, n'impliquait formellement, suivant notre manière de concevoir, que l'autorité des pères de famille, coordonnée à une autorité centrale.

La constitution de l'Église implique donc la restauration spirituelle du genre humain dans cette unité que le péché et ses suites ont brisée originairement. Et, comme la Papauté est la clef de voûte de l'Église, cette restauration de l'unité doit se réfléchir dans les signes extérieurs dont la Papauté est revêtue ou entourée.

Parmi les signes qui révèlent, à quelque degré, le caractère interne des choses ou des personnes, il en est trois auxquels on ne fait pas toujours assez d'attention. Ce sont : le nom, le lieu de la résidence et la maison qui sert de demeure. Tous les noms, même les noms personnels, ont été originairement significatifs. Le lieu de la résidence choisie par un individu, par une famille, est souvent, à certains égards, l'expression physique de leur existence morale. Lorsqu'un homme fait construire lui-même sa maison, la forme et la disposition de celle-ci peuvent servir à faire discerner plusieurs traits du caractère de celui qui l'habite. Cependant, tant qu'il ne s'agit

que des individus, la signification de ces choses est souvent obscure ou même insaisissable. D'ailleurs, le nom, le lieu de la résidence, le manoir d'un homme lui étant, dans beaucoup de cas, transmis par ses ancêtres, ne sauraient être l'expression propre de ce qui le concerne individuellement. Mais il n'en est pas de même s'il s'agit de *personnes morales* ou de fonctions. Plus celles-ci sont importantes, plus les trois attributs dont nous parlons en ce moment sont ou peuvent être significatifs.

II. — NOM ET SURNOM DE LA PAPAUTÉ.

Si le genre humain s'était développé harmoniquement, comme une grande famille, sous la direction d'un pouvoir central, le nom de Père, pris dans une acception large, aurait très-bien caractérisé ce pouvoir, par cela même qu'il est le nom propre du pouvoir domestique dans chaque famille. Mais, à raison même de la généralité de cette dénomination, ce titre de Père appliqué au pouvoir central aurait dû être escorté d'autres titres, qui en auraient déterminé la signification éminente. Il est vraisemblable qu'après un temps plus ou moins long tous ces noms se seraient résumés dans un seul terme, exclusivement réservé pour désigner la Paternité suprême. Ce n'eût pas été une innovation dans les idées, mais une utile abréviation des formules.

Voilà ce qui s'est passé dans l'Église.

Quelques auteurs ont pensé que le nom de Pape avait été composé selon un mode de formation fractionnaire dont la langue latine offre plus d'un exemple. Il aurait été créé des débris de deux mots,

dont chacun aurait fourni seulement sa première syllabe : *Papa*, *Pa*-ter *Pa*-trum, *Père des Pères*. Mais cette explication, moins solide qu'ingénieuse, doit céder la place à une autre étymologie plus naturelle et plus généralement admise. Suivant celle-ci, ce titre vient du mot grec Πάππας. « C'est, dit Henri « Étienne, le mot dont se servent, en s'adressant « à leur père, les petits enfants, lorsqu'ils veulent « l'appeler de ce nom même de père [1]. » Le terme paraît avoir été formé par le redoublement de la première syllabe du mot πατήρ. La prononciation de la seconde n'étant pas aussi facile pour les enfants, ils se sont attachés à l'autre, et ils ont pris l'habitude de l'articuler deux fois, suivant l'instinct de cet âge, où la mémoire et la voix s'exercent par la répétition fréquente des quelques sons qu'ils ont retenus. Ce mot, et avec lui un ou deux autres, sont les seuls qui aient été créés par la bouche de l'enfance, et imposés par elle au langage des vieillards. Il a passé tout naturellement dans la langue de l'Église, dont le divin fondateur nous a proposé l'enfance pour modèle d'innocence et de candeur. Saint Jean, le disciple bien-aimé, qui a été, si je puis parler ainsi, le meilleur grammairien de la charité chrétienne, emploie de préférence dans ses épîtres le mot de *petits enfants*, *filioli* : c'est précisément le terme corrélatif à celui de *Papas*. Ils expriment tous deux très-bien l'amour protecteur, parce qu'en effet l'enfance, à raison de sa faiblesse, a plus

[1] Πάππας, Pater. Vox est puerorum ad patrem, qui eum patris nomine compellare volunt. (*Thesaur. Ling. Græc.* Henrici Stephani.)

particulièrement besoin de tout ce qu'il y a de plus délicat dans la protection de la tendresse. Le Christianisme, ayant institué la paternité spirituelle, dut adopter le langage de la famille. Dans les premiers siècles, le nom dont il s'agit se donnait à tous les évêques et même à de simples prêtres, parce qu'ils étaient investis de la paternité, ou y participaient envers les églises particulières, qui formaient leurs familles spirituelles. Il convenait à plus forte raison au Père commun de la grande famille fondée par le Christianisme. Mais le sens qu'il avait à son égard étant marqué, soit par quelque chose de distinctif, soit par d'autres titres qui en étaient comme la paraphrase[1], lorsqu'on donnait ce nom à un simple évêque, on se servait toujours d'une formule restrictive, en disant le Pape de telle ou telle ville : le Pontife romain était le seul auquel ce nom fût attribué sans addition qui en restreignît l'étendue, comme on le voit par plusieurs exemples. Quoiqu'on le désignât plus habituellement sous le nom de Pape de Rome, cette locution n'avait pas un sens restrictif en opposition avec la primauté du Saint-Siége, mais seulement déterminatif; car les autres titres qui lui étaient généralement décernés expliquaient suffisamment que l'évêque de Rome était le chef de l'Église universelle. Il était à désirer néanmoins qu'un terme unique, destiné à exprimer une dignité unique elle-même, aussi compréhensif par

[1] Les preuves historiques des assertions contenues dans ce paragraphe se trouveront dans l'*Appendice* n° XI, à la fin du tome III.

sa signification que tous les autres titres ensemble, mais d'un usage plus facile à raison de sa brièveté, devînt, dans la langue populaire elle-même, le nom exclusif et incommunicable de la primauté spirituelle. Dans l'expression des dogmes, le langage a reçu, à diverses reprises, des modifications qui consistent en quelque sorte dans la concentration de plusieurs mots en un seul. Lorsqu'à l'époque de l'Arianisme le terme de *consubstantiel* eut été adopté contre cette hérésie, le sens des locutions moins brèves, moins précises, qui avaient été usitées antérieurement pour énoncer les mêmes idées, vint s'incorporer dans cette expression divinement technique. De même les périphrases, qui contenaient les idées de suprématie spirituelle, d'unité centrale, de sollicitude pastorale et universelle, se sont agglomérées dans un seul nom, qui appartient, du reste, au langage des premiers temps, et qui a le triple mérite d'exprimer avec la plus grande simplicité la majesté unie à la tendresse.

Après le *nom* d'une dignité, il faut aussi remarquer le *surnom*. Les Papes des premiers siècles n'en avaient pas adopté, lorsqu'à l'époque d'un des plus grands développements que le pouvoir pontifical eût encore reçu, saint Grégoire prit humblement le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*. Ce surnom, qu'il avait choisi pour donner une leçon de modestie chrétienne à un patriarche orgueilleux, n'a point passé avec la circonstance qui l'a fait naître. Les successeurs de saint Grégoire l'ont conservé et transmis tout naturellement, sans qu'aucun d'eux ait eu rien à statuer à ce sujet : ce titre s'est éter-

nisé, comme tout ce qui est vrai et beau, par sa propre force.

Ces dénominations combinées correspondent au mystère fondamental du Christianisme. Les deux noms du Verbe incarné, l'un, celui de Christ, qui se rapporte à sa royauté divine, exprime la grandeur et l'élévation; l'autre, celui de Jésus ou Sauveur, se réfère aux humiliations et aux souffrances par lesquelles nous avons été rachetés. C'est qu'en effet l'Incarnation est un composé de grandeur et d'abaissement miséricordieux. Ce double caractère doit se réfléchir dans le vicaire du Christ sur la terre. Le pouvoir qui lui a été conféré avec les clefs du royaume des cieux l'élève au-dessus de tous : le nom de *Pape* exprime particulièrement cette élévation, quoiqu'il ne s'énonce que sous la forme de la bonté; le surnom, qui exprime l'abaissement au-dessous de tous par sa charité, est corrélatif à l'autre partie du mystère de l'Incarnation.

Ces titres marquent aussi très-heureusement la différence qui existe entre la société spirituelle et la société temporelle. On a souvent donné aux chefs des nations le titre de Père du peuple, dans les éloges qu'on leur adressait. Mais d'où vient que les termes qui expriment leur dignité n'ont jamais été pénétrés par cette idée? Les noms d'empereur, d'autocrate, de rois, de ducs, expriment tous l'idée simple de force et de commandement, parce qu'en effet la société temporelle a toujours employé dans son origine et ses fonctions la puissance armée. Ces termes, pris dans leur signification primitive, se

rapportent à des fonctions principalement militaires. La terminologie de la société temporelle correspond donc, sous ce rapport, à l'état de guerre ou de division du genre humain. Dans la société spirituelle seule, le nom sous lequel on désigne le pouvoir suprême, se référant directement à l'idée de famille et de famille universelle, correspond à l'unité humaine.

Dans la société temporelle, les surnoms de la royauté, qui ont une origine politique, n'ont exprimé et n'expriment encore que des idées analogues au nom lui-même. Ils n'en sont que le commentaire assez souvent fastueux. Ils ne reflètent que l'idée de *pouvoir*. C'est au contraire l'idée du *devoir* qui est imprimée dans le surnom du chef de la société spirituelle. « Je ne suis pas venu pour être servi, « mais pour servir, a dit le Sauveur. » Cette notion chrétienne du pouvoir est à jamais stéréotypée dans la signature des Papes.

La terminologie catholique donne lieu à une autre observation d'un ordre encore plus général. Les cultes païens, étrangers à la notion de la fraternité universelle et de l'unité humaine, n'ont jamais pu songer à représenter cette idée dans le nom de leurs pontifes. Chez les Juifs eux-mêmes, le nom du Grand Prêtre ne la renfermait pas : leur culte était local, et l'ancienne loi était le temps du servage; le temps de la famille spirituelle, unie par l'amour, n'était pas encore venu[1]. Dans l'intérieur de la chrétienté, le titre de Patriarche, que quel-

[1] *Épît.* de S. Paul *aux Galates*, c. IV.

ques vieilles sectes orientales ont conservé pour le chef de leur hiérarchie, est relatif sans doute à l'idée de paternité et de famille ; mais il ne l'exprime pas dans sa simplicité. Cette idée ne se produit avec toute sa douce énergie que lorsque le terme qui l'exprime n'est mélangé d'aucun autre mot, qui en affaiblit la signification en voulant la relever. Nul superlatif n'équivaut à ce seul mot de Père, qui est le nom même que nous donnons à Dieu. L'Église anglicane n'a retenu, pour son plus haut dignitaire, que le nom de Primat, qui n'énonce qu'une idée de supériorité et de préséance. Quant au titre de *président* d'un consistoire, d'un synode, ou tout autre titre de la même espèce inventé depuis trois siècles dans les Églises séparées, vous pouvez être sûrs que le pouvoir temporel a passé par là. Remontez à l'origine, ce nom ecclésiastique est de fabrique civile. Son caractère, c'est de n'avoir rien de caractéristique, puisque ce titre appartient aussi à la langue officielle de la société politique. Il supprime l'idée de la famille universelle que le Christianisme tend à constituer. La vraie langue chrétienne est mutilée, si cette idée fondamentale n'est pas hautement nommée par elle. Le Catholicisme seul a donné à cette vérité un nom éclatant, en la confondant avec le nom même de celui qui est appelé le Père commun dans presque toutes les langues qui se parlent sur la terre.

Les observations que nous venons de faire sur un point de la terminologie catholique seront appréciées, je crois, par tous ceux qui connaissent, suivant une expression de M. de Maistre, l'impor-

tance du premier chapitre de la philosophie première le chapitre des *Noms*.

III. — DE LA VILLE PAPALE.

Nous avons dit aussi que le *Lieu* où la Papauté a fixé sa résidence doit avoir lui-même une signification qui lui soit propre. Rome ayant commencé par être le centre du plus grand empire temporel qui ait existé, pour devenir ensuite le centre de l'unité spirituelle, cette merveilleuse destinée, unique dans le monde, a porté quelques écrivains à supposer que le nom même de cette ville devait avoir quelque chose de mystérieux et de providentiel. Saint Jérôme adresse à Rome cette interpellation : « Ville « de la puissance, ville souveraine, ville louée par « la bouche de l'Apôtre, sache interpréter ton propre « nom : c'est le nom de la force, dans la langue « grecque, c'est dans la langue hébraïque le nom « de la sublimité[1]. » On est allé jusqu'à faire un livre, assez curieux à quelques égards, sous ce titre : *Rome triomphant par son propre nom.* Quand on se lance dans cette voie, les tours de force de l'imagination amènent souvent des aperçus auxquels il ne manque, pour être intéressants, que d'être un peu sensés. Ce n'est pas là que nous chercherons la signification de Rome. Il y a, suivant Platon, deux noms de chaque chose : l'un est le nom matériel que la langue articule et que la plume écrit;

[1] Urbs potens, urbs domina, urbs Apostoli voce laudata, interpretare vocabulum tuum : Roma aut fortitudinis nomen apud Græcos est, aut sublimitatis juxta Hebræos. (*Ad. Jovin.* lib. II, nº 38.)

l'autre est le nom intelligible, c'est-à-dire l'idée qui exprime la raison de cette chose. Le nom intelligible de Rome, ou l'idée formulant la raison qui a fait choisir cette ville pour centre du Christianisme, est assez beau par lui-même pour qu'on doive bien se garder de l'encadrer fort mal à propos dans des subtilités philologiques. Essayons de caractériser cette idée.

Dès l'origine le Christianisme s'est produit, personne ne le nie, sous la forme d'une société à la fois spirituelle et visible. Toute société a nécessairement un centre, un foyer organique quelconque du même genre qu'elle-même. Le foyer central d'une société doit-il être immobile ou mobile, irrévocablement fixé dans un lieu ou passant successivement d'un lieu dans un autre? Je ne touche pas en ce moment à cette question : je dis seulement qu'une société visible doit avoir, dès son origine, un centre visible aussi, et par là constitué dans une localité choisie à cet effet.

Les raisons qui déterminent le choix de ce lieu peuvent être de deux sortes : les unes sont prises dans le passé, les autres regardent l'avenir. Elles sont prises dans le passé, si le lieu est choisi en considération des grands événements qui s'y sont accomplis, et qui le rendent éminemment vénérable. Elles regardent l'avenir, si elles se rapportent à la fonction éminemment utile que la localité choisie pour centre peut exercer pour le bien de la société même.

A l'époque de la prédication de l'Évangile, il n'existait que deux villes entre lesquelles pût se balancer

le choix du lieu où devait être fixé le centre de la société chrétienne : ces deux villes étaient Jérusalem et Rome. C'est un moment bien solennel que celui de la candidature de ces deux villes à une place si éminente dans l'histoire du monde.

Si le choix devait être déterminé par des motifs pris dans le passé, Jérusalem, où s'étaient préparés et accomplis les grands mystères du salut, devait être élue; mais, par rapport à l'avenir, ce chef-lieu d'un petit peuple ne possédait pas, pour la propagation de l'Evangile, les avantages que Rome seule pouvait offrir. Au pied de la colonne milliaire du Capitole aboutissaient toutes les grandes routes par où passaient incessamment le flux des populations vers Rome, et leur reflux dans le monde[1]. Le centre de ce double mouvement était éminemment propre à favoriser la diffusion de la parole évangélique, et les communications entre les diverses parties de la société chrétienne. Rome semblait être ainsi appelée à devenir le grand missionnaire de la foi.

Mais son passé plaidait contre elle. Elle n'avait dominé sur tous les peuples qu'en acceptant tous les dieux. Le Capitole de Romulus avait eu son complément dans le Panthéon d'Auguste. La métropole du polythéisme pouvait-elle être préférée à la ville où s'élevait le temple de l'unité de Dieu?

[1] Nullum non hominum genus concurrit in Urbem, et vitiis et virtutibus magna pretia ponentem. Jube hos omnes ad nomen citari, et unde domo quisque sit quære : videbis majorem partem esse, quæ relictis sedibus suis venerit in maximam quidem ac pulcherrimam urbem, non tamen suam. (Senec., *de Consol. ad Helv. Matr.*, nº 6.)

Ainsi les raisons prises dans ce qui s'était passé et celles tirées de ce qui devait s'accomplir semblaient se partager entre Jérusalem et Rome, et balancer le choix qui devait être fait par la Providence. Cependant, au fond, il n'en était point ainsi. D'abord, si le passé parlait sous un rapport pour Jérusalem, il s'élevait aussi contre elle sous un autre rapport. Le grand mystère du salut y avait été figuré, préparé et accompli, mais accompli au moyen du plus grand crime, le Déicide. Aussi les prophètes avaient annoncé que Jérusalem serait détruite et le peuple dispersé. Son passé était donc moitié infernal, moitié divin : les raisons, tirées de ce passé complexe, se combattaient entre elles. Il n'en était pas ainsi des raisons d'avenir qui plaidaient pour Rome : elles n'étaient altérées par aucun mélange qui en diminuât l'importance et la force.

D'un autre côté, la fonction providentielle que Rome pouvait accomplir ne dérogeait en rien à la dignité sacrée de Jérusalem, tandis que le choix de Jérusalem, comme centre du Christianisme, eût nui, sous un rapport très-important, à la propagation de l'Évangile. Malgré la liaison intime de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'Église présentait certains caractères du Christianisme et de la société chrétienne, qui formaient une véritable antithèse avec d'autres caractères du mosaïsme et de la constitution religieuse des Hébreux. Le culte mosaïque, inhérent à un seul temple, était, à cet égard, un culte local : le culte chrétien, universel par son essence, pouvait s'exercer partout. L'ancien peuple de Dieu s'était formé et perpétué par la génération

charnelle : le nouveau peuple, l'Église chrétienne, y substituait une génération spirituelle, produite par la parole de vérité, les sacrements de vie et l'adhésion libre de la volonté. Un grand nombre de Juifs, en se convertissant, voulaient retenir et implanter, dans le Christianisme, des idées et des pratiques dérivées du caractère local et charnel de la loi mosaïque que l'Évangile abolissait. Il suffit de parcourir les *Actes des Apôtres* et les *Épîtres* de saint Paul, pour voir à quel point ces préoccupations étaient enracinées dans l'esprit des Juifs, à quel point les Gentils, qui arrivaient à la vraie foi, éprouvaient de répugnance pour la prépondérance religieuse que le mosaïsme voulait conserver. On voit aussi combien ces prétentions troublaient l'organisation de l'Église, formée originairement par un noyau de Juifs, mais destinée pourtant à être composée, dans sa plus grande partie, des prosélytes de la gentilité. Toutes ces difficultés eussent été singulièrement fortifiées, si la ville de la Synagogue eût été choisie pour être la métropole de l'Église. Le meilleur moyen de les trancher par un grand coup était de *mouvoir*, selon l'expression biblique, le *chandelier* sacré, et de porter le centre de la société religieuse universelle dans le lieu même qui était devenu centre du monde.

Il faut remarquer aussi que, d'après le plan du Christianisme, le passé même de Rome semblait appeler sur elle sa préférence. Le Christianisme venait régénérer l'humanité corrompue : n'était-il pas convenable dès lors que le centre de l'action régénératrice fût établi dans le lieu même qui était le

plus grand foyer de la corruption universelle. Les conseils de Dieu éclataient par là d'une manière admirable. Il y a eu, dans l'ancien monde, deux types principaux de l'empire du bien et de l'empire du mal. Jérusalem était, conformément à l'étymologie de son nom, la *vision de la paix*, la *vision parfaite*, la cité de l'unité de Dieu, de la loi morale, des sacrifices purs : Babylone, la ville de la *confusion*, du désordre et de tous les vices. Si Jérusalem préfigurait la métropole du Christianisme, l'empire babylonien pouvait être considéré comme une esquisse anticipée de cet empire romain, bien autrement grandiose et corrupteur. Aussi le nom de la ville de Bélus et de Nabuchodonosor fut-il employé, dans la langue primitive du Christianisme, comme un synonyme mystérieux, pour désigner la ville *assise sur les sept monts, la mère des abominations de la terre*. C'était dans l'enceinte même de la grande et nouvelle Babylone que la *Jérusalem nouvelle*, la métropole de l'Évangile, venait poser sa pierre angulaire et son premier toit, pour la purifier et la transformer en cité sainte. Supposez le temple de Salomon bâti avec des quartiers de rocher de la tour de Babel : cette construction étonnante n'offrirait qu'un emblème bien faible de la puissance régénératrice qui devait se manifester dans la transformation de Rome.

En résumé, la ville éternelle offrait deux caractères prédominants. Par les communications pacifiques qu'elle avait établies entre tant de nations soumises à sa puissance, elle était la cité de la *paix* mondaine, une sorte de Jérusalem charnelle. Sous ce premier point de vue, le centre de l'unité spiri-

tuelle devait être placé dans le centre principal de la réunion des peuples. En second lieu, Rome était une Babylone morale : sous ce second point de vue, le foyer de la régénération religieuse semblait devoir être implanté dans le foyer même de la contagion morale du genre humain. Tels étaient les motifs prépondérants en faveur de cette candidature que Rome soutenait à son insu contre Jérusalem. Ces grandes raisons qui, comme autant d'avocats invisibles, plaidaient devant Dieu ses destinées futures, fixèrent sur elle le choix divin. Nous savons historiquement qu'il en a été ainsi ; mais ce qui a été fait est connu par nous comme ayant dû être : la philosophie pourrait deviner, à cet égard, les affirmations de l'histoire.

Ces observations générales sont plus utiles, je crois, que beaucoup de descriptions, pour faire comprendre, d'un point de vue un peu élevé, non pas seulement les monuments de Rome chrétienne, mais encore tout ce qui reste de l'ancienne Rome. La partie la plus lumineuse du passé, c'est ce qui a constitué son rapport avec l'avenir : le plus beau côté des ruines, c'est celui par où elles regardent les créations qui les ont remplacées. Que rappellent tous les vieux débris dont cette ville est pleine ? Ils redisent, par leur ensemble, que Rome avait été tout à la fois, par ses magnificences et ses corruptions, le palais et le cloaque de la société antique. Voilà les souvenirs qu'ils retracent; mais quelle est l'idée enveloppée dans ces souvenirs? C'est que ce double caractère de Rome signale précisément les deux raisons qui l'ont fait choisir pour être le centre

de la société régénératrice fondée par le Christianisme. Regardées par cet endroit, ces ruines se colorent d'un autre reflet que celui du passé. De l'histoire de l'ancien monde, Rome chrétienne les transfère dans sa propre histoire qui ne finit pas, et les emporte avec elle dans ses destinées.

IV. — DEMEURE DE LA PAPAUTÉ.

Nous avons dit qu'outre le lieu dans lequel un personnage, une institution, un pouvoir, a fixé sa résidence, il est intéressant aussi d'étudier la signification de la *Demeure* qu'il y habite. Parlons donc maintenant de la demeure de la Papauté : ce que je dois en dire n'est pas, ce me semble, entièrement inutile ; car l'acception vulgaire de cette expression, entendue dans un sens purement matériel, voile et rétrécit le caractère de la chose elle-même.

Il faut d'abord remarquer que les édifices habités par les Papes ne sont pas, comme les palais royaux, des résidences qui aient une existence propre, indépendante de tout autre édifice. Ils ne sont que les dépendances, le prolongement, j'ai presque dit les grandes sacristies des basiliques auxquelles ils sont attachés. C'est ce qui est indiqué par les formules des actes pontificaux. Les bulles ne disent pas : *Donné au Vatican*, mais *chez Saint-Pierre, apud Sanctum Petrum ; chez Sainte-Marie Majeure, apud Sanctam Mariam Majorem ;* de sorte que le nom de la basilique est, dans la langue de l'Église, le nom même de la demeure du Pape, qui est censé habiter une partie de la basilique elle-même.

Remarquons ensuite que la demeure de la Pa-

pauté, prise dans son ensemble, est quelque chose de moins restreint que le local habité par telles ou telles séries de souverains pontifes. Le Latran a été, pendant plus de mille ans, la résidence habituelle des Papes. Depuis les dernières années du XIVe siècle, ils ont préféré le Vatican. Dans le cours du moyen âge, ils ont habité de temps en temps d'autres édifices. Mais la demeure officielle de la Papauté, indépendante de ces déplacements, comprend de droit, ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure, les cinq basiliques patriarcales avec les palais contigus à plusieurs d'entre elles, basiliques qui datent du IVe siècle, c'est-à-dire de l'époque où les Papes n'ont plus été forcés par les persécutions de chercher un asile dans des maisons de particuliers, ou dans la maison des morts, les Catacombes. Mais, pour se former une juste idée du caractère de ces basiliques, comme demeure de la Papauté, il faut d'abord connaître la hiérarchie des églises de Rome, dont les basiliques patriarcales sont le couronnement.

Cette population d'églises, qu'on me permette encore cette locution justifiée par leur nombre, peut être considérée comme se divisant en trois classes : *inférieure*, *moyenne* et *supérieure*. Classification qui se retrouve toujours, sous des noms divers, dans toute grande société d'hommes ou de choses.

La classe inférieure comprend une foule d'églises ou de chapelles affectées spécialement aux associations de piété. Les métiers, les professions, les arts les plus infimes comme les plus élevés, ont chacun sa confrérie, son patron, son édifice sacré. D'autres églises et chapelles servent à des confréries de cha-

rité. Elles sont le centre d'admirables œuvres ; mais, comme elles ne sont destinées qu'à des réunions particulières, beaucoup d'entre elles sont peu apparentes : elles sont humbles comme édifices sacrés, et il n'est pas mal qu'il en soit ainsi. La charité la meilleure est celle qui découle sans bruit et sans éclat de la plus haute source de l'humanité.

Quoique cette première classe d'églises corresponde principalement, ainsi que les confréries qui s'y réunissent, aux besoins de la population romaine, elle renferme néanmoins un monument qui représente l'hospitalité universelle de Rome. C'est l'église de la Trinité, attachée à cet hospice célèbre, destiné à recevoir les pauvres pèlerins, de quelque partie du monde qu'ils viennent.

La seconde classe, ou classe moyenne, renferme différentes sections. En montant les degrés de cette classe, nous trouvons d'abord les églises nationales ; secondement, celles des églises desservies par les religieux qui n'ont pas, sous d'autres rapports, un rang plus élevé ; troisièmement, les paroisses. Les églises nationales, avec les hospices attachés à plusieurs d'entre elles, et les églises des monastères de chaque ordre dans lesquels sont reçus des religieux de tout pays, concourent à révéler ce caractère d'hospitalité universelle qui distingue la métropole du Christianisme. Les bâtiments, dépendant de ces églises, fournissaient, à l'époque des conciles célébrés à Rome, une habitation convenable aux évêques convoqués par les souverains pontifes.

La classe supérieure nous présente d'abord deux

subdivisions : les églises *stationales* et les églises *cardinalistes*.

Les églises stationales ont, généralement parlant, une antique noblesse qui remonte aux premiers temps du Christianisme. Durant les trois siècles de persécution, les fidèles avaient coutume de se réunir, à certains jours, près des tombeaux des martyrs dans les souterrains sacrés. Ces assemblées s'appelerent *stations*. Apres cette époque, lorsque des églises eurent été construites sur ces tombeaux, ou que des reliques de martyrs eurent été transportées dans des églises, cette pieuse coutume continua avec plus de pompe. Les édifices sacrés dans lesquels ces stations ont lieu, particulièrement pendant l'avent et le carême, reçoivent une illustration spéciale de ces visites solennelles que tous les siècles leur ont rendues [1].

Un bon nombre de ces nobles églises, étant desservies par des religieux qui possèdent le monastère voisin, rentrent, sous ce rapport, dans ce que nous avons dit tout à l'heure de l'hospitalité que ces établissements exercent et représentent.

L'origine des églises cardinalistes remonte aussi aux premiers temps. On sait que le titre de Cardinal, équivalant dans l'ancienne langue à celui de *Principal*, fut donné au prêtre préposé au clergé d'une église pourvue d'un titre fixe. Le même nom fut attribué aussi au principal diacre de chaque quartier de Rome. Plus tard, les évêques suburbi-

[1] Il sera parlé plus au long de cet antique usage dans un des chapitres suivants.

caires, ainsi nommés parce que les villes dont ils étaient les pasteurs se trouvaient aux portes de Rome, reçurent aussi le titre de cardinaux. De là les trois ordres de cardinaux-évêques, prêtres et diacres. Le nombre des titres de cardinaux-prêtres fut successivement augmenté depuis saint Clet, second successeur de saint Pierre, jusqu'au vi[e] siècle. Celui des diacres-cardinaux, fixé à sept par le pape Évariste au commencement du ii[e] siècle, fut porté à quatorze par saint Grégoire I[er], et à dix-huit par Grégoire III. De nouvelles créations de titres cardinalistes ont eu lieu depuis Léon X jusqu'à Sixte-Quint.

Chaque cardinal est considéré comme étant époux de l'église dont il porte le titre : lui seul a juridiction sur elle. Dans tous les temps, le titulaire a été strictement obligé de pourvoir, autant qu'il était en lui, aux besoins spirituels et matériels de son église. Cette obligation fut de nouveau promulguée dans le cinquième concile de Latran, et le pape Sixte-Quint, rappelant cette loi dans sa bulle sur l'établissement des titres cardinalistes, exhorte les princes de l'Église « à soigner pieusement et magnifiquement « l'architecture et l'ornementation de leurs églises, « pour la gloire de Dieu et l'édification du peuple « chrétien, et à faire en leur faveur, soit à l'article « de la mort, soit pendant la vie, les donations « qu'en conscience ils jugeront proportionnées à « leur propre fortune, pour y entretenir convena- « blement un prêtre spécialement attaché au service « de ces églises, et aussi pour subvenir aux dé-

« penses qu'entraîneraient les réparations néces-
« saires. »

Ces églises étant exclusivement sous la juridiction de leurs titulaires, les cardinaux étrangers, lorsqu'ils viennent séjourner à Rome, y trouvent chacun une église qui lui appartient et qui forme, sous le rapport des fonctions sacrées, sa propre demeure, décorée de son portrait ou de quelque autre marque de son autorité.

Les églises *stationales* et les églises *cardinalistes* forment, en quelque sorte, la classe de la noblesse dans la hiérarchie des édifices religieux de Rome. Dans cette classe, les églises cardinalistes sont le sénat. Plusieurs d'entre elles ont une distinction particulière, parce qu'elles sont collégiales, c'est-à-dire desservies par un chapitre ou collége de prêtres. Mais la distinction la plus éminente est celle de Basilique. Le nom de basilique, ou demeure royale[1], a été donné, dans les premiers siècles, aux principaux édifices sacrés. Ces églises sont aujourd'hui au nombre de treize[2], qui correspond au nombre des Apôtres, y compris saint Mathias substitué à Judas,

1 On sait que les chrétiens ont emprunté ce mot à l'architecture civile des Romains, qui l'avaient eux-mêmes reçu des Grecs. A Athènes, il existait un portique célèbre, appelé Royal, parce que c'était là que le second archonte, qui portait le titre de Roi, rendait la justice.

2 Ce sont les églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Sainte-Marie Majeure, de Saint-Laurent, de Sainte-Croix en Jérusalem, de Saint-Sébastien, de Sainte-Marie au delà du Tibre, de Saint-Laurent *in Damaso*, de Sainte-Marie *in Cosmedin*, des Saints-Apôtres, de Saint-Pierre *aux Liens*, de Sainte-Marie du *Monte Sancto*.

et saint Paul admis aussi dans le collége apostolique, après l'ascension du Sauveur. Si les églises cardinalistes sont, en général, le sénat des temples de Rome, celles qui sont décorées du titre de basiliques en sont les grands dignitaires.

Mais, parmi les basiliques, il y en a cinq qui sont d'un ordre à part. « C'est la prérogative singulière « du Pontife romain, chef suprême de l'Église universelle, que d'avoir, outre son siége cathédral « de Saint-Jean de Latran, quatre autres églises, « dans lesquelles il a coutume de célébrer les fonctions pontificales, comme s'il était le cardinal de « chacune d'elles... Il y a exercé et y exerce encore « sa pleine juridiction pontificale aux jours les plus « solennels de l'année, ou aux fêtes titulaires de ces « mêmes églises, comme dans des cathédrales qui « lui sont propres [1]. »

Ces églises ont cela de commun qu'elles sont les principales basiliques du IVe siècle, c'est-à-dire de l'époque où la Rome chrétienne des catacombes est devenue la Rome publique sous le soleil de la paix et de la liberté. Telle est, outre les raisons particulières à plusieurs d'entre elles, la raison générale de la prééminence que les papes leur ont conférée en les prenant pour cathédrales. « Elles ont reçu, « dit l'auteur déjà cité, un nom plein de noblesse et « de mystère : elles ont été appelées patriarcales, « à raison de la dignité de l'Église romaine et de « l'excellence de la Papauté. » Ceci n'explique que d'une manière vague et insuffisante l'emploi de cette

[1] Onuph. Panvini, *de Præcip. urbis Basil.*, p. 7, Romæ, 1570.

dénomination. Une autre raison, communément alléguée par les antiquaires, est beaucoup plus satisfaisante. L'institution des cinq basiliques patriarcales, dont celle de Latran, siége spécial de la Papauté, est la tête, paraît signifier que le Pape, qui a aussi le titre de patriarche d'Occident, a sous lui les autres grands patriarches, qu'il préside à tous les siéges patriarcaux, et qu'ainsi l'universalité de l'Église est ramenée à l'unité. On peut dire, en effet, que la ville et l'Église de Rome, renfermant des églises éminentes, qui correspondent aux cinq patriarcats, entre lesquels tous les diocèses sont partagés, représente par là même l'univers chrétien et en reproduit le résumé et l'image [1]. Onuphre Panvini, qui s'est occupé des peintures de l'ancien palais de Latran, et qui a pu voir celles qui subsistaient encore avant la démolition partielle faite sous Jules III, dit qu'il y en avait une où les quatre églises patriarcales, subordonnées à celles de Latran, figuraient l'orient et l'occident, le septentrion et le midi, c'est-à-dire le monde [2]. De ces grandes idées est venue une autre signification attribuée à ces basiliques. Elle ne paraît pas remonter à leur origine; mais elle dérive très-naturellement du caractère qui

[1] Per quinque enim Ecclesias patriarchales videtur quod Urbs et Romana Ecclesia, quinque patriarchas ipsos Romanum, Constantinopolitanum, Alexandrinum, Antiochenum et Hierosolymitanum et hac ratione universum orbem terrarum repræsentet ad ejus exemplar constituta fuerit, quum eas in Urbe habeat sedes patriarchales, quæ sunt in universo orbe terrarum. (Onuph. Panvini, *de Præcip.*, etc.)

[2] Onuph. Panvini, *ibid.*

les distingue. On conçoit que leur corrélation symbolique aux patriarcats ait fait naître la pensée de leur donner une destination pratique, déterminée par cette corrélation même. Les patriarches pouvaient être appelés à se rendre à Rome, soit collectivement, pour la célébration des conciles, soit séparément, pour des affaires religieuses d'une importance majeure que chacun d'eux aurait à y traiter. Les monuments de l'histoire ecclésiastique nous font voir à quel point les souverains pontifes ont toujours tenu à honorer la dignité des patriarches. Ils n'auraient pas manqué, dans le cas dont nous parlons, à leur offrir une hospitalité magnifique, proportionnée à la haute position qu'ils occupent dans l'Église. La qualité et le nom même des édifices patriarcaux, composés d'une basilique et d'une habitation attenante, semblaient les indiquer comme des demeures toutes préparées à cet effet. Dans ce point de vue, admis par plusieurs antiquaires, les Papes avaient jugé convenable que les patriarches, pendant leur séjour à Rome, y eussent chacun son propre siége dans une église et un palais qui lui fût principalement destiné, comme s'il eût touché le sol natal et se fût retrouvé chez lui, en entrant dans la ville qui est nommée la commune patrie de toute la terre[1].

[1] Quotiescumque enim contigisset generali in urbe concilia celebrari, quibus interesse ipsi patriarchæ tenebantur, vel patriarchas ipsos pro arduis reipublicæ christianæ negotiis, vel quæstionibus definiendis ad Urbem accedere, eorum quisque sedem, palatium scilicet et ecclesiam, tanquam in natali solo vel provincia sua Romæ haberet præcipuam, quum Urbs ipsā communis totius mundi patria appellaretur. (Panvini, *de Præcip. Urb. basil.*, etc)

Ainsi, dans les anciens jours, si les enfants de Jacob eussent été disséminés, de son vivant, avec leurs familles et leurs troupeaux, à quelque distance des foyers paternels, le bon vieillard eût aimé à recevoir de temps en temps les chefs des tribus sous de grandes tentes, sœurs de la sienne, et belles de la même beauté.

Les basiliques patriarcales sont donc, même sous l'aspect particulier que nous considérons ici, le couronnement de la hiérarchie des édifices sacrés de Rome, superposés en quelque sorte les uns aux autres par leur dignité respective. Nous venons de signaler, dans les trois principales classes qu'ils forment, les traits par lesquels elles concourent à signifier que Rome est la patrie commune du monde chrétien. Cette signification est exprimée par leurs rapports avec l'hospitalité préparée aux pauvres, aux pèlerins, aux missionnaires, aux ecclésiastiques, aux évêques et aux cardinaux étrangers. Ce caractère se révèle ainsi d'étage en étage dans les différents degrés de cette hiérarchie de monuments, et va enfin se réfléchir, à leur sommet, dans les édifices patriarcaux, correspondant aux grands siéges de la chrétienté. Lors même que ces édifices n'auraient jamais été destinés à donner momentanément une hospitalité matérielle à la personne des patriarches, il n'en serait pas moins vrai qu'ils donnent, d'une manière permanente, une sorte d'hospitalité morale à la dignité même des patriarcats, représentée par les temples les plus anciens et les plus éminents. La demeure de la Papauté, qui se compose de ces édifices, s'harmonise donc, ce nous sem-

ble, d'une manière véritablement grandiose, avec le caractère de la Paternité suprême.

V. — DES EMBLÈMES DE LA PAPAUTÉ. — OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR SES ATTRIBUTS SYMBOLIQUES.

Passons maintenant de ce symbolisme monumental à un autre genre de symbolisme plus intime, inhérent en quelque sorte à la personne même du Pape, comme marque de sa dignité. Ici nous éprouvons le besoin d'éclairer d'abord par quelques observations générales les détails dans lesquels nous aurons à entrer.

En étudiant les annales de l'Église, on voit que l'esprit dont elle est animée s'est constamment appliqué à transformer les choses matérielles en caractères significatifs, expression des réalités invisibles. C'est une belle et divine chose que ce travail assidu pour spiritualiser la matière, pour infuser des idées dans des faits qui, par eux-mêmes, ne donnent que des sensations, pour en faire les lettres, les mots, les pages d'un grand livre toujours ouvert aux yeux de tous. Cette transformation s'est produite de plusieurs manières. Tantôt on a représenté par un emblème choisi tout exprès des idées déjà antérieurement exprimées par la parole : les pierres précieuses que les chrétiens du siècle ont incrustées dans la croix étaient une traduction des passages de saint Paul sur la gloire de l'arbre du salut. Tantôt des choses instituées dans un but d'utilité ou d'ornement ont reçu, avec le temps, une signification mystérieuse. Les architectes qui ont inventé la flèche gothique ou la coupole n'ont pas proclamé que l'une

est l'emblème de la prière qui perce le ciel, et l'autre l'image du ciel même. Mais ces corrélations ont paru ensuite si naturelles, que la piété s'est généralement accoutumée à accepter cette signification. Enfin, et c'est ce qui est arrivé très-souvent, l'Église, en instituant certains usages pour satisfaire aux besoins de la vie pratique, s'est attachée à leur incorporer simultanément une pensée sainte, de telle sorte que cette pensée, intimement unie à ces usages dès leur origine, est comme une âme dont ils sont l'enveloppe matérielle. Ainsi les flambeaux utiles à la célébration du service divin ont figuré, dès les premiers temps, la lumière spirituelle ; les cloches, qui convoquent les fidèles au temple, ont été, en naissant, l'emblème de la voix intérieure qui appelle les âmes. On n'a qu'une notion rétrécie et mutilée du symbolisme catholique, tant que l'on ne tient pas compte de ces trois modes de formation. Si l'on permettait ici des termes scolastiques, je dirais qu'il est ou *antécédent*, ou *subséquent*, ou *concomitant*. Supposez une idée préexistante qui finirait par produire un mot uniquement destiné à l'exprimer ; supposez, en second lieu, un mot qui resterait d'abord sans signification connue, et qui recevrait ensuite une idée ; prenez enfin un mot et une idée unis l'un à l'autre dès leur origine. Voilà, dans la langue parlée, une image des trois principes du langage symbolique.

Mais, de quelque manière qu'ils se soient produits, ces symboles se rapportent, en général, au double état de l'humanité, l'état de chute et l'état de régénération. Au premier, correspondent les emblèmes d'abaissement et de tristesse ; au second, les em-

blèmes de joie et de réhabilitation. Si l'on excepte les symboles particulièrement destinés à figurer l'Essence divine, tous les autres rentrent plus ou moins directement dans l'une ou l'autre de ces idées fondamentales, et assez souvent dans toutes les deux en même temps. Toutefois, dans le système général du symbolisme catholique, l'idée de la glorification a une plus large part que l'idée de la dégénération. Sous les voûtes de nos basiliques, nous rencontrons de toutes parts les ornements brillants ou gracieux qui réveillent, quand ce ne serait que par l'éclat de leur matière, la pensée des splendides destinées de l'homme. Les jours où l'Église a des chants et des vêtements de deuil sont moins multipliés que ceux où la liturgie s'empreint d'une joie sainte, et il est bon qu'il en soit ainsi : car, si l'homme a besoin tout à la fois d'être abaissé et relevé, la crainte lui est pourtant moins salutaire que l'espérance.

Cette plus large part faite aux symboles de glorification doit exister surtout dans la classe des emblèmes personnels, qui ont pour but d'honorer, abstraction faite de tout ce qui est purement individuel, la régénération de l'homme.

Dans les institutions religieuses, toute chose tient à deux ordres de motifs : les motifs pratiques, qui se rapportent aux effets qu'il est utile de produire, et les motifs mystiques, qui rattachent les réalités les plus terrestres aux grands mystères de l'autre vie. Cela est particulièrement vrai des symboles d'honneur et de glorification gradués, dont l'Église entoure tout ce qui émane de la régénération par le Christ, depuis le caractère de simple

chrétien jusqu'à celui de souverain Pontife. La raison pratique de ces honneurs religieux est visible à tous. Le respect dû aux dignités sociales, qui est un sentiment si social lui-même, a plus besoin, que beaucoup d'autres sentiments, de ce stimulant extérieur : car les imperfections de l'individu, semblables à une vapeur terrestre, obscurcissent souvent, aux yeux du plus grand nombre, l'auréole de son caractère public. Les préjugés protestants ou philosophiques contre les hommes religieux se démentent à chaque instant dans les autres sphères de la vie sociale. Le prince le plus puritain croirait qu'on se moque de lui, si on lui proposait de dépouiller les magistrats de leur toge, ou les généraux de leurs brillants uniformes, et lorsqu'en France la folie célébra son culte de la *Raison*, l'inflexible bon sens pratique, perçant par quelque endroit à travers ces monstrueuses extravagances, fit sentir l'importance des emblèmes. Les apôtres de l'égalité construisirent de leurs propres mains les symboles de l'apothéose.

Mais, tout en reconnaissant la raison pratique des honneurs religieux, la philosophie chrétienne ne doit pas perdre de vue leur raison mystique. Si la première de ces raisons tient, sous certains rapports, à la faiblesse de notre nature, qui doit être aidée par des signes matériels, la seconde se rapporte à la grandeur de cette même nature, qui aspire, par un noble instinct, à trouver quelques emblèmes des hautes destinées que la Rédemption lui a rendues. L'homme régénéré dans le Christ est digne de gloire Pourquoi cette vérité ne serait-elle pas traduite en

symboles de glorification? N'est-ce pas un besoin du cœur de l'homme que de voir préfigurer ici-bas, dans la captivité de la terre, sa royauté future? Les marques d'honneur que les usages sociaux ont consacrées, les ornements splendides que la nature et l'art mettent à notre disposition, peuvent-ils avoir un emploi plus élevé? N'est-il pas juste de consacrer ce qu'il y a de plus beau dans le monde matériel à exprimer ce qu'il y a de plus grand dans l'homme? N'est-il pas juste que le corps mystique du Christ, l'Église, reçoive les emblèmes de glorification, pâles et utiles figures de la transfiguration qu'elle attend?

Sous le rapport mystique, comme sous le rapport pratique, le symbolisme dont nous parlons a donc pour but d'honorer, si je puis m'exprimer ainsi, les irradiations du Christ, qui se produisent, à divers degrés, dans l'Église. Le caractère du simple chrétien est déjà, suivant le mot de l'Apôtre, un *sacerdoce royal;* de là des marques d'honneur qui lui correspondent. D'après les règles de la liturgie, le fidèle, pendant une grande partie de l'office divin, a droit de prier, non dans l'attitude de la prostration et de la pénitence, mais debout, parce que cette attitude est celle qui figure l'affranchissement et la résurrection. Des lévites y offrent l'encens au peuple. Au-dessus du caractère de simple chrétien se trouve celui de prêtre, et, en remontant la hiérarchie, celui d'évêque. Lors même qu'il ne serait pas socialement utile de les entourer de ces marques d'honneur, qui contribuent à imprimer le respect dans l'esprit des peuples, la vérité du sym-

bolisme n'en exigerait pas moins que quelque chose de spécial correspondît à leur caractère, puisqu'il implique une plus grande participation au caractère même du Christ. Au-dessus de tous est placé celui à qui le Christ a confié la plénitude de son sacerdoce et de sa puissance, qui est son vicaire, qui est, comme tel, le plus haut type de l'homme réhabilité. Comment l'Église, qui exprime cette foi dans sa langue parlée, ne l'exprimerait-elle pas aussi dans sa langue symbolique? Ceux qui se plaisent à répéter des phrases banales contre les honneurs religieux rendus au Pape, sont en cela trop pauvres de pensées, ou trop riches en paroles. Ils sont pauvres de pensées, s'ils attaquent ce symbolisme, abstraction faite des idées sur lesquelles il repose. Que dirait-on d'un homme qui voudrait apprécier les témoignages de respect et d'amour dont un père est entouré dans sa famille, en faisant abstraction du droit divin de la paternité à être chérie et vénérée? Ils sont trop riches en paroles, si leurs attaques portent sur les idées elles-mêmes : qu'ils suppriment alors leurs déclamations superflues contre les formes, pour s'en prendre au fond. Cet ensemble de symboles, destinés à parler aux sens eux-mêmes, n'est que le relief des croyances. Il constitue un système gradué, également logique dans toutes ses parties, qui, ayant à sa base les honneurs rendus au caractère de simple chrétien, se trouve avoir, dans les glorieux emblèmes de la Papauté, son plus haut étage et son couronnement nécessaire. Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, c'est sur la tête surtout qu'on place les insignes.

VI. — COSTUME DU PAPE.

Dans ce symbolisme nous distinguerons d'abord le costume. Il y a, il doit y avoir pour l'homme un genre de vêtement correspondant à l'état de chute et à ses suites, au travail, à la lutte, au côté pénible et sombre de la vie humaine : nous l'appellerons le vêtement pénitentiaire. Il y a un autre genre de vêtement correspondant à l'état de régénération, et figurant à la fois le repos dans le Seigneur, le côté serein et radieux de la vie; c'est le vêtement de réhabilitation. Le peuple, livré au travail manuel, porte le premier de ces vêtements pendant toute la semaine, excepté les dimanches et les jours de fête, dans lesquels il prend le second. Parmi les autres classes de la société, la différence est moins sensible, mais elle subsiste toujours à quelque degré, et il est conforme à l'esprit de l'Église que le costume des fidèles, de quelque condition qu'ils soient, présente, dans les jours consacrés au repos, quelque chose qui le distingue des habits ordinaires. Les couleurs peuvent servir à caractériser le vêtement pénitentiaire et celui de la réhabilitation. Aussi l'Église a-t-elle retenu ce symbolisme si expressif pour le costume du clergé. Dans les principes de la liturgie, le noir et le blanc ont une signification fondamentale, correspondant aux deux états de l'homme. Ces idées existaient déjà chez les juifs : « L'habit blanc, dit Flavien « Josèphe, est celui de la joie, le noir, celui de la

« tristesse[1], » Saint Jérôme, s'adressant à un chrétien, lui dit : « Nous voyons que le peuple pécheur « a toujours pleuré en habits de couleur sombre : « pour vous, revêtez la couleur de la lumière[2]. » Suivant Pierre le Vénérable, « l'ancienne sagesse « des Pères a pensé que la couleur noire convient « mieux à l'humilité, à la pénitence, au deuil[3]. » Mais, dans le sacrement de la régénération, le prêtre dit au néophyte : « Recevez la robe blanche « et immaculée[4]. » Cette couleur apparaît sur le vêtement de l'Ancien des jours dans Daniel[5], sur ceux de Jésus-Christ dans la transfiguration [6], et sur la robe de l'ange annonçant la résurrection du Sauveur[7]. « La robe blanche, « dit saint Germain de Constantinople, signifie soit « l'éclat de la divinité, soit la splendeur de la di- « gnité ou de la vertu[8]. » Conformément à ces idées, l'Église a voulu que la couleur de la lumière brillât sur la robe que le prêtre revêt pour accom-

1 Vestitus albus lætantium est, niger vero mœrentium. (*Antiquit.*, lib. XV, cap. ultim.)

2 Populus peccator semper luxisse dicitur in vestibus fuscis, tu vero induere lucem. (*Ad Nepot.*)

3 Visum est magnis patribus illis nigrum hunc colorem magis humilitati, magis pœnitentiæ, magis luctui convenire. (Petr. Clun. *ad S. Bernard.*)

4 Accipe vestem candidam et immaculatam, etc.

5 Vestimentum ejus candidum quasi nix. (Dan., c. VII, v. 9.)

6 Vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix. (S. Matth., XVII, 2.)

7 Vestimentum ejus sicut nix. (S. Matth., c. XXVIII, v. 3.)

8 Tunica quæ alba Divinitatis splendorem indicat aut splendidam conversationem. (S. Germ. patriarch. Constantin.)

plir à l'autel l'acte le plus divin du sacerdoce : le noir a été réservé pour l'habit ordinaire, la soutane, le vêtement du travail et de la pénitence. En remontant les degrés de la hiérarchie, la couleur de la soutane devient moins sombre ou plus claire : elle se rapproche du blanc dans la même proportion qu'elle s'éloigne du noir. Le rouge intervient pour former le violet des évêques, et il paraît sans mélange sur la robe des cardinaux. Ce n'est plus la simple couleur pénitentiaire, parce que le costume ecclésiastique se trouve alors avoir pour objet de marquer aussi le rang de la personne, et le rouge, soit mélangé, soit pur, convient en effet, par l'effet qui lui est propre, à figurer la splendeur de la dignité. Mais il se réfère aussi à l'idée de travail et de lutte. C'est la couleur du martyre [1]. La liturgie considère le vêtement des cardinaux comme un symbole spécial de leur disposition à imiter la Passion du Christ [2], en répandant leur sang pour la défense de l'Église. Le rouge marque donc non-seule-

[1] O Felix Roma quæ tantorum principum
Es purpurata pretioso sanguine.
(*Hymn.* d'Elpis, femme de Boëce.)

Nunc russatus sanguine tuo... Illic purpuræ tuæ sanguis Domini. (Tertull., *de Corona.*, c. I.)

[2] Cardinales appellantur... rubicundiores ebore antiquo, quoad caritatem et passionis Domini memoriam, ob quam præ oculis semper habendam vestibus rubeis utuntur. (Cardin. Ostiens., in *Sum. de Pœnit.*, § Cur. cardinal., nº 16.)

Quasi particulam aliquam vestimenti Redemptoris nostri ipsius pretiosissimo conspersam sanguine. (*Lettre* de Clément VII au cardinal du Perron, en lui envoyant la barrette.)

ment l'élévation du rang, mais aussi celle du courage dans les combats du Seigneur; et, sous ce rapport, il tient encore du vêtement correspondant à la loi pénitentiaire du labeur terrestre. Le blanc demeure toujours réservé pour les célestes fonctions qui s'accomplissent à l'autel ou autour de l'autel. Jusque-là la distinction des deux genres de costume par les couleurs est maintenue. Cette distinction s'efface pour le Pape. La soutane qu'il porte journellement est blanche comme l'aube qu'il prend à l'autel; la couleur propre de la réhabilitation vient s'empreindre pour lui dans la robe de travail. Le symbole candide de la lumière, de la joie, de la paix de Dieu est son vêtement habituel, parce que le souverain Pontife est, comme tel, le type le plus élevé de l'humanité affranchie et relevée par le Christ. Mais le camail rouge, qui couvre ses épaules et sa poitrine, rappelle que le cœur qui bat sous cette enveloppe doit être celui d'un martyr par la charité, et que si le vicaire du Christ est, par sa dignité, la figure de la réhabilitation qui s'accomplira dans le ciel, il doit être par son amour le modèle du travail terrestre pour le service des serviteurs de Dieu.

Ce système de couleurs ne s'est pas établi dans les premiers siècles; il s'est organisé graduellement[1]. Nous voyons ici une exemple de la ten-

[1] Lamy, dans son livre *de Erudit. Apost.*, p. 140 et suiv., prouve que les anciens chrétiens, et surtout les ecclésiastiques, faisaient usage de la tunique blanche de laine. Cette couleur avait quelque chose de distingué aux yeux de la société romaine. Mais l'Église y attacha de bonne heure une

dance de l'Église à réaliser avec le temps, dans les choses accessoires et d'une importance secondaire, le genre d'à-propos et de perfection qu'elles comportent. Les idées mystiques sur les couleurs ont fermenté dans le sein du Catholicisme, jusqu'à ce qu'elles aient produit la combinaison remarquable que nous venons de signaler. Elle tient à la fois de la philosophie par les idées qu'elle renferme, et de la poésie par la forme dont elle les a revêtues.

VII. — LA MITRE ET LA TIARE. — LES CLEFS. — LE PALLIUM.

1° *La Mitre et la Tiare.*

Nous devons donner plus d'attention à d'autres attributs de la Papauté. Nos remarques se porteront d'abord sur trois de ces attributs, dont la signification rentre, d'une manière spéciale, dans les idées que nous voulons faire ressortir : ce sont la coiffure papale, les clefs et le pallium.

Chez les Hébreux, le grand prêtre portait une

idée mystérieuse, comme on le voit par les vêtements blancs des nouveaux baptisés. Les chrétiens durent la préférer, même dans leurs habits ordinaires, pour signifier qu'ils formaient une nation candide et pure, sortie des ténèbres et de la corruption du paganisme. Plus tard, la distinction des deux vêtements du clergé par les couleurs s'est établie, mais elle n'a pas eu lieu pour l'habit du Pape, qui a retenu la couleur primitivement préférée par le sentiment chrétien. De là résulte, sous le rapport dont il s'agit ici, le symbolisme particulier de son costume.

tiare ornée d'une lame d'or [1]. Mais la main de Dieu, qui brisa le temple de l'ancienne loi, arracha du front de ses pontifes la couronne sacrée, et le Christianisme la recueillit dans son berceau. Le premier exemple de l'usage chrétien de ce symbolisme remonte en effet aux Apôtres. Saint Jean [2] et saint Jacques [3] portaient sur la tête un ornement d'or, en signe de leur dignité sacerdotale. La piété chrétienne adopta déjà, dans les premiers temps, l'emploi des matières précieuses pour la célébration du culte. Quoique beaucoup de calices extraits des catacombes soient de verre, on a retrouvé toutefois des vases en argent dans une crypte du cimetière où les corps de sainte Cécile et des saints Valérius, Tiburce et Maxime ont été primitivement inhumés [4]. Le pape Urbain, qui vivait à la même époque, a pourvu à l'argenterie sacrée de l'Église de Rome [5]; Prudence, en décrivant le martyre de saint Laurent, parle des coupes et des candélabres d'or qui servaient aux mystères des chrétiens [6]. Nous voyons

[1] Facies et laminam de auro purissimo, in qua sculpes opere cælatoris : *Sanctum Domino.* Ligabisque eam vitta hyacinthina, et erit super tiaram, imminens fronti pontificis. (*Exod.*, c. XXVIII, v. 36.)

[2] Πέταλον πεφορεκώς (Polycrat. Ephesin., apud Euseb., *Hist. Eccles.*, lib. V, c. XXIV.)

[3] Οὗτος ὁ Ἰακωβος καὶ πέταλον ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ἐφόρεσε. (Epiph., *Advers. Hæres.*, lib. III, *hær.* 78, nº 14.)

[4] Baron., ad ann. 233.

[5] Hic fecit ministeria sacra omnia argentea, et patenas argenteas, viginti quinque apposuit. (Anast., *Lib. de Rom. Pontif.*)

[6]
Hunc esse vestris orgiis
Moremque et artem proditum est ;

aussi que l'Église de Carthage possédait un grand nombre d'ornements en or et en argent dans le temps même des persécutions[1]. Durant cette période, les pontifes chrétiens ont-ils porté sur la tête quelque ornement distinctif, symbole de leur caractère et de leur autorité ? Rien ne prouve que l'exemple donné par les Apôtres n'ait pas été imité par leurs successeurs, au moins dans quelques-unes des fonctions sacr Du ées reste, l'état du culte à cette époque a dù retarder l'emploi et les développements d'un symbolisme splendide. Ce n'était pas dans les étroits corridors des catacombes, sous la voûte abaissée de leurs obscures chapelles, que les pompes religieuses pouvaient se déployer à l'aise : elles attendaient le grand jour des basiliques, leurs larges espaces et la foule qui devait circuler parmi leurs colonnes de marbre. Quand, au IVe siècle, ces basiliques sortent de terre avec des croix diamantées au sommet de leurs façades, des mitres brillantes apparaissent sur le front de leurs pontifes. Le grand

Hanc disciplinam fœderis
Libent ut auro antistites.

Argenteis scyphis ferunt
Fumare sacrum sanguinem,
Auroque nocturnis sacris
Adstare fixos cereos.

(Prud., *Hym.* in Laurent., v. 65.)

[1] Erant enim Ecclesiæ ex auro et argento quamplurima ornamenta, etc. (Optat., *cont. Parmen.*, lib. I.) On lit aussi dans les actes proconsulaires, relatifs à une autre église d'Afrique : Calices duo aurei, item calices sex argentei. (*Act. proconsul.*, apud Augustin. contr. Cresconium, lib. III, c. XXIX.)

évêque de Milan, qui interdit l'entrée du temple à l'empereur Théodose, portait, dit Ennodius, une mitre étincelante de pierreries[1]. Les érudits de feuilleton, qui se plaisent à signaler dans les insignes actuels de nos pontifes l'oubli de la simplicité antique, ne savent ce qu'ils disent.

Outre les autres motifs, la charité seule aurait fait un devoir au sacerdoce chrétien d'adopter ces insignes. Les païens avaient l'imagination fascinée par la splendeur du polythéisme ; pourquoi n'aurait-on pas combattu, affaibli cet obstacle à leur conversion, en opposant les pompes saintes à celles de l'idolâtrie, la mitre des évêques aux infules des Flamines. Ni l'austérité chrétienne, ni l'humilité ne pouvaient contrarier à cet égard les inspirations de la charité : ces vertus ne sont pas des rivales, elles sont des sœurs. L'humilité du Sauveur l'a-t-elle empêché d'entrer à Jérusalem en triomphe par un chemin jonché de palmes et de vêtements? Son austérité l'a-t-elle détourné de s'asseoir aux festins des pécheurs? L'apôtre bien-aimé, qui l'avait suivi du prétoire au Calvaire, avait-il oublié la couronne d'épines, lorsqu'il portait lui-même une couronne d'or? L'Église a fait comme lui, et elle le fera toujours. Les idoles sont tombées, mais le penchant qui porte l'homme à détourner sa pensée des réalités spirituelles, pour l'absorber dans les choses sensibles et passagères, n'a pas été détruit avec l'an-

1 Sertâ redimitus gestabat lucidâ fronte
Distinctâ gemmis : ore parabat opus.
(*Epigr.* 77, de S. Ambros.)

tique idolâtrie. Ce paganisme est immortel dans la nature déchue; heureusement la charité est encore plus immortelle que lui, toujours prête à se servir de ce qui frappe les sens pour élever l'âme au-dessus d'eux. Tel est le but de ce symbolisme, tel est son esprit, que ne détruisent point les misères individuelles de l'amour-propre qui abuse de tout. Si la vanité peut s'abriter sous l'or des vêtements sacrés, l'orgueil, avide des louanges dues à l'abnégation, ne saurait-il pas aussi se pavaner sous le manteau d'une pauvreté éclatante? Faibles philosophes que ceux qui jugent une institution par ses abus, une fleur par l'insecte qui s'y pose, un bois de cèdre par les reptiles qui se cachent au pied des arbres! S'ils étaient conséquents, ils seraient de force à reprocher au Créateur la magnificence de la nature, parce qu'il y a des hommes qui oublient l'autre vie, en voyant la terre si belle.

Le génie pompeux du Catholicisme, qui se revêtit d'ornements splendides, surtout au moment qu'il eut secoué la poussière des catacombes, y imprima dès lors, suivant toute apparence, l'image de la croix ou quelque autre signe religieux. On conserve dans l'église du pape saint Sylvestre *de' Monti* une mitre ou la moitié d'une mitre qu'on dit avoir appartenu à ce pontife des premières fêtes du Christianisme triomphant. Elle est de soie verte : on y remarque une image de la Vierge, tenant l'Enfant Jésus sur son sein, et environnée d'étoiles et de petits anges. Le célèbre bénédictin Montfaucon, qui a eu occasion de la voir lors de son voyage à Rome, en parle sans

élever des doutes sur l'origine qu'on lui attribue[1]; mais probablement il ne l'avait pas examinée d'assez près. On y voit ces mots : *Ave Maria*, en caractères gothiques. Cet indice est suffisant pour en faire rejeter l'authenticité. Elle a peut-être appartenu à Sylvestre II. Ce pape avait un motif particulier pour officier de temps en temps dans cette église dédiée à son patron après avoir été commencée par lui au IVe siècle. Du reste, si l'antiquité de cette mitre pouvait être admise, il ne serait pas étonnant qu'on eût conservé avec soin dans l'antique église de Saint-Sylvestre quelque ornement sacré de ce pontife. Les souvenirs de la délivrance et de la liberté de l'Église venaient se réfléchir sur les premiers insignes pontificaux qui eussent paru au grand jour sous les regards de Rome pour chasser les *infules* des Flamines.

Mais un autre ornement, la couronne proprement dite, a été adopté par les papes. De graves auteurs ont cru que saint Sylvestre lui-même, ayant couvert sa tête du bonnet romain, *pileus*, parce que c'était un signe de liberté, l'avait entouré d'une couronne[2]. Mais cette opinion a rencontré de nombreux

[1] In sacristia monstrant S. Sylvestri stolam atque mithram. (*Diarium Italic.*, c. IX, p. 127.)

[2] Omissis fabulis dici posse videtur quod, constituta per Constantinum Ecclesiæ pace, Sylvester, vel propria electione, vel ipsius mandato, pileum sumpserit Romano more symbolum libertatis, eumque cinxerit aureo Phrygio seu diademate, inferne, qua caput tangit, ad significandum regale sacerdotium sacerdotum omnium Principi collatum a Christo. (Papebroch., *Conatus historic. in catalog. Pontific.*)

contradicteurs. Si cet emblème ne remonte pas jusqu'à cette époque, il est très-vraisemblable qu'il a commencé à paraître entre le IVe siècle et le IXe, probablement dans le commencement du VIIIe, vers l'époque où le sénat et le peuple romain supplièrent le pape Grégoire II d'accepter le gouvernement temporel de Rome. La pièce apocryphe, connue sous le nom de Donation de Constantin, fournit à cet égard un argument qui n'est pas à dédaigner. Il est dit dans cette pièce que Constantin donna le diadème au pontife romain. L'auteur de cet écrit a sans doute été conduit à mettre en avant cette allégation, parce que l'usage en question existait de son temps. Or, suivant de Marca et Muratori, ce document était déjà connu et publié à l'époque de Charlemagne. Dans le IXe siècle, l'histoire fait mention du couronnement de Nicolas Ier, en 858 [1]. Un ancien *Ordo* romain, écrit probablement sous Léon III ou Léon IV, dans le IXe siècle, et au plus tard dans le XIe sous Léon IX, indique la forme et la couleur de la tiare [2]. Suger décrit en ces termes celle qu'Innocent II porta dans la cérémonie de son couronnement : « Un bonnet ou ornement impérial, à l'instar d'un « casque, et entouré d'un cercle d'or [3]. » Le symbo-

[1] Densis tamen optimatum populique agminibus, cum hymnis et canticis spiritualibus, iterum Lateranum perductus coronatur (*vel* perducitur coronatus). (Anast., in *Nicolaum I.*)

[2] Imponit ei in capite Regnum quod in similitudinem cassidis ex albo fit indumento. (*Ordo Rom.* publié par Mabillon dans son *Museum Italic.*, t. II, p. 93.)

[3] Phrygium ornamentum, imperiale instar galeæ circulo aureo circinnatum. (*Vit. Ludovic VI*, Franc. Regis.)

lisme chrétien n'a point répugné à une certaine analogie entre la coiffure sacerdotale et la coiffure militaire. Cette analogie lui était indiquée par la métaphore de saint Paul sur le *casque du salut*[1], emblème de ce combat que les pontifes, plus encore que les simples fidèles, doivent livrer aux ennemis de Dieu[2].

Mais la signification directe de la couronne papale fut distincte de celle de la mitre. Innocent III a très-bien marqué cette différence : « L'Église, « épouse du Christ, m'a donné la mitre comme si- « gne des choses spirituelles, et la couronne comme « signe des choses temporelles ; la mitre pour le « sacerdoce, la couronne pour la royauté [3]. »

Toutefois, la couronne fut à son origine même le symbole indirect de la puissance spirituelle, à raison de la fin propre à laquelle la souveraineté temporelle des papes est coordonnée. Toutes les souverainetés temporelles ont pour but le bien-être des populations qu'elles régissent ; mais, outre ce but commun, la puissance temporelle des papes en a un autre d'un ordre plus général. L'Église la considère comme un moyen que la Providence a voulu mettre à leur disposition pour favoriser le maintien de

[1] Et galeam salutis assumite. (*Epist. ad Ephes.*, c. VI, v. 17.)

[2] Cidaris autem formam habebat galeæ consimilem, ac sacerdotis caput muniebat ut qui adversus principatus et potestates pugnaturus esset. (Jacob. Billius, *Scholia in orat. quint. S. Gregor. Nazianz. advers. Jul.*)

[3] Ecclesia sponsa... in signum spiritualium contulit mihi mitram, in signum temporalium dedit mihi coronam, mitram pro sacerdotio, coronam pro regno. (Serm., *de Coronat. pontif.*)

l'indépendance et de la liberté de leur ministère universel. Elle est, sous ce rapport fondamental, l'instrument et l'appendice de leur pouvoir spirituel : elle s'y réfère comme toute chose se réfère à la raison suprême de son existence. L'emblème de la royauté des Papes fut donc aussi, lors de son apparition, le signe de leur pontificat ; en offrant l'image de l'une, elle rendait présente l'idée de l'autre : la couronne réfléchissait la mitre.

Cette seconde signification, combinée avec la première, est renfermée d'une manière plus distincte dans la tiare à deux couronnes. L'origine de celle-ci n'est pas postérieure au XIe siècle. Les érudits l'avaient communément fixée au commencement du XIVe, et l'on ne peut en effet la faire remonter plus haut, si l'on ne consulte que les indications fournies par les tableaux et par les statues. Mais le savant Mansi a signalé un texte qui nous montre la double couronne environ deux siècles et demi avant cette époque. C'est un passage de la chronique rédigée par l'évêque Benzo, contemporain de saint Grégoire VII et partisan de l'antipape Guibert. Il nous apprend que le pape Nicolas II, élu en 1059, a porté, à l'instigation d'Hildebrand, une tiare à deux cercles dans la cérémonie de sa consécration. Sur le cercle inférieur étaient écrits ces mots : *Couronne de la royauté, par la main de Dieu;* sur l'autre : *Diadème de l'empire, par la main de Pierre*[1]. Le sens

[1] Indixit (Hildebrandus) synodum ubi regali corona suum coronavit idolum. Quod cernentes episcopi facti sunt velut mortui. Legebatur enim *inferiori circulo* ejusdem serti : *corona regni de manu Dei; in altero* vero sic : *diadema imperii de manu*

précis de ces deux emblèmes n'est pas très-facile à déterminer avec certitude. Il est clair qu'ils correspondent à des choses différentes ; mais chacun d'eux est susceptible de deux significations. Si la couronne de la royauté était ici le symbole de cette royauté spirituelle que Dieu a conférée à la Papauté dès son origine, le diadème de l'empire devait alors signifier, par opposition, tout ce qui pouvait être compris, directement ou indirectement, dans la puissance temporelle des papes. Si, au contraire, la couronne royale désignait, comme cela est peut-être plus probable, la souveraineté sur les États romains, le diadème impérial représente les droits spéciaux des papes sur le *Saint-Empire*, institué par Léon III. Cette institution ayant été originairement une émanation de l'autorité pontificale, les droits qu'ils possédaient suivant la constitution du Saint-Empire étaient considérés, non pas comme une juridiction purement civile, mais comme dérivant du nouveau développement qui avait eu lieu, sous Léon III, dans l'exercice de leur juridiction papale. Ces droits étaient distincts de leur domaine temporel proprement dit, qui n'était pas un développement, mais un accompagnement du pontificat. La seconde couronne se trouvait être ainsi le symbole de la puissance religieuse dans ses rapports avec l'ordre politique. Quelque sens que l'on adopte, l'idée de l'autorité spirituelle était nécessairement incorporée

Petri. (Benzo, *Com de rebus Henr. III.*) — Hinc discimus, *dit Mansi*, duplicis circuli in corona pontificia ornamentum multo vetustius esse quam huc usque ab eruditis creditum sit. (*Animadvers. ad ann. Baron.*, t. XVII.)

dans la tiare à deux couronnes. On trouvera peut-être que je m'appesantis trop sur ces détails; mais le symbolisme dont il s'agit est l'histoire de grandes pensées, et c'est une chronique assez brillante que celle qui est écrite sur les cercles d'un diadème.

La tiare double a-t-elle reparu plusieurs fois pendant les deux siècles suivants? On ne peut ni l'affirmer, ni le nier. Le silence des documents contemporains ne décide rien; car la double couronne de Nicolas II n'aurait laissé aucune trace dans l'histoire, si Benzo n'avait été mû, par sa rancune schismatique, à en dire en mot en passant, pour la présenter sous un jour odieux. J'en retrouve une mention à propos du couronnement de Grégoire IX en 1227 [1]. Mais cet ornement n'a pas dû être alors d'un usage habituel, car une seule couronne est signalée par Suger, au sujet de l'installation d'Innocent II, dans le XII[e] siècle, et par le procès-verbal de l'inventaire du palais apostolique, qui a été fait, vers la fin du XIII[e], par ordre de Boniface VIII. Ce pape n'en a lui-même qu'une seule dans son portrait peint par Giotto et placé aujourd'hui dans une des nefs latérales de Saint-Jean de Latran. Mais les deux couronnes apparaissaient sur son buste [2] et sur sa statue sépulcrale, dans les grottes vaticanes [3].

[1] Feria quidem secunda in Albis, in prædicta Petri Basilica, divinis missarum officiis reverenter expletis, duplici diademate coronatus, etc. (*Vita Greg. IX*, ad calcem *libri sensuum.*)

[2] Il se trouvait autrefois dans l'ancienne chapelle de saint Boniface, restaurée par Boniface VIII.

[3] Duobus tantum coronamentis exornatur, quorum alterum omnino patet, et alterum longe minus conspicuum est, adeo

Son portrait par Giotto, bien qu'il n'offre que la couronne simple, sert néanmoins à expliquer la signification que Boniface VIII attachait à la double couronne. Ce portrait le représente au moment où il fait solennellement, en qualité de souverain pontife, l'ouverture du premier jubilé, ce qui indique assez clairement qu'il voyait dans le diadème simple le symbole, non pas seulement de son pouvoir comme monarque des États romains, mais aussi de son autorité comme chef de l'Église. Que furent donc pour lui les deux couronnes? Elles furent la division en deux parties d'un emblème matériellement unique. Il voulut que chacune des deux choses, marquée par la simple couronne, eût son signe propre. Son autorité spirituelle et son pouvoir temporel ayant été attaqués avec acharnement par de puissants ennemis, il en articula l'expression d'une manière plus prononcée, comme dans une controverse véhémente on marque, d'une voix plus accentuée et plus sonore, les termes de la proposition que les adversaires voudraient détruire.

Ce symbolisme ne tarda pas à grandir encore par la tiare à trois couronnes. C'est à tort que tant d'écrivains en placent la première adoption au règne d'Urbain V : les érudits romains, qui se sont plus particulièrement occupés de ce genre de recherches, la font remonter plus haut. Elle figure, en effet, dans l'inventaire des meubles de Clément V[1]. On a

ut inspectorem haud satis diligentem fugiat. (Dionys., *Sacr. crypt. Vatic. monum. ad tabulam* XLIV.)

[1] Item, coronam, quæ vocatur regnum, cum tribus circulis

cru la voir, mais sous une forme douteuse, sur la statue sépulcrale de Jean XXII, dans l'église d'Avignon : ses monnaies n'offrent que deux couronnes. Il n'y en a que deux non plus sur la demi-statue de Benoît XII dans l'église souterraine de Saint-Pierre ; mais son tombeau à Avignon a reçu la tiare triple, qu'on retrouve aussi sur les monnaies de Clément VI et d'Innocent VI. Ce n'est qu'à partir d'Urbain V que l'usage de cet emblème s'est solennellement établi et qu'il a continué sans interruption. Le type le plus éminent de ce diadème est la tiare que ce même pape a fait faire pour la tête de l'apôtre saint Pierre, déposée avec celle de saint Paul dans la partie supérieure du baldaquin gothique qui s'élève au-dessus du maître-autel de Saint-Jean de Latran. Ces précieuses reliques furent renfermées dans deux bustes d'argent, dont les têtes et les mains étaient dorées. La tête de saint Paul fut entourée d'un cercle d'étoiles : celle de saint Pierre portait la tiare à trois couronnes. La soie blanche, qui forme ordinairement le fond de cet ornement, a été remplacée dans cette tiare par un tissu de petites perles, brodé de pierres précieuses. Les tiares, qui ont été à l'usage des souverains pontifes, ont été aussi parsemées de pierreries, tandis que l'autre insigne, la mitre papale, d'après les règles du rituel, doit être plus simple.

Plusieurs motifs ont vraisemblablement contribué à l'adoption de la tiare formée de trois couronnes.

aureis et multis lapidibus pretiosis. (*Inventaire* fait en 1304, déposé aux archives de la biblioth. Vatic.)

La théologie mystique en suggérait l'idée, comme l'histoire du culte hébraïque en fournissait le type. Le souverain pontife de l'ancien peuple de Dieu portait, suivant le témoignage de l'historien Josèphe, une couronne triple [1]. D'un autre côté, la prédilection de l'Église pour le nombre ternaire parlait aussi en faveur de cet emblème. Dans l'ancienne mosaïque de Sainte-Agathe des Goths, saint Pierre était représenté avec trois tonsures, c'est-à-dire, suivant le langage ecclésiastique, trois couronnes cléricales [2]. Elles avaient sans doute rapport au mystère de la sainte Trinité. On peut croire que la pensée d'une corrélation semblable ne fut pas étrangère à la triple tiare. Mais la couronne simple et ensuite les deux couronnes ayant reçu un autre genre de signification comme emblème de dignité et de pouvoir, les trois couronnes doivent, à plus forte raison, offrir ce caractère. On a dit souvent qu'elles figurent les couronnes sacerdotale, impériale et royale [3]. D'autres ont cru que le pape porte la tiare comme représentant du Christ ressuscité et triomphant, que saint Jean nous fait voir *couronné de plusieurs diadèmes* [4].

[1] Περιέρχεται δὲ στέφανος χρύσεος ἐπὶ τριστοιχίαν κεχαλκευμένος, etc. (*Antiq. Jud.*, lib. III, c. VII, n. 6.)

[2] Ciampini, *Veter. Monument.*, t. I, c. XXVIII.

[3] Regnum tribus constat coronis, tres, ut aiunt, potestates, hoc est, imperialem, regiam et sacerdotalem repræsentantibus. (A. Rocca, *de Tiar. pont.*, t. I, *Oper.*, p. 8.)

[4] Coronam gestat pontifex, non ex mundanæ superbiæ typho, sed mystica significationne, scilicet, in repræsentatione cujus vices in terris gerit. Spineam tulit Christus patiens coronam, non auream : sed spinæ istæ in flores proruperunt, Christusque qui ludibrioso serto in passione sua fuerat redimitus, pos-

Quoi qu'il en soit de la justesse de ces explications, qui, du reste, pourraient être vraies toutes ensemble, une pensée commune se dégage de leur diversité : c'est que la tiare est autre chose que le symbole de la puissance temporelle. Bien que la simple couronne, à son origine, ait eu directement ce caractère, elle réfléchissait déjà, nous l'avons vu, le pouvoir religieux des Papes. Cette signification s'est produite plus distinctement dans la double couronne, la couronne ternaire la met en relief, de sorte que l'idée du pouvoir temporel des papes n'a qu'une place restreinte et subordonnée dans le symbolisme agrandi de la tiare. La mitre demeure toujours, il est vrai, l'attribut propre des fonctions que le pontife accomplit à l'autel ou autour de l'autel ; mais la tiare participe à ce caractère religieux. Ce n'est pas seulement en allant à l'église et en en revenant les jours de grandes fêtes qu'il prend le diadème sacré : il le porte dans une des cérémonies les plus imposantes du culte, dans la bénédiction solennelle *urbi et orbi* qu'il donne comme père commun des chrétiens.

Je ferai, en passant, une remarque sur la formation progressive de ce symbolisme. Avant l'époque où la triple couronne est définitivement adoptée, elle paraît plusieurs fois, d'autres fois elle semble

tea redivivus et triumphans, visus est a dilecto suo discipulo *in capite* suo habens *diademata multa* (*Apocalyp.*, c. XIX, v. 12), regnorum scilicet trium, jure et titulo quo sub ejus adorando nomine incurvari scribit Apostolus omne genu cœlestium, terrestrium et infernorum. (Saussaye, *Panoplia episcop.*, lib. I, c. V.)

s'éclipser. La double couronne ne naît non plus dans le siècle où elle prend possession de la publicité, où elle se reproduit sur les statues : elle s'est déjà montrée auparavant, laissant son empreinte dans quelques pages des annales contemporaines. Cherchez ensuite à épier la naissance de la simple couronne. Vous pouvez marquer le siècle à partir duquel on voit se succéder sans interruption la cérémonie du couronnement des papes : mais vous en rencontrez deux ou trois fois la mention dans les documents antérieurs, et en remontant vers une époque plus lointaine, certains indices vous la laissent entrevoir dans une sorte d'obscurité transparente, à travers le voile qui couvre sa première apparition. A chacune de ces époques, la solennité de l'usage est précédée par un temps de préparation, d'essai, de demi-jour dans l'histoire : l'usage ne survient pas, il arrive. C'est ainsi que se forment tous les usages qui sont l'expression en quelque sorte attendue de sentiments généraux et d'idées préexistantes : au moment où ils se produisent avec éclat, ils semblent moins obéir à l'impulsion d'une volonté des hommes, que répondre à un appel des choses.

Nous venons de suivre les développements de la coiffure symbolique des Papes. Le point de départ est la lame d'or que les Apôtres ont portée sur leur front. Ce symbolisme s'est développé particulièrement dans le moyen âge : les emblèmes forment une écriture solennelle, que l'état des esprits et de la société rendaient encore plus utiles à cette époque qu'à toutes les autres. Les additions les plus significa-

tives qui aient été faites à la couronne papale se sont produites, comme nous l'avons dit, dans les siècles où l'autorité des papes a été le plus violemment attaquée. Du temps de l'ancienne Rome, ce fut précisément sous le coup des plus grands revers que le sénat donna les plus fiers témoignages de sa confiance dans les destinées de la république. Les papes ont fait de même : c'est aux époques où des pouvoirs ennemis se flattaient de forcer leur autorité à s'abaisser devant eux, captive et défaillante, c'est alors qu'ils en ont porté plus haut les insignes, pour signifier au monde leur foi dans l'immortalité de leur pouvoir. Ils ont répondu d'une autre manière aux prédictions sinistres du protestantisme naissant : la coupole de Saint-Pierre fut une immense tiare de granit, posée sur le Vatican.

Lors même qu'on ferait abstraction de toute idée de foi, les déclamations triviales, dont la tiare a été l'objet, seraient bien plates et bien pauvres auprès des grandes idées qu'elle figure. Si la nature humaine pouvait supporter un régime parfait, le pouvoir social serait l'attribut, non de la naissance, mais du mérite reconnu : la perpétuité héréditaire du pouvoir, destinée à remédier à des causes d'instabilité sociale, a sa raison dans l'infirmité même de notre nature. L'ordre contraire, qui marque la dignité de la nature humaine, éclate d'une manière éminente dans la société spirituelle dont il fait essentiellement partie. Il est beau que le plus haut symbole de la puissance soit l'attribut propre de cette autorité, qui, affranchie, dès son origine, de la loi

de transmission par voie d'héritage, se perpétue depuis dix-huit siècles, et doit se perpétuer toujours par la loi du choix libre. Le régime de contrainte, qui intervient inévitablement dans l'organisation des sociétés temporelles, a aussi sa raison dans l'infirmité de la nature humaine : si l'emploi de la force répressive est toujours la condition de leur existence, c'est que, dans l'humanité, les lois morales sont continuellement troublées par la lutte des penchants matériels ou de l'égoïsme. Il est donc beau que le plus haut symbole de la puissance soit l'attribut propre de la seule autorité qui ne relève pas de la force, qui règne par les idées, qui gouverne par la parole. L'organisation militaire des pouvoirs temporels tient aussi au côté défectueux de notre nature; et la guerre, alors même qu'elle est la protection de la justice, est toujours le signe de cet état permanent de division dans lequel vit l'humanité. Il est donc beau que le plus haut symbole de la puissance soit l'attribut propre de la seule autorité qui représente, non les rivalités nationales, mais l'unité de la famille humaine. Oui, la tiare papale est une triple couronne : elle est la couronne de la supériorité du mérite sur la naissance, de l'intelligence sur la chair, de la charité qui unit sur la justice même qui combat. Toutes ces nobles pensées, que le Christianisme a répandues dans le monde, et qu'il avait déjà symbolisées de tant de manières, sont venues se réfléchir sur les cercles d'or du diadème sacré. Vénérez-le du moins comme une expression éclatante des idées et des sentiments qui ont constitué la prééminence de la chrétienté

sur le reste du monde. Le symbolisme religieux serait incomplet sans cet emblème ;

Et, s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

2° *Les Clefs.*

Un autre attribut de la Papauté est celui des clefs, données par le Christ à saint Pierre. Quelque ancien qu'il soit, les peintures, les verres antiques des catacombes, qui représentent saint Pierre, ne mettent pas cet attribut dans ses mains, pas plus qu'ils ne placent un diadème, un nimbe sur sa tête. S'ensuit-il de là qu'on ne pensait pas alors qu'il convînt de lui conférer cet emblème? Cette conclusion serait évidemment absurde. L'art chrétien ne pouvait pas répudier un symbole que le Christ lui-même avait employé : l'apparition des clefs, dans les portraits de saint Pierre, n'eût été que la traduction d'une partie de l'Évangile par la peinture. Il suit de là que l'omission des clefs, dans ces antiques tableaux, fournit une conséquence qu'il faut noter, parce qu'elle n'est pas sans importance pour la théorie du symbolisme chrétien. Cela prouve, en effet, que l'absence d'un symbole ne fournit par elle-même aucune raison de supposer que les croyances, dont il est l'expression, n'étaient pas encore établies dans l'Église chrétienne. Il ne faut jamais perdre de vue certaines règles qui ont présidé aux premiers travaux de l'art chrétien. Nous verrons, dans le chapitre suivant, qu'on a pris alors des précautions toutes particulières, pour que les païens, récemment convertis, ne pussent être induits, par quelque reste

de leurs anciennes idées, à s'imaginer que les images de la Vierge, des Apôtres, des saints, figuraient des divinités auxquelles le Christianisme aurait rendu un culte. En conséquence, ils étaient le plus souvent représentés dans l'attitude de la prière, ou du moins on ne leur donnait pas des attributs de puissance, lesquels étaient réservés pour le Christ. Ajoutez à cela, pour le cas spécial dont il s'agit, que les clefs, dans la main de saint Pierre, l'auraient trop fait ressembler au Janus de la mythologie, à ce Dieu qui avait donné son nom au mont Janicule et dont le culte avait son principal foyer à Rome. On doit aussi remarquer que le symbolisme chrétien a suivi une loi de développement et de progrès dans sa réalisation matérielle. Il a dû exister à l'état de germe, de croissance, avant de s'épanouir largement avec une riche variété. Il s'est attaché d'abord à exprimer, d'une manière ordinairement très-simple, les vérités et les vertus pour lesquelles les chrétiens souffraient la persécution, et qui constituaient radicalement l'opposition du paganisme au Christianisme. Le paganisme persécuteur ne s'en prenait pas à l'organisation de l'Église, mais à la doctrine de l'Église sur l'unité de Dieu, sur la rédemption, sur le culte, sur les devoirs. Il ne disait pas aux chrétiens de renoncer au Pape, mais d'abjurer le Christ. Les symboles des vérités attaquées devaient donc se multiplier les premiers : ils étaient en quelque sorte à l'ordre du jour. Mais les emblèmes qu'on peut appeler sociaux, les attributs destinés à figurer, aux yeux de la société, les caractères du pouvoir qui la régit, ont attendu pour se produire que la so-

ciété religieuse, sortie des catacombes, eût pris possession d'une entière publicité. Quand elle eut triomphé du monde païen, elle s'adonna à introduire, dans son symbolisme, certaines particularités relatives à la hiérarchie, parce que le Christianisme eut alors pour principal adversaire les grandes hérésies qui s'insurgeaient contre l'autorité et la juridiction de l'Église. C'est, en effet, dans le cours de cette période, que les clefs, confiées par le Christ à saint Pierre, lui sont données sur les monuments chrétiens. Il les tient à la main, dans cette antique statue en bronze qu'on voit dans sa basilique : nous avons parlé ailleurs de la tradition si bien fondée qui place l'origine de ce monument vers le milieu du ve siècle. Dans la basilique souterraine se trouve une autre statue en marbre, plus ancienne : elle offre le même attribut. Elle représente saint Pierre assis; la statue en bronze le montre tout à la fois assis et bénissant, ce qui est une double marque d'autorité. Cette pose, cette attitude concourent, avec le symbole des clefs, à prouver que ces statues ont eu spécialement pour objet de signifier le pouvoir conféré au chef de l'Église. Le prince des Apôtres a été aussi représenté, avec l'emblème dont il s'agit, dans la mosaïque exécutée en 441, par ordre de Léon le Grand, sur l'arc de la basilique de Saint-Paul, et dans une autre mosaïque du même siècle, que Ricimer a fait construire, en 472, dans l'abside de l'église de Sainte-Agathe des Goths. A partir de cette époque, cet emblème s'est fréquemment reproduit, en offrant toutefois quelques variétés. Il n'y avait qu'une seule clef dans la mosaïque

de Sainte-Agathe des Goths, une seule aussi sur un des tombeaux de l'église de Saint-Apollinaire, près de Ravennes, qui datent du règne de Théodoric, et sur l'ancienne médaille de saint Pierre et de saint Paul, illustrée par Stephano Borgia. Mais cette singularité n'a pas été imitée ; elle n'est pas conforme au terme pluriel dont le Christ s'est servi. D'un autre côté, ce terme n'exprimant pas un nombre déterminé, trois clefs ont apparu quelquefois sur des monuments publics tels que la mosaïque du Triclinium de Léon III, et celle du sépulcre de l'empereur Othon, dans la basilique vaticane. Ce triple symbole a été très-rare, parce qu'il se rapportait très-vraisemblablement, comme nous l'avons dit[1], à un développement particulier du pouvoir pontifical, dans des circonstances extraordinaires. Les deux clefs ont généralement prévalu. La mosaïque de l'église de Saint-Paul, exécutée en 441, s'accorde, à cet égard, avec les deux antiques statues de Pierre, qui sont dans la basilique vaticane, et depuis lors cet emblème figure sur les sépulcres, les médailles, les monuments de la peinture et de la sculpture, sur le fronton des temples comme sur les façades des palais, et le trophée pacifique est installé au-dessous de la croix, parmi les débris du vieux Capitole.

Chacun sait que cet attribut symbolique de la puissance spirituelle est dérivé des paroles du Sauveur, donnant à saint Pierre les clefs du royaume des cieux. Le Christ ne s'est servi de cette expression que parce qu'elle faisait partie du langage reçu, et

[1] Premier volume, c. v, p. 414.

qu'elle était parfaitement comprise. Si l'on se demande comment cette manière de parler s'était introduite dans la langue, on peut aisément remonter à son origine, et suivre les transformations qu'elle a subies pour revêtir le sens figuré dans lequel Jésus-Christ l'a employée. Cette métaphore a sa racine première dans les usages de la vie domestique : la possession des clefs, ou le droit d'ouvrir et de fermer les portes de la maison, était le signe de l'autorité du père de famille. Les villes, fermées par une enceinte de murs et devenues ainsi comme la vaste maison d'un certain nombre de familles, ont eu aussi leurs portes : les clefs des villes ont été le signe du gouvernement de la cité. Cet attribut a dû recevoir une autre signification plus étendue.

Dans les anciennes monarchies de l'Orient, le personnage auquel étaient confiées les clefs du palais et la garde de la vie du roi était le premier ministre. Nous voyons, par un passage d'Isaïe, que, chez les Hébreux, ce ministre portait sur l'épaule *la clef de la maison de David*[1], en signe du pouvoir que le souverain lui avait délégué. La signification de la clef, comme emblème du pouvoir royal, n'était d'ailleurs qu'une extension naturelle du sens métaphorique qu'elle avait déjà reçu. De même que la

[1] Dabo clavem domus David super humerum ejus ; et aperiet et non erit qui claudat, et claudet et non erit qui aperiat. (Isaïe, c. XXII, v. 22.) — Claves metallo confectæ non erant nisi potentioribus, et nonnunquam ansa eburnea efformatæ. Clavis hujus generis ævo monarchiæ hebraïcæ a dispensatore domus regiæ tanquam insigne sui muneris in humero gestabatur. (Johan. Jahn, *Archeolog. Biblic.*, Vienne, 1814.)

cité était comme une grande maison, fermée et ouverte par l'ordre du gouverneur, de même le royaume était la cité de tout un peuple, dont l'entrée et la sortie étaient défendues ou permises par le souverain. De là le sens figuré de la clef, appliqué au royaume, et transporté par le Christ du royaume de la terre à celui des cieux. Ce troisième sens renferme lui-même les deux autres. L'Église est à la fois le royaume spirituel[1], la cité sainte[2], la maison de Dieu[3]. Ces trois sens caractérisent, sous des nuances diverses, la signification fondamentale des clefs. Mais il ne faut pas oublier, on verra bientôt pourquoi, que cet emblème de l'autorité qui préside à la grande famille spirituelle se réfère originairement à un usage dont le commencement remonte aux premiers temps du genre humain.

3° *Le Pallium.*

Un autre emblème, le Pallium, cette espèce de petite écharpe de laine, que le Pape passe à son cou et sur ses épaules, et qui descend sur sa poitrine, exprime aussi l'autorité spirituelle. Cet emblème apparaît sur les anciennes masaïques : son origine se cache dans cette période primitive, d'où sont sortis tant d'usages religieux qu'on trouve établis plus tard, sans que leur commencement ait une date

[1] In *Nov. Testam.*, passim.

[2] Nomen civitatis Dei mei novæ, Jerusalem. (*Apocal.*, c. III, v. 12.)

[3] In domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis. (S. Paul., *Epist.* I, *ad Timoth.*, c. III, v. 15.)

dans l'histoire. Bien que cet insigne soit communiqué aux patriarches et aux archevêques, il n'en est pas moins un attribut essentiellement papal. Ils n'en jouissent que lorsque le Pape leur en fait la concession : lui seul le porte de plein droit. Les palliums sont déposés dans une urne resplendissante, placée sur le tombeau de saint Pierre. C'est là que le Pape les fait prendre pour les envoyer aux métropolitains, afin de marquer, par le lieu même d'où ils sortent, que l'autorité du prince des Apôtres, continuée dans ses successeurs, renferme seule la plénitude du pouvoir spirituel. Mais le pallium énonce l'idée du pouvoir sous la forme de la charité. Les petits agneaux, que l'on bénit tous les ans, dans l'église de Sainte-Agnès hors les murs, le jour de la fête de cette sainte, fournissent la laine dont il est composé, et c'est à ce tissu que se rattache la signification particulière du pallium. Un écrivain du ve siècle, saint Isidore de Péluse, l'explique en ces termes : « Cet amict sacerdotal, qu'on « porte sur les épaules, et qui n'est pas fait avec le « lin, mais avec la laine, signifie la toison de la « brebis égarée, que le Seigneur a cherchée, qu'il a « trouvée, qu'il a rapportée sur ses épaules. Car « l'évêque, qui est une copie du Christ, en remplit « les fonctions, et son costume même doit annon- « cer à tous qu'il doit imiter ce grand et ce bon « Pasteur, qui a voulu se charger des infirmités de « son troupeau[1]. » Les Papes ont consacré cette

[1] Id autem amiculum quod sacerdos humeris gestat, atque ex lana non ex lino contextum est, ovis illius quam Dominus oberrantem quæsivit, inventamque humeris suis sustulit, pel-

signification dans leurs rescrits. Un diplôme de Clément II, adressé à un archevêque de Salerne, vers le milieu du XIe siècle, reproduit les mêmes idées avec plus de précision : « Le pallium, formé « par la toison d'une brebis, doit vous rappeler que « vous êtes pasteur. Vous devez le ceindre, le por- « ter sur vos épaules ; soyez alors averti par lui que « vous êtes tenu de regarder de tous côtés pour « voir si quelque brebis ne s'égare pas, si elle ne va « tomber sous la dent des loups, et que vous devez, « si par malheur cela arrive, la charger sur vos « épaules, la rapporter au bercail, la réunir à l'an- « cien troupeau[1]. » Urbain II, en confirmant par un diplôme les priviléges de l'église de Bari, à l'occasion de la translation du corps de saint Nicolas, dit aussi à l'évêque de cette ville : « Cet insigne vous « recommande d'aimer Dieu de tout votre cœur, de « toute votre âme, de tout votre pouvoir, et votre « prochain comme vous-même. Si toutes les vertus « sont l'ornement nécessaire de celui qui est décoré « du pallium, c'est surtout la vertu la plus haute, la

lem designat. Episcopus enim qui Christi typum gerit, ipsius munere fungitur, atque ipso etiam habitu illud omnibus ostendit, se boni illius ac magni pastoris imitatorem esse, qui gregis infirmitates sibi ferendas proposuit. (Isid. Pelus., lib. I, *Epist.* CXXXVI.)

[1] In quo, quia de vellere ovis est, intellige te ovium pastorem. Et quia eo circumcingeris, et etiam circa humeros portas, cognoscas et undique circumspicias, ne aliqua erret, et in morsus incidat luporum. Quod si aliquando (quod absit) contigerit, eam habeas in humeros ad caulam reportare, et pristinæ societati coadunare. (*Diplom.* Clement. II *ad archiepisc. Salertin.*)

« charité, qui doit être sa compagne inséparable [1]. » Tel est donc le caractère de cet attribut papal, dont le souverain pontife possède la propriété, et dont il concède l'usage aux métropolitains. L'idée de l'autorité et celle du dévouement sont entrelacées dans ce tissu : il est le symbole de leur union, il est tout pénétré de cette pensée, que le pouvoir est l'esclavage sublime de la charité.

Avec ces idées on remarque avec plus d'intérêt cet emblème dans les vieilles peintures que le temps a épargnées. Les portraits de Grégoire IV dans la mosaïque de Saint-Marc, de Pascal I[er] dans celle de Sainte-Praxède et de Sainte-Cécile, de Léon III dans son Triclinium, d'Honorius I[er] dans la mosaïque de Sainte-Agnès hors des murs, sont revêtus de cet antique ornement ; on voit que c'est le même insigne que le pallium actuel, malgré quelques différences de forme et de longueur, survenues depuis le XII[e] siècle. La chaîne de ces monuments se rattache aux témoignages historiques qui nous signalent le pallium pontifical à des époques plus rapprochées du siècle des Apôtres [2]. Mais, si nous voulons rapporter le signe à la chose signifiée, nous devons fixer nos regards sur l'image du bon Pasteur dans

[1] Ista sunt pallii, ista sunt hujusmodi indumenti, ut Deum ex toto corde, tota anima et omni virtute diligas, et proximum tuum sicut teipsum. Nam, licet ad usum pallii, omnium virtutum ornamenta sint necessaria, inseparabiliter tamen charitas, quæ omnes superexcedit, hac pollentem dignitate comitari convenit. (*Diplom.* Urbani II *ad episc. Barens.* post translation. corp. S. Nicolaï.)

[2] Vid. Baron., *An. Eccl.*, ad nomen *Pallium episcopale*, in indice.

les catacombes. Cette image, qui offre à la fois la figure du Christ et le modèle de ceux qu'il a chargés de paître ses agneaux et ses brebis, est le sujet le plus fréquemment reproduit dans les plus anciennes peintures de Rome souterraine. Cette répétition systématique nous fait voir à quel point on était préoccupé de l'idée qu'il exprime, et la même impulsion qui se faisait sentir dans la peinture a dû se produire aussi sous les formes de la liturgie. Cette idée a donc été traduite de deux manières : dans la peinture, par la brebis que le berger porte sur ses épaules et sur son cou ; dans la liturgie, par ce tissu de laine suspendu au cou et sur les épaules du pontife, et « qui signifie, dit saint « Germain de Constantinople, la toison de la bre- « bis[1]. » Le *Rituel* a incorporé, dans une espèce de chiffre portatif, la pensée dont la peinture imprimait l'image sur les murs du temple [2].

Lorsqu'on rapproche l'un de l'autre, en remontant à leurs origines, les trois attributs que nous venons de considérer, la couronne, les clefs, le pallium, une grande pensée se révèle dans l'ensemble

1 Δηλοῖ τὴν τοῦ προβάτου δοράν (*Theor. rerum Eccles.*, nº 29.)

2 Baronius a très-bien remarqué cette liaison. Après avoir parlé de l'image du bon Pasteur, tracée sur les calices, suivant le témoignage de Tertullien (*de Pudic.*, c. x), il ajoute : « At non in calicibus tantum exprimebatur imago pastoris, « ovem perditam humeris gestantis, pastoralis indulgentiæ « atque clementiæ typum præferentis, sed et in sacris quoque « vestibus, *aliis tamen signis* idem representabatur exemplum, « nempe episcopali illo indumento, magni honoris insigni, ex « lana confecto, quod diximus Pallium, » etc. (Ad an. 217, art. xv.)

de ce symbolisme. Le premier de ces emblèmes, la Couronne, a été emprunté à un des plus anciens usages de la vie politique : dès la première époque de la fondation des États, les chefs ont adopté cet insigne. Le second emblème, les Clefs, se réfère primitivement, comme nous l'avons vu, à un des plus anciens usages de la vie domestique, au temps où les familles ont commencé à résider dans une habitation stable, dans une maison : dès lors le droit d'ouvrir ou de fermer les portes, de posséder les clefs, a été le privilége du père. Les images que rappelle le troisième emblème, le Pallium, le signe du bon pasteur des brebis, reportent la pensée à une époque encore plus lointaine, aux premiers temps de la vie pastorale, lorsque les hommes campaient sous des tentes au milieu de leurs troupeaux : alors a commencé le devoir du berger, défendant ses brebis contre les attaques des animaux sauvages et courant après celles qui s'étaient égarées. Sous ces rapports, les attributs pontificaux, qui expriment la royauté, la paternité, la sollicitude pastorale dans l'ordre spirituel, se trouvent correspondre aux trois phases qui ont marqué les premiers développements de la société humaine. Ces attributs n'ont pas sans doute été choisis en vue de cette corrélation : elle s'est rencontrée naturellement, par la simple végétation des idées chrétiennes, qui ont produit leurs formes symboliques. C'est pour cela que de pareilles harmonies ont quelque chose de plus beau encore et de plus profond que si elles étaient le résultat d'une combinaison systématique.

VIII. — CÉRÉMONIAL.

1° *Baisement des pieds.*

Après nous être occupé des attributs personnels de la Papauté, nous avons maintenant à parler des signes de respect filial dont la piété des fidèles l'environne. L'usage du prosternement, comme marque de vénération, remonte à la plus haute antiquité. La Bible nous le fait voir sous les tentes des patriarches. A partir de la Genèse, nous trouvons dans les livres saints une longue série de passages, où le terme qui exprime cet acte est employé pour caractériser, soit un hommage rendu à Dieu, soit une marque légitime de respect envers des créatures. Une démonstration, une attitude, un geste changent en effet de caractère, suivant la signification qui leur est attribuée, suivant les sentiments qui les déterminent. Lorsque saint Jean, dans l'Apocalypse, veut se précipiter aux pieds de l'ange, qu'il pouvait être tenté de prendre pour Dieu même, l'esprit céleste lui défend une démonstration fondée sur une semblable méprise. Il se hâte de l'avertir qu'il n'est lui-même qu'un des serviteurs de Dieu [1], mais le bon sens vous permettra-t-il d'abuser de ce texte ou d'autres semblables, pour accuser d'idolâtrie un fils prosterné devant son père mourant qui lui donne sa bénédiction ? Dès les temps apostoliques, l'Apocalypse renferme une approbation de cet usage envers les pontifes de l'Église. Le Fils de l'homme

[1] Vide ne feceris, conservus enim tuus sum. (Apoc., c XXII, v. 9.)

ordonne à saint Jean d'écrire ces paroles à l'évêque de Philadelphie au sujet de certains sectaires : « *Je* « *ferai* en sorte qu'ils viennent, *qu'ils se prosternent* « *devant tes pieds,* et qu'ils sachent que je t'ai ché- « ri[1]. » L'Église des premiers siècles vit les pénitents se prosterner aux pieds des prêtres et des serviteurs de Dieu[2]. Les actes de sainte Suzanne, martyrisée à Rome dans le IIIe siècle, rapportent que cet usage était aussi une démonstration de respect usitée envers les souverains Pontifes. Si ces actes ne sont pas authentiques, quoiqu'ils soient d'ailleurs très-anciens, ils servent du moins à nous faire entrevoir l'antiquité de la coutume dont il

[1] Ecce faciam illos ut veniant et adorent ante pedes tuos, et scient quia ego dilexi te. (Cap. III, v. 9.) — Le prosternement a été souvent désigné sous le nom d'adoration. On a dit dans le même sens l'*adoration* de la croix, etc. Lorsque cette expression a été introduite dans le style liturgique, elle n'avait pas le sens que nos langues modernes lui ont donné, en la détournant de sa signification primitive, pour lui faire exprimer un ordre de sentiments exclusivement réservé à Dieu seul. En latin, le mot *adorare* signifie *se prosterner* en signe de vénération. C'est là son sens propre, que le langage des premiers chrétiens et la liturgie de l'Église lui ont conservé. Les passages de la Bible où il exprime un acte de respect envers des créatures sont très-nombreux. On en voit un exemple dans le texte de saint Jean, que je viens de citer. Les écrivains protestants, qui ont abusé de l'emploi de ce mot dans la liturgie pour prêter aux catholiques une adoration sacrilége, avaient oublié leur latin, ou, s'ils le savaient, ils avaient oublié la bonne foi.

[2] Nam de ipso habitu atque victu mandat (exomolegesis)... ingemiscere... presbyteris advolvi, caris Dei adgeniculari. (Tertull., lib. *de Pœnitent.*, c. IX.)

s'agit. Cette partie de l'*orgueilleux* cérémonial du Vatican paraît dater de l'époque où une grotte souterraine, taillée dans le tuf, a été bien souvent le palais des Papes : c'était l'étiquette des Catacombes.

Les siècles suivants ne virent aucune raison d'y déroger; elle acquit, au contraire, un nouveau relief. La coutume populaire devint un usage impérial. Lorsque les papes Jean Ier et Constantin se rendirent à Constantinople, le premier en 525, le second en 710, toute la ville alla processionnellement à leur rencontre, et les empereurs Justin le Vieux[1] et Justinien le Jeune se conformèrent à l'ancien usage. Le peuple chrétien vit avec plaisir le diadème des Césars s'abaisser devant les héritiers du *pêcheur*[2].

Il s'était fait toutefois un changement. La piété des

1 Occurrerunt beato Joanni papæ à milliario duodecimo omnis civitas cum cereis et crucibus, etc... Tunc Justinus Augustus dans honorem Deo, humiliavit se pronus in terram, etc. (Anastas. Bibl., in *Joan. I, pap.*)

Augustus christianissimus (Justinian. junior) cum regno in capite se prostravit, pedes osculans pontificis; deinde in amplexum mutuum corruerunt, et facta est lætitia magna in populo, etc. (Ibid., in *Constantin., pap.*)

2 Photius, le premier auteur d'un schisme à jamais déplorable, a parlé de l'usage en question dans les termes les plus respectueux : « Quod si quilibet nostrum ad tuam paternam « benedictionem proficisci, et tuis venerabilibus pedum vestigiis frui voluerit, mihi quam maxime jucundum erit, inmo « et præ aliis omnibus rebus decorum; sine tamen nostro « consensu et absque litteris commendatitiis, non item. » (*Epistol.* VII, ad Nicol. I, Pont.)

fidèles avait inventé cet hommage envers les Papes, à l'époque où ceux-ci n'avaient pas de palais. Mais après qu'ils se furent accoutumés à recevoir dans leur palais de Latran les chrétiens de différents pays, qui leur apportaient les respects de toute la terre, les Papes inventèrent à leur tour un moyen humblement ingénieux d'atténuer l'hommage qui leur était rendu. Ils firent tracer ou broder une Croix sur le haut de leur chaussure, afin de rendre à ce signe sacré le baiser des fidèles. Le plus ancien monument qui retrace cet usage appartient à la première moitié du VIIe siècle : c'est la mosaïque qu'Honorius Ier a fait exécuter dans l'abside de la basilique de Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane. Le pape présente à la sainte cette église qu'il vient de réédifier. L'inscription contemporaine est composée de trois quatrains : le dernier recommande à l'attention le portrait d'Honorius. « Ce pontife, y est-il « dit, est désigné ici par ses vêtements et par son « œuvre, et la sérénité de son cœur brille sur son « visage[1]. » On voit que ce portrait avait été soigné : les détails du costume ont dû être fidèlement reproduits. La chaussure du pape est marquée d'une croix blanche. Nous retrouvons le même signe dans un autre monument du VIIe siècle, dans les portraits de Jean IV et de son successeur Théodore Ier, que nous offre la mosaïque de l'oratoire de Saint-Venant, à côté de la basilique de Latran. Cette mo-

[1] Sursum versa nutu quod cunctis cernitur uno
Præsul Honorius hæc vota dicata dedit.
Vestibus et factis signantur illius ora
Lucet et aspectu lucida corda gerens.

saïque a été commencée par le premier de ces papes et achevée par le second. La croix de leur chaussure est noire. Voyez aussi un portrait qui date des premières années du VIIIe siècle, celui du pape Jean VII[1], conservé dans la basilique souterraine de Saint-Pierre. L'usage touchant, dont nous venons de signaler les premières manifestations monumentales, ne s'est pas perdu dans l'âge moderne. On peut l'observer dans une série continue de monuments funèbres qui commence au tombeau d'Urbain VI, dans le XIVe siècle, et finit par celui d'Innocent VIII, dans les dernières années du XVe. Les statues papales du siècle suivant, de Pie III à Saint-André *della Valle*, de Léon X à la Minerve, de Paul III, de Pie IV, de Grégoire XIII, à Saint-Pierre, de Pie V et de Sixte-Quint, à Sainte-Marie Majeure, attestent la perpétuité de cet usage et des démonstrations de respect qui lui ont donné lieu originairement. Les derniers temps ont rendu à celles-ci le lustre antique des persécutions subies par les papes. Quand, dans les salons du Luxembourg, le Directoire faisait parade du bâton enlevé à Pie VI captif, comme si c'eût été le monument de la Papauté détruite, tout l'univers catholique aurait voulu faire le pèlerinage de Valence, pour s'y prosterner aux pieds du pontife mourant. Les rares visiteurs, admis à vénérer Pie VII dans sa prison de Fontainebleau, lui ont porté des hommages plus profonds que n'en avait reçu Léon III, lorsqu'il avait posé la couronne des Césars sur le front de Charlemagne.

[1] Johannes indignus episcopus fecit. (*Inscription du portrait.*)

Il arrive quelquefois que des coutumes bien simples réfléchissent tout un système d'idées, qui ont concouru à les former, à peu près comme certaines plantes révèlent, par le fait même de leur existence, la qualité du sol où sont leurs racines, et du climat sous lequel elles fleurissent. L'usage dont nous venons de parler nous en offre un exemple : il y a ici, sous une étiquette de cour, une thèse sociale. Cet usage est en effet le produit naturel d'un ensemble de pensées et de sentiments très-profonds, liés aux bases mêmes de la civilisation chrétienne.

La vraie civilisation doit organiser un système de démonstrations de respect. Dans tout ce qui tient au sentiment, les signes sont le complément presque nécessaire de la parole, ils forment un langage à la fois plus imposant et moins individuel, parce qu'un usage consacré par le temps est comme la parole permanente de la société. S'il fallait supprimer les démonstrations de respect, il faudrait les attaquer jusque dans le langage lui-même, il faudrait abolir les formules de civilité respectueuse pour les remplacer par le tutoiement universel : les terroristes ont été les vrais logiciens de ce système sauvage. Mais, d'un autre côté, le sentiment de la dignité humaine, le bon goût, qui veut en toutes choses de la mesure et de l'harmonie, la sobriété dans ce qui est bien, qui est une condition délicate du bien même, doivent contenir, en de certaines limites, le symbolisme du respect le plus légitime. Plusieurs nations de l'immobile Orient, et plusieurs tribus nomades du nouveau monde se sont portées à cet égard vers deux extrémités diamétralement opposées. Dans

l'Orient, le sentiment hiérarchique profondément enraciné, mais altéré par l'esclavage, a produit un luxe inouï de révérences, de prostrations, d'attitudes immobiles, de mutisme calculé, de regards attachés à la terre, et de gestes pour couvrir les yeux indignes de contempler la face du souverain. Les démonstrations de respect ont été, au contraire, à peu près annulées chez divers peuples sauvages dominés par un fougueux instinct d'égalité et d'indépendance. Si quelques-uns de leurs chefs étaient tout à coup transportés du fond de leurs huttes dans la basilique de Saint-Pierre, au moment où chaque membre du sacré collége renouvelle aux pieds du Pape l'hommage de son obéissance, leur simplicité brute s'imaginerait sans doute que nous voyons dans le souverain Pontife un être d'une nature supérieure. Si un mandarin chinois assistait à nos cérémonies, il prononcerait sans hésiter que nous autres barbares nous manquons de respect à celui qui devrait être pour nous le chef d'*un céleste empire*. L'instinct chrétien s'est préservé de ces deux genres d'excès : il a pris quelque chose dans l'élément oriental, en adoptant une inclination du corps comme base des salutations qu'échangent entre elles les personnes qui se respectent réciproquement. Puis, partant de ce principe, que le langage symbolique du sentiment doit être gradué pour être vrai, il a établi sur cette base une échelle de démonstrations de respect, soit envers la Paternité, qui est la royauté dans la famille, soit envers la Souveraineté, qui est, sous une forme ou sous une autre, une sorte de paternité dans l'État. Mais, en général, la plus expressive de ces

démonstrations n'a pas dépassé la génuflexion simple dans les époques les plus hiérarchiques, ou, à d'autres époques, l'inclination profonde. Le sentiment chrétien ne pouvait donc être satisfait qu'en réservant pour le Chef de la chrétienté une démonstration encore plus significative : l'Église a conservé celle qui avait été adoptée spontanément dans les anciens jours du Christianisme. Si cet usage s'était perpétué sans aucune modification, tel qu'il s'était établi dans ce premier élan de la ferveur religieuse, on n'aurait déjà rien à redire. L'esprit chrétien toutefois l'a tempéré : il a produit une espèce de compromis entre la modestie des Papes et le respect des fidèles. De là ce détour, qui rapporte à la Croix du Sauveur le témoignage de vénération offert à la personne de son représentant ; cet hommage, qui est tout à la fois, dans l'acte même qui l'exprime, accepté par la dignité de pontife, et refusé par l'humilité de l'homme, imprime un caractère unique au cérémonial du Vatican. Il est souverainement noble de tous les sentiments qui ont concouru à le former. Les Anglais protestants, qui dans certaines circonstances fléchissent officiellement le genou devant le Roi, le premier gentilhomme du royaume uni d'Angleterre et d'Irlande, ont-ils droit de s'étonner de l'hommage que nous rendons au premier Serviteur des serviteurs de Dieu ? Si leur étiquette de cour est un reste des siècles féodaux, notre usage remonte aux premiers temps du Christianisme persécuté, c'est-à-dire de la plus grande liberté morale : car les hommes les plus libres de la terre sont ceux qui meurent pour un devoir. Rien n'est bas quand c'est l'amour qui

s'abaisse. Qui n'a été heureux et fier, une fois en sa vie, de se prosterner devant son père? Si l'égalité proscrit cela, l'égalité est une sotte. L'immortelle féodalité de la piété filiale ne passera pas. Nous nous moquons de ceux qui s'en moquent. Un protestant illustre a dit que l'Église catholique est la plus grande *école de respect* qui ait existé dans le monde; mais elle ne l'a été qu'en organisant une hiérarchie de formes respectueuses, en réservant l'hommage le plus profond au seul pouvoir qui soit assez haut pour n'avoir d'autres armes que la parole et la prière. A notre avis, c'est un pitoyable servage que d'avoir l'esprit courbé sous de petites idées qui ne savent pas même entrevoir cela.

En parcourant les pages qui précèdent, quelques lecteurs les auront trouvées probablement bien singulières dans le temps où nous vivons. Le monde s'agite sur ses bases, et, dans cet ébranlement universel, nous écrivons tranquillement la théorie d'une génuflexion. Eh! oui, nous sommes ainsi faits comme catholiques! Il y a longtemps qu'une manie du même genre existe dans l'Église; c'est pour nous une tradition de famille. Les papes des Catacombes ont fait des règlements sur l'eau bénite. Après l'agonie de l'empire romain, Grégoire II ramassa, parmi les décombres de l'Italie, une plume pour rédiger une ordonnance sur les lampes d'un tombeau. Dans le moyen âge, les Papes ont signé des règlements pour les sacristains, de cette même main qui agitait sur l'Europe frémissante le drapeau des croisades. Lorsque le feu souterrain des révolutions fait éruption au sein du peuple, le prêtre n'en est

pas moins attentif à consulter chaque matin les rubriques pour réciter son bréviaire sur le cratère du volcan. La même disposition nous suit dans tous nos travaux : c'est en vertu de cette vieille habitude que les écrivains catholiques aiment à défendre les usages de l'Église dans leurs plus menus détails, alors même qu'elle est attaquée dans ses droits les plus élevés. Nous tenons à reconnaître l'esprit qui l'anime jusque sous ses formes les moins éclatantes, comme un naturaliste recherche, sous des phénomènes en apparence peu importants, la vie de la nature. C'est pour nous une grande chose que d'être imperturbables dans le soin des petites : nous sommes assez rassurés sur l'avenir, nous avons assez de calme dans l'âme, pour que les agitations qui nous entourent, les distractions qu'elles provoquent n'aient pas la puissance de nous faire négliger une seule parcelle de nos saintes et paisibles études.

2° *Siége gestatoire.*

C'est aussi pour cela que nous marquerons ici l'origine et la signification d'un emblème qui ne frappe d'ordinaire que par sa singularité. Le Siége gestatoire du Pape est escorté de deux grands éventails de plumes blanches. Cet attribut dérive d'un usage qui remonte aux premiers siècles. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le livre connu sous le nom de *Constitutions Apostoliques* : « Que deux diacres, placés aux deux côtés de l'autel, tiennent « un éventail fait avec des membranes minces, ou « avec des plumes de paon, ou avec un voile et « qu'ils s'en servent pour chasser doucement les

« mouches, de peur qu'elles ne tombent dans les « breuvages [1]. » Toutefois, ce service matériel n'était pas alors plus nécessaire qu'il ne l'est aujourd'hui, où l'on s'en passe aisément : aussi avait-il une autre raison que celle de son utilité, une raison symbolique empruntée aux usages de la vie civile. L'emploi de ce genre d'éventails n'avait lieu, dans le monde romain, que parmi la haute classe de la société : leur présence annonçait la dignité du personnage qu'ils accompagnaient. Les chrétiens en firent un emblème des grandeurs spirituelles. C'est ce que prouve un vers antique trouvé dans les Catacombes et déposé au *Musée chrétien* du Vatican : près de la Vierge, portant l'enfant Jésus, un personnage, qui peut être un ange habillé en diacre, tient un éventail. Mais tout en plaçant cet attribut à côté du prêtre à l'autel en signe de vénération religieuse, la piété primitive lui donna en même temps une autre signification, correspondant à sa destination pratique. Les éventails, employés pour repousser les insectes, figurèrent la protection, les ailes des anges écartant loin du prêtre les distractions mondaines, ces insectes de la prière ; ils lui rappelèrent le recueillement dans lequel son âme doit être absorbée. Cet usage est depuis longtemps tombé en désuétude ; mais les ailes symboliques, qui se sont envolées de presque partout [2], sont restées attachées

[1] Duo diaconi ex utraque parte altaris teneant flabellum ex tenuibus membranis, vel ex pavonum pennis, vel ex velo, quibus leniter abigant prætervolantes bestiolas, ne in pocula incidant. (*Const. Apost.*, c. XIX.)

[2] L'archevêque de Messine, l'évêque de Troja, dans la

au siége gestatoire du souverain Pontife, et font flotter autour de lui des souvenirs qui reportent la pensée vers les anciens jours. La société romaine, à laquelle les chrétiens des premiers siècles ont emprunté l'éventail comme marque d'honneur, conservait en cela quelque chose des usages de l'Orient. Sur les bas-reliefs retrouvés très-récemment dans les ruines de Ninive, dont la fondation remonte aux temps des patriarches, on a revu le parasol symbolique, signe de la puissance suprême : usage analogue à celui que l'Église a retenu pour le souverain Pontife, et que les Papes de nos jours transmettent à leurs successeurs. C'est un lien singulier des siècles passés et des époques futures, c'est un étrange symbole de la durée, que ce réseau de plumes légères, qui serait plutôt un emblème de l'instabilité. Le temps semble avoir permis à un éventail l'immortalité qu'il refuse aux empires.

L'usage du siége gestatoire, sur lequel le Pontife est assis lorsqu'il entre dans la basilique pour une fonction solennelle, et lorsqu'il s'en retourne, est aussi très-ancien. C'est ce qui résulte du passage suivant tiré d'un antique rituel ou *Ordo* romain : « Quand le Pontife est entré dans l'église, il ne « monte pas tout de suite à l'autel, mais il se rend « d'abord à la sacristie, soutenu par les diacres qui « l'ont reçu au moment *où il est descendu de la chaise.* » Cet *Ordo* a été rédigé avant le règne de pape Gélase Ier, qui a vécu dans le ve siècle : il parle de cette cir-

Pouille, et le grand prieur des chevaliers de Malte ont conservé l'éventail. (Cancellieri, *Descriz. de' tre pontif.*, art. *de Flabello.*)

constance comme d'une coutume déjà établie. C'est là encore un de ces usages que le Christianisme des premiers siècles a transportés du forum civil dans la basilique, dans l'assemblée des fidèles, qui est le forum chrétien. Le siége gestatoire fut la *chaise curule* des pontifes. Il était naturel d'adopter, pour emblème de dignité, les choses auxquelles on attachait généralement cette signification. Le simple bon sens pratique a conseillé plusieurs fois de faire passer dans la société spirituelle certains usages significatifs empruntés à la société civile : mais cette translation a une raison profonde, elle a son type dans l'organisation même du langage humain. La plupart des mots, qui désignent des opérations de l'âme, sont des *métaphores*, des expressions figurées, dérivées de ce qui se passe dans le monde des corps. Le langage symbolique a procédé de la même manière : les usages civils transformés en usages religieux sont les *métaphores* du symbolisme.

On retrouve chez un grand nombre de peuples anciens et modernes des usages plus ou moins analogues à cette espèce de marche triomphale, par laquelle un personnage auguste, environné de respects, s'avance au milieu d'une assemblée en restant immobile sur son siége. Il semble qu'on a toujours attaché une idée de majesté *au repos dans le mouvement*. Le mouvement, au moyen duquel s'exerce l'activité ou la puissance de l'homme, et le repos, qui est l'indice de la satisfaction de ses facultés, sont deux conditions de notre nature. Elles sont en état de discorde sur la terre. L'activité ne s'exerce qu'en tombant sous le joug de la fatigue. L'accord

doit se rétablir ailleurs. La qualité des corps glorieux, que le catéchisme désigne sous le nom d'agilité, implique le mouvement sans effort, l'alliance de l'activité parfaite et du parfait repos. Personne n'imaginera, je l'espère, que je veuille attribuer à une conception de ce genre l'origine de l'usage dont il s'agit : je dis seulement que la généralité de cet usage semble correspondre à un instinct de l'humanité qui saisit confusément, dans l'union simultanée du mouvement et du repos, quelque trait d'un mode supérieur d'existence, comme si cet instinct était un vague pressentiment d'un état futur. Dans un temps où une foule d'hommes ne considèrent les choses élevées que par le côté le plus bas et le plus grossier, il convient de leur faire remarquer quelquefois comment les actes les plus matériels, regardés par un certain endroit, confinent à un ordre d'idées dans lequel s'ouvrent des échappées de vue vers de profonds mystères. S'il est permis d'appliquer à des faits une locution qu'on n'emploie que pour les personnes, ces usages *pensent* plus de choses qu'ils ne semblent en dire.

J'aurais à expliquer ici un ordre de cérémonies religieuses plus élevé et plus significatif, si les limites, que m'imposent les proportions de mon livre, me permettaient d'examiner en détail le rit des Messes pontificales. Je me bornerai à quelques observations qui rentrent particulièrement dans l'objet de cet écrit.

3° *Encensement.*

L'encensement est une des belles cérémonies du culte catholique. L'Église a choisi l'encens comme une sorte de prémices des parfums de la création. Sa fumée, qui a rempli les chapelles des catacombes, s'échappera encore, à la fin des temps, du dernier sanctuaire chrétien. La plus pauvre église de village voit apparaître, comme la basilique vaticane, ce mystérieux et poétique nuage. Mais de toutes les cérémonies où il figure, celle de l'encensement solennel, adressé au Pape au milieu des plus grandes pompes religieuses, est plus particulièrement remarquée par cette foule d'étrangers non catholiques qui assistent aux fonctions pontificales. C'est le point de mire le plus ordinaire de certaines critiques auxquelles il nous faut bien répondre de temps en temps, quoiqu'elles nous paraissent puériles. On serait moins pressé de les faire, si l'on voulait bien prendre la peine de savoir que l'encens a deux significations très-diverses dans les cérémonies de l'Église. Offert à Dieu, il est un symbole spécial de l'adoration souveraine; accordé aux créatures, il est un honneur rendu aux dons de Dieu en elles, au sceau de la rédemption, à l'élément divin qu'elles ont reçu. L'Église n'encense pas seulement les prêtres, elle encense le peuple chrétien, les pierres de l'autel et le cadavre auguste de ce pauvre qui mendiait hier à votre porte. Elle encense donc aussi le Pape. L'encens, comme les autres parfums, n'est pas, que je sache, une profession de foi par lui-même; il n'est ni religieux, ni idolâtrique, et le

bon sens dit que, dans l'emploi de ces choses, tout dépend de leur signification publique et avouée. En donnant à la même cérémonie deux significations différentes, selon qu'elle se rapporte directement à Dieu ou aux hommes, nous faisons pour les emblèmes ce qu'on fait pour les mots dans le langage ordinaire. Les mots de vénération, d'honneur, d'hommage, de prière, servent à exprimer les relations avec Dieu et avec les hommes. Pourquoi le langage symbolique ne suivrait-il pas les règles du langage parlé, puisque ce sont les mêmes pensées traduites en deux langues, l'une pour les oreilles, l'autre pour les yeux? C'est une admirable nécessité pour le langage humain que d'être obligé de constater, par la similitude même des mots, que nos bons sentiments envers les hommes sont, non pas égaux, mais semblables à nos sentiments envers Dieu, et qu'ils en sont une dérivation. Par la même raison j'admire le culte catholique précisément parce que, tout en adorant l'Être infini dans son incompréhensible essence, il est pénétré de cette pensée qu'il faut aussi honorer les créatures en Dieu. Tous les hommages rendus à ce qu'il y a de sacré dans les fidèles, les prêtres, les pontifes, les saints, les anges, ne font que passer à travers pour glorifier les dons de Dieu en montant vers lui, semblables à cette fumée des encensoirs, qui, après s'être répandue parmi la foule agenouillée dans Saint-Pierre, monte le long des colonnes et des chapiteaux, et va se fixer au faîte de cette coupole qui figure le ciel.

4° *Le rit de la Communion.*

La cérémonie de l'encensement, malgré sa belle signification, offre toutefois beaucoup moins d'intérêt que le rit observé dans la communion solennelle du Pape. Il présente quelques particularités qui le distinguent du rit ordinaire. Après avoir donné le baiser de paix au diacre et au sous-diacre, le Pape descend de l'autel, traverse le sanctuaire et monte au siége pontifical. Là, à demi assis, quoique incliné par respect pour le sacrement, il communie avec une partie des espèces consacrées, puis le diacre et le sous-diacre latins[1] consomment ce qui reste. L'attitude du Pape et cette communion multiple à la même hostie et à la même coupe retracent la première communion des Apôtres assis à la table du Sauveur. Mais la raison pour laquelle le Pontife se retire de l'autel n'est pas aussi claire. Quelques-uns ont cru que ce rit, suivant lequel le Christ, présent dans l'Eucharistie, va en quelque sorte trouver, à quelque distance, celui qui est le représentant spirituel de l'humanité, a pour objet de fi-

[1] Nous voyons encore ici un exemple du soin respectueux avec lequel l'Église pourvoit au maintien des anciens rites, réunis dans son sein. Le pain azyme, employé dans la célébration des saints mystères selon le rit latin, étant remplacé, dans la liturgie grecque, par le pain fermenté, le diacre et le sous-diacre du rit grec ne pourraient participer à la communion du Pape sans s'écarter, pour le moment, de l'usage établi dans leur liturgie. Une dispense, qui leur serait accordée pour une circonstance aussi solennelle, serait bien concevable; mais l'Église a préféré l'observation de la règle aux motifs qui sembleraient justifier une exception.

gurer la condescendance miséricordieuse avec laquelle le Verbe divin, en s'incarnant, est venu chercher l'humanité qui s'était éloignée de lui. On a pensé aussi que le Pape s'éloigne en signe d'humilité, en commémoration du péché de saint Pierre, comme pour signifier qu'il n'osera recevoir le Sauveur que parce que le Sauveur daigne venir vers lui.

Innocent III a donné une autre interprétation. « Le pontife romain, dit-il, fait la fraction de l'hostie « à l'autel, et la communion sur son siége, pour « rappeler que le Christ a rompu le pain en présence « de deux disciples à Emmaüs, et a mangé à Jéru- « salem en présence de dix Apôtres [1]. Nous lisons « (dans l'Évangile) qu'il a rompu à Emmaüs, mais « non pas qu'il y ait mangé : nous ne lisons pas « qu'il ait rompu à Jérusalem, mais qu'il y a « mangé [2]. » Voici maintenant l'explication donnée par saint Bonaventure : « Le Christ a souffert en « public sous les yeux de tous ; de là vient que le « Pape, dans la messe solennelle, prend le corps du « Christ sous les yeux de tous, car il est assis sur « sa chaire et se tourne vers le peuple [3], » pour ac-

[1] On voit que la manducation dont il s'agit est celle qui a eu lieu lors de l'apparition du Christ aux Apôtres, après sa résurrection et en l'absence de saint Thomas.

[2] Romanus pontifex ideo non communicat ubi frangit, sed ad altare frangit, et ad sedem communicat, quia Christus in Emmaüs coram duobus discipulis fregit, et in Hierusalem coram decem Apostolis manducavit. In Emmaüs fregisse legitur, non manducasse ; in Hierusalem non legitur fregisse, sed legitur manducasse. (Lib. VI, c. IX, *Myster. miss.*)

[3] Christus in communi et omnibus videntibus passus est.

complir l'action sacrée qui a lieu en commémoration de la mort du Sauveur. Enfin, selon Durand, « il convenait que le souverain Pontife, le chef de « l'Église, qui représente éminemment le Christ, « communiât dans un lieu plus élevé que l'endroit « ordinairement réservé à la communion[1]. » Les deux dernières explications mystiques que nous venons de rapporter suggèrent une explication pratique qui, du reste, ne les exclut pas. On a voulu que la communion solennelle du père commun pût être vue par un plus grand nombre des assistants. Les personnes étrangères à la piété ou à la foi ne comprennent guère une raison de ce genre; mais les cœurs dans lesquels le sentiment catholique est vraiment développé n'ont guère besoin qu'on la leur explique. Qu'est-ce en effet que la communion? C'est l'acte terrestre le plus divin de l'union de l'homme avec Dieu, et des hommes entre eux ; c'en est la consommation la plus parfaite dans les conditions de la vie présente. Le sentiment de cette union trouve, dans cet acte, sa vivacité la plus céleste unie au calme le plus profond. Lorsque des êtres bien-aimés s'avancent vers la sainte table, nous les suivons des yeux avec les émotions d'une amitié divinisée. Une famille sent comme un sceau surna-

Unde Papa quando sumit corpus Christi in missa solemni, sumit omnibus videntibus : nam sedens in cathedra se convertit ad populum. (*In Psalm.*, 21.)

[1] Sicut summus pontifex est Christi vicarius, et caput omnium qui in Ecclesia degunt, ita Christum Ecclesiæ caput perfectius ac sublimius representans, ad sublimiorem locum communicare solet. (*Rational.*, lib. IV, c. LIV.)

turel s'imprimer sur son unité intime, lorsqu'elle voit le *mystère de l'alliance* se reposer sur ses lèvres et dans le cœur du chef ou de l'aïeul qui la représente tout entière. L'unité catholique étant personnifiée dans le Pape, toute l'Église communie avec lui et en lui : cet acte exprime, au plus haut degré, l'unité de l'amour dans l'unité de la foi.

5° *Bénédiction.*

Le caractère de la Papauté est empreint, sous une autre forme, dans la bénédiction de la Ville et du Monde que le Pape donne, deux fois par an, du haut du vestibule de la basilique Vaticane[1]. Cette cérémonie est si connue, si renommée, qu'il est presque aussi difficile d'en parler sans répéter ce qui a été déjà dit, qu'il serait peu convenable, dans un livre comme celui-ci, de la passer sous silence. Pour éviter les redites, je substituerai au tableau qu'elle présente l'analyse des sentiments auxquels elle correspond ; je marquerai bien moins le *comment* que le *pourquoi* de sa beauté.

Le temps et l'espace étant le double théâtre des choses humaines, il est à désirer pour toute belle cérémonie qu'elle ait, sous ces deux rapports, un encadrement digne d'elle. La décoration dans l'espace, alors même qu'elle ne provient pas des aspects de la nature, peut être produite par les monuments

[1] Cette cérémonie a lieu le jeudi saint et le jour de Pâques. Elle se renouvelle à Saint-Jean de Latran, le jour de l'Ascension, et à Sainte-Marie Majeure, le jour de l'Assomption.

de l'art. La décoration dans le temps se compose des souvenirs qu'un lieu réveille. Les grands souvenirs sont, pour ainsi dire, des colonnes qui s'élèvent dans le désert du passé, comme les monuments sont des souvenirs matériellement fixés dans l'espace. Cette double décoration ne fait pas faute à la cérémonie dont nous parlons. Ces collines abaissées qui se traînent autour de la basilique, comme pour faire mieux ressortir la hauteur de sa coupole, cette place du Vatican, avec ses larges espaces, seul rendez-vous religieux où aboutissent les chemins qui viennent de partout, cet obélisque qui représente les siècles, comme la place dont il est le centre représente les pays, ces fontaines, antique emblème de la purification placé à l'entrée du temple, suivant l'usage des premiers temps, ce portique circulaire qui entoure comme une balustrade le lieu sacré teint du sang des premiers martyrs de Rome, ce cirque de Néron, remplacé par un cirque de fêtes religieuses, où tous les siècles chétiens ont défilé avec des processions et des prières, où Constantin et Charlemagne, l'Orient et l'Occident se sont agenouillés; en un mot, ce grand forum de la chrétienté, aussi bien couronné par ses mille souvenirs que par ses 300 colonnes et ses 150 statues, fournit à une cérémonie solennelle un encadrement qui se prêterait aussi bien à être la matière d'un hymne que le sujet d'un tableau.

Si notre âme est sensible aux harmonies qui existent entre un objet quelconque et son entourage, elle n'est pas moins frappée des contrastes que cet objet ramène à l'unité. La beauté interne d'une

chose se montre dans la puissance qu'elle a de dominer les contraires. Les impressions que produit en nous le spectacle de la nature tiennent en partie à cette loi : elle s'y trouve fréquemment empreinte. Parmi les contrastes qui peuvent affecter nos sens, celui du bruit et du silence n'est pas un des moins significatifs. Un bruit immense et confus ne révèle par lui-même que la présence de causes multiples, ou le nombre : le silence qui le remplace tout à coup suppose l'intervention de quelque principe d'unité. Le plus grand bruit n'annonce directement qu'une grande puissance matérielle. S'il s'apaise soudainement, c'est qu'une puissance morale est apparue : lorsqu'en effet le bruit cède à l'action d'une cause physique, il ne tombe pas en un instant, il s'affaiblit par degrés. Ce genre de contraste se produit sur la place Saint-Pierre, lorsqu'au moment de l'apparition du Pape dans la loge pontificale, le vaste bruit, qui monte de tous les points de cette place, s'abattant tout à coup, semble se prosterner dans un plus vaste silence.

Outre la loi des harmonies et des contrastes, il en est une autre, celle des proportions, sans laquelle rien n'est vraiment beau dans les arts comme dans la nature. Mais, lorsqu'il s'agit de cérémonies, cette loi porte spécialement sur les rapports qui doivent exister entre l'idée qu'elles expriment et les faits auxquels cette idée s'applique. Si une cérémonie a la prétention d'être grande, sans être soutenue par de grandes réalités qui lui correspondent, il y a disproportion entre sa forme et sa matière. Le caractère factice et faux qui en résulte ne saurait tromper

le sentiment public : le bon goût est froissé, sans parler du reste. Le président du consistoire de Genève, l'archevêque de Cantorbéry, le métropolitain de Moscou, seraient bien les maîtres, si cette idée leur passait par la tête, de se mettre à bénir, du haut d'un clocher, leur ville et le monde. Mais comme chefs de cultes locaux, d'églises nationales, leur charge serait-elle de taille à se hausser avec grâce jusqu'à cette bénédiction universelle ? On ne joue pas, comme on veut, le rôle de père commun. Le pontife de la seule Église qui ait engendré des enfants parmi tous les peuples, est le seul qui puisse se trouver à l'aise, et avoir un maintien naturel dans la majesté de cet acte.

La simplicité des moyens employés pour produire une noble et belle chose est aussi un de ces secrets du sublime que le Créateur nous a révélés dans ses œuvres. Imiter dans les nôtres cette simplicité, c'est un grand art quand on le fait par système ; c'est quelque chose de mieux, c'est une grande manière, quand on le fait tout naturellement. J'en retrouve la trace dans la cérémonie qui nous occupe. La bénédiction est assurément une fonction auguste, puisqu'il faut remonter, pour en trouver le type, jusqu'à la paternité divine. Elle apparaît à l'origine des choses, lorsque le Créateur bénit ses œuvres, elle reparaît à la fin des siècles, lorsque le Rédempteur dit : « Venez, les bénis de mon Père. » Le temps n'est qu'un jour pour Dieu; l'aurore et le soir de ce jour sont bénis par lui. Entre ces deux moments, la fonction de bénir a été accordée à la paternité terrestre.

On a cru dans tous les temps à l'efficacité mystérieuse de la bénédiction paternelle. Cette croyance existait déjà, lorsque les patriarches ont planté leurs premières tentes, et nous la retrouvons, dans nos vieilles sociétés, sous les toits même qui abritent des doctrines impies. Ce jeune homme, qui se croit incrédule, s'étonne d'avoir encore foi à la bénédiction d'un père, comme à quelque chose d'indéfinissable qui porte bonheur : le *mysticisme* le tient encore par cet endroit-là. Le Christianisme, en fondant les familles spirituelles qu'on nomme paroisses ou diocèses, y a consacré la prérogative de la paternité. Il a voulu que le prêtre, le père de chaque famille d'âmes, la bénît de la bénédiction même du Christ, qui se perpétue dans l'Église comme un héritage impérissable. Elle se reproduit, sous différentes formes, pour les principales situations de la vie. Comme cette fonction atteint son plus haut degré de solennité dans les grandes cérémonies pontificales, il semblerait, au premier abord, très-naturel que l'Église eût choisi, pour cette circonstance, une formule spéciale, tout éclatante de paroles aussi solennelles que l'acte lui-même. Elle n'en a rien fait. elle n'y a pas même songé. Elle a pris tout simplement la formule que vous trouvez dans les plus petits livres de dévotion pour des circonstances vulgaires. La bénédiction papale se distingue si peu des autres par les paroles dont elle est composée, que quelques personnes, voyant qu'elle ne fait mention ni de la *ville*, ni du *monde*, en ont pris occasion de douter qu'elle ait effectivement le caractère qu'on lui attribue, comme si le caractère d'une céré-

monie était uniquement déterminé par le sens littéral des mots. D'où serait venu ce nom de bénédiction *Urbi* et *Orbi*, sous lequel on la connaît à Rome, en Italie et partout, s'il n'était appuyé sur rien? Il a, en effet, un fondement très-réel. A chaque bénédiction pontificale, il y a, sur la grande place du Vatican, des représentants de presque toutes les parties de la terre. Le Pape bénit en eux tout ce qui leur est cher, leurs foyers domestiques, leurs parents, leurs amis, les champs qui les nourrissent, les lois qui les protégent, les cimetières où ils reposeront. Cette bénédiction est en quelque sorte forcément illimitée, comme elle l'est volontairement par la charité du pontife. C'est une chose admirable que, dans un acte si imposant, où le Pape paraît dans toute sa grandeur, l'Église ait renfermé la bénédiction du monde dans les mêmes mots que le curé du dernier hameau prononce sur les petits enfants assemblés sur son passage au coin d'une borne. En parlant de la beauté de la cérémonie de Saint-Pierre, on dit quelquefois : C'est pourtant bien simple. Dites au contraire. C'est beau, car c'est bien simple. Le mot sera plus juste.

Il nous reste à indiquer une autre raison de l'intérêt qu'inspire le spectacle religieux qui se produit sur la place du Vatican. Cette raison n'agit pas sur tous les esprits. Elle n'est pas entrevue par ceux que l'ignorance ou la frivolité empêche de pénétrer le sens des cérémonies chrétiennes. D'autres, qui en ressentent l'impression, n'en ont qu'un sentiment confus. Mais, avec un peu d'attention, on la démêle aisément. Dans toute solennité chrétienne,

quel que soit son objet spécial, deux idées doivent se produire, comme elles doivent se produire aussi dans l'architecture sacrée. Il n'est pas de basilique si splendide, il n'est pas de fête si joyeuse qui ne doive rappeler à l'homme qu'il est pécheur, misérable, et que le plus grand bonheur pour lui, c'est le bonheur du pardon. Cette idée est présente de plusieurs manières dans la solennité dont nous parlons en ce moment. La plus grande partie de la foule qui se réunit sur la place pour la bénédiction du Pape vient de circuler dans les nefs de la basilique : elle y a vu, sur les tribunaux de la pénitence, les inscriptions par lesquelles ils annoncent qu'ils sont établis pour les principales langues parlées dans le monde chrétien. Voici donc une double universalité : en bas l'absolution universelle, en haut l'universelle bénédiction. Après que le Pape a béni, un prélat lit sur une feuille de papier la proclamation des indulgences accordées à tous les fidèles, dont le cœur contrit et humilié se prosterne dans le repentir sincère de ses fautes. Les mille voix de la foule, l'allégresse des instruments de musique, le son des cloches, suspendus au moment de la bénédiction, vont reprendre l'instant d'après, et, dans cette minute de silence, le souvenir de la misère de l'homme tombe d'en haut sur ces bruits de fête. Ne négligez pas de vous unir à cette pensée, durant la courte lecture du bref d'indulgences. Lorsqu'elle est terminée, le prélat, qui vient de remplir cette fonction, jette en l'air la feuille, qui tournoie pendant quelques secondes au gré du vent. Quelques personnes désireraient qu'on supprimât cette forma-

lité, comme étant peu d'accord avec la gravité de toute la cérémonie. Mais ce vieil usage rappelle la simplicité des formes antiques ; il doit être respecté, quand ce ne serait que pour cela, et il ne faut pas d'ailleurs trop raffiner avec les détails des belles et grandes choses que les siècles nous ont léguées. Pour moi, je suis loin d'en recevoir une impression qui me contrarie. Il n'est pas si mal, je crois, qu'il y ait, dans les spectacles les plus majestueux, quelque endroit par où l'imperfection des choses humaines, perçant à travers ce qui paraît grand, y fasse apparaître un signe de la petitesse de tout ce qui passe. La vie entière, avec ses plus belles fêtes, est à peine une feuille légère qui voltige en tombant dans l'éternité : ce papier, ballotté par le vent, vous en offre la figure. Attachez-y cette idée en retournant chez vous : vous le trouverez assez sérieux.

La solennité du matin est complétée, le soir, par un emblème, exprimant la pensée qui doit terminer toutes les fêtes chrétiennes, la pensée du triomphe sur la mort ou de la glorification. Un fanal sublime s'allume au centre de l'horizon romain. Les villages suspendus aux flancs des montagnes de la Sabine, les solitaires du mont Soracte, les pâtres de Tusculum l'aperçoivent, et le bateau à vapeur, qui passe à cette heure-là près de la côte d'Ostie, salue de loin une tour de lumière, qu'il ne rencontre jamais sur d'autres rivages. Vue de près, la coupole de Saint-Pierre illuminée semble être une tiare étincelante, posée sur le tombeau du pauvre Pêcheur. Bien des spectateurs n'y admirent rien autre chose que de

belles lignes d'architecture dessinées en traits de feu. D'autres y voient peut-être une image de la justice et de la gloire que la postérité rend aux grands hommes persécutés. Le plus simple chrétien a le regard plus perçant. Le monument de la mort, sur lequel est placée cette couronne, ne borne pas sa vue ; il en voit une autre au delà. La lampe, qui veille près du cercueil d'un juste, dans un petit caveau, a déjà sa clarté prophétique. Mais l'illumination de la tombe devait avoir son apogée, elle devait monter jusqu'à la splendeur, et il est moralement beau qu'un sépulcre se trouve être, chaque année, le point le plus radieux de toute la terre. Si j'avais le malheur d'être matérialiste, de ne croire qu'à la mort, je m'y arrêterais tout pensif devant ce produit étrange des instincts de l'humanité.

Nous venons de parcourir une série de faits bien divers, en étudiant l'essence de la Papauté dans un ensemble de choses qui en sont les formes extérieures. Notre attention s'est éparpillée sur des détails à plusieurs égards divergents les uns des autres : résumons donc l'idée centrale qu'ils concourent à mettre en relief. Ils expriment l'idée de la paternité morale, du suprême pouvoir spirituel, en mêlant à cette idée les doux sentiments de famille transportés dans la sphère de la société religieuse. Ils expriment cette idée avec des attributs de glorification, parce que ce genre d'emblèmes est le symbole spécial du pouvoir, parce qu'il est utile et juste de glorifier surtout le pouvoir divin, communiqué aux hommes pour étendre le règne de la vérité et de la vertu sur la terre, parce qu'enfin le vicaire du

Christ est, par le caractère dont il est revêtu, le type le plus haut de l'homme réhabilité. Mais en même temps les idées d'humilité et d'abnégation, résumées dans le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu*, rayonnent à travers tous ces emblèmes de glorification. Le pontife qui ceint la tiare scelle ses décrets avec l'*anneau du pêcheur :* la souveraineté spirituelle est la seule puissance sur la terre qui ait tenu à rappeler constamment, par un signe solennel, l'humilité de son origine. Le Pape est dépositaire des clefs, il possède la plénitude du pouvoir de lier et de délier, il bénit le monde, et il courbe lui-même le front sous la bénédiction, sous la main d'un autre homme, il demande à son confesseur, en se frappant la poitrine, d'être délié de ses fautes par l'absolution qu'il implore à genoux. Il monte sur le trône pontifical, mais, au moment où il en prend possession, l'Église lui chante le verset du psaume où l'on rend gloire à Dieu, « qui fixe ses regards « sur ce qui est humble, qui élève le faible et le « pauvre *du sein de la poussière et des balayures* de « ce monde, pour le mettre à la tête de son peu- « ple. » Nous nous prosternons devant lui en recevant sa bénédiction, mais il se prosterne, dans les fonctions de la semaine sainte, aux pieds des pauvres, pour y baiser les pieds de toute l'Église. Il a pour résidence les palais des églises patriarcales, mais il est emprisonné dans la sainteté de son caractère, car le trône papal est la colonne du stylite. Le Pape vit sans liberté, prend ses repas sans convives, règne sans fêtes de cour. Il n'est pas seulement astreint aux lois de pénitence et de mortifica-

tion communes à tous les fidèles, il n'est pas seulement soumis aux restrictions sévères imposées au prêtre : les règles les plus assujettissantes sont multipliées autour de lui, pour aider la faiblesse de l'homme à porter le fardeau du sacerdoce suprême, comme on élève des contre-forts autour d'une église dont la voûte tremble sous le poids de la tour dont elle est couronnée.

Cette réunion d'usages, de rites, d'emblèmes, forme, comme je l'ai dit, une sorte de monument vivant dont les autres monuments reflètent la perpétuelle présence. L'impression qu'ils produisent serait bien affaiblie, il y aurait dans leur ensemble une grande lacune, si l'on ne voyait s'élever au milieu d'eux cette auguste figure de la Papauté. Protectrice des monuments anciens, créatrice des nouveaux, elle semble avoir toujours eu une main dans le passé et l'autre dans l'avenir.

Parmi ces monuments, nous devons maintenant distinguer deux classes auxquelles s'attache un intérêt très-distinct. Elles contribuent, par des fonctions spéciales, au caractère de la ville qui est le siége de la paternité religieuse, le centre de l'empire spirituel de la vérité et de l'amour. L'une réfléchit les clartés primitives de la révélation évangélique ; l'autre est la manifestation permanente de l'esprit de charité.

CHAPITRE VIII

Ces pierres ont été placées comme monument pour les fils d'Israël... Elles sont encore là...
(*Livre de Josué*, c. IV, v. 7 et 9.)

Si d'autres témoins viennent à se taire, les pierres parleront à haute voix.
(*Évangile de saint Luc*, c. XIX, v. 40.)

TRADITION DE VÉRITÉS — MONUMENTS PRIMITIFS DE LA FOI

On rencontre de temps en temps, sur les rayons d'une bibliothèque, certains volumes dans lesquels tout concourt à exprimer la pensée de l'auteur. Le texte l'énonce, les vignettes et les estampes en sont le commentaire, et la reliure elle-même, par sa couleur, par sa forme, par les figures qui y sont imprimées, s'harmonise avec le sujet de l'ouvrage. Voilà une image de ce grand livre que forment les monuments chrétiens des premiers siècles, dont Rome a conservé le dépôt.

Les *inscriptions* sont le texte de ce livre. La lecture de ces vénérables pages est singulièrement imposante, surtout lorsqu'elles sont réunies en grand nombre, comme elles sont dans le corridor qui sert d'avenue au *Musée du Vatican*. On a eu l'heureuse idée d'y placer, face à face, les débris de deux gran-

des littératures funèbres. D'un côté, le mur est en quelque sorte formé par les épitaphes de Rome païenne, éclatantes et pompeuses. Le mur de l'autre côté se compose d'épitaphes des premiers chrétiens, brèves comme les soupirs de ces opprimés, et simples comme leur vie. Le musée du *Collége Romain*, les portiques, les murs, les chapelles souterraines de plusieurs églises, nous offrent, réunis ou épars, quelques autres feuillets de ce livre monumental.

Il a aussi ses *estampes* et ses *vignettes :* on peut donner ce nom aux premières œuvres de l'art chrétien. Le Vatican possède une belle collection de sarcophages sculptés au IVe siècle. Mais beaucoup de peintures sont plus anciennes. A quelques exceptions près, on ne les a pas transportées hors des cimetières souterrains. Elles sont demeurées inhérentes aux murs sur lesquels elles ont été originairement tracées. La première couche de couleurs avait été imprimée sur une matière encore humide qui s'en était imbibée, et c'est pour cela qu'elle s'est conservée à travers tant de siècles. Il n'en est pas de même de la seconde, superposée à la matière déjà sèche. Cette couche, destinée à donner à ces peintures leur vivacité, leur éclat et l'harmonie des teintes, est tombée à peu près partout. Dans les catacombes, comme sur le théâtre de la vie, le beau est presque toujours ce qui dure le moins.

La distribution intérieure de ces souterrains, la forme des chapelles, les constructions qu'elles renferment, sont d'accord avec les vérités exprimées par les autres monuments. Cette architecture, qui

est comme l'enveloppe de tout le reste, nous offre, pour ainsi dire, la reliure expressive des feuillets où sont tracées les peintures et les épitaphes.

Il est bien intéressant de rechercher les premières croyances chrétiennes dans ces documents immobiles. Je laisse, à cet égard, aux maîtres de la science le soin d'en distribuer et d'en accroître les richesses. Je ne serai ici que l'aide obscur de ceux qui n'ont pas l'ambition d'être savants. Il ne faut pas être haut placé pour leur donner la main et pour les servir. J'ai recueilli pour eux, dans les champs de l'érudition, quelques vérités frappantes, pareilles à de beaux épis que j'aurais pris dans une moisson toute mûre où je n'aurais rien semé. J'en ai composé quelques gerbes débarrassées des épines de la science. Le public auquel je m'adresse me permet d'y entremêler de temps en temps, pour les rendre moins austères, quelque observation qui touche à cette partie de l'âme où le sentiment fleurit. Voilà tout ce que j'ai fait, tout ce que je puis offrir aux lecteurs. J'épargnerai peut-être la peine d'un assez long travail à ceux qui pourraient, comme moi, chercher ces vérités, et à ceux qui ne le pourraient pas, le regret de les ignorer.

La période de temps à laquelle ces monuments appartiennent comprend les cinq premiers siècles. Vers la fin de cette époque, les incursions des barbares ont arrêté l'usage des inhumations dans les cimetières souterrains, situés hors des murs, dans la campagne romaine, si pleine alors de désolation et d'épouvante. Cette période se divise en deux parties, distinguées l'une de l'autre par un grand fait,

le triomphe du Christianisme sous Constantin. Mais il y a des indices pour discerner les sépultures antérieures. Quelques épitaphes, par exemple, portent expressément une date plus ancienne. De temps en temps des médailles constatent aussi l'époque : la partie inférieure du cimetière des saints *Saturnin et Thrason*, sur la voie *Salare*, en a fourni plusieurs qui sont du temps de Dioclétien. D'autres indications chronologiques, trouvées dans la partie supérieure de ce souterrain, remontent à l'époque de Claude le Gothique[1]. En général, les tombeaux près desquels est placée la *fiole de sang*, signe du martyre, appartiennent à l'âge des persécutions, c'est-à-dire à la période qui précède Constantin. Il n'y a eu à Rome que quelques martyrs sous le règne de Julien, qui s'attachait bien plus à opprimer les âmes qu'à tourmenter les corps, et qui affectait une tolérance menteuse.

Mais il y a une remarque importante à faire pour bien comprendre la portée de ces indices et de plusieurs autres que les antiquaires font valoir. Les chrétiens persécutés ne perdaient pas leur temps à creuser des grottes sépulcrales, dont ils n'auraient pas eu besoin. Ils ne se livraient à ces longs et pénibles travaux, ils n'agrandissaient les cimetières souterrains qu'au fur et à mesure que cela devenait nécessaire. Il en résulte que les sépultures, réunies dans telle ou telle partie d'un cimetière, sont à peu près contemporaines. Dans le IVe et le Ve siècle, quelques fidèles, il est vrai, jaloux d'être inhumés le

[1] Voir Marangoni, *de Cœmet. SS. Saturn. et Thras.*

plus près possible des martyrs, se sont fait construire des tombes parmi des sépulcres plus anciens ; mais ces tombes, intercalées après coup par une sorte d'intrusion, se laissent discerner. Elles offrent les caractères, non pas d'une simple addition, mais d'un dérangement dans l'ordre primitif des sépultures. Lors donc que des tombeaux nous font voir, par des signes certains, qu'ils sont antérieurs au IVe siècle, ces signes prouvent que les galeries sépulcrales, contiguës à ces monuments, doivent avoir à peu près la même antiquité.

Les peintures renferment aussi des indices chronologiques très-précieux. Les antiquaires chrétiens du XVIe et du XVIIe siècle ne possédaient aucun moyen certain de déterminer approximativement, d'après l'inspection de ces tableaux, la date de leur origine. Mais les progrès qui ont été faits dans l'histoire comparée des monuments de l'art ont suppléé à l'absence des documents écrits. En étudiant les produits de l'art païen, dont l'époque est constatée, on observe, à partir du IIe siècle, les signes d'une décadence progressive, qui est surtout très-sensible au IVe siècle. Leur style a fourni ainsi un chronomètre qu'on a appliqué aux monuments chrétiens. Ils ont dû en effet réfléchir l'état de l'art à l'époque où ils ont été exécutés. Il est possible toutefois que les peintres employés dans les catacombes aient été, en général, moins habiles que les artistes contemporains de Rome païenne. Le Christianisme naissant et persécuté n'avait pas la liberté de choisir à son gré les décorateurs de ses chapelles parmi l'élite des peintres de l'époque. Il fallait s'adresser

seulement à des chrétiens, et à des chrétiens parfaitement sûrs, incapables de trahir les secrets du culte. Plusieurs d'entre eux pouvaient avoir plus de bonne volonté que de talent : on se contentait de leur savoir-faire. On tenait plus à l'utilité des peintures religieuses qu'à leur beauté : les catacombes des proscrits n'avaient pas la prétention d'être des musées. Si donc les traces de la décadence ont pu être plus hâtives dans les œuvres des artistes chrétiens, ou plutôt des chrétiens artistes, cette circonstance, loin d'en rabaisser l'antiquité, la ferait au contraire remonter un peu plus haut. Il s'ensuivrait que les tableaux chrétiens où l'on remarque le style qui est reconnu pour être celui du IIIe siècle, par exemple, devraient être classés sous une date antérieure. Plus ces tableaux sont anciens, plus ils ont de prix sous le rapport théologique ; ce sont des témoins de la foi chrétienne plus rapprochés de sa source. L'histoire de l'art a bien mérité de la religion en fournissant ce chronomètre artistique. Nous voyons ici un exemple des services que la théologie peut recevoir des branches du savoir humain qui semblent lui être le plus étrangères. Grâce aux progrès de la science, les cavernes sacrées ont aussi, comme les flancs souterrains du globe, leurs monuments fossiles qui rendent témoignage, par leur date même, aux enseignements de la foi.

Quoique ces monuments, les tableaux comme les épitaphes, fournissent des documents dogmatiques, il serait néanmoins déraisonnable de s'attendre à y retrouver tous les dogmes. La plupart des épitaphes ne contenaient que des noms, des dates, et,

de temps en temps, quelques autres détails : il n'y en a qu'un petit nombre qui aient un caractère dogmatique. Celles-ci exprimaient surtout, ainsi que les images sépulcrales, ces vérités consolatrices qui ont une relation immédiate avec les choses de la mort, avec la vie future, avec ce qui forme la liaison des deux mondes. Les tableaux tracés sur les murs des oratoires et des chapelles se rapportaient à quelques dogmes qui correspondaient directement à l'édification du peuple chrétien, à ses besoins spirituels. Ils renfermaient aussi quelquefois une protestation au moins implicite contre certaines erreurs contemporaines. Mais les doctrines, dont aucune de ces raisons ne provoquait l'expression monumentale, restaient naturellement à l'écart. Il suit de là que, lorsqu'on ne rencontre pas dans les pages de ce vieux livre en pierres l'énonciation expresse ou symbolique d'une vérité religieuse, on n'a pas le droit d'en rien conclure contre la croyance à cette vérité. Les catacombes ne renferment qu'un certain nombre de feuillets des grandes archives de l'Église primitive : elles n'avaient et ne pouvaient avoir la prétention d'être une encyclopédie figurée de tous les articles de la foi chrétienne.

Il est une autre observation très-nécessaire pour mesurer la portée dogmatique de ces monuments. On a dit que l'architecture opère à la fois par le plein et par le vide. Il faut saisir la raison de l'un et de l'autre pour bien comprendre le système d'un bel édifice. C'est là une image de ce que nous devons faire en ce moment. Il y a certaines choses que les monuments des catacombes devaient énoncer :

voilà le plein ; il y en a d'autres qu'ils devaient taire ou ne révéler qu'à travers un voile, il y a lacune, au moins, quant à leur expression formelle : voilà le vide. La clef de l'interprétation de ces monuments se trouve dans cette double loi de manifestation et de secret qui présidait à l'économie des travaux primitifs de l'art chrétien.

Chacun sait que l'Église avait établi la *discipline du secret*[1]. La connaissance des mystères les plus importants du Christianisme n'était communiquée qu'après une épreuve plus ou moins prolongée, qui servait de préparation au baptême ; on ne donnait aux diverses classes des postulants ou de catéchumènes qu'une instruction graduelle. Lorsqu'ils avaient reçu, avec le baptême, la connaissance des principaux dogmes, qui leur avait été transmise de vive voix, la loi de prudence, comme nous le verrons, ne cessait pas de les entourer. Elle se prolongeait dans les précautions relatives à tout ce qui aurait pu manifester les mystères que l'enseignement oral leur avait communiqués.

Les épitaphes, les peintures monumentales devaient respecter cette réserve, quel qu'ait été le régime établi dans les catacombes par les assemblées

[1] L'existence de cette discipline est un fait si généralement admis, que je crois inutile d'en alléguer ici les preuves. Si quelques lecteurs, peu familiarisés avec les études théologiques, désiraient connaître, au moins en partie, les témoignages qui le constatent, sans être obligés de les chercher dans des ouvrages où la science a des formes sévères, je les engagerais à lire seulement les pages que l'illustre Thomas Moore a consacrées à ce sujet dans ses *Voyages d'un jeune Irlandais à la recherche d'une Religion*, ch. XII et suiv.

des chrétiens. Il y a deux opinions sur ce régime : nous raisonnerons dans l'une et dans l'autre.

La discipline du secret prescrivait une grande prudence aux monuments eux-mêmes, si l'Église tenait à observer ponctuellement, dans les souterrains sacrés, les règles générales établies par les catéchumènes. Il est vrai que ceux de la première classe, qu'on appelait *externes*, n'avaient pas la permission d'entrer dans les églises ; mais cette exclusion ne pesait pas sur les autres classes. La seconde, celle des *auditeurs*, pouvait y rester avec l'assemblée des fidèles, pour entendre la lecture de quelques parties de l'Écriture sainte, et quelques instructions ; après quoi ils se retiraient. Le privilége d'y rester plus longtemps, de s'y unir aux prières communes, sauf certaines restrictions, était accordé à la classe des *prosternés*. Lorsque le moment où ils devaient eux-mêmes sortir était arrivés, la classe des *élus*, des *compétents*, continuait, pendant quelque temps encore, de prier dans l'intérieur de l'église ; mais elle ne devait pas assister à la partie la plus sacrée des mystères. Si les églises des catacombes étaient trop petites pour se prêter habituellement à des réunions simultanées de fidèles et de catéchumènes, cet obstacle matériel, qui s'opposait de fait à l'entière exécution de la règle, ne détruisait pas la règle elle-même, qui autorisait ces classes de catéchumènes à entrer dans les églises. Il pouvait donc leur être permis de s'y réunir pour y recevoir les instructions qui leur étaient propres dans les moments où elle n'était pas occupée par les fidèles. A plus forte raison ces réunions pouvaient avoir

lieu dans de simples chapelles sépulcrales, ornées d'épitaphes et de peintures, comme les églises dans lesquelles ils avaient droit de pénétrer. Si donc les images et les inscriptions avaient énoncé, d'une manière très-explicite, les dogmes qui ne devaient pas être communiqués aux catéchumènes, elles eussent violé la loi du secret en traçant ces vérités sur les murs mêmes des lieux où ils avaient le droit d'être admis.

Toutefois il est très-possible que le droit, qui leur était conféré par les règles générales de la discipline, n'ait pas été habituellement en usage dans le régime intérieur des catacombes. Les églises, les chapelles ont pu, à raison de leurs petites dimensions, être réservées exclusivement pour les assemblées des fidèles. On a dû alors assigner aux catéchumènes des lieux particuliers pour leurs réunions dans d'autres parties de ces souterrains. Quelque probabilité que puisse avoir cette opinion, il ne faut pas en conclure que les tableaux et les épitaphes ont dû s'affranchir pour cette raison de la réserve recommandée par la loi du secret. Je n'insisterai pas ici sur certaines circonstances qui ont pu, à quelque degré, motiver cette prudence monumentale. Comme les catéchumènes étaient admis dans les catacombes, il pouvait arriver, malgré l'ordre établi, qu'ils pénétrassent de temps en temps dans des corridors, dans des chambres sépulcrales où les inscriptions et les peintures leur eussent révélé prématurément certains dogmes, si ces dogmes eussent été clairement consignés. En second lieu, on avait à craindre que les païens ne fissent irruption dans les souter-

rains sacrés : cela est arrivé plus d'une fois. Mais, quoi qu'il en soit de ces motifs accidentels de prudence, il suffit de remarquer l'esprit général des règles suivies alors en matière de liturgie, pour être convaincu qu'il prescrivait impérieusement une grande discrétion aux monuments de la piété chrétienne. La liturgie, ou du moins sa partie la plus essentielle, était si secrète qu'on s'abstenait de la consigner dans des écrits revêtus pourtant du caractère le plus confidentiel. Une *lettre* du pape Innocent Ier nous en fournit la preuve la plus décisive. Décentius, évêque d'Eugubium, avait consulté ce pape sur le rit de plusieurs sacrements. Dans sa réponse, le Pontife lui fait observer qu'au lieu de demander des explications par écrit sur les *choses secrètes*, il aurait dû se contenter d'avoir remarqué, pendant son séjour à Rome, ce qui se passait dans la célébration des mystères, à laquelle il avait plusieurs fois assisté[1]. Cependant le Pape consent à répondre sur quelques points du rituel : mais il s'impose la plus grande réserve. « Vous assurez, « lui dit-il, que quelques-uns de vos prêtres veu- « lent se donner la paix et la faire donner aux peu- « ples avant la consécration des mystères, tandis « qu'il ne faut la donner qu'après *toutes les choses*

[1] Sæpe dilectionem tuam ad urbem venisse, ac nobiscum in ecclesia convenisse non dubium est, et quem morem vel in consecrandis mysteriis, vel in cæteris agendis *arcanis* teneat, cognovisse. Quod sufficere arbitrarer ad informationem ecclesiæ tuæ, vel reformationem, si prædecessores tui minus aliquid aut aliter tenuerint. N. 3.

« *que je ne puis décrire ici*[1]. » Il répond à quelques questions de Décentius sur le pain azyme, sur le sacrement de pénitence et sur celui d'extrême-onction, puis il ajoute : « *Quant aux autres choses qu'il n'est* « *pas permis d'écrire*, vous nous interrogerez lorsque « vous viendrez ici, et nous pourrons vous répon- « dre[2]. » Le pontife se renferme dans ces limites, « de peur, dit-il, que je ne semble moins répondre « à une consultation que trahir le secret[3]. »

Tel était donc l'ordre encore suivi au ve siècle, à une époque où la publicité aurait eu certainement beaucoup moins d'inconvénients, puisque la société tout entière était à la veille de professer le Christianisme. Or, pourquoi ce secret de la liturgie, si ce n'est parce qu'elle contenait l'expression propre des dogmes? Comment donc l'Église aurait-elle pu se résoudre à afficher, dans le temps des persécutions, sur les murs de ses chapelles, une déclaration permanente de ces choses qu'elle refusait de confier à des lettres adressées, après le triomphe du Christianisme, non pas à de simples chrétiens, mais à des évêques, lettres que ceux-ci auraient pu, au besoin, détruire par précaution, ou qu'ils auraient du moins

1 Pacem igitur asseris ante confecta mysteria quosdam populis impertiri, vel sibi inter se sacerdotes tradere, cum post omnia, *quæ aperire non debeo*, pax sit necessario indicenda. N. 4.

2 Reliqua vero, quæ scribi *fas non erat*, cum adfueris, interrogati poterimus edicere. N. 12.

3 Verba vero dicere non possum ne *magis prodere videar*, quam ad consultationem respondere. (*Epist.* XXV, *Resp.* ad Decentium episc. Eugubinum, dans la *Patrologie* de Migne, t. XX, p. 551.)

déposées dans leurs archives secrètes? La prudence, poussée jusqu'à redouter l'indiscrétion de l'écriture, était évidemment fondée sur ce principe, qu'il ne fallait pas laisser subsister des traces matérielles de la liturgie, assez significatives pour en révéler la partie mystérieuse.

D'autre part les monuments sacrés ne devaient pas s'abstenir entièrement de toute expression de quelques vérités religieuses. L'Église a-t-elle jamais pu construire des sépulcres et des oratoires, sans que le sentiment chrétien ait éprouvé le besoin de les marquer du sceau de la foi? L'utilité du langage qui parle aux yeux, et qui laisse dans l'âme une si vive empreinte, s'est fait sentir dans tous les temps. Le Christianisme ne se compose pas seulement de sentiments qu'il excite dans le cœur, il renferme aussi les vérités qu'il dépose dans l'esprit pour qu'elles y soient le principe des sentiments. Les uns et les autres cherchent à s'exprimer, autant qu'il est possible, par tous les moyens de manifestation que Dieu a mis à la disposition de l'homme. L'Église primitive l'entendait ainsi, et nous verrons, en effet, par des exemples incontestables, qu'elle a fait servir les arts chrétiens à l'expression de la foi comme au développement de la piété.

Cette loi de manifestation tempérait la loi du secret. Il y avait deux besoins qui se limitaient réciproquement et qu'il fallait harmoniser. Leur conciliation devait conduire à l'adoption de signes symboliques que la peinture surtout était propre à fournir. Le *symbolisme* est une expression voilée. Les tableaux investis de ce caractère correspondaient, comme

expression, au besoin de retracer les vérités religieuses, et, comme voile, à la nécessité de ne pas les divulguer indiscrètement. Le symbolisme était donc une chose obligée. Nous pourrions affirmer qu'il a dû exister, lors même que son existence ne serait pas constatée de fait. Mais, outre les signes et les images évidemment emblématiques que nous offrent les épitaphes, l'antiquité chrétienne nous a légué un monument dans lequel le symbolisme n'est pas seulement empreint, mais écrit textuellement, puisque l'inscription indique que l'objet représenté est la figure d'une autre chose [1]. Il y avait un moyen bien simple à la fois et bien pieux de constituer ce genre de tableaux. Ce moyen était d'autant plus convenable qu'il n'obligeait pas à aller chercher les emblèmes des dogmes chrétiens en dehors des faits mêmes du Christianisme. C'était d'attacher un sens dogmatique à certains miracles matériels, consignés dans la Bible, qui se prêtaient particulièrement à cette signification. La guérison de l'aveugle-né, par exemple, pouvait offrir une figure de la régénération baptismale, par laquelle l'homme passait des ténèbres à la lumière. Le moyen divin institué pour la rémission des péchés commis après le baptême avait un type dans la guérison du paralytique. La manne, nourriture du peuple de Dieu dans le désert, le miracle de la multiplication des pains, fournissaient un emblème de l'Eucharistie. Ces analogies étaient si frappantes, aux yeux de ceux qui étaient initiés aux

[1] Voir, plus bas, la page où il est question d'un verre orbiculaire représentant *Moïse* avec l'inscription *Petrus*.

dogmes chrétiens, qu'il eût été impossible de créer, par un effort d'imagination, un symbolisme plus satisfaisant que celui qu'on trouvait, pour ainsi dire, tout préparé, tout fait, dans la Bible même. D'un autre côté, ces tableaux ne trahissaient pas les secrets de l'initiation et de la liturgie. S'ils avaient un sens dogmatique pour les fidèles complétement instruits, ils n'offraient par eux-mêmes que des traits historiques, des faits miraculeux dont la publicité n'avait aucun inconvénient : les chrétiens les alléguaient dans leurs discussions avec les païens eux-mêmes.

Ce système de peintures, qui retraçaient les dogmes aux initiés, qui les couvraient pour tout autre d'un voile pieux, était donc appelé par les deux besoins que l'Église voulait satisfaire, par le double régime de prudence et d'édification qu'elle s'était prescrit. Elles en étaient la production naturelle. Lors donc qu'en parcourant les monuments des catacombes, nous voyons que certains miracles y sont très-fréquemment représentés, de préférence à beaucoup d'autres faits du même ordre, qui auraient introduit dans cette galerie de peintures une variété intéressante, on est fondé à croire que ces tableaux appartiennent au genre dont nous parlons. Cette répétition uniforme a prévalu sur les avantages de la variété, parce que ces sujets, tout historiques qu'ils sont, rentraient dans ce *symbolisme*, destiné à concilier la manifestation avec le secret.

Nous ne sommes guère familiarisés de nos jours avec ce genre de tableaux. Ce serait se méprendre étrangement que de vouloir les comprendre en leur appliquant les idées avec lesquelles on examine la

peinture moderne. Celle-ci travaille dans des conditions, et avec des pensées très-différentes de celles qui réglaient les productions de l'art chrétien, lorsque la discipline du secret était établie dans l'Église, et lorsque les artistes étaient profondément imbus des enseignements de la foi. La peinture des derniers siècles est, dans sa plus grande partie, l'antipode du genre symbolique. Rien ne fait préjuger en général, rien n'annonce assurément que la plupart des artistes aient voulu surajouter dans leurs œuvres une signification secrète au sens qui résultait nécessairement des faits retracés par leur pinceau. Nous aurions beau observer dans les sujets de leurs tableaux une corrélation avec des vérités dogmatiques, dont ils ne sont pas l'expression directe, nous n'aurions pas droit d'en conclure que la pensée de cette corrélation a présidé à ces travaux. Il n'en est pas de même des monuments fournis par les catacombes. Nous savons, nous sommes autorisés à penser, d'après les plus fortes preuves, que beaucoup d'entre eux renferment une signification dogmatique. Elle doit s'y trouver, il s'agit seulement de la découvrir.

Si vous remarquez que certains sujets habituellement reproduits correspondent, par une analogie à la fois intime et saillante, à certaines croyances, dont la discipline du secret n'aurait pas permis l'expression directe ; s'ils paraissent s'y adapter de telle sorte, que les faits matériels, représentés dans ces tableaux, offrent naturellement un emblème de ces mystères ; si en admettant qu'ils ont été conçus dans ce point de vue, leur signification secrète s'explique

d'elle-même; si elle disparaît au contraire, ou devient beaucoup moins plausible lorsqu'on écarte cette idée, il y a grande raison d'affirmer qu'ils ont été effectivement l'expression figurée de ces dogmes. Vous pouvez les considérer comme des feuillets sur lesquels ces croyances ont été écrites avec des caractères mystérieux, dont vous avez saisi la véritable traduction.

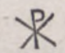
Nous ne répéterons pas ces observations générales, lorsque nous rencontrerons successivement quelque tableau appartenant à cette catégorie. Mais le lecteur est prié de ne pas les oublier. Les conséquences que nous en tirerons, dans chaque cas particulier, lui paraîtraient peut-être des suppositions arbitraires, s'il avait perdu de vue les principes dont elles sont une dérivation.

Nous prions aussi le lecteur de se souvenir d'une autre observation. Les monuments dont nous aurons occasion de parler concourent, à des degrés différents, au but que nous nous proposons. La signification de beaucoup d'entre eux est visible par elle-même. Il en est d'autres qui demandent quelques éclaircissements au moyen desquels leur interprétation devient certaine, d'autres aussi dont l'explication reste dans les limites de la simple vraisemblance. Nous ne méconnaissons point ces différences, nous en tiendrons compte lorsqu'il s'agira de formuler le résultat général de ces éléments divers. On verra que ce qu'il peut y avoir d'incertain dans quelques détails n'infirme point la conclusion qui résulte de l'ensemble.

I. — UNITÉ DE DIEU

La foi à l'unité de la nature divine se trouve exprimée dans les épitaphes des catacombes sous une forme très-simple. Le nom de Dieu est invariablement écrit au singulier et d'une manière absolue. Cela suffisait pour marquer un autre ordre de croyances que celles qui percent dans les épitaphes païennes, où ce mot est généralement écrit soit au pluriel, soit avec une adjonction qui lui donne un caractère relatif. Toutefois le dogme chrétien est de temps en temps articulé dans ses propres termes. J'aime à lire sur une tombe des anciens jours les premiers mots du symbole que nous chantons sous les voûtes de nos majestueuses cathédrales, et que les sauvages convertis redisent dans leurs églises de planches :

Il a cru en un seul Dieu [1].



Le style lapidaire avait emprunté une autre formule du même dogme à ce passage de l'Apocalyse : « *Je suis l'alpha et l'oméga*, le principe et la

[1] CASSVS . VITALIO QVI VIXIT
ANN. L. VIII MENSIBVS XI
DIES . X . BENME . FIL . FECERVNT
IN PACI QVI . IN VNV DEV
CREDEDIT IN PACE.



(*E cœmet. Callist.*)

fin, dit le Seigneur Dieu[1]. » La théologie et la poésie chrétienne ont commenté de bonne heure cette définition de la Divinité. » De même que l'*alpha* « se déroule jusqu'à l'*oméga*, et que l'oméga se replie « vers l'alpha de même il y a en Dieu, disait Tertul- « lien, le cours du commencement vers la fin, et le « retour de la fin vers le commencement. C'est pour « cela que Dieu s'est revêtu de la première et de la « dernière lettre de l'alphabet, figures du commen- « cement et de la fin, qui se rencontrent en lui[2]. »

Prudence dit aussi, dans son hymne *pour tous les jours et toutes les heures* : « L'alpha et l'oméga, voilà « son surnom, parce qu'il est la source et la con- « clusion de tout ce qui est, a été et sera[3]. »

Cette formule convenait très-bien pour les épitaphes, à raison de sa brièveté et de son tour hiéroglyphique. Aussi l'A et l'Ω y sont très-fréquemment reproduits pour exprimer la notion du Créateur, que les systèmes des philosophes et les mythes du polythéisme avaient altérée et obscurcie.

Le caractère des lieux qui ont été l'asile primitif

[1] Ego sum α et ω, principium et finis, dicit Dominus Deus. (*Apoc.* I, 8.)

[2] Summam et ultimam (litteram) sibi induit Dominus, initii et finis concurrentium in se figuras, ut quemadmodum alpha ad omega usque volvitur, et rursus omega ad alpha replicatur, ita ostenderet in se esse et initii decursum ad finem, et finis recursum ad initium. (*De Monogamia*, c. V.)

[3] α et ω cognominatus ;
Ipse fons et clausula
Omnium quæ sunt, fuerunt
Quæque post futura sunt.
(Prudent., *Hym.* IX, *omni hora atque die.*)

de ce vénérable symbole lui communique un intérêt accessoire, mais très-sensible. Les premiers monuments sur lesquels ait reparu la doctrine du commencement des choses sont des tombeaux, monuments de ce qui finit. C'est dans les profondeurs d'un cimetière souterrain que vous recueillez, après la longue nuit du Paganisme, les reflets renaissants et purs de l'antique aurore de la création. C'est là que cent mille martyrs de Dieu ont tracé ce nom, que vous iriez lire parmi les débris d'Athènes, si Socrate mourant nous l'avait laissé écrit de sa main sur une pierre de sa prison. Je l'ai déjà dit ailleurs : quiconque ne sait pas sentir le contraste qui existe, dans les catacombes, entre leurs ténèbres physiques et leurs clartés spirituelles, entre l'aspect lugubre de ce réduit et la splendeur morale de ce sanctuaire, ignore une des impressions les plus solennelles que puisse produire l'apparition de Dieu dans les monuments des hommes. Je conçois que l'on ait dit :

Et ni l'astre des nuits, ni les célestes sphères,
Lettres de feu,
Ne m'avaient mieux fait lire en profonds caractères
Le nom de Dieu.

II. — CRÉATION.

La doctrine chrétienne sur la création se réfléchit sous un point de vue spécial dans certains tableaux dont le sujet était en opposition avec les systèmes hétérodoxes. Plusieurs sectes du IIe et du IIIe siècles avaient admis que la matière était ou mauvaise en elle-même ou la production d'un être mauvais.

Cette réprobation retombait particulièrement sur le corps, l'enveloppe charnelle qui avait emprisonné l'âme de l'homme primitif.

Contrairement à cette erreur, les artistes des catacombes ont représenté nos premiers parents dans l'état d'innocence. On ne se serait pas permis de figurer sur les monuments religieux l'œuvre du Principe du mal, sans y joindre quelque indice improbateur : ces tableaux étaient dès lors, par le simple fait de leur apparition parmi les peintures sacrées, une protestation contre la doctrine qui calomniait la création de la matière. Ils avaient aussi un autre à-propos dogmatique. On sait que Tatien, le représentant le plus remarquable de la secte des *Encratites*, avait soutenu qu'Adam est damné. Cette idée, contraire à un passage du livre de la *Sagesse*[1], était repoussée par le sentiment commun des docteurs orthodoxes. L'Adam céleste, ou le Christ, avait sauvé l'Adam terrestre : la rédemption avait lavé la faute de celui qui l'avait provoquée. Saint Épiphane nous indique en outre une raison particulière de la vénération que l'on avait pour Adam. Comme il n'avait été ni assujetti aux prescriptions de la loi judaïque, ni adorateur des idoles, il était considéré comme le type primitif du Christianisme.

Ces peintures sont les plus anciens travaux où l'art ait proclamé à sa manière que tous les peuples ne forment qu'une même famille. Ce sont les premiers tableaux qui aient représenté les premiers hommes. Le genre humain, renaissant à l'unité, se

[1] Eduxit illum a delicto suo. (*Sapient.*, x, 2.)

ressouvint de sa naissance et de son unité originaire. Le création et la rédemption se rapprochèrent dans les monuments comme elles étaient unies dans les conseils de Dieu. La foi au Christ, l'Adam nouveau, évoqua de son tombeau de quatre mille ans la vénérable image de l'ancien Adam : Ève reparut avec confiance à côté de la Vierge bénie, véritable Mère des vivants[1].

Tandis que ces peintures passaient sous nos yeux, le lieu où elles se montrent, la place qu'elles y occupent, me rappelaient un beau passage de Klopstock. C'est celui où nos premiers parents, reparaissant sur cette terre, sont conduits au pied de la croix, sur l'autel du Calvaire, pour y contempler la céleste victime. Quelque chose d'analogue a eu lieu pour leurs images : elles ont fait leur première apparition près de ces sépulcres de martyrs, formant des autels et des Calvaires mystiques sur lesquels un rit divin reproduisait l'éternel sacrifice[2].

III. — ÉTAT PRIMITIF DE L'HOMME. — SA CHUTE.

Passons maintenant aux peintures et aux sculptures antiques relatives à l'histoire des ancêtres du genre humain. Entre Ève et Adam s'élève l'*arbre fatal*. Sa forme et son espèce varient. Souvent il porte des fruits, souvent aussi il n'en a pas. Le ser-

[1] Lætare, pater Adam... curre Heva ad Mariam, curre, mater, ad filiam. (S. Bernard, *de Laudib. virg. Matr.*, homil. II, nº 3.)

[2] Recte sub altare justorum animæ requiescunt, quia super altare Domini corpus offertur. (S. Maximus Taurin. *Sermo* LXXVIII, *de Natal. Sanct.*)

pent tentateur est figuré dans plusieurs de ces tableaux. Ordinairement il tourne en spirale autour de l'arbre, qu'il embrasse dans ses replis tortueux, et sa tête regarde Eve. Dans un tableau d'une chambre sépulcrale du cimetière des *Saints-Marcellin et Pierre*, le serpent est à terre, le cou dressé.

Ces tableaux peuvent se diviser en deux classes. Les uns représentent nos premiers parents avant la chute. A cette classe appartiennent les monuments que nous avons indiqués tout à l'heure à propos de la doctrine de l'Église sur la création de l'homme. Adam et Ève n'y portent pas la ceinture de feuilles. Elle se rencontre pourtant dans quelques-unes de ces peintures, notamment dans un tableau du cimetière de *Calixte*, autrement dit *Catacombes de Saint-Sébastien*. Le péché n'est pas consommé. Ève s'apprête à recevoir la pomme que le serpent lui présente, et elle est encore libre de la refuser. En donnant à nos premiers parents l'attribut de la honte qui a suivi leur crime, l'artiste a voulu peut-être signifier que la faute était déjà moralement consommée par le consentement, quoiqu'elle ne le fût pas encore par l'acte matériel.

Un monument très-remarquable parmi ceux dont nous parlons ici est une espèce de médaillon antique en verre, trouvé dans les Catacombes. Le serpent entrelacé autour de l'arbre tient dans sa bouche, emblème de la parole séductrice, un fruit qu'il offre à Ève. Celle-ci étend une main pour le recevoir, et de l'autre main elle présente un fruit de même genre à Adam. Mais comme le chef du genre humain n'a pas encore succombé, ils ne rougissent

pas de leur nudité. Cette représentation simultanée de la tentation d'Ève par le démon et de la tentation d'Adam par Ève déjà coupable, n'est pas exactement conforme au texte de la *Genèse*, suivant lequel Adam ne fut pas témoin de la séduction d'Ève et de sa faute. L'artiste a négligé l'ordre successif des actes dont se compose l'histoire du péché originel, pour figurer par un seul tableau le fait complet de la chute. Il s'est plus préoccupé de l'unité dogmatique du sujet que de la diversité historique. Cette combinaison qu'on remarque dans plusieurs anciens monuments relatifs au péché originel s'explique aisément. Les premiers artistes chrétiens représentaient souvent un certain nombre des faits du Vieux et du Nouveau Testament sur les murs d'une même chambre sépulcrale, sur les parois d'un même sarcophage. L'espace était petit, proportionnellement à la multiplicité des sujets qu'ils voulaient y figurer. Ils resserraient alors dans un même compartiment tout ce qui concernait la chute de l'homme, afin d'avoir plus de place pour les autres faits. Remarquons en passant que ces vénérables peintures des premiers siècles ont fourni d'avance une excuse à plusieurs monuments religieux du moyen âge et des temps modernes, qui s'écartent en quelque chose du texte sacré. Une critique rigoriste leur a reproché cette déviation, et ils mériteraient effectivement un blâme sévère, s'ils avaient eu la prétention de reproduire les faits avec tous leurs détails et dans leur ordre de succession. Tel n'était point le but des artistes qui nous ont laissé ces œuvres souvent empreintes d'un esprit profondément pieux. Il n'y

avait pas chez eux mépris de la réalité historique, mais effort pour figurer, avec des éléments de cette vérité, la liaison intime des faits successifs et l'unité des faits divers. Ne soyons pas plus sévères à cet égard que ne l'étaient les premiers chrétiens, lorsqu'ils s'agenouillaient dans les chambres sépulcrales des Catacombes ornées de tableaux dans lesquels cette hardiesse artistique a commencé de se produire. Les tombeaux des martyrs lui ont obtenu pour l'avenir une indulgence perpétuelle.

Revenons à l'antique médaillon de verre qui nous a suggéré ces observations. Il semble offrir une particularité bizarre. La première femme, représentée au moment où elle va consommer le péché, porte une parure brillante : elle a un collier et des bracelets. Cette singularité doit avoir une intention : l'artiste a voulu sans doute signifier par là qu'en se fiant à cette promesse du tentateur : *Vous serez comme des dieux*, Ève avait espéré une beauté éblouissante, et que la vanité féminine avait eu une grande part dans l'entraînement du crime. Cet emblème renferme à la fois une leçon profonde dont la vérité s'est fait sentir dans tous les temps, et une pensée pleine d'indulgence qui rappelle ces mots de saint Ambroise : « Ève a péché moins par méchanceté « que par la mobilité de son âme [1]. »

Buonarotti fait une autre remarque qui ne doit pas être négligée : « Les fruits que l'artiste a placés « sur l'arbre fatal sont au nombre de sept, en comp-

[1] Illa quæ mobilitate magis animi quam pravitate peccaverat. (S. Ambr., *in Luc.*, lib. VI, nº 58.)

« tant pour un seul la pomme donnée par le serpent « à Ève, et ensuite par elle à Adam. Je crois qu'il « a voulu faire un emblème de sept vices que la « désobéissance de nos premiers parents a suscités « dans le cœur de l'homme[1]. » Un tableau du cimetière de *Calixte* semble confirmer cette observation. Il y a sept pommes sur l'arbre : celle qui est dans la bouche du serpent, laquelle est la matière propre du péché, puisqu'il la présente à Ève, peut être considérée comme étant le résumé de tous les genres de désordre figurés par les sept autres.

Les tableaux de la seconde classe sont ceux qui représentent nos premiers parents après leur prévarication. La ceinture de feuilles marque l'état de chute. On doit une attention spéciale aux monuments qui retracent l'instant où Dieu a demandé à nos premiers parents l'aveu de leur faute, où ils ont reçu de sa justice la punition et de sa miséricorde l'espérance. Sur un sarcophage trouvé dans les catacombes de *Saint-Sébastien*, Dieu, sous une forme humaine, pose la main sur l'épaule d'Adam en l'interrogeant. Celui-ci indique d'un geste sa femme, qui, à son tour, repousse par un geste l'accusation, pour la renvoyer au serpent dont le corps reste invisible, mais dont la tête apparaît au sommet de l'arbre et semble régner en souveraine sur l'empire

[1] Il medesimo artefice ha fatto nell' albero sette pomi, contando per uno quello dato dal serpente ad Eva, e poi da Eva ad Adamo, per significare, credo io, i sette vizi suscitati nell' uomo per la disobbedienza de' primi progenitori. (*Osserv. sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, trovati ne' cimiteri di Roma*, p. 12, tavola I.)

du mal. On peut remarquer la figure du personnage qui représente le juge suprême exigeant la première confession. Elle est empreinte d'une bonté, d'un intérêt charitable, type primitif des dispositions qui doivent animer ceux que Dieu a institués les confidents de toutes les misères de l'humanité.

D'autres sarcophages reproduisent le moment où Dieu prononce la sentence. D'une main il donne à Adam un faisceau d'épis, et de l'autre un agneau à Eve : l'animal mystérieux se dresse vers elle, et un de ses pieds de devant est placé dans la main du Seigneur. Quelquefois Dieu n'est pas représenté, mais seulement les deux emblèmes, les épis et l'agneau, comme on le voit dans le sarcophage de Junius Bassus : ce qui dénote que la sentence a déjà été portée et que ses effets demeurent. Le premier de ces emblèmes s'explique aisément. Dieu avait dit à l'homme qu'il se procurerait son pain à la sueur de son front, en labourant la terre[1]. Un faisceau d'épis était naturellement le symbole de cette loi de travail imposée au genre humain. L'analogie semble indiquer que l'agneau donné à Ève doit être aussi un emblème de la pénitence, et, en conséquence, plusieurs archéologues ont pensé qu'il signifie le travail propre à la femme destinée à filer l laine. Mais cette explication n'est-elle pas sujette à quelque difficulté? L'agneau figure, sur d'autres sarcophages du même temps, dans la représentation de l'offrande qu'Abel fait au Seigneur, et il y est le type des sacrifices agréables

[1] In laboribus comedes ex ea... In sudore vultus tui vesceris pane. (*Genes.*, III, 17 et 19.)

à Dieu : le bélier apparaît aussi dans le sacrifice d'Abraham comme emblème du sacrifice de la Rédemption. Est-il probable qu'on ait donné à l'animal mystique, dans les tableaux relatifs à la chute de l'homme, une signification détournée de celle qu'il a ordinairement ? Le texte même des livres saints suggère une autre interprétation. C'est à Ève qu'il a été dit qu'elle écraserait la tête du serpent, c'est à elle que la promesse du Rédempteur a été faite, et le Christ n'est-il pas, suivant l'expression même de l'Apocalypse, l'*Agneau* immolé dès l'*origine* du monde[1] ? Si l'on admet cette explication, les deux emblèmes dont il s'agit ne sont pas analogues entre eux, mais constrastants. Le second signifie la délivrance, comme le premier, le faisceau d'épis, exprime la punition.

Une autre idée se présente encore pour l'explication de ces intéressantes allégories. L'emblème du faisceau d'épis se fait remarquer dans la représentation du culte primitif. Abel, qui était pasteur de brebis[2], et qui choisissait ses offrandes parmi les premiers nés de son troupeau, apporte au Seigneur un agneau qu'il tient dans ses bras : Caïn, agriculteur, offre un faisceau d'épis et une grappe de raisins. Les mauvaises dispositions de Caïn firent rejeter son offrande, mais en elle-même elle

1 In libro vitæ Agni qui occisus est ab origine mundi. (*Apocal.*, XIII, 8.)

2 Fuit autem Abel pastor ovium et Caïn agricola. Factum est autem post multos dies ut offerret Caïn de fructibus terræ munera Domino. Abel quoque obtulit de primogenitis gregis sui et de adipibus eorum. (*Genes.*, IV, 2, 3, 4.)

était innocente et pure. Or, les premiers chrétiens savaient que les sacrifices primitifs avaient été des figures de l'oblation accomplie par celui qui est à la fois l'*Agneau* de Dieu et le *pain de vie*, et le *froment des élus*. Dans ce point de vue, le faisceau d'épis pourrait avoir, comme l'agneau, un sens mystique relatif au Christ, et l'on serait tenté de lui attribuer aussi cette signification dans les œuvres des anciens artistes chrétiens, qui se rapportent à l'histoire de la chute. Mais cette explication serait, je crois, bien moins naturelle que ne l'est celle qui le considère comme un emblème de travail et de pénitence, lorsqu'il figure auprès d'Adam coupable.

Quoi qu'il en soit, voilà trois interprétations de cette partie de l'ancien symbolisme chrétien, liée au dogme du péché originel. Suivant la première, le faisceau d'épis et l'agneau sont tous deux des symboles de la pénitence. Suivant la seconde, l'un est le symbole de la pénitence, l'autre est la figure de la Rédemption. Suivant la troisième, la Rédemption est figurée par l'un et par l'autre. De ces interprétations, la première peut paraître la plus vraie. La troisième est peut-être la plus ingénieuse. La seconde est la plus belle.

L'histoire de la chute forme le premier anneau d'une chaîne de faits dont l'autre extrémité aboutit à la *Rédemption*. Les sujets que la déchéance primitive fournit à l'art venaient donc se placer en quelque sorte d'eux-mêmes sous la main des artistes chrétiens, sans qu'ils eussent besoin, pour se déterminer à le reproduire, d'y être excités par quelque

motif spécial, par le désir de protester contre quelques erreurs contemporaines. Ce n'est pas, en effet, contre ce dogme que les grandes hérésies des trois premiers siècles avaient dirigé leurs attaques. Le *Gnosticisme*, source commune de la plupart de ces doctrines hétérodoxes, avait toujours renfermé, dans les plis et replis de ses systèmes, l'idée de la déchéance souvent exagérée. Pour la même raison, il n'y avait nul besoin pressant besoin de consigner ce dogme dans les inscriptions monumentales. Il n'est pas, d'ailleurs, un de ceux auxquels il soit naturel de faire allusion dans les épitaphes, lesquelles forment à peu près à elles seules la littérature lapidaire dont les trois premiers siècles de persécution nous aient légué l'héritage. Mais lorsque le Pélagianisme eut troublé l'Église, en attaquant le dogme de la Rédemption dans le dogme même de la déchéance, Rome chrétienne se donna des inscriptions qui rendaient un éclatant témoignage à cet article de foi. Nous les retrouverons dans une partie de cet écrit.

IV. — CARACTÈRE FIGURATIF DE L'ANCIENNE LOI.

Les monuments des Catacombes nous fournissent, sur les croyances des premiers siècles, d'autres lumières que nous devons maintenant recueillir. Entre les sujets de tableaux, pris dans l'histoire d'Adam et Ève, et les faits fournis par l'histoire évangélique, nous devons distinguer les peintures et les sculptures qui reproduisent divers traits de l'Ancien Testament. En retraçant des exemples de foi, de courage, de confiance en Dieu dans les épreuves, elles formaient

comme une exhortation morale, très-appropriée à la situation des chrétiens pendant les siècles de persécution. Mais elles avaient encore un autre but. Pourquoi Jonas est-il si souvent représenté sur les murs des chambres sépulcrales et au-dessus de la table même des autels? On ne voit qu'une seule raison qui ait pu motiver cette répétition si fréquente : c'est que le Sauveur avait dit lui-même que ce prophète avait été la figure du Christ mourant pour ressusciter [1]. Un texte de le première épître de saint Pierre avait indiqué une comparaison entre l'arche matérielle de Noé et l'arche spirituelle de l'Église [2], comparaison développée par plusieurs anciens Pères, notamment par saint Cyprien [3] et par saint Augustin [4]. On savait aussi par un passage de saint Paul [5], qui a été également commenté par les Pères, que le rocher, produisant des eaux sous la verge de Moïse, avait figuré le Christ, la *pierre spirituelle* d'où jaillissent les torrents de la grâce. Le miracle des trois enfants jetés dans la fournaise et bénissant Dieu, était le type de l'Église qui passait, en chantant des hymnes, à travers le feu des persécutions [6] : les lions de Babylone renais-

[1] S. Matth., XII, 40.

[2] Petri I *Epist.*, III, 20, 21.

[3] Cyprian. *Epistola* LXXIV.

[4] August. *De Catech. rud.*, c. XXVII.

[5] Pauli I *Epist. ad Corinth.*, X, 4.

[6] Temporibus itaque Apostolorum et martyrum illud implebatur, quod figuratum est quando rex memoratus (Nabuchodonosor) pios et justos cogebat adorare simulacrum et recusantes in flammam mittebat. (S. August., *Epistola* XLVIII, nº 9, alias 93.)

saient dans ceux du Colysée. Les tableaux, très-nombreux, qui représentaient ces différents sujets, avaient donc, outre leur utilité morale, un caractère dogmatique, en ce sens qu'ils signifiaient que l'ancienne loi avait été figurative de la loi évangélique. Dès l'origine de l'Église, les docteurs chrétiens ont insisté sur cette vérité. Les païens reprochaient au Christianisme d'être une *religion nouvelle* : il était important de prémunir contre cette attaque la foi des néophytes, et de figurer à leur imagination, à leurs sens même, la suite de faits prophétiques par laquelle la religion remonte à l'origine du monde. C'était en même temps un moyen de repousser la doctrine de plusieurs sectes du *Gnosticisme*, qui considéraient l'ancienne loi comme ayant été l'œuvre, non du vrai Dieu, mais d'un être imparfait ou mauvais. L'unité de la religion dans tous les temps fut écrite sur les murs des Catacombes.

V. — RÉVÉLATION ÉVANGÉLIQUE

L'Ancien Testament nous conduit à la révélation évangélique. Plusieurs des dogmes qui en font partie sont empreints dans les œuvres d'art et les inscriptions des premiers siècles parvenues jusqu'à nous. Mais il en est aussi plusieurs que les monuments n'auraient pu énoncer sans déroger aux règles suivies à cette époque.

On sait que la doctrine de la *Trinité* était considérée dès lors comme formant la partie la plus élevée du Christianisme. Si la religion peut être comparée à un temple matériel, ce mystère est le faîte de cet édifice sacré. Le voile du secret, qui s'étendait par-

ticulièrement sur lui, ne permettait pas aux épitaphes de le dévoiler. On peut toutefois demander pourquoi les chrétiens ne l'auraient pas représenté du moins par quelques signes symboliques, comme ils l'ont fait pour d'autres dogmes. Mais rappelons-nous que les monuments funèbres n'étaient point destinés à offrir une formule calculée des vérités religieuses. La plus grande partie des sépulcres sont dépourvus d'inscriptions. La plupart des épitaphes ne donnent que des noms et des dates, mais elles n'ont aucun caractère dogmatique. Celles qui présentent ce caractère ont été habituellement rédigées sous l'influence des sentiments que les tombes chéries remuent dans l'âme. Lorsque des parents, des amis, dictaient une inscription funèbre, quels étaient les dogmes qui devaient le plus naturellement s'offrir à leur pensée? Leur pieuse douleur choisissait le plus souvent les dogmes de l'espérance, la vie future, la résurrection, la communication qui existe entre les deux mondes, le nom du Sauveur surtout, qui nous a délivrés par sa mort, et dont la résurrection est le gage de la nôtre, en un mot, les croyances les plus propres à faire apparaître la mort du juste sous son vrai jour. Tel était le sujet ordinaire des inscriptions dogmatiques, soit littérales, soit transformées en emblèmes. C'est ce que nous voyons encore dans les monuments de nos cimetières modernes : ils parlent rarement du dogme de la Trinité, qui est plutôt la haute source de tous les mystères qu'il n'est l'expression directe des vérités consolatrices que la tombe désire et appelle.

Mais une raison particulière s'opposait à l'adop-

tion de signes symboliques pour figurer ce dogme. C'était la difficulté, ou, pour mieux dire, l'impossibilité de trouver pour ce mystère un emblème qui n'offrît pas une sorte de contradiction avec lui. La Trinité implique le nombre dans l'unité pure, dans l'Unité sans séparation et sans parties. Un emblème destiné à signifier cet article de foi doit donc exprimer le nombre : mais tout signe matériel ne peut l'exprimer qu'en représentant des choses séparées, ou des choses qui sont les parties d'un tout. Le signe symbolique qui pouvait paraître le plus admissible était le Triangle. On a retrouvé cette figure sur quelques pierres sépulcrales : mais les auteurs qui ont eu la meilleure volonté d'y voir une allusion au dogme de la Trinité sont obligés de convenir qu'on ne pourrait, sans une interprétation forcée, lui attribuer cette signification. Si quelques fidèles, qui l'ont fait graver sur des tombes, ont eu la pensée de lui donner ce caractère, par une sorte de fantaisie qui leur était propre, nous n'en pouvons rien savoir aujourd'hui. La rareté de cette figure prouve qu'un pareil symbole n'était pas adopté par la communauté chrétienne. Outre la répugnance qu'elle pouvait avoir à voiler le plus saint des mystères sous un signe connu alors comme emblème Pythagoricien, elle retrouvait dans le triangle le défaut commun à toutes les expressions symboliques de la Trinité. Il y aurait eu discordance entre le signe et la chose signifiée. Les trois personnes distinctes dans l'unité indivisible de la nature divine eussent été représentées par les parties divisibles d'une figure. Ce défaut a cessé d'avoir des inconvénients dangereux,

lorsque ce symbole a été en usage chez des peuples depuis longtemps imbus des vérités chrétiennes. Le mystère qu'il représente était trop nettement établi dans l'intelligence de tous les fidèles, pour qu'un emblème défectueux pût en altérer la notion. Mais il n'était pas de même dans les premiers siècles. La plus haute des vérités, entrant dans l'âme novice des païens convertis, y tombait, pour ainsi dire, dans le chaos de leurs vieilles imaginations, et s'y serait facilement embrouillée, si l'on n'avait écarté avec soin tout signe dogmatique qui pouvait produire quelque confusion d'idées.

Les peintures et les sculptures se renfermèrent, à cet égard, dans une prudente réserve. L'art chrétien naissant se bornait à retracer les faits qui avaient été une manifestation des choses divines et qui, à raison de leur visibilité même, rentraient dans le domaine des formes et des couleurs. Mais il ne songeait point encore à s'élever d'un vol hardi jusqu'à la hauteur où il a essayé plus tard de se placer, pour figurer le mystère ineffable, retiré, comme dans une nuit lumineuse, dans les profondeurs de l'être infini. La seconde personne de la Trinité, le Verbe, s'étant uni à notre nature, pouvait être représenté sous la forme humaine. L'Évangile lui-même indiquait aux artistes la Colombe comme figure du Saint-Esprit. Mais le Père, caché dans son invisible essence, ne s'est manifesté à l'œil de l'homme sous aucune forme spéciale et distinctive. On pouvait, il est vrai, avoir la pensée de le peindre sous les traits d'un majestueux Vieillard. Quoique les trois divines Personnes soient également éter-

nelles, ce type, qui réveille l'idée d'ancêtre, paraît être le meilleur moyen que l'allégorie puisse prêter à la peinture pour caractériser celui qui est l'origine de la Trinité, suivant un ordre, non de succession, mais de principe. C'est effectivement ce qu'on a fait plus tard, en s'attachant à cette expression, l'*Ancien des jours*, employée par le prophète Daniel[1]. Et encore la peinture a longtemps attendu avant de se lancer dans ce genre de symbolisme : il n'a pas eu cours avant le siècle de Charlemagne. Mais dans les trois ou quatre premiers siècles, l'art chrétien s'abstint habituellement de cet emblème. Cette règle a pu souffrir quelques exceptions, comme en souffrent toutes les règles, motivées par des circonstances particulières de lieu ou d'époque. On pourrait voir une de ces exceptions dans quelques-uns des sarcophages sur lesquels Dieu est figuré sous une forme humaine, au moment où il converse avec Adam et Ève après leur désobéissance. Mais il est au moins fort douteux qu'on ait voulu y figurer spécialement Dieu le Père. Plusieurs anciens docteurs de l'Église ont pensé que c'est le Verbe qui a parlé à nos premiers parents. Les sculptures dont il est question semblent s'adapter plutôt à cette idée, car Dieu y apparaît sous la forme d'un jeune homme, à moins qu'on ne dise que cette forme a été choisie pour marquer que l'éternité de Dieu ne vieillit pas. Le tableau le plus analogue à ceux qui ont été faits plus tard se rencontre sur un antique sarcophage du

[1] Aspiciebam... et Antiquus dierum sedit... Usque ad Antiquum dierum pervenit... Donec venit Antiquus dierum. (Daniel, VII, 9, 13 et 22.)

cimetière de *Sainte-Agnès*, représentant Caïn et Abel offrant à Dieu leurs sacrifices. Dieu, sous les traits d'un Vieillard, est assis sur un siége qui ressemble à un trône ou à une chaire pontificale. Ce siége est revêtu d'une tenture et supporté par un socle, à côté duquel se trouve un marchepied : l'artiste a voulu signifier par ces accessoires la majesté du personnage principal. Sur un sarcophage des catacombes de *Lucine*, où le même trait de l'histoire est sculpté, Dieu apparaît aussi en Vieillard. Si ces tableaux représentent Dieu le Père, ces exceptions, peu nombreuses et appelées en quelque sorte par les faits mêmes que l'artiste avait choisis pour sujet de son œuvre, ne détruisent pas la règle générale. Les monuments de cette époque prouvent que ce genre de tableaux n'était pas en usage. La réserve observée à cet égard était commandée par les besoins spirituels des nouveaux convertis, surtout dans la classe populaire. Les païens étaient accoutumés à concevoir la nature divine sous une forme humaine : l'imagination malade de ces hommes plongés dans la vie des sens offusquait dans leur esprit les pures idées de la raison. Pour guérir ces habitudes morbides de l'intelligence, on devait éviter avec soin tout ce qui pouvait, à quelque degré, en provoquer de nouveau la fermentation. Les peintures et les sculptures qui représentaient le Fils de Dieu sous les traits de l'humanité ne pouvaient avoir cet inconvénient : ils savaient tous que la nature humaine, à laquelle il s'est uni, ne fait point partie de sa nature divine. Mais figurer à leurs yeux le Père invisible sous une forme humaine qu'il n'a-

vait point prise, associer à sa notion cette image dans les peintures qui devaient être une leçon pour eux, c'eût été les exposer à suivre l'ancienne pente de leur imagination, à confondre, instinctivement du moins, cette forme avec l'essence divine elle-même, à retenir dans leur foi au Dieu des chrétiens quelque chose de l'idée qu'ils s'étaient faite de Jupiter. Or, dès que l'art devait s'abstenir de figurer Dieu le Père, il renonçait au même degré à représenter le dogme de la Trinité. Il n'y a donc pas lieu à recueillir l'expression formelle de ce dogme dans les monuments artistiques de cette époque.

On comprend mieux ce qui a dû se passer à cet égard pendant les trois premiers siècles, lorsqu'on voit ce qui a lieu quand le Christianisme, affranchi des persécutions païennes, a été troublé par l'Arianisme, la grande hérésie anti-trinitaire. Un concile général avait proclamé solennellement la foi : les chrétiens avaient un motif particulier de multiplier les manifestations du dogme pour protester contre l'erreur qui l'attaquait, et pourtant les épitaphes continuent, en général, de garder l'ancien silence. La discipline du secret pouvait être observée avec moins de rigueur, mais elle subsistait toujours, parce que le Paganisme était encore vivant, et que l'Église recevait chaque jour de nouvelles recrues de convertis. D'ailleurs, les habitudes contractées par une société tout entière se modifient sans secousses : elles ne sont jamais remplacées subitement par des usages contraires. Il a fallu du temps aux chrétiens pour s'accoutumer à écrire sur des monuments publics les vérités que les siècles précédents

avaient placées sous la sauvegarde du secret. Personne ne niera pourtant que dans les IVe et Ve siècles le dogme de la Trinité ne fût clairement défini. Si les inscriptions, les peintures s'abstiennent de l'exprimer à cette époque où cette réserve était commandée moins impérieusement, qu'on juge combien elle devait être fidèlement observée, lorsque les motifs qui la rendaient opportune ou nécessaire existaient dans toute leur force. Ce serait donc bien en vain que l'on chercherait un argument contre la foi à ce mystère dans le silence des monuments primitifs.

Il fournit plutôt une preuve qu'une objection. Supposez, en effet, que l'Église n'eût reconnu, sous les termes évangéliques de Père, de Fils, et de Saint-Esprit, que la puissance, la sagesse, l'amour infinis, que des attributs, en un mot, de la nature divine, il n'y aurait pas eu de raison pour en faire tant de mystère. Le plus simple catéchumène, un peu instruit, savait cela; il savait que Dieu est un, qu'il possède ces attributs, qu'il réunit toutes les perfections. C'était la première vérité qu'on devait enseigner à quiconque voulait sortir du Paganisme. Les chrétiens ne la cachaient pas : leurs martyrs la proclamaient devant les tribunaux des proconsuls. Supposez aussi que la foi de l'Église à la Trinité se fût bornée à voir dans la seconde personne une émanation divine inférieure à la première, dans l'Esprit-Saint une autre émanation inférieure à la seconde : il n'y aurait pas eu non plus un motif impérieux de tenir secrète une pareille doctrine. Des idées analogues avaient été mises en vogue dans le monde

romain par la philosophie orientale et par le Gnosticisme. Beaucoup de nouveaux chrétiens avaient entendu discourir sur ce fonds d'idées avant leur conversion. Ils n'auraient pas été médiocrement désenchantés, si, après s'être préparés, par les degrés de l'initiation des catéchumènes, à recevoir avec le baptême les plus hautes lumières du Christianisme, ils avaient vu que la doctrine qu'on avait enveloppée d'un secret si imposant consistait seulement en quelques idées qui couraient, sinon les rues, du moins les écoles des philosophes. Mais ce secret était fondé sur de bonnes raisons, si l'Église admettait que trois Personnes égales subsistent dans l'Unité de la nature divine. Les nouveaux chrétiens sortaient des rangs du paganisme vulgaire ou des sectes philosophiques. Aux païens, accoutumés à diviser la notion de la divinité, il était difficile de faire entendre que trois Personnes divines distinctes ne constituent pas trois Dieux. Aux philosophes qui raisonnaient sur l'unité de la nature divine, il était difficile de faire entendre que cette unité n'est pas détruite par la Trinité des personnes. La sagesse prescrivait de ne communiquer cette doctrine aux uns et aux autres qu'après les avoir graduellement préparés à la recevoir. La discipline du secret, empreinte sur les monuments, se conçoit alors. Elle dénote, par conséquent, que le dogme de la Trinité renfermait quelque chose d'imcompréhensible et d'abrupt, essentiellement différent de la simple notion des attributs divins, ainsi que de la doctrine philosophique de l'émanation.

Mais comme toute règle générale subit des excep-

tions, l'expression monumentale de ce dogme a pu quelquefois percer les voiles qui ont continué de l'envelopper pendant la période de temps où la discipline du secret a été observée après la fin des persécutions. Une inscription ancienne, extraite d'un cimetière souterrain, et déposée ensuite dans la basilique de Saint-Paul, commence ainsi :

Au nom de Dieu Père tout-puissant et de Notre-Seigneur
Jésus ☧ Fils et du saint Paraclet, Eusèbe.:.
a renouvelé tout le cimetière [1].

En outre, si nous ne trouvons pas un certain nombre de monuments primitifs, présentant chacun une formule intégrale de ce dogme, plusieurs d'entre eux nous en fournissent des indices partiels qui se complètent les uns par les autres. Nous verrons, dans l'article suivant, des épitaphes qui parlent de Dieu et du Christ : ce qui indique une personne divine qu'on doit nommer avant le Christ ; et comme d'autres épitaphes rendent témoignage à la divinité du Verbe incarné, ces inscriptions combinées se réfèrent à deux personnes divines. Quant au Saint-Esprit, dont la figure spéciale, fournie par l'Évangile, est la *colombe*, son emblème apparaît sur un fragment de marbre trouvé dans les catacombes des *Saints Marcellin et Pierre*. Il offre l'image exécutée au ciseau d'une chaire pontificale : à droite et à gau-

[1] NOMINE DEI PATRIS OMNIPOTENTIS ET DOMINI NOSTRI IESV ☧ SANCTI PARACLETI EVSEBIVS IN FA... OVAVIT CYMETERIV. TOTV. (*Inscript. ant. Basili. S. Pauli*, p. XVI, n. 220.)

che, sont suspendues des tentures : une colombe est placée au sommet du dos de cette chaire. Cet oiseau, comme on le sait, paraît très-souvent sur les pierres sépulcrales. Quand il porte à son bec et entre ses pattes la branche d'olivier, c'est un symbole emprunté au récit du déluge. Il est ou du moins il peut être seulement un emblème de la simplicité et de la douceur du défunt, lorsqu'il est tracé sans aucune marque distinctive : c'est aussi un emblème personnel, lorsque deux colombes figurent sur des tombes conjugales. Mais dans le fragment dont il est ici question, la colombe a une place caractéristique; elle est sculptée sur le haut de la chaire de la doctrine. Son cou se courbe, sa tête se penche de manière qu'elle toucherait presque celle du Pontife qui serait assis sur cette chaire. Enfin, pour bien marquer sa signification, sa tête est couronnée d'un diadème, attribut qui ne se rencontre point dans les images ordinaires de cet oiseau symbolique. Il est visible qu'il est ici la représentation de l'Esprit divin et inspirateur, assistant le Pontife dans ses fonctions sacrées.

Le Saint-Esprit est désigné d'une manière très-caractéristique dans une épitaphe que le R. P. Marchi a trouvée cette année même. Elle appartient à l'église souterraine de *Saint-Hermès* : il n'est pas improbable qu'elle soit du IIIe siècle.

Protus
dans le Saint
Esprit
de Dieu

ici
repose
Firmille
sa sœur
en mémoire
de lui (*a fait ce monument*) [1].

Cette inscription a une importance particulière, par la lumière qu'elle répand sur une question controversée. On trouve dans plusieurs épitaphes ces mots : *Avec l'Esprit-Saint, dans l'Esprit-Saint*. Beaucoup d'archéologues y ont vu une désignation de la troisième Personne divine ; d'autres ont prétendu qu'ils se rapportaient seulement à l'âme du défunt, qu'ils marquaient un état de sanctification. Dans une pareille controverse, c'est une chose précieuse qu'une épitaphe dans laquelle ces mots ont un sens clair et précis. On pouvait déjà conjecturer avec vraisemblance que le style lapidaire des Catacombes avait dû adopter cette formule pour caractériser l'*Esprit de Dieu*. Les chrétiens connaissaient cet oracle de saint Paul : « Ignorez-vous que vos membres

1 ΠΡΩΤΟC
ΕΝ ΑΓΙΩ
ΠΝΕΥΜΑ
ΤΙ ΘΕΟΥ
ΕΝΘΑΔΕ
ΚΕΙΤΑΙ
ΦΙΡΜΙΛΛΑ
ΑΔΕΛΦΗ
ΜΝΗΜΗ
CΧΑΡΙΝ.
(*Monumenti primit.*, distribuz, XIII, p. 198.)

« sont le temple de l'Esprit-Saint[1] ? » Si l'Apôtre n'avait appliqué cette qualification qu'aux âmes des justes, cette idée n'aurait pas un rapport aussi direct avec les choses de la tombe. Mais il a dit cela précisément en parlant du corps, de cette partie de nous-mêmes destinée au sépulcre. N'est-ce pas le plus beau titre de sa glorification future, le présage consolant de l'immortelle vie qui sera rendue à ces restes mortels ? Cette idée s'adaptait donc très-bien au caractère des inscriptions funèbres. Et, d'ailleurs, lorsqu'on voulait marquer dans une épitaphe que l'ami du défunt avait quitté ce monde dans l'amitié de Dieu, pouvait-on exprimer cette idée d'une manière plus heureuse qu'en disant que cette âme était unie à l'Esprit, auteur et consommateur de toute sanctification ? Ces raisons sont sans doute fort plausibles : elles permettent de présumer que la formule dont il s'agit a été employée en ce sens, quelquefois du moins. Mais cette présomption se change en certitude, grâce à l'épitaphe récemment découverte : ces mots, *dans le Saint-Esprit de Dieu*, excluent toute équivoque. Ce petit débris de l'église souterraine de *Saint-Hermès* occupe donc une place distinguée parmi les matériaux de l'érudition chrétienne. La vieille inscription a surgi par hasard, à l'occasion de quelques travaux entrepris pour consolider cette église qui menaçait ruine. Ces constructions matérielles ont concouru, d'une manière imprévue, à une sorte de construction scientifique par le point d'appui que cette épitaphe fournit à l'archéologie sacrée.

[1] An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti. (I *ad Corinth.*, VI, 19.)

Les observations qui précèdent prouvent que la discipline du secret a laissé échapper sur les monuments funèbres plusieurs indices de la foi à la Trinité. On sent que la sublime vérité s'y présente sous un voile. Quand le disque du soleil se couvre d'un nuage, il révèle sa présence par une zone de lumière qu'il imprime sur les bords de l'ombre même qui le cache.

VI. — INCARNATION.

Les premiers chrétiens ont adopté, pour exprimer ce dogme, des caractères symboliques qui n'avaient pas les inconvénients à peu près inséparables de ceux qu'on aurait pu imaginer comme figures du mystère de la sainte Trinité.

Une manière très-remarquable de signifier la nature divine du Christ consistait à combiner le monogramme de son nom avec des mots ou d'autres signes qui expriment la Divinité. Pour rendre l'intelligence de ceci facile à tous nos lecteurs, nous devons d'abord dire quelque chose du *Monogramme* lui-même. On sait qu'il se composait des deux premières lettres du mot grec ΧΡΙΣΤΟΣ, *Christ*, le Χ correspondant à notre *Ch*, et le Ρ ou R, unis ensemble de telle sorte qu'elles ne constituaient qu'un seul caractère. La forme la plus ordinaire de cet antique monogramme est celle-ci ☧. Mais sur un certain nombre de tombeaux, le ⋈ est placé horizontalement sous cette forme ☧. Il y a quelques autres variantes peu nombreuses dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Quelques auteurs avaient pensé que ce monogramme n'avait pas été adopté avant le règne de Constantin. L'inscription de ce signe sur l'étendard impérial, sur le Labarum où il devenait un monument du triomphe du Christianisme, a eu sans doute pour effet d'en rendre l'usage encore plus fréquent qu'il ne l'avait été jusqu'alors : mais l'erreur qui en attribue l'origine à la vision de Constantin a dû tomber devant les preuves les plus concluantes. Nous en indiquerons quelques-unes. Le monogramme est inscrit sur un certain nombre de tombeaux de martyrs, provenant de diverses catacombes, lesquels appartiennent généralement aux siècles antérieurs. Et pour citer quelques détails, on l'a trouvé sur la pierre sépulcrale du pape *Caïus*, découverte en 1622 dans les catacombes de *Saint-Sébastien* : ce pape a été martyrisé sous Dioclétien : trois médailles de cette époque ont été recueillies dans le sépulcre de ce pontife. Le même signe est fréquemment reproduit sur les sépulcres de martyrs du cimetière de *Saint-Thrason* près de la voie Salare, dont une partie appartient au temps de Dioclétien, et l'autre à une époque plus ancienne : des médailles et des inscriptions l'ont prouvé. En parcourant les catacombes dites de *Sainte-Agnès*, vous pouvez y remarquer plusieurs fois ce monogramme imprimé sur de la chaux, parmi des rangées de tombes antérieures au IVe siècle, comme l'indique le style des peintures encore subsistantes dans ce cimetière. La Vierge avec l'enfant Jésus, qu'on y admire encore, est classée par les connaisseurs parmi les œuvres d'art qui ne peuvent être

postérieures au commencement du IIIe siècle, et qui appartiennent probablement au IIe : le monogramme est tracé deux fois à ses côtés, à droite et à gauche. L'antiquité de ce monogramme et sa composition en caractères grecs ont fait penser à plusieurs savants que son origine remonte au commencement de la prédication évangélique en Asie. C'est à Antioche que les premiers fidèles ont pris le nom de *chrétiens*, et il est assez probable qu'ils ont adopté en même temps, ou peu de temps après, ce signe graphique dont l'usage s'est ensuite répandu au loin. Cela expliquerait, en effet, pourquoi à une époque rapprochée des temps apostoliques il apparaît en lettres grecques sur des tombeaux chrétiens de Rome, où il eût été plus naturel de le former avec des lettres latines.

Or, ce monogramme, qui n'exprimait par lui-même que le nom du Christ, concourait, par sa réunion avec d'autres signes, à énoncer la divinité du Verbe incarné. On le voit souvent accompagné de l'*alpha* et de l'*oméga*, emblème de Dieu, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Citons ici quelques exemples de cet hiéroglyphe chrétien. Une pierre sépulcrale des catacombes de Lucine nous offre cette inscription :

Place de Primus ☧ A ω [1]. (Ici une colombe portant un rameau.)

Le vase de sang, signe ordinaire du martyre, se trouvait près de cette tombe [2].

---

1 LOCVS PRIMI ☧ A ω

2 Arringhi, *Rom. subterran.*, lib. III, c. XXII, t. I, p. 595.

Nous retrouvons l'épitaphe suivante sur une autre pierre sépulcrale des catacombes de Sainte-Priscille, tombe à laquelle était jointe aussi la fiole de sang et une palme gravée sur le marbre :

Victorine a fait ce tombeau à Eraclius
son mari bien méritant. Il a été avec moi XI ans
VII jours. Il a vécu XXXXI ans. II mois.
a été déposé le III des ides de juillet avec Faustus
son ami, gardien des carènes
en paix [1]. (Ici une palme)

Faentia [2].

(avec la palme).

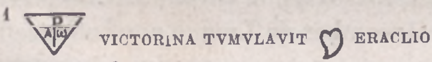
A Tiburtine, ma très-douce fille [3].

(avec la palme).

Les deux inscriptions qui précèdent ont la *palme*, dans laquelle on peut voir un des signes du martyre.

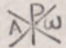
Le monogramme du Christ, combiné avec l'*alpha* et l'*oméga*, est aussi tracé sur un fond de tasse, tout

---

[1] 
VICTORINA TVMVLAVIT ERACLIO
MAPITO BM . FECIT MECVM AN . XI
D . VII . VIXIT . AN . XXXXI M . II HABET . DE
POSSONE III . ID . IVL . CUM FAVSTO
CARO SVO CVSTODI CARINARVM
IN PACE. (Ici une palme.)

[2] *E cœmet. S. Hippolyti.* Boldet., p. 346.

[3] TIBVRTINAE FILIAE DVLCISSIMAE.



(*E cœmeter. viæ Latinæ.* Bosio, *Rom. sotteran.*)

arrosé de sang, qui a été trouvé dans le sépulcre d'un martyr des catacombes de Saint-Sébastien[1].

Les exemples que nous venons de rapporter suffisent pour établir que cet emblème était déjà en usage avant le IVe siècle ; mais après les attaques de l'Arianisme contre la divinité du Christ, les fidèles on tenu à le graver plus fréquemment sur leurs sépulcres, parce qu'il exprimait précisément le dogme même que cette hérésie niait.

Nous trouvons sur une tombe du cimetière de Saint-Hippolyte une particularité remarquable qui se produit aussi sur d'autres pierres sépulcrales :

(Ici une colombe.) A P ω (Ici une colombe.)

Ici repose Marcia dans le sommeil
de paix, déposée le IIIe jour des nones d'avril[2]. (Ici sa fiole de sang.)

Dans cette épitaphe l'*alpha* et l'*oméga* ne sont pas seulement combinés avec le monogramme, mais ils y sont adaptés de manière à ne former avec lui qu'un seule et même signe : emblème singulièrement expressif de l'essence divine du Rédempteur. L'écriture ordinaire ne saurait fournir, pour l'énonciation de ce dogme, une formule à la fois aussi brève et aussi saillante. Cet hiéroglyphe est très-remarquable dans sa simplicité.

---

[1] Voyez-en la gravure, p. 194 des *Osserv. sopr. le' cimeter. sag.* de Boldeti.

[2] A P ω
HIC REQUIESCIT MARCIA IN SOMNO
PACIS DEPOSITA III NON . APR.

Quelquefois le monogramme se trouve intercalé comme un mot dans la construction de la phrase, ainsi qu'on le voit dans ces inscriptions :

A Equitius dans le ☧ Dieu, néophyte
bien méritant qui . a vécu
XXVI . ans . V . mois : IIII jours le III des nones d'août [1].

—

Olympiodore vis dans Dieu ☧ (*Christ*) [2].

Au Dieu saint ☧ un,
Lucius avec toi
en paix [3].

Dans la première ligne de cette épitaphe, substituez au monogramme le nom du Christ, dont il est l'abréviation, vous lisez : *Au Dieu saint Christ un.* L'image du bon Pasteur, portant une brebis sur ses épaules, est gravée sur la pierre sépulcrale, à côté de l'épitaphe, et elle concourt à en relever la signification.

---

[1] EQVITIO . IN ☧ DEO INNOFITO
BENE . MERENTI QVI . VIXIT
AN . XXVI . M . V . D . IIII . DEC . III . NON . AVG.
(*In musc. Vatican.*)

[2] OLYMPIODORE VIVAS IN DEO ☧
(Boldet., p. 340.)

[3] DEO SANCTO ☧ VNI
LVCI TE
CVM PACE.
(Mamachi, *Orig. et Antiq. christ.*, t. III, p. 18.

Le monogramme se trouve modifié dans l'inscription qui suit par l'interposition d'un triangle : d'où résulte une espèce particulière d'hiéroglyphe correspondant à ces deux idées *Christ Dieu*, suivant l'interprétation du savant Lupi, critique si sévère des anciennes inscriptions :

A Cyriace la très-douce sa déposition dans la paix
du ☧ (*Christ-Dieu*) [1].

L'inscription suivante, accompagnée de la palme et extraite des catacombes de Calixte, présente une singularité digne d'attention :

Aurelia Constantia qui a vécu
XXXIII ans et III mois dort
en paix
et dans le Principe [2].

Ce mot, le *principe*, peut n'être ici que la première partie de la formule, l'*alpha* et l'*oméga*, le *principe* et la *fin*. Il serait toutefois singulier qu'on en eût supprimé la seconde moitié. Il est plus vraisembla-

---

2 ΚΥΡΙΑΚΗ ΤΗ ΓΛΥΚΑΤΗ ΚΑΤΑΘΕCΕΙC ΕΝ ΠΑΚΕ ☧.

Depositio in pace Christi Dei, sic enim legi debere videtur illud monogramma compactum ex triangulo Δ et charactere ☧. (Lupi, *de Epitaph. Sever.*, p. 64.)

2 AURELIA CONSTANTIA QUÆ VIXIT
ANNOS XXXIII ET MENSES III DORMIT
(Ici une palme.) IN PACE.
ET IN PRINCIPIO. (Ici une palme.)
(Fabretti, p. 353, n, 41.)

ble que cette locution *dans le Principe* est empruntée aux premiers mots de l'Évangile de saint Jean, qui commence ainsi : *Dans le Principe était le Verbe.* En se référant ainsi au passage de l'Écriture sainte, qui a pour but spécial de déclarer, de la manière la plus formelle, la divinité du Verbe fait chair, cette épitaphe contiendrait implicitement un acte de foi à cette vérité.

Le même dogme résulte aussi de la corrélation de certaines formules. On trouve de temps en temps dans les épitaphes ces mots : *En Dieu*, *vivez en Dieu*, *dans la paix de Dieu* ou *du Seigneur.* Une formule du même genre est appliquée au Christ. Nous allons citer alternativement quelques exemples de l'une et de l'autre :

En Dieu [1]. (*Sans nom.*)

—

Dans le Christ [2]

—

Dans le Christ saint [3].

—

Douce Faustine vis
en Dieu [4].

---

[1] IN DEO.
(*E cœmet. S. Cypriacæ.* Boldet., p. 419.)

[2] SECVNDINVS...
IN $\overline{\text{XR}}$.
(*E cœmet. Gordian.* Boldeti, p. 372.)

[3] IN XPO SANCTO.
(*Epit. des parents de Leopardus, e cœmet. S. Cyriacæ* Ibid., p. 343.)

[4] FAVSTINA DVLCIS BIBAS
IN DEO.
(*E cœmeter. S. Agnetis.* Ibid., p. 417.)

Regina vis
dans le Seigneur
Jésus [1].

—

Tu vis en Dieu [2].

—

Que celui qui aura lu ceci
vive dans le Christ [3].

—

Eutychès le III jour des ides d'août
est décédé dans la p. d. (la paix de Dieu ou du Seigneur) [4].

—

Pientia... demeure en paix et dans le Christ) [5].

Nous voyons, par ces exemples, qu'il me serait facile de multiplier, que les épitaphes des premiers siècles employaient les mêmes formules pour désigner Dieu et le Christ comme principe de la vie et de la paix éternelle. L'horreur des chrétiens pour tout ce qui pouvait altérer la notion et l'unité de Dieu, horreur qui était l'âme de leur lutte contre le paganisme, ne leur aurait pas permis d'égaler ainsi

---

1 REG NA VIBAS
IN DOMINO
ZESV.
(*E cœmeter. S. Priscill.* Bosio, *Rom. sotter.* Gruter, p. 1508.)

2 IN DEVM VIVIS.
(Épit. de Maxima, *e cœmet. Callist.* Boldet., p. 418.)

3 QVI LEGERIT VIVAT IN CRISTV.
(Fin de l'épit. de Leoninus, *e cœm. S. Priscill.*, ibid., p. 420.)

4 EUTYCHES III IDUS AUG DE
CESSIT IN P. D. (pace Dei vel Domini).
(*E cœmet. S. Cyriacæ.* Ibid., p. 419).

5 PIENTA... MANET IN PACE ET IN CRISTO.

à Dieu un être dans lequel ils n'auraient vu qu'un pur homme. La correspondance ou plutôt la similitude de ces formules fournit donc un indice de leur foi à la divinité du Christ.

Le dogme du *Fils de Dieu fait homme* pour le salut du monde a été exprimé par un hiéroglyphe très-secret, qui pouvait être très-utile dans certains cas particuliers. Au milieu des troubles et de la gêne occasionnés par les persécutions, il arrivait de temps en temps que les chrétiens n'avaient pas la liberté de porter le corps d'un défunt dans les cimetières sacrés. On était obligé de le déposer dans certains lieux plus ou moins publics, où les païens pouvaient circuler. Il est aisé de concevoir que les chrétiens aient tenu à imprimer sur ces tombes solitaires et exposées une marque qui pût les faire reconnaître par les fidèles. Mais il fallait en même temps que cette marque ne fût pas un signe notoire de christianisme, dont l'effet eût été de provoquer l'attention des persécuteurs et d'amener la profanation de ces tombes. Ces deux conditions se trouvaient réunies dans un mot auquel on avait ataché un sens conventionnel, d'autant plus secret que ce mot n'avait, en apparence, aucun rapport quelconque avec les croyances chrétiennes. C'était le mot ΙΧΘΥΣ, poisson. Il n'est pas douteux que ce terme ait été employé par les premiers chrétiens pour signifier le CHRIST, l'auteur du salut et de la vraie vie. Une très-ancienne inscription, déposée actuellement dans le musée du Collége romain, suffirait pour le prouver. On y lit ces mots :

LE POISSON DES VIVANTS, **ΙΧΘΥΣ ΖΟΝΤΩΝ.**

Tertullien, qui suivait les traditions de IIe siècle, dit en parlant des chrétiens et du baptême : « Nous, « qui sommes les petits poissons, nous naissons « dans l'eau par la vertu de celui qui est notre « Poisson, le poisson par excellence[1]. « Nous lisons aussi dans saint Augustin : « Ce mot est un nom « mystique du Christ, lequel, plongé dans l'abîme « de notre mortalité comme dans des eaux profon- « des, a pu y être vivant, c'est-à-dire sans péché[2]. » Mais ces analogies n'expliquent pas suffisamment pourquoi ce terme a été adopté dans la langue secrète des chrétiens. D'autres analogies auraient pu suggérer des mots différents. Le Sauveur s'était comparé lui-même à la vigne, et ce mot aurait aussi bien gardé le secret qu'on y aurait renfermé. D'où vient le choix singulier qui a été fait ? Les archéologues des temps modernes se seraient tourmentés pour trouver la clef de cette énigme, si saint Optat de Milève et saint Prosper ne nous en avaient transmis l'explication, qui était connue à l'époque où ces Pères écrivaient. « Ce nom, dit le premier, résume « à lui seul, dans la réunion de ses lettres, une « foule de noms sacrés. Il signifie : *Jésus-Christ*, *fils* « *de Dieu, Sauveur*[3] » (Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ).

[1] Nos pisciculi secundum Ἰχθῦν nostrum Jesum Christum in aqua, nascimur. (*De Baptismo*, cap. I.)

[2] In quo nomine mystice intelligitur Christus, eo quod in hujus mortalitatis abysso, velut in aquarum profunditate vivus, hoc est sine peccato, esse potuerit. (*De Civit. Dei*, lib. XVIII, c. XXIII, n. 1.)

[3] Cujus piscis nomen secundum appellationem græcam in uno nomine per singulas litteras turbam sanctorum nominum

Le mot ΙΧΘΥΣ se compose en effet des premières lettres de ces mots. Il reste à savoir par quelle voie on a été conduit à adopter cet acrostiche. C'est ce que nous apprend saint Prosper : « Nos ancêtres, dit-il, l'ont « recueilli dans les vers Sibyllins [1]. » Les mots grecs que nous venons de transcrire avaient circulé parmi les chrétiens, comme exprimant une prédiction attribuée à la sibylle d'Érythrée. Quelqu'un remarqua que les lettres initiales formaient le nom grec de *poisson*. Une fois trouvé, cet acrostiche fut reçu avec empressement : la signification vulgaire de ce terme ne révélait rien aux profanes, et il avait le double mérite d'exprimer tout à la fois, par les mots qu'il résumait, la naissance divine du Verbe, et sa divine mission pour le salut du monde. Il convenait très-bien pour être le timbre de celles des tombes chrétiennes qui se trouvaient momentanément reléguées hors de l'enceinte sacrée des sépultures. Lorsqu'un païen venait à passer près d'une de ces pierres sépulcrales, à lire le nom qui s'y trouvait inscrit, il pensait sans doute que ce mot faisait allusion au métier du défunt, qui avait dû être un pêcheur ou un vendeur de poissons. Mais à la vue de ces lettres mystérieuses, le chrétien s'arrêtait ; il regardait autour de lui pour voir si personne ne l'observait, et

continet, ΙΧΘΥΣ, quod est latine : *Jesus Christus, Dei Filius, Salvator*. — (Optat., *Contra Parmen.* l. III, c. II.)

[1] Ἰχθὺν namque latine Piscem sacris litteris majores nostri hoc interpretati sunt, ex sibyllinis versibus colligentes ; quod est, *Jesus Christus Dei Filius Salvator*. — (Prosp., *de Prædictionibus*, pars II, c. XXXIX.)

s'agenouillait sur cette pierre, lorsqu'il pouvait le faire sans trahir le secret de la tombe fraternelle.

Nous citerons seulement deux épitaphes terminées par cet acrostiche :

Cécilius . mari . à Cécilia
Placidina . épouse d'excellente
mémoire . avec laquelle j'ai vécu . x ans
bien méritante . sans nulle plainte . LE POISSON [1].

—

Sépulcre des deux Alcinoüs et d'Alexandre consanguins
les trois à douze ans, fidèles, moi mère les ai envoyés avant moi.
LE POISSON [2].

Ces épitaphes ont été tirées du cimetière de Sainte-Basille, qui porte aussi le nom de Saint-Hermès, sur l'ancienne voie Salare : ce qui semble ne pas s'accorder avec ce qu'on nous dit de l'emploi de ce signe, particulièrement destiné aux tombes dispersées dans des lieux profanes. Mais d'abord ce synonyme secret du nom du Christ a pu être gravé comme expression de la foi sur des pierres sépulcrales aux-

[1] CECILIVS . MARITVS . CECILIAE
PLACIDINAE . COIVGI . OPVIMAE
MEMORIAE . CVM . QVA . VIXI . ANNIS . X
BENE SENE . VL . LA . QVERELLA . ΙΧΘΥC.
(*E cœmet. Basill.* — Lupi, *de Epitaph. Sever.* p. 145.)

[2] ΑΛΚΙΝΟΩΝ ΔΥΟ CΗΜΑ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΕ CΥΝΕΜΩΝ
ΤΡΕΙC ΔΩΔΕΧΕΤΕΙC ΠΙCΤΟΥC ΓΕΝΕΤΗ ΠΡΟΕΠΕΜΨΑ
ΙΧΘΥC.
(*E cœmet. S. Hermetis*, dans Lupi, *de Epitaph. Sever.*, p. 103.)

quelles il n'était pas nécessaire comme signe de reconnaissance. En second lieu, il est très-possible que les épitaphes que nous venons de rapporter aient été originairement placées ailleurs que dans les catacombes. Lorsque les chrétiens étaient obligés de se résigner à ces sépultures exceptionnelles, ce n'était pour eux qu'une mesure provisoire. Ils avaient l'intention de se conformer, aussitôt que les circonstances le permettraient, aux règles de l'Église et aux sentiments de la piété en transportant ces cercueils dans l'asile commun des morts. C'est pour cela que le signe secret dont il s'agit nous offre un intérêt particulier parmi tous les emblèmes funèbres. On peut croire qu'il n'était pas seulement une formule de religion, mais aussi une espèce de cri de ralliement qui devait ramener ces tombes égarées et tristes dans le grand bercail des saintes sépultures.

Ce signe conventionnel, les formules que nous avons citées précédemment, la combinaison du monogramme du Christ avec d'autres caractères qui en déterminaient la signification, n'étaient que les diverses parties plus ou moins transparentes d'un système d'écriture qui exprimait, en le voilant, le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. Cependant il arrivait de temps en temps qu'un cri de foi plus explicite perçait à travers ces voiles, comme nous le voyons par cette inscription déprécative, qui est à la fois une épitaphe touchante et une belle prière :

Dieu qui êtes assis
à la droite du Père,

admettez dans le séjour de vos saints
la petite âme de Nectarée [1].

Le même acte de foi se produit aussi très-explicitement dans cette épitaphe, qui présente le même mélange d'idiomes, la même conformation de caractères, la même anomalie de diphthongues que l'épitaphe de Sévéra, laquelle appartient à l'an 269 :

Ermaisque lumière [2]
tu vis en Dieu Seigneur Christ [3].

La peinture concourait à faire ressortir la signification de toutes ces inscriptions dogmatiques. Il est vrai que les tableaux si nombreux, qui représentent les miracles opérés par le Christ, n'énoncent directement que sa divine mission : ils n'expriment sa nature divine que médiatement, en ce que ces miracles prouvent qu'on doit croire tout ce que le Christ a révélé sur sa propre essence. Mais un certain nombre de tableaux réfléchissent à divers degrés les rayons de ce dogme. Sur un fragment de verre an-

1 Ο ΘΕΟϹ Ο ΚΑΘΗΜΕΝΟϹ
ΕΙϹ ΔΕΞΙΑ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟϹ
ΕΙϹ ΤΟΠΟΝ ΑΓΙΩΝ ϹΟΥ
ΝΕΚΤΑΡΕΟΥ ΤΟ ΨΥΚΑ
ΡΙΟΝ ΓΡΑΦΕ
(*E cœmeter. Priscill.* Boldetti, p. 58.)

2 Le mot *lumière*, *ma lumière*, est une expression de tendresse qui se trouve dans les anciens poëtes latins et dans les épitaphes chrétiennes. (Lupi, *de Epitaph.*, *Sever.*, p. 191.)

3 ΕΡΜΑΕΙϹΚΕ ΦΩΟ Ζ·
ΗϹΕΝ ΘΕΩ ΚΥΡΕΙ
Ω ΧΡΕΙϹΤΩ.
(*In Museo Kircher.* Lupi, *ibid.*)

tique, trouvé dans les Catacombes, le Christ, avec une robe blanche peinte en argent, le visage, les mains, les pieds en or, est figuré entre deux étoiles, pour marquer son élévation au-dessus des cieux. L'inscription qui fait le tour de ce médaillon orbiculaire est malheureusement mutilée. Buonarotti croit qu'on peut, avec probabilité, l'interpréter ainsi : *Roi béni avant les siècles.* Un autre médaillon nous offre le Christ entouré de personnages de l'Ancien Testament. Cet anachronisme, plein de vérité, fait entendre que le Sauveur existait avant sa naissance temporelle, conformément à cette parole : « Je vous « dis en vérité, avant qu'Abraham fût, je suis. »

Les saints, les martyrs, la Vierge elle-même, sont souvent représentés les bras étendus et ouverts, ce qui caractérise, dans les anciennes peintures, l'attitude de la prière. Mais cette attitude n'est jamais donnée au Christ, non-seulement dans les tableaux qui reproduisent quelque trait de sa vie, mais encore dans ceux dont le sujet aurait permis au peintre de le figurer ainsi, dans ceux où il est seul, en pied ou en buste, ou comme enfant Jésus avec sa mère qui prie. Cependant l'Évangile nous apprend que le Christ lui-même a prié plusieurs fois, et dans des circonstances solennelles. Mais on appréhendait qu'un tableau qui l'aurait représenté dans cet acte ne troublât les pensées des nouveaux chrétiens, qu'il n'altérât dans leur esprit le sentiment et la notion de la distance qui sépare l'Auteur de la grâce et les créatures. Par l'effet de cette pieuse prudence, les peintres durent s'abstenir de donner au Christ l'attitude priante que l'Évangile pourtant leur indi-

quait. Une pareille réserve contient un hommage, un acte de foi au dogme qui l'a inspiré.

Cet acte de foi se révèle, sous une forme positive, dans des tableaux où le Christ est peint avec des attributs de puissance et de gloire. Le Sauveur, dont les pieds reposent sur un coussin, est assis sur un trône majestueux que recouvre une draperie, marque de distinction. Il tient un livre ouvert : un nimbe lumineux entoure sa tête. Le sens de ces emblèmes est clairement déterminé par le signe caractéristique de la divinité A, Ω, qui est tracé, non-seulement sur le livre, mais aussi dans l'intérieur du nimbe.

Le choix des tableaux qui représentent le Christ mérite aussi une grande attention. Les œuvres d'art des temps postérieurs ont retracé, tantôt ses souffrances et ses humiliations, tantôt les signes qui ont manifesté sa bonté et sa gloire. Les monuments des Catacombes reproduisent cette seconde classe de faits, jamais la première. S'ils figurent le Sauveur sous une forme allégorique, ils l'offrent sous la gracieuse image du bon Pasteur, symbole de sa miséricorde. S'ils lui donnent d'autres attributs, ce sont toujours des attributs de puissance, de majesté, comme dans les tableaux que nous avons cités tout à l'heure. Quand ils représentent des traits de la vie du Sauveur, ils nous le font toujours voir ou recevant des hommages, ou opérant des miracles, ou respectueusement entouré de ses disciples. Mais l'agonie du jardin des Olives, les ignominies de la Passion, le crucifiement, la déposition dans le tombeau, ne figurent jamais. Comme ces deux classes

de sujets étaient également fournis par l'Évangile, il y a donc eu choix exclusif des premiers et omission calculée des seconds. Quelque raison qu'on puisse en donner, il en est une, ce me semble, qui se présente naturellement et en première ligne. Elle nous est indiquée par la marche que l'on a suivie au moment où s'est opérée la transition de la première classe de ces tableaux à la seconde : ce qui a eu lieu dans les bas-reliefs des sarcophages du IVe siècle. Qu'a-t-on fait à cette époque ? On n'a pas représenté d'abord les traits les plus marquants des humiliations du Sauveur. On a commencé par laisser paraître la croix, qui rappelle ces humiliations, sans en offrir l'image toute vive. Mais la croix n'a pas été elle-même retracée telle qu'elle avait été vue sur le Calvaire, nue et horrible : on y a figuré des pierres précieuses rayonnant sur toutes ses parties, afin que ce symbole d'ignominie ne pût frapper les regards sans réveiller dans l'esprit des pensées de puissance et de gloire. Les précautions, empreintes dans les procédés de cette transition graduelle, nous font voir au moins une des raisons pour lesquelles les peintures de l'époque antérieure ont toujours omis les sujets de tableaux qui auraient produit le Christ dans les humiliations et dans les supplices. On a craint que ces images ne fissent plus ou moins souvent, sur l'imagination d'un certain nombre de chrétiens novices, des impressions contraires à l'idée qu'ils devaient avoir du Sauveur. Je ne dis pas que cette crainte scrupuleuse démontre rigoureusement la croyance de cette époque au dogme de la divinité du Verbe, mais je dis que ce dogme explique très-

bien cette crainte. Qu'un homme ait accepté les opprobres et les souffrances pour faire triompher la vérité et la justice, l'image de ce dévouement ne troublera jamais la vénération de ses sectateurs. Régulus, dans sa cage sanglante, eût paru plus grand que sur sa chaise curule. Le païen qui admirait Socrate comme un interprète de la sagesse divine n'aurait pas été tenté dans son respect pour lui, à l'aspect d'un tableau où il l'aurait représenté buvant la ciguë comme un malfaiteur. Non, ni les tourments, ni les opprobres n'abaissent la grandeur de l'homme, mais ils font antithèse à la grandeur de Dieu. Être impassible et souffrir, être éternel et mourir, régner dans l'immensité des cieux, et passer de la flagellation au gibet, cette doctrine, si nouvelle, si étrange, transmise par la simple parole, était déjà une pierre d'achoppement pour la foi naissante et infirme des néophytes, de ceux surtout chez lesquels l'imagination dominait. Eût-il été convenable d'ajouter à la force de cette tentation en leur offrant la représentation toute vive de ce qui déconcertait en eux le sens humain? Les choses confiées seulement à l'oreille produisent des impressions moins fortes que celles qui sont transmises à l'âme par les yeux [1]. La sagesse chrétienne avait mis cette maxime en pratique. C'est une chose admirable que cette Église, qui enfantait tant d'hommes forts mourant pour la foi dans d'affreux supplices, ait eu recours à ces ménagements de prudence et de charité maternelle

1. Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.
(*Horat.*)

pour ne pas troubler cette foi dans les esprits où elle avait encore la faiblesse de l'enfance. Mais si telle a dû être la raison principale qui a fait mettre à l'écart les sujets de tableaux pris dans la Passion du Christ, cette éclipse momentanée nous rend, on peut le dire, une magnifique lumière. La divinité du Verbe, engendré avant l'aurore dans les splendeurs des cieux, est empreinte jusque dans le voile que l'art chrétien de cette époque a étendu sur les abaissements du Verbe fait chair.

CHAPITRE IX

CONTINUATION DU MÊME SUJET

I. — BAPTÊME, PÉNITENCE, EUCHARISTIE.

Nous rencontrons encore ici la discipline du secret, et nous avons à examiner à quel degré elle s'est opposée à l'expression monumentale des vérités religieuses. Interrogeons les épitaphes, les tableaux, les œuvres d'architecture.

En général, les *épitaphes* ne devaient pas faire mention des rites sacramentels. Les premiers chrétiens auraient pu sans doute inventer quelque signe graphique qui aurait été l'hiéroglyphe de ces mystères. Mais les articles de foi qu'ils renferment ne sont pas du nombre des vérités dont l'expression vient naturellement s'intercaler dans quelques mots tracés sur un sépulcre. Alors, comme aujourd'hui, celles des inscriptions funèbres qui avaient un caractère dogmatique, et qui énonçaient la foi à la Rédemption, la rappelaient seulement en termes généraux. Elles ne spécifiaient pas les mystères particuliers qui étaient comme une prolongation de ce dogme fondamental dans les actes principaux de la liturgie. Parcourez, dans nos cimetières modernes, les épitaphes conçues en peu de mots,

comme celles des premiers siècles, vous verrez qu'elles n'ont trait ni au baptême, ni à la pénitence, ni à l'Eucharistie, quoique les églises voisines de ces cimetières soient toutes pleines de la foi à ces dogmes.

Cependant il pouvait se rencontrer de temps en temps une circonstance particulière qui engageât à faire quelque mention du sacrement qui avait ouvert au défunt la porte de l'Église. Mais alors, conformément à la loi du secret, le nom sacramentel, le mot *baptême*, ne figurait pas. On le remplaçait par des expressions discrètes, telles que le mot *d'acception* ou *réception*. Nous en avons un exemple dans cette épitaphe :

Euphrosine
à son époux
très-cher
Kampanus qui a vécu avec moi
XII ans deux mois V jours : il a péri à XXXV ans :
depuis le jour de son *acception*, il a vécu LVII jours [1].

L'allusion au baptême se trouve aussi dans le titre de néophyte :

Constance vierge en paix *néophyte* [2].

---

[1]
D M
EVFROSINE
COIVGI KA
RISSIMO
KAMPANOQVIVIXIT MECVAN
BENE XII. MESES DVO DIES V. PERIT AN. XXXV.
EX DIE ACCEPTIONIS SVE VIXIT DIE LVII.

[2] CONSTANTIA VIRGO IN PACE NEOFITA.
(Lupi, *Ep. Sever.*, p. 116.)

A Festiva sa très-douce épouse Gennadius,
à son très-doux fils *néophyte* [1].

—

A Félix fils bien méritant
qui a vécu XXII ans X jours,
qui est sorti du siècle vierge et
néophyte en paix ;
ses parents ont fait (ce monument) ;
il a été déposé le IIII jour des nones d'août [2],

—

Déposition de Cyriacète . le III des ides . laquelle a vécu
XX ans . I jour . est morte *néophyte*
vierge . en . paix [3].

Il est aisé de découvrir pourquoi ces épitaphes ont fait allusion au baptême. Tous ces fidèles étaient morts peu de temps après avoir reçu ce sacrement. Aussi l'inscription funèbre, composée par Gennadius, contient sans addition le nom de sa femme, et n'ajoute le titre de néophyte qu'au nom de son fils. On conçoit que les parents d'un défunt aient tenu quelquefois à marquer en des termes compatibles avec la loi du secret le court intervalle

1 FESTIVAE DVLCISSIME CONIVGI GENNADIVS
DVLCISSIMO FILIO NEOFITO.
(*Act. S. Vict.* Marang., p. 87.)

2 FELICI FILIO BEREN
TI QVI VIXIT ANNOS XII DIES
X QVI EXIVIT VIRGO DE SAECVLV ET
NEOFITVS IN PACE
PARENTES FECERVNT
DEP . IIII . NONAS AUG.
(Marang., *ibid.*, p. 129.)

3 DP . CYRIACETIS . III IDVS . QVAE . VIXIT
ANN. . XX . DIES I . QVE NEOFITA MORTVA
EST VIRGO . IN . P.
(Boldetti, 419.)

qui avait séparé sa naissance spirituelle de sa naissance dans l'éternité : une pareille mention n'avait aucun genre d'inconvénient. De là ces exceptions au silence habituel des inscriptions funèbres sur le baptême. Mais il n'y avait pas lieu, relativement à l'Eucharistie, de faire dire à l'épitaphe que peu de temps s'était écoulé entre la réception de ce sacrement et la mort du fidèle. C'était le cas ordinaire, puisque les premiers chrétiens participaient fréquemment à l'Eucharistie. Quant à la *pénitence*, lorsqu'un fidèle s'était réconcilié avec Dieu, après avoir accompli une pénitence publique, il eût été peu conforme à la charité de consigner, même indirectement, sur sa tombe le souvenir de sa chute. S'il s'agissait, au contraire, d'une réconciliation secrète, elle ne prêtait pas à une mention monumentale. Nous voyons donc qu'il n'y a pas eu, par rapport à la Pénitence et à l'Eucharistie, de motif suffisant pour déroger, comme on l'a fait quelquefois à l'égard du Baptême, à l'usage qui prescrivait de ne pas rappeler la réception des sacrements dans les inscriptions funèbres.

Passons maintenant aux tableaux des cryptes et des églises souterraines. Pour bien comprendre ici les fonctions qu'ils ont remplies, nous devons d'abord nous former une juste idée de la marche que la peinture a dû suivre dans la carrière que lui ouvrait la théologie. On attribuerait à faux à l'Église des premiers siècles l'idéalisme de quelques sectes modernes, si l'on supposait qu'elle a considéré l'effusion des grâces divines abstraction faite des rites sacramentels, qui, de l'aveu des protestants, en

étaient au moins les signes. L'élément externe était le corps, l'enveloppe expressive de l'élément spirituel. Le divorce entre ces deux principes constitutifs n'apparaît point dans la pratique ni dans l'enseignement de la primitive Église. Elle fixait l'attention des fidèles sur l'une de ces choses, pour leur expliquer l'autre. La peinture sacrée devait suivre, à cet égard, l'impulsion générale. Lorsqu'elle voulait figurer chaque espèce de grâce correspondant à chaque rit sacramentel, elle n'essayait pas de la saisir dans son essence abstraite et idéale, elle la prenait dans ce qui en formait comme l'organe spécial. Il était, en effet, bien convenable que les peintures des chapelles offrissent quelques tableaux propres à entretenir la dévotion des fidèles pour ces sacrements, qui leur étaient administrés dans ces mêmes lieux, et dont la réception exigeait des dispositions si saintes. Mais ces rites sacrés étaient particulièrement soumis, comme nous l'avons vu, à la loi du secret. Les artistes étaient donc obligés ds se renfermer, à cet égard, dans le système des tableaux symboliques, à moins que les textes de l'Évangile ne leur fournissent des sujets qui auraient exprimé d'une manière plus directe l'institution de ces sacrements, sans trahir toutefois les secrets de la liturgie.

Cette exception aux tableaux symboliques ne pouvait avoir lieu pour le premier de ces sacrements. Le baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste avait, il est vrai, tant d'analogie matérielle avec le Baptême chrétien, qu'il en aurait offert l'image bien plus que le symbole. Mais, pour cette raison même,

il aurait révélé le rit que ni la peinture, ni l'écriture, ne devaient exprimer. Ce tableau, d'ailleurs, aurait montré le Sauveur dans un état d'abaissement, et nous avons vu précédemment que les peintres des premiers siècles se sont abstenus de le représenter ainsi. Le baptême du Christ, peint dans les grottes *pontiennes*, paraît, d'après le style qui le caractérise, ne pas appartenir à l'époque où les arts chrétiens étaient encore astreints à une très-grande réserve. On ne pouvait pas non plus, mais par un autre motif, retracer le moment où Jésus-Christ a institué le sacrement de la régénération spirituelle. Ce tableau sans doute n'aurait commis aucune indiscrétion. Ce n'est pas l'attitude du Sauveur et des Apôtres en cette circonstance, c'est la parole prononcée par le Sauveur qui détermine la relation de ce sujet avec le Baptême. Or comment peindre une parole? On l'a fait au moyen âge par des inscriptions entourant les tableaux ou sortant de la bouche même des personnages. Mais l'usage de ces inscriptions explicatives a été constamment étranger aux peintres des Catacombes. Celle dont il s'agit aurait été spécialement exclue, puisqu'elle aurait révélé la formule propre du Baptême, alors si secrète. Dès lors il n'y avait pas moyen de figurer le Baptême par ce tableau, qui n'aurait eu, cette inscription mise à part, rien de caractéristique, qui se serait confondu avec tout autre tableau du Christ parlant aux Apôtres ; il aurait entièrement manqué son but.

Les deux sujets évangéliques directement relatifs à ce sacrement, le Baptême par saint Jean-Baptiste et l'institution du baptême par le Christ, ne pou-

vaient donc être traités. Le premier aurait été trop significatif, et le second trop peu. De là résultait la nécessité de recourir au symbolisme. Le procédé le plus simple était de chercher s'il n'y avait pas dans la Bible quelque fait qu'elle présentât elle-même comme une figure de ce sacrement. Il y en a un auquel elle attribue expressément ce caractère. Saint Paul a dit dans sa Ire *Épître aux Corinthiens :* « Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que « tous nos pères ont été sous la nuée, et qu'ils ont « tous passé la mer. Et ils ont tous été *baptisés* en « Moïse, *dans la nuée et dans la mer*[1]. » Les anciens Pères, en commentant ce passage[2], ont exprimé sous une forme ou sous une autre l'idée que saint Augustin et saint Jean Chrysostome ont énoncée en ces termes : « La mer Rouge, a dit le premier, était « un baptême : le peuple qui passait était baptisé[3]. « Nous pouvons enseigner, dit le second, la con- « nexion de l'Ancien Testament avec le Nouveau, et « le rapport du passage de la mer avec notre Baptême. « Là il y avait de l'eau, et ici nous retrouvons l'eau ; « ici le bain, là les flots : comme tous les Israélites, « nous entrons tous aussi dans l'eau. Voilà déjà

[1] Nolo enim vos ignorare, fratres, quoniam patres nostri omnes sub nube fuerunt, et omnes mare transierunt : et omnes in Moyse baptizati sunt, in nube et in mari. (C. x, v. 1 et 2.)

[2] S. Gregor. Nazianz., *Orat.* 39. — S. Greg. Nyss., *Hom.* 3 *in cant.* — S. Prosper., *de Promiss.*, part. I, c. XXXVIII. — S. Isidor. Sevill., *Quæst. in Gen.*, c. XIX.

[3] Mare Rubrum baptismus erat, populus transiens baptizabatur. (August., *Serm.* 352, al. 27, n 3.)

« une similitude. Mais voulez-vous voir, en outre, « dans cette ressemblance, la variété des couleurs ? « Les Israélites ont été délivrés par la mer du joug « de l'Égypte : dans le baptême on est délivré de « l'idolâtrie. Là c'est Pharaon qui a été submergé ; « ici c'est le démon. Là les Égyptiens ont été en-« gloutis ; ici le vieil homme est tiré de l'abîme des « péchés [1]. » Telle était la doctrine sacrée, fondée sur un oracle de la Bible. Une indication aussi saillante invitait, ou plutôt obligeait, en quelque sorte, les artistes chrétiens à prendre le passage de la mer Rouge pour emblème du sacrement qui purifie par l'eau. Voyez, entre autres, le beau sarcophage du Vatican, où ce sujet est très-bien rendu.

Le Baptême pouvait aussi être figuré d'une autre manière. Il était désigné sous un nom qui signifie l'action de rendre la lumière : on l'appelait l'*illumination*. Suivant la doctrine chrétienne, l'homme naît dans un état de cécité par rapport aux vérités surnaturelles du salut. « Le genre humain, dit saint « Augustin, est cet aveugle : cette cécité lui est « survenue dans le premier homme par le péché [2]. »

[1] Poterimus te docere quomodo vetus ad Novum Testamentum habeat cognationem, et ille transitus ad nostrum Baptisma. Nam ibi aqua, et hic aqua : lavacrum hic et ibi pelagus. Omnes hic in aquam ingrediuntur, et ibi omnes. Juxta hoc similitudo est. Postea vis cognoscere colorum varietatem? Ibidem liberati sunt ab Ægypto per mare, hic autem ab idololatria. — Et ibi quidem Pharao submersus est, hic autem diabolus : ibi Ægyptii submersi, hic autem vetus homo peccatis defoditur. (Joan. Chrys., in vers. 1, c. x, *Epist. 1 ad Corinth.*)

[2] Genus humanum est iste cæcus; hæc enim cæcitas contigit

Ceux qui n'avaient pas reçu le baptême étaient considérés comme des aveugles : « Que les catéchumè-« nes, poursuit le même docteur, se hâtent d'arri-« ver au bain sacré, s'ils veulent la lumière [1]. » Le baptême était la guérison de l'aveuglement spirituel, dans lequel naissent les enfants d'Adam. De toutes les guérisons corporelles opérées par le Christ, celle de l'aveugle-né offrait donc le type matériel le plus frappant que les arts du dessin pussent choisir pour symbole de ce sacrement. Ils l'ont très-souvent retracée sur les murs des Catacombes.

Le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, confié par Jésus-Christ à ses Apôtres, devait aussi avoir une place dans les pieuses peintures des premiers siècles. Mais le moment où le Sauveur leur a conféré ce pouvoir par une simple parole, en soufflant sur eux, ne fournissait pas un sujet de tableau qui rentrât dans le système suivi à cette époque. Les artistes choisissaient des traits saillants : ils reproduisaient des attitudes, des actions que l'œil du spectateur pouvait saisir. On ne voit pas qu'ils aient jamais essayé de retracer certains détails aussi peu marquants, par exemple, que le mouvement des lèvres dans l'insufflation. Mais un fait de l'Évangile, qui convenait parfaitement à leur manière de peindre, leur offrait un emblème très-significatif de la vérité dont il s'agit en ce moment. Avant de communiquer à ses Apôtres le pouvoir de remettre les

in primo homine per peccatum. (August., *Tract.* 44, *in Joan.*, n. 1.)

[1] Catechumenis non sufficit ad quod inuncti sunt : festinent ad lavacrum, si lumen inquirunt. (*Ibid.*, n. 2.)

péchés, le Christ avait déjà prouvé, dans une autre circonstance, qu'il possédait ce pouvoir, et il l'avait prouvé par un miracle. Il avait dit aux Juifs en leur montrant le paralytique : « Lequel est le plus facile « de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : « Lève-toi et marche? Afin donc que vous sa- « chiez que le Fils de l'Homme a le pouvoir de « remettre les péchés, je te le dis, ajouta-t-il en s'a- « dressant au paralytique, lève-toi, prends ton lit, « et retourne en ta maison[1]. » Non-seulement Jésus-Christ avait présenté ce miracle comme le signe de son pouvoir, mais en outre cette guérison avait opéré dans le corps du paralytique ce que la rémission des péchés opère dans l'âme. Le péché est une paralysie spirituelle qui empêche l'âme de marcher dans la voie du salut. Enfin, une particularité relatée dans le récit évangélique ajoutait à la justesse de cet emblème. Le paralytique, en retournant dans sa maison, avait emporté avec lui un fardeau : il était chargé de son grabat[2], suivant l'ordre qu'il en avait reçu. On pouvait y voir une image du fardeau que les pécheurs repentants avaient à porter, des œuvres de pénitence que l'Église leur prescrivait. La guérison du paralytique se trouvait liée de trois manières au pouvoir de remettre les péchés : chronologique-

[1] Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata; an dicere : Surge et ambula? Ut autem sciatis quia Filius Hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico) : tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam. (S. Luc., c. v, v. 23 et 24.)

[2] Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit. (S. Marc, II, 12.)

ment d'abord, puisqu'elle avait eu lieu dans l'occasion même où ce pouvoir s'était produit; logiquement, puisqu'elle a été la preuve de ce pouvoir; symboliquement, puisqu'elle en offrait une figure très-expressive. Telle est donc la signification la plus naturelle de ces tableaux très-nombreux qui représentent le paralytique guéri par le Christ et emportant son grabat. Il n'y avait aucune vérité religieuse à laquelle ces tableaux soient aussi parfaitement adaptés, comme il n'y a, sous les voûtes des Catacombes, aucun autre tableau qui corresponde aussi bien à cette vérité. A l'aspect de ces peintures, les chrétiens se rappelaient que le Christ a confié à son Église, dans la personne de ses Apôtres, le pouvoir miséricordieux dont elles retraçaient le symbole, et ils bénissaient le Sauveur d'avoir rendu ce bienfait aussi perpétuel que les maux auxquels il devait remédier.

Nous avons vu que les deux moments où Jésus-Christ a établi le rit du Baptême et laissé à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés, ne devaient pas être choisis par la peinture primitive. Mais en est-il de même du moment où il a institué la Cène eucharistique? Se rencontre-t-il ici une des raisons qui pouvaient faire omettre un sujet de tableau? Ces raisons étaient de plusieurs sortes : d'abord, celle que nous avons remarquée par rapport à l'institution des deux autres sacrements. Les particularités de cette institution ne présentaient pas ces traits saillants que les artistes des Catacombes s'attachaient à reproduire. La Cène eucharistique leur offrait, au contraire, un sujet sensible et frappant

qui s'adaptait parfaitement à leur système de peinture. Un second motif, qui pouvait déterminer l'omission d'un tableau, a déjà été signalé. Les artistes de cette époque ont toujours évité de figurer le Christ dans un état d'humiliation. Cette règle ne pouvait exclure un tableau qui l'aurait représenté levant les yeux au ciel et bénissant le pain et le vin, ces purs et pacifiques symboles de l'antique oblation. En quoi un pareil sujet aurait-il eu plus d'inconvénient que la figure si souvent reproduite du Christ sous l'humble costume de bon Pasteur? On conçoit encore un autre motif d'omission : les faits qui n'avaient pas une utilité spéciale pour l'édification des fidèles pouvaient être laissés à l'écart, pour faire place à ceux qu'il était plus important de retracer. Il est évident que cette raison ne tombait pas sur la Cène eucharistique, qui était la base du culte chrétien. Enfin, on devait écarter les sujets qui auraient indiqué trop clairement la doctrine secrète du Christianisme. Mais un tableau historique de la Cène ne rentrait point dans cette catégorie. Il aurait eu une signification dogmatique pour les initiés seulement, sans rien révéler aux autres. Eût-il été exposé en public, il n'y aurait rien eu de plus qu'un fait de l'histoire sainte, un des repas auxquels Christ avait assisté.

Nous venons d'indiquer les raisons générales qui pouvaient faire omettre un sujet de tableau. Aucune d'elles ne s'applique à la représentation historique de la Cène, et pourtant, quelque intérêt qu'elle inspirât à la piété, aucun tableau n'en a reproduit les traits caractéristiques. Cette exclusion a donc dû

être déterminée par quelque motif tout spécial. Qu'on cherche tant qu'on voudra, on n'en trouvera, je crois, qu'un seul. Il fallait que le dogme impliqué dans ce fait évangélique fût considéré comme le plus grand arcane de la foi, comme le mystère des mystères, pour qu'on s'imposât à son égard une réserve excessive, pour qu'on interdît la simple représentation du fait, alors même qu'elle ne compromettait pas le secret du dogme.

Mais, en excluant les sujets historiques, la peinture avait toujours la ressource du symbolisme. Nous indiquerons tout à l'heure plusieurs tableaux qui renferment une figure de l'Eucharistie. Si quelques adversaires de la foi catholique refusaient de leur attribuer ce caractère, je leur dirais que cette dénégation conduirait tout droit à une conséquence diamétralement opposée à leurs propres idées. Supposons un instant avec eux que toute représentation symbolique de la Cène ait été exclue du domaine de la peinture religieuse : cette omission systématique serait inexplicable, dans le cas où la communion eucharistique n'aurait été dans la croyance des premiers siècles qu'un rit commémoratif. Nous avons vu, en effet, que les chrétiens ont souvent consigné sur leurs monuments l'expression voilée des vérités et des rites sur lesquels planait pourtant la loi du secret. Si donc ils avaient fait une exception relativement à l'Eucharistie, s'ils étaient allés jusqu'à s'abstenir, sur ce sujet, de ces peintures symboliques qu'ils se permettaient sur les autres, cela ne prouverait-il pas qu'ils y voyaient quelque chose de plus mystérieux encore, quelque

fait divin, supérieur à la simple communication de la grâce symbolisée si fréquemment dans leurs tableaux ? Et que peut-il y avoir de plus grand que la communication de la grâce divine, si ce n'est la réception du Christ, de l'Auteur même de la grâce ?

Si, au contraire, on admet avec nous que l'Eucharistie, qui occupait une si grande place dans le culte, a eu quelque place dans les peintures symboliques des Catacombes, examinons quels peuvent être les tableaux qui lui correspondent, et quelle est leur signification. Arrêtons-nous d'abord devant un sujet plusieurs fois répété. Un personnage a une verge à la main : il l'étend sur des paniers remplis de certains objets destinés à la nourriture de l'homme, puisqu'ils ont la forme de pains. Les antiquaires se sont rangés au sentiment de Bosio, qui a cru reconnaître dans ce tableau Moïse et la manne miraculeuse. D'abord il ne s'adapte à aucun autre trait biblique. En second lieu, il fait souvent le pendant d'un autre tableau représentant aussi quelque signe surnaturel de la mission du législateur des Hébreux. La verge est un symbole d'autorité : cet attribut convient particulièrement à Moïse. Le Seigneur lui avait dit : « Prends dans ta main cette verge, avec « laquelle tu opéreras des prodiges[1]. » Nous voyons, en effet, par plusieurs passages de l'Exode, qu'il s'en sert dans les occasions les plus solennelles. Quant à la forme du pain donnée aux objets contenus dans les corbeilles, elle avait pour but de mar-

[1] Virgam quoque hanc sume in manu tua, in qua facturus es signa. (*Exod.*, IV, 17.)

quer qu'ils devaient servir d'aliments : d'ailleurs, la manne est plusieurs fois désignée sous le nom de pain dans le récit de Moïse[1]. Laissons maintenant l'Exode et prenons l'Évangile. Lorsque le Christ annonce qu'il donnera sa chair pour nourriture, il ajoute : « Vos pères ont mangé la manne, et ils sont « morts ; mais celui qui mange ce pain vivra éter- « nellement[2]. » La manne et la chose promise par le Christ ont pour caractère commun d'être une nourriture : mais l'une n'a pas donné la vraie vie que la seconde seule peut communiquer. Il y avait par conséquent entre la manne et le don annoncé par le Christ le rapport qui doit exister entre la figure et la chose figurée ; car il est essentiel à un emblème d'être tout à la fois analogue et inférieur à l'objet qu'il représente. Il en est de même d'un autre genre de tableau, qui retrace le miracle de la multiplication des pains[3], destinés à la nourriture du corps, comme le pain consacré par le Christ, dans la Cène, se rapporte aux besoins de l'âme.

Dans ces deux circonstances, le Christ prend le pain, lève les yeux au ciel, rend grâce en le bénissant, et le rompt avant de le donner à ses disciples.

[1] Moïse, en montrant la manne aux Hébreux, leur dit : « Voici le pain que le Seigneur vous a donné pour nourriture. *Iste est panis quem Dominus dedit vobis ad vescendum.* » (*Exod.*, c. XVI, v. 15. Voyez aussi v. 8 et 32.)

[2] Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt : qui manducat hunc panem, vivet in æternum. (Joan., VI, 59.)

[3] Voyez S. Matthieu, ch. XIV ; S. Marc, ch. VI ; S. Luc, ch. IX S. Jean, ch. VI.

Dans le premier cas, il les charge de le distribuer à la foule ; dans le second, il leur fait une recommandation analogue, puisqu'il leur ordonne de perpétuer le rit du pain consacré, et par là de l'enseigner aux fidèles, pour lesquels ce pain sera aussi multiplié. Tous les traits, tous les détails de ces deux événements se correspondent avec précision, et il n'y a aucun fait avec lequel les miracles de la multiplication des pains ait plus d'analogie avec celui de la Cène, dont il offre l'emblème le plus frappant. Les Pères de l'Église ont saisi les rapports des miracles de la manne et de la multiplication des pains avec l'Eucharistie. N'est-il pas dès lors très-vraisemblable que les artistes ont traduit dans leurs tableaux cette doctrine des Pères, lorsqu'ils ont retracé ces deux faits? N'était-il pas naturel d'y attacher la signification symbolique avec laquelle les fidèles devaient être le plus familiarisés? Nous sommes donc fondés à croire que ces tableaux ont été des emblèmes de l'Eucharistie, comme nourriture de l'âme. Les lois du langage symbolique nous autorisent à leur attribuer une intention encore plus précise. Ils ont dû signifier que la nourriture, donnée aux fidèles dans l'Eucharistie, était le produit d'une opération surnaturelle. C'est en effet une des règles les plus simples et les plus fondamentales du symbolisme, qu'un fait employé comme figure ne soit pas d'un ordre supérieur au fait qu'il représente. Cette règle aurait été violée, si le miracle de la manne et de la multiplication des pains, ces deux manifestations surnaturelles de la puissance divine et de la charité du Sauveur,

avait été pris pour emblème d'une formalité religieuse qui n'aurait rien eu de miraculeux.

En résumé, ou les tableaux dont nous venons de parler ont trait à l'Eucharistie, ou elle n'a pas été figurée sous les voûtes de nos antiques sanctuaires. Dans le premier cas, on doit convenir que la signification de ces tableaux s'adapte à la croyance catholique. Dans le second cas, il faut dire que la loi du secret a pesé, avec une rigueur exceptionnelle, sur cette partie du culte. La discipline du secret, telle qu'elle est constatée par les documents écrits, fournit déjà un argument très-solide pour prouver le véritable caractère du rit eucharistique : à quoi bon tant de voiles, si ce rit n'était qu'un pur symbole? Mais cette preuve serait encore plus forte, si la peinture avait renchéri, par son silence, sur la prudence de la parole, si elle avait craint d'imiter, à sa manière, ces expressions voilées qui avaient cours dans le langage.

Du reste, dans l'un et l'autre cas, la discipline du secret se réfléchit dans les œuvres des artistes contemporains comme dans les témoignages des Pères de l'Église. Il y a un manifeste accord entre les monuments de l'histoire et les monuments de l'art. Le voile mystérieux que le caractère surnaturel du rit eucharistique faisait étendre sur lui a laissé son empreinte dans les peintures des Catacombes. On peut dire que la sublimité de ce dogme y est d'autant plus apparente qu'elle y est moins visible : *eo ipso præfulgebant quod non visebantur* [1].

[1] Tacite, *Ann.* III, 76.

Nous devons parler aussi des monuments d'architecture qui sont ou peuvent être relatifs aux trois sacrements dont nous venons de nous occuper. On n'a encore découvert dans les antiques souterrains de Rome chrétienne que deux Baptistères. L'un se trouve dans les grottes *pontiennes*, à côte du sépulcre d'Abdon et Sennen, martyrs persans. C'est une cuve de forme carrée, creusée dans le sol et située au-dessous du niveau des galeries sépulcrales : on y descend par un escalier qui a dix degrés. En face de cet escalier est ce tableau du baptême du Christ dont nous avons dit un mot tout à l'heure, et, audessous, une croix diamantée d'où sortent des roses. L'antique source de l'eau baptismale, qui continue de se répandre dans le bassin, baigne le pied de la croix fleurie. Cette grotte était encore fréquentée dans le IXe siècle. L'autre Baptistère a été trouvé, l'année dernière, par le P. Marchi dans la basilique du cimetière souterrain de Saint-Hermès : cette découverte en présage d'autres. Les baptistères des Catacombes avaient été construits dans les endroits où l'on rencontrait quelques veines d'eau. Cette eau, devenue stagnante dans le bassin qui la renfermait, n'était pas sans inconvénient; il est donc vraisemblable qu'à l'époque où l'usage d'administrer le baptême dans les souterrains a cessé, beaucoup de baptistères ont été comblés. Des fouilles bien dirigées nous rendront sans doute quelques-uns de ces monuments disparus.

Les baptistères étaient des monuments fixes, inhérents à l'endroit dans lequel ils étaient situés, affectés à un seul usage et faciles à reconnaître à

raison de leur forme caractéristique. Il n'en est pas ainsi des Siéges sur lesquels les prêtres se seraient assis pour recevoir les confessions des fidèles. D'abord on pouvait employer des siéges mobiles en bois dont les débris ont dû être depuis longtemps réduits en poussière. En second lieu, plusieurs de ces fauteuils en tuf qui existent encore dans quelques chapelles pouvaient servir pour des fonctions diverses. Enfin, s'il y en a eu qui aient été particulièrement destinés à l'usage des confesseurs, quel moyen certain aurions-nous de les reconnaître? Tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est de rencontrer peut-être quelques siéges dont on puisse croire, avec quelque vraisemblance, qu'ils ont eu en effet cette destination. Les archéologues des trois derniers siècles ne nous ont laissé dans leurs écrits aucune lumière sur ce point. Mais de nos jours l'illustre explorateur de Rome souterraine y a signalé une particularité bien digne d'attention.

Le P. Marchi avait remarqué dans certaines cryptes des catacombes de Sainte-Agnès cinq siéges en tuf, tous placés dans les angles. Il s'est demandé à quel usage ils avaient servi. Plusieurs hypothèses se présentaient. On pouvait supposer qu'ils avaient été destinés soit aux ministres chargés d'instruire les catéchumènes, soit au président de l'assemblée religieuse, soit au diacre et à la diaconesse pendant la célébration des saints mystères. Aucune de ces explications ne lui a paru satisfaisante. Que ces siéges aient été placés là pour les instructions des catéchumènes, cette supposition est dénuée de vraisemblance aux yeux de quiconque a senti la force

des raisons alléguées par le P. Marchi pour prouver que les catéchumènes n'étaient pas admis dans les chapelles souterraines où se réunissaient les fidèles. Qu'il nous suffise de dire qu'on voit dans ces mêmes catacombes de Sainte-Agnès des cryptes qui n'ont ni peintures, ni autels, tandis que ces signes caractéristiques du culte existent dans des chapelles voisines. A quoi pouvaient servir ces cryptes, si ce n'est à l'instruction des catéchumènes? Il paraît donc qu'il y avait, du moins dans ces catacombes, quelques chambres qui devaient les recevoir. Or les siéges dont nous parlons se trouvent au contraire précisément dans les lieux réservés pour la célébration du culte. Il n'est donc pas raisonnable de supposer que ces siéges aient rapport à l'instruction des catéchumènes. Peut-on supposer que les pontifes y prenaient place lorsqu'ils présidaient les assemblées religieuses, lorsqu'ils prononçaient des homélies ou faisaient des ordinations? Non. Les chaires pontificales étaient situées au fond des églises souterraines; c'est l'endroit qui correspond à la place qu'elles ont occupée un peu plus tard dans les basiliques du IVe siècle, où elles sont fixées au fond de l'abside. Il fallait en effet que le pontife sur son siége fût en rapport avec toute l'assemblée; cette situation le lui permettait. Les siéges dont nous parlons sont au contraire relégués dans les coins. Ajoutez à cela que deux de ces cryptes en ont chacune deux, tandis que la chaire de la présidence était nécessairement unique.

Reste la troisième hypothèse qui les attribuerait au diacre et à la diaconesse pendant la célébration

des saints mystères. Examinons d'abord l'église qui renferme trois de ces siéges. Elle est divisée en deux cryptes, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Dans la première, il y en a deux très-près de l'autel, quoiqu'ils soient chacun dans un coin, car les dimensions de cette église sont très-petites, surtout en largeur. La partie destinée aux femmes n'en offre qu'un seul, également voisin de l'autel. Or le diacre et la diaconesse ne devaient pas avoir des siéges là où le pontife n'aurait pas eu le sien. Il faudrait donc dire que le pontife et le diacre auraient occupé les deux siéges situés dans la première crypte, et la diaconesse, celui qui se trouve dans la seconde. Cette disposition aurait entraîné plusieurs irrégularités. Le siége du pontife et celui du diacre auraient eu la même élévation, ce qui n'aurait pas été conforme aux règles de la hiérarchie. Celui du diacre aurait été aussi voisin de l'autel que le siége pontifical, autre irrégularité. Enfin, le siége de la diaconesse aurait été plus près de l'autel que ne le comportaient les prescriptions de la liturgie.

Passons maintenant dans l'autre église plus petite, qui ne renferme que deux siéges. S'ils avaient été destinés au pontife et au diacre, la diaconesse n'aurait pas eu le sien : donnez-les au diacre et à la diaconesse, celui du pontife manque. Du reste, comme la liturgie était plus courte qu'elle ne l'est aujourd'hui, il est à croire que ni le pontife, ni le diacre, ni la diaconesse ne s'asseyaient pendant une partie du temps consacré à la célébration de la messe : ces deux derniers d'ailleurs devaient plutôt se tenir debout pour exercer leur office de surveillants.

L'existence de ces monuments resterait donc une énigme, si l'on en demandait l'explication aux hypothèses que nous avons discutées. Quelques chaises ne sont pourtant pas des sphinx d'un genre très-mystérieux, et ce serait une chose bien étonnante qu'avec tous les renseignements acquis sur les pratiques religieuses des premiers chrétiens, on rencontrât dans leurs antiques chapelles des objets très-simples qui ne s'adapteraient à aucun usage connu.

Mais si ces monuments ne cadrent pas avec des fonctions publiques auxquelles toute une assemblée aurait pris part, ne peut-on pas soupçonner qu'ils ont dû se rapporter à quelque rit en quelque sorte individuel et solitaire, à quelque fonction isolée, en dehors de celles qui s'adressaient à la foule ? Tertullien, qui appartient par plusieurs de ses écrits au IIe siècle, nous dit dans son livre sur la *Pénitence* chrétienne, que les pénitents, en confessant leurs péchés, se plaçaient dans la posture la plus humble devant les prêtres[1]. Un texte de Minucius Félix, écrivain de la même époque, fournit une indication plus précise encore sur l'attitude qu'ils prenaient dans cet acte religieux. Nous apprenons par ce passage[2] ce qui se disait parmi les païens d'un rit ob-

[1] Exomologesis prosternendi et humilificandi hominis disciplina est... De ipso quoque habitu atque victu mandat... jejunis preces alere, ingemiscere, lacrymari... presbyteris advolvi, et caris Dei adgeniculari. (*Lib. de Pœnit.*, c. IX.)

[2] Alii eos ferunt (dit le païen Cécilius), ipsius antistitis ac sacerdotis colere genitalia, et quasi parentis sui adorare naturam. (Minutius Felix, *Octavius*, c. IX.)

servé par les fidèles et transformé par les préjugés haineux de leurs ennemis en une pratique abominable.

L'origine d'une pareille calomnie se trouve dans la pratique dont parle le premier des écrivains que nous venons de citer. Quelques faux frères, qui s'étaient introduits dans les assemblées secrètes des Catacombes, auront rapporté aux païens qu'ils avaient vu les chrétiens s'agenouiller un à un, avec un air recueilli, devant un prêtre assis, et incliner la tête vers ses genoux : ce qui cadre, d'une part, avec la posture signalée par Tertullien, et d'autre part avec la disposition des siéges qui nous occupent. Situés, en effet, de telle sorte que le personnage qui y prenait place ne se serait pas trouvé en face d'un auditoire qui aurait rempli la chapelle, ils convenaient, non pour des harangues, mais pour des colloques particuliers, et tout individu agenouillé et incliné vers les genoux de ce personnage présentait l'attitude qui a servi de prétexte à la calomnie des païens.

Admettez à cette époque la pratique de la Confession, l'énigme de ces siéges se dévoile : c'était, suivant toute apparence, des Confessionnaux, non pas semblables aux nôtres par leur forme matérielle, mais analogues par leur destination. Si l'on essaye de leur en attribuer une autre, de tout côté, nous l'avons vu, l'explication va se heurter contre des invraisemblances.

Les observations qu'on vient de lire ne prétendent point à la certitude : mais c'est déjà quelque chose d'assez notable que de retrouver avec probabilité,

au XIXe siècle de l'ère chrétienne, des Confessionnaux du IIIe siècle ou du IIe. Si j'étais protestant, cette probabilité m'inquiéterait.

Les monuments relatifs à l'*Eucharistie* ont un caractère bien plus marqué. Lorsque nous parcourons aujourd'hui les Catacombes, nous y observons deux classes de sépultures. Il y a d'abord les tombes étroites et oblongues, qui sont creusées horizontalement dans les murs des galeries et des cryptes : cette classe est de beaucoup la plus nombreuse. Mais, de distance en distance, surtout dans les cryptes, l'œil du spectateur est frappé par des tombeaux d'un autre genre ; ils se distinguent par leur grandeur et leur configuration. Ce second ordre de sépulcres se divise lui-même en deux catégories. Les uns ont une telle hauteur, qu'évidemment on ne pouvait avoir l'habitude d'accomplir quelque rit sacré sur le plateau qui en recouvre la partie supérieure : il aurait fallu pour cela une échelle, sans parler d'autres inconvénients. Ils n'étaient donc pas destinés à un pareil usage. Les autres, au contraire, ont été construits de telle sorte que la pierre qui leur servait de couvercle était à la hauteur d'une table ordinaire ; elle en avait aussi la forme et la dimension.

Ces particularités caractéristiques, confrontées avec les témoignages de l'histoire, révèlent clairement la destination de ces monuments. D'une part, nous savons que l'Église primitive avait coutume de célébrer les saints mystères sur les tombeaux des martyrs ; d'autre part, la configuration de ces tombeaux s'adapte parfaitement à cet usage, et ils sont les

seuls qui aient pu s'y prêter. On voit encore, auprès de plusieurs d'entre eux, de petites crédences, taillées dans le tuf, analogues à celles de nos églises modernes, où l'on place les *burettes* préparées pour la célébration de la messe.

Assurément il n'est pas indifférent de rechercher les idées que l'antiquité chrétienne attachait à ces monuments investis d'un double caractère, marqués de deux sceaux mystérieux, celui de la liturgie et celui de la mort. Écoutons d'abord l'hymnographe des premiers siècles. Prudence dit en parlant du corps de saint Vincent :

L'autel donne à ces bienheureux ossements
Le repos qui leur est dû :
Placés sous la table sacrée,
Renfermés dans les profondeurs de l'autel.
Ils aspirent d'en bas les émanations
Du don céleste qui se répandent sur eux [1].

Vous voudrez peut-être ne voir qu'une métaphore dans la propriété attractive attribuée à ces reliques ; mais le langage figuré a toujours sa racine dans les idées reçues. Prudence aurait-il pu songer à caractériser ainsi les émanations du don céleste, superposé à l'autel, si de son temps les chrétiens

[1] Altar quietem debitam
Præstat beatis ossibus ;
Subjecta nam sacrario
Imamque ad aram condita,
Cœlestis auram muneris
Perfusa subtus hauriunt.
(Prud., *Peristeph.*, *hymn.* v, *Passio S. Vincent*, v. 515.)

n'avaient vu, dans le rit eucharistique accompli sur cet autel, qu'une cérémonie symbolique, vide de toute réalité surnaturelle? Ce langage a dû être greffé sur une tout autre croyance. C'est ce que nous font voir deux Pères du même siècle. Saint Ambroise s'exprime en ces termes, au sujet des reliques de deux martyrs, Gervais et Protais : « Que « ces victimes triomphales viennent se placer dans « l'endroit où le Christ est une hostie : sur l'autel « est le Christ qui est mort pour tous ; sous l'autel « reposent ceux qui ont été rachetés par sa Pas- « sion[1]. » Saint Maxime de Turin disait à la même époque : « Qu'y a-t-il de plus honorable que de re- « poser sous l'autel même où le Sacrifice est pré- « senté à Dieu, où s'offre la victime pour laquelle « le Seigneur est le prêtre, selon ce qui est écrit : « *Tu es prêtre éternellement selon l'ordre de Melchisé- « dech?* Il est donc juste que les martyrs soient pla- « cés sous l'autel, parce que le Christ est déposé « dessus. Il est juste que les âmes des saints repo- « sent sous l'autel, parce que, sur ce même autel, « le corps du Seigneur est offert. C'est par conve- « nance, c'est par une sorte d'association intime « que la sépulture des martyrs a été établie là où « chaque jour la mort du Seigneur est célébrée, « suivant ce qu'il a dit lui-même : *Chaque fois que « vous ferez ceci, vous annoncerez ma mort jusqu'à ce « que je vienne*, afin que ceux qui sont morts pour sa

[1] Succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est; sed ille super altare, qui pro omnibus passus est ; isti sub altari qui illius redempti sunt passione. (*Epist.* XXII, n. 13.)

« mort reposent dans le mystère du sacrement. « C'est, je le répète, par l'effet d'une intime com« munauté que la tombe de tous ceux qui ont souf« fert la mort est située là où sont posés les mem« bres de la mort sanglante du Sauveur[1]. »

Telle était la signification reconnue de ces monuments. On donnait à ces tombeaux le nom d'*autel*. En bas, des ossements, en haut, un don céleste et vivifiant ; en bas, les corps des justes, en haut, le corps du Sauveur, et cette jonction avait lieu, parce que les martyrs, en s'immolant pour le Christ, avaient mérité une place là où se renouvelait l'immolation de la suprême victime. Telles sont les idées que nous trouvons incorporées dans ces tombeaux-autels, au moment même où l'Église put les honorer en paix. Comment croire qu'en sortant des Catacombes elle leur ait attribué un caractère tout différent de celui qu'elle avait été jusqu'alors accoutumée à leur donner? Les idées étaient donc préexistantes ; elles dérivaient d'un enseignement traditionnel déjà établi dans les chapelles souterraines. Ces monuments, qui appartiennent aux trois premiers siècles, emportent avec eux, dans cette période des origines, cette même croyance que de nos jours encore l'Église catholique continue de professer. Les *pierres sacrées* des Catacombes sont, par leur signification comme par leur usage, les sœurs aînées de nos autels d'aujourd'hui.

[1] Recte ergo sub ara martyres collocantur, quia super aram Christus imponitur. Recte sub altare justorum animæ requiescunt, quia super altare Domini corpus offertur, etc. (*Serm.* LXXVIII *de Natal. Sanct.*) (Voir le texte dans l'*Appendice* n. XII, t. III.)

Les autels-tombeaux constituèrent un genre de monument tout nouveau dans le monde. L'Église avait trouvé le modèle supérieur, l'archétype de cette création sépulcrale dans ce passage de l'*Apocalypse* : « Après que l'Agneau eut ouvert le cinquième « sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui « ont été mis à mort à cause de la parole de Dieu, « et pour le témoignage qu'ils portaient, et ils « criaient à haute voix : « Quand donc, quand, « Seigneur, qui êtes saint et vrai, ferez-vous jus- « tice et vengerez-vous notre sang sur ceux qui « habitent la terre ? » Et il fut donné à chacun d'eux « une étole blanche, et il leur fut dit de se reposer « encore un peu de temps, jusqu'au moment où « serait complété le nombre des serviteurs de Dieu, « leurs frères, qui devaient être mis à mort comme « eux[1]. »

Ces paroles ont dû singulièrement frapper l'Église primitive, tout occupée de recueillir les restes sanglants de ses martyrs, quand elle s'est demandé à quelle place d'honneur ils devaient se reposer un peu en attendant le jour de la justice[2]. Le prophète de Pathmos, lui montrant leurs âmes sous l'autel qui est dans le temple éternel devant le trône de

[1] Et cum aperuisset sigillum quintum, vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant, etc. (*Apocal.*, VI, 9 et seq.)

[2] Preciso motivi i maggiori d' introvar questo rito degli altari sopra le Memorie de' Martiri da ciò che vide nell' Apocalisse l'Apost. S. Giovanni : *Vidi subtus altare*, etc.... per lo chè S. Ambrogio disse : *Succedant victimæ triumphales*, etc. (Boldet., *Osserv. sopra i cimit. sagr.*, lib. I, c. VIII.)

Dieu, semblait lui indiquer que leurs corps devaient être déposés sous un autel aussi dans les temples de la terre. Elle a continué de donner cette place à tous les autres saints qui ont été martyrs par la charité. Lorsque après la fin des persécutions elle a remplacé la pierre nue des Catacombes par des matières resplendissantes, cette transformation a donné à ses autels un dernier trait de ressemblance avec l'*autel d'or* que saint Jean avait décrit [1].

Tel est donc l'indice qui paraît avoir suggéré la merveilleuse invention de ces monuments, où le tombeau et l'autel ne font qu'un. Ils rentrent dans le caractère profondément figuratif empreint, à plusieurs égards, sur les sépultures. De même que les tombes chrétiennes en général ont été originairement, ainsi qu'il sera dit bientôt, une imitation même matérielle du sépulcre où Jésus crucifié a été déposé dans une grotte de Jérusalem; de même les tombes des saints ont été en outre les images de l'autel qui est devant le trône de Jésus glorifié, et l'Église est allée chercher jusque dans les plus hauts mystères des cieux un type d'architecture pour les mystères de la mort.

Ces monuments ont fourni encore un autre sujet d'observation. Les tombeaux destinés à servir d'autels ne devaient pas être confondus avec ceux qui n'avaient pas ce privilége; ils devaient donc avoir une forme caractéristique. Mais, comme nous l'avons dit, les sépulcres dont la partie supérieure offre une table ne se divisent qu'en deux classes. Les uns sont,

[1] Altare aureum quod est ante thronum Dei. (*Apoc.*, VIII, 3.)

par leur élévation, évidemment impropres au service dont il s'agit; les autres s'y adaptent par toutes leurs dimensions, qui sont celles d'une table ordinaire. C'était donc là le signe distinctif, et l'on doit donc par conséquent reconnaître des autels dans tous les tombeaux qui ont cette forme. Or, ils sont très-nombreux : on en voit souvent plusieurs dans une même chapelle. Une église des catacombes de Sainte-Agnès en renferme onze à elle seule. Cette multiplicité d'autels permettait de dire la messe sur chacun d'eux, au moins le jour anniversaire de la mort du martyr dont il conservait le corps.

Ces monuments sont la réfutation palpable d'un futile reproche adressé à l'Église catholique. On a prétendu qu'en autorisant l'érection de plusieurs autels dans un même temple, elle s'est écartée de l'usage primitif. Cette assertion est précisément l'antipode de la vérité historique, car les monuments sont l'histoire en permanence. C'est la multiplicité des autels qui est l'usage le plus ancien. On y a dérogé au IVe siècle, par une raison qu'il est aisé de concevoir. En général, presque toutes les basiliques de cette époque furent construites sur le tombeau d'un martyr. Les ossements des autres confesseurs de la foi restaient dans les galeries des Catacombes, où ils avaient été primitivement déposés. La plupart des églises n'avaient donc chacune que la dépouille sacrée dont elles gardaient la tombe, et comme chaque autel devait être superposé à dés reliques, on fut conduit à se contenter habituellement d'un seul autel. Mais, pendant les invasions des barbares, plusieurs des cimetières souterrains, situés dans les

campagnes, furent ravagés. La même profanation pouvait se renouveler. On voulut dès lors pourvoir, autant que possible, à la sûreté des saintes reliques, en les transportant dans l'intérieur de la ville. Il y eut un grand nombre d'églises qui reçurent chacune plusieurs de ces dépôts sacrés. La piété se fit un devoir de les renfermer dans des autels, afin que leurs nouvelles tombes servissent, comme leurs premiers sépulcres, à la célébration des saints mystères. Il s'opéra ainsi graduellement un retour à l'usage ancien, qui fournissait d'ailleurs plus de facilité pour les fonctions du culte.

Outre cet avantage, le système suivi par l'Église catholique complète, beaucoup mieux que tout autre, le symbolisme de l'architecture sacrée. Dans tout édifice religieux pourvu de plusieurs autels, l'autel principal représente éminemment le Christ immolé pour nous : les autres, qui sont des copies du premier, concourent, par cette reproduction d'un même type, à figurer l'identité du sacrifice. Mais, s'ils sont tous semblables comme autels à raison de leur rapport à l'unique auteur du salut, ils sont diversifiés comme tombeaux, par leur corrélation aux saints multiples dont ils gardent les reliques, de sorte qu'ils expriment tout à la fois et l'unité du corps dont le Christ est le chef, et la pluralité des membres de ce corps mystique.

Telle est en effet la pensée fondamentale de toute théologie vraiment chrétienne. Elle ne doit séparer ni le Christ des saints, parce qu'il est essentiellement Sauveur, ni les saints du Christ, parce qu'ils ne se sont sanctifiés que par lui. Plus l'architecture

exprime cette union, plus elle se rapproche de son type qui se trouve dans cette architecture invisible, que l'Apôtre nous signale par ces mots : *Vous êtes l'édifice de Dieu*[1].

Du reste, en fait de symbolisme plus ou moins parfait, comme dans toutes les matières où rien d'essentiel n'est compromis, l'Église catholique n'est pas pointilleuse. L'autel unique ne l'effarouche pas. Dépositaire de l'usage antique, elle ne trouble point, là où ils sont établis, les usages qui ne sont qu'anciens. Ce bon sens pratique n'est point imité partout. Je parie qu'il y a encore des archimandrites de Moscou et des moines du mont Athos qui répètent, contre les autels multiples, les murmures des jansénistes du siècle dernier. La science de ces hommes est comme le calendrier russe, elle retarde. Elle s'arrête, tout éblouie, à nos basiliques du temps de Constantin, sans se douter que les archéologues romains ont creusé plus bas dans le sol, et plus loin dans le temps. Sous la terre qui porte ces églises de marbre, ils ont retrouvé l'usage primitif dans les chapelles en tuf des Catacombes.

II. — USAGES DE L'ÉGLISE.

Pratiques de pénitence.

L'Église impose aux fidèles des pratiques de pénitence comme remède au péché, à ses causes et à ses suites. La principale est le *jeûne*. Il contient la substance des autres privations : elles ne sont bonnes

[1] Dei ædificatio estis. (S. Paulus, I *ad Corinth.*, III, 9.)

et utiles qu'au même titre qu'il l'est lui-même. Il suffit donc de constater son adoption par l'Église primitive pour faire remonter par là même, jusqu'au berceau du Christianisme, la doctrine catholique sur les œuvres pénitentiaires.

Rome souterraine a fourni un monument qui nous montre de la manière la plus positive, dans la première période de l'Église, non-seulement l'usage du jeûne, mais encore la loi du jeûne solennel, qui servait déjà de préparation à la fête de Pâques.

Des fouilles, pratiquées près de la basilique de Saint-Laurent hors des murs, ont fait découvrir, en 1551, une antique statue assise de saint Hippolyte, évêque de Porto, sous le règne de l'empereur Alexandre Sévère. Cet évêque avait été célèbre par ses écrits. On en a retrouvé une liste sur les parois du siége de cette statue. Nous en noterons deux en passant. L'un est intitulé : *de Dieu et de la résurrection de la chair*. L'autre titre porte ces mots : *la Tradition apostolique :* ce qui indique que la règle de la tradition était suivie. Mais ce registre en marbre nous a conservé un autre document. On savait par saint Jérôme qu'un évêque Hippolyte avait inventé un tableau ou canon pascal [1], pour déterminer le jour où devait tomber chaque année la fête de Pâques, et que ce travail avait suggéré plus tard à Eusèbe l'idée de faire une table du même genre. Le

[1] Hippolytus cujusdam ecclesiæ episcopus (nomen quippe urbis scire non potui), rationem Paschæ temporumque Canones scripsit usque ad primum annum Alexandri imperatoris, etc. (S. Hier., *de Script. eccles. in Hippol.*, c. LXI.)

cycle pascal de saint Hippolyte est gravé sur ce même siége, et on y lit ces mots :

Il en sera pour les années suivantes comme cela est ci-dessous marqué dans la table, et pour les années précédentes ce jour est revenu conformément à ce qui a été indiqué. OR IL FAUT QUE LE JEUNE CESSE DÈS QUE LE DIMANCHE EST ARRIVÉ [1].

Voilà donc un évêque qui, dans un cycle pascal, parle du jeûne solennel comme d'une coutume déjà établie dans l'Église à une époque où la *tradition apostolique*, à laquelle il était si attaché, et sur laquelle il a fait un livre, était encore toute fraîche. Dans le siècle même où le Protestantisme a voulu abolir les pratiques de la pénitence, sous prétexte de ramener le Christianisme primitif, un nouveau témoignage a surgi contre l'erreur. La statue du vieux martyr est sortie de dessous terre avec sa parole immobile. Le cardinal-vicaire pourrait citer, s'il le voulait, dans son mandement du carême pour cette année, cet autre mandement de l'évêque de Port-Romain : celui-ci porte la date de l'an 222 [2].

III. — VIE RELIGIEUSE.

La vie religieuse, qui s'est produite successive-

[1] Anno 1 regiminis Alexandri facta est XIV Paschæ idibus aprilibus sabbato cum mensis embolimæus fuisset. Erit sequentibus annis sicut in tabula subjectum est. Evenit vere in præteritis sicut indicatum est. *Solvere autem oportet jejunium ubi dominica inciderit.*

[2] Cette année de l'ère chrétienne correspond à la première année du règne d'Alexandre Sévère, marquée dans le canon pascal de saint Hippolyte. (Voyez Pagi, *Critic. ad ann.* 222.)

ment sous des formes variées, consiste, au fond, dans une consécration spéciale à Dieu, distincte de l'ordination sacramentelle. Ce genre de vie n'a pas dû commencer par les hommes. Dans les premiers temps où le clergé n'était pas très-nombreux, ceux des fidèles qui étaient disposés à renoncer à la vie laïque étaient enrôlés dans la hiérarchie chargée de pourvoir, par l'exercice du saint ministère, aux besoins les plus généraux et les plus essentiels. Ce sont donc les femmes qui ont été appelées les premières à la vie religieuse. Les vierges et aussi les veuves ont été admises à l'embrasser.

Le titre de *vierge* se trouve consigné dans les épitaphes, tantôt sans l'addition d'un autre titre, tantôt avec addition. Voici quelques exemples du premier cas :

Zenuaria, jeune *vierge*, qui
a vécu XVIIII ans, deux mois, XXVII jours, IIII heures [1].

La tombe de cette Zenuaria se trouvait dans le cimetière des Saints Processus et Martinien, sur la voie Aurélienne : c'est un des souterrains les plus antiques de Rome chrétienne. L'épitaphe suivante appartient certainement au temps des persécutions :

A Faustine *vierge* très-courageuse
qui a vécu XXI ans [2].

---

1 ZENVARIA BIRGO PVELLA QVE
VIXIT ANNOS XVIIII . MES. DVO . D. XXVII . OR. IIII.
(D'après Lupi, *Epit. Sever.*, p. 37, et dans Murator., *Veter. inscript.*, t. IV.)

2 FAVSTINAE . VIRGINI . FORTISSIMAE
QVE . VIXIT . ANN. XXI.
(*E cœmet. Callist.*, dans Boldeti, t. II, 339.)

La fiole de sang, signe du martyre, était jointe à cette tombe. Au-dessous de l'inscription, le monogramme du Christ, entouré d'une couronne, est placé entre l'emblème de la fixité et l'emblème de la liberté ; d'une part, une ancre de vaisseau, de l'autre, un oiseau qui prend son vol.

Legura Restituta a vécu
XV ans *vierge;* elle est décédée
en paix [1]. (Avec la fiole de sang.)

On lit dans un fragment d'épitaphe :

Elle a vécu XVI ans,
sept mois,
XVIIII jours. (*que*) tu (sois reçue) en paix
avec ta *virginité* [2].

—

Ptolmais . A . I ., qui chantait
des hymnes à Dieu,
vierge de quinze ans,
moi sa mère par amour pour elle
j'ai posé [3] (*cette pierre*).

---

1 LEGVRA RESTITVTA VIXIT
ANNOS XV . BIRGO DECESSIT
IN PACE.
(*E cœmet. Callist.*, Arringhi, t. I, p. 593.)

2 QVE VIXIT ANN. XVI
MENSIBVS SEPTEM
DIES XVIIII TE IN PAC
E CVM VIRGINITATE
TVA.
(*In mus. Colleg. Rom.*, dans Lupi, p. 176.)

3 ΠΤΟΛΜΑΙ . Α . Ι . ΜΝΗΓΑ
ΙΕΝ ΘΕΩ
ΠΑΡΘΕΝΟϹ . ΕΤΩΝΙΕ

Ces inscriptions témoignaient seulement du respect pour la virginité. Elle avait déjà été en honneur chez les anciens Romains, et l'on trouve quelquefois le titre de vierge dans leurs épitaphes. Ce sentiment fut porté à un plus haut degré chez les chrétiens : le panégyrique de la virginité par saint Paul aurait suffi lui seul pour inspirer cette vénération. Mais il y a d'autres épitaphes qui ont quelque chose de plus caractéristique : le titre de vierge y est joint à un autre titre, et leur réunion exprime, non pas seulement la virginité, mais la virginité consacrée à Dieu.

Les anciens fastes de l'Église romaine font mention d'un règlement qu'un pape du IIe siècle, saint Soter, fit pour les religieuses. Il y est question de cet état comme d'une institution, non-seulement préexistante à ce règlement même, mais investie jusqu'à cette époque de priviléges particuliers pour le service des autels, puisque le Pape décide, par une mesure restrictive, que les religieuses ne pourront désormais ni toucher la palle du calice, ni servir de thuriféraires dans le lieu saint [1].

ΜΗΤΗΡ ΤΥ ΧΑΡΙΝ

ΑΝΕΘΕΙΚΑ.

(*E cœmet. Cyriacæ*, Boldeti, t. II, p. 416.) Le commencement de cette épitaphe paraît devoir être lu autrement qu'il ne l'a été par Boldeti. Au lieu de ces mots : *qui chantait des hymnes à Dieu*, il faudrait lire : *toujours mémorable en Dieu*, ΑΕΙ ΜΝΗCΤΑ . ΕΝ ΘΕΩ. — C'est une formule très-usitée dans les inscriptions grecques.

[1] Hic (Soter) constituit ut nulla monacha pallam sacratam contingeret, nec incensum poneret intra sanctam ecclesiam. (*Catalog. rom. Pontif.*, editus a Papebrochio ad tom. I aprilis.)

Les inscriptions funèbres des premiers siècles rendent aussi témoignage à l'antiquité de la vie religieuse. Le titre de vierge *vouée*, *consacrée*, *devota*[1], y est formellement inscrit :

Furia Helpis
vierge vouée[2].
(Avec une colombe entre deux vases à anse.)

Nous trouvons dans une inscription le titre de *vierge bénie ;* si cette expression ne signifie pas précisément la même chose que celle de *vierge dévouée*, elle indique toujours une consécration :

Douce âme, Aufemie, *vierge*
bénie, qui a vécu XXX ans,
elle dort en paix[3]. (La fiole de sang.)

Le titre de *servante de Dieu* était le nom propre des religieuses. On désignait sous ce nom les monastères de femmes[4]. Si quelqu'une devenait infidèle aux

[1] On sait que le mot *devotus* avait dans l'ancienne langue latine cette signification, et non pas celle qui est attachée au mot français de *dévot*.

[2] VFRIA HELPIS
VIRGO DEVOTA.
(Arringhi, t. II, p. 716.)

[3] ANIMA DVLCIS . AVFEMIA VIRGO
BENEDICTA . QVE VIXIT . AN. XXX
DORMIT . IN . PACE.
(*E cœmet. Thrason.* — Marangoni. *Append. de cœmet. S. Thras. et Saturnin.*, p. 88.)

[4] Monasterium Euprepiæ, in quo *ancillarum Dei* congregatio esse dignoscitur. (S. Greg. I, *Epist.* lib. XII, *ep.* 19; alias l. II, *ep.* 4.)

devoirs de son état, elle devenait, dit saint Ambroise, la *servante* de la mort[1].

Nous ne citons l'inscription suivante qu'avec réserve, parce que sa phraséologie peut faire soupçonner qu'elle n'appartient pas à la haute antiquité. Elle a été extraite, suivant Nardini, du cimetière des Saintes-Sabinella et Savinilla, pres de Nepi :

Marculus, citoyen de Nepi, ce XXII jour
de juillet couronné par le martyre, décapité,
gît ici, lequel, moi Savinille, *servante* de Jésus-Christ,
ai enseveli de mes propres mains[2].

Un sarcophage des catacombes de Sainte-Agnès a offert, dans sa partie supérieure, cette épitaphe :

Aur . Agapetilla
servante . de Dieu . laquelle
dort . en paix .
elle a vécu XXI ans,
III mois, IIII jours ;
son père a fait (ce monument)[3].

---

[1] Cæterum quæ se spopondit Christo et sanctum velamen accepit, jam nupsit, jam immortali juncta est viro. Et jam si voluerit nubere communi lege conjugii, adulterium perpetrat, *ancilla mortis* efficitur. (S. Ambros., *de Lapsu. virg.*, c. V, n. 21.)

[2] MARCVLVS CIVIS NEPESINVS HAC DIE XXII,
JVLII MARTYRIO CORONATVS CAPITE TRVNCATVS
JACET QVEM EGO SAVINILLA JESV CHRISTI ANCIL
LA PROPRIIS MANIBVS SEPELIVI.
(Nardin., *Discors. sop. la cated. Vescov. di Nepi*, c. VIII.)

[3] AVR . AGAPETILLA
ANCILLA . DEI . QVE
DORMIT . IN . PACE
VIXIT . ANNIS . XXI
MENSES III . DIES IIII
PATER FECIT.
(*E. cœmet. S. Agn.* Boldet., p. 467.)

Ce tombeau a été trouvé dans une partie du cimetière de Sainte-Agnès, très-voisine de la basilique. La religieuse dont les restes y reposaient a fait partie vraisemblablement du monastère que Constance, la fille de l'empereur Constantin, a fondé en cet endroit. Plusieurs vierges appartenant à la haute classe de la société romaine y prirent le voile. La famille de cette Aurelia occupait, suivant toute apparence, un rang élevé, à en juger par l'élégance de son sarcophage, construit, suivant l'épitaphe, aux frais de son père. On distingue parmi les sculptures, à droite et à gauche de l'inscription, deux bustes de femme. Leur ressemblance paraît indiquer que c'est un double portrait de la défunte. Ils donnent quelque idée du costume des religieuses à cette époque : une tunique large, un voile ouvert tombant sur les épaules, les cheveux à la nazaréenne : entre le sommet du front et le voile passe une bande qui est sans doute le bord de la *mitrelle*, espèce de petit bonnet à l'usage des dames romaines. Celles-ci en faisaient une parure de luxe : elles l'ornaient de pierreries. Les religieuses la portaient très-simple, en laine : quelquefois leur mitrelle était de couleur pourpre[1]. Cette coiffure n'était pour elles que le complément du voile. Saint Jérôme dit en parlant de Blesille : avant qu'elle se donnât à Dieu, « des servantes arrangeaient sa chevelure : « sa tête était serrée par des mitrelles artistement

[1] Nec ulla sunt præcepta conjuncta, vel de qua lana *mitrella* fieret, aut de qua purpura pingeretur : non enim hoc panno potest virginitas adjuvari. (Optat. Milevit., *de Schism. Donat.*, l. VI, c. IV.)

« travaillées : maintenant cette tête négligée sait « qu'il lui suffit d'être voilée[1]. »

La dénomination de *servante de Dieu* comprenait aussi les *veuves* qui avaient renoncé au monde. Elles étaient quelquefois désignées par un titre plus spécial, comme on le voit par cette épitaphe :

A Octavie matrone, *veuve* de Dieu [2].

Mais, outre les portraits et les épitaphes des vierges consacrées, la cérémonie même de leur consécration est retracée dans un monument. C'est un tableau des catacombes de Sainte-Priscille. Au centre est une femme debout, les bras étendus [3] : de ses épaules jusqu'au bas de sa robe descend, de chaque côté, une bordure ou bande, comme on en voit sur les vêtements de plusieurs *orantes :* mais ici cet ornement, au lieu d'être tout simple, est en broderie. Le sommet de la tête est couvert par un voile, qui tombe en plis du côté gauche jusqu'à la région du cœur, et dont l'extrémité est garnie d'une frange.

A la droite de cette femme on distingue un groupe composé de trois personnages. Un Pontife, en robe longue, est assis sur une chaire, semblable par sa forme à celles qui existent encore dans les cata-

[1] Tunc crines ancillulæ disponebant, et mitellis crispantibus vertex arctabatur innoxius : nunc neglectum caput scit sibi tantum sufficere quod velatur. (S. Hier., *epist.* XXIII (alias XXXVIII), *ad Marcellam*, n. 4.)

[2] OCTAVIAE MATRONAE VIDVAE DEI.

(*In Vatican.*)

[3] Voir les figures dans Arringhi, *Rom. subt.*, lib. IV, c. XXXVII, t. II, p. 305.)

combes. Il porte la tonsure ecclésiastique. Son manteau paraît avoir une espèce d'*amphibale* ou capuchon tombant derrière. Près de lui une jeune fille se tient debout. L'attitude du Pontife indique qu'il lui parle. Il dirige vers elle son bras et sa main : les trois doigts inférieurs sont ployés, l'index seul est étendu, comme pour montrer quelque chose. La jeune fille tient, en effet, un voile, antique attribut des femmes consacrées à Dieu. A côté d'elle un autre personnage est aussi debout : c'est probablement le diacre du Pontife.

A l'autre extrémité du tableau, à gauche du personnage central, est une femme assise, tenant un petit enfant dans ses bras. Arringhi suppose que ce pourrait être la sainte Vierge, mais cette conjecture n'est pas admissible. On n'aurait pas donné à la Vierge une place inférieure, subordonnée à celle qu'occupe l'*Orante* du milieu, qui semble prier pour les personnes placées à ses côtés. La femme assise est simplement une mère; elle fait le pendant du groupe opposé. Ici la vie religieuse, là le mariage. Quelques détails du tableau semblent caractériser ce contraste. La jeune vierge a les pieds couverts d'une chaussure, ceux de la femme assise sont nus. Le siége de celle-ci ne regarde pas du côté où se fait la prise de voile : il est tourné en sens contraire.

Reste à déterminer quelle est la femme en prière dans le centre du tableau. Boldeti croit que c'est une mère entre ses deux filles, dont l'une s'est mariée, tandis que l'autre a embrassé la vie religieuse. Peut-être aussi c'est sainte Priscille, fondatrice et

patronne de ce cimetière, sous la protection de laquelle on a mis les deux autres femmes. Si cette *Orante*, qui est des plus belles qu'on ait trouvées dans les peintures des Catacombes, était la sainte Vierge, comme cela est très-possible, ce tableau serait encore plus remarquable. Ce serait une heureuse idée que d'avoir placé en regard l'une de l'autre la virginité et la maternité sous la bénédiction de la Vierge-Mère. Quoi qu'il en soit, la consécration, qui constitue la vie religieuse, est très-clairement figurée dans le groupe des trois personnages.

Ce tableau, dont le style offre les caractères de la peinture du IIe siècle, est, je crois, le plus ancien monument connu qui représente cette cérémonie. Il mériterait bien, à ce titre du moins, d'être reproduit quelquefois dans les églises de nos couvents. Je voudrais aussi en voir figurer une bonne copie dans quelques musées de Paris. Parmi la foule qui passe et repasse dans leurs galeries, il y a bien des gens qui s'imaginent, sur la foi de quelques journaux ou de quelques discours parlementaires, que l'état religieux n'est pas une production originaire du Christianisme, mais une excroissance survenue dans le moyen âge. La vue de ce tableau suffirait pour exorciser cette ignorance.

IV. — VÉNÉRATION DES IMAGES.

Tandis que l'état religieux a été en butte à des attaques qui ne péchaient assurément pas par un excès de spiritualisme, c'est au contraire au nom du spiritualisme chrétien que le Protestantisme a repoussé la vénération des images, comme si une des

plus belles fonctions de l'*esprit* n'était pas de spiritualiser la *matière* par les idées qu'il y incorpore. Pourquoi exclure ce puissant moyen d'agir sur les sentiments de l'homme? Il suffit d'en régler l'usage. S'il arrivait qu'un peuple converti au Christianisme se trouvât dans un tel état d'esprit, que ces formes extérieures seraient pour lui plus nuisibles qu'édifiantes, l'Église suspendrait pour ces chrétiens infirmes la pratique commune, jusqu'à ce qu'ils fussent disposés à en tirer un bon fruit. La doctrine catholique dit seulement que les saintes images sont généralement utiles parce que la nature humaine a besoin du visible pour s'élever vers l'invisible. Cette croyance date de loin; elle a germé dans le sol des Catacombes.

Un de ces bons protestants, bien persuadés que les images sont une invention damnable des siècles de ténèbres et de la corruption papiste, doit être passablement étonné, lorsqu'en parcourant les souterrains sacrés des premiers temps, ses regards sont maintes fois offensés par les peintures religieuses qui les décorent. Il serait en effet assez singulier que les chrétiens de cette époque, qui mouraient plutôt que de vivre idolâtres, se fussent livrés de gaieté de cœur à une superstition idolâtrique dans leurs souterrains sacrés.

Diverses particularités, successivement remarquées par cet honnête protestant, doivent le faire aller de surprise en surprise. D'abord ces images représentent, non pas seulement le Christ, mais encore plusieurs saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, et, entre autres, les saints Pierre et Paul.

Puis, les premiers chrétiens ne se sont pas contentés de peintures, ils ont voulu avoir aussi des images taillées. Au IVe siècle, à l'époque de la liberté de l'Église, la sculpture se déploie dans les grands sarcophages si artistement travaillés : mais avant cette époque, de petits tableaux sacrés, encore visibles aujourd'hui, ont été exécutés au moyen du ciseau sur les pierres sépulcrales; d'autres fois ils y étaient imprimés sur une matière molle, et l'on sait par un texte de Tertullien que le bon Pasteur, si souvent reproduit dans les monuments sépulcraux, était représenté jusque sur les parois des calices dont on se servait pour la célébration des saints mystères [1]. Ces vieux chrétiens, si peu protestants, poussaient la *manie* des saintes images jusqu'à les enfouir dans les tombeaux : des verres antiques où elles sont empreintes ont été recueillis en assez grand nombre pour fournir matière à un livre très-intéressant de Buonaroti [2].

Ainsi la peinture, l'impression sur une matière molle, la ciselure, la représentation sur verre, tout avait été mis en œuvre pour satisfaire cette superstition. Mais ce qui doit le plus étonner notre visiteur protestant, c'est la place accordée aux images. Elles tapissent la voûte des chapelles où les chrétiens se réunissaient pour prier. Elles apparaissent dans l'endroit le plus saint, au-dessus des tables de pierre, couvrant les tombeaux des martyrs, sur lesquels s'accomplissait le mystère de la *Cène* eucha-

1 Voir Tertullien, *de Pudicitia*, c. X.

2 *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure trovati ne' cimiteri di Roma.* Firenze, 1716.

ristique. La madone, portant l'enfant Jésus, que nous voyons dans une chapelle des catacombes de Sainte-Agnès [1], est située sur l'autel, à la place où nous mettons aujourd'hui le crucifix.

Cette profusion d'images dans les lieux saints ne suffisait pas : il se trouvait déjà des dévots qui en portaient à leur cou. Les médailles portatives ont nécessairement une petite ouverture par laquelle on passe le cordon ou la chaîne. On en a trouvé de ce genre. Celle que cite Arringhi [2] est en airain ; elle offre le monogramme du Christ :



Quoiqu'elle soit à peu près de forme circulaire, sa partie supérieure est indiquée par l'endroit où se trouve la tête du P : c'est là qu'est pratiquée la petite ouverture. Le sépulcre d'un martyr a fourni cette médaille : la dévotion qu'elle retrace a été probablement recommandée par quelque jésuite des temps de Dioclétien ou de Caracalla.

En présence de tous les monuments que nous venons de rappeler, notre protestant sera sans doute de l'avis de cet évêque anglican, qui déclare que les germes du Papisme ont été semés du temps des apôtres.

Nous devons une mention spéciale aux images de

[1] Voir Arringhi, *Rom. subt.*, lib. IV, c. XXVII, t. II, p. 209.
[2] *Ibid.*, lib. VI, c. XXIII, t. II, p. 567.

la sainte Vierge. Les peintures des chapelles sépulcrales, les sculptures des sarcophages, la numismatique, nous en ont conservé quelques-unes d'une manière très-distincte : mais elles ont été certainement plus nombreuses. Les artistes chrétiens, qui représentaient si souvent plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament et du Nouveau, ont dû reproduire, pour le moins aussi fréquemment, celle que l'ange a saluée *pleine de grâce*, que l'*Esprit Saint* a fécondée, la nouvelle Ève, qui, outre sa sainteté personnelle, a été l'instrument divin de l'Incarnation et de la Rédemption, comme l'Ève antique avait été la cause de la chute. Appuyés sur cette observation, les antiquaires du XVIIe siècle en avaient déjà conclu que parmi les *Orantes*, ou femmes en prière, peintes dans les Catacombes, il y en a plusieurs que les premiers chrétiens savaient être des images de la sainte Vierge, tandis que nous ne pouvons plus les discerner qu'avec le secours de l'analogie et par la voie du raisonnement. Il faut en effet distinguer deux classes d'*Orantes*. Les unes peuvent être des portraits de défuntes : la place qu'elles occupent sur les monuments sépulcraux semble l'indiquer. Mais il y en a d'autres parmi les peintures qui décorent les voûtes des chapelles. Lorsqu'une de ces voûtes n'offre, dans tous ses autres compartiments, que des faits ou des personnages de la Bible, on doit en conclure que l'*Orante*, qui s'y trouve mêlée, est elle-même un sujet biblique ; qu'elle représente non une femme ordinaire, mais une des femmes que l'Écriture sainte a louées. Or, de toutes ces femmes, la Vierge est la seule dont on puisse croire que la piété

des premiers siècles a voulu présenter fréquemment l'image à la vénération des fidèles dans les lieux sacrés. Rien ne demandait pour les autres un pareil privilége. D'ailleurs chacune de celles-ci aurait dû être accompagnée de quelque signe particulier, qui empêchât de la prendre pour une autre ; tandis que l'usage de représenter la Vierge parmi les sujets bibliques sous la forme d'une *Orante* étant adopté, la place qu'elle occupait et l'absence de tout attribut spécial suffisaient pour indiquer que cette figure était la femme par excellence, la commune mère des fidèles.

Elle y est représentée les bras étendus et élevés, c'est-à-dire dans l'acte de la prière. Cette attitude est conforme aux usages suivis par les artistes des catacombes. Les verres orbiculaires reproduisent le même type. Sur l'un d'eux, la Vierge est placée entre saint Pierre et saint Paul : sur d'autres, elle est entre deux arbres ; on y voit aussi des colombes près de sa tête : mais son attitude est celle des *Orantes*. Les peintres des premiers siècles avaient l'habitude de figurer ainsi la Vierge et les autres saints, à moins qu'ils ne les représentassent dans un acte ou avec des attributs qui exigeaient une autre pose. Pour ne pas troubler les idées des néophytes à peine sortis du paganisme, il était important de déclarer à leurs yeux mêmes que les saints n'étaient pas pour les chrétiens ce que les divinités étaient pour les idolâtres : il convenait donc de donner à leurs images l'attitude de la prière, pour bien marquer que Dieu seul est la source de toute grâce et le terme de toute prière. Cette attitude exprime

précisément le dogme catholique, car il se réduit fondamentalement à prier les saints de prier Dieu pour nous. L'Église dit toujours que la Vierge est une *Orante*, et que c'est le bon Pasteur seul qui sauve. La plus moderne des confréries de la sainte Vierge, celle qui est établie à Paris pour la conversion des pécheurs, pourrait très-bien choisir un sujet de tableau pour sa bannière parmi ces peintures des Catacombes, où nous voyons, au centre, le bon Pasteur qui ramène la brebis égarée, et au-dessous la Vierge en prière.

Je ne puis résister à l'envie de mettre en regard de ces monuments primitifs le passage suivant, très-moderne. Voici ce qu'on lit dans une lettre publiée par le prélat anglican qui occupe aujourd'hui le siége épiscopal d'Exeter : « Je sympathise si peu « avec ce parti quelconque tendant à *Papaliser* « l'Église, que j'ai retiré, il y a quelques semaines, « mon nom de la liste des membres d'une société « à laquelle je m'étais fait honneur d'appartenir, vu « son objet primitif et la position de ses fonda- « teurs ; je veux parler de la société archéologique « de Cambridge. Je m'en suis séparé, en décou- « vrant que son zèle l'avait portée à figurer dans « son cachet la Vierge Marie couronnée et tenant le « Sauveur enfant dans ses bras, puis deux saints « inconnus à notre calendrier. J'ai considéré cela « comme une *insulte* gratuite faite aux sentiments « des Protestants, et j'ai cru qu'il était de mon de- « voir de protester, en me retirant de la société. »

C'est un curieux spectacle que de voir un docte prélat conduit, par ses idées protestantes, à reculer

d'horreur, en 1846, parce qu'il a découvert, sur le sceau d'une société d'antiquaires, ce même type de l'Enfant Jésus dans les bras de la Vierge, que nous retrouvons sur un verre orbiculaire teint du sang d'un martyr, et dans un tableau au-dessus d'un autel des Catacombes, où des mains chrétiennes l'ont placé dans le siècle qui a suivi le siècle des Apôtres.

Je dois dire quelque chose de la *statuaire sacrée*, que des Églises grecques séparées ont le courage de proscrire. Je ne parle point ici de celles qui n'ont pas de statues aujourd'hui, parce qu'elles n'en ont pas eu autrefois. Il est à regretter pour ces Églises qu'elles n'aient point compris que l'art chrétien est destiné, sous toutes ses formes, à glorifier Dieu. Une sorte de pusillanimité religieuse ne leur a pas permis d'accepter un de ses principaux développements : on doit les en plaindre, voilà tout. Mais je parle de celles qui reprochent à l'Église catholique de l'avoir accueilli. S'attachant littéralement aux expressions de la Bible sur les *images taillées*, elles ont à jamais chassé du temple les figures qui sont le produit du ciseau : mais, comme le pinceau ne *taille* pas, ses œuvres ont été orthodoxes. Le relief est impie, et la perspective est pieuse. Le Protestantisme a trouvé cette distinction bien subtile : il soutient que, si les images ont le tort de matérialiser la religion, la peinture et la sculpture sont trop sœurs pour n'être pas complices. Cent blocs de pierre, ciselés par un manœuvre, feront moins d'*idolâtres* qu'une toile d'un grand maître. La compagnie des pasteurs de Genève a raison contre le synode de Pétersbourg.

L'Église catholique dit à l'un et à l'autre : Vous êtes tous deux trop juifs, et pas assez chrétiens. Laissez-moi donc affranchir l'art des restrictions sévères qu'avait provoquées l'idolâtrie, cette grande maladie de l'ancien monde. Ne prescrivez pas comme régime habituel la diète imposée dans le paroxysme de la fièvre ; ne faites pas d'une abstinence passagère la loi définitive de l'humanité chrétienne. Au lieu de l'idolâtrie sensuelle d'autrefois, c'est faire du Paganisme spirituel que de ravir à jamais au culte de Dieu les hommages de deux arts sublimes; c'est rendre un culte au mauvais Principe, que de reléguer toutes ces belles choses dans son domaine. Élargissez votre christianisme : le Christ a rendu la liberté à tout ce qui est bon, il a ouvert toutes les portes du temple de Dieu à tous les talents de l'homme. Pour le culte chrétien, il n'y a d'éternel profane que le mal.

L'Église a béni successivement les produits des arts, à mesure qu'ils ont pu s'offrir pour le service de Dieu. Voici l'ordre de succession suivant lequel ils ont débuté. La publication de l'Évangile venait de commencer, et déjà saint Paul recommandait aux chrétiens l'usage des cantiques spirituels. Le *chant*, le plus naturel de tous les arts, le plus populaire, le compagnon du pâtre et de l'artisan, l'hôte du foyer domestique, est venu le premier : une chambre lui suffisait.

Cependant les besoins du culte et les exigences des temps de persécution demandaient, pour les réunions religieuses, des asiles secrets, spécialement affectés au service divin : *l'architecture* commença à

poindre dans les Catacombes du siècle des Apôtres. Les premiers chrétiens empruntèrent d'abord aux arts ce que Dieu donna aux oiseaux : un nid et des chants. Rien ne dut retarder le début de ces deux arts.

Mais, pour ceux du dessin, il fallait ménager une transition. Dans les commencements de la prédication évangélique surtout, où l'on n'observait pas encore toutes les épreuves préparatoires qui ont été organisées un peu plus tard, beaucoup de néophytes auraient pu être tentés de reporter sur des images chrétiennes quelque chose des idées et des impressions avec lesquelles ils avaient accoutumé à regarder les images du paganisme. On devait donc procéder avec mesure, pour les habituer à prendre ces objets dans leur vrai sens. Ici nous pouvons observer deux degrés dans le développement artistique. Comme les statues figuraient bien plus que les tableaux dans le culte païen, et qu'elles formaient en général les idoles des temples et des places publiques, la transition dut s'effectuer d'abord par la *peinture*. Des raisons d'un autre ordre concoururent à lui donner cette priorité. Il était facile et peu dispendieux de tracer à coups de pinceau quelques figures dans les souterrains sacrés. La sculpture demandait plus de liberté et plus de ressources. Le tuf granulaire des Catacombes aurait fait de tristes statues, et l'Église ne pouvait ouvrir des ateliers dans l'intérieur de Rome.

On fit d'abord de la *sculpture* en germe, en ciselant, au trait, diverses figures sur les pierres sépulcrales. Cependant la statue de saint Hippolyte de

Porto témoigne déjà de la transition qui s'opérait à cet égard. Quand le ɪvᵉ siècle eut fait tomber les chaînes de l'Église, la sculpture, impatiente de la gêne qu'elle avait soufferte, se délecta dans les bas-reliefs qu'elle étala, avec une sorte de profusion, sur les flancs des sarcophages. Les statues sacrées ne durent pas se multiplier aussi librement ni aussi vite. Les idoles étaient encore debout dans les temples païens, et d'ailleurs, la décadence de la sculpture avait été plus rapide que celle de la peinture. Les artistes y devenaient plus rares, surtout lorsqu'il s'agissait de travailler en grand. On prit quelquefois la statue d'un vieux Romain pour en faire, au moyen de quelques changements, un personnage chrétien, comme nous le voyons par celle du Prince des Apôtres qui se trouve dans le souterrain du Vatican. Mais les statuaires chrétiens essayèrent encore de retarder la chute de l'art. Leur courage se soutint même en face des barbares étonnés, et ils donnèrent à Rome chrétienne la célèbre statue en bronze de son fondateur, comme un dernier adieu de l'art antique qui allait s'ensevelir sous les ruines du monde romain.

La marche que l'Église a suivie pour régler le développement artistique est très-significative. Elle suffirait pour prouver que l'admission de la peinture et de la sculpture dans l'organisation du culte n'a pas été, de la part de l'Église, l'effet d'une condescendance momentanée pour les anciennes habitudes des nouveaux convertis, mais la conséquence d'un principe permanent, dont elle provoquait graduellement l'application. Elle établit d'abord des

restrictions prudentes, dans le but de sevrer les néophytes de ce qui pouvait leur rester des impressions païennes. Le cercle s'élargit, à mesure que le danger diminue. Lorsqu'il a cessé, toutes les barrières tombent, et l'Église ne retient plus les rênes que pour diriger l'art chrétien dans la route de la piété et de l'orthodoxie.

Les grands sarcophages du IVe siècle sont les monuments les plus remarquables de l'ancienne sculpture chrétienne. Le symbolisme s'y déploie quelquefois avec une telle variété de détails significatifs, que la beauté de la pensée fait pardonner à l'imperfection de la forme. Mais, sauf l'addition de quelques nouveaux sujets bibliques et quelques différences dans les accessoires, il y a identité entre la sculpture de ce siècle et la peinture des siècles précédents : les sarcophages nous rendent, en général, les anciens tableaux en relief. Ces œuvres de la première époque où le Christianisme ait eu la liberté de travailler en paix ses monuments peuvent montrer au schisme russe, ennemi de la sculpture sacrée, que le siècle des Athanase, des Basile et des Augustin ne pens[illegible]as comme lui. Lors même que nous n'aurions pas des monuments plus anciens, ce serait déjà, aux yeux d'une église, arrière-petite-fille de Byzance, une antiquité assez haute que celle de l'époque où Byzance a été fondée.

L'antipathie des théologiens russes pour la statuaire sacrée n'est qu'un effet partiel d'une cause générale qui tient à une loi très-profonde. Le Christianisme complet, renfermant l'essence de toute perfection morale, doit favoriser l'expansion

de toutes les facultés supérieures de l'homme, et par conséquent le développement de tous les beaux-arts dans leur sphère la plus élevée, qui est la sphère religieuse. Voyez maintenant ce qui est arrivé. Certaines églises protestantes ont proscrit l'architecture sacrée ; d'autres ont supprimé la musique et le chant. La plupart se sont bornées à la condamnation de la peinture et de la sculpture. Les églises grecques dont je parle, imbues de traditions catholiques sur l'art, semblaient devoir échapper au malheur de lui être hostiles. Elles ont admis, en les immobilisant, il est vrai, tous les arts que le Protestantisme a repousssés, tous, excepté un seul qu'elles ont condamné. Elles n'ont pas voulu qu'il pût y avoir un Phidias chrétien. Il a fallu qu'elles portassent sur le front le signe de l'incomplet, la marque d'une lésion dans les rapports du beau avec le vrai. L'affinité de l'art chrétien avec la constitution de la société religieuse doit être bien puissante, puisqu'il n'a obtenu son développement intégral que dans le sein de l'unité.

V. — PURGATOIRE.

Prière pour les morts.

La doctrine de l'Église sur le *Purgatoire* ne renferme strictement, comme articles de foi, que ces deux points : premièrement, qu'il existe un état de purification temporaire pour les âmes des justes, lorsqu'elles sortent de ce monde sans avoir entièrement rempli la mesure de pénitence qui correspond

à leurs fautes; secondement, que les prières, les suffrages de l'Église leur seront utiles [1].

On trouve assez souvent, dans les inscriptions des premiers siècles relatives à ce dogme, un terme consacré par les anciennes liturgies dans leurs prières pour les morts. Les épitaphes demandent pour eux le *rafraîchissement*, expression qui se rapporte évidemment à un état de souffrance passagère :

Kalemère, que Dieu
rafraîchisse ton esprit
avec celui de ta sœur Hilare [2].

En remarquant les emblèmes joints à cette épitaphe, on voit que la pierre sépulcrale de Kalemère énonce trois états, trois phases de l'âme. L'image du bon Pasteur rapportant une petite brebis sur ses épaules marque la conversion ; l'épitaphe se réfère à l'expiation ; enfin il y a un phénix, symbole de la renaissance éternelle. Tout cela forme une phrase composée moitié de lettres, moitié de caractères hiéroglyphiques, laquelle peut se traduire ainsi :

[1] Ut adversus hos novatores commodius pugnemus, verus quæstionis status aperiendus est; apprime secernentes ea quæ stricte sunt de fide ab iis quæ intra opinionum limites continentur. Porro duo hæc tantum quoad purgatorium de fide sunt, primo scilicet, ipsius existentia, secundo suffragiorum utilitas. (*Tract. de Deo Creatore*, Joan. Perrone, in Colleg. roman. theologiæ professore, part. III, c. VI, art. 2; Romæ, 1836.)

[2] KALEMERE DEVS REFRI
GERET SPIRITVM TVVM
VNA CVM SORORIS TVAE HILARE.
(*In musæo Colleg. roman.* Dans Lupi, *Epitaph. Severæ*, p. 137.)

Cette âme pécheresse s'est convertie, mais nous prions pour elle, parce qu'elle peut avoir à subir une peine temporaire, après laquelle Dieu la recevra dans le séjour de la gloire.

Ammérinus
à Rufina, son épouse,
très-chère, bien méritante;
que Dieu *rafraîchisse*
ton esprit [1].

—

Très-innocente
Cervonia Silvana,
sois *rafraîchie* avec Esprit
Saint. Déposée aux kalendes d'avril,
Tibérien pour la seconde fois et Dion étant consuls [2].

Cette date consulaire se rapporte à l'année 291.

Victoria, que Dieu
rafraîchisse votre esprit [3].

---

1 AMMERINVS
RVFINE . COIVGI .
CARISSIME BENEMERENTI
SPIRITVM TVVM DEVS
RE . FRI . GERET.
(*E cœmet. S. Callist.* Boldet., t. II, p. 417.)

2 INNOCENTISSI
MA CERVONIA SILVANA
REFRIGERA CVM SPIRITA
SANTA DEP . KAL . APR . TIBERI
ANO II ET DIONI COSS.
(*E cœmeter. S. Urbani.* Boldeti, l. I, c. XIX, t. II, p. 89.)

3 VICTORIA . SPIRITA . VESTRA .
DEVS REFRIGERET . ZOTICE DVLCI.
(*E cœmet. S. Callist.* Boldet., l. II, c. VII, t. II, p. 417.)

Dieu, *rafraîchissez* les âmes des hommes (*ou* l'âme
de l'homme) [1].

—

Antonia,
douce âme,
en paix que
Dieu donne
le *rafraîchissement* [2].

Nous retrouvons aussi dans les épitaphes l'antique formule qui termine encore aujourd'hui la plupart de nos prières pour les morts : *Qu'il repose en paix : Requiescat in pace.*

Que le ☧ te mette en paix [3].

—

Que ton esprit repose bien en Dieu [4].

—

Repose bien en paix [5].

---

1 REFRIGERA DEVS ANIM HOM.
(*In musæo Vatic.*)

2 ANTONIA AN
IMA DVLCI
S IN PACE T
IBI DEVS
REFRIGERIT.
(*E Cœmet. Callist.* Boldet., p. 418.)

3 TE . IN . PACE ☧ . FACIAT.
(Morcelli, *de Stylo inscript. lat.*, p. 325.)

4 SPIRITVS TVVS BENE REQVIESCAT IN DEO.
(*Epitaph. du fils d'Anatolius*, citée plus loin.)

ANIMA . INNOX .
CESQVAS. BENE. IN. PACE.
(*Epit. de Julius, du cimet. de Sainte-Cyriaque.* Buonarotti, *Osserv. sop. alcuni. Frammenti*, etc., p. 166.)

La formule par laquelle on prie Dieu de *se souvenir d'une âme* fait encore partie aujourd'hui de la liturgie pour les morts. Le style lapidaire des premiers siècles l'avait aussi adoptée peur les épitaphes :

Aurélien
Paphlagon
serviteur de Dieu fidèle,
il dort en paix ;
que Dieu *se souvienne*
de lui dans les siècles [1].

Notre liturgie funèbre demande aussi que l'âme *soit reçue* [2] dans le sein du Christ. Confrontez avec cette formule les épitaphes suivantes :

Que Gaudentia *soit reçue* dans la paix [3].

---

1 ΑΥΡΑΙΛΙΑΝΟΖ
ΠΑΦΛΑΓΟΝ ΘΕ
ΟΥ ΔΟΥΛΟΣ ΠΙΣΤΟϹ
Η ΚΟΙΜΗΘΗ ΕΝ ΕΙΡΗ
ΝΗ ΜΝΕϹΘΗ ΑΥΤΟΥ Ο
ΘΕΟϹ ΙϹ ΤΟΥ ΑΙΩΝΑϹ.
(*E cœmet. Callist.*)

2 *Suscipiat te Christus qui vocavit te.*

3 GAVDENTIA SVSCIPEATVR IN PACE.
(Fabretti, *Inscript. Domestic.*, c. VIII, p. 570.)

Il est probable que ces mots : TE IN PACE, assez souvent répétés dans les plus anciennes inscriptions, étaient la fin d'une formule liturgique : *Deus* ou *Christus suscipiat te in pace*, qu'on n'écrivait pas tout entière, parce que les formules de la liturgie étaient placées sous la discipline du secret. « Verba « (hæc) satis frequentia in christianis antiquissimorum cœme- « teriorum inscriptionibus, liturgica procul dubio sunt, et ad « arcani disciplinam servandam sine reliquis apposita. » (Lupi, *de Epitaph. Severæ*, p. 174.)

Le sens précis de cette locution est déterminé de la manière la plus claire dans cette autre inscription :

A Lucifera ma très-douce épouse, ayant
laissé toute douceur (*de souvenir*) et les pleurs
surtout à son mari, elle a mérité cette
inscription, afin que quiconque des frères l'aura lue,
prie Dieu pour qu'elle soit reçue près de Dieu avec un esprit
saint et innocent [1].

L'inscription suivante n'est pas déprécative, mais narrative : elle nous parle des prières qui avaient été faites en plaçant le corps dans la tombe :

Stratonice néophyte est sortie du siècle;
je l'ai déposée dans le lieu des martyres, *ayant prié*
pour sa paix [2].

Cette pierre sépulcrale a été trouvée dans les catacombes de Saint-Saturnin, tout près de la tombe de Sévère, dont l'épitaphe appartient à l'année 268 ou 269.

En relisant les anciennes inscriptions chrétiennes, je me suis quelquefois surpris prêt à tomber dans une distraction qui ne me paraîtrait pas singulière :

---

1 LVCIFERE COIVGI DVLCISSIME OMNEM
DVLCITVDINEM CVM LVCTVM MAXIME
MARITO RELIQVISSET MERVIT TITVLVM
INSCRIBI VT QVISQVIS DE FRATRIBVS LEGERIT ROGET DEV.
VT SANCTO ET INNOCENTI ESPIRITO AD DEVM SVSCIPIATVR.
(Lupi, *Epit. Severæ*, p. 167.)

2 STRATONICE NEOPHITA EXIVIT E SAECULO...
ET DEPOSVI EAM IN MARTYRIO PRECATVS CVM PACE.
(*In Vestib. eccles. S. Mariæ trans Tiberim.* — Voir Lupi, *de Epitaph. Severæ*, p. 34.)

j'oubliais que j'avais sous les yeux des monuments sur lesquels tant de siècles ont passé. Nos cœurs touchent, par leurs croyances, les cœurs qui ont dicté ces épitaphes : la distance des temps disparaît dans cette contiguïté des âmes, on se sent contemporain par identité. Le présent respire dans la voix de ces tombes : il n'y a du passé que dans leurs vieilles pierres.

Elles sont d'éloquents controversistes pour faire réfléchir ceux des Protestants qui croient encore que la doctrine catholique sur le dogme dont il s'agit est opposée à la foi des premiers siècles. Placez une de ces pierres sépulcrales dans nos cimetières modernes, elle n'y fera aucun contraste, elle y sera à son aise et dans une parfaite harmonie avec les épitaphes environnantes. Transportez-la dans un cimetière protestant, quelque docteur du lieu aurait beau imaginer des subtilités pour faire tolérer cette intrusion, le sentiment général de la population crierait au Papisme. Il y a quelques années, on a intenté un procès en Angleterre à une pauvre femme de l'île de Wight, parce qu'elle avait fait tracer sur une tombe qui lui était chère ces paroles du livre des *Machabées* : « C'est une sainte et salutaire pensée de « prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de « leurs péchés[1]. » Le juge ecclésiastique, sir Herbert, plus tolérant que les accusateurs, répugnait à faire effacer à coups de ciseau cette pieuse épitaphe : il se tira d'affaires en habile homme. Mais le bon sens public ne s'en obstina pas moins à ne pas

[1] II Maccab., XII, 46.

comprendre qu'on doive prier pour que les morts soient purgés de toute souillure, s'il n'y a pas de Purgatoire. Sous ce rapport, en particulier, les sépultures protestantes ont rompu les liens de parenté avec les tombeaux qui entourent le berceau du Christianisme. Supposons qu'un Anglais se soit procuré, pendant son séjour à Rome, la pierre sépulcrale, par exemple, de cette *Lucifera* dont nous avons cité tout à l'heure l'épitaphe : de retour dans son pays, il veut la faire placer sur la tombe de sa femme : lui fera-t-on aussi un procès ? On serait conséquent en cela ; mais je voudrais bien savoir si quelque chancellerie ecclésiastique aurait la franchise de décider qu'un cimetière de l'Église *établie par la loi* ne doit pas supporter ce fragment d'un cimetière des vieux martys.

VI. — INVOCATION DES SAINTS.

L'Église croyait alors, comme aujourd'hui, que les âmes justes reçues dans le ciel y continuent par leur intercession le ministère de charité qu'elles ont exercé par leurs prières en ce monde. Tout cœur chrétien prie pour ses frères et désire qu'ils prient pour lui : les Apôtres nous ont appris à nous recommander à cet égard les uns aux autres. Ce don mutuel est, dans le monde des âmes, cette même loi de charité qui fait que nous nous entr'aidons pour les besoins matériels de cette vie. Les âmes d'élite sont les riches dans cette communauté spirituelle ; elles se répandent continuellement en prières pour le salut des autres, et leur aumône est grande de toute la grandeur de leur amour pour Dieu. Lorsqu'une

de ces âmes quitte la terre pour le ciel, croyez-vous que sa charité soit glacée à jamais, parce que son cœur de chair et de sang est refroidi par la mort? croyez-vous qu'elle ait exhalé pour jamais tous ses vœux pour vous dans le dernier souffle que vous avez recueilli sur ses lèvres? Le glaive qui faisait tomber la tête des martyrs tranchait-il du même coup les liens de leur fraternité divine avec nous? Vous figurez-vous que le ciel soit quelque chose qui étouffe dans un éternel égoïsme la piété de l'amour fraternel? ou bien vous semble-t-il qu'une âme est moins puissante parce qu'elle est transfigurée, que ses prières cessent d'être agréables à Dieu, du moment qu'elle est fixée à jamais dans son amitié? Si la prière est la toute-puissance de la créature, suffit-il de monter au ciel pour perdre ce pouvoir? Est-on destitué parce qu'on est couronné? Je vous tourmente de ces questions, si votre cœur est étranger à cette consolante foi de la communication des âmes. J'oubliais que je dois me borner à vous faire lire cette foi sur les tombeaux du Christianisme naissant.

La première chose qui frappe dans les images des saints que nous voyons encore dans les Catacombes, c'est l'attitude qui leur est donnée. Nous avons déjà remarqué qu'en général, lorsqu'ils ne sont pas représentés dans quelque circonstance ou action qui exige une autre position du corps, ils sont figurés les bras étendus et un peu soulevés : c'était, comme on le disait, l'*attitude de la prière*[1]. On dira peut-être

[1] Saint Paul, dans sa 1re *épît.* à Timothée, avait fait cette recommandation : « Volo ergo viros orare in omni loco, le-

que dans ces tableaux elle signifie seulement que les saints ont prié durant leur vie terrestre, sans marquer qu'ils prient encore dans le sein de l'éternelle vie. Mais si l'Église eût cru que la foi à l'intercession des saints fait injure à l'efficacité de la Rédemption, n'aurait-elle pas eu soin d'écarter un genre de tableaux qui pouvait jeter quelque confusion dans l'esprit des néophytes? Nous avons vu précédemment quelles précautions elle a prises, à quelles réserves elle a assujetti la peinture sacrée, pour ne pas troubler leurs idées en matière de foi. Aurait-elle démenti ces règles de prudence dans le cas présent? Au surplus, les inscriptions vont nous expliquer clairement le sens de ces tableaux.

Les deux épitaphes suivantes ont été trouvées dans les catacombes de Saint-Thrason, sur la voie Salare, parmi des tombeaux qui renfermaient des médailles antérieures au IVe siècle :

Sut. I. *prie*
A. pour nous
afin que nous soyons sauvés [1].

—

« vantes puras manus » (c. II, v. 8). —Tertullien, décrivant les usages des premiers chrétiens : « Non attollimus tantum sed « etiam expandimus; » et plus bas : « Ne ipsis quidem mani- « bus sublimius elatis, sed temperate et probe, » etc. (*De Oration.*, c. XIV et XVII.)

[1] SVT. I. PETE
A. PRO NOS
VT SALVI SIMVS.
(Marangoni, *de cœmet. SS. Saturn. et Thrason.*, p. 60.)

Aurélius Agapitus et Aurélia
Félicissima à leur élève Félicité
très-digne, qui a vécu
XXX ans et VI
et *prie* pour Ceisnianus ton époux [1].

Une colombe portant une palme ou une fleur figurait près de cette autre épitaphe :

Atticus ton esprit
(est ou soit) dans le bien ; *prie* pour tes
parents [2].

—

Sabbatius, douce
âme, *demande* et *prie*
pour tes frères et
tes amis [3].

Au-dessous de cette épitaphe il y a une *palme* et une *couronne*.

---

1 AVRELIVS AGAPITVS ET AVRELIA
FELICISSIMA ALVMNE FELICITATI
DIGNISSIMAE QVAE VICSIT
ANIS XXX ET VI
EPPETTE PRO CEISNIANV CONIVGEM.
(Marangoni. *Ibid.*, p. 84.)

2 ATTICE SPIRITVS TVS
IN BONV ORA PRO PAREN
TIBVS TVIS.
(*E cœmet. Callist.*, *ibid.*, p. 115.)

3 SABBATI DVLCIS
ANIMA PETE ET RO
GA PRO FRATRES ET
SODALES TVOS.
(*E cœmet. SS. Gordian. et Epimachi.*
dans Buonarotti, p. 167)

Anatole a fait (*ce monument*) à son fils bien méritant
qui a vécu VII ans, VII mois,
XXI jours; que ton esprit repose bien
en Dieu; *prie* pour ta sœur[1]

—

Julien vis en Dieu et *pr (ie)*[2].

—

Expérantia en paix *prie*... heureuse[3].

A côté de cette épitaphe est représenté un réchaud d'où sortent des flammes, instrument du supplice qui figure aussi dans les *Actes* des martyrs.

Prie pour tes parents
Matronata matrona
qui a vécu II ans, LII jours[4].

Cette dévotion envers les saints se reproduisit successivement sous diverses formes. Certaines inscriptions parlent de vœux et offrandes faits aux martyrs :

---

1 ANATOLIVS FILIO BENEMERENTI FECIT
QVI VIXIT ANNIS VII MENSIS VII DIE
BVS XXI SPIRITVS TVVS BENE REQVIES
CAT IN DEO PETAS PRO SORORE TVA.
(*In Portic. S. Mariæ trans Tiberim.*)

2 JVLIANE VIBAS IN DEO ET RO (GA).
(*E cœmet. Callist.* — Dans Buonarot., *Vet. ant.*, p. 167.)

3 EXVPERANTIA IN PACE PETAS PO NO FELIX.
(*E cœmet. Callist.*, Arringh., t. I, 521.) — Ces syllabes, *po*, *no*, sont probablement une abréviation de ces mots : *pro nobis*.

4 PETE PRO PARENTES TVOS
MATRONATA MATRONA
QVE VIXIT AN. II D. LII.
(*In Mus. Vatican.*)

Pierre et Pancara ont posé *ce vœu* à la martyre Félicité [1].

—

Par l'ordre de Dieu notre Christ,
Dieu-le-veut a fait ceci à ses frais
au S. martyr Victorin [2].

—

Denien fidèle en paix, qui a vécu
XXI ans, VIII mois, XVI jours,
et dans *tes prières*
demande pour nous parce que nous te savons (dans le Christ) [3].

Voici une épitaphe contenant une indication qui se rapporte, soit à l'usage, constaté d'ailleurs, de célébrer à certains jours marqués la mémoire des martyrs, soit au prix que l'on attachait à être inhumé dans leurs cimetières :

Pécorius, douce âme, est venu dans le cimetière le VII des ides
de juillet (déposé) le jour suivant des martyrs [4].

---

[1] PETRVS ET PANCARA BOTVM POSVERVNT MARTYRE FELICITATI.
(*E cœmet. Cyriacæ.*)—Egregius Lapis, *dit Muratori*, ad confirmandam vetustatem dogmatis de intercessione sanctorum.)

[2] JVBENTE DEO CHRISTO NOSTRO
S. MARTYRI VICTORINO QVODVVLT
DEVS DE SVO FECIT.
(Fabretti, *Veter inscript.*, lib. VIII, p. 580. Voir, sur l'époque de cette épitaphe, Raynesius, class. XX, n. 415.)

[3] DENIANVS FIDELIS IN PACE QVI VIX
IT ANNIS XXI MENSS VIII DIES
XVI ET IN (Ici un emblème) ORATIONIS T
ROGES PRO NOBIS QVIA SCIMVS TE IN ☧
(*In Musæo Vatic.*)

[4] PECORI DVLCIS ANIMA BENIT IN CIMITERO VII IDVS JVL. D. P.
POSTERA DIE MARTVRORV.
(Lupi, *Epit. Sever.*, p. 181.)

Les antiquaires sont divisés sur la question de savoir si le

De ce fond de piété naquit un usage qui nous est signalé par quelques inscriptions. On tenait à reposer dans la tombe le plus près possible des sépulcres de martyrs, derrière, devant ou au-dessus. Une épitaphe des catacombes de Sainte-Cyriaque marque ainsi le lieu d'une sépulture que deux femmes s'étaient assurée de leur vivant :

Dans la crypte nouvelle
derrière les saints [1].

Deux époux s'étaient procuré un tombeau,

Devant sainte Emerite [2].

c'est-à-dire en avant du sépulcre de cette martyre.

Lisez aussi cette épitaphe, trouvée près du monument arqué qui renfermait le corps du martyr saint Hippolyte :

Dracontius . Pélagius . et . Julia . Ételia
Antonina . se sont préparé une place ☧
près d'Ippolyte sur l'Arcosolium avec leur fille [3].

---

mot *marturorum* se réfère au mot *die*, ou à celui de *cimitero*, au-dessous duquel il est placé. C'est pour cela que nous avons présenté d'une manière alternative le sens de cette inscription.

[1] IN CRYPTA NOBA RETRO SAN
CTVS EMERVM SE VIBAS BALER
RA ET SABINA MERVM LOC
V BISONI AB APRONE ET A
BIATORE.

[2] LOCVM ANTE DOMNA EMERITA.

Épitaphe datée du consulat de Théodose et Valentinien, qui correspond à l'an 426.

[3] DRACONTIVS . PELAGIVS . ET . IVLIA . ETELIA
ANTONINA . PARAVERVNT . SIBI LOCUM ☧
AT . IPPOLITVS SUPER . ARCOSOLIV PROPTER VNA FILIA.

Nous observons encore aujourd'hui dans les Catacombes les traces matérielles de cette pratique[1], aussi respectable par le sentiment qui lui a donné lieu, qu'elle a été de temps en temps inopportune par les dégâts qu'elle a causés. On se permettait quelquefois, pour creuser ces tombes, d'endommager les peintures qui ornaient les murs de la chapelle sépulcrale du martyr : rien n'indique que cela ait eu lieu avant le IVe siècle. Mais ce qu'il y avait d'excessif dans cette pratique prouve la ferveur même de la dévotion envers les saints, comme certaines branches disgracieuses d'un arbre, qui nuisent par leur longueur démesurée à l'effet pittoresque de son feuillage, attestent du moins l'abondance de la séve.

On savait alors, comme nous le savons aujourd'hui, que la médiation du Christ est l'unique source du salut et des grâces divines, que les saints prient en lui et par lui, et que leurs prières n'ont de puissance que celle qu'il leur communique. L'intercession des âmes justes est, dans l'ordre surnaturel, ce que sont les causes secondes dans l'ordre naturel. Si le recours à la protection des saints, pour qu'ils nous aident contre les tentations et les maux de cette vie, était une dérogation à l'efficacité souveraine des mérites du Rédempteur, l'usage des moyens humains pour se préserver des maladies du corps serait aussi attentatoire à la puissance souveraine du Créateur. Il faudrait condamner l'activité finie des créatures par respect pour l'activité infinie

[1] Voyez, sur ce point et sur les inscriptions qui s'y rapportent, les *Monumenti primitivi*, etc., du P. Marchi, p. 150.

de la cause suprême ; il faudrait, comme le font les panthéistes, nier l'existence du fini, pour maintenir dans son intégrité l'idée de l'infini, qui renferme tout. La plupart des protestants ne se doutent guère que la raison qu'ils allèguent contre l'invocation des saints n'est qu'une application étroite du plus vaste principe d'erreur. Mais la lumière, qui fait voir le fond des choses, luit pour plusieurs. Ils comprennent qu'en brisant ce culte comme un accessoire étranger, un faux ornement de l'édifice du Christianisme, le coup qu'on croit retenir dans cette limite porte sur les bases les plus profondes : la terre, comme dit Pascal, s'ouvre jusqu'aux abîmes.

VII. — VIE FUTURE. — RÉSURRECTION DES MORTS.

Nous avons déjà remarqué, dans une autre partie de ce livre, que ces dogmes sont empreints dans le nom même de cimetière, qui signifie *dortoir*. Cette dénomination est une des merveilles du langage. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'avait suggérée aux premiers chrétiens lorsqu'il avait dit : « Notre ami Lazare dort[1]. » Ce mot de *sommeil*, comme synonyme de la *mort*, a passé de la bouche du Sauveur dans les écrits de saint Paul ; puis il a imprimé sa propre signification aux premières réunions de tombes chrétiennes, et il a produit l'admirable mot de *Cimetière*. Lazare n'était resté, il est vrai, que quatre jours dans le tombeau, les corps des fidèles s'y couchaient pour des siècles : mais aux yeux de la foi mille ans ne sont qu'un jour, et les Catacombes

[1] Lazarus amicus noster dormit. (Jean, XI, 11.)

n'en étaient pas moins des dortoirs, puisqu'on y attendait au bout de leur longue nuit le réveil de la résurrection.

La même foi était aussi exprimée par un mot que les épitaphes chrétiennes ont souvent employé pour signifier l'inhumation. « Les païens, qui croyaient « que les corps étaient enfouis dans les tombes pour « n'en jamais sortir, se servaient de ces mots : *situs*, « *positus*, *compositus*, *posé*, *composé* (placé *dans* ou « *avec*). Les chrétiens, qui croyaient fermement que « le séjour dans le tombeau était temporaire, « avaient adopté un terme parfaitement exact : ils « disaient : *déposé*, *déposition*. Le jeune chevalier « de Rossi m'a fait observer que les personnes qui « ont cru voir dans cette locution un barbarisme « avaient oublié leur Cicéron : ce grand maître en « fait de propriété d'expression appelait *déposées* les « choses qui étaient confiées pour un temps à la « garde de quelqu'un : la loi romaine désignait « sous le nom de *déposition* l'action même de consi- « gner une chose. Avec cette acception, les deux « mots dont il s'agit étaient tout autre chose qu'un « barbarisme, une expression impropre [1]. »

C'était, en effet, une admirable innovation dans la langue funèbre. En parcourant les épitaphes païennes et chrétiennes, en lisant sur les unes le mot *positus*, sur les autres le mot *depositus*, on ne songe guère à remarquer cette différence. Que le premier de ces mots soit ou ne soit pas précédé d'une particule, cela semble peu de chose. Cette

[1] *Monum. primit. part. dell' archit.*, p. 19, du P. Marchi.

particule exprima pourtant l'immense intervalle qui séparait les deux croyances : elle proclama que le sépulcre n'est pas le propriétaire avare, mais seulement le gardien fidèle de ce qu'il reçoit. Le zèle apostolique, parlant à Timothée par la bouche de saint Paul, lui disait : « Gardez le dépôt de la foi : » la piété chrétienne dit à son tour à la tombe : *Depositum custodi.*

La forme et le mode des sépultures se rattachaient aussi à cette croyance. Les tombeaux des fidèles furent modelés sur le sépulcre de Jésus-Christ. Le corps du Sauveur avait été déposé dans un monument creusé dans le roc : les chrétiens creusèrent leurs tombeaux dans une matière plus ou moins rocheuse. Le sépulcre du Christ était neuf, nul cadavre n'y avait été placé auparavant : il en était de même de chaque tombeau chrétien. L'entrée du sépulcre divin avait été fermée au moyen d'une pierre : les chrétiens fermèrent les leurs avec des briques, des pierres, des morceaux de marbre. Un linceul avait enveloppé le corps du Sauveur : on a retrouvé dans les catacombes des indices non équivoques du même usage. Les sépultures des fidèles furent donc une copie, un *fac-simile* du grand monument de la résurrection [1].

Les épitaphes aimaient à faire le même acte de foi. Elles recueillirent le mot de saint Paul sur les *endormis*, qui avait passé dans la langue populaire :

Victoire *dort* [2].

---

[1] *Monum. primit. part. dell' archit.*, p. 19, du P. Marchi.

[2] VICTORIA DORMIT.

(*E cœmet. Callist.*)

Saturnina *dort* en paix [1].
(Avec la fiole de sang.)

—

Domitien
âme simple
dort en paix [2].

—

Zoticus ici *pour dormir* [3].

—

Sabbatia s'est retirée dans le *sommeil*
de paix (ayant environ) XXVIIII (ans) [4].
(La fiole de sang.)

Ces expressions prophétisaient le réveil des corps. Lorsqu'il s'agit des âmes, d'autres locutions apparaissent : les âmes *veillent*, suivant le langage d'une épitaphe; mais le mot le plus fréquemment employé est celui de *vie* :

Maezia,
tu *vis*
en Dieu [5].

---

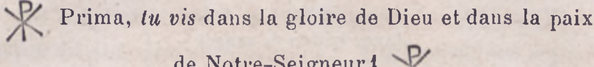
1 SATVRNINA DORMIT IN PACE.
(*Ibid.*)

2 DOMITIANUS
ANIMA SIN
PLEX DORMIT
IN PACE.
(*E cœmet. Pontiani*. Fabretti, *Inscript. antiq.*, lib. VIII.)

3 ZOTICVS HIC AD DORMIENDVM.
(*E cœmet. Cyriacæ.*)

4 RECESSIT SABBATIA IN SOMNO
PACIS . P . M. XXVIIII (fiole de sang.)
(*E cœmet. Callist.*)

5 MAIZIA
C. ΘΕΟΝ
ΖΗC.
(*E cœmet. S. Agnetis.*)



Prima, *tu vis* dans la gloire de Dieu et dans la paix

de Notre-Seigneur [1]

—

Dioscore *vis* éternellement [2].

—

Vis en Dieu
Rusticiana
Ælĭa
fille
de Rusticiana
et de Phédrus [3].

De temps en temps une admirable ellipse, supprimant le verbe, ajoutait à l'énergie de l'expression :

Aréthuse en Dieu [4].

—

Januaria
en Dieu [5].

---

1 PRIMA VIVIS IN GLORIA DEI ET IN PACE DOMINI NOSTRI

(*E cœmet. Thrason.* Marangon., p.69.)

2 ΔIOSCORE VIBE IN ETERNO.

(*E cœmet. Callist.*)

3 EN ΘEΩ
ZHCHC POYTIKIANH
ΑΙΛΙΑ
POYCTIKIANH
KAI ΦAIΔPOY
ΦIΛIA.

(*E cœmet. Castuli.* Fabretti, *Inscript. antiq.*, lib. VIII.)

4 *In Museo Vatican.*

5 IANOYPIA
EN Θ (Θεω).

(Boldeti, p. 419)

Une autre locution, *sortir du siècle*, *se retirer* (*exivit*, *recessit de seculo*), a été aussi inspirée par la foi, qui considère ce monde comme un lieu de détention et d'épreuve :

Laurent, âme innocente, agneau
sans tache, qui *s'est retiré*
du siècle. Il a vécu XV ans
cinq mois, trois jours [1].

Elle marque bien aussi le but, cette autre épitaphe si expressive par le mot même qu'elle supprime :

Avant le troisième jour des nones de juin
j'ai atteint en paix [2].

On trouve quelquefois sur les tombes la figure ou l'empreinte d'un sceau qui a une forme bien singulière. Il représente distinctement un *soulier* : une courte inscription est tracée dans l'intérieur de cette figure.

On y lit ces mots ou d'autres mots analogues :



[3].

---

[1] LAVRENTIVS INNOX ANIMA AGNUS
SINE MACVLA QVI DE SECVLO
RECESSIT . BIXIT ANN . XV . MES
V . D . III.
(*E Cœmet. Cyriacæ.*)

[2] ΤΩΝ ΝΩΝ ΙΟVΝΙΩΝ
ΕΠΙΤΥΝΧΑΝΟΝ ΙϹ ΕΙΡΗΝΗΝ.
(*E Cœmet. Cyriacæ.*)

[3] IN DEO.

Dans les temps modernes, quelque variées que soient les formes parfois capricieuses de nos cachets, l'idée n'est guère venue de choisir un soulier. Elle aurait semblé peu élégante ou bizarre. Elle peut pourtant recevoir une signification très-belle. Pourquoi les premiers chrétiens l'ont-ils adoptée, si ce n'est pour marquer que l'homme est un voyageur en ce monde, voyageur à pied, exposé à la fatigue et à la poussière? La forme de soulier exprimait la marche, l'inscription montrait le but. C'est une assez bonne manière de sceller les tombes.

Mais que veut dire une épitaphe où nous lisons :

A Eupsik seconde,
deux fois immortelle [1].

On pourrait peut-être supposer qu'elle désigne, outre l'immortalité proprement dite, le souvenir impérissable que les parents de la défunte lui conservent. Cette manière de parler serait bien subtile pour le style lapidaire des premiers siècles. Il est bien plus vraisemblable que la première immortalité signifie celle de l'âme, et la seconde, celle qui est donnée au corps par la résurrection.

Le dogme de la résurrection des corps est expressément marqué dans cette autre inscription qui menace les profanateurs de la tombe :

Qu'il meure tristement privé de sépulture,
qu'il soit gisant et *ne ressuscite pas*,

---

1 ΕΥΨΥΚΙ CΕΚΟΥΔΑΟΥ
ΔΙCΑ ΘΑΝΑΤΟΣ.
(*E cœmet. Cyriac.* Boldet, p. 382.)

qu'il ait sa part avec Judas,
celui qui oserait violer
ce sépulcre [1].

On lit dans le dernier chapitre de l'*Ecclésiaste* : « L'homme ira dans la maison de son éternité[2]. » Cette sentence semble avoir inspiré ces derniers mots d'une épitaphe :

Il a été enlevé pour la *maison* éternelle [3].

L'inscription funèbre d'un enfant fait une gracieuse allusion à cet enlèvement :

Il a été attiré par les anges le VII des ides de janvier [4].

---

[1] MALE PEREAT INSEPVLTVS
IACEAT NON RESVRGAT
CVM JUDA PARTEM HABEAT
SI QVIS SEPVLCRVM HVNC
VIOLAVERIT.
(Arringhi, t. II, p. 174.)

L'idée de la damnation, exprimée par ces mots, *la part avec Judas*, perce dans cette inscription, parce qu'elle a une forme imprécative, et qu'au lieu de se rapporter au défunt, elle est dirigée contre les profanateurs. Mais, en général, l'expression de ce dogme ne devait pas trouver place dans les épitaphes proprement dites. Tous les fidèles, dont la dépouille mortelle était admise dans les souterrains sacrés, étaient censés s'être endormis dans l'espérance et dans la paix du Christ.

[2] Ibit homo in domum æternitatis suæ. (*Eccl.*, cap. XII, 5.)

[3] RAPTVS ETENE DOMVS,
fin de l'épitaphe d'*Aurélius*, incrustée dans le pavé de la basilique de Sainte-Marie du Tibre.

[4] SEVERO FILIO DVL
CISSIMO LAVRENTIVS .
PATER BENEMERENTI QVI BI
XIT ANN . IIII . ME VIII . DIES V .
ACCERSITVS AB ANGELIS VII . IDVS IANVA.
(*E cœmet. Callist.* — Fabretti, *Ant.*, lib. VIII.)

Les arts du dessin concoururent à exprimer les emblèmes de l'immortalité. J'ai parlé ailleurs de la *colombe* déposant sur les tombeaux le rameau d'olivier, qui signifiait la paix et la vie heureuse après les sombres orages du temps, comme il avait signifié autrefois la renaissance de la nature après le déluge. Un autre oiseau, auquel la poétique imagination de l'antiquité avait attribué le privilége de renaître de ses cendres, fut adopté par l'art chrétien. Nous lisons dans les *Actes de sainte Cécile* le passage suivant, relatif au sépulcre du martyr Maxime : « Elle fit sculpter un *phénix* sur le sarco-« phage, en signe de la foi de ce martyr, qui avait « cru de tout son cœur qu'à l'exemple du phénix « il trouverait la résurrection[1]. » Quel qu'ait été l'auteur de ces *Actes*, il n'aurait pas marqué cette particularité, si cet emblème n'avait pas été admis par les tombeaux chrétiens. Les figures d'oiseau, ciselées sur un grand nombre de pierres sépulcrales, sont en général si petites, et quelquefois si imparfaitement exécutées, qu'il n'est pas toujours possible de bien distinguer à quelle espèce appartient celui qu'elles retracent, quand il n'est pas accompagné du rameau qui dénote la colombe. Mais, d'après le passage qui vient d'être cité, on peut croire que plusieurs de ces figures doivent être des phénix. Nous l'avons retrouvé dans une épitaphe précédemment citée, l'épitaphe de Kalemère[2].

[1] Jussit ut in sarcophago ejus sculperetur Phœnix ad indicium fidei ejus, qui resurrectionem se inventurum exemplo Phœnicis ex toto corde suscepit.

[2] Voir ci-dessus, p. 227.

La résurrection de Lazare est un des sujets de tableau le plus fréquemment reproduits par les artistes des catacombes. Lazare y est figuré comme un enfant au maillot. Ceci n'est pas un caprice de ces peintures : la même idée se retrouve dans les Pères. L'un d'eux, suivant la remarque de Bède, dit que Lazare était enveloppé comme l'enfant dans le berceau[1]. « Au moment où il se dépouilla de la « mort, dit Basile de Séleucie, il ne quitta point « l'étole du tombeau, mais il se tint debout avec « ses bandelettes mortuaires, comme un être né « du sépulcre, qui gardait après la mort les lan- « ges de l'enfance[2]. » L'accord de ces textes avec les anciennes peintures suffirait pour faire soupçonner au moins que cette manière de représenter Lazare renfermait une signification symbolique.

Une autre observation confirme cette idée. Les auteurs de ces tableaux n'ont pas été guidés, comme on pourrait le supposer, par le seul motif de se conformer au récit évangélique, où il est dit que Lazare avait les pieds et les mains enveloppés de bandes[3], suivant l'usage des Juifs et de quelques autres peuples. Car il y est dit aussi que sa face était entourée d'un suaire[4], et pourtant ils le représentaient, au contraire, la face découverte. Cette particula-

[1] Joannes Constantinopolitanus episcopus scribit Lazarum in monumento cunabilis involutum. (Bed., *de Orthographia.*)

[2] Cum expoliasset se morte, sepulcri stolam non mutaverat, sed adstabat cum fasciis mortuariis tanquam e sepulcro natus, et post mortem ferens infantiæ fascias.

[3] S. Joann., c. XI, v. 44.

[4] *Ibid.*

rité, qui s'écarte de la vérité historique, paraît donc se rattacher à une autre raison. Or c'est précisément cette face découverte, sortant des langes dont le corps est enveloppé, qui donne à Lazare l'air d'un enfant emmaillotté. Il semble par conséquent qu'on a voulu exprimer cette même idée que nous retrouvons plus tard dans les Pères, et qui leur avait été suggérée peut-être par les anciens tableaux. D'où vient donc qu'on a tenu à la reproduire constamment dans les peintures des premiers siècles dont la résurrection de Lazare était le sujet. L'Église nous en fournit l'explication dans son antique et sublime langage. Dès les premiers temps, la liturgie a désigné sous le nom de jour de *naissance* le jour de la mort des martyrs, pour marquer qu'ils étaient alors enfantés à la véritable vie. Par le même principe, la résurrection future devait être considérée comme une nouvelle naissance des corps. Il fallait donc représenter Lazare avec les attributs de l'enfance, pour offrir en lui un type plus expressif de la résurrection de tous les justes.

L'histoire de Jonas a fourni aussi des emblèmes d'immortalité. Nous avons déjà rappelé les peintures dans lesquelles ce prophète, englouti dans le sein de la baleine, et rendu ensuite à la lumière, représente, conformément à la parole du Christ lui-même, la déposition du Christ dans le tombeau, et sa résurrection, principe et gage de celle des justes. Mais il y a en outre d'autres tableaux où Jonas figure endormi sous l'arbuste. Ce pourrait être seulement un emblème de la confiance que nous devons avoir dans les soins protecteurs de la Provi-

dence. Cependant n'oublions pas que dans la langue chrétienne le sommeil était déjà, non pas seulement l'emblème, mais le nom même de la mort. Aussi le tronc et les branches de l'arbuste sont disposés autour de Jonas de telle manière qu'ils semblent l'enchâsser, et que le prophète, endormi sous cette voûte et entre les colonnes de ce feuillage, a l'air d'un mort dans l'intérieur d'un sépulcre. Cette espèce de tombe verdoyante, pleine de séve et de vie, est un gracieux symbole funèbre que la sculpture moderne a eu le malheur de négliger.

Un autre symbole a été emprunté à l'histoire miraculeuse d'un autre prophète. Sur le sépulcre, sur cette borne inévitable où le char de la vie humaine vient se heurter et se briser, est représenté le char d'Élie emporté dans les cieux. Ce tableau figuratif s'adapte à la fois à l'ascension de l'âme vers le séjour du bonheur et au miracle de la résurrection par lequel, dit saint Paul, *nous serons enlevés sur les nuages en traversant les airs à la rencontre du Christ* [1].

Chacune des trois classes de peintures symboliques que nous venons de rappeler se trouve avoir une analogie très-marquée avec des locutions qui caractérisent le style funèbre du Christianisme. Les morts étaient des *endormis :* cette idée se reproduit dans les tableaux de Jonas endormi sous le feuillage. L'Église désignait la mort des saints sous le nom de *naissance :* à cette expression correspondent les tableaux où Lazare, figure de la résurrection,

[1] Rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera. (*Ep. ad Thessal.*, c. IV, v. 16.)

apparaît entouré de langes comme un enfant nouveau-né. Enfin, nous avons signalé ces expressions : *attiré par les anges, enlevé vers la maison éternelle* : le char d'Élie était la traduction de cette pensée par la peinture.

Nous venons d'étudier dans les épitaphes, dans les tableaux et dans l'architecture des premiers siècles, les traces d'une série de croyances qui s'étend depuis le dogme d'un Dieu créateur jusqu'à celui de la vie future. Nous dirons ailleurs dans quel point de vue il est nécessaire de se placer lorsqu'on veut rechercher les rapports qui peuvent exister entre les anciennes productions de l'art chrétien et la notion de l'Église : ce sujet nous semble demander une dissertation à part[1]. Mais, en terminant la revue à laquelle le lecteur vient d'assister, nous regretterions de n'y pas faire apparaître quelque œuvre monumentale, spécialement relative à celui que le Christ a chargé de gouverner son troupeau. La vénérable image du fondateur de Rome chrétienne va clore la carrière que nous avons parcourue à travers les monuments originaires du Christianisme.

On rencontre de temps en temps dans les catacombes des tableaux qui représentent Moïse faisant jaillir l'eau du rocher. Dans plusieurs de ces peintures, la robe qu'il porte n'a pas la longueur qui caractérise ordinairement le costume oriental. Cette particularité, peu conforme à la vérité historique, pourrait déjà faire conjecturer que l'image de Moïse a été adoptée quelquefois comme figure d'un autre personnage. Ce soupçon se change en certitude à

[1] Voir l'*Appendice* nº XIII, à la fin du tome III.

l'aspect d'un de ces verres orbiculaires qui appartiennent à la classe des monuments les plus anciens. Ce verre nous présente aussi le législateur des Hébreux frappant de sa verge le rocher : un mot, qui indique le nom du personnage, est tracé à côté de lui. Vous croyez que c'est le nom de *Moïse*. Non, lisez : c'est le nom de Pierre : *Petrus*. Le symbolisme chrétien, cherchant dans le Vieux Testament une figure du Prince des Apôtres, est remonté jusqu'à Moïse : ce qui nous fait entendre que Pierre était considéré comme le chef du nouveau peuple de Dieu. Si l'on n'avait voulu représenter que la personne de saint Pierre, on n'aurait pas eu besoin de recourir à des emblèmes : nous retrouvons le portrait proprement dit de cet apôtre sur plusieurs monuments de la même époque, notamment sur des verres orbiculaires. Si donc on a cru devoir le reproduire symboliquement, c'est que, dans ce cas, il s'agissait de figurer, non un individu, mais un dogme, non la simple personnalité, mais le pouvoir du Prince des Apôtres.

Il nous reste maintenant à tirer la conclusion générale qui résulte de toutes les observations précédentes. Ici le lecteur voudra bien se rappeler que nous n'avons cité qu'une partie des indices fournis par les monuments témoins de la foi des premiers siècles : nous avons fait entrer, dans le cadre resserré de deux chapitres, un certain nombre de fragments d'un sujet qui demanderait l'espace de tout un livre, pour se développer dans ses véritables proportions, et faire ressortir la liaison de toutes les pièces dont il est composé. Il nous semble pour-

tant que nos observations, si incomplètes qu'elles soient, peuvent suggérer des réflexions sérieuses à tant de chrétiens non catholiques, disposés à recueillir avec un respect pieux les indices de la foi primitive. On peut appliquer à l'interprétation de ces monuments antiques une règle de jugement qui sert de guide dans l'explication des phénomènes de la nature. D'où vient, par exemple, que le système de Copernic, bien qu'il ne soit au fond qu'une hypothèse, a pris place parmi les points généralement admis parmi les *établissements* de la science? C'est qu'il explique très-simplement plusieurs grands faits dont les autres systèmes ne rendent pas aussi aisément raison, et que, d'autre part, plusieurs faits, dont il donne la clef, sont incompatibles avec les autres hypothèses. Telle est aussi la règle que nous invoquons en ce moment. Prenez les monuments primitifs comme des phénomènes dont il s'agit de trouver l'explication. Elle doit être plus à notre portée que ne l'est celle des lois générales du monde : car celles-ci embrassent un cercle de choses placées en dehors des lois de la nature humaine, tandis que les monuments dont il s'agit sont non-seulement des phénomènes humains, mais des faits étroitement liés à ceux dont se compose notre existence morale. Nous ne rencontrons pas ici les restes de quelque peuple évanoui, qui aurait vécu sous l'empire d'idées et de coutumes très-étrangères aux nôtres. Ce sont les émanations du même principe vital qui continue d'animer plus ou moins tous les peuples chrétiens; ce sont les premiers produits d'une série de monuments se prolongeant sans interruption jus-

qu'à nous ; c'est l'expression des croyances professées par des hommes qui ont avec nous une communauté intime de pensées, de sentiments, de mœurs, d'usages, et qui ont légué aux futures générations de chrétiens ces témoignages de leur foi.

Or, voici ce que l'on a pu remarquer, si l'on a suivi avec quelque attention la revue que nous venons de faire. En premier lieu, plusieurs de ces anciens monuments cadrent de telle sorte avec la foi catholique, que leur explication est beaucoup plus naturelle, si l'on admet l'existence de cette foi à cette époque, que si l'on suppose son absence : cette première observation se rapporte soit à certains tableaux symboliques dont la signification n'est pas saillante, soit à certains objets dont on ne peut pas déterminer l'usage d'une manière certaine. En second lieu, d'autres monuments sont inconciliables avec les idées protestantes, tandis que les dogmes catholiques, niés par les protestants, peuvent seuls en rendre raison. Beaucoup d'autres expriment formellement les croyances catholiques. Si vous embrassez tous ces monuments primitifs dans leur ensemble, vous pouvez les considérer comme formant une espèce de sphère composée de plusieurs couches concentriques. Il s'agit de déterminer la ligne qui traverse toutes ces couches par le milieu et sur laquelle tournent toutes les parties de cette sphère. Essayez de la chercher dans le Protestantisme : la ligne se trouve vite en défaut. Elle passe bien, il est vrai, par les monuments qui expriment cette partie des dogmes catholiques que le Protestantisme, ou du moins les confessions de foi

protestantes, ont conservés ; mais elle ne traverse pas toutes les couches de cette sphère : sur plusieurs points elle se courbe, sur beaucoup d'autres elle s'arrête et se brise. Cherchez ensuite cet axe dans le Catholicisme : il n'y a pas une seule couche de ces monuments par laquelle la ligne catholique ne passe ; il n'y en a pas une seule qui lui fasse subir une coupure, une interruption, ni la plus légère courbure.

Supposons qu'il existe encore, au pied du Vésuve, une population dont les usages, les mœurs, les croyances, s'ajusteraient parfaitement aux monuments de Pompéi : vous en concluriez qu'elle a conservé les idées du peuple qui circulait dans les rues de cette ville, lorsqu'elle a été recouverte par les torrents de cendre du volcan. Le Christianisme a aussi sa ville souterraine, qui a échappé aux ravages du temps : les dogmes primitifs restent pétrifiés sur ses murs. Mais les croyances que les monuments de cette ville représentent sont un labyrinthe plus inextricable que les replis tortueux de ses galeries, à moins que l'on n'ait, pour s'y reconnaître, le fil conducteur du Catholicisme.

Toutes les nations chrétiennes doivent du moins une pieuse reconnaissance à cette antique Rome, qui nous a conservé les plus vieilles archives de la foi. Cette ville est le grand bibliothécaire de la chrétienté. D'autres villes peuvent cultiver avec plus d'éclat les sciences qui ont pour objet direct les jouissances et la parure de la vie terrestre : son privilége, à elle, c'est que le dépôt des origines saintes lui ait été confié par la Providence. C'est

elle qui a reçu la mission de veiller sur lui avec amour, qui l'ouvre aux générations successives, qui l'illustre par les travaux de ses savants. Telle devait être, en effet, une des plus éminentes fonctions d'une ville destinée à être le centre du Christianisme. Il fallait qu'elle gardât, plus qu'aucune autre, la vive empreinte des clartés primitives de la révélation, qu'elle les réfléchît dans ses antiquités les plus hautes, voisines du temps où l'astre divin s'est levé : pareille à une montagne qui, laissant les élégances humaines aux villas de la prairie, couronne chaque jour son austère sommet des premiers rayons du soleil de Dieu.

CHAPITRE X

> L'homme animal ne perçoit pas ce qui est de l'esprit de Dieu.
>
> (S. Paul, I *aux Corinth.*, c. II.)
>
> La grâce élève et perfectionne la nature.
>
> (S. Thomas.)

MONUMENTS ET USAGES PARTICULIÈREMENT RELATIFS A LA VIE PIEUSE.

Si la ville qui est le centre du Christianisme se distingue par ses monuments dogmatiques, elle doit aussi offrir quelques traits distinctifs dans les choses extérieures qui correspondent aux sentiments que la foi inspire et développe. La vie spirituelle se compose de la piété envers ce qui est saint, et de la charité envers ce qui est souffrant. Nous considérerons successivement quelques-uns des rapports de Rome monumentale avec l'un et l'autre de ces deux ordres de sentiments.

La plupart des raisons pour lesquelles le Catholicisme fait concourir les choses extérieures à l'entretien de la vie pieuse sont assez connues. Mais il en est une moins vulgaire que je veux signaler ici, parce qu'elle me fournit tout naturellement la préface théorique de ce que j'ai à dire sur ce qui

forme la partie matérielle et comme l'organisme de la piété.

Cette raison est fondée sur la correspondance qui unit entre eux les trois genres de vie dont se compose l'existence de l'homme. Il y a la vie animale, la vie civile, la vie religieuse. Que fait la vie civile? Elle s'empare des éléments de la vie animale, pour leur imprimer son cachet propre. L'homme mange, elle lui fournit le banquet, lien de la famille et de la société. L'homme est organisé pour produire des sons, elle en fait le chant. Il a besoin de vêtements, elle en fait le costume. Il a besoin d'abri, elle élève l'opération de la bâtisse à l'art de l'architecture. Passez en revue les objets et les instincts de la vie animale : vous verrez que la vie civile a trouvé moyen de les coordonner presque tous à quelque chose de supérieur à leur but propre, elle les rapporte à un but social. Que fait à son tour la vie religieuse? Elle prend les sentiments et les usages qui appartiennent à la vie civile pour les appliquer à des objets sacrés. L'homme plus ou moins civilisé attache du prix aux cendres des héros : elle lui donne les reliques. Il aime les portraits de famille : elle lui donne les images. Il aime les décorations de l'architecture : elle lui donne des temples splendides. Il aime les réjouissances publiques, les marches triomphales : elle lui donne les processions. Il aime les réunions solennelles composées d'hommes de différentes nations : elle lui donne les jubilés, et ainsi de suite. Elle fait, en un mot, pour la vie civile, ce que celle-ci fait pour la vie animale. La vie civile *socialise* les éléments de la vie

animale, la vie religieuse *spiritualise* les éléments de la vie civile. Elle construit un monde dans lequel la plupart des instincts, auquel chacun des deux genres de vie inférieurs correspond, trouvent aussi à se satisfaire dans l'ordre supérieur. Par là, l'homme, soulevé de terre, est emporté tout entier dans la sphère religieuse, et, pour me servir d'une expression que Bossuet a employée sur un autre sujet, la piété *va, pour ainsi dire, avec la nature*.

Tel est le point de vue dans lequel je me place, pour rapporter à des idées générales les éléments matériels de la piété catholique. Mais j'aurais à décrire des choses trop connues, si je considérais ce que Rome a de commun avec les autres villes de la chrétienté. Je me renfermerai dans ce qu'elle offre de spécial et de caractéristique.

Dans toutes les sociétés civilisées ou barbares le sentiment d'intérêt, presque toujours respectueux, qui s'attache à la mémoire de leurs fondateurs, s'étendrait, s'il y avait lieu, jusqu'aux objets les plus grossiers qui auraient été à leur usage personnel. La francisque, la chaussure de Clovis auraient une place privilégiée dans le trésor de nos antiquités nationales. Si l'on avait conservé en quelque coin du globe un morceau de pierre qu'on saurait avoir existé au moment et à l'endroit où Adam a été créé, les plus beaux raisonnements ne nous empêcheraient pas de le toucher avec respect. A celui qui nous dirait que cette pierre n'est pourtant qu'une pierre, nous répondrions qu'il faut avoir l'âme pétrifiée pour n'y sentir que cela. Le poteau de bois de la première hutte que les ancêtres du genre humain se sont

bâtie, aux jours de leurs tribulations, dans le désert du monde, serait plus éloquent que beaucoup de discours pour remuer en nous le sentiment de la fraternité humaine. Cet instinct, qu'on pourrait appeler l'instinct des origines, est d'autant plus moral, que les origines sont plus augustes. N'est-il pas à désirer qu'il puisse se satisfaire aussi dans le domaine de la piété? Le Christ est l'Adam céleste, le Père de l'humanité régénérée. Le tombeau d'Adam est ignoré, celui de Jésus-Christ subsiste. Le récit de l'ensevelissement et de la résurrection du Sauveur ne ferait-il pas sur vous une impression plus vive, si vous le lisiez dans la grotte sépulcrale de Jérusalem? Le dogme de l'Incarnation, base du Christianisme, rayonne jusque dans les choses qui ont formé, pour ainsi dire, l'enveloppe matérielle de l'existence du Christ sur la terre. Si, par la notion du Verbe, ce dogme porte notre intelligence dans la région des vérités universelles et absolues, il ramène incessamment notre âme au sentiment de ce qui est individuel et relatif, par le fait même de l'individualité de l'Homme-Dieu, qui a touché sur tous les points l'entourage de la vie terrestre. Le caractère propre de l'individualité est de faire reporter sur les objets qu'elle s'est appropriés, et qui demeurent après elle, quelque chose des sentiments qui se rapportent à elle-même. Expliquez, sans cela, pourquoi, après la mort de votre mère, son livre de prières devient pour vous autre chose qu'un livre? pourquoi tout homme étranger à ce genre de sentiments vous paraît avoir le cœur mal fait? La puissance de sentir, que Dieu a donnée à l'homme, ne se dépouille pas

de sa nature en se transportant dans l'ordre des choses divines : elle ne varie pas, elle monte. S'il y a dans ce monde quelques choses que le Verbe fait chair a consacrées par son contact, par ses larmes, par son sang, elles forment ce qu'il peut y avoir de plus auguste dans le trésor matériel de la piété. Dieu a permis que plusieurs de ces choses se perdissent. C'est pour nous avertir, ce semble, que, toutes vénérables qu'elles sont, il ne faut pas y tenir comme si elles étaient nécessaires, et que tout ce qui est du temps est poussière, puisque la mort y atteint ce qui mériterait le mieux d'être impérissable. Plusieurs aussi se sont conservées pour que la collection des monuments sacrés, par lesquels le Catholicisme correspond de tant de manières aux instincts pieux de l'âme, ne fût pas privée de son complément le plus élevé et le plus saint. Diverses parties de l'héritage de Bethléem, de Nazareth et du Calvaire, sont disséminées dans le monde chrétien. Mais Rome est plus riche en ce genre que toute autre ville. Elle nous montre la crèche, l'escalier du prétoire de Pilate, dont Jésus a monté les degrés; la colonne ou un fragment de la colonne à laquelle il a été attaché, des portions de la vraie croix, une partie de l'inscription que Pilate y a fait apposer, un des clous, quelques épines de la couronne, la lance et le suaire. C'est une belle cérémonie que la procession de la crèche à Sainte-Marie Majeure, dans la nuit de Noël. Rien de plus imposant que l'ostension des reliques de la Passion, du haut d'une tribune intérieure de Saint-Pierre, le soir du Vendredi Saint. L'autel est dépouillé, l'illumination perpétuelle du tombeau de

saint Pierre est éteinte, tous les chants se sont tus, et sa brillante basilique, devenue muette et sombre, semble prendre les formes d'un sépulcre immense. Il y a aussi, ce jour-là, une ostension du même genre dans la basilique de Sainte-Croix, si pieuse et si recueillie. Beaucoup d'étrangers choisissent un autre jour pour visiter cette église, ainsi que l'escalier saint près de Latran et la colonne à Sainte-Praxède. Ces sanctuaires sont situés loin du lieu où va la foule : les cérémonies du Vatican attirent et retiennent. Mais lorsque, après quelque temps de séjour, vous n'êtes plus subjugué par un empressement exclusif pour elles, et que vous vous réservez des heures libres et tranquilles pour aller vénérer successivement les monuments du grand sacrifice, votre Semaine-Sainte de Rome se passe dans Jérusalem au temps de la Passion.

Plus d'un lecteur voudra sans doute m'interrompre ici, en me demandant si l'authenticité de ces reliques est appuyée sur des garanties solides. Je vous ferais volontiers à cette question une longue réponse. Mais, comme j'écris particulièrement ce chapitre pour l'édification des catholiques pieux, je regretterais de leur faire traverser, en ce moment, une série de petites dissertations critiques. Toutefois, ces pages pouvant être parcourues par quelque autre classe de lecteurs, il me paraît à propos d'attaquer en passant, par quelque endroit du moins, leurs préventions sur ce sujet. J'en dirai assez, ce me semble, pour leur faire entrevoir que la facilité avec laquelle ils taxent de crédulité cette croyance, n'est elle-même que la crédulité retournée, la crédu-

lité à l'envers. Je prendrai pour exemple les reliques insignes déposées dans l'église de Sainte-Croix, après avoir été trouvées à Jérusalem vers l'année 326[1].

Il y eut à cette époque un empressement général des chrétiens à profiter de la paix et de la liberté enfin accordées à l'Église, pour décorer mieux qu'ils n'avaient pu le faire précédemment les sépultures des martyrs. Mais, tandis que de belles basiliques s'élevaient sur ces tombes, des reliques plus augustes restaient enfouies dans une grotte du Calvaire. On savait qu'il avait été d'usage chez les Juifs d'enterrer avec les condamnés les instruments de leur supplice. La malédiction que la loi avait prononcée, particulièrement contre ceux qui avaient été crucifiés[2], était étendue à tout ce qu'ils étaient censés avoir souillé par leur contact dans leurs derniers moments. L'usage dont nous parlons a été relaté

[1] Quoique l'ouvrage de Corrieris, *de Sessorianis reliquiis*, soit le plus complet qui existe sur cette matière, il est utile de recourir aux écrits antérieurs, qui lui ont fourni un fonds d'observations très-importantes. Nous en avons consulté un certain nombre, notamment Bosio, *Croce trionfante;* Gretzer, *de Cruce;* Niquet, *de Titulo Crucis;* Georgius Altmanius, *de Inscript. Crucis;* Vossius, *Harmon. Evangel.;* Sandinius, *Hist. Famil. sacr.;* Besutius, *Basilic. di Santa Croce;* Honoré de Sainte-Marie, *des Règles et de l'usage de la Critique*, etc. De nos jours, M. l'abbé Gosselin a publié une savante *Dissertation sur la sainte Couronne* et les autres instruments de la *Passion.*

[2] Maledictus a Deo est qui pendet in ligno. (*Deuter.*, c. XXI, v. 23.)

par les rabbins[1]. Cette coutume, dictée par un sentiment bien différent de celui qui engagea Joseph d'Arimathie à se charger de la sépulture du Christ, se trouvait néanmoins d'accord avec sa piété : elle lui fournissait le moyen de mettre ces reliques en lieu sûr, à l'abri de toute profanation. Il n'était, d'ailleurs, disciple de Jésus qu'*en secret par crainte des Juifs* : ce motif aurait suffi pour qu'il observât exactement l'usage national. Nous voyons, par le récit même de l'Évangile, que la sépulture eut lieu conformément au rit judaïque[2].

Il y avait donc toute raison de croire qu'on devait retrouver dans l'endroit où le corps de Jésus avait été déposé plusieurs instruments de la Passion. L'impératrice Hélène, mère de Constantin, qui s'était rendue à Jérusalem vers l'an 326, entreprit de découvrir la sainte grotte : ce qui présentait quelque difficulté, car la place de l'ouverture, qui en avait formé l'entrée, n'était plus connue d'une manière tout à fait précise. Il n'en aurait pas été ainsi assurément si les chrétiens, pendant les siècles précédents, avaient visité habituellement le souterrain sacré. Mais ils n'avaient point eu cette liberté. Dès le temps de l'empereur Adrien, dans la première moitié du IIe siècle, les païens avaient érigé une statue de Vénus à l'endroit du crucifiement, et un monument en l'honneur de Jupiter près du lieu de la résurrection[3]. Les fidèles n'auraient

[1] Solemne erat patibulum una cum corpore defuncti sepulturæ tradere. (*Habac. Sanhedr.*, in cap. XV.)

[2] Sicut mos est Judæis sepelire. (*Evang. S. Joan.*, XIX, 40.)

[3] Ab Adriani temporibus usque ad imperium Constantini,

pu s'y agenouiller en prières sans paraître honorer les idoles, ni s'y abstenir des démonstrations religieuses usitées chez les païens sans se faire reconnaître et punir comme contempteurs des dieux. A partir de cette époque, ils avaient donc cessé, à leur grand regret, de fréquenter le Golgotha profané. Les changements survenus dans l'état des lieux avaient contribué à obscurcir, à quelque degré, les traditions locales. Soit que les païens eussent fermé à dessein l'entrée de la grotte, soit que cette partie du terrain qui avait été le jardin de Joseph d'Arimathie se fût exhaussée avec le temps, il est de fait qu'au IVe siècle des excavations étaient nécessaires pour retrouver le Saint-Sépulcre. Toutefois, les monuments païens, dont nous venons de parler, pouvaient indiquer approximativement la place. L'impératrice Hélène avait, d'ailleurs, interrogé les souvenirs qui avaient dû se conserver parmi les Juifs et les chrétiens de la Judée[1]. Pourquoi n'ajouterions-nous pas que, si le génie a ses illumina-

per annos circiter centum octoginta, in loco Resurrectionis simulacrum Jovis; in Crucis rupe statua ex marmore Veneris a gentibus posita colebatur : existimantibus persecutionis auctoribus, quod tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent. (Hieronym., *Epist.* LVIII (alias XIII) *ad Paulin.*, n. 3.)

[1] De christianis doctrina et sanctitate plenos viros, sed et de Judæis peritissimos, ut propriæ, qua miseri et gloriantur, impietatis indices, exquisivit, et accitos in Hierosolymam congregavit. Tum omnium una de loco testificationis confirmata, jussit illico urgente sine dubio conceptæ revelationis instinctu in ipsum locum operam fossionis accingi. (S. Paulin, *Ep.* XXXI (alias XI) *ad Sever.*)

tions soudaines dans certains moments, la piété ardente a aussi ses inspirations ?

On se mit donc à l'œuvre. Une troupe de soldats et d'habitants se réunit sur le Calvaire pour travailler aux fouilles[1], et la cité sainte fut dans l'attente d'un grand événement. Il y avait quelque chose de bien solennel dans cette espèce de résurrection de la Croix, qui, après être restée ensevelie dans un souterrain pendant tout le temps où l'Église s'était cachée dans les Catacombes, allait vraisemblablement sortir de son tombeau au moment où ses images commençaient à briller sur le fronton des basiliques. J'aime à me figurer le spectacle qu'offrit alors l'ancien jardin de Joseph d'Arimathie : les chrétiens accourus en foule, palpitants d'émotion; quelques figures juives à l'écart, suivant de loin, d'un regard sombre, les travaux des fossoyeurs, et près d'eux, sur un tertre, l'impératrice Hélène en cheveux blancs. Chaque coup de pioche retentissait dans le cœur des fidèles, chaque éboulement de terrain amenait une espérance. Enfin arriva le coup heureux : une ouverture se montra, le passage fut déblayé, et, après qu'on y eut pénétré avec des lumières, le tombeau suprême apparut. D'un côté de la grotte, sur la droite, le sépulcre proprement dit ; d'un autre côté, des reliques de la Passion. Le récit de cette découverte est trop connu pour que je le répète. Les incrédules, qui rejettent toute espèce de miracle, ne sauraient en admettre ici. Mais je ne

[1] Admota militari manu atque omnium provincialium multitudine. (Sulpit. Sever., *Historia Sacra*, lib. II, c. XXXI.)

comprends guère que des Protestants, ceux du moins qui croient aux choses surnaturelles, rejettent comme impossible toute intervention de la Divinité dans cette circonstance. Si, comme la Bible l'atteste, des linges touchés par saint Paul ont eu la vertu de rendre la santé aux malades[1], je ne vois pas pourquoi l'on refuserait systématiquement, malgré de nombreux témoignages historiques, toute créance à un bienfait miraculeux, destiné à faire reconnaître la Croix teinte du sang qui a sauvé le monde. Ils doivent convenir du moins que sainte Hélène et l'Église de Jérusalem n'ont pas choisi une des trois croix au hasard. Leur piété aurait cru commettre un abominable sacrilége, en s'exposant au risque de vénérer comme l'instrument du salut le gibet d'un des hommes qui avaient été crucifiés en même temps que le Sauveur. On a pu aussi avoir des indices rassurants, fournis par la position respective des objets et par quelque autre circonstance que l'histoire a omis de noter. Suivant saint Ambroise[2] et saint Chrysostome[3], l'écriteau a servi à faire le discernement[4].

L'histoire nous apprend, en effet, qu'outre la

[1] *Act. des Apôt.*, XIX, 12.

[2] Invenit quia in medio patibulo prælatus titulus erat : Jesus Nazarenus Rex Judæorum. (Sanctus Ambrosius, in *Oratione de Obitu Theodos.*, n. 45.)

[3] Homil. 84, alias 85, *in Joan.* (n. 1).

[4] Cette opinion n'est pas inconciliable avec le texte de Sozomène d'après lequel l'écriteau a été trouvé séparément. Il pouvait, tout en étant *séparé* ou *détaché* de la croix, être placé tout à côté d'elle, et lui rester en quelque sorte adhérent par sa position.

Croix et les Clous, cet Écriteau a été recueilli par sainte Hélène. Les particularités que Sozomène a notées à ce sujet doivent être remarquées. « On « trouva, dit-il, séparément un autre morceau de « bois, sur le côté blanc duquel ceci était écrit en « mots et en caractères hébraïques, grecs et la- « tins : *Jésus, Nazaréen, roi des Juifs*[1]. » Suivant les usages des Romains, les écriteaux qui figuraient dans les supplices[2] pour notifier le nom du patient et le motif de sa condamnation, étaient ordinairement de bois, comme l'indique leur nom *tabula, tabella*[3]. La première particularité signalée par Sozomène cadre avec cet usage. Il indique en outre que le côté sur lequel se trouvait l'inscription était blanc. On sait aussi que cette couleur était employée pour les écriteaux qui promulguaient les actes de l'autorité publique[4]. Les lettres devaient être coloriées de

[1] Καὶ χωρὶς ἄλλο ξύλον ἐν τάξει λευκώματος ῥήμασι καὶ γράμμασιν Ἑβραικοῖς, Ἑλληνικοῖς τε καὶ Ῥωμαικοῖς, τὰ δηλοῦντα· Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος, ὁ Βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων.

(Sozomène, *Hist. Eccl.*, lib. II, c. I,)

[2] Servum... carnifici tradidit ut... præcedente titulo, qui causam pœnæ indicaret, per cœtus epulantium circumduceretur. (Sueton., *in Caligul.*, c. XXXII.) — Patremfamilias.., detractum e spectaculis in arenam, canibus objecit, cum hoc titulo : Impie locutus parmularius. (Idem, *in Domitian.*, n. 10. — Voyez aussi Dion., lib. LIV.)

[3] Circumactus (Attalus) per amphitheatrum *tabula* ipsum præeunte in qua latine scriptum : Hic est Attalus christianus. (Euseb., *Hist. Eccles.*, lib. V, c. I.) — Iratus proconsul decretum ex *tabella* recitavit : Cyprianum gladio animadverti placet. (*Act. S. Cyprian.*)

[4] Tabellæ erant ligneæ dealbatæ gypso vel cerussa... *Album* hujusmodi tabula latinis dicitur Unde *album* prætoris. Om-

manière à ressortir sur le blanc. Elles étaient généralement peintes en rouge. Le vermillon, que l'on préférait dans les inscriptions et dans les écritures, même privées, surtout pour embellir les titres[1], était la couleur officielle[2]. C'est pour cette raison peut-être que Sozomène a négligé de faire une mention spéciale de cette particularité généralement connue : ce qu'il avait dit de l'*album*, ou du côté blanc de l'écriteau, la supposait. Quoi qu'il en soit, cette remarque sur la couleur des lettres trouvera plus bas son application.

Le monde chrétien, occupé à recueillir pieusement les objets qui avaient servi au supplice des martyrs, apprit avec une émotion profonde qu'on venait de découvrir les instruments de la Passion du Sauveur. On pouvait désirer que ces reliques fussent partagées entre trois villes : Jérusalem, qui les avait conservées ; Rome, qui était le centre du

nes tabellæ, libelli, tituli in publico proponendi aut affigendi ita erant dealbati et scripti. (Salmazius, *de Modo usurarum*, c. xv.)

[1] Minium in voluminibus quoque scriptura usurpatur, clarioresque litteras vel in auro vel in marmore etiam in sepulcris facit. (Plinius, *Hist. natural.*, lib. XXXIII, c. xl, n. 5.)

Nec titulus minio , nec cedro charta notetur.

(Ovid., *Trist.*, I, i, 7.)

C'est de là qu'est venu plus tard le mot de rubriques : « Utebantur veteres etiam in libris epistolisque colore purpureo potius quam atramento : itaque mos inolevit, ut litteras majores omnes minio elegantissimo depingerent, indeque posteriori ævo Rubricæ nomen apud auctores promiscue mansit. » (Georg. Altman., *de Illustr. inscript. Crucis, in Tempe Helvet.*, 1739.)

[2] Juvénal (*Satyr.* iv, v. 192) appelle les lois *rubras*.

Christianisme, et la ville nouvelle où Constantin transférait le siége de l'Empire. Il paraît en effet que l'impératrice Hélène en fit trois parts[1] : elle donna l'une à la ville du Calvaire et à la basilique qu'elle fit construire comme monument spécial de la Passion et de la Résurrection. Elle destina la seconde part à l'empereur son fils, et se réserva la troisième pour en disposer selon sa volonté.

La tradition la plus ancienne et la plus constante nous apprend qu'une partie des reliques recueillies par sainte Hélène a été déposée, soit par son ordre, soit par elle-même, dans la Basilique qu'elle a fait élever non loin du palais impérial de Latran. Pour quel motif cette basilique a-t-elle été choisie à cet effet? Nous ne répondrons pas à cette question en alléguant la raison mise en avant par les antiquaires des derniers siècles, qui ont cru que ce choix avait été une sorte de représailles contre le Paganisme. Ils s'étaient persuadés, d'après quelques indices, qu'il y avait eu en cet endroit un temple de Vénus, et que la basilique de Sainte-Croix a été construite avec ses décombres. Cette ruine pittoresque, qu'on voit encore à gauche de cette église, était, suivant eux, un débris du monument païen. Partant de cette idée, ils ont cru que Constantin et sa mère avaient voulu que le trophée de la Croix s'élevât sur les débris d'un temple dédié à la plus impure divinité du paganisme, pour venger la profanation que les païens avaient commise lorsqu'ils avaient érigé une

[1] Voyez de Corrieris, *Comment. de Sessorianis reliq.*, part. I, c. III.

statue de Vénus sur le Calvaire[1]. Cette explication a fourni de beaux mouvements à l'éloquence chrétienne ; malheureusement nous devons y renoncer. Un examen plus éclairé semble avoir prouvé qu'il n'y a pas eu un temple de Vénus dans ce quartier de Rome. Toutefois ce lieu n'est pas entièrement dépouillé du genre de contraste que ces écrivains lui avaient attribué. Les jardins d'Héliogabale, qui s'étendaient sur les monts Esquilin et Célius, renfermaient cet endroit dans leurs vastes sinuosités. Si cet empereur n'a pas été le dieu de l'impudicité, il en a été le pontife, et la basilique de Sainte-Croix a purifié, par la sainteté suprême de ses reliques et par ses chastes murs, le lieu le plus souillé, peut-être, de tout le monde romain. Mais si ce rapprochement peut figurer dans un tableau de la transformation de Rome païenne en Rome chrétienne, il ne saurait être allégué ici ; rien n'indique qu'une considération de ce genre ait contribué à faire choisir cette église pour y placer les reliques que sainte Hélène lui a confiées.

La véritable raison de ce choix, c'est que cette basilique était l'église propre de sainte Hélène. Elle

[1] At quid apud fanum Veneris et Cupidinis templum Crucis? Ut scilicet juste ulcisceretur immane scelus, quod a Gentilibus in Crucis odium fuerat perpetratum; dum in sancto Golgotha, in Crucis rupe (quod testatur S. Hieronymus) fuerat impudicæ Veneris statua collocata, et locus ipse, Crucis titulo adeo illustratus, ab eisdem Venerarium appellatum. Quamobrem quod celebre erat Veneris templum Romæ (de aliis modo sileo) dignum visum est ut cum ignominia eversum sanctissimæ Cruci cederet, quæ proculcatis impudicitiis virtutum omnium splendore nitesceret. (Baron., *Annal.*, an. 324.)

l'était de deux manières. D'abord elle avait été fondée par elle, soit que cette pieuse impératrice l'eût fait construire à ses frais, soit que Constantin l'eût fait ériger d'après le désir de sa mère. Nous voyons par les actes du concile tenu sous Sixte III, à Rome, l'an 433, qu'on lui donnait le nom de basilique *hélénienne*[1], comme on appelait *constantinienne* et *libérienne* les basiliques de Latran et de Sainte-Marie Majeure, des noms de Constantin et de Libère leurs fondateurs. En second lieu, le terrain sur lequel cette église a été bâtie, près du palais impérial de Latran, faisait partie de l'apanage de l'impératrice mère. C'est ce qu'indique une inscription trouvée dans le voisinage : elle fait allusion à des thermes qu'Hélène avait construits en cet endroit[2]. On voit aussi son nom sur l'inscription d'un piédestal, découvert dans une vigne située à côté de l'église[3]. Ce monument se conserve dans la chapelle souterraine.

Ce temple chrétien appartenant en propre à sainte

1 Sederunt in uno conflictu (concessu) in basilica Heleniana quæ dicitur Sessorianum atrium. (*Act. Concil.*)

2 V. *Roma*, parte I antica, par Nibby, p. 369.

3 DOMINAE . NOSTRAE . FL . IVL .
HELENAE PIISSIMAE . AVG
GENETRICI . D . N . CONSTAN
TINI . MAXIMI . VICTORIS
CLEMENTISSIMI . SEMPER
AVGVSTI . AVIAE . CONSTAN
TINI . ET . CONSTANTI . BEATIS
SIMORVM . AC . FIORENTIS
SIMORVM . PRINCIPVM.
IVLIVS . MAXIMILIANVS . V. C. COMES
PIETATI . EIVS. SEMPER DICATIS.

Hélène, on comprend pourquoi elle l'a choisi entre toutes les basiliques de Rome pour lui confier à perpétuité le dépôt de la portion des saintes reliques qu'elle s'était réservée. La tradition qui nous l'apprend est sanctionnée par des renseignements positifs puisés dans les archives antiques de l'Église romaine. On sait qu'Anastase en a extrait le catalogue des donations de Constantin à plusieurs basiliques. Les présents que cet empereur a faits à celle de Sainte-Croix pour le service et la décoration du culte étaient à peu près équivalents, suivant le calcul de Ciaconi[1], à une somme de 143,000 écus d'or. La liste qui en contient le détail fait mention d'une cassette d'or, ornée de pierreries, dans laquelle fut renfermée la partie de la vraie croix donnée à cette église. Cette liste relate aussi quatre chandeliers d'argent, pesant chacun 80 livres, destinés à porter les lumières qui devaient brûler devant l'auguste relique[2].

Le privilége de garder ce précieux dépôt a formé dès lors l'essence morale de cette église. C'est à ce caractère principal que se coordonnent les particularités qui la distinguent. Son ancien surnom de *basilique en Jérusalem* aurait été à la fois superflu et bizarre, s'il avait eu seulement pour but de rappeler que la Croix, en l'honneur de laquelle cette église

[1] *In Vit. S. Sylvestr.*

[2] Eodem tempore fecit Constantinus Augustus basilicam in palatio Sessoriano ubi etiam de Ligno sanctæ crucis... posuit et auro et gemmis conclusit... Constituit donum : candelabra aurea et argentea ante Lignum sanctum lucentia secundum numerum Evangeliorum quatuor, etc. (Anastas., *in Sylvestr.*)

est dédiée, a été plantée et retrouvée dans cette ville. Il était, au contraire, parfaitement choisi pour marquer, par une dénomination exceptionnelle, que cette basilique, dépositaire des reliques de la Passion, était assimilée à la ville sainte. Aussi fut-elle désignée sous un titre encore plus expressif : on la nommait simplement *Jérusalem*[1].

Il paraît que l'impératrice Hélène avait complété d'une autre manière le caractère de cette église. C'est ce que nous apprend un vieux souvenir, qui se trouve consigné dans une longue inscription, placée sur l'un des murs latéraux de la rampe par laquelle on descend à la chapelle de Sainte-Hélène. Cette inscription n'est pas antique, mais elle a le mérite de résumer l'histoire de cette antique chapelle. Suivant une des traditions qu'elle a recueillies, le pavé recouvre une couche de terre que sainte Hélène a fait prendre sur le Calvaire. Cette pieuse pratique a commencé vers cette époque : saint Augustin en parle. Si Hélène en a donné l'exemple en faveur de sa basilique romaine, la prédilection qu'elle a témoignée par là même à cette église était une suite naturelle de la destination qu'elle lui avait donnée. Elle a voulu que la Croix transplantée à Rome y trouvât quelque chose du sol arrosé par le sang du Sauveur[2].

[1] Ecclesiæ nomen dedicavit, Constantinus, quæ cognominatur usque in hodiernum diem Hierusalem. (Anast., *ibid.*)

[2] Terraque sancta montis Calvariæ advecta, supra quam Christi sanguis effusus fuit redemptionis humanæ pretium, cujusque vigore in cœlestem Hierusalem mortalibus aditus patuit, ad primum usque fornicem repleverat ex quo sacellum

Son vieux surnom de basilique de Sainte-Croix ne signifie pas seulement que cette église était érigée en souvenir de la Croix. Suivant l'ancien usage, lorsqu'on donnait à un édifice religieux un titre qui se rattachait à des objets vénérés comme monuments de la grâce divine, cette dédicace n'était pas déterminée arbitrairement par quelque pieux fondateur, selon l'attrait de sa dévotion particulière. Elle était motivée par quelque circonstance notable, inhérente à cette église. La basilique de la Résurrection, à Jérusalem, a tiré son nom de son emplacement même. Les basiliques qui portaient les noms des martyrs renfermaient leurs tombeaux, leurs restes, ou bien elles avaient été construites dans la maison qu'ils avaient habitée, dans la prison où ils avaient été détenus. Il y a donc lieu de croire que conformément à cet usage, le titre de basilique de Sainte-Croix a eu sa raison dans quelque fait matériel propre à cette église, et l'on n'en trouve pas d'autre que la possession des saintes reliques.

C'est aussi ce qui nous explique pourquoi, dans les anciens sacramentaires, la station du vendredi saint était déjà fixée dans cette basilique. Ces rituels ne décrivent pas cette cérémonie, mais un *ordo* romain du moyen âge donne à ce sujet quelques détails. Le Pape ne faisait pas l'office du vendredi saint dans la basilique de Latran, quoiqu'elle fût son église propre, contiguë à son palais. Cet office

ipsum, et toto basilica ac universa urbs secundam Hierusalem meruit appellari. (*Extrait de l'inscript.*)

y était célébré par un des cardinaux hebdomadaires. Le souverain pontife descendait seulement dans cette basilique et s'y revêtait des habits sacrés, il se rendait ensuite processionnellement et pieds nus à la basilique de Sainte-Hélène pour célébrer le mystère de la Passion devant la Croix, dans l'église le Calvaire[1].

Cette cérémonie suppose que le fragment de la vraie Croix était déposé dans une châsse ou armoire, d'où l'on pouvait aisément le tirer tous les ans pour l'exposer à la vénération du clergé et des fidèles. Mais un autre usage existait déjà au IVe siècle, comme nous l'apprenons de saint Paulin : on renfermait des reliques dans les murs mêmes des édifices sacrés[2]. Il paraît qu'à une époque très-ancienne ce procédé a été employé pour conserver le titre de la Croix. Quelques érudits croient que cette opération a eu lieu du temps de sainte Hélène; d'autres la placent dans la première moitié du Ve siècle, sous le règne de l'empereur Valentinien III, qui a fait exécuter des ouvrages en mosaïque dans cette église[3]. A cette époque, les invasions des bar-

1 Discalceatus pergit (Papa) cum processione, et omnes cum eo cantando psalterium usque ad S. crucem. (Benedictus, Canon. S. Petri in suo *Ordine romano*, apud Marten., t. III, *de Antiq. eccles. Ritibus*, lib. IV, c. XXIII. — Voyez aussi Mabillon, *Mus. Italic.*, t. II.)

2 S. Paulin., *Epist.* XXXII *ad Sever.*, et *Poemat.*, XXVI.

3 Valentinianus III imperator filius Constantii Cæsaris... in solutionem voti sui ac matris Placidiæ et Honoriæ sororis opere vermiculato eam (basilicam) exornavit. (*Voir l'inscription placée dans la rampe qui conduit à la chapelle de Sainte-Hélène.*)

bares faisaient appréhender que les pieux trésors ne fussent profanés ou enlevés. On tenait à les mettre en sûreté; ce n'était pas une précaution inutile que d'en déposer au moins une partie dans une cachette murée, pratiquée vers la voûte des temples, à une hauteur où les perquisitions n'étaient guère à craindre. Quoi qu'il en soit de l'époque, c'est dans une espèce de petite niche, hermétiquement fermée, située au sommet de l'abside de la basilique hélénienne, qu'une cassette en plomb, renfermant le titre de la Croix, avait été déposée. Vers le milieu du XII[e] siècle, un cardinal titulaire de cette église, qui a été ensuite pape sous le nom de Lucius II, a fait apposer sur cette cassette trois sceaux avec ces mots : *Gérard, cardinal de Sainte-Croix.* Ces trois sceaux et cette inscription ont reparu lorsque la sainte relique a été retrouvée, en 1492. Le cardinal Mendoza, archevêque de Tolède et titulaire de l'église Sainte-Croix, y faisait faire des réparations : les ouvriers, étant arrivés au sommet de l'abside, sentirent un vide. Ils avaient fait tomber par mégarde le bitume qui retenait les lettres d'une inscription en mosaïque; une brique fut remuée, une ouverture apparut, et c'est ce qui donna lieu à une découverte qui excita une vive émotion dans Rome. Sur la face de la brique qui était tournée du côté du mur, on lut ces mots en caractères anciens : *Titulus Crucis* ; *titre de la Croix.* Derrière cette brique, dans un espace vide, se trouvait une boîte en plomb, scellée de trois sceaux en cire; la partie de devant présentait cette inscription dont les lettres avaient aussi une forme an-

cienne : *Ecce lignum Crucis; voilà du bois de la Croix.* La boîte renfermait un morceau de bois portant les traces d'une extrême vétusté. Il n'était ni très-solide, ni entier; il avait environ deux doigts d'épaisseur; sa longueur était d'une palme et demie et sa largeur d'une palme. Trois lignes y étaient écrites en caractères hébraïques, grecs et latins, qui formaient ces mots : *Jésus Nazaréen Roi*. Les caractères hébraïques étaient encore assez visibles : les lignes grecque et latine sont restées à peu près aussi distinctes qu'elles l'étaient alors. Dans la ligne grecque, le mot Βασιλευς, *roi*, n'avait que la première lettre B; le mot *Rex*, dans la ligne latine, manquait de sa dernière lettre.

Le récit de cette découverte a été fait par plusieurs auteurs contemporains présents à Rome. Ce sont : Lælius Pétronius et Étienne Infessura[1], dans les éphémérides de Rome; Léonard de Sarzanes[2], qui fut chargé d'examiner l'inscription, et Jean Brocard, maître des cérémonies de la chapelle pontificale, lequel a consigné, dans le registre où il écrivait les actions d'Innocent VIII[3], les détails de la visite que ce pape a faite à l'église de Sainte-Croix, quelques jours après la découverte du titre. Ces divers récits s'accordent et se confirment réciproquement pour les particularités les plus importantes.

1 Apud libr. *Crux triumph.*, lib. I, c. XI, de Bosio.

2 Dans le manuscrit du Vatican, intitulé : *Epistolæ diversorum*, ad Volaterranum, portant le no 3912. Ce document a été publié, ainsi que le suivant, par le P. de Corrieris.

3 Dans le manuscrit du Vatican, intitulé : *Joannis Brocardi*, etc., *et aliorum diariorum*, tomus V.

Le cardinal Mendoza renferma le titre de la Croix, sous verre, dans une custode d'argent, qui est celle-là même où nous le voyons encore aujourd'hui, sauf quelques ornements que la piété du cardinal Zurla y a fait ajouter de nos jours. La pierre qui fermait la petite niche, et sur laquelle sont écrits ces mots : *titre de la Croix, titulus Crucis,* a aussi été conservée ; on l'a fixée, en l'entourant d'une couronne, dans le mur de la chapelle où les reliques de la Passion sont déposées.

Indépendamment des preuves historiques, le monument sacré dont nous parlons offre des signes intrinsèques d'authenticité. D'abord, c'est une planchette de bois, ce qui s'accorde avec l'usage des Romains, que nous avons rappelé précédemment, et avec le texte de Sozomène, relatif à la découverte des reliques, dans la grotte sépulcrale du Sauveur. La couleur blanche, que cet historien a notée, s'est effacée ; ce morceau de bois est brun, mais des taches de gris foncé s'y laissent apercevoir. On sait que le blanc de céruse tourne à cette nuance lorsqu'il a été décomposé par le temps. Nous avons rappelé aussi que les Romains peignaient ordinairement en rouge les lettres des écriteaux officiels. Il n'y a plus de trace de cette couleur : mais Pétronius et Infessura, qui ont décrit ce titre à l'époque où il a été retrouvé, marquent expressément cette particularité : « On voit, disent-« ils, que les lettres, après avoir été taillées, avaient « été peintes en rouge[1]. »

[1] Ibique erant cavatæ, et deinde colore rubro tinctæ infra

Le titre, comme nous l'avons dit, se compose de trois lignes : chacune d'elles correspond à une des trois langues employées dans cette inscription[1]. Les lignes grecque et latine sont écrites, comme la ligne hébraïque, de droite à gauche. Quelques anciens monuments étrusques et grecs présentent cette singularité ; mais il n'en est pas moins vrai que l'écriture de gauche à droite avait été généralement adoptée par les peuples grecs et latins. Si ce titre n'était pas authentique, le fabricateur n'aurait pas osé, suivant toute apparence, s'écarter de l'usage reçu. Cet écriteau ayant été composé d'après l'ordre du gouverneur romain, il eût été naturel de croire qu'on y avait suivi, pour les mots latins et grecs, le procédé ordinaire. L'idée de tracer ces mots suivant la manière d'écrire à laquelle les Hébreux étaient habitués n'a pu venir, ce semble, qu'en Judée et au moment même de l'événement, afin que toutes les lignes de cet écriteau, principalement fait pour les Juifs, pussent être lues couramment par la partie de la population indigène qui avait quelque connaissance de l'une ou de l'autre de ces deux langues.

scriptæ litteræ. (*Ephemer. gestar. Romæ*, apud Bosium : *La trionfante e gloriosa Croce*, c. XI.)

[1] Tribus linguis adscriptus fuit titulus, Hebræa, quia hac uterentur ubi sumptum supplicium ; Græca, quia hæc maxime familiaris esset Orienti, ex quo Alexander Magnus eum subegisset, et Seleucidæ sive Syro-Macedones imperium illic tenuissent, ut Ptolemæi in Egypto ; Latina autem, quia Judæa et Syria reliqua in Romanorum foret potestate, ex quo Tigranem vicerat Pompeius. (Ger. Joan. Vossius, *in Harmon. evangel.*, lib. II, c. VIII.)

La ligne hébraïque, très-visible encore du temps de Léonard de Sarzane, n'offre plus que des tronçons de lettres. Toutefois un savant rabbin converti au Christianisme a cru y retrouver les débris de ces mots : *Nazaréen roi de* (les Juifs), écrits en langue syriaque vulgaire. Les Évangélistes ont désigné cette langue sous le nom d'hébraïque, parce que c'était celle que le peuple juif parlait à cette époque [1].

Les caractères latins sont encore presque tous très-lisibles. Il y a dans la ligne grecque une incorrection graphique assez notable : une des lettres, outre qu'elle n'est pas bien alignée avec les autres lettres du même mot, est tracée en un sens inverse de celui qu'elle devait avoir dans l'écriture de droite à gauche. Si les deux lignes grecque et latine sont de la même main, ce qu'il y a d'irrégulier dans la première, comparé à l'écriture plus correcte de la seconde, paraît indiquer qu'elles ont été tracées par quelque employé romain moins exercé à former rapidement les caractères grecs que ceux de sa propre langue. Cette observation n'est pas inutile pour éclaircir une difficulté dont il sera question tout à l'heure. Dans tous les cas, cette irrégularité graphique accuse la hâte avec laquelle ces lignes ont été écrites. Un faussaire les aurait tracées à main reposée, et il n'aurait pas commis la faute de placer une lettre à rebours. La ligne latine elle-même, quoique mieux conformée que l'autre, n'est pas exempte d'incorrection. Les deux premières lettres du mot

[1] *Lettre de M. Drach au P. de Corrieris*, du 31 décembre 1830.

REx dépassent les lettres de l'autre mot. En général, ce titre offre les traces d'une écriture qui a été improvisée au moyen d'un poinçon ou d'un couteau, sans qu'on ait pris le temps de soigner la forme des lettres. Un écriteau qui devait être placé au-dessus de la tête d'un condamné à mort ne demandait pas grands soins, et, dans l'agitation tumultueuse avec laquelle on a pressé l'exécution de la sentence, les apprêts du supplice ont dû être accélérés.

Les objections qui ont été faites contre l'authenticité de ce monument fournissent, lorsqu'on les examine bien, des présomptions en sa faveur. On a objecté, en premier lieu, que les caractères grecs exprimant le mot *Nazaréen* ne l'énoncent pas sous sa forme grecque, mais avec une forme et une désinence latines. Ceci s'explique aisément : la langue des Hellènes, parlée, d'une manière probablement corrompue, par un certain nombre des habitants de la Palestine, s'y trouvait perpétuellement en contact avec la langue latine, qui était celle du peuple conquérant, des troupes et de l'administration. Il en devait résulter, à quelques égards, un mélange d'idiomes. C'est ce qui arrive ordinairement en pareil cas. Et en effet les savants ont signalé, dans les monuments de cette époque, plusieurs exemples de mots latins avec une forme grecque, et de mots grecs avec une forme latine[1]. Ils ont remarqué en outre, notamment sur les médailles des colonies ro-

[1] Les inscriptions qui fournissent la preuve des assertions contenues dans ce paragraphe et dans le suivant se trouvent dans l'*Appendice* no XIV, à la fin du tome III.

maines, diverses inscriptions dans lesquelles les mots de ces deux langues sont entremêlés. Ajoutez à cela que le texte grec du Nouveau Testament renferme plusieurs mots réellement latins : ce qui prouve qu'ils avaient passé d'un de ces idiomes dans l'autre. Est-il étonnant que, dans ce croisement de langues, un adjectif de lieu, dérivé du nom d'une ville juive, ait été écrit en caractères grecs avec une forme latine dans un écriteau vulgaire, surtout si cet écriteau a été tracé, comme cela est très-possible, par quelque scribe romain du prétoire de Pilate ? Cette particularité peut être comptée, au contraire, parmi les indices qui concourent à prouver que cette inscription est le titre original. Supposez en effet que vous vouliez fabriquer une inscription, destinée à reproduire le titre de la Croix : que feriez-vous ? Vous prendriez le texte de l'Évangile qui le rapporte en entier ; vous copieriez tout simplement le mot ΝΑΖΩΡΑΙΟΣ, *nazaréen*, avec sa vraie forme grecque, tel qu'il se trouve dans le texte de saint Jean, qui contient l'inscription placée au-dessus de la tête du Sauveur.

On a objecté, en second lieu, que dans la ligne grecque du titre, deux lettres ont une configuration qui n'était pas encore en usage sous le règne de Tibère, au dire de quelques érudits des derniers siècles. Mais le progrès de la science a déplacé les limites qu'ils avaient prématurément posées ; des matériaux nombreux, qu'ils ne connaissaient pas, ont été recueillis, examinés, comparés, et la critique, appuyée sur sa base élargie, a établi que la forme en question est beaucoup plus ancienne que

ces savants ne l'avaient cru. Des monuments antérieurs l'ont positivement exhibée. Si cette forme, qui appartient à un genre d'écriture plus expéditif, s'est produite dans des inscriptions monumentales, dessinées posément et avec soin, à plus forte raison a-t-elle pu se rencontrer dans un écriteau exécuté à la hâte. Les papyrus trouvés dans les fouilles d'Herculanum ont aussi fourni à ce sujet de nouvelles lumières. Ils prouvent qu'avant l'année 79 de l'ère chrétienne, elle était déjà fréquemment usitée dans l'écriture cursive. Or, sans avoir vu le titre de la Croix, il serait déjà raisonnable de présumer que ces lignes, rapidement tracées, ont dû offrir quelque point d'analogie avec ce genre d'écriture. Il y a donc encore une coïncidence qui ressemble bien plus à une preuve qu'à une objection.

Aucune raison solide n'a ébranlé les bases sur lesquelles repose la vénération séculaire du monde chrétien pour les monuments sacrés que sainte Hélène a fait transporter de la grotte sépulcrale du Calvaire dans sa basilique de Rome. Ils ont triomphé de tous les doutes, comme ils ont échappé à toutes les causes de destruction. Ces reliques avaient reposé durant près de quinze siècles à l'ombre des paisibles murs de cette église, lorsqu'à la fin du siècle dernier une main sacrilége voulut les en arracher. En 1798, le Directoire de la République française, ayant fait envahir les États romains essaya d'y organiser une République à sa façon. L'administration nouvelle, très-portée à imiter le gouvernement impie et spoliateur auquel elle devait son existence, convoita les trésors sacrés. Ces suc-

cesseurs de Fabricius ne lui ressemblaient guère ; ils furent tentés par les riches custodes de la basilique de Sainte-Croix. Les unes furent enlevées, les autres dépouillées de leurs ornements. On se contenta d'abord de ce pillage : ces hommes aimaient, avant tout, les sacriléges lucratifs. Mais bientôt leur fanatisme irréligieux s'attaqua aux reliques elles-mêmes. Cette Croix, qui avait enseigné au monde une autre fraternité que celle de leur égalité menteuse, cette frêle planchette, sur laquelle la main qui livra le Christ à la mort se trouva avoir écrit son éternelle royauté, les importunaient. Ils sentaient là quelque chose qui menaçait leurs chaises curules, peureuses et mal assurées sur le sol tout chrétien de Rome. Il fut donc enjoint au supérieur des moines qui avaient desservi cette église de livrer les clefs de la chapelle des reliques. Après avoir refusé courageusement, ce bon religieux fut obligé de céder à la force. Mais la clef principale avait été égarée à dessein : le préfet républicain ne put ouvrir les portes et n'osa pas les briser. Il renonça quelque temps après à son odieuse entreprise, obéissant peut-être à quelques remords de foi, souvent cachés au fond des âmes qui se croient incrédules. Le supérieur du monastère ayant redemandé instamment les clefs, on les lui rendit. Lorsque des jours plus tranquilles recommencèrent, les reliques furent replacées dans des custodes brillantes, dont les ornements sont aujourd'hui les jeunes emblèmes des antiques hommages de la chrétienté.

Je viens de présenter, avec une histoire abrégée de ces monuments, un sommaire peu complet des

preuves qui en constatent l'authenticité. Je m'assure que la plupart de ceux qui auront commencé à lire ces pages avec quelque pitié pour notre crédulité reconnaîtront, en les finissant, qu'ils n'avaient aucune idée de l'examen critique auquel ces objets ont été soumis.

Les doutes que l'ignorance produit et que la légèreté accueille n'ont pas le pouvoir de troubler les sentiments avec lesquels nous entrons dans le sanctuaire secret de la basilique de Sainte-Croix. Quelques visiteurs de Rome se plaignent que cette chapelle ne soit pas d'un accès facile. Il faut, pour y être admis, une permission papale, qui ne s'accorde pas indistinctement. La présence d'un évêque ou de l'abbé du monastère est requise. C'est qu'il y a des choses qui ne peuvent être bien vues qu'à condition de n'être pas vulgairement visibles. Elles ne paraissent sous leur vrai jour que lorsqu'elles semblent sorties d'un nimbe mystérieux. Les personnes qui ne veulent les voir que pour les voir n'ont pas droit de trouver mauvais qu'on ne les livre pas à une publicité peu respectueuse. Si les règles établies imposent quelquefois des privations à la piété elle-même, ce n'est pas elle qui en murmure : elle sait préférer à sa propre satisfaction les convenances des choses saintes. Il ne faut pas que Rome chrétienne soit une galerie dont on puisse visiter, en courant, tous les recoins. Elle doit avoir ses portes réservées, qui ne tournent pas sur leurs gonds devant chaque fantaisie d'une curiosité profane. Elle doit soigner le privilége qu'elle a de garder dans son sein la plus grande partie des instruments de la Passion. Cette

prérogative est un des traits caractéristiques de la métropole du Christianisme. Il convenait que, dans l'économie monumentale de la religion, la piété eût son centre dans le centre de la foi. Rome satisfait ainsi, plus que ne peut le faire aucune autre ville chrétienne, cet instinct naturel de l'âme, qui, dans tous les ordres de choses, aime à voir de près les origines vénérées. Transporté dans la sphère de la piété, cet instinct recueille avec amour les émotions vives que produit, après dix-huit siècles, l'apparition des monuments primitifs de la Rédemption. Le voile du temps s'ouvre, le Golgotha se rapproche, et quelque chose du cœur de saint Jean au pied de la Croix passe dans le vôtre.

Les monuments originaires sont d'autant plus précieux que, dans presque tous les ordres de choses, les origines ne subsistent que dans l'histoire : les réalités disparues se sont transformées en simples souvenirs. Mais, grâce à Rome, nous pouvons encore toucher de nos mains les monuments primitifs de la principale partie du culte chrétien, qui consiste dans les sacrements. Les Catacombes nous ont rendu les premiers baptistères, les premiers autels, les premières tables de communion, les premiers calices, vraisemblablement les premiers confessionnaux, les premières chaires sur lesquelles les pontifes siégeaient pour faire les ordinations d'évêques et de prêtres, et pour distribuer la parole sainte, pour bénir les fidèles. Vers la fin de sa vie, Grégoire XVI a voulu, malgré son grand âge, descendre dans les catacombes de Sainte-Agnès. Arrivé dans une de leurs églises, il a béni l'assistance,

assis sur un de ces siéges pontificaux en tuf qui ont servi aux papes du IIIe ou du IIe siècle. Rome seule peut offrir de pareilles scènes.

Elle satisfait aussi, dans le domaine de la piété, un autre instinct social, que la religion ne doit pas négliger. L'homme civilisé attache du prix aux choses les plus ordinaires, lorsqu'elles ont été au service des héros : les héros de l'Église sont les saints. Leurs maisons, leurs chambres, leurs vêtements, leurs meubles, disséminés dans les différents quartiers de Rome, y sont comme autant de foyers d'intéressants souvenirs. Au sommet, ou vers le bas de chacune des sept collines, vous pouvez visiter la maison de quelque saint des premiers siècles, convertie en église. Au pied du mont Viminal, celle de Pudens, où saint Pierre demeura ; sur le Quirinal, celle de saint Gabinus et de sa fille, sainte Suzanne, qui préféra le martyre à un mariage avec le fils adoptif de l'empereur Dioclétien; puis, les maisons de saint Eusèbe, sur le mont Esquilin ; sur le Cœlius celle de saint Cyriaque, où le diacre Laurent rassemblait ses pauvres; et, sur un autre point de cette colline, la maison des martyrs Jean et Paul, tués dans leur propre demeure à une place qui est encore marquée. La partie occidentale de l'Aventin a la maison paternelle de saint Alexis, et l'autre partie celle de sainte Sylvie, mère de saint Grégoire le Grand. Celle de sainte Anastasie est au pied du Palatin ; l'appartement que saint Paul a occupé avec saint Luc est à proximité du Capitole, qui renferme dans ses flancs le cachot souterrain où saint Pierre et saint Paul ont été conduits au martyre. Nous

rencontrons, sur la rive gauche du Tibre, les églises construites dans la demeure de saint Ambroise, et dans celle de sainte Paule, où saint Jérôme a reçu l'hospitalité : c'est là qu'il a commencé à former cette académie religieuse de dames romaines, type et premier essai d'un genre d'institution, dont les invasions des barbares arrêtèrent le développement. Les résidences de saint Grégoire II, des saintes Rufine et Seconde, de sainte Cécile, sont échelonnées sur la rive gauche du fleuve. Dans l'île du Tibre, la maison où saint Jean Calybite vécut caché pendant plusieurs années est remplacée par un hôpital ; les religieux de son ordre, qui ont fondé cet établissement de charité, avaient l'habitude de redire si souvent : *Faites du bien, chers frères*, que ces mots sont restés jusqu'à ce jour leur populaire et glorieux surnom. Dans d'autres quartiers de Rome, on a conservé les chambres angéliques de deux patrons de la jeunesse pieuse, Louis de Gonzague et Stanislas de Kotska, et celles où Brigitte de Suède, Françoise de Rome, Catherine de Sienne ont vu des choses que les âmes de chair et de sang ne peuvent pas même imaginer ; et enfin les cellules apostoliques des grands fondateurs d'instituts religieux, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace de Loyola, saint Philippe de Néri, et saint Joseph de Calasanctius.

Rome pourrait fournir les matériaux d'un musée aussi moral que les autres musées sont poétiques. On y réunirait les objets qui ont servi aux saints, dans les usages même les plus vulgaires de la vie, depuis les fourneaux de la chambre de bains de sainte

Cécile jusqu'aux hardes de sainte Catherine de Sienne, depuis le vieux escalier en bois sous lequel saint Alexis mourut inconnu dans la maison de son père jusqu'au confessionnal de saint Philippe de Néri, depuis la table antique sur laquelle saint Grégoire I[er] servait les pauvres jusqu'à celle où saint Charles Borromée a exercé le même office. Les convenances ne permettent pas sans doute de distraire tous ces objets des lieux où ils sont fixés : mais si on les rassemblait dans un même local, les matériaux de ce musée seraient très-nombreux. Je voudrais qu'on n'oubliât pas d'y faire figurer de grandes petites choses. Les Pères de l'Oratoire de saint Philippe de Néri ont conservé le reste du dernier morceau de pain qu'a mangé cet homme, dont la bienfaisance toujours subsistante est encore la mère nourricière de tant de familles. C'est un assez bon emblème d'une charité qui ne finit pas qu'une croûte de pain séculaire.

Les objets qui ont appartenu à quelque homme éminent excitent un intérêt plus intime, lorsqu'ils ont servi dans les soins ordinaires de la vie, que s'ils avaient figuré dans une action éclatante. Cela paraît d'abord singulier : mais en analysant ce sentiment, on en découvre la source. Il se fait alors dans notre esprit une comparaison rapide entre ces petites choses et les grandes âmes qui en ont fait usage. Sous l'impression que cette comparaison produit, nous remarquons avec joie que le côté élevé de notre nature n'est pas rabaissé par les assujettissements de la vie matérielle. Ceci est encore plus sensible lorsqu'il s'agit des saints. Les deux extrêmes de

l'existence humaine sont les extases de l'amour divin et les menus soins du corps : sainte Thérèse raccommodant sa sandale après ses élans séraphiques résume ce contraste. C'est là ce que nous saisissons, lorsqu'il nous arrive de toucher de nos mains le bagage terrestre des anges qui ont passé en ce monde. Les pensées qu'il nous suggère viennent alors se refléter sur les plus vulgaires objets qui soient à notre propre service. Nous savions déjà, mais alors nous sentons mieux que tout cet attirail de la vie matérielle n'est que la cage, dorée quelquefois, mais toujours bientôt brisée, de cet aigle éternel qu'on appelle l'âme.

Mais, outre les objets matériels destinés à satisfaire, dans l'ordre de la piété, les instincts de la nature humaine, l'Église catholique, et Rome en particulier, ont emprunté dans le même but, à la société civile, certains usages qu'elles ont transformés et spiritualisés. Il en est un qui se produit chez tous les peuples, dans quelques circonstances solennelles. Ce sont les marches triomphales, les convois de la gloire. Cette forme sociale du patriotisme humain, adaptée par l'Église à des sentiments d'un autre ordre, y a reçu l'empreinte du caractère grave et doux que la religion communique à tout ce qu'elle touche : de là les processions proprement dites et les stations.

Les stations sont, en quelque sorte, des processions dans le temps. Durant l'espace de seize ou dix-sept siècles, les chrétiens de Rome ont été convoqués chaque année, à certains jours, pour visiter les églises des martyrs. Chaque génération défile

périodiquement devant leurs tombeaux. Cet usage a eu ses commencements dans les réunions des Catacombes. Nous voyons, par les anciens calendriers, qu'on célébrait déjà les anniversaires de la mort des martyrs, c'est-à-dire de leur vraie naissance, pour parler le langage de l'Église. Dans ces réunions, les chrétiens s'animaient pour les saints combats, et se revêtaient, suivant l'expression de saint Paul, de l'armure du salut. C'est pour cela qu'on leur a donné le nom de stations, qui désignait, dans la langue des Romains, les postes militaires[1]. Après la paix de l'Église, le pape saint Hilaire, dans le v[e] siècle, fit un règlement relatif à cette partie du

1 « Si statio de militari exemplo nomen accipit (nam et mi« litia Dei sumus), utique nulla lætitia sive tristitia obveniens « castris stationes militum rescindit. » (Tertullian., lib. *de Orat.*, c. XIX.) — Le même écrivain dit ailleurs : « Venit de « exitu Domini quem etsi semper commemorari oportet sine « differentia horarum, impensius tamen, quum ei secundum « ipsum stationis vocabulum addicimus. Nam et milites nun« quam immemores sacramenti, magis stationibus parent. » (Lib. *de Jejun.*, c. X.) — Cette étymologie se produit dans la *collecte* du sacramentaire de saint Grégoire I[er], qu'on récite encore le jour de l'ouverture des stations du Carême, le mercredi des Cendres : « Concede nobis, Domine, *præsidia militiæ* « christianæ sanctis inchoare jejuniis, ut contra spiritales « nequitias *pugnaturi*, continentiæ *muniamur* auxiliis. » — Jean le Diacre, en parlant des stations, du temps de saint Grégoire, se sert d'expressions conformes à cette même étymologie : « Sequebatur *exercitus* Domini ultra citraque Grego« rium præeuntem..., quibus ille, utpote, doctor cœlestis *mi*« *litiæ*, cunctis duntaxat *arma* spiritalia suggerebat. » (*In Vit. S. Gregor.*, lib. II, c. XIX.)

culte[1], et, dans le siècle suivant, saint Grégoire I[er] dressa un tableau des églises et des jours où les stations devaient avoir lieu[2]. Sauf quelques modifications, ce tableau sert encore de règle aujourd'hui. Les amis des antiquités ecclésiastiques regrettent que cette liste si ancienne ne soit pas gravée sur un des murs de l'église de Sainte-Sabine, au mont Aventin, dans laquelle s'ouvrent, au moins depuis cette époque, les stations du Carême[3], et qui a entendu plusieurs homélies de saint Grégoire. Il serait digne des Dominicains, possesseurs de cette église, de réunir ce tableau stational aux autres souvenirs de ce grand pape, déjà retracés dans le chœur de cet antique édifice.

Les rituels du moyen âge ont décrit avec quel-

[1] In urbe Roma constituit ministeriales, qui circuirent constitutas stationes. (Anast., *in Hilar.*)

[2] Stationes per Basilicas vel beatorum martyrum Cœmeteria, secundum quod hactenus plebs Romana quasi eo vivente discurrit, sollicitus ordinavit. (Joan. Diacon., *in Vit. S. Gregor.*, lib. II, c. XVIII.)

[3] La station du premier dimanche de l'Avent a été très-anciennement fixée à Saint-Jean de Latran, la première des basiliques. Mais, après l'addition des quatres féries préliminaires, saint Grégoire établit, suivant Ugonio, la station du mercredi des Cendres à Sainte-Sabine, parce que cette église se trouvait dans la première des quatorze *régions* ou quartiers de Rome : « Deputò per quella la chiesa di S. Sabina, per es« sere nella prima regione di Roma. » (Ugon., *Histor. delle Stazioni*, Roma, 1588.) — Suivant Piazza, saint Grégoire établit ou *confirma* la station dans cette église : *Pose o vi confirma.* (*Eortolog. Roman.*. p. 52.) — Voyez aussi, sur les stations, la notice de Settele, intitulée : *Notizie compendiose delle sagre stazioni*, etc.

que détail le cérémonial des stations. Le clergé et les fidèles s'assemblaient d'abord dans une église, d'où ils partaient en procession pour se rendre à celle où la station devait être célébrée. Le pontife y chantait la messe. Avant la communion, le sous-diacre régionnaire, c'est-à-dire du quartier, s'adressant au peuple, disait à haute voix : « Demain la « station sera dans telle ou telle église[1]. » A la fin de l'office, un acolyte trempait un flocon d'étoupes dans l'huile de la lampe, le portait au palais pontifical, et disait au pape en le lui présentant : « Aujourd'hui la station a eu lieu dans l'église de *tel* « ou *tel* saint, qui vous salue. » Le pape répondait : « Grâces en soient rendues à Dieu. » On tenait en réserve ces étoupes pour en faire un coussin qui devait, après la mort du pape, être placé sous sa tête dans son sépulcre[2]. Quelle qu'ait été l'origine de cet usage, aimons à y voir un emblème de ces bonnes œuvres de peu d'apparence que le juste recueille dans les stations du pèlerinage de cette vie, qu'il cache dans l'humilité, comme dans une armoire secrète, jusqu'à ce que les anges viennent les en tirer, pour former au dernier moment l'oreiller de chaque âme qui s'endort dans la paix de Dieu.

On portait, dans ces processions, des croix spécialement affectées à cette cérémonie. Les croix stationales étaient celles de Latran, de Saint-Pierre

[1] Crastina die veniente statio erit in ecclesia, etc. (*Ordo rom. Benedicti*, nº 34.)

[2] Ad mortem facit (cubicularius) ex eis pulvillum et ponit sub capite ejus in sepulcro. (*Ibid.*)

et de Sainte-Marie Majeure. Il en existe encore deux à Saint-Jean de Latran[1].

On croit que les processions stationales ont commencé à tomber en désuétude pendant le séjour des papes à Avignon. Plusieurs des anciens usages de Rome se sont ressentis de cette absence momentanée de l'esprit conservateur que la papauté porte avec elle. Mais, si ces processions n'ont pas été rétablies, l'antique institution à laquelle elles se rattachaient est restée. Les stations ont toujours lieu pendant l'Avent, le Carême, le temps pascal et quelques autres jours[2]. De tous les quartiers de Rome, les fidèles vont alors visiter les églises stationales : le service divin s'y célèbre avec une solennité particulière.

Il existe, entre autres, un signe assez remarquable de la fidélité avec laquelle on respecte l'ordre anciennement fixé pour les fêtes stationales. Dans l'office de la nuit de Noël, les commémorations particulières de saints se taisent devant le grand nom qui remplit la liturgie : mais, par une exception unique, le nom de sainte Anastasie a le privilége de retentir à l'autel dans les oraisons de la messe de l'aurore. L'anniversaire de son martyre coïncidant

[1] Voir Ciampini, *Veter Monim.*, lib. II, c. VI.

[2] Les jours de station sont : 1° les dimanches de l'Avent, la vigile et les fêtes de Noël, celles de la Circoncision et de l'Épiphanie ; 2° les dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime, chaque jour du Carême et de l'octave de Pâques, la fête de l'Ascension, la vigile, la fête et l'octave de la Pentecôte ; 3° les jours des Quatre-Temps et des Rogations.

avec le 25 décembre, les chrétiens de Rome ont commencé, peu de temps après sa mort, à s'assembler ce jour-là près de son tombeau. Depuis lors cette réunion n'a pas été remise à un autre jour : elle reste entrelacée à la solennité de la naissance du Christ. La station de Noël, pour la messe de l'aurore, a lieu dans l'église de cette sainte, construite, suivant l'opinion commune, sur l'emplacement de sa maison. Cette station offre un de ces rapprochements que Rome seule peut fournir. L'antique église de Sainte-Anastasie est située au pied du mont Palatin. Lorsque vous allez y assister à l'office de Noël au point du jour, vous apercevez sur cette colline, dans l'ombre du crépuscule, de grands pans de muraille et de vieux arceaux ruinés. Ce sont les restes du palais des Césars ; c'est de là qu'est sorti le décret d'Auguste pour le dénombrement de l'empire, qui conduisit la Vierge de Nazareth à l'étable de Bethléem.

Le caractère de Rome répand aussi sur l'usage des processions, commun à toute l'Église catholique, un intérêt que beaucoup de personnes ne peuvent pas saisir, parce qu'elles ne connaissent pas assez les rapports des monuments de Rome antique avec l'histoire du Christianisme. Ils font surgir de temps en temps des rencontres qu'on pourrait appeler des accidents sublimes, si ce n'étaient pas des choses naturelles à cette vieille terre, sillonnée dans tous les sens par la gloire des hommes et les grandeurs de Dieu. Je prendrai pour exemple la procession qui a eu lieu lorsqu'on a reporté les restes de sainte Domitille et des saints Nérée et Achillée dans leur

église, sur la voie Appienne, près des thermes de Caracalla.

Flavie Domitille, vierge chrétienne du premier siècle, est la plus ancienne religieuse, appartenant à la haute classe de la société, dont le nom soit connu. Elle était nièce de l'empereur Domitien. Convertie à la foi par deux de ses serviteurs, Nérée et Achillée, elle fut exilée avec eux dans l'île Pontia[1]. Après de rudes souffrances, Nérée et Achillée, ramenés en Italie, furent décapités à Terracine. Domitille avait eu aussi la permission d'habiter cette ville. Elle y vivait dans la retraite avec quelques compagnes, toujours intrépide contre les séductions et les menaces, lorsque des persécuteurs du Christianisme mirent le feu à son appartement : sa maison fut comme le bûcher d'un holocauste, d'où son âme monta au ciel. Ses ossements, recueillis par les chrétiens, ainsi que les restes de ses deux serviteurs, furent rapportés à Rome et déposés dans une crypte située près de la jonction de la voie Appienne et de la voie Ardéatine. Il paraît que cette crypte faisait partie d'une propriété de Domitille. Le IVe siècle y posséda une basilique sous le titre de *Fasciola*[1]. Plusieurs antiquaires le font dériver du nom

[1] Un savant distingué, M. l'abbé Eicholzer, aumônier d'un régiment suisse au service de Naples, a retrouvé dernièrement, dans l'île de Pontie, la grotte de sainte Domitille. Il doit publier une notice sur ce monument.

[2] L'épitaphe suivante, dont la date consulaire correspond à l'an 377, fait mention de cette église :

. . . CINNAMIVS OPAS LECTOR TI
TVLI FASCIOLE AMICVS PAVPE
RVM.

d'une dame romaine, fondatrice de cette église. Suivant quelques autres, cette dénomination aurait été attachée à cette place à l'époque même du martyre de saint Pierre, qui aurait passé par là dans le long circuit qu'on lui a fait faire en le conduisant au supplice. Il avait les jambes meurtries par les fers qu'il avait portés dans son cachot. Les bandes (*fasciæ*) qui couvraient ces plaies seraient tombées en cet endroit, que les chrétiens auraient désigné dès lors sous le nom de *bandelette*, donné plus tard à la basilique elle-même. Cette église se trouva, au XIIIe siècle, dans un tel état de dégradation matérielle, que le pape Grégoire IX crut devoir transférer les corps des saints martyrs dans la diaconie de Saint-Adrien, au Forum. Mais la vieille basilique, veuve de ses hôtes sacrés, ne perdit pas son titre d'église cardinaliste. Dans les dernières années du XVIe siècle, un illustre ami des antiquités ecclésiastiques, Baronius, promu au cardinalat, pria le pape Clément VIII de lui attribuer cette église, précisément parce qu'elle était en ruine et qu'il voulait la restaurer. Comme il n'était pas riche, il dut contracter à cet effet une dette considérable. L'édifice fut reconstruit, l'abside et le sanctuaire furent particulièrement l'objet de soins réparateurs, éclairés par l'archéologie. Les murs intérieurs se couvrirent de fresques, retraçant l'histoire de Domitille, de

. . . QVI VIXIT ANN . XLVI . MENS .
VII . D . VIIII . DEPOSIT IN PACE .
. . . GRATIANO IIII ET MEROBAV
DE CONSS.

Cette pierre sépulcrale a été trouvée sous le pavé de la basilique de Saint-Paul, en 1831.

Nérée et d'Achillée. Lorsque leur antique demeure eut été ainsi préparée à les recevoir de nouveau, Baronius obtint du pape la permission d'y reporter leurs reliques.

On organisa, à cet effet, une procession, qui reproduisit mieux que toute autre, à raison de certaines circonstances particulières, les anciens triomphes sous une forme chrétienne. Pour les Romains, Domitille n'était pas seulement une sainte, elle était une concitoyenne illustre, appartenant à la famille Flavienne, vieille souche de grands hommes. L'amour de la cité, l'esprit municipal, toujours si vivant dans Rome, à toutes les époques, s'unissaient, dans cette fête, aux sentiments de la piété. L'héroïque vierge avait été la nièce de Titus, le meilleur des empereurs païens. Elle se trouvait aussi avoir une place parmi les ancêtres du premier empereur chrétien, de Constantin, issu de cette même famille Flavienne. Les souvenirs les plus purs de Rome antique, les souvenirs les plus triomphants de Rome chrétienne, venaient se refléter sur sa couronne de martyre. Sur la route que la procession devait parcourir, entre le Capitole et le Colisée, restaient debout trois arcs de triomphe, échelonnés sur l'antique voie Sacrée. Deux d'entre eux, contemporains des empereurs, parents de Domitille, avaient été érigés en leur honneur. Le cardinal Baronius, organisateur de cette fête, profita d'une manière heureuse de ces particularités. Elles lui inspirèrent quelques-unes de ces inscriptions historiques qui tiennent de l'hymne, comme on sait les faire à Rome, terre classique de ces strophes de l'histoire.

La procession partit de l'église de Saint-Adrien, bâtie sur l'emplacement de la basilique de Paul Émile. Cent enfants, tenant à la main des trophées emblématiques, les humbles frères de l'Oratoire entourant l'étendard triomphal, les catéchumènes et les orphelins, ces heureux captifs de la foi et de la charité, substitués aux prisonniers de guerre qui figuraient, chargés de chaînes, dans les triomphes antiques, les pacifiques légions des congrégations religieuses, le collége romain, accompagné des colléges germanique et maronite, jeunes députations de l'Occident et de l'Orient, les paroisses, remplaçant les tribus ; les clergés des basiliques avec leurs pavillons, vieilles familles patriciennes de la Rome spirituelle, précédaient le char, sur lequel étaient posés, à l'ombre d'un magnifique dais rouge, les ossements sacrés de ces triomphateurs d'outre-tombe. Dans toutes les rues où la procession devait passer, la façade des maisons était émaillée d'inscriptions et de bouquets. On fit un circuit autour du Capitole pour y arriver par le grand escalier qu'a dessiné Michel-Ange. Au pied de cette colline, le sénateur, les conservateurs, les princes romains, vinrent recevoir les martyrs et porter le dais. Le roulement des tambours, le son des trompettes, les décharges de l'artillerie, annoncèrent le moment où Domitille et ses deux compagnons montaient au Capitole. Des inscriptions placées sur les chevaux de Castor et de Pollux qui gardent l'entrée au haut de l'escalier, expliquaient la pensée de ces démonstrations. Elles étaient ainsi conçues :

A sainte Flavie Domitille, en mémoire du Capitole, purifié du triste culte des démons par une restauration plus heureuse que celle qui y fut faite par ses parents Flavius Vespasien et Domitien, Augustes [1].

—

Le Sénat et le peuple Romain à sainte Flavie Domitille, vierge et martyre romaine, qui, en se laissant consumer par un incendie pour la foi du Christ, a plus contribué à la gloire de la ville que ne l'ont fait ses parents Flavius Vespasien et Domitien, Augustes, en réparant à leurs propres frais le Capitole, que deux incendies avaient consumé [2].

Sur la place du Capitole, en avant de la statue équestre de l'empereur Antonin, on avait élevé un autel, dont les quatre colonnes formaient un arc de triomphe : les reliques y furent déposées pendant qu'un évêque récita l'oraison des martyrs. La procession reprit ensuite sa marche en descendant l'autre revers du Capitole, et rencontra, à l'entrée de la voie Sacrée, que suivaient autrefois les triomphateurs, l'arc de l'empereur Septime Sévère. Il portait ces inscriptions :

Le Sénat et le peuple Romain aux saints Flavie Domitille, Nérée et Achillée, excellents concitoyens, pour avoir illustré le nom Romain par leur glorieuse mort, et avoir

---

[1] S. FL. DOMITILLAE V. ET M. RO. OB CAPITOLIVM AB INFELICI DAEMONVM CVLTV FELICIVS EXPVRGATVM QVAM AB EJVS GENTILIBVS FL. VESP. ET DOMIT. A. A.

[2] S. P. Q. R. S. FL. DOMITILLAE V. ET M. RO. QVOD MAJOREM VRBI GLORIAM ATTVLERIT INCENDIO IPSA PRO CHRISTI FIDE CONSVMPTA QVAM VTERQVE FL. VESP. ET DOMIT. A. A. GENTILES SVI CAPITOLIO BIS INCENDIO CONSVMPTO PROPRIIS SVMPT. RESTITVTO.

acquis par leur propre sang la paix à la république chrétienne[1].

—

Le Sénat et le peuple Romain aux saints Flavie Domitille, Nérée et Achillée, invincibles martyrs du Christ, pour avoir décoré et orné la ville par un éclatant témoignage de la foi chrétienne[2].

Mais un autre monument, qui offrait un plus haut intérêt, devait concourir à ce triomphe chrétien. Quelques pas plus loin, l'arc de Titus apparut. On sait qu'il avait été dédié à ce prince, comme vainqueur de la Judée : les bas-reliefs représentent la cérémonie de son triomphe, dans lequel figurent des prisonniers hébreux, des vases sacrés du temple de Jérusalem, les trompettes d'argent qui annonçaient le jubilé, la table des pains de proposition et le chandelier à sept branches. Cet arc de triomphe n'était donc pas seulement un monument de famille pour la nièce de cet empereur, c'était aussi, sous un rapport, un monument chrétien : car Titus avait été le ministre de la justice de Dieu, en détruisant, selon la prophétie de Daniel, la ville déicide. Les inscriptions qui furent placées sur cet arc sont superbes. Celles que l'ancienne Rome faisait graver sur les monuments de triomphe rappelaient qu'ils avaient été dédiés à tel ou tel

---

[1] S. P. Q. R. SS. FL. DOMITILLAE, NEREO ET ACHILLEO, OPTIMIS CIVIBVS SVIS OB NOMEN ROMANVM GLORIOSA MORTE ILLVSTRATVM, PARTAMQUE CHRISTIANAE REIP. PROPRIO SANGVINE TRANQVILLITATEM.

[2] S. P. Q. R. SS. FLAVIAE DOMITILLAE, NEREO ET ACHILLEO, INVICTISSIMIS IESV CHRISTI MARTYRIBVS, OB VRBEM PRAECLARO CHRISTIANAE FIDEI TESTIMONIO DECORATAM, ORNATAMQVE.

personnage, pour avoir agrandi l'empire du peuple romain, *imperio populi Romani propagato*. Une formule semblable fut insérée dans une des inscriptions en l'honneur de Domitille, mais elle y fut appliquée à l'empire des âmes :

> Cet arc triomphal, décerné et érigé autrefois à Titus Flavius Vespasien, Auguste, pour avoir ramené la Judée rebelle sous l'empire du peuple romain, le Sénat et le peuple Romain le décernent et consacrent plus heureusement à la nièce du même Titus, sainte Flavie Domitille, pour avoir accru et propagé la religion chrétienne par sa propre mort [1].

L'autre inscription n'est pas moins belle :

> Le Sénat et le peuple Romain à Flavie Domitille, vierge et martyre, nièce de Titus Flavius Vespasien, Auguste, laquelle, par l'effusion de son sang et de sa vie pour la foi, a sacrifié à la mort de Jésus-Christ plus glorieusement que cette mort n'a été vengée par le même Titus, lorsqu'il a détruit Jérusalem par l'ordre de Dieu [2].

A mesure que la procession avançait, l'intérêt, provenant des constructions antiques qu'elle rencontrait, allait croissant. En suivant la voie Sacrée, elle se trouve en face d'un monument qui est

---

[1] S. P. Q. R. TRIVMPHALEM HVNC ARCVM OLIM. TITO FL. VESP. AVG. OB TVMVLTVANTEM JVDAEAM IMP. POP. R. RESTITVTAM DECRETVM ET ERECTVM, S. FL. DOMITILLAE EIVS NEPTI OB CHRISTIANAM RELIGIONEM PROPRIA MORTE AVCTAM PROPAGATAMQVE MVLTO FELICIVS NVNC DECERNIT CONSECRATQVE.

[2] S. P. Q. R. FL. DOMITIL. V. ET M. ROM. TITI FL. VESP. AVG. NEPTI QVOD IESV CHRISTI MORTEM AB EODEM TITO EVERSIS IEROSOLYMIS DIVINO CONSILIO VENDICATAM IPSA SANGVINE SVO VITAQVE PRO EIVS FIDE PROFVSIS GLORIOSIS CONSECRAVERIT.

resté debout comme une borne destinée à fermer les trois siècles de persécutions, dont les tombeaux de Domitille et des deux autres martyrs avaient marqué le commencement. C'est l'arc érigé en l'honneur de Constantin, après ses victoires sur Maxence et sur Licinius. Les ossements de Domitille durent tressaillir en rencontrant, dans ce monument de sa famille, le premier monument du premier empereur chrétien, en passant enfin sous un arc de triomphe qui s'était élevé dans le triomphe même du christianisme. Ses inscriptions disaient :

Le Sénat et le peuple Romain à sainte Domitille et aux saints Nérée et Achillée : dans cette même voie Sacrée, où plusieurs empereurs romains, Augustes, ont triomphé des provinces soumises à l'empire du peuple romain, ces martyrs triomphent d'autant plus glorieusement qu'ils ont vaincu, par la supériorité de leur courage, les triomphateurs eux-mêmes [1].

Le Sénat et le peuple Romain à sainte Flavie Domitille : douze empereurs, Augustes, ses parents, ont illustré par leurs actions éclatantes la famille Flavienne et la ville de Rome : mais elle a répandu à elle seule un plus beau lustre sur l'une et sur l'autre, en abandonnant pour le Christ l'empire et la vie [2].

---

[1] S. P. Q. R. SS. FL. DOMITILLAE, NEREO ET ACHILLEO VIA SACRA QVA PLVRES ROM. IMPP. A. A. DE SVBACTIS IMP. PO. RO. PROVINCIIS TRIVMPHARVNT DE IPSIS TRIVMPHATORIBVS QVANTO FORTIVS SVPERATIS TANTO GLORIOSVS TRIVMPHANTIBVS.

[2] S. P. Q. R. S. FL. DOMITILLAE V. ET M. ROM. QVOD GENTEM FLAVIAM VRBEMQVE A XII RO. IMPP. A. A. GENTILIBUS SVIS REBVS PRAECLARE GESTIS DECORATAM VNA CVM IMPERIO VITAQVE PRO CHRISTO TRADITIS OMNIVM PRAECLARISSIME ILLVSTRAVERIT

Le cortége, passant ensuite entre le Colisée et les débris du palais de César, suivit la voie Appienne et arriva à l'antique église dont les souterrains avaient fourni aux trois martyrs leurs premiers tombeaux. Ils furent reçus à l'entrée par le cardinal Baronius, accompagné d'un grand nombre de membres du sacré collége. Au moment où les saintes reliques passèrent sous la porte, il entonna l'antienne : *Entrez, saints de Dieu.* Une oraison funèbre, d'un genre peu vulgaire, les attendait dans l'église. Baronius avait fait graver sur un marbre de l'abside l'homélie que saint Grégoire Ier avait prêchée dans cette même église, pour la fête anniversaire de ces saints, dix siècles auparavant. Nous la lisons encore aujourd'hui au-dessus de la chaire antique qui contient probablement quelque partie de celle sur laquelle ce grand orateur était assis en prononçant ce discours ; j'en citerai le passage suivant : « Les saints, près du tombeau desquels nous « sommes réunis, ont foulé aux pieds, en le re- « gardant du haut de leur âme, le monde florissant. « La vie pour eux était longue, le bien-être as- « suré, la paix continuelle, et pourtant ce monde, « tout fleuri qu'il était en lui-même, avait déjà « séché dans leurs cœurs. Voilà qu'aujourd'hui il « a séché en lui-même, mais c'est seulement dans « nos cœurs qu'il fleurit encore. Partout la mort, « le deuil, la désolation; nous sommes frappés « de toutes parts, de toutes parts nous sommes « remplis d'amertume, et cependant, aveuglés par « nos désirs charnels, nous aimons les amertumes « même de ce monde, nous le poursuivons tandis

« qu'il nous fuit, nous nous attachons à lui lors-« qu'il tombe. » Ces éloquentes paroles, mises à la suite des inscriptions consacrées aux trois martyrs, complètent dignement la pompe triomphale qui leur avait été décernée ; car toutes les fêtes chrétiennes doivent avoir un épilogue moral qui convienne à tous les temps. Le monde, quoique plus paré, plus fleuri aujourd'hui qu'il ne l'était dans le siècle de saint Grégoire, n'a pas cessé d'être une chose qui fuit et qui tombe. Dans la destinée des fleurs qu'il produit, il n'y a toujours rien de durable que les ruines où elles naissent. Les arcs de triomphe ressemblent beaucoup à des tombeaux, à moins qu'ils ne figurent la seule victoire qui mette sous nos pieds tout ce qui n'est immortel que dans le passé.

Les personnes qui ne comprennent pas l'utilité morale de ces fêtes religieuses me semblent encore plus singulières que celles qui n'en sentent pas le caractère poétique. Une sentence morale, écrite avec du noir et du blanc sur les murs nus d'une salle quelconque, leur semble une fort bonne chose : elles ne veulent pas voir que ces processions sont des inscriptions animées qui rendent, par leurs signes mobiles et variés, par leurs évolutions, leurs chants, leurs emblèmes, mille nuances du sentiment religieux que l'alphabet est impuissant à exprimer.

Toutes ces cérémonies romaines ne sont pas, sans doute, aussi favorisées par les circonstances que celle que nous venons de décrire : mais plusieurs autres, telles, par exemple, que la procession des pèlerins à Saint-Pierre, le jeudi saint, et celle des

confrères de la Croix, au Colisée, ont un caractère spécial qu'on pourrait appeler le timbre de Rome. Ce caractère se fait sentir dans celles même qui sont communes aux autres villes catholiques. Rome a deux processions bien remarquables : celle de la Saint-Marc et celle de la Fête-Dieu. La première, cérémonie de pénitence, correspond au côté triste et douloureux de la vie humaine; la seconde, toute radieuse, représente spécialement la transfiguration future. Mais, outre cette signification générale, la pensée se reporte sur certains détails historiques qui ne sont pas indifférents pour la piété chrétienne. Que rappelle la première de ces processions qui va d'une basilique du IVe siècle à une autre basilique de la même époque, de celle de Saint-Marc à celle de Saint-Pierre? Saint Marc, qui a été le disciple chéri de saint Pierre, qui a écrit l'Évangile sous sa dictée, allait souvent le voir lorsqu'il n'habitait pas sous le même toit. Cette intimité de l'apôtre et de l'évangéliste, si brièvement retracée dans l'histoire, cet épisode en quelque sorte domestique du grand fait de la prédication chrétienne, semble se perpétuer dans cette députation annuelle qu'une de ces basiliques envoie à l'autre, à peu près comme le repas que les Dominicains et les Franciscains prennent chaque année en commun, continue le baiser fraternel de saint Dominique et de saint François d'Assise. C'est un mérite particulier de plusieurs usages religieux que de conserver la mémoire de certaines choses humbles et douces qui ont à peine obtenu une petite place parmi les récits éclatants de l'histoire.

Quant à la procession générale de la Fête-Dieu,

sous la colonnade du portique qui entoure la grande place du Vatican, l'enceinte qu'elle parcourt évoque autour d'elle le souvenir de la première procession qui ait été faite par des chrétiens. Celle-ci a eu également lieu au Vatican, dans une fête aussi, mais dans une fête dont Néron avait été l'ordonnateur. Plusieurs d'entre eux, destinés à être dévorés par des chiens, défilèrent, revêtus de peaux de bêtes, dans ces mêmes lieux où nous suivons du regard cette longue rangée de chasubles d'or et de tuniques de lin. Des flambeaux, emblèmes de la lumière céleste, y ont succédé aux clartés de cette nuit infernale où d'autres chrétiens, enduits de poix, servaient de torches. A la place du char que Néron, habillé en cocher, s'amusait à faire rouler sur ces prés sanglants, nous voyons s'avancer, sur un pavé de fleurs et de palmes, un autre char surmonté d'un autel, où le pontife, prosterné devant l'hostie, demande la grâce d'une charité sans bornes. Quelques peintres ont représenté la procession de la Fête-Dieu au Vatican : n'est-il pas à regretter qu'aucun d'eux n'ait eu l'idée de lui donner pour pendant un tableau retraçant l'autre procession? En général, les artistes modernes ont reproduit séparément les scènes des temps de persécution, et celles des temps paisibles qui se sont accomplies à la même place; ils ont craint de les mettre, les unes à côté des autres, dans des peintures à plusieurs compartiments. Je crois qu'ils ont été abusés en cela par la fausse idée que l'unité de temps doit régir despotiquement la peinture sacrée. Les artistes du moyen âge, plus profondément pénétrés du sentiment chrétien, enten-

daient autrement la liberté de leur art. Je laisse aux hommes compétents le soin de juger si le genre de combinaison qui vient d'être indiqué à propos de la procession du Vatican permettrait à la peinture religieuse de produire quelques effets nouveaux, qu'elle ne devrait peut-être pas dédaigner. Je signalerai aussi à l'attention des artistes comme à la piété des fidèles les grandes processions du jubilé, aussi édifiantes que pittoresques. Mais celles-ci font partie d'une autre catégorie d'institutions dont nous allons parler séparément, car elles correspondent, sous d'autres rapports, aux sentiments sociaux, transportés dans la sphère de la religion.

Parmi les instincts que la civilisation développe et perfectionne, il en est trois qui s'offrent ici à nos observations. L'un produit les sociétés particulières, fondées sur la similitude des professions ; le second est le sentiment de la patrie qui s'épure en devenant moins exclusif ; le troisième enfin demande, pour être satisfait, des réunions qui ne soient pas circonscrites entre les barrières de chaque pays, et dans lesquelles les nationalités diverses se donnent la main.

Le Catholicisme laisserait de côté un élément social très-utile, s'il négligeait de coordonner à un but religieux les sociétés particulières. fondées sur la similitude des professions, les corporations des arts et métiers. Dès qu'une agrégation se forme dans l'ordre des travaux temporels, il tient à y créer une unité spirituelle. Il donne aux ateliers un autel pour centre. Chaque association se transforme, à certains jours, en société de prières. Elle adopte un saint pour son président céleste. Les travaux les

plus grossiers cherchent leur type dans quelque chose qui brille aux régions du ciel, et se placent, pour ainsi dire, sous une constellation particulière de pensées élevées et pures. Dans une ville voisine de Rome, les portefaix ont choisi pour leur fête patronale celle de Notre-Dame de Lorette, parce que, suivant une pieuse croyance, la maison de la sainte Vierge a été portée par les anges, heureux de se charger de ce merveilleux fardeau. Cette manière de les considérer comme des espèces de portefaix célestes ne rabaisse pas les anges, mais elle rehausse les portefaix.

Ce que Rome a de spécial, dans ce genre d'associations, se rapporte principalement aux points suivants : 1° leur nombre : elles enlacent toutes les professions, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles ; 2° la beauté de plusieurs des églises qu'elles ont construites : voyez entre autres celle de Sainte-Marie *du Jardin* : cette église, bâtie aux frais des jardiniers, des fruitiers, des vendeurs de macaroni, etc., est plus riche en peintures que certaines chapelles royales ; 3° les noms célèbres qui sont mêlés aux noms les plus obscurs sur les listes des confrères : pour n'en citer qu'un exemple, il y a dans l'église de Saint-Joseph des Charpentiers une inscription qui rappelle que l'empereur Joseph II s'est fait recevoir dans cette confrérie ; 4° les honneurs qui leur sont rendus : l'ordonnance qui assigne à chaque métier la place qu'il doit occuper dans la procession de l'Assomption est gravée sur une pierre placée près des statues des deux premiers Césars dans une des cours du Capitole.

La religion, qui bénit les associations particulières,

doit aussi sanctifier le sentiment de la patrie en adoucissant sa tendance à l'égoïsme national. Rome correspond mieux que toute autre ville du monde à cette action de la piété sur le patriotisme. Si un peuple possédait une cathédrale, entourée d'un portique auquel chacune des provinces aurait fourni une arcade ou une colonne qui serait son œuvre, qui porterait son nom, ce monument serait un harmonieux emblème des diversités que renferme l'unité de ce peuple. Le monde chrétien se trouve avoir quelque chose d'analogue.

A l'ombre de la grande basilique des Papes, la plupart des nations chrétiennes ont chacune leur église, leurs fêtes, leurs tombes nationales. Chacun de nous rencontre les reflets de l'histoire de sa patrie sur quelque monument sacré ; chacun y respire, dans l'atmosphère de la religion, l'air de son pays. Des établissements nationaux, réunis dans une même ville par la politique ou le commerce, y représentent bien moins la concorde que la division. Les comptoirs sont des rivaux, les autels sont des frères. C'est là une des causes d'un sentiment qu'éprouvent presque toutes les personnes qui habitent Rome pendant quelque temps loin de leur pays natal. On ne se sent nulle part aussi peu étranger que dans cette ville. Ce sentiment n'est pas exclusivement propre aux catholiques; ceux qui ne le sont pas en reçoivent à quelque degré les émanations. L'antique fraternité religieuse les y obsède de ses monuments et de ses souvenirs. S'ils ne comprennent pas encore la force divine de l'unité, ils sentent du moins à Rome l'impression d'un souffle qui pousse à l'union.

Cette impression peut avoir un singulier contre-coup que j'ai eu l'occasion d'observer dans quelques-unes des personnes dont je parle. Elles demandent à leur imagination un moyen de s'étourdir sur les mouvements secrets du cœur. Elles s'évertuent à se fâcher des petites choses qui les choquent pour se défendre contre l'ascendant des grandes qui les touchent, et Rome a le privilége, peut-être unique, d'être une ville qu'on boude parce qu'on l'aime.

Les monuments nationaux que Rome possède correspondent déjà, par le fait même de leur réunion, à quelque chose de plus général et de plus élevé que le simple patriotisme. Mais il y a une institution spéciale, destinée, indépendamment de ses effets individuels et directs, à satisfaire le pieux sentiment de la fraternité des peuples. Elle convoque, dans le centre de la catholicité, de grandes réunions d'hommes où les nationalités s'oublient sans se détruire. C'est l'institution du Jubilé universel.

L'établissement du Jubilé a été provoqué par l'ancienne coutume de faire des pèlerinages à Rome. Cet usage date de loin. On le voit commencer à travers les persécutions des premiers siècles. Quoique les récits de cette époque aient été préoccupés de bien d'autres choses, quelques-uns de ces voyageurs de la prière ont laissé la trace de leurs pas dans ces chroniques sanglantes. Marius, Marthe, Audifax, Abacum, Maur et Pancrace, venus de la Perse, de l'Égypte et de la Phrygie, visitèrent la tombe des Apôtres pour y prier et ils y obtinrent la tombe du martyre. Quand la paix de l'Église eut

donné la liberté aux prières et aux voyages, toutes les routes de l'empire virent passer des pèlerins qui allaient toucher un autre but que la borne milliaire du Capitole. Saint Paulin parle de la coutume solennelle qui l'appelait au tombeau des Apôtres[1]. Pemmachius établit à Ostie un grand hospice pour recevoir les pèlerins. Après les pauvres vinrent les Césars[2]. Les annales du moyen âge nous apprennent que l'empressement universel pour ce pèlerinage central contribua puissamment à répandre parmi les peuples les germes de culture sociale dont Rome était dépositaire, et à resserrer les liens de toutes les parties de la république chrétienne. En exhortant les fidèles à visiter le tombeau des Apôtres, les papes ne leur avaient indiqué aucun temps déterminé pour ce pieux voyage. Cependant, à une époque inconnue, on s'était mis à le faire au commencement de chaque siècle. La tradition de cette coutume existait encore vers la fin du XIII[e], comme nous le voyons par les chroniques contemporaines : « L'an MCCC, dit Guillaume Ventura d'Asti, une « innombrable foule d'hommes et de femmes de « tout pays chrétien accoururent de l'Orient et de

[1] Deinde nos ipsos Romæ cum solemni consuetudine ad beatorum Apostolorum natalem venissemus, etc. (*Ep.* XVI (alias XX) *ad Delphin.*)

[2] Ut Romam frequentibus concursionibus adæque desideremus inspicere, causa nobis est amplectendæ religionis, ut terminis sanctorum nostram exhiberemus præsentiam. (*Epist.* Gallæ Placidiæ *ad Pulcheriam August.*) — Quum advenissem in urbem Romam ad divinitatem placandam, sequenti die ad Basilicam apostoli Petri processi. (*Epist.* Valentinian. III *ad Theod. jun.*)

« l'Occident à Rome, et ils dirent au pape Boniface : « Donnez-nous votre bénédiction avant que nous « mourions. Nous avons entendu dire aux anciens « que tout chrétien qui aura visité à la centième « année les corps des bienheureux apôtres Pierre et « Paul recevra une indulgence plénière[1]. » L'institution du Jubilé fut la sanction officielle de cet antique usage.

Comme grande époque ecclésiastique, le Jubilé est, dans l'ordre religieux, le complément d'une source de faits qui forment ce qu'on pourrait appeler l'organisation du temps. L'humanité doit rhythmer son temps en fixant certains intervalles pour le retour des mêmes actes. Elle a besoin d'avoir, comme les astres, des mouvements périodiques, de rattacher certaines solennités morales aux époques qui

[1] Notum facio omnibus fidelibus christianis, quod de anno MCCC ab Oriente et Occidente tam viri quam mulieres ex omni genere christiano in innumerabili quantitate veloces Romam pergentes dixerunt Bonifacio : Da nobis benedictionem tuam antequam moriamur. Audivimus ab antiquis quod quisquis christianus omni anno centesimo visitaverit corpora beatorum apostolorum Petri et Pauli liber sit tam a culpa quam a pœna. Tum dictus Bonifacius et ejus cardinales, congregato concilio, etc. (c. XIX.) Cette chronique a été insérée par Muratori dans le tome XI *Rerum Italicar.* — On publia à cette époque une exhortation pour le jubilé, adressée à divers ecclésiastiques. Cette pièce, qui a été copiée par le P. Zacharie dans un monastère des Pères de Vallombreuse, de Pistoie, fait aussi mention de pèlerinage séculaire, et elle dit à ce sujet : « Ex millenorum tamen testimoniis qui et adhuc « faciente Domino supervivunt, et alias ex multis qui illud a « progenitoribus asserunt accipisse, aliqualis habetur credi- « bilis certitudo. »

sont comme les solennités de la nature. La philosophie matérialiste trouve que cette nécessité de rhythmer le temps est bien métaphysique, bien mystique même. Oui, sans doute, la raison en est très-métaphysique, elle doit tenir à de profonds mystères; mais le fait est là. Ce besoin a toujours existé : tous les peuples, tous les gouvernements l'ont senti. Son absence est un des signes de l'état sauvage le plus dégradé. La société religieuse doit satisfaire, dans l'ordre qui lui est propre, cet instinct naturel[1]. A l'origine, le temps a été divinement rhythmé pour l'homme par l'institution de la Semaine. Cette période primitive, qui fixe les jours de travail et celui du repos, fut dès lors la règle de la famille, de la première des sociétés; elle a régi l'époque patriarcale. Quand la postérité des patriarches est devenue un peuple, la division septennaire a été promulguée comme une loi pour la société politique. Mais d'autres divisions du temps y ont été ajoutées, qui avaient particulièrement un caractère national, qui se liaient à l'existence même de la nation. Des fêtes, réparties dans le cours de l'année, rappelèrent les principaux événements qui avaient accompli la délivrance du peuple hébreu. Les années eurent aussi leur période septennaire. Outre celle de sept ans, qui fixa un temps de repos pour les travaux de tout le peuple, la période de sept semaines d'années fut suivie de l'année du Jubilé, ainsi nommée parce qu'elle était un temps de réjouissance

[1] Beneficiorum Dei solemnitatibus festis et diebus statutis dicamus sacramusque memoriam, ne volumine temporum ingrata subrepat oblivio. (S. August., *de Civit. Dei*, lib. X, c. III.)

pour toute la nation : les propriétés vendues retournaient alors à leurs anciens possesseurs. Quand l'Église chrétienne naquit dans le sein de la Synagogue expirante, l'institution primitive de la Semaine devint la règle fondamentale du temps pour le peuple chrétien. Mais l'année eut aussi son rhythme. De même que le jour de la résurrection ou le dimanche fut substitué à l'ancien sabbat des Juifs, de même certaines fêtes principales, telles que Noël, l'Épiphanie, Pâques, la Pentecôte, remplaçant les fêtes hébraïques, eurent pour objet de rappeler non plus les faits de la délivrance matérielle d'un peuple particulier, mais les mystères accomplis pour la délivrance du peuple universel de Dieu. Toutefois l'Église ne prit pas d'abord dans la loi mosaïque l'institution d'une période d'années. Durant l'époque des persécutions, cette mesure n'eût guère été praticable. Dans l'époque suivante, la sollicitude des papes et des conciles fut absorbée, d'un côté, par la lutte contre les grandes hérésies qui s'élevèrent, et, d'un autre côté, par la nécessité d'affermir et de faire entrer dans les habitudes des peuples les institutions catholiques. Après la conversion des barbares, l'usage fréquent des pèlerinages à Rome s'étant établi tout naturellement, il n'y avait pas de motif pressant d'y convoquer les fidèles par une invitation spéciale; et si, au lieu de les y appeler, on eût établi un Jubilé auquel ils auraient pu participer dans leurs propres pays, cette mesure aurait ralenti le mouvement salutaire qui portait les populations vers Rome. Cependant la division du temps pour le peuple chrétien semblait attendre un complément.

Les semaines, les saisons, les années, avaient leur rhythme sacré : le siècle n'avait pas le sien, le siècle, cet espace si solennel, dans les limites duquel s'agite et s'épuise d'ordinaire toute vie humaine. Il y avait là une convenance religieuse à satisfaire. C'est probablement le sentiment instinctif de cette convenance qui fit naître la coutume d'un pèlerinage à Rome tous les cent ans. Aussi le Jubilé fut d'abord attaché à la période séculaire. Bientôt après, vu l'empressement des fidèles, les papes la réduisirent d'abord à cinquante ans, qui avait été la période du jubilé hébraïque, puis à trente-trois ans, correspondant à la durée de la vie terrestre du Sauveur, puis enfin à vingt-cinq, afin que les chrétiens eussent le bienfait de l'année sainte deux fois de plus par siècle que ne l'avaient eu les Israélites. L'Église a eu moins d'égard à la solennité du retour séculaire qu'aux désirs du peuple fidèle. Mais, en revenant quatre fois par centaine d'années, le Jubilé constitue toujours le rhythme sacré du siècle, à peu près comme les féries des Quatre-Temps forment les compartiments de l'année ecclésiastique. Ainsi fut complétée la division du temps pour les chrétiens, par l'adoption d'un usage dont le type se trouve dans la loi mosaïque, et que le Christianisme spiritualisa, en même temps qu'il l'étendit à tous les peuples.

Avant de s'ouvrir pour toute l'Église, l'année sainte est célébrée à Rome, où elle attire des fidèles de toutes les parties du monde. De là une seconde face du Jubilé, non plus comme époque, mais comme réunion religieuse. Dans l'ancien monde,

les populations unies par les liens d'une nationalité commune avaient leurs assemblées générales. La confédération Latine se réunissait sur le mont Latial, la confédération Grecque à Olympie. De la région des affaires et des jeux transportez cette institution dans la région de la conscience : supposez qu'elle s'adresse, non plus aux rejetons d'une même souche nationale, mais à des individus de toute race et de toute langue : vous la trouvez réalisée dans le Jubilé chrétien. On ne se ceint plus pour les combats du ceste ou du pugilat, mais pour les exercices de la lutte contre le mal. Les âmes parcourent la carrière de la pénitence sur un char invisible dont les anges tiennent les rênes, et la couronne est à tous. C'est une belle chose que d'avoir mis en contact sympathique tant de nationalités diverses dans un foyer commun de croyance et d'amour ! Les Jubilés font à un certain degré quelque chose d'analogue à ce que les croisades ont produit, lorsqu'elles ont mêlé les peuples dans des expéditions communes. Les croisades ont été un Jubilé militaire : les Jubilés sont des croisades pacifiques. Honte à la politique qui voudrait porter atteinte à cette création d e la confraternité chrétienne ! Lors du dernier Jubilé, en 1825, des gouvernements ont entravé la liberté du voyage de Rome, de peur que des conspirateurs ne prissent des passe-ports de pèlerins. C'est une grande misère que de rêver des terreurs dans les joies du monde chrétien. L'ordre public serait bien désespéré, s'il n'était pas à l'épreuve d'un Jubilé. Quand il n'y aura plus d'autres conjurations à craindre que celles qui

s'ourdissent sur la place de Saint-Pierre, l'Europe pourra dormir tranquille. Espérons que ces cordons sanitaires contre la piété ne se renouvelleront pas pour le Jubilé prochain. Dans quatre ans, toute l'Europe sera couverte d'un réseau de chemins de fer, dont jusqu'alors les tronçons n'auront guère porté que des voyageurs d'affaires et de plaisirs. Laissez-le inaugurer par les convois de la Providence vers la seule ville qui soit un centre d'unité plus haute que les unités nationales. Toutes les voies de communication qui s'ouvrent pour l'humanité cherchent Dieu.

Ce qu'il y a de beau et d'imposant dans le caractère du Jubilé, soit comme époque, soit comme une réunion religieuse, est complété par un symbolisme digne de ces grandes pensées. Quelques églises principales, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure, deviennent un emblème du Paradis d'où l'homme pécheur a été exclu. Les portes en sont fermées, comme autrefois l'entrée de l'église était plus ou moins interdite aux pénitents, lorsque la pénitence publique était en usage. Le jour fixé pour l'ouverture du Jubilé, le Pape vient devant celle des portes de Saint-Pierre qui reste toujours murée d'un Jubilé à l'autre. Il la frappe trois fois avec un marteau d'argent, en répétant trois fois trois versets auxquels l'assistance répond. « Ouvrez-moi, dit le pontife, les portes de la « justice. » *Réponse :* « Après que je serai entré par « elles, je rendrai gloire à Dieu. » *Le Pape :* « J'en- « trerai dans votre maison, Seigneur. » *Réponse :* « Pénétré de crainte, j'adorerai dans votre temple.»

Le Pape : « Ouvrez les portes, puisque Dieu est avec « nous. » *Réponse :* « Parce qu'il a fait éclater sa « puissance dans Israël. » Le cardinal grand pénitencier et deux pénitenciers mineurs frappent aussi la porte avec le même marteau. Des cardinaux commis à cet effet par le pape font une cérémonie semblable dans chacune des trois autres basiliques. L'ouverture de la porte sainte signifie que l'année d'indulgence a commencé, que les peines dues au péché seront remises à tous ceux qui auront accompli, avec un vrai repentir de leurs fautes, les exercices prescrits. Chacune de ces églises, qui avait d'abord symbolisé par ses portes fermées l'exclusion du paradis, devient alors un emblème spécial du ciel ouvert. A partir de ce moment, un recueillement religieux enveloppe Rome tout entière. Les jeux publics, les spectacles, sont suspendus pendant toute l'année. Ce ne sont pas quelques individus, ce n'est pas une communauté, c'est une ville qui entre alors en retraite, qui devient comme un vaste cloître, préparé pour les hôtes que tous les pays chrétiens lui envoient.

Chaque année jubilaire a vu un grand concours de pèlerins. Lors du premier Jubilé, il fallut diviser le pont Saint-Ange dans toute sa longueur par une barrière : ceux qui allaient à Saint-Pierre passaient d'un côté en même temps que ceux qui en revenaient passaient de l'autre : Dante a fait mention de cette particularité[1]. Depuis 1575, on a conservé les listes

1 Nel fondo erano ignudi i peccatori :
Dal mezzo in qua ci venian verso 'l volto,

des pèlerins inscrits sur les registres de l'hospice de la Trinité, où ils ont été logés et nourris. Toutefois elles ne peuvent représenter le nombre total, puisqu'une partie des pieux voyageurs a été reçue dans différentes communautés, et que d'autres n'ont pas demandé le toit et le pain de la charité. Le concours le plus nombreux signalé dans ces listes a été celui de 1625, sous le pape Urbain VIII. Il s'est élevé au nombre 582,760, dont 460,269 hommes et 122,491 femmes : c'est beaucoup si l'on songe au peu de facilité qu'on avait alors pour voyager. Le minimum a eu lieu en 1675 et 1745 : les listes ne portent, pour la première de ces années, que 116,348, et, pour la seconde, 194,832. Au Jubilé de 1825, le nombre des inscrits est de 273,299 : 181,914 hommes et 91,385 femmes. Il y a lieu de croire que celui de 1850 sera remarquable par l'affluence des pèlerins. Le sentiment catholique grandit, et les routes s'abrégent.

Les personnes étrangères, par leur genre de vie, à ce qui se passe dans le monde religieux, ne sont pas à portée d'apprécier la salutaire influence des jubilés. L'expérience prouve que beaucoup d'hommes qui ont perdu l'habitude des pratiques chrétiennes ne

Di là con noi, ma con passi maggiori :
Come i Roman, per l'esercito molto,
L' anno del Giubbileo su per lo ponte
Hanno a passar la gente modo tolto;
Che dall' un lato tutti hanno la fronte
Verso 'l castello, e vanno a Santo Pietro;
Dall' altra sponda vanno verso 'l monte.
(*Inferno*, cant. XVIII, v. 25)

se décident à y revenir que lorsque quelque chose de solennel et d'extraordinaire vient donner une secousse à leur âme inerte et pesante. Les prêtres, employés au saint ministère, savent à quel degré l'année sainte excite la charité envers les pauvres et la charité envers les injures. Combien d'ennemis réconciliés rentrent dans la possession du trésor de leur ancienne amitié ! Combien de pécheurs, entraînés par le mouvement commun des âmes, se disposent à recevoir de Dieu la remise de la grande dette de l'homme? Mais, sans connaître la statistique morale du Jubilé, les esprits qui s'occupent de philosophie sociale doivent admirer du moins la pensée de cette institution. On peut la caractériser par un seul mot qu'ils comprendront : les Jubilés sont les jeux olympiques de la piété chrétienne.

Nous avons signalé, dans le chapitre qu'on vient de lire, quelques monuments, quelques institutions qui contribuent à former pour la piété une espèce de monde correspondant aux instincts naturels de l'âme, transportés dans la sphère de la religion. Cet ordre, comme tout ce qui est vivant, s'est développé avec le temps. Chaque âge lui a fourni son tribut, et il est à croire que, dans l'époque où nous entrons, Rome saura faire produire au riche fonds qu'elle possède d'autres fruits encore qui auront pour la piété une saveur nouvelle. Le renouvellement opportun de quelques usages très-anciens pourrait peut-être y contribuer. Il en est un qui semble bien approprié aux désirs et aux préoccupations actuelles. Depuis que la foule des étrangers, de plus en plus nombreux à Rome, met tant d'empressement à visi-

ter les souterrains sacrés, plus d'un cœur chrétien a formé le vœu d'assister quelquefois à une messe célébrée sur un vieil autel des Catacombes. La crypte qui serait choisie à cet effet y serait admirablement adaptée, si on lui redonnait, comme cela serait possible, des accessoires et des instruments du culte appartenant à cette époque antique. Des vases portatifs, qui ont vraisemblablement servi pour l'eau bénite, ont été retrouvés dans les galeries souterraines : ils pourraient être placés à l'entrée de cette crypte. Elle serait éclairée par quelques-unes de ces lampes que les fouilles nous ont rendues. Les unes sont en terre cuite, les autres en airain. Elles présentent des emblèmes chrétiens, le Palmier, l'image du bon Pasteur, la Colombe, qui figure l'Esprit de lumière.

On voit encore dans les murs des Catacombes quelques trous noircis par la fumée, dans lesquels on posait des lampes. Une de celles qui ont reparu avec des chaînettes pourrait être de nouveau suspendue à la voûte de la chapelle. On n'aurait pas besoin d'y porter des tableaux : les antiques peintures sont encore là. Quelques fioles recueillies dans ces mêmes lieux feraient l'office de burettes, qui seraient placées sur les petites crédences en tuf construites jadis pour cet usage. Qui n'aimerait à y revoir une de ces patènes dont quelques-unes ont servi à recueillir le sang des martyrs ? Le musée chrétien du Vatican ne pourrait-il pas prêter un des calices que ces souterrains lui ont donnés ? Joignez à cela quelques paroles d'exhortation prononcées par le prêtre, assis sur un de ces siéges pontificaux qui ont été les

chaires des homélies primitives. Les rites latin, grec, syriaque, chaldéen, arménien, viendraient officier sur cet autel. Je crois que la messe des Catacombes laisserait un souvenir profond à tous ceux qui auraient pu y assister. Des personnes pieuses, encore étrangères à la foi catholique, demanderaient à être admises à cette solennité souterraine qui les reporterait aux premiers temps : elles en sortiraient plus rapprochées de nous. Cette messe serait d'une consolation particulière pour les chrétiens venant des pays où l'Église est martyrisée de nouveau. Des âmes, crucifiées par la seule vue de ce qui s'y fait et de ce qui s'y prépare, des pèlerins de l'exil, des confesseurs de la foi, des religieuses portant les stigmates de glorieuses souffrances, aimeraient à s'agenouiller, à communier à l'autel des anciens martyrs. Ils leur emprunteraient leurs prières pour les persécuteurs, leur confiance dans la justice de l'avenir et leur foi dans la justice de Dieu.

CHAPITRE XI

> Heureux celui qui est intelligent sur le nécessiteux et le pauvre. (*Ps*. XL.)
>
> J'avais délivré le pupille qui n'avait point de défenseur : la bénédiction du mourant tombait sur moi, et j'ai consolé le cœur de la veuve.
>
> (*Job*., c. XXIX.)
>
> Confortez les mains défaillantes et fortifiez les genoux débiles. (ISAÏE, c. XXXV.)
>
> N'oubliez pas l'hospitalité : car elle a caché quelquefois des anges qui ont été reçus sous son toit.
>
> (S. PAUL *aux Hébr*., c. XIII.)
>
> Lorsque vous faites un repas en commun, appelez les pauvres, les infirmes, les boiteux et les aveugles : vous serez heureux de ce qu'ils ne peuvent vous donner une rétribution, car cela vous sera rétribué dans la résurrection des justes.
>
> (S. LUC, *Evang*., c. XIV.)

MONUMENTS ET INSTITUTIONS DE CHARITÉ.

Nous avons des histoires générales de la littérature, de la philosophie, de l'astronomie, des mathématiques, de l'industrie et du commerce : l'histoire générale de la charité est encore à faire. Serait-ce que les écrivains, qui ne travaillent que pour la gloire, n'ont pas dans le cœur ce qu'il faudrait y avoir pour traiter un pareil sujet, et que ceux qui en seraient dignes sont plus pressés d'agir que d'écrire, plus désireux de continuer l'histoire de la charité que de la retracer? Mais pourtant il y a toujours des hommes à qui Dieu a donné la mission

de fournir, par des livres utiles, leur contingent de bienfaits à la société : d'où vient donc que la charité attend son historien ? C'est peut-être parce que cette histoire existe déjà dans une autre, dans celle de l'Église, dont elle forme la moitié, et qu'avant de la détacher de cet ensemble, pour présenter à part une exposition complète des œuvres de la charité, il a été bon d'attendre que la science de l'économie sociale ait ouvert plusieurs des points de vue sous lesquels ce magnifique tableau doit être regardé. L'époque actuelle est mûre pour cette production, qui ne peut désormais tarder bien longtemps. Je suis conduit, par le plan de mon livre, à écrire une simple note pour cette future histoire. Les annales de la charité chrétienne à Rome sont trop longues, pour que je puisse en offrir ici un abrégé satisfaisant. La statistique des établissements de bienfaisance qui existent dans cette ville, les détails de leur organisation matérielle doivent trouver leur place dans un livre d'un autre genre que le mien, et ce livre existe déjà[1]. Je me borne à saisir, dans les monuments de Rome, quelques linéaments de cette glorieuse histoire, pour faire ressortir un fait capital : c'est que dans les grandes mesures de charité, Rome a presque toujours eu l'initiative, qu'elle en a conçu la pensée, ou qu'elle lui a fait faire le permier pas.

Lorsqu'on remonte aux origines chrétiennes,

[1] Voyez le beau livre que Mgr Morichini a publié sous ce titre : *Degl' Instituti di Publica Carità ed Instruzione primaria e delle Prigioni in Roma*, 2 vol. Rome, 1842. La science et la charité s'y unissent à des vues élevées sur les besoins de la société et à un généreux esprit de réforme et de progrès.

savez-vous quel est le grand monument de bienfaisance qui s'offre le premier à vous? Ce monument est sous terre : ce sont encore les Catacombes. A cette époque primitive, dans quelque direction que vous vous tourniez, vous vous trouvez en face d'elles. Cimetières, retranchements du siége que les chrétiens livraient au Paganisme, temples primitifs, galeries de tableaux, berceau de l'architecture sacrée, archives lapidaires, nous les avons vus paraître sous tous ces aspects, et voilà que nous les rencontrons encore à la tête des monuments de la charité. Rappelez-vous ce que nous avons dit ailleurs de l'odieux mépris de la société païenne pour les restes mortels des pauvres gens et des esclaves, qui formaient l'immense majorité de la population de Rome : rappelez-vous les Puticoles des champs Esquilins. Tout individu qui n'avait d'autre titre que sa qualité d'homme, avait à peine la sépulture de l'animal. Le Christianisme voulut que tout être humain eût une tombe décente. Les familles qui étaient en état de payer le travail des ouvriers chargés de creuser leurs sépulcres se faisaient un devoir d'en acquitter le prix, afin de n'être pas à charge à l'Église, comme le disent quelques épitaphes [1]. Mais cela même

[1] DAFNEN VIDVA Q. CVN VIX.....
ACLESIA NIHIL GRAVAVIT A.....
(Sur un fragment qui se trouve dans le pavé de Sainte-Marie au delà du Tibre. — Cité par le P. Marchi. (*Mon. crist.*, p. 98.)

REGINE VEMERENTI FILIA SVA FECIT
VENE REGINE MATRI VIDVE QVE SE
DIT VIDVA ANNOS. LX. ET ECLESA
NVNQVA GRAVAVIT VNIBYRAQVE
VIXIT ANNOS LXXX. MESIS. V
DIES XXVI.
(*Du cimetière de St-Saturnin*, citée ibid.)

prouve qu'en général les frais nécessaires pour les sépultures étaient supportés par le trésor commun de l'Église, produit volontaire de la charité. Pour se former quelque idée de ces dépenses, il faut d'abord recueillir les renseignements consignés dans d'autres inscriptions funèbres. L'illustre savant, à qui nous empruntons ces particularités, commente à ce sujet deux épitaphes, indiquant chacune la somme payée au fossoyeur pour un sépulcre. D'après l'une d'elles, qui est de l'année 426, une tombe à deux corps, pour un mari et sa femme, avait coûté un sol et demi d'or[1]. Suivant l'autre, qui est vraisemblablement antérieure, deux sols d'or avaient été le prix d'une pareille sépulture[2]. Les lumières que l'archéologie a obtenues sur la valeur comparative des monnaies, permettent d'évaluer à peu près la première de ces sommes à vingt-deux fr. soixante c., et la seconde à trente fr. Ces calculs ne portent que sur le prix des tombes, sans compter les autres frais de sépulture. Quoique ces épitaphes, du moins celle qui donne une date, n'appartiennent pas aux trois premiers siècles, elles ont fourni des inductions sûres pour cette période. Dans le v[e] siècle les invasions des barbares bouleversaient l'Empire. En 426, il y avait seulement seize ans que Rome avait été

[1] Cette épitaphe, tirée du cimetière de Commodille, sera publiée par M. de Rossi dans le grand ouvrage qu'il prépare.

[2] COMPARAVI SATVRNINUS A SVSTO
LOCVM VISOMVM AVRI SOLDOS DVO
INLVMINARE MAICRE QUE POSITA EST
IBI QVE FVIT CVM MARITO AN XI.
(Tirée d'une des catacombes de la voie Tiburtine.)

saccagée par Alaric. La richesse publique avait diminué, les fortunes particulières étaient ruinées ou tremblantes, le commerce, l'industrie avaient ressenti les contre-coups du malaise général. Le numéraire, devenu plus rare, avait une plus grande valeur, et, par conséquent, les prix et les salaires, dans les siècles précédents, avaient dû être portés à un taux plus élevé. Appuyés sur ces données et sur ces observations, jetez maintenant un regard sur les immenses souterrains, où la plus grande partie de la population chrétienne recevait une sépulture gratuite, aux frais de l'Église qui payait aux fossoyeurs le prix de leur travail quotidien. Prenez d'abord, par exemple, les catacombes de Sainte-Agnès, qui ne sont ni le plus petit, ni le plus grand des cimetières chrétiens. Embrassez d'un coup d'œil ce labyrinthe de rues creusées à coups de bêche, voyez leurs murs à droite et à gauche sillonnés de tombes superposées les unes aux autres; puis, songez que ce n'est là qu'un quartier de Rome souterraine, qu'il y avait au moins environ soixante cimetières, et jugez d'après cela le nombre immense de journées d'ouvriers qui ont dû être employés à construire ces cités funèbres. Si vous cherchez à supputer, au moins vaguement, le capital que ces travaux représentent, vous arriverez à une somme énorme, consacrée uniquement à relever la dignité de la nature humaine jusque dans sa poussière. C'était une haute charité pour les vivants que cette réhabilitation des morts. Le Christianisme, qui ne pouvait abolir tout de suite l'esclavage sur la place publique, pratiqua contre lui une mine dans les catacombes.

Le premier pas de la liberté chrétienne a été l'émancipation des tombeaux.

La charité primitive produisit, dans l'enceinte de la ville, d'autres créations dont plusieurs existent encore : ce sont les anciennes *Diaconies*. Quelques lecteurs demanderont ce que c'est, et à quel titre elles figurent sur la liste des institutions de bienfaisance. Les diaconies furent les monuments d'une magistrature que le monde païen n'avait pas connue, la magistrature de la charité. Dès les premiers jours de la prédication évangélique, les Apôtres avaient institué sept diacres ou *ministres*. Ce titre était doublement vrai ; assistant le prêtre dans l'oblation du sacifice, et le pauvre dans le support de ses souffrances, ils furent à la fois les ministres de l'autel et de la chaumière. A l'exemple de ce qui s'était fait à Jérusalem, sept diacres furent institués à Rome. Nous voyons sous le pape saint Évariste, quatrième successeur de saint Pierre, un règlement relatif à leurs fonctions[1]. Dans le IIIe siècle, le pape saint Fabien assigna à chacun un district particulier[2]. Rome était divisée en quatorze quartiers ou régions : chaque diacre eut deux quartiers sous sa juridiction et reçut le nom de diacre régionnaire. Des veuves, consacrées à Dieu sous le nom de Diaconesses, les aidaient dans leur ministère de charité[3]. L'un d'eux avait la prééminence :

[1] *Lib. Pontific.*, in Evarist.

[2] *Lib. Pontific.*, in Fabian.

[3] Une lettre de saint Corneille, successeur immédiat de saint Fabien, adressée à Fabius, évêque d'Antioche, donne le renseignement suivant : « Presbyteros quidem esse sex et

on le désignait sous le titre d'archidiacre, ou de diacre cardinal. Le nombre des fidèles augmentant de jour en jour, plusieurs diacres furent établis dans chaque quartier, comme coopérateurs de l'administrateur principal, qui reçut alors le nom de diacre cardinal de telle ou telle région. Saint Grégoire I[er] institua sept nouvelles diaconies, afin que chaque quartier de Rome eût la sienne. Les calamités produites par les ravages des Barbares avaient fait monter le nombre des malheureux : le nombre de leurs ministres s'éleva aussi. Les humbles créations de la charité grandirent sur le sol tout couvert des débris des anciens palais, comme ces arbres puissants qui semblent n'avoir jamais plus de séve et plus d'ombre à donner que lorsqu'ils croissent parmi des ruines. Les édifices appelés diaconies se composaient d'une église et d'une maison[1]. L'église avait un portique sous

quadraginta, septem diaconos, totidemque subdiaconos, acolytas duos et quadraginta, exorcistas et lectores cum ostiariis quinquaginta duos, viduas cum *thlibomenis* (paupertate afflictis) plus M. D. (1500), quibus universis gratia et benignitas Dei alimenta suppeditat (Vide *Epist. RR. Pontif*., apud Coustant). » — Cornelius a Lapide caractérise ainsi l'origine de l'institution générale des diaconesses : « Sicut enim Apostoli « ad hoc munus ministrandi mensis elegerunt Stephanum et « cæteros sex diaconos, ita postmodum per feminas episcopi « ad hoc elegerunt diaconissas, et, sicut diaconi præfecti « eleemosynis vocabantur electi, ita diaconissæ vocabantur « electæ, scilicet ad gradus et munus diaconiæ. » (*In secund. Epist. S.* Joan. ad vocem *Electam*.)

[1] Diaconiæ dicebantur ædes hospitales ad pauperes excipiendos. — Sacella iis juncta erant, quibus præerant diaconi. (Vid. Vittorelli, ad Diacon. *in Hygin.*, et Crescimbeni, *de Basil. S. Mariæ in Cosmedin.*)

lequel les indigents se rassemblaient pour participer à la distribution des secours. C'était là aussi que les diacres leur donnaient audience. Les portiques des diaconies étaient les forum de la charité.

Quoique les vicissitudes des temps aient substitué à l'administration diaconale d'autres institutions charitables, ces édifices sont toujours vénérables comme monuments antiques de la pauvreté secourue. La plupart d'entre eux renferment plusieurs objets intéressants sous d'autres rapports : mais, lorsqu'on les visite en pensant à leur ancienne destination, on peut y remarquer des monuments qui la rappellent, et aussi d'autres particularités moins anciennes, par lesquelles ces églises se trouvent avoir encore quelque analogie avec leurs fonctions primitives de bienfaisance.

La basilique de Sainte-Marie *in Cosmedin* figure une des premières sur la liste des anciennes diaconies encore existantes. On croit que le pape Denis Ier avait érigé en cet endroit une petite église, dans la seconde moitié du IIIe siècle. Plus tard une diaconie y fut instituée. Au VIIIe siècle, son église tombait en ruines : le pape Adrien Ier la fit reconstruire avec les matériaux d'un ancien monument situé à côté d'elle. Il en soigna si bien l'architecture et la décoration, qu'elle fut surnommée *in Cosmedin*, mot qui vient de κόσμος, *ornement*. Ce surnom fut emprunté à la langue grecque, probablement à cause du nom d'École grecque qu'on donnait à cette diaconie, et que porte encore une rue voisine. Le mot d'École, joint à une dénomination nationale, a été souvent employé à cette époque pour

désigner le quartier de la ville où se trouvaient réunis des individus de telle ou telle nation. Les portes de cette diaconie se sont ouvertes à une foule de pauvres pèlerins de la Grèce et de l'Orient. L'intérêt qu'elle inspire ne tient pas seulement au souvenir de sa charité hospitalière. Sa crypte, qui fut probablement l'oratoire primitif, la mémoire de saint Augustin, qui plane sur ce lieu, où l'on dit qu'il établit une école lorsqu'il enseigna la rhétorique à Rome, les colonnes du vieux monument païen, incrustées dans la face de l'église, sa vieille architecture, son clocher byzantin, sa madone du moyen âge, tous ces choses méritent l'attention. Mais je les laisse ici de côté, et je m'arrête seulement devant une table de pierre gravée dans le mur près de la porte. Un acte de donation faite par un ancien économe de cette diaconie y est placé. J'y retrouve les ingénieuses garanties que la piété avait imaginées pour assurer le patrimoine des pauvres : « Vierge illustre, Reine céleste, ma sainte et « sublime et glorieuse Dame, je vous fais une of- « frande de vos propres dons, moi, votre serviteur « très-humble, Eustachius, duc non méritant, à « qui vous avez ordonné de vous servir et d'être « dispensateur dans cette sainte diaconie qui est « vôtre. Vous faisant donc cette donation pour le « soutien des pauvres du Christ en cette sainte « diaconie, et de toutes les personnes chargées de « la servir, et pour le pardon de mes péchés, j'a- « bandonne les propriétés ci-dessous indiquées, « avec leurs champs, maisons, vignes et oliviers. » La Reine du ciel ou quelque autre habitant du cé-

leste séjour était constituée propriétaire des biens dont les pauvres gens de ce monde devenaient les usufruitiers. La charité prenait ses hypothèques dans le domaine de la foi. Il n'y avait pas moyen d'intenter un procès à la sainte Vierge.

Il y a dans cette église une inscription qui perpétue un souvenir touchant. Vers l'an 750, un homme vénérable, qui avait été détenu en prison pendant dix ans par suite d'une fausse accusation, vint, le jour de sa délivrance, se prosterner devant un autel de saint Nicolas. Il y remercia Dieu avec une telle effusion, que la place où il s'était agenouillé resta longtemps tout humide d'une pluie de larmes. Heureux ceux qui pleureraient leur dureté envers les malheureux avec autant de larmes que cet infortuné en puisa dans sa reconnaissance! Chaque année, en vertu d'un legs fait à cette église dans le XVIIe siècle, un service solennel renouvelle la mémoire de ces pleurs versés il y a plus de mille ans. Il y a peu de larmes en ce monde qui aient une pareille immortalité.

Dans la diaconie des Saints-Cosme et Damien, ancien temple dédié par Rome païenne à ses deux fondateurs Romulus et Rémus, et par Rome chrétienne à deux médecins, on ne remarque guère une inscription du Xe siècle. Elle est relative à une société que des évêques et des prêtres avaient formée, et dont les membres s'engageaient à dire chacun quarante messes pour le repos de l'âme de chaque confrère défunt. Cette institution semble n'avoir aucun rapport avec l'histoire des bienfaits matériels de la charité : je crois pourtant qu'il n'en est pas

ainsi. On connaît la salutaire influence de ces confréries, si multipliées dans le moyen âge, instituées par chaque classe d'ouvriers, par chaque profession pour s'entr'aider mutuellement. Or il me paraît très-vraisemblable que ces associations de secours mutuel se sont produites d'abord pour les besoins de l'âme, et que sous cette forme elles ont servi de type aux confréries d'un autre ordre. La confrérie pieuse de l'église des Saints-Cosme et Damien étant une des plus anciennes, l'inscription qui donne la date de son établissement est un des premiers monuments de cet esprit d'association, qui de la sphère religieuse s'est propagé graduellement dans le cercle des intérêts temporels.

La plupart des autres anciennes diaconies gardent quelque monument de l'époque où elles exerçaient leurs fonctions, et, pour plusieurs d'entre elles, ces fonctions se perpétuent sous d'autres formes. De la diaconie de Sainte-Marie *in Acquiro* est sorti, en 1548, le collége Capranica, consacré à l'éducation des jeunes gens pauvres qui se destinent à l'état ecclésiastique. Il porte le titre d'*Almo Collegio*, parce qu'il a été le type des séminaires établis quelque temps après conformément aux prescriptions du concile de Trente. On y élève aussi les orphelins du choléra. Le collége des Irlandais a trouvé un asile dans la diaconie de Sainte-Agathe des Goths. La place primitive de la diaconie de Sainte-Marie *in Portico* conserve un hospice établi dans l'endroit où se trouvait la maison de sainte Galla, au VIe siècle. Cette fille du consul Symmaque, mis à mort par ordre du roi Théodoric, comptait aussi dans sa famille l'infortuné

Boëce. Avec une bonne inspiration en faveur de quelques pauvres de son temps, elle a plus fait, pour consoler des malheureux de tous les siècles, que son illustre parent avec son livre *de la Consolation*. Lorsque vous découvrez une œuvre quelconque de bienfaisance chrétienne qui commence à poindre dans l'obscurité, qui a une chambre pour tout espace, qui semble n'avoir au plus que la vie d'une personne pour avenir, ne dites pas : C'est peu de chose. Un atome de charité peut devenir un monde. Voyez ce qui est arrivé pour sainte Galla. Elle avait l'habitude de recevoir chaque jour douze pauvres dans sa maison et de leur donner à manger. Les gens de son quartier accordaient de grands éloges à la bienfaisance de la bonne dame. Quelques-uns ajoutaient qu'elle avait cherché une distraction dans la charité. D'autres trouvaient qu'il y avait un peu d'ostentation à établir dans sa maison un *triclinium* pour les pauvres, et qu'on pouvait faire le bien plus simplement. Ces propos-là sont de tous les temps. Le triclinium ne s'en troubla pas ; et voici ce qui advint. Cette maison, doublement sanctifiée par un miracle du ciel et par les vertus qui l'avaient mérité, fut convertie d'abord en église, et elle devint bientôt une diaconie, héritière des biens et de la charité de Galla. Du tronc de cette ancienne diaconie sortit, au XIIe siècle, un hôpital[1], lequel a été incorporé longtemps après[2] à celui de Sainte-Marie de la Consolation, au pied de la roche Tar-

[1] Cet hôpital a été fondé par le pape Célestin III.

[2] Sous Alexandre VIII.

péïenne. Mais avant cette réunion un asile pour les pauvres avait été établi dans l'ancien local[1]. Cet asile, qui subsiste toujours, a porté dans son sein et fait éclore deux nouvelles semences de charité : l'une est devenue l'hospice de Saint-Gallican, l'autre l'immense maison de Saint-Michel. Trois grands établissements conservent l'antique séve de l'œuvre de Galla. Tels ont été ses rejetons, telle est encore aujourd'hui la postérité d'une diaconie du VIe siècle, qui avait succédé à une table où s'asseyaient quelques mendiants.

Le chef-lieu des anciennes diaconies se trouvait sur le mont Cœlius. Là, près d'une caserne de soldats, sur un plateau qui domine les thermes de Caracalla et le Colisée, et qui servait aux courses de chevaux, lorsque les débordements du Tibre ne permettaient pas de les faire au Champ de Mars, se trouvait, au IIIe siècle, l'habitation d'une dame chrétienne nommée Cyriaque. Sa piété y construisit un petit oratoire, sa charité donna un asile à l'archidiacre Laurent. C'est là, suivant toute apparence, qu'a eu lieu cette scène trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire, et trop belle pour qu'on se résigne à l'omettre. Un officier du préfet de Rome vint trouver saint Laurent, pour se faire remettre par lui le trésor de l'église, dont il était dépositaire. Où est ce trésor? dit l'officier. — Il est là, répondit l'archidiacre, et il montra les pauvres qui l'entouraient. En mémoire de la résidence de saint

[1] Par le prêtre Marc-Antoine Odescalchi, vers le milieu du XVIIe siècle.

Laurent, cette église a été et elle est encore la première des diaconies de Rome. Dans le siècle dernier, elle a été concédée, ainsi que la maison voisine, aux moines grecs Melchites, de l'ordre de Saint-Basile, qui a eu tant à souffrir dans l'Orient. L'ancienne archidiaconie s'est ressouvenue de sa charité première, en donnant l'hespitalité à cet ordre malheureux.

L'administration diaconale s'occupait des pauvres de la ville et des environs : mais les limites du territoire romain n'étaient pas les bornes de la charité romaine. Elle était si active et si bien organisée, qu'elle se répandait dans les diverses parties du monde chrétien. Denys, évêque de Corinthe, au IIe siècle, lui rend un magnifique témoignage dans sa lettre aux Romains [1]. Un peu plus tard, d'autres témoignages historiques nous signalent particulièrement la Syrie, l'Arabie [2], la Capadoce [3], la Ligurie,

[1] Hæc enim vobis consuetudo est jam inde ab ipso religionis exordio, ut fratres omnes vario beneficiorum genere afficiatis, et ecclesiis quamplurimis, quæ in singulis urbibus constitutæ sunt, necessaria vitæ subsidia transmittatis. Et hac ratione tum egentium inopiam sublevatis, tum fratribus qui in metallis opus faciunt necessaria suppeditatis; per hæc quæ ab initio transmittere consuevistis munera, morem, institutumque Romanorum a majoribus vestris acceptum Romani retinentes. Atque hunc morem Beatus Episcopus vester Soter non servavit solum, verum etiam adauxit : tum munera sanctis destinata copiose subministrans, etc. (*Epist.* Dionysii, Corinth. episcop., apud Eusebium, *Hist. Eccl.*, lib. IV, c. XXIII.)

[2] Voir dans Eusèbe, liv. VII, ch. IV, le témoignage de Denys, évêque d'Alexandrie.

[3] Saint Basile, *sur les secours donnés aux chrétiens de Césarée.* — Omni anno per Africam vel Sardiniam episcopis qui in

l'Italie septentrionale et d'autres provinces, la Sardaigne, l'Afrique[1]. Les papes y envoyaient des secours en argent et en habits, ainsi que des commissaires de charité, pour subvenir aux besoins des exilés, particulièrement à l'époque de la persécution des Vandales, pour racheter des captifs, pour consoler les affligés.

En même temps qu'elle étendait au loin ses bras maternels, l'Église romaine accueillait et réchauffait dans son sein de pauvres pèlerins et des malheureux de tous les pays[2]. « Pour les étrangers, le seul re« mède à leur malheur est la consolation qu'ils « trouvent au pied de votre chaire apostolique, « disait, dans le commencement du VIe siècle, En« nodius, en s'adressant au pape saint Symmaque. « On ne doit plus donner le nom d'affligés à ceux « qui ont eu le bonheur d'arriver jusqu'à vous[3]. » Il y avait une double action de la bienfaisance envers les étrangers : par l'une la charité romaine se concentrait sur ceux qui se réfugiaient dans la mé-

exilio erant retrusi pecunias et vestes ministrabat (Symmachus Papa). (Apud Ruinart, in *Histor. Vandalica*, c. XI, n. 18, d'après Anastase.)

1 Hic (Symmachus) captivos per Liguriam et Mediolanum et per diversas provincias pecuniis redemit, et dona multiplicavit et dimisit. (Anast., in *Symmach.*, n. 81.)

2 Le texte de Denys, évêque de Corinthe, cité plus haut, se termine par ces mots : « Tunc fratres peregre advenientes, tanquam liberos suos pater amantissimus beatis sermonibus consolando. »

3 Unica via est apostolatus vestri solatium, quæ medetur externis. Absit afflictos dicere quos ad vos contigerit pervenisse. Creatoris patriam, opes, alibi non requirunt quos coronæ vestræ cura susceperit. (Ennod., *Epistola* 32, lib. VIII.)

tropole du Christianisme, par l'autre, elle se dispersait dans les pays lointains. Le même Ennodius avait donc raison de dire à Symmaque : « Vous êtes « le père de tous ceux qui sont sans protecteur ou « sans toit[1]. » Ce pape avait fait de nombreux établissements de bienfaisance, avec beaucoup d'autres monuments que le temps a emportés. Il ne reste de lui, sous les voûtes de l'église de Saint-Martin *de' Monti*, que quelques pans de murs dans la partie inférieure[2]. Un incendie a détruit de nos jours les peintures qu'il avait fait exécuter dans la basilique de Saint-Paul. Les constructions en marbre dont il avait décoré la fontaine de la place du Vatican ont disparu depuis longtemps : mais cette source d'eau, qui continue à répandre sa fraîche rosée, est encore la plus douce image des bienfaits de ce grand homme, dont elle rappelle le souvenir.

Les papes dirigeaient la charité de l'Église romaine dans ses rapports avec les autres pays. Dans l'intérieur de la ville, l'institution de l'archidiaconie formait spécialement, sous la surveillance de la Papauté, le lien qui unissait les diverses branches de la charité publique. L'archidiacre était le principal trésorier de l'Église et le président des autres diacres. Il est quelquefois désigné sous le nom de *circumlustrator*, l'homme chargé de faire la revue de tous les quartiers. L'autorité dont il était revêtu donnait une certaine unité à l'action collective des diacres ré-

[1] Parens omnium orbatorum et peregrinorum.

[2] A fundamento Symmachus papa excitavit sanctis Sylvestro et Martino, cujus pars inferior adhuc superest. (Martinelli, *Roma de Ethnica sacra*, p. 259.)

gionnaires. Mais il s'établit aussi une institution centrale en dehors de l'administration par districts. Le nom de cette institution nouvelle fut, comme la chose elle-même, une création du Christianisme. Lorsque vous parcourez les listes des fonctions attachées aux palais des empereurs païens et des monarques chrétiens, vous retrouvez dans les uns et les autres, sous des titres divers, les mêmes charges d'intendant, de chambellan, d'échanson, et le reste. Mais il y en a une qui manque dans les listes païennes : c'est la charge de chambellan des pauvres, de l'aumônier. Les souverains chrétiens instituèrent cet office dans leur cour : les princes, les seigneurs suivirent leur exemple. Les palais, les châteaux, les tours féodales, eurent leurs aumôneries. Le type de cette institution, reproduit successivement aux différents degrés de la hiérarchie sociale, se trouve dans l'antique aumônerie apostolique. Elle peut être considérée comme la mère de toutes les aumôneries du monde chrétien.

On ne saurait déterminer avec une certaine précision la date de son origine. Il est très-vraisemblable qu'elle existait déjà au VIe siècle, sous saint Grégoire Ier. C'est ce qui paraît résulter des notes que Paul le Diacre a prises dans les archives du palais apostolique, qu'il lui avait été permis de compulser. J'aime à relire cet extrait des plus anciens registres de la charité :

« Le pape Grégoire forma un trésor permanent « avec les revenus de toutes les propriétés inscrites « dans le rôle confectionné sous le pape Gélase, « dont il appréciait la grande utilité. Ayant converti

« leurs redevances en espèces d'or et d'argent, il
« fixa, par un rôle qui sert encore de règle, les
« sommes qui devaient être remises à tous les or-
« dres ecclésiastiques et palatins, aux monastères,
« églises, cimetières, diaconies, hôpitaux urbains
« et suburbicaires, quatre fois par an, à Pâques, à
« la fête des Apôtres (saint Pierre et saint Paul),
« à celle de saint André, et le jour de sa nais-
« sance...

« Il régla aussi qu'aux Calendes de chaque mois
« on prendrait sur le fonds commun une distribu-
« tion de secours pour tous les pauvres. Il leur
« faisait remettre, suivant la saison, des provisions
« de blé, de vin, de fromage, de légumes, de lard,
« d'animaux qui servent à la nourriture, de poissons
« et d'huile. Tout cela s'exécutait régulièrement
« par les soins de ce bon père de la famille du Sei-
« gneur...

« Des employés établis à cet effet parcouraient
« chaque jour les quartiers de toutes les régions de
« la ville, pour remettre de sa part une aumône
« fixe à tous les malades, à tous ceux qui avaient
« quelque infirmité corporelle.

« Il existe encore aujourd'hui dans le secrétariat
« du très-saint palais de Latran un très-grand vo-
« lume ou registre qui contient une liste nominative
« d'individus de tout sexe, de tout âge, de toute
« profession, tant de Rome que des environs et des
« villes voisines, avec les surnoms de chacun d'eux,
« la quotité des secours qui lui étaient alloués, et
« l'époque où il devait les recevoir. Je m'abstiens
« d'en consigner ici un résumé, pour ne pas m'ex-

« poser à être ennuyeux. Je renvoie le lecteur à la « collection des documents déposés au vénérable « secrétariat. C'est dans cette source authentique « que j'ai puisé, avec la permission du Pape, pres- « que tous les renseignements que j'ai recueillis [1].»

La crainte d'ennuyer les lecteurs contemporains a souvent été malheureuse pour les lecteurs futurs. Si ce bon Paul le Diacre, qui sentait le prix du volume dont il parle, s'était donné la peine d'en faire l'analyse ou même de le transcrire et de le publier, ce registre du vi^e siècle serait un curieux document pour l'histoire de la charité et de l'économie sociale. L'échelle des secours alloués aux différentes professions fournirait une base pour déterminer la valeur du numéraire et les conditions matérielles de la vie à cette époque.

Les renseignements que ce moine du Mont-Cassin nous a conservés suffisent pour prouver qu'il existait dès lors auprès du Pape une aumônerie organisée, bien que la charge d'aumônier apostolique ne commence à paraître d'une manière encore peu distincte que dans le testament du pape Conon, au viie siècle. C'est à ce pontife que la plupart des écrivains en attribuent l'établissement. Mais l'institution elle-même, dont cette charge fut en quelque sorte la personnification, existait déjà auparavant. Depuis cette époque elle a traversé tous les âges, toutes les révolutions.

De toutes les charges de cour qui existaient en

[1] Paulus Diacon., monach. Cassinens., *in Vita S. Gregor.*, lib. II.

Europe aux VIe et VIIe siècles, celle d'aumônier apostolique et celle de gardien de la bibliothèque pontificale sont, je crois, les seules qui soient restées debout jusqu'à présent avec leur titre et leurs fonctions primitives. C'est une gloire de l'Église romaine que, parmi les fonctions établies pour le service des palais dans le monde chrétien, il n'y ait rien de plus ancien et de stable que les deux titres qui représentent la charité et la science.

Dans une foule de circonstances, et surtout aux époques désastreuses, l'aumônerie apostolique a laissé des traces visibles dans l'histoire[1]. Mais le

1 Cette institution a exercé, hors des limites de l'État romain, une influence que j'espère avoir l'occasion de signaler ailleurs. Je remarquerai seulement ici qu'aux VIIIe et XIXe siècles Rome a été pour Charlemagne, qui l'a visitée plusieurs fois, une école normale de charité. Le pape Zacharie avait fait, quelques années auparavant, un règlement pour la distribution des secours que l'aumônerie apostolique était chargée de distribuer aux pèlerins, aux pauvres de Saint-Pierre, aux enfants et aux malades de tous les quartiers de la ville ; « Statuit ut crebris diebus alimentorum sumptus... de venera- « bili Patriarchio a Paracellariis (les dispensateurs du palais « pontifical) pauperibus et peregrinis qui ad B. Petrum mo- « rantur deportari, eisque erogari ; necnon et omnibus et ino- « pibus et infirmis, per universas regiones ipsius Romanæ « urbis constitutis, curiose distribuantur. » (*Lib. Pontif. in Zachar.*, n. 226.) Le pape Adrien Ier fit, entre autres, une fondation spéciale pour fournir chaque jour, à plus de cent pauvres qui se rassemblaient dans le palais de Latran, une ration de pain, de vin, de viande et autres comestibles : « Omni die centum fratres nostri Christi pauperum, etiamsi « plures fuerint, aggregentur in Lateranensi patriarchio... « Accipiens unusquisque eorum portionem panis atque por- « tionem vini, id est, cuppam capientem calices duos, necnon

plus souvent ses bienfaits ont dû s'écouler par ces issues secrètes qui aboutissent dans l'ombre à tous les réduits de la misère, et qui ne sont lumineuses que pour les pas de la charité. Le souvenir de ces bonnes œuvres invisibles s'est réfléchi vaguement, de distance en distance, sur quelques monuments peu exposés eux-mêmes au soleil de la publicité : ce sont les épitaphes des Papes. Celles qui se sont conservées forment les fragments d'une chronique pleine de sentiment. La plupart sont en vers, depuis le IVe siècle jusqu'au XVIe.

Le pape saint Damase avait composé sous une forme poétique les épitaphes de quelques-uns de ses prédécesseurs. Son exemple n'a pas été sans influence pour l'adoption de cet usage, fidèlement perpétué, comme une noble tradition de culture et de goût, à travers les invasions des barbares et les habitudes guerrières de la société féodale. Ce grand pape, doué d'une âme si élevée et si tendre, a été comme le chef de ce chœur de chantres mystérieux et inconnus, qui n'ont chanté, pendant mille ans, que pour les échos de la tombe. Il ne faut pas sans doute chercher dans leurs compositions la beauté des vers et l'éclat du style : une certaine monotonie est d'ailleurs inévitablement attachée à ces courtes oraisons funèbres de personnages si semblables, sur beaucoup de points, par leur caractère comme par

« et carnem de pulmento, » etc. (Ibid., in *Hadrian.*, n. 328.) Il avait constitué cette fondation sur une propriété rurale qui faisait partie de son patrimoine. Cette vieille métairie des pauvres, nommée alors *Capracorum*, dans le territoire de Veies, s'appelle aujourd'hui *Caprarota*.

leurs fonctions. Mais un fond d'idées poétiques y perce souvent sous des formes peu élégantes, et l'on pardonne de bonne grâce à l'uniformité du ton, en faveur d'un vrai sentiment du beau moral chrétien, d'un enthousiasme calme et doux dont on aime à suivre la transmission d'épitaphe en épitaphe. Je vais y recueillir quelques traits que l'histoire de la charité choisirait. Les trois ou quatre premiers, antérieurs à l'administration de saint Grégoire, prouvent que l'établissement de l'aumônerie pontificale n'a été que l'organisation officielle d'une bienfaisance qui s'était exercée précédemment par d'autres voies. Nous lisons dans l'épitaphe de Boniface Ier, au ve siècle :

Son humble cœur accorda toujours le pardon aux suppliants : sa simplicité déjoua toutes les ruses.

Il empêcha que Rome ne fût consumée par une année stérile : il chassa la famine par ses prières comme par sa charité.

Père saint, qui peut douter que tu ne sois maintenant avec le Christ? Ta splendide vie n'a-t-elle pas prouvé que le Christ était avec toi[1]?

L'inscription funèbre de Félix IV, qui appartient au siècle suivant, attribue l'augmentation des richesses du Saint-Siége sous le règne de ce pape à ses libéralités :

---

1 Iram supplicibus humili de corde remisit,
Debellans cunctos simplicitate dolos.
Egit ne sterilis Romam consumeret annus,
Nunc orando fugans, nunc miserando famem.
Quis te, sancte parens, cum Christo nesciat esse,
Splendida quem tecum vita fuisse probat?

Placé plus haut que les autres, il ne s'éleva au-dessus d'eux que par la hauteur de son humble piété : il mérita le rang suprême par sa simplicité.

Large bienfaiteur des pauvres, consolateur des malheureux, il fit croître les richesses du Siége apostolique [1].

Cette inscription funèbre est suivie de près par celle de Jean II. Celle-ci a pour auteur saint Agapit, successeur immédiat de ce pape :

Vivant de piété et nourri dans la cour du Christ, il n'avait de joie que dans la simplicité du bien.

Tu étais affable, et humble, et tout rempli d'un pur amour : ta pacifique vie avait le droit de n'être pas troublée.

Agréable aux peuples et digne du rang suprême, tu y montas par tes mérites.

Dans ta charge pastorale, tu pris la bonté pour guide : le troupeau dont tu étais le pasteur se conserva par tes soins dans la piété [2].

---

1 Certa fides justis cœlestia regna patere,
Antistes Felix quæ modo lætus habet.
Prælatus multis, humili pietate superbus,
Promeruit celsum simplicitate locum.
Pauperibus largus, miseris solatia præstans,
Sedis apostolicæ crescere fecit opes.

2 Mente pia vivens, Christi nutritus in aula,
Et sola gaudens simplicitate boni,
Blandus in obsequiis, et puro plenus amore,
Pacificam vitam jure quietis agens :
Qui gratus populis, et celso dignus honore,
Sumpsisti meritis pontificale decus ;
Commissum gregem pascens bonitate magistra,
Servasti cunctum sub pietate gregem.
Pro quo rite tuum venerans Agapetus honorem,
Præstitit hæc tumulo munera grata tuo,

L'épitaphe de Pélage Ier est une composition poétique qui n'est pas trop mal pour l'époque où elle a été écrite. Il y avait à peine quelques années que toutes les rues de Rome avaient frémi du langage barbare des soldats des Goths. Quelques années encore, et les clameurs des hordes lombardes allaient retentir sous ses murs. La douce épitaphe de Pélage fleurit entre Totila et Agilulphe, comme la fleur d'un tombeau entre deux orages. Elle renferme plusieurs traits qui n'ont pas de rapport à la bienfaisance du trésor pontifical. Mais je ne veux pas tronquer cette ode funèbre du VIe siècle.

Que la tombe construite ici retienne, si elle le peut, le corps terrestre de cet homme de Dieu : elle est impuissante contre ses mérites.

Il vit dans la lumière céleste au-dessus des astres : il vit aussi par ses bonnes actions en tous lieux, et il est certain de se lever de cette tombe au jour du jugement, d'aller se placer à la droite : la main d'un ange l'y conduira.

Que l'Église de Dieu énumère les titres de ses vertus, pour les faire parvenir aux siècles futurs.

Recteur de la foi apostolique, il publia les dogmes sacrés définis par l'illustre sagesse des Pères : sa parole guérissait l'erreur de ceux qui étaient tombés dans le schisme : leurs cœurs apaisés rentrèrent dans la vraie foi.

Il consacra une foule de ministres de la loi divine : nul prix sordide ne souilla sa main immaculée.

Il rachetait les captifs, s'empressait de secourir les malheureux, et ne refusait jamais rien aux pauvres de ce qu'il possédait.

Qui hunc Antistes Romana celsus in urbe,
Sedis apostolicæ culmina sacra tenet.

Il savait modérer sagement les joies et prendre part aux tristesses : les gémissements d'autrui lui semblaient être les siens.

Je ne sais si dans aucun temps on aurait été mieux inspiré que ne l'a été l'auteur de l'épitaphe de saint Sabinien, pape, du VIIe siècle. Elle dit à la Mort :

Ayant distribué ses biens, il ne laisse rien en partant, et entraîné par toi, il semble courir après les richesses qu'il a envoyées devant lui.

Il chassa par des paroles douces les vices des hommes : les fautes trouvaient en lui non un juge, mais un remède.

Sous ce pontife, nul n'a été troublé par les horreurs de la guerre : la colère de l'ange vengeur n'a fait aucune blessure.

La faim et la nudité sentirent qu'il était une nourriture et un manteau : il n'est pas de fléaux qu'il n'ait vaincus par ses larmes [1].

La même époque écrivit les mots suivants sur les sépulcres de Boniface V et d'Honorius Ier :

Il demeura également doux dans les fortunes les plus diverses : la prospérité, il la supporta ; l'adversité, il l'embrassa...

---

1 Nam bona distribuens qui nil migrando relinquit
Per te post missas ire videtur opes.
Hic hominum vitia blando sermone removit,
Nec culpis judex, sed medicina fuit,
Præsule quo nullum turbavit bellicus horror,
Sæva nec angelici vulneris ira fuit ;
Quem famis ira dapes, quem nudus sensit amictum,
Vincebat lacrimis omnia dira suis.

Le cortége des veuves, les phalanges des orphelins, le chœur des aveugles te conduiront à la lumière [1]. (*Epitaphe de Boniface V.*)

Atteint d'une sollicitude vigilante pour le bonheur commun, il ne travailla qu'à procurer aux peuples le bienfait de la paix en tous lieux. (1re *épitaphe d'Honorius Ier.*)

Si tu donnas aux affligés de vraies consolations, c'est que tu étais vrai toi-même [2]. (2e *épitaphe du même.*)

Nous avons moins besoin, pour le VIIIe et le IXe siècle, d'interroger les inscriptions funèbres. L'histoire nous a conservé des renseignements très-étendus et très-détaillés qui peuvent nous donner idée des énormes dépenses que le pape Adrien et après lui Léon III et Pascal Ier ont faites pour remédier aux suites des calamités précédentes, pour reconstruire, entre autres, les diaconies et les hospices ruinés [3]. Plusieurs de ces monuments offrent encore les traces de ces réparations. Je ne veux pas toutefois laisser entièrement à l'écart les vers consacrés au pape Adrien par Charlemagne. On sait que cette longue épitaphe est gravée sur un marbre noir,

---

1 Mitis in adversis positus, rebusque secundis,
Omnia grata ferens, altera pressa tenens...
Munificus, sapiens, castus, sincerus et æquus
Ista beatorum sunt pia suffragia.
Nam vidualis apex, pupillorumque phalanges,
Cæcorumque chorus dux tibi lucis erit.

2 Attonitum patriæ solers sic cura movebat
Optata ut populis esset ubique quies.
Tu tribulantum vera consolatio verax.

3 Voir Anast., *in Hadrian.*, *Leon. III*, *Pascal. I.*

placé, comme une affiche adressée à tous les siècles, à côté de la grande porte de la basilique vaticane. J'y choisis les lignes suivantes :

Nul n'eut le pas sur lui dans la charité. Les veilles sacrées qu'il passait en prières pour son peuple se joignaient à ses largesses pour les pauvres.

J'ai rappelé précédemment quelques mots de l'épitaphe de Grégoire V, qui n'a régné que deux ans, vers la fin du xe siècle. Elle fait reparaître sur sa tombe l'image de ces douze pauvres auxquels il distribuait des habits le dernier jour de chaque semaine. Peu d'années auparavant, Benoît VII s'était couché dans le cercueil à l'ombre de cette bénédiction :

Protecteur des veuves, il entoura constamment des plus tendres soins les pauvres orphelins, comme s'ils avaient été ses propres enfants [1].

Cette inscription se trouve dans la basilique de Sainte-Croix. La basilique de Latran nous fournit, pour le xie siècle, celle de Sergius IV, dont il est dit :

Il ne fut pas seulement un excellent docteur du peuple, il fut aussi le pain des pauvres et le riche vêtement des nus. Les droits du sacerdoce mettaient sous sa main une riche moisson : en bon nautonier, il s'en approvisionna pour le pays des anges [2].

---

1 Confovens viduas, necnon et inopesque pupillos
Ut natos proprios assidue refovens.

2 Pauperibus panis, nudorum vestis opima,
Doctor egregius qui fuit in populo.
Jura sacerdoti lætas dum videt aristas,
Cœtibus æquavit naviger angelicis.

Malgré le plaisir que j'ai à transcrire ces textes, je me demande si je n'ai pas ennuyé plus d'un lecteur avec ces nombreuses citations. Peut-être je pourrai reproduire ailleurs, pour ceux qui s'y intéressent, d'autres inscriptions dans lesquelles se perpétuent, à travers les siècles suivants, ces souvenirs traditionnels de mansuétude et d'activité bienfaisante, qui forment un des traits distinctifs de l'épigraphie des Papes. A mesure qu'on se rapproche des temps modernes, les créations de leur charité deviennent plus patentes, comme nous le verrons bientôt. Mais, pour les époques plus éloignées, où tout est plus effacé, il m'a semblé bon de recueillir sur la pierre des tombeaux les dernières traces de tant de bienfaits, dont les autres vestiges matériels ont été détruits par le temps. Ces épitaphes nous font voir trois choses : premièrement, que le palais des Pontifes était une grande aumônerie ; en second lieu, que leur sépulture elle-même prêchait aussi la charité ; enfin que, dans les siècles les plus incultes, le sentiment chrétien savait retrouver un assez beau langage pour louer les belles actions, et que les inspirations de la vertu semblaient avoir retenu quelques priviléges de la poésie. Il n'y a pas lieu de soupçonner des flatteries banales dans ces témoignages de la tombe. En général, si vous confrontez les inscriptions funèbres des Papes avec les annales de chaque époque, vous voyez que les épitaphes poétiques sont elles-mêmes très-historiques. Les passages que nous avons cités se rapportent d'ailleurs à des faits publics et contemporains. Celles de ces pierres sépulcrales qui se sont conservées

sont donc les vrais monuments de l'aumônerie apostolique. Ils suppléent, à quelque degré, à ses anciens registres perdus. En lisant ces épitaphes on croit entendre encore dans le lointain des âges un long cri de bénédictions.

Cette antique institution avait un usage bien touchant. On sait que saint Grégoire Ier donnait chaque jour un repas à douze pauvres dans son couvent du mont Cœlius. La table consacrée à ce repas évangélique se voit encore dans la partie de ce monastère qui garde le nom de *Triclinium*, ou salle à manger des pauvres. Lorsque saint Grégoire eut été promu à la Papauté, il régla que le palais pontifical aurait une salle du même genre. Cet usage, interrompu je ne sais à quelle époque, avait été rétabli par Léon XII. Mais après lui ce triclinium charitable a été fermé par charité. On a cru qu'il valait mieux donner à chacun de ces pauvres la valeur de ce repas, pour qu'il pût le partager avec sa famille. Je respecte ce calcul moderne, mais je regrette l'ancien usage. Ce ne serait point un vain spectacle de bienfaisance que ces députations des pauvres venant s'asseoir tour à tour à une table présidée par l'aumônier du Pape dans une salle du Vatican, entre les insignes de la Papauté et les magnificences des arts. On peut penser, avec Léon XII, que la glorification du pauvre est elle-même une haute charité. Qui sait si la pensée de rétablir cette coutume ne passera pas bientôt par le cœur de celui en qui Dieu vient de couronner avec la tiare le génie de la bonté? Par le temps qui court, avec cette émulation de bienfaisance qui se remue de tant de manières, cet

exemple inspirerait peut-être aux familles opulentes l'idée de l'imiter à quelque degré. Leurs palais sont vastes, et le triclinium des pauvres ne prendrait une grande place que dans le ciel.

L'aumônerie pontificale fait encore, en certaines circonstances, la charité à l'antique. Dans quelques solennités annuelles, elle porte des aumônes dans les prisons. A l'occasion du couronnement du Pape, elle distribue de l'argent à tous les pauvres de la ville, rassemblés dans la grande cour du Belvédère, au Vatican. Une distribution semblable avait lieu à Noël et à Pâques : mais dequis quelque temps cet argent est versé dans la caisse de la commission des subsides, instituée dans l'intérêt général de la population indigente. On y a gagné sans doute l'avantage de mieux assurer à chaque parcelle de cette somme une opportunité individuelle, mais on y a perdu une opportunité sociale. Les Papes avaient voulu perpétuer une attention paternelle de saint Grégoire. Ils avaient voulu qu'aux deux grandes fêtes de l'année, qui sont pour tous les chrétiens des jours de réjouissance, les pauvres eussent le moyen de faire un meilleur repas, de s'associer par cette agape à l'allégresse commune. Et puis n'est-il pas bon que, dans certaines solennités de la bienfaisance, la personne du Pape soit en contact avec le peuple, qu'elle ne soit pas comme un roi constitutionnel de la charité, retiré derrière les grilles de l'administration générale? Quelques deniers distribués de la main à la main dans la maison du Pape par son aumônier, qui est son bras droit, touchent plus les pauvres que lorsque ces au-

mônes leur arrivent après avoir passé par la filière des commissions, des députés et des scribes. Ici encore je regrette l'ancien usage et je forme des vœux pour qu'on trouve quelque moyen d'atténuer les inconvénients qu'il peut avoir. Le moyen âge avait bien compris l'importance de ces solennités patriarcales de la charité; les peintures qui existaient au VIIIe siècle sous le portique du vieux palais de Latran n'avaient pas manqué de les représenter[1]. Il me semble que nous devons conserver encore avec plus de soin tout ce qui fait reparaître au milieu de nos sociétés, chargées des liens artificiels de la bureaucratie, une vive image du naturel et de la simplicité antiques.

Les théories administratives modernes, avec leur génie de mécanisme, sont exposées, si l'on n'y prend garde, à n'être que la physique de la bienfaisance. Elles disent de tout ce qui ne se résout pas en un produit palpable : Qu'est-ce que cela fait? comme le géomètre dit des choses de sentiment : Qu'est-ce que cela prouve? En sacrifiant ce qui ne parle qu'à l'âme dans les institutions en faveur de la pauvreté, elles appauvrissent le caractère de ces institutions elles-mêmes. Rome trouvera dans ses traditions et ses sentiments intimes un préservatif contre ce travers : elle saura emprunter à ces théories leur utilité matérielle, moins leur matérialisme.

Le genre d'aumônes dont nous venons de parler

[1] Juxta scalam quæ ascendit in Patriarchio, ubi et ipsi pauperes depicti sunt. (*Liber Pontificalis* in Hadrian. I, n. 328.)

n'est qu'un accessoire dans les attributions de l'aumônerie apostolique. Les individus et les familles, auxquels elle accorde des subventions temporaires ou permanentes, les écoles entretenues par elle, son conservatoire d'orphelins, les malades qu'elle fait soigner à domicile, en choisissant particulièrement ceux auxquels il serait trop pénible d'être mis à l'hôpital, forment à présent sa famille privilégiée. Quoiqu'elle fasse beaucoup de bien, elle regrette le temps où le nombre de ses enfants adoptifs pouvait être plus grand. Elle est aujourd'hui comme un chêne antique qui n'étend plus son ombre aussi loin, depuis que de jeunes arbres épuisent autour de lui un sol bouleversé par des orages. Les malheurs du Saint-Siége et de l'Église catholique ayant diminué les ressources de Rome, une partie des fonds dont cette aumônerie disposait a été consacrée à soutenir d'autres institutions charitables que les siècles modernes ont créées. Mais la vieille nourrice des pauvres a encore une assez belle couronne ; ses jeunes sœurs saluent avec respect ses rides glorieuses et sa charité blanchie par le temps.

Avant de passer à d'autres institutions moins anciennes en faveur des pauvres, nous jetterons un coup d'œil sur une série de monuments charitables dont l'origine remonte au siècle qui a vu l'Église sortir des catacombes[1]. Le premier hôpital a été

[1] Il y a deux ouvrages, très-peu connus en France, auxquels il faut recourir pour l'histoire des établissements de charité à Rome, celui de Fanucci, *Trattato di tutte opere pie di Roma*, et l'*Eusevologio Romano*, de Piazza. Le premier appartient au commencement, le second à la fin du XVII[e] siècle. C'est à ces

fondé à Rome par une dame chrétienne nommée Fabiola. Je n'ai trouvé aucun indice sur sa situation. Mais nous pouvons du moins rapporter à un lieu déterminé les inspirations généreuses de la fondatrice. Fabiola faisait partie de cette société de dames romaines dirigées par saint Jérôme dans leurs œuvres de charité plus encore que dans la culture de leur esprit : c'est à lui que nous devons quelques renseignements sur le premier hôpital. Or le principal centre de cette société était la maison de cette vénérable Paule, où le saint docteur a reçu l'hospitalité. D'après une tradition très-ancienne, on croit que cette maison était située dans l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'église de Saint-Jérôme de la Charité, pour laquelle le Dominiquin a fait son célèbre tableau.

Mais il y a dans l'enceinte de Rome un autre lieu auquel appartient le rang le plus distingué dans l'histoire des bonnes œuvres. C'est, je crois, le seul lieu du monde chrétien qu'on sache avoir été inféodé à des établissements charitables depuis plus de douze siècles, et qui continuera d'être, pendant bien

sources que nous avons dû principalement puiser. Nous avons emprunté aussi plusieurs indications à l'ouvrage de Mgr Morichini, qui, tout en reproduisant les récits de ses devanciers, les a complétés sur certains points. Du reste, son livre, *Degli instituti di publica carità in Roma,* s'étend moins sur l'histoire de ces établissements que sur leur organisation actuelle et sur les faits de statistique et d'économie. En traitant cette matière, cet écrivain si distingué, si instruit, a su rapporter à des idées élevées les détails positifs et pratiques dont la plus grande partie de son livre devait nécessairement se composer.

des siècles encore, le majorat perpétuel de la bienfaisance chrétienne. Je veux parler du local où s'élève aujourd'hui le grand hôpital du Saint-Esprit. Saint Symmaque, élu pape vers la fin du ve siècle, avait construit un hôpital en cet endroit[1], près de la basilique de Saint-Pierre et des ruines du cirque de Néron. Cet édifice, qui avait subi les ravages du temps, fut restauré par Célestin III, prédécesseur immédiat d'Innocent III, dans les dernières années du XIIe siècle. Un manuscrit orné de miniatures, et appartenant aux anciennes archives de l'hôpital du Saint-Esprit, a conservé le souvenir de cette restauration[2]. Mais, près de cinq cents ans auparavant, un autre établissement charitable s'était posé à côté de celui de saint Symmaque. Ina, roi des Saxons occidentaux dans la Grande-Bretagne, ayant laissé sa couronne à un de ses parents, et s'étant rendu à Rome, y établit, avec l'approbation de Grégoire II, une maison destinée à recevoir des écoliers et des pèlerins de sa nation, et il y adjoignit une église dédiée à la Sainte Vierge[3]. Les revenus qu'il assigna pour l'entretien de ces deux établissements devaient être pris sur les produits du tribut connu sous le

[1] Voir *Trattato di tutte opere pie dell' alma cità di Roma*, composto dal sign. Camillo Fanucci. Roma, 1602, c. I.

[2] *Ibid.*, p. 17. — Cet auteur cite aussi à ce sujet l'*Histoire d'Orvieto*, par Cipriano Manente.

[3] Voir Math. Westmonast, *in Floribus hist. Anglic. ann.* 727; — Nicolaus Harpesfeld, *in Histor. Angl. seculo* VIII, c. X; — Pitseus, *de Scriptorib. Angliæ, ann.* 728; Joann. Wilson., *in Martyrolog. Anglic. ad diem* 6 *Februar.*, cités par Pierre Saulnier, *de Capite ordinis S. Spiritus*, c. VII, p. 61. Lugduni, 1649.

nom de *denier de saint Pierre*[1]. De cette fondation est venu le nom de *schola Saxonum*, *école des Saxons*, longtemps donné à cet endroit, et transformé ensuite, par corruption, en celui de *Sassia*, sous lequel on désigne encore ce quartier de la ville. A l'époque des croisades, le denier de saint Pierre, sur lequel vivait cet établissement, fut absorbé par les dépenses qu'entraînait la guerre sainte. Les ravages que les armées des empereurs d'Allemagne, dans le XIe et le XIIe siècle, firent subir à plusieurs quartiers de Rome, et particulièrement à celui de la cité Léonine, où se trouvait la fondation du roi Ina, contribuèrent à la ruiner. Cependant, vers la fin de cette époque, l'église subsistait encore. Nous voyons, par un diplôme du temps, qu'un roi d'Angleterre en fit la cession au pape Innocent III[2]. Lorsque ce pontife voulut créer en cet endroit un nouvel hospice, il y existait donc déjà deux établissements très-anciens, l'hôpital de saint Symmaque, restauré par Célestin III, et une partie de la fondation anglo-saxonne. Je note cela, pour bien marquer la généalogie de

1 Dotem vero utrique assignavit partem pecuniæ quæ conficiebatur ex denario quod singulis regni sui domiciliis annuatim persolvendum attribuerat. (*Ibid.*, c. IX, p. 121.)

2 Joannes Dei gratia rex Angliæ, dominus Hiberniæ, dux Northmanniæ et Aquitaniæ, comes Andegavensis, omnibus... salutem. Sciatis nos... ob reverentiam D. papæ Innocentii III... concessisse et præsenti charta confirmasse hospitali, quod idem D. papa construxit apud ecclesiam S. Mariæ in Saxia, quæ Anglorum dicitur et Anglorum fuit hospitio deputata, ante basilicam B. Petri positam, secus stratam, centum marchas annuatim percipiendas, etc. (Voir Raynaldi, *Annales* ad annum 1204, n. 78.)

l'hôpital actuel du Saint-Esprit. C'est sur ce vieux tronc d'institutions charitables que fut greffée celle d'Innocent III, destinée à recevoir de si magnifiques développements. Le cœur du Pape avait été percé de douleur, en apprenant que des pêcheurs avaient trouvé dans leurs filets de petits enfants morts : un songe, qu'il prit à bon droit pour un avertissement céleste, lui inspira le projet d'un établissement nouveau consacré tout à la fois aux enfants abandonnés et aux pauvres infirmes. Il en confia la direction à un ordre hospitalier que Guido de Montpellier venait de fonder en France. Innocent III, qui avait approuvé, dans la première année de son pontificat, les règles de cet institut[1], en avait admiré l'esprit et l'organisation, et il l'avait recommandé dans une lettre adressée à tous les évêques. « Le « maître et les frères de cet ordre, dit-il, sont bien « moins les protecteurs hospitaliers des malheu- « reux que leurs serviteurs, et, parmi tant de pau- « vres, ceux-là seuls sont indigents qui fournissent « charitablement aux pauvres ce qui leur est néces- « saire[2]. »

Les frères du Saint-Esprit, c'était le nom du nouvel ordre, furent installés par lui dans le nouvel

[1] L'ordre du Saint-Esprit a été approuvé en 1198, et mis en possession de l'hôpital romain en 1204.

[2] Ibi enim reficiuntur famelici, pauperes vestiuntur, necessaria ministrantur infirmis, et magis indigentibus major consolatio exhibetur, ita ut magister et fratres ipsius domus non tam receptores dici debeant quam ministri indigentium, et illi soli egeant inter pauperes qui pauperibus necessaria caritative ministrant. (*Epist. ad univers. Episcop.*, *epist.* 95, *ann.* 1198.)

hospice. Il leur adjoignit des religieuses, observant la même règle, et chargées de soigner les petits enfants et les malades. Innocent III témoigna une affection particulière à cet établissement. Il se fit de temps en temps le prédicateur de ces orphelins : je regrette de ne pouvoir citer ici quelques passages de l'*homélie sur le miracle de Cana*, qu'il a prêchée dans leur église. Il régla jusqu'à la couleur de leurs habits. Ils devaient être bleu de ciel, en mémoire de l'avertissement céleste qu'il avait reçu, et peut-être aussi pour rappeler à ces pauvres créatures, délaissées par leur père terrestre], qu'elles avaient ailleurs un autre Père dont elles portaient la couleur. La fondation d'Innocent III, intéressante dans ses plus petits détails, est éminemment remarquable par les trois pensées organisatrices qui s'y sont produites, et que les âges suivants ont développées. D'abord, la pensée de confier les établissements de charité à des corporations religieuses affranchies des défauts du service mercenaire et de l'instabilité du dévouement individuel ; secondement, l'emploi des religieuses dans les hôpitaux. Cette pensée était alors bien nouvelle. Ces sœurs de charité suivaient la règle de l'ordre du Saint-Esprit. Troisièmement, l'adjonction de coopérateurs laïques. Innocent III institua une confrérie à cet effet, espèce de tiers-ordre de la charité, qui, souvent imité depuis avec des attributions moins restreintes et plus variées, se trouve avoir son rejeton le plus moderne dans la jeune *association de Saint-Vincent de Paul*. Si les pensées contenues dans l'œuvre d'Innocent III ont été graduellement fé-

condées par le temps, cette fondation a reçu aussi un grand développement matériel. Je laisse à d'autres la description de tout ce que l'architecture et la peinture lui ont donné : je ne retrace ici que son histoire. Elle ressemble à ces montagnes où des couches de terrain appartenant à des périodes diverses reportent la pensée vers les époques plus lointaines. On peut observer dans cette histoire les alluvions de la charité sur un même point, dans le cours de douze siècles. Les constructions de Pie VII, de Pie VI, de Benoît XIV, nous conduisent à celles de Sixte IV, en 1471. Ce pape reconstruisit l'ancien édifice avec tant de grandeur, que lorsque Charlotte de Chypre et de Jérusalem, chassée de ses États, vint se réfugier à Rome, il crut pouvoir donner, dans une maison primitivement destinée à des enfants sans famille, une noble hospitalité à cette reine sans trône. La reconstruction de Sixte IV nous fait arriver à l'hospice d'Innocent III. Là nous rencontrons ce qui restait de la fondation d'Ina et de celle de saint Symmaque : avec la première nous remontons au delà de Charlemagne ; avec la seconde nous touchons presque au siècle de Constantin. A travers les ravages des Barbares au VIe siècle, les incendies du IXe [1], les catastrophes de Rome saccagée[1], sous les empereurs Henri IV, Henri V et Frédéric Ier, les déprédations de beaucoup d'établissements négligés et abandonnés pen-

[1] L'hospice Anglo-Saxon a été brûlé en 817 et en 847. Il a été reconstruit la première fois par Pascal Ier, la seconde, par Léon IV et un roi d'Angleterre.

[2] En 1084, 1110 et 1167.

dant le séjour des papes à Avignon, enfin, à travers toutes les démolitions que le temps accomplit à lui seul, la maison de la charité a grandi de ruine en ruine sur sa première pierre. Il n'y a pas de trône aussi ancien que cet hôpital. C'est une gloire pour la France qu'une œuvre sortie de son sein soit devenue l'aînée de cette création romaine, à l'époque qui forme la jonction de ses anciens désastres et de ses développements modernes. Lorsque le conseil général du département de l'Hérault votera des statues à quelques noms historiques du pays, se souviendra-t-il que Guido de Montpellier, précurseur de Vincent de Paul, a gravé le nom de son ordre sur le frontispice du monument qui est le doyen des établissements de bienfaisance ?

L'hôpital du Saint-Esprit à vu naître les autres grands hôpitaux qui existent aujourd'hui dans les divers quartiers de la ville. Les jardins de Néron[1], le mont Cœlius, à l'endroit où se trouvait au VIIe siècle la maison paternelle du pape Honorius Ier, près des ruines de l'ancien palais de Latran[2], le tombeau d'Auguste[3], le pied de la roche Tarpéienne[4], la région où les Césars avaient établi un hospice de soldats invalides[5], les environs du pont du Janicule[6], marquent, dans un plan de Rome antique,

1 C'est dans cet endroit qu'est situé l'hôpital du Saint-Esprit.

2 Hôpital Saint-Sauveur.

3 Saint-Jacques, non loin de là l'hôpital Saint-Roch.

4 Sainte-Marie de la Consolation.

5 Saint-Gallican.

6 L'hôpital des Convalescents à la Trinité des Pèlerins.

les points correspondants à ces asiles de la misère dans Rome moderne. On en compte sept principaux portant le titre d'*archihôpital*, et rappelant, par leur charité comme par leur nombre, les sept diaconies primitives. Il y a en outre un hôpital[1] non moins considérable dans l'île du Tibre, près d'un endroit où des fouilles ont rencontré quelques fragments d'inscriptions d'un temple dédié à Esculape, le dieu de la médecine. Deux de ces hôpitaux ont été fondés dans le XIIIe siècle[2], un dans le XIVe[3], un dans le XVe[4], quatre dans le XVIe[5], et un dans le siècle dernier. Mais plusieurs d'entre eux ont leurs racines dans des fondations plus anciennes auxquelles ils ont succédé[6].

Outre les établissements spéciaux fondés par des

[1] Celui de Saint-Jean-Calibite ou des Benfratelli.

[2] Celui du Saint-Esprit, vers l'an 1204, et celui de Saint-Sauveur en 1216.

[3] Saint-Jacques en 1338.

[4] Saint-Marie de la Consolation en 1455.

[5] Saint-Roch, commencé en 1500; Sainte-Marie dei Pazzi, en 1548, réuni actuellement à l'hôpital du Saint-Esprit; l'hôpital des Convalescents à la Trinité-des-Pèlerins, en 1551, et celui des Benfratelli en 1581.

[6] Celui du Saint-Esprit a remplacé, comme nous l'avons dit, l'œuvre de saint Symmaque. L'hôpital de Sainte Marie de la Consolation a été formé par la réunion des trois établissements fondés, l'un vers 1456, l'autre vers 1118, et le premier vers 1045. L'hôpital de Saint-Gallican, destiné aux maladies cutanées, a reçu et développé un établissement du même genre, qui existait dans l'hôpital du Saint-Esprit, et qui tirait lui-même son origine d'une maison pour les lépreux, établie à ce qu'il paraît dans le XIIe siècle. Voyez *Fanucci* et *Piazza*.

confréries, des corporations de métiers pour leurs malades, Rome à vu s'élever dans son sein une foule d'hôpitaux nationaux. Le sacerdoce, l'aristocratie, les associations plébéiennes, ont concouru à leur création. La Papauté en a établi pour des nations lointaines, les Arméniens, les Abyssins et les Indiens. C'est aussi le sacerdoce qui s'est principalement occupé de fondations pour les peuples slaves. L'hôpital de Saint-Jérôme des Esclavons a été l'œuvre de trois évêques Illyriens. Celui de Saint-Stanislas des Polonais a été doublement national, et par son but, et par le nom de son fondateur, digne représentant de la foi et de la nationalité polonaise. C'est le grand cardinal Hosius, dont la tombe et l'épitaphe ont gardé, pour la Pologne de nos jours, un avertissement prophétique : « Je vous « ai prémunis contre ceux qui vous séduisent : « nul n'est catholique, s'il se sépare de la foi de « l'Église romaine[1]. » Les fondations suédoise, bohémienne, hongroise, portugaise, génoise, sont d'origine aristocratique. Celles des Anglais et Écossais, Français, Lombards, Bergamasques, Florentins, Lucquois, sont, du moins presque toutes, le produit d'associations nationales. L'histoire de l'hôpital anglais nous a conservé seule un exemple des délibérations qui précédaient ces fondations charitables. En 1398, un jour qu'une troupe de pèlerins de cette nation faisait la visite des principales égli-

[1] Hæc scripsi vobis de iis qui seducunt vos : catholicus non est qui a Romana ecclesia in fidei doctrina discordat. — Le tombeau du cardinal Hosius se trouve dans l'église de Sainte-Marie du Tibre.

ses, dans l'intérieur de la ville et hors des murs, une pauvre femme enceinte, ne pouvant marcher aussi vite que les autres, resta en arrière. Elle fut surprise par la nuit dans un bois qui existait alors sur la rive du Tibre, occupée aujourd'hui par le quartier de la Lungara. Le lendemain ses vêtements ensanglantés apprirent à ses compagnons qu'elle avait été dévorée par des loups. Ému de compassion, un Anglais, nommé Jean Skopard (il faut conserver ce nom) convoqua une assemblée de ses compatriotes. Dans ce meeting la bonne volonté ne manqua point, mais, comme il arrive souvent, on ne s'entendait pas sur le parti à prendre. Jean Skopard mit fin à ces discussions stériles en s'écriant : « Eh bien! que chacun fasse ce que je vais faire, » et il donna une grande partie de ses biens à la communauté anglaise de Rome. D'autres suivirent son exemple : on acheta quelques maisons dans le quartier de la *Regola*, pour en faire un hospice. Quelque temps après, Jean Skopard et sa femme, n'ayant pas d'enfants, se dépouillèrent du reste de leur fortune en faveur de cet établissement et s'y consacrèrent au service des malades et des pauvres. Les associations fondatrices n'étaient pas toujours aussi nombreuses. Quelquefois deux personnes seulement mettaient leurs biens en commun pour la bonne œuvre. Telle a été l'origine de la maison de charité instituée une cinquantaine d'années auparavant, par Jacqueline Fernandez et Marguerite de Majorque, pour les Catalans et les Aragonais leurs compatriotes. Cet établissement, dédié d'abord à saint Nicolas, est aujourd'hui l'hôpital de Sainte-

Marie de Montserrat[1]. La plupart de ces maisons n'ont attaché aucune célébrité à la mémoire de leurs fondateurs. Les histoires nationales les passent sous silence, et, pour ceux-là mêmes dont elles s'occupent sous d'autres rapports, le souvenir de ces œuvres sans bruit s'est souvent perdu dans la renommée de toute leur vie. C'est une justice de recueillir dans nos livres modernes ces vieux noms presque tous oubliés. A ceux déjà cités d'Hosius de Pologne, de l'Anglais Skopard, de Fernandez et Marguerite de Majorque Espagnoles, il faut joindre François Arrigo, de la comté de Bourgogne, Cigala de Gênes, Jeanne de Lisbonne, Alphonse de Parinas, évêque de Rodrigo, en Espagne, Jean de Pierre Flamand, sainte Brigitte de Suède, le roi Étienne de Hongrie et Borsivoglio, duc de Bohême. Dans le genre d'œuvres dont nous parlons, telle est, sauf quelques omissions peut-être, la liste des hommes qui ont été à Rome des représentants nationaux de la charité, depuis le IXe siècle jusqu'au XVIIe. Cette liste est courte, parce qu'il y a un bon nombre d'établissements dont les fondateurs n'ont pas laissé leurs noms : c'est surtout dans l'histoire de la charité qu'on rencontre les œuvres anony-

[1] Martinelli, *Rom. ex Ethnica sacra*, cite à ce sujet le passage suivant d'un livre publié en 1589, sur les *Antiquités espagnoles* de Rome : « En tiempo di Urbano papa VI de 1381 era « hospital de Catalanes de la invocation de S. Nicolas, y en el « anno 1506 en tiempo de papa Julio II a los vejnte y tres de ju- « nio juntados en la yglesia del Pozo blanco los de la dicha « nacion Catalana, Aragonesa, y Valenciana romarono la in- « vocacion de dicha S. Maria di Monserrat. »

mes. Nous savons du moins que chaque nation chrétienne avait construit un nid pour ses malades et ses pèlerins à l'ombre de Rome. C'était un beau signe de la fraternité des peuples que cette fédération de la charité. Au XVIIe siècle, on comptait encore environ vingt-cinq maisons de ce genre, quoique les gouvernements protestants eussent déjà cessé de soutenir les fondations catholiques de leurs ancêtres. Depuis cette époque, une grande partie de ces établissements a disparu par une raison plus honorable pour Rome que pour les pays qui devaient s'y intéresser. A mesure que les hôpitaux romains, agrandis et perfectionnés, ont pu ouvrir leurs salles à tous les malades sans distinction, presque tous les autres ont fermé leurs portes. Il n'y a que trois ou quatre gouvernements qui aient eu la bonne pensée de faire soigner avec respect par leurs légations ces débris de la charité d'un autre âge. Qui sait s'ils ne seront par le noyau d'institutions nouvelles que l'avenir organisera? La facilité toujours croisante des communications augmentant le nombre des voyageurs dans les classes pauvres elles-mêmes, devra provoquer, ce semble, le rétablissement de ces toits nationaux d'hospitalité que les fatigues et la longueur de la route avaient rendus si chers aux pèlerins exténués du moyen âge.

La plupart de ces maisons étaient en effet des hospices pour les pauvres voyageurs, en même temps que des hôpitaux pour les malades. Le mouvement qui avait porté la république chrétienne à multiplier ces établissements avait été comme un

Marie de Montserrat[1]. La plupart de ces maisons n'ont attaché aucune célébrité à la mémoire de leurs fondateurs. Les histoires nationales les passent sous silence, et, pour ceux-là mêmes dont elles s'occupent sous d'autres rapports, le souvenir de ces œuvres sans bruit s'est souvent perdu dans la renommée de toute leur vie. C'est une justice de recueillir dans nos livres modernes ces vieux noms presque tous oubliés. A ceux déjà cités d'Hosius de Pologne, de l'Anglais Skopard, de Fernandez et Marguerite de Majorque Espagnoles, il faut joindre François Arrigo, de la comté de Bourgogne, Cigala de Gênes, Jeanne de Lisbonne, Alphonse de Parinas, évêque de Rodrigo, en Espagne, Jean de Pierre Flamand, sainte Brigitte de Suède, le roi Étienne de Hongrie et Borsivoglio, duc de Bohême. Dans le genre d'œuvres dont nous parlons, telle est, sauf quelques omissions peut-être, la liste des hommes qui ont été à Rome des représentants nationaux de la charité, depuis le IXe siècle jusqu'au XVIIe. Cette liste est courte, parce qu'il y a un bon nombre d'établissements dont les fondateurs n'ont pas laissé leurs noms : c'est surtout dans l'histoire de la charité qu'on rencontre les œuvres anony-

1 Martinelli, *Rom. ex Ethnica sacra*, cite à ce sujet le passage suivant d'un livre publié en 1589, sur les *Antiquités espagnoles* de Rome : « En tiempo di Urbano papa VI de 1381 era « hospital de Catalanes de la invocation de S. Nicolas, y en el « anno 1506 en tiempo de papa Julio II a los vejnte y tres de ju- « nio juntados en la yglesia del Pozo blanco los de la dicha « nacion Catalana, Aragonesa, y Valenciana romarono la in- « vocacion de dicha S. Maria di Monserrat. »

mes. Nous savons du moins que chaque nation chrétienne avait construit un nid pour ses malades et ses pèlerins à l'ombre de Rome. C'était un beau signe de la fraternité des peuples que cette fédération de la charité. Au XVIIe siècle, on comptait encore environ vingt-cinq maisons de ce genre, quoique les gouvernements protestants eussent déjà cessé de soutenir les fondations catholiques de leurs ancêtres. Depuis cette époque, une grande partie de ces établissements a disparu par une raison plus honorable pour Rome que pour les pays qui devaient s'y intéresser. A mesure que les hôpitaux romains, agrandis et perfectionnés, ont pu ouvrir leurs salles à tous les malades sans distinction, presque tous les autres ont fermé leurs portes. Il n'y a que trois ou quatre gouvernements qui aient eu la bonne pensée de faire soigner avec respect par leurs légations ces débris de la charité d'un autre âge. Qui sait s'ils ne seront par le noyau d'institutions nouvelles que l'avenir organisera? La facilité toujours croisante des communications augmentant le nombre des voyageurs dans les classes pauvres elles-mêmes, devra provoquer, ce semble, le rétablissement de ces toits nationaux d'hospitalité que les fatigues et la longueur de la route avaient rendus si chers aux pèlerins exténués du moyen âge.

La plupart de ces maisons étaient en effet des hospices pour les pauvres voyageurs, en même temps que des hôpitaux pour les malades. Le mouvement qui avait porté la république chrétienne à multiplier ces établissements avait été comme un

flux de la charité catholique vers la ville centrale : mais il y eut un admirable reflux. Chaque peuple avait voulu avoir un hospice particulier pour ses pèlerins : Rome ouvrit un hospice universel aux pèlerins de tous les peuples. Il y avait alors dans un coin de cette ville un jeune homme qui n'était pauvre que parce qu'il avait distribué aux pauvres tout ce qu'il possédait. Un gentilhomme florentin, nommé Galeotto Caccia, touché de sa modestie et de son indigence, lui avait prêté une petite chambre dans sa maison, à côté de Saint-Eustache : il lui donnait aussi tous les ans une mesure de grain. Ce jeune homme, plein de reconnaissance, s'occupa de l'éducation des deux fils de son hôte, dont il fit deux petits anges. Ce succès encouragea son zèle. Quelques années après, associé à quelques pauvres prêtres de Saint-Jérôme de la Charité, il évangélisa les jeunes gens. Parmi ceux qui venaient l'écouter, plusieurs riaient de la bizarrerie de ce laïque qui se mêlait de prêchait : on se moquait de lui et on se convertissait. C'est là qu'il établit une confrérie pour le service des pèlerins. Il leur donna pour uniforme un sac de couleur rouge, comme emblème de la charité qui devait les animer : Dante avait eu la même idée dans la description du costume de Béatrice. Élène Orsini offrit à la confrérie une maison qu'elle possédait dans les Thermes d'Agrippa. On se mit à l'œuvre. Les confrères lavaient les pieds des pèlerins, faisaient leurs lits, les servaient à table et calmaient leurs chagrins par des paroles affectueuses. Leur charité expressive avait reçu le don de parler à ceux dont ils ignoraient la langue na-

tale une autre langue sans mots, révélée par le cœur qui l'invente aux cœurs qui l'écoutent. C'était le cénacle de la charité. Les grâces du ciel inondaient cette maison : le cuisinier lui-même avait des extases. Il se levait la nuit pour regarder le ciel, et il prédit le jour de sa mort. Le fondateur voulut que la confrérie embrassât aussi le soin des convalescents. Les deux œuvres furent réunies dans un même local, qui est devenu l'hospice de la Trinité. Chacun connaît le nom de ce fondateur : il s'appelait Philippe de Néri. L'histoire nomme, parmi ses premiers compagnons, Ferrante Ruis, Angelo et Diego Bruni, du royaume de Navarre. Tels ont été les commencements d'une œuvre unique en son genre, de l'hospice universel de la chrétienté. Deux ans après l'établissement de la confrérie, la maison qu'elle desservait a entretenu, d'après les renseignements fournis par les registres de l'hospice, jusqu'à 600 pèlerins par jour pendant l'année jubilaire de 1550. Au jubilé suivant, en 1575, elle a reçu successivement, d'après les registres de l'hospice, 116,848 personnes[1]. Jamais peut-être la

[1] A la fin du siècle suivant, en 1675, le nombre avait presque triplé. « De libri de' signori ricevitori fu raccolto il « numero de' Pellegrini, che entrarono di prima sera, et furono 89,810 tra uomini e donne.— Da' libri della dispensa, « e del vino fu levato il numero de' cibati e allogiati di tutto « l' anno, cominciando da l'apertura sino a la clausura delle « porte sante : furono uomini 202,744, et donne 83,754, tutti « uniti 286,496. — Fu anche tenuto conto di convalescenti « ristorati la mattina e la sera, come si a veduto giorno per « giorno, et furono 39,647, e, le altri vogliono che sia il « numero maggiore, mi rimetto se mi ha ingannato chi

parabole de l'Évangile sur le grain de sénevé, qui devient un grand arbre, n'a eu une vérification plus rapide.

La confrérie a déposé dans ses archives une pièce intéressante. Il n'y a pas de certificats de charité signés par une plus noble main. Ce sont quelques lignes adressées aux directeurs de l'œuvre par un autre grand serviteur des pauvres, le cardinal saint Charles Borromée. Cette lettre est ainsi conçue :

« Très-magnifiques Seigneurs,

« J'ai appris avec beaucoup de consolation par « vos lettres les charités que reçoivent, dans l'hô- « pital de la Très-Sainte-Trinité, les pauvres qui se « rendent à Rome pour prendre part au jubilé, et « particulièrement ceux de mon diocèse. Désirant « concourir pour ma part à cette œuvre pie autant « que le comportent mes facultés, eu égard à mes « autres obligations envers mes pauvres d'ici, j'ai « ordonné que pour le moment on remette entre vos « mains 25 écus par mois, à partir des Calendes de « mai, et jusqu'à ce que j'en aie autrement disposé, « comme il vous sera dit par monsignor Speciano. « En finissant, je me recommande à vos prières.

« Milan, 13 avril 1575.

« A vos souhaits,

« Le Cardinal de Sainte-Praxède [1]. »

' « mi diè la nota. » (Ruggero Caetano, *Memorie dell' anno santo* 1675.)

[1] Molto magnifici signori, m'è stato di molta consolazione, etc. (Voir le texte de cette lettre dans l'*Appendice* nº xv, t. III.)

Dès l'origine de cette confrérie, les personnes les plus distinguées de Rome s'empressèrent de s'y enrôler, comme cela se fait encore aujourd'hui. Ce spectacle de la charité catholique toucha plusieurs protestants. Leurs conversions donnèrent lieu quelquefois à des scènes singulières. Un ministre luthérien de Pologne était venu à Rome déguisé en pèlerin, afin de n'être pas reconnu. Lorsqu'il fut entré à l'hospice, un confrère se présenta pour lui laver les pieds : c'était le cardinal Ferdinand de Medici. Tout ce qu'il vit dans cette maison bouleversa l'idée qu'il s'était faite du Catholicisme. Les impressions qu'il reçut sous le toit des pèlerins furent complétées, dans la chapelle du Pape, à la vue de la piété angélique de Grégoire XIII. Obéissant à une impulsion intérieure, il traversa la foule et vint se jeter en larmes aux pieds du Pape. Le Saint-Père, croyant qu'il désirait se confesser à lui, fit retirer les prélats qui l'entouraient : mais cet étrange pèlerin s'écria qu'il voulait se confesser en public et faire pénitence. Le Pape pleura aussi et commit l'absolution à deux cardinaux. Au sortir de la chapelle, le nouveau catholique commença la visite des églises dans le moment où le soleil était le plus ardent. Il tomba malade sous le poids de la chaleur et de ses émotions, et il expira trois jours après. En apprenant sa mort, le Pape s'écria : Beaucoup de pécheurs se retirent dans les cloîtres et dans les solitudes pour faire pénitence : mais celui-ci a eu un si grand repentir, que trois jours lui ont suffi pour atteindre le ciel [1].

[1] O altitudo divinæ sapientiæ et scientiæ Dei ! Quam incom-

J'ai rapporté ce trait, et j'aimerais à en citer plusieurs autres du même genre, parce qu'ils confirment une vérité presque banale, qu'il faut pourtant ne pas se lasser de redire. Si les œuvres charitables du Catholicisme ont eu cette efficacité à une époque où le Protestantisme était si intraitable, elles peuvent en avoir une plus grande, aujourd'hui que tant de préventions haineuses se sont dissipées. La charité ne peut manquer d'être de nos jours le plus sublime controversiste. Aux yeux de tant d'âmes incertaines, qui cherchent le vrai sous les traits du bien, quelle *exposition de la foi* que la vie d'une fille de Saint-Vincent de Paul ! Le livre de Bossuet ne vaut pas celui-là. La Sorbonne aurait brisé toute sa science contre certaines âmes, qui ont été vaincues par la confrérie des pèlerins.

Les confréries de charité forment un ordre d'institutions qui tient le milieu entre la bienfaisance individuelle et les établissements publics de bienfaisance. Nous avons vu qu'Innocent III en avait conçu l'idée, et qu'il avait commencé à la réaliser. Les grands instituts religieux de saint François et de saint Dominique ne tardèrent pas à propager ce genre d'œuvres. Des confréries qui existent aujourd'hui, la plus ancienne après celle d'Innocent III est l'association qui a été fondée à Sainte-Marie Majeure par le plus illustre des Franciscains, saint Bonaven-

prehensibilia sunt judicia ejus ! Cum tam multi peccatores, ut pœnitentiam condignam agant, alii monasterium, alii desertum petunt; hic, cum esset tantus peccator, trium dierum spatio cum grandi sua contritione et venia adeptus est paradisum. (Piazza, *Eusevolog. Roman.*, tratt. I, c. XV.)

ture, dans le XIIIe siècle [1]. Elle eut ensuite un second foyer dans l'église d'Ara-Cœli : ces premières cohortes de la charité laïque s'installèrent sur le point culminant de l'ancienne Rome, à la cime du Capitole. Dans le siècle suivant, pendant le séjour des Papes à Avignon, elles firent un coup d'éclat. L'anarchie était dans Rome, divisée et opprimée par des factions puissantes. Mais il se forma la faction de la charité, et c'est elle qui triompha. Les confrères, réunis dans leur chapelle de Sainte-Marie Majeure, créèrent, avec l'approbation du vicaire du Pape, un gouverneur de Rome, le conduisirent au Capitole et y plantèrent leur drapeau. C'est depuis cette époque que cette association, établie d'abord sous le titre de confrérie des *Recommandés à Marie*, a reçu le nom à la fois officiel et populaire de confrérie du *Gonfalon* ou de l'*Étendard*. Depuis il s'est établi successivement d'autres confréries charitables : on en compte aujourd'hui une vingtaine. A peu d'exceptions près, elles ont leurs églises, leurs bannières, leurs insignes ; plusieurs ont conservé un habit particulier. On peut regretter que chacune d'elles n'ait pas adopté un costume, pour en revêtir leurs membres, non pas dans leurs occupations individuelles de charité, mais à certains jours de fête, où il est bon que les institutions sociales se produisent sous les regards du peuple. Les processions sont les marches triomphales de l'Église, et l'on aimerait à y passer en revue les bannières et les uniformes des milices de la charité.

[1] En 1264.

Ces associations remplissent d'utiles fonctions dans le système général de la bienfaisance. A mesure que nous entrons dans l'époque moderne, ce système devient plus visible dans ses principaux traits et dans ses détails : nous voyons se dessiner sous des formes plus saillantes toutes ces nobles créations, jalouses de briser ou d'alléger chacun des anneaux de la lourde chaîne de misères qui étreint tant de malheureux depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Il y a d'abord une classe d'êtres qui respirent le malheur en naissant, et pour qui les premiers langes ressemblent à un voile funèbre : ce sont les enfants trouvés. L'ancien hospice qui leur est réservé a reçu dans son organisation les perfectionnements administratifs que la science moderne a imaginés, sans rien perdre de la charité maternelle que lui a inspirée, lors de sa fondation, la naïve foi de nos ancêtres. De nos jours on a mis en question l'utilité de ce genre d'asile. Nos pères avaient dit : Il y a des enfants abandonnés : donc il faut les recueillir. On a dit : Il ne faut pas les recueillir, parce que c'est le moyen de n'en pas avoir. On a pris la question à rebours. Je me méfie de ce qu'il y a de tortueux dans cette charité répulsive. Des enfants que leurs parents auraient jetés dans les bras de la charité publique courent de grands risques à être refoulés dans leur ingrat berceau. Rendons justice à toutes les intentions, à toutes les erreurs loyales : mais je crains bien que les dépenses qu'entraîne l'entretien de ces hospices ne pèsent dans la balance bien plus que les calculs d'humanité. L'avare veau d'or se

cache souvent sous les autels de cette philanthropie. Rome est jusqu'ici peu sympathique pour cette charité à l'envers, qui est cruelle par compassion, qui refuse des secours pour mieux secourir. La vieille cité chrétienne n'est pas disposée à jouer le sort de tant de malheureux enfants aux coups de dé d'une théorie peu éprouvée. Tant qu'il ne sera démontré, clair comme le jour, par les expériences les plus décisives, que le bon sens primitif est sujet, à cet égard, à une illusion d'optique, le plus sûr sera toujours de suivre la pente naturelle de la charité, qui court au malheur comme l'eau à la mer. Dans la crainte de se tromper, une société chrétienne devrait préférer l'erreur généreuse.

Quant aux enfants de la classe pauvre en général, le malheur commun dont la société doit les préserver est l'ignorance, l'absence d'un enseignement approprié à leurs besoins et à leur condition. L'instruction fondamentale, qui leur apprend à connaître leurs devoirs d'homme et de chrétien, a été une nécessité de tous les temps, et l'Église n'y a jamais fait défaut. La partie de l'enseignement qui va au delà a dû varier suivant l'état de la société à chaque époque. Pourrait-il être question d'apprendre à lire à tous les enfants du peuple dans les siècles où la plus grande partie de la haute classe ne savait pas écrire ? Toutefois d'anciennes écoles, appelées *régionnaires*, dont l'origine remonte à une époque inconnue, se partageaient tous les quartiers de Rome, lorsqu'un bienfaiteur de l'humanité, que l'Église a placé sur ses autels, Joseph de Calasanzio, fonda dans cette ville, au XVIe siècle, les écoles

gratuites d'enseignement primaire. On vit alors se produire, dans de petites proportions, la lutte du monopole contre une institution bienfaisante. Les maîtres d'école régionnaires, qui recevaient chaque mois un salaire de l'autorité municipale, et chaque semaine une petite rétribution de leurs élèves, redoutèrent la concurrence de nouvelles écoles. Ils réclamèrent pour leur corporation le privilége exclusif de l'alphabet : stipendiés par le sénat, ils auraient dit, s'ils avaient connu la langue moderne du monopole, qu'ils étaient le sénat enseignant. Était-il sage de troubler l'ordre établi, de le sacrifier à un progrès chimérique? Ne voyait-on pas combien il était dangereux de confier l'enfance à des vagabonds de la charité, qui n'étaient pas enchaînés à leurs devoirs par un salaire, qui n'offraient pas cette solide garantie d'un zèle bien réglé? Ils prophétisèrent donc la décadence de l'enseignement, les troubles dans les familles, l'anarchie dans la cité. Ils se lamentèrent sur l'outrage fait, en leurs personnes, à la majesté du Capitole, qui les payait. Leur tapage, leurs intrigues, ne découragèrent pas l'humble serviteur de Dieu et des pauvres. Il ouvrit une école dans deux petites chambres d'une maison de Transtevère, qu'un bon curé lui prêta. Sa charité accueillit tous les enfants qui se présentèrent, les juifs comme les chrétiens. Nul procureur fiscal ne fit contre lui un réquisitoire, nul huissier du sénat ne vint, avec des sbires, fermer la porte de ce vénérable réduit. Quelque temps après, Joseph de Calasanzio fonda une école de maîtres, et il acheta un palais de la famille Cenci, pour y placer le siége de

sa congrégation. Telle a été l'origine de cet admirable *institut des écoles pies*. Depuis lors une foule d'écoles élémentaires ont été successivement établies à Rome. On y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, et dans quelques-unes la géographie, le latin et le français. Quinze mille enfants environ sont reçus dans les écoles : dix mille fréquent ent celles qui sont réservées aux enfants au-dessus de cinq ans : ce nombre, proportionnellement à la population, équivaut au moins à celui de soixante mille élèves qui recevraient à Paris l'instruction élémentaire.

Mais il ne suffit pas de leur donner l'instruction. Il y a un certain nombre d'enfants de l'un et de l'autre sexe qui doivent être privilégiés par la charité, soit parce qu'ils sont orphelins, soit parce que leurs parents sont trop dénués de ressources pour les mettre en apprentissage, soit enfin parce qu'ils sont particulièrement exposés aux séductions de l'immoralité. Il faut leur ouvrir des asiles, où ils soient nourris, élevés, où ils apprennent un métier qui leur fournira plus tard des moyens de subsistance. Les jeunes gens, admis dans le grand établissement de Saint-Michel, sont instruits dans les arts mécaniques ou dans les arts libéraux. Les métiers seuls sont enseignés dans l'hospice de Sainte-Marie des Anges, qui est installé dans les Thermes de Dioclétien. Des frères ignorantins en ont la direction. Singulier retour des choses humaines! Des chrétiens, réduits en esclavage pour leur foi, ont construit, il y a plus de quinze siècles, ces murs gigantesques dont les ruines abritent maintenant de

pauvres religieux, qui ne sont plus esclaves que de leur dévouement. Un jeune institut agricole a été établi dans les environs de la porte Salare, au milieu de ces champs sillonnés en dessous par tant de catacombes. Il y a beaucoup d'établissements à Rome qui doivent à leur situation physique une perspective morale : des maîtres habiles peuvent tirer un heureux parti de ces spectacles imposants, si propres à christianiser l'imagination du jeune âge.

De nombreux conservatoires sont destinés aux jeunes filles. Mais la charité a encore pour elles une autre prévoyance. Plusieurs institutions, plusieurs confréries semblent avoir rivalisé de zèle pour constituer des dots en leur faveur. Quelques économistes ont critiqué ce système de bienfaisance, sous prétexte qu'il favorise la multiplication de familles condamnées à la misère. Cette objection aurait plus de force dans le pays où l'état monastique n'est pas encouragé. Mais, à Rome, les jeunes filles qui désirent se consacrer à une vie de prière et de bonnes œuvres se servent de leur dot pour être admises dans la communauté qu'elles ont choisie, et dans laquelle leur existence est assurée à perpétuité. Pour celles qui n'ont pas cette vocation, la dot n'a d'autre effet que de les détourner des unions illégitimes. Aux célibataires le couvent, aux autres le mariage : la société ne peut protéger une autre alternative. Qu'on laisse donc les dots tranquilles. La lôterie elle-même a dû y contribuer pour se faire tolérer. Les papes n'ont consenti qu'à regret à son établissement : Benoît XIII retira la permission que son prédécesseur avait accordée. Mais Benoît XIV

se vit en quelque sorte contraint de céder à l'engouement populaire, non pas seulement à cause du danger des loteries clandestines, mais aussi parce qu'à raison du peu d'étendue de l'État pontifical, on aurait eu trop de facilités pour placer les mises dans les pays voisins, où la loterie était encouragée. Il paraît difficile qu'èlle puisse être supprimée efficacement par le gouvernement papal, sans que les autres gouvernements d'Italie soient disposés à la proscrire. Quoi qu'il en soit, la vieille magicienne a été contrainte de se faire dame de charité. Chaque tirage amène les dots de plusieurs jeunes filles.

Les familles qui vivent de leur travail quotidien sont exposées à des chances malheureuses que la société doit prévoir. A l'époque de la féodalité, la classe pauvre était à la charge des seigneurs. Mais, lorsque les franchises communales et les progrès de l'industrie eurent formé une population exempte de servage, celle-ci eut à subir les inconvénients de la liberté dont elle attendait le bénéfice. Ses moyens d'existence étaient subordonnés aux destinées variables, aux succès et aux revers de l'industrie et du commerce. Dans les moments critiques, de petits emprunts furent pour elle une nécessité urgente, et beaucoup de familles tombèrent alors entre les mains des Juifs sous les griffes de l'usure. Ce nouveau et terrible servage s'aggravait, lorsqu'une pensée libératrice sortit du fond d'un cloître. Un Franciscain, Barnabas de Terni, monta en chaire à Pérouse et provoqua l'érection du premier Mont-de-Piété. Cette institution se propagea d'abord dans les villes de l'Etat romain, sous la pro-

tection des papes. La sanction solennelle qu'ils lui donnèrent dans le cinquième concile de Latran fut comme une proclamation adressée à toute la chrétienté en faveur de cette institution, dont les religieux de Saint-François étaient les zélés propagateurs. A Paris, une partie de cette foule qui assiége le Mont-de-Piété dirait, en rencontrant devant la porte de cette maison un Franciscain : « A quoi ont jamais servi cet homme et ses pareils? » Les pauvres de Rome ne sont pas si oublieux.

La justice des tribunaux n'est souvent pour les pauvres, les orphelins, les veuves, qu'un cercle vicieux qui les oblige à passer par un procès pour obtenir quelque argent et à se procurer de l'argent pour intenter le procès. La charité a voulu briser ce cercle fatal; elle leur a constitué, dans les confréries de Saint-Yves et Saint-Jérôme de la Charité, des avocats gratuits, des protecteurs permanents. Il y a, dans les environs de l'église de Saint-Laurent *in Lucinâ*, un palais qui a été légué comme fonds de dotation d'une prélature, à condition que le titulaire, qui doit être docteur en droit, se consacrera entièrement à la défense des causes des pauvres, de quelque nation qu'ils soient. Le fondateur avait de plus stipulé que ce prélat se promènerait tous les matins pendant une heure sous le portique de l'église de Saint-Laurent *in Lucinâ*, pour que les pauvres pussent avoir un facile accès auprès de lui. C'était renouveler les audiences à la manière des anciens diacres.

Il y a partout des familles qui cachent leur misère sous quelques vains lambeaux d'une condition

meilleure. Nulle infortune n'est aussi solitaire : elle se dérobe aux bienfaits de la charité publique, elle ne rencontre que fortuitement le secret de la charité individuelle. Il fallait pour ces familles déchues, une institution aussi discrète dans sa bienfaisance qu'elles le sont dans leur malheur, qui sût les rechercher sans les interroger, qui les découvrît sans les trahir, qui les secourût en échappant à la reconnaissance. Tel est le ministère que remplit la confrérie de la *Divine Pitié*, avec les ménagements les plus délicats pour cette pudeur de la pauvreté. D'après les statuts de l'association, ses députés pour les cas secrets ne sont pas obligés de rendre compte des fonds qu'ils distribuent. Souvent ils apparaissent à l'improviste au milieu d'une famille affligée, lui remettent, sans se nommer, le secours dont elle a besoin, et disparaissent comme ces oiseaux qui ont porté quelquefois le pain de la Providence aux solitaires des anciens temps.

Les institutions dont nous venons de parler, correspondant à des catégories spéciales de malheureux, doivent se combiner avec des mesures plus vastes qui embrassent la classe pauvre en général. Ces mesures se rapportent principalement à deux idées fondamentales : l'une appartient à Sixte-Quint, l'autre a été développée par Léon XII. Sixte-Quint avait dit : Aux indigents valides il faut du travail, aux invalides il faut des refuges. A une époque où l'administration des autres États était encore engagée très-avant dans l'organisation militaire de la société féodale, il organisa en grand le travail pacifique. Il créa ce que nous appelons au-

jourd'hui un ministère des travaux publics, dans le double but de faire le pain des pauvres avec des monuments et les œuvres monumentales avec le pain des pauvres. La tradition du plan de Sixte-Quint s'est conservée : la commission des travaux publics continue de le réaliser à quelque degré : mais les malheurs qui ont diminué, surtout depuis un demi-siècle, les ressources matérielles du Saint-Siége ont entravé sa bonne volonté. Si les bouleversements sociaux n'avaient pas arrêté le développement graduel des mesures dont les bases étaient posées, Rome serait, je crois, la capitale la plus avancée dans l'œuvre si difficile d'éteindre la mendicité, non par des moyens durs et violents, mais par des voies douces, acceptées par le pauvre avec reconnaissance. A côté des institutions pour les indigents valides, Sixte-Quint avait, en effet, ouvert un grand asile pour ceux qui étaient dans l'impuissance de travailler. Sous Grégoire XIII, la procession de huit cents pauvres infirmes, se rendant dans l'église de Saint-Xiste, en passant par le Capitole, les uns à pied, les autres en voiture, accompagnés de prélats et des confrères de la Trinité avec des cierges et des bannières, eut lieu à la manière d'un triomphe. Innocent XII, continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, donna à cette tribu de pauvres une demeure magnifique : ce fut le palais de Latran, l'ancienne demeure impériale de Constantin, l'édifice que les papes avaient habité pendant mille ans, et que Sixte-Quint avait reconstruit. Un auteur contemporain, Piazza, a décrit, avec une certaine emphase qui se conçoit, cette transformation

du palais en hospice : « Rome étonnée, dit-il, vit « alors un spectacle merveilleux : la misère exaltée, « la grossièreté civilisée, l'oisiveté disciplinée, « l'indigence sur le trône... Les soupirs et les gé- « missements furent changés en bénédictions, les « haillons déchirés en habits commodes, les réduits, « les bouges avec leurs grabats de paille et de foin « en grandes salles aux lambris dorés, aux pavés de « marbre, aux murs somptueusement décorés, « dans ce même palais pontifical où s'étaient pros- « ternés aux pieds des papes les empereurs, les « rois et les princes de la terre. » C'étaient les saturnales de la charité.

Bossuet a fait un sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église. S'il avait voulu résumer sa doctrine dans un tableau, il n'aurait eu qu'à peindre, avec son style, la scène du palais de Latran. Mais cette scène, belle comme leçon, ne pouvait guère devenir une institution durable. La charité n'a pas envie de dégrader les monuments des arts; les pauvres sont plus aises dans les cellules et la modeste cour d'un hospice que dans les salles d'un palais qui leur ferait sentir plus vivement, par l'effet du contraste, ce qui leur manque dans tout le reste. L'hospice de Saint-Michel a recueilli l'héritage de charité que lui a légué le palais de Latran.

De nos jours, Léon XII a réalisé une pensée pleine de sagesse et de grandeur, en instituant la *commission des secours.* Tous les revenus de la charité durent être versés dans une caisse commune. La commission fut chargée d'assigner périodiquement à chaque établissement de bienfaisance une quote-

part proportionnée à ses besoins et à sa sphère d'activité. Après ce prélèvement, les fonds de la caisse commune durent être répartis entre les pauvres de tous les quartiers de la ville. A cet effet, la commission des secours eut sous elle douze congrégations régionnaires, à chacune desquelles furent subordonnées des congrégations paroissiales. La loi fondamentale de cette institution est que les secours, soit en argent, soit en nature, ne soient accordés qu'après des informations suffisantes sur les besoins de chaque individu qui doit y participer. Le plan de Léon XII a subi des modifications après la mort de ce pontife : quelques-unes de ses dispositions étaient peut-être prématurées, ou trop absolues en commençant. Quoi qu'il en soit, il signale, je crois, une place nouvelle dans l'organisation de la bienfaisance. Le premier degré est la charité individuelle ; le second, la charité collective, qui réunit les individus soit dans des associations particulières, soit dans des institutions publiques. Vient ensuite un troisième degré : l'œuvre de Léon XII est une confrérie d'institutions, une société de sociétés. Je ne dois pas oublier, dans cette esquisse, les bienfaits dans les prisons. Ces dépôts de la justice humaine sont considérés comme un des districts les plus importants de la charité. L'archiconfrérie, qui porte le nom de cette vertu, a une large part dans leur administration. Une autre confrérie, celle *della Pietà de' carcerati*, se dévoue à la visite des prisonniers : elle s'informe de leurs besoins, goûte leur nourriture, et leur distribue des consolations, des aumônes, des adoucissements compatibles avec le

régime des prisons. Les malfaiteurs, condamnés à la peine capitale, sont l'objet d'une sollicitude particulière : une confrérie, établie pour eux, a obtenu ce privilége.

Rome peut revendiquer, au sujet du régime des prisons, une double initiative. C'est un pape, Innocent X, qui a donné le signal des améliorations modernes dans l'ordonnance matérielle de ces édifices. On sait aussi qu'un autre pape a été l'inventeur du système pénitentiaire qui transporte dans les prisons, sous la sanction de la contrainte, les règles observées dans les couvents austères, sous la garantie de l'obéissance religieuse. Cette idée a été d'abord réalisée dans la prison des jeunes détenus établie, en 1703, par Clément XI, et quelque temps après elle a été appliquée par Clément XII à une maison de détention pour les femmes. Piazza, qui écrivait au commencement du XVIII[e] siècle, nous a laissé dans son livre sur les *églises Cardinalistes* une description de la première maison cellulaire : il n'est pas sans intérêt de la comparer aux pénitenciers d'aujourd'hui. « Elle consiste en une salle « vaste et élevée, dans l'intérieur de laquelle, le « long des murs, sont distribuées en trois étages « les cellules des jeunes détenus. Ils y sont pourvus « de tous les objets qui peuvent rendre habitables « ces petites prisons. C'est là qu'on leur porte leur « nourriture, et on leur fournit tout ce qui leur est « nécessaire pour s'y livrer à des travaux manuels, « proportionnés à leur capacité. La discipline est « exacte et rigoureuse : les menaces de châtiment « sont employées envers les paresseux, les indici-

« plinés et les récalcitrants. Les trois étages de cel-
« lules qui font le tour de la salle communiquent
« entre eux par des escaliers en colimaçon : les cellu-
« les sont mises aussi en communication avec l'inté-
« rieur de l'édifice au moyen de loges ou tribunes,
« disposées et tournées de telle sorte que chaque
« reclus peut facilement entendre la sainte messe :
« l'autel est au centre de cette grande salle. Les
« détenus peuvent également prendre part à tous
« les exercices de dévotion, et aux instructions qui
« leur sont faites, avec un zèle fervent, par des re-
« ligieux chargés de ce ministère... Les cellules
« correctionnelles s'élèvent à plus de soixante, ou-
« tre les chambres réservées pour les maîtres, les
« employés, les directeurs et les ouvriers de cet
« établissement si utile et si estimé. Au rez-de-
« chaussée se trouvent les officines nécessaires
« pour la teinture des étoffes, et pour tous les au-
« tres procédés qu'on applique aux ouvrages en
« laine. La grande loge qui est au sommet de l'édi-
« fice sert pour étendre et sécher les draps et les
« étoffes. Il y a en outre des cachots, pourvus de
« menottes, de chaînes, et d'autres instruments de
« sévérité, afin de châtier, suivant la mesure des
« délits, les désobéissances et les rébellions. Les
« faciles remèdes, employés pour insinuer la vertu
« dans l'âme, se changent en punitions corporelles,
« lorsque celles-ci sont nécessaires pour dompter
« les inclinations vicieuses [1]. » La première pierre

[1] Piazza, *la Gerarchia cardinalizia,* diaconia III^a, digress. VIII, p. 803. Roma, 1703.

de ce premier pénitencier a été posée le 28 septembre 1701, dans le quartier de *Ripa Grande*, au Transtevère. Piazza avait entrevu vaguement les développements futurs de cette fondation, qu'il désigne sous le nom de *système de bienfaisance publique*[1].

La charité qu'inspire le Christianisme redouble dans les circonstances où elle est le plus attristée. Les condamnations à mort, heureusement rares, sont un glorieux moment pour la charité romaine. En France, nous admirons à juste titre les aumôniers des prisons, accompagnant les condamnés au lieu du supplice. Toutefois, ces prêtres y sont obligés par un strict devoir. Ils sont les pasteurs de ce lamentable troupeau, ils ont reçu cette mission de leur évêque : gendarmes du pardon et de l'espérance, ils ont leur consigne. Mais supposez qu'à Paris des hommes du monde, habitués à une vie douce ou brillante, où l'on a plus peur encore de la tristesse que de l'ennui, s'associent pour se dévouer au plus douloureux ministère. Au moment où ils pensent à toute autre chose, un billet d'avis vient les surprendre au milieu de leurs projets d'affaires et de plaisirs. Une fête est préparée : les lustres s'allument, les invités arrivent, et voilà que celui qui a reçu le billet a

[1] *Sistema di publico beneficio.* — Il l'appelle aussi *école de résipiscence*, *académie de discipline chrétienne et économique*, *scuola di risipiscenza*, *academia di cristiana ed economica disciplina*. (*Ibid.*) Il désirait qu'on y mît cette inscription :

ERGASTERIUM PAEDERIAMQUE
DISSOLUTAE JUVENTUTI
CLEMENS UNDECIMUS
P.
ANNO MDCCIII.

disparu. Il est allé se revêtir d'un sac avec une ceinture de corde, et s'enfermer dans une prison. Là, il retrouve des confrères, qui sont venus au même rendez-vous. Ils passent la nuit avec un être qu'ils n'ont jamais vu, qu'ils ne reverront jamais : entre ces deux incognito du passé et de l'avenir, ils ne connaissent de lui qu'un crime. Ils se font les anges gardiens de ce démon, l'exhortant au repentir, l'embrassant en frères, pressant dans leurs mains ses mains tachées de sang, et lui apprennent à verser avec eux de saintes larmes. Lorsque le moment du départ est arrivé, ils l'entourent, le soutiennent pendant le lugubre trajet ; ils placent devant lui une pieuse image, pour qu'il ne voie pas de trop loin l'objet sinistre : la croix lui cache l'échafaud. Les voilà qui montent avec le prêtre et avec le patient l'échelle fatale : un instant après, ils se font remettre le cadavre pour en prendre soin, et, quand tout semble fini en cet endroit-là, ils y ont encore quelque chose à faire. Agenouillés autour de l'échafaud, ils se confessent pécheurs, et demandent au ministre de Dieu qui vient d'absoudre le grand coupable l'absolution des fautes qu'ils ont pu commettre dans l'exercice de la charité. C'est ainsi qu'ils accomplissent la mission qu'ils ont acceptée, qu'ils ont ambitionnée. De pareilles scènes ne seraient chez nous qu'une espèce d'hiéroglyphe de la charité pour beaucoup de gens, assez humains pour l'admirer, et trop peu chrétiens pour le comprendre. Il y a près de quatre cents ans que Rome les voit se reproduire dans la confrérie de *Saint-Jean-Baptiste Décollé*, fondée vers le xve siècle. Les papes lui ont accordé et main-

tenu le seul privilége qui pût être pour elle une récompense, le droit de délivrer chaque année un condamné à mort. La loi a dit à ces hommes : Votre miséricorde me paraît si haute, que le glaive de la justice peut s'incliner devant elle ; à vous, le plus beau droit du souverain : la charité sublime est une royauté.

Cette société a des archives auxquelles sont confiés de temps en temps des récits bien dramatiques. D'après les statuts, un des confrères qui assistent le condamné est chargé de consigner dans un registre tout ce qui se passe depuis le moment où la sentence a été signifiée jusqu'à l'instant de l'exécution. Ce registre en sait long sur les luttes suprêmes du crime et de la foi, du désespoir et de la charité : il révèle une face de la nature humaine qui se produit rarement dans l'histoire.

Je finis par les associations qui s'occupent de ce qui est la fin de tout en ce monde. La *Confrérie de la mort*, établie dans le XVIe siècle, se consacre particulièrement, avec d'autres confréries, à la sépulture des pauvres. Elle a joint à son titre primitif le nom de la *Prière*, à la tristesse des convois funèbres la splendide dévotion des Quarante Heures, instituée par elle afin de charmer saintement ses préoccupations lugubres, et d'ensevelir en quelque sorte dans les plus doux mystères de la foi les répugnances de la nature. Les écrivains qui ont parlé de cette confrérie signalent à ce sujet un fait assez remarquable. On voit, par quelques rescrits impériaux, qu'une compagnie du même genre, composée de marchands et d'artisans, s'était déjà établie au IVe siècle. L'his-

toire des associations particulières vouées à la bienfaisance commence par une société en faveur des morts, comme l'histoire des monuments matériels de la charité commence par les cimetières et les catacombes. Nous sommes ramenés ainsi, en finissant, à notre point de départ. Le premier acte de la charité chrétienne envers les maux du corps a eu lieu lorsque les saintes femmes du Calvaire, avec Joseph d'Arimathie, prirent soin de la sépulture du Sauveur. Depuis, toutes les œuvres du même genre ont toujours vivement remué toutes les sympathies de la foi. Les actes de bienfaisance, qui ont pour objet le soulagement des souffrances physiques, ne se rapportent par eux-mêmes qu'aux choses du temps; l'intention de la personne qui exerce ces actes peut seule les faire monter plus haut. Mais les soins rendus à ce qui n'a plus aucun besoin terrestre sont une charité prophétique, qui n'a la conscience d'elle-même que dans la foi à l'immortalité.

Le rapide coup d'œil historique que nous venons de jeter sur la charité romaine ne donne qu'une idée très-incomplète des institutions actuelles. Pour remédier à cet inconvénient, nous donnerons dans l'*appendice* de cet ouvrage un tableau dans lequel elles seront énumérées et classées. Nous voulons seulement recueillir ici les observations suivantes :

Dans toutes les branches de la charité, dans les mesures pour la distribution des secours aux différentes classes des pauvres, dans l'institution des écoles, des maisons d'asile, d'éducation et d'apprentissage pour les orphelins et les jeunes gens des deux sexes, des dots pour les jeunes filles et des

hospices pour les pauvres invalides, dans l'établissement des hôpitaux et le régime des prisons, nous retrouvons d'abord de grandes œuvres fondées directement par les papes.

Si nous prenons ensuite ces diverses branches, en ne comptant plus les fondations papales, voici ce que nous pouvons remarquer : Dans la distribution des secours à domicile, les confréries prédominent ; dans les écoles élémentaires, ce sont les congrégations d'hommes et de femmes. La plupart des maisons d'asile et des conservatoires ont été fondés par la charité des particuliers. Les confréries reprennent la plus grande part dans l'œuvre de la dotation des jeunes filles pauvres. Sur quatorze ou quinze institutions de ce genre, elles en ont dix. Les cardinaux figurent spécialement dans la fondation des hôpitaux. Plusieurs de ces maisons ont été aussi établies par des ecclésiastiques et des laïques charitables. Des congrégations de prêtres, des confréries, des ordres religieux, notamment les Jésuites, se consacrent à l'exercice de la charité dans les prisons. Parmi les œuvres romaines, nous rencontrons trois institutions françaises : les Frères de la Doctrine chrétienne sont employés dans l'hospice de Sainte-Marie des Anges ; les dames du Sacré-Cœur élèvent des orphelines ; la maison pénitentiaire pour les femmes est tenue par les dames du Bon-Pasteur.

Parmi ces institutions, il en est sans doute qui ont besoin de réformes et d'améliorations. Dans quelques-unes, de vieux règlements, calculés pour l'époque où ils ont été faits, devront être modifiés, pour se trouver parfaitement en rapport avec les

changements survenus dans la société ; quelques autres ont subi l'influence de causes diverses qui ont affaibli leur action. Voyez les fontaines de Rome, si nombreuses et si belles : s'il arrive que de temps en temps quelques-uns des tuyaux qui les alimentent soient engorgés, si d'autres ont des fissures par lesquelles une certaine quantité d'eau se perd, cela sera réparé : en attendant, nous n'en dirons pas moins que Rome est très-riche en belles fontaines et en beaux établissements de charité. Les réformes se font ici lentement, mais, en général, à coup sûr, soit que Rome réalise ses propres idées, soit qu'elle profite des perfectionnements qui s'opèrent dans d'autres pays. Cette ville, obligée, par son essence même, à inspecter le monde, est un grand observatoire. Elle assiste aux discussions et aux essais dont d'autres contrées sont le théâtre ; elle sait que beaucoup de systèmes d'économie sociale passeront comme des nuées sans eau, que l'utilité réelle de quelques autres pourra être constatée par la double épreuve de l'examen et de l'expérience. Lorsqu'une idée a reçu cette sanction, elle l'adopte, elle se l'assimile au degré où cette idée est applicable à ses propres besoins. Il est bon sans doute que quelques pays se lancent plus hardiment dans la carrière des perfectionnements, au risque de bien des mécomptes ; mais il est en même temps nécessaire que cette tendance ait un contre-poids, et, si cette force de stabilité doit avoir quelque part dans le monde chrétien son principal foyer, c'est assurément dans le centre. Du reste, tout annonce que, sous l'impulsion de celui qui préside aujourd'hui à ses destinées, la ville

éternelle fera un de ces pas sûrs et puissants dont elle a tant de fois donné l'exemple.

Les faits que nous avons passés en revue se rattachent à un certain nombre de monuments qui sont contemporains de ces faits, ou qui ont succédé, souvent dans le même endroit, aux monuments originaires. Nous en signalerons les principaux :

Les cimetières des catacombes, cette grande œuvre de la charité chrétienne envers les morts, substituée au système inhumain des sépultures païennes ;

Les anciennes églises diaconales, qui présidaient à l'administration de la charité, et notamment l'archidiaconie de Saint-Laurent, aujourd'hui Sainte-Marie *in Dominica*, au mont Cœlius ;

L'église de Saint-Jérôme de la Charité, autrefois maison de sainte Paule, et demeure de saint Jérôme : nous avons vu par quel genre de relation elle se trouve liée à la fondation du premier hôpital de Rome, au IVe siècle ;

L'emplacement de l'hôpital de Saint-Symmaque : il est renfermé dans ce qui forme aujourd'hui l'enceinte de l'hôpital du Saint-Esprit, construit au XIIIe siècle, lequel, ayant remplacé la fondation antique, se trouve, par cette succession, le patriarche de tous les hôpitaux du monde ;

Le palais de Latran, antique siége de l'aumônerie apostolique : cette institution, que saint Grégoire le Grand a organisée, ou dont il a du moins posé la base, a été le type d'une foule d'institutions analogues qui ont surgi dans tous les pays chrétiens.

Dans le VIIIe et le IXe siècle, les Papes eurent à réparer d'immenses ruines, accumulées par les dé-

sastres des siècles précédents. Un grand nombre de basiliques, de diaconies, d'hospices, furent reconstruits. La diaconie de Sainte-Marie in Cosmedin, rebâtie par Adrien Ier, est un beau monument de cette époque réparatrice. Rome dut aussi ouvrir des asiles à d'autres infortunes que les siennes. Une foule de Grecs et d'Orientaux, fuyant la persécution des Iconoclastes ou celle des Sarrasins, se réfugièrent à l'ombre de ses monastères. Le couvent de Saint-Alexis sur le mont Aventin est un des édifices existant encore aujourd'hui, auxquels se rattache le souvenir de cette hospitalité. Dans le XIe siècle, Rome, saccagée et incendiée par les troupes de Robert Guiscard et par les armées impériales, dut se remettre encore à l'œuvre des réparations. Bientôt après une grande partie des ressources qui auraient pu servir à ses besoins particuliers furent consacrées à une entreprise d'une utilité générale pour la chrétienté, les Croisades. Toutefois, au commencement du XIIIe siècle, nous voyons recommencer une série de monuments et d'institutions de charité dont les plus remarquables sont encore debout;

L'hospice fondé par Innocent III pour les enfants abandonnés. Pendant longtemps ils avaient été recueillis par les églises, à la porte desquelles on les déposait. Quelques petits essais de maisons de refuge, consacrées particulièrement à cette bonne œuvre, avaient eu lieu. Mais l'établissement que ce Pontife forma dans le chef-lieu de la chrétienté, et qu'il entoura d'une bienveillance solennelle, fut un exemple proposé à tous les pays ;

L'église de Sainte-Lucie *del Gonfalone* est aujour-

d'hui le plus vieux monument de ces confréries de charité, dont Innocent III avait donné le signal. Cette église a été concédée, en 1264, à la confrérie dont elle a pris plus tard le surnom. L'écusson des croisades, la croix rouge et bleue, figure encore maintenant sur l'étendard de cette association de bienfaisance, en mémoire de son zèle pour le rachat des captifs. La plupart des autres confréries charitables ont aussi chacune son monument, son oratoire particulier ;

L'édifice où se trouve actuellement le Mont-de-Piété, qui a succédé à un autre édifice conservant le nom de *Monte Vecchio*, nous fait remonter par ses inscriptions à l'origine de ce genre d'établissements, né à l'ombre de la Papauté, et activement propagé par elle ;

Dans le XVIe siècle, saint Philippe de Néri ouvre aux pèlerins de toutes les nations cet hospice de la Trinité que tous les étrangers visitent ; Sixte-Quint fonde en faveur des pauvres cette grande institution dont l'hospice apostolique de Saint-Michel est devenu le principal foyer ; saint Joseph de Calasanzio établit l'instruction primaire gratuite ; le siége de son institut à Saint-Pantaléon avait été originairement installé dans une maison située à l'endroit où se trouve maintenant l'entrée du monastère de Saint-André *della Valle* ;

Dans le siècle suivant, les prisons Innocentiennes donnent à l'Europe un exemple d'améliorations matérielles dans ces tristes demeures ;

La maison correctionnelle, fondée par Clément XI

au commencement du dernier siècle, inaugure le système pénitentiaire ;

De nos jours, enfin, l'œuvre admirable de Léon XII pour la distribution générale des secours signale, dans l'administration de la charité, un progrès qui n'a encore de monument que dans la reconnaissance des pauvres.

Étudiez ces monuments, ces institutions, autour desquelles se groupent une foule d'autres établissements moins connus ; remontez à leur origine, suivez leurs développements, consultez leurs inscriptions, leurs tableaux, et, s'il y a lieu, leurs archives, la belle histoire qui se déroulera sous vos yeux vous fera reconnaître cette vérité : dans la plupart des grandes mesures de bienfaisance, Rome a eu l'initiative pour les inventer ou pour les propager. Au dernier siècle, l'histoire, telle qu'on nous la fabriquait alors, avait calomnié de mille manières l'action du clergé catholique en faveur des classes souffrantes : les travaux de notre époque ont commencé à faire justice de ce grand mensonge. Mais il y a un point qu'on doit particulièrement mettre en lumière : c'est la place éminente que la Papauté occupe dans les annales de la charité. Je n'ai pu vous en offrir qu'une faible esquisse : d'autres en feront le tableau.

Je regrette de terminer ce volume : je voudrais ne l'écrire que dix ans plus tard, pour y ajouter quelques pages sur les institutions de bienfaisance que le souffle de Pie IX aura fait éclore ou revivre. Depuis les IVe et Ve siècles, où la charité chrétienne

commence à s'organiser librement, Rome a eu, pour les créations de ce genre, quatre époques principales qui sont, du reste, liées entre elles par une chaîne continue de bienfaits : l'époque de saint Grégoire, au VIe siècle ; celle d'Adrien Ier, de Léon III et de Pascal Ier, aux VIIIe et IXe ; celle d'Innocent III, au XIIIe ; et enfin, celle de Sixte-Quint. Tout annonce qu'une autre époque est arrivée, que la charité romaine va avoir comme une végétation nouvelle, si les passions humaines n'en arrêtent pas le développement. Ne pouvant en retracer l'histoire, je veux du moins en recueillir ici les présages et les prémices, comme un trait qui achève ce que j'ai eu à dire de Rome. J'emprunterai à ses monuments eux-mêmes des paroles meilleures que celles qui viendraient de moi. Les inscriptions que la poésie du moyen âge a gravées sur les vieilles tombes des Papes, renferment des mots qu'on dirait choisis tout exprès pour peindre l'âme du nouveau Pontife. C'est avec des couleurs antiques que j'essaye d'esquisser ce que nous voyons, à peu près comme on a fait, à Rome, tant de monuments nouveaux avec des fragments du passé.

Lorsque le nouveau Pape a été proclamé, le monde entier a reconnu à l'instant que jamais une élection n'a été plus pure de toute autre influence que celle du mérite :

QVI GRATVS POPVLIS ET CELSO DIGNVS HONORE
SVMPSISTI MERITIS PONTIFICALE DECVS.
(*Epitaph. Joannis I*, ann. 535.)

Agréable aux peuples et digne du rang suprême,
Ce sont tes mérites qui ont pris possession du trône pontifical.

Chacun se souvient de la première parole qui est tombée de son cœur : « Pendant les jours où la po-
« pulation tout entière, émue jusqu'au fond de
« l'âme, faisait éclater son allégresse pour notre
« exaltation au Pontificat, nous n'avons pu nous
« défendre d'un sentiment de douleur en pensant
« que beaucoup de familles parmi nos sujets étaient
« retenues en arrière de la joie commune. »

ALTERIVS GEMITVS CREDIDIT ESSE SVOS.
(*Ep. Pelagii I*, ann. 559.)

Les gémissements d'autrui, il les prenait pour les siens.

Il espérait que sa clémence ne tomberait par sur des cœurs ingrats, qu'elle produirait les effets qu'il avait droit d'en attendre et qui sont si bien exprimés par ce distique d'un monument du VII[e] siècle :

HIC HOMINVM VITIA BLANDO SERMONE REMOVIT,
NEC CVLPIS JVDEX, SED MEDECINA FVIT.
(*Ep. Sabiani*, ann. 605.)

Il repoussait les vices des hommes par le charme de ses douces paroles ;
Les fautes trouvaient en lui, non un juge, mais un remède.

Quelque temps après son âme fut percée d'une douleur inattendue ; un hiver calamiteux pesa sur sa ville chérie. Les moyens de subsistance diminuaient à mesure que les inondations du Tibre s'étendaient. Il leva les yeux vers le ciel, et étendit sa main sur son peuple :

EGITNE STERILIS ROMAM CONSVMERET ANNVS,
NVNC ORANDO FUGANS, NVNC MISERANDO FAMEM.
(*Ep. Bonifacii I*, ann. 423.)

ESVRIEM DAPIBVS SVPERAVIT, FRIGORA VESTE,
ATQVE ANIMAS MONITIS TEXIT AB HOSTE SACRIS.
(*Ep. S. Gregorii I, apud Joann. diacon.*)

Il protégea Rome contre les désastres d'une année stérile en ressources, et il chassa la faim par ses largesses comme par ses prières.
Il vainquit la disette par les aliments qu'il distribua, et le froid par les vêtements, en même temps que, pour défendre les âmes contre un autre ennemi, il les couvrit de ses avertissements sacrés.

Mais sa charité médite d'autres œuvres que celles qui ont pour but de soulager des malheurs accidentels. Ce qu'il a déjà pu faire pour le plus vaste établissement de bienfaisance à Rome laisse entrevoir sa résolution de remédier, par de grandes mesures, mûrement préparées, aux maux des classes souffrantes :

EGENTVM SEMPER STVDVIT RECREARE CATERVAM.
(*Ep. Sergii II*, ann. 847.)

NAM VIDVALIS APEX, PVPILLORVMQUE PHALANGES,
CAECORVMQVE CHORVS DVX TIBI LVCIS ERIT.
(*Ep. Bonifacii V*, ann. 625.)

Il fait son étude constante des moyens de relever la classe pauvre.
La troupe de veuves, les phalanges des orphelins, le chœur des aveugles, le conduiront au séjour de la lumière.

Plusieurs de ses anciens prédécesseurs avaient réparé les murailles de Rome pour la protéger contre les incursions des barbares ; mais il sait que cette grande cité a besoin d'autres fortifications, et que les meilleurs remparts contre eux sont de bonnes institutions. La ville, qui avait conservé le ré-

gime municipal, à une époque où il avait succombé en tous lieux sous les coups de la féodalité, aspirait à voir renaître son institution antique, appropriée aux besoins des temps modernes. Il lui a redonné ce boulevard du bien public :

EXTVLIT ATQVE ALTAE RENOVAVIT MOENIA ROMAE.
(*Ep. Nicolai V*, ann. 1455.)

Il a relevé et rajeuni les remparts de la grande Rome.

PROPRIA LUCRA PUTANS PUBLICA SUBSIDIA.
(*Ep. Bonifacii V.*)

Il regarde comme son gain propre tout ce qui profite aux intérêts généraux.

Fasse le ciel que son temps ne méconnaisse pas le *don de Dieu*, et qu'au nom d'une liberté qui n'aurait pas la religion pour base, qui n'aurait que les passions pour guides, on ne cherche pas à ravir au libérateur lui-même la liberté la plus haute, la liberté d'accomplir toute la mission que Dieu lui a donnée !

Voilà ce que nous écrivions à une époque où le cœur du saint Pontife n'avait pas encore bu la coupe amère que l'impiété et l'ingratitude lui préparaient. Nous avions dès lors un triste pressentiment. Le monde sait le reste. Pie IX a vu se vérifier pour lui ce qu'un de ses prédécesseurs, saint Damase, a dit dans l'*épitaphe* qu'il a composée pour le pape saint Marcel, au IVe siècle :

VERIDICVS RECTOR, LAPSOS QVIA CRIMINA FLERE
PRÆDIXIT MISERIS, FVIT OMNIBVS HOSTIS AMARVS.
HINC FUROR, HINC ODIVM SEQVITVR, DISCORDIA LITES,
SEDITIO, CÆDES, SOLVVNTVR FŒDERA PACIS.
CRIMEN OB ALTERIVS CHRISTVM QVI IN PACE NEGAVIT
FINIBVS EXPVLSVS PATRIÆ EST FERITATE TYRANNI.

Recteur véridique, il a prédit à ceux qui étaient tombés qu'ils devaient pleurer leurs crimes, et c'est pour cela qu'ils l'ont regardé comme un ennemi intolérable. De là les fureurs, les haines, les discordes ardentes, la sédition, les meurtres : les liens de la paix furent détruits. C'est à cause du crime de ceux qui ont nié le Christ dans des jours de paix qu'une tyrannie sauvage l'a exilé de sa patrie.

Détournons nos regards d'un horrible tableau, et, avec l'espoir d'un meilleur avenir, reprenons nos études sur Rome. La ville sainte vient d'être profanée par les Huns et les Vandales de la civilisation, comme elle l'avait été autrefois par ceux de la barbarie. Mais ils l'ont foulée aux pieds sans la rabaisser, et les cicatrices qu'elle porte ne font que mieux ressortir tout ce qu'il y a d'inaltérable dans ses grandeurs.

CHAPITRE XII

TRANSFORMATION DE ROME PAÏENNE EN ROME CHRÉTIENNE.

I

PANTHÉON

Restaurer tout dans le Christ.
S. PAUL

On contemple avec une émotion particulière les portraits des grands saints qui ont commencé par être de grands pécheurs. C'est que la déchéance et la réhabilitation dont ils nous offrent les types frappants forment le fond de notre destinée. Les mêmes idées peuvent être représentées aussi par une réunion de monuments, dans lesquels sont retracées, non pas les phases de la vie de quelques hommes, mais les phases de l'humanité elle-même. La Providence, qui peint avec les choses comme nous avec les couleurs, qui sculpte ses pensées avec les matériaux des siècles, a voulu nous offrir l'emblème le plus imposant dans la transformation de Rome païenne en Rome chrétienne, que nous devons maintenant étudier. Nous n'avons plus à considérer, dans la cité monumentale, le reflet des carac-

tères généraux et des attributs de la société spirituelle dont Rome est le centre. Nous allons y remarquer spécialement l'image de l'action régénératrice par laquelle l'Église, ministre permanent de la grâce divine, travaille à substituer à l'homme ancien, déchu en Adam, l'homme nouveau régénéré dans le Christ.

Rome antique a été, à l'époque même de sa plus haute puissance, le plus grand signe de la déchéance humaine. L'être le plus dégradé est celui qui a fait tourner au mal les qualités les plus magnifiques. Rome avait reçu de Dieu des dons sublimes ; elle a eu des grandeurs que nulle société humaine n'a égalées. Il ne faut pas l'oublier, il faut se le rappeler, au contraire, pour mesurer la profondeur de la chute et bien comprendre sa rébabilitation chrétienne.

Ce changement, ou plutôt cette conversion monumentale, se présente sous deux aspects principaux, correspondant à la double opération de la grâce divine dans les âmes. La grâce purifie du mal en y substituant le bien ; elle s'empare aussi des éléments du bien, que le mal a épargnés, pour les élever à un état supérieur. De là, deux classes de monuments : les uns reproduisent la sainteté chrétienne remplaçant la corruption païenne ; les autres nous font voir la glorification des vertus surnaturelles du Christianisme dans les lieux mêmes où Rome antique avait honoré les vertus naturelles que le Paganisme n'avait pas détruites.

Si l'on voulait concevoir complétement cette transformation, il faudrait constater ici le caractère

et la situation d'un certain nombre d'édifices chrétiens, que le cours des âges a fait disparaître, qui ont été remplacés par d'autres. Ce coup d'œil rétrospectif ajouterait plusieurs points de vue à ceux que nous offre la Rome d'aujourd'hui. Mais, outre qu'il entraînerait de trop longues recherches, il nous paraît suffisant, pour le but que nous nous proposons, de rapporter aux faits monumentaux placés sous nos yeux les idées que nous voulons faire ressortir.

Nous avons dit qu'une première classe de monuments reproduit spécialement le souvenir de la corruption antique effacée par le Christianisme. Celui qui représente le mieux cette corruption d'une manière générale est l'édifice central de l'idolâtrie, le Panthéon.

Mais le mal a trois principales sources : l'orgueil, la soif des richesses, la passion des plaisirs.

Le monument qui retrace l'orgueil sous la forme la plus caractéristique, l'amour égoïste de la domination, c'est l'ancien Capitole.

Le vieux palais des Césars nous retrace aussi le même désordre fondamental, mais sous un autre aspect. Il nous le montre particulièrement sous les traits d'une cupidité immense, d'un amour dévorant des biens de ce monde, qui, comme un gouffre sans fond, aurait voulu engloutir toute la terre au profit d'un seul.

Enfin, le monument le plus gigantesque de l'amour effréné des plaisirs est le Colisée.

Parlons d'abord de l'édifice qui retrace, d'une manière générale, les désordres de l'idolâtrie dont Rome était la métropole. La Polythéisme y avait

multiplié ses temples ; mais il n'y en a guère que quarante qu'on puisse faire figurer aujourd'hui dans une topographie de cette ville. On ne connaît de plusieurs d'entre eux que leur place ; elle est marquée, soit dans des descriptions rédigées au IVe siècle, soit dans cet ancien plan de la ville gravé sur des pierres, qu'on a retrouvé, et qui est incrusté dans les murs de l'escalier du musée Capitolin. Les fondations souterraines de plusieurs de ces édifices ont été reconnues. Des pans de murailles, des colonnes s'élèvent encore, derniers restes de quelques autres. Enfin, il y en a cinq ou six qui ont été transformés en églises ; mais ils sont de petite dimension. Il ne reste debout qu'un seul grand temple qui représente avec éclat les pompes religieuses de l'ancienne Rome. Les ravages des siècles ont, par bonheur, épargné le monument le plus imposant par ses formes, le plus remarquable par l'époque de sa fondation, le plus significatif par l'idée qu'il figure. C'est le Panthéon d'Agrippa, le temple de tous les dieux.

Je laisse aux artistes le soin de justifier l'admiration classique pour cette œuvre d'architecture. Le plus bel éloge qu'elle ait reçu est, à mon avis, la conception de Michel-Ange, qui *porta* le Panthéon *en l'air* pour en faire la coupole de la basilique vaticane. Avec sa forme circulaire, sa voûte semi-sphérique arrondie comme celle du ciel, et, au centre de sa voûte, le symbole du soleil dans l'ouverture ronde qui répand la lumière, le Panthéon offrait une image du monde, que les anciens se représentaient sous une forme analogue. Le génie de l'em-

pire, plus pompeux que celui de la république, se manifesta bien vite dans cette œuvre qui sortit de terre au moment où Auguste venait de se couronner du titre d'empereur. Si Auguste, ou son gendre Agrippa, n'avait pas eu la pensée de ce monument, un autre l'aurait eue : elle n'était pas un accident, un caprice, mais le produit naturel de l'idée que Rome avait de Rome. La cité reine n'avait subjugué toutes les nations qu'en adoptant tous les dieux. Après avoir enlevé à tant de peuples leur indépendance politique, elle leur enlevait ce qu'il y avait de plus haut dans leur nationalité, en glorifiant comme ses protecteurs propres les dieux qui les avaient livrés à sa domination. Il était naturel, surtout au moment où toutes les forces politiques se rencontraient dans un seul palais, de concentrer à Rome tous les cultes dans un seul temple : le palais des Césars avait besoin du Panthéon. Le premier de ces monuments, qui représentait principalement la force, a péri. Mais l'autre monument, qui figurait l'empire romain sous sa forme la plus élevée, sous la forme religieuse, qui montrait dans Rome, non l'arsenal de toutes les victoires, mais le forum de tous les cultes, est resté debout pour recevoir du culte vraiment universel une régénération sublime.

Toutefois, malgré sa destination future, il y eut une époque où, n'étant plus païen, il ne fut pas chrétien encore. Au ve siècle, il fut fermé, comme tant d'autres temples de la vieille Rome. Le grand autel, qui se trouvait en avant des gradins de l'escalier, fut renversé. Bientôt après la main rapace des Goths et des Vandales n'épargna pas les orne-

ments de bronze et d'or qu'Auguste, Septime Sévère et Caracalla y avaient prodigués. Les hymnes, les couronnes de fleurs, la foule, semblaient avoir abandonné sans retour son enceinte désolée. Entre les marbres de l'escalier, l'herbe croissait. Les colonnes de la façade semblaient pleurer la magnifique inutilité du vestibule désert. La porte d'airain, close nuit et jour, était plus immobile que celle d'un tombeau. Semblable à un grand pécheur qui passe quelque temps dans la retraite et la pénitence, avant d'aspirer au sacerdoce auquel Dieu l'a destiné, le Panthéon demeura pendant deux siècles dépouillé, solitaire, plein de deuil et de silence. Il attendit ainsi le moment où sa porte, s'ouvrant aux acclamations du peuple chrétien rassemblé sous le vestibule, laissa voir au fond du temple, à l'ancienne place de la statue du Jupiter Vengeur, une Croix sur un autel.

Le Panthéon fut consacré à la sainte Mère de Dieu et à tous les martyrs[1]. L'époque de cette conversion monumentale nous a été signalée par une inscription funèbre de l'ancienne basilique Vaticane. On lit dans l'épitaphe du pape Boniface IV : « Du

[1] Ipse (Bonif. IV) eliminata omni spurcitia fecit ecclesiam sanctæ Dei Genetricis atque omnium martyrum Christi. (Beda, *Martyrolog.*, 13 maii, ac etiam in *histor.*, l. II, c. IV.)

Fecit ecclesiam sanctæ Mariæ semper Virginis et omnium martyrum. (Anast., *in Bonif.*, n. 116.)

Bonifacius Papa ecclesiam in honore semper Virginis Mariæ et omnium martyrum dedicavit. (Usuard., *Martyrolog.*, 13 maii.)

Sanctæ Mariæ ad martyres dedicationis dies agitur. (*Antiq. Martyrolog. Roman.* dictus *parvus*.)

« temps de l'empereur Phocas, ce pontife, fixant « ses regards sur un temple de Rome qui avait été « dédié à tous les Démons, le consacra à tous les « Saints. »

Les édifices publics de l'ancienne Rome appartenaient aux empereurs ; le Pape fut donc obligé de demander à l'ignoble souverain qui résidait à Byzance la permission de faire une chose sublime. La date de cette consécration, qui eut lieu en 607, coïncide avec l'érection de la colonne dédiée à Phocas, que nous voyons encore au pied du Capitole. Ce monument ne fut qu'une flatterie de courtisan, imaginée par Smaragdus, l'exarque d'Italie ; mais il est très-possible qu'elle ait disposé Phocas à faire le magnifique présent du Panthéon à Rome chrétienne. Peut-être le souvenir de ce bienfait a protégé à son tour la colonne de Phocas. Celles de Trajan, de Marc Aurèle et celle-ci sont les trois seules colonnes nominativement dédiées qui aient eu le privilége de demeurer debout à travers les bouleversements de Rome.

La consécration du temple de tous les dieux à tous les martyrs fit une impression profonde. Les fidèles, accoutumés dès les premiers temps à se réunir dans les églises des martyrs, aux anniversaires de leur mort, accouraient en foule dans cette église le jour où l'on y célébrait cette fête universelle[1]. On s'y rendait, disent les auteurs, comme on vient pour l'année sainte du Jubilé.

[1] E allora tanta gente concorreva a Roma, che pareva l'anno santo. (Panciroli, *Tesor.*, p. 589.)

La dédicace, faite par Boniface IV, fut complétée lorsque Grégoire IV, consacrant le Panthéon à tous les saints, en fit le centre de la solennité qu'il établit pour toute l'Église. Un ancien Ordo romain dit qu'à la Toussaint tout le peuple doit assister à la messe, comme à Noël, soit à Rome, soit dans tout l'univers[1]. Le jour de Noël célèbre la naissance temporelle de Dieu dans les misères de notre nature; le jour de la Toussaint célèbre la naissance éternelle des hommes dans les splendeurs de l'essence divine. Le mystère du salut est glorifié par l'une de ces fêtes dans son principe, par l'autre dans sa consommation. C'est pour cela que la Toussaint est la dernière des grandes solennités de l'année liturgique, parce qu'elle figure la fête qui ne sera suivie d'aucune autre.

Si l'on veut bien comprendre la signification du monument, dans lequel la glorification de tous les saints a été substituée au culte de tous les démons, il est bon, je crois, de relire ces paroles de saint Augustin : « Nous savons qu'il y a deux cités : l'une « jouit de Dieu, l'autre est gonflée par le mal; l'une « brûle du saint amour de Dieu, l'autre a été toute « fumante de l'amour impur de sa propre grandeur;

[1] In calendis novembris Romæ et per totum Orbem plebs universa sicut in die Natalis Domini ad ecclesiam in honorem omnium sanctorum ad missarum solemnia convenire studeat : illud attendentes, ut quidquid humana fragilitas per ignorantiam aut negligentiam in solemnitatibus ac vigiliis sanctorum minus plene peregerit, in hac observatione sancta solvatur. (*Vet. Ord. Rom.* V. Baron., *in Notis ad Martyrolog. die prima novemb.*)

« et comme il a été dit : Dieu résiste aux superbes, « mais il donne sa grâce aux humbles, l'une réside « dans les cieux des cieux, l'autre s'agite dans le « monde infime ; l'une se repose dans la lumière « que la piété répand, l'autre se remue en désordre « dans la cupidité, mère des ténèbres[1]. » Que le même édifice ait été successivement, autant qu'un ouvrage humain peut l'être, le monument central de l'une et de l'autre de ces deux cités, c'est une des plus admirables révolutions que présente l'histoire monumentale. On pourrait trouver une assez belle allégorie de cette révolution sur le frontispice même de l'ancien temple, si le temps n'avait pas détruit le grand bas-relief de bronze doré qui s'y trouvait primitivement. Les Titans, à ce qu'il paraît, y représentaient les ennemis qu'Auguste avait vaincus : il y était lui-même symbolisé sous les traits de Jupiter armé de la foudre. C'était de l'idolâtrie impériale sous le masque de l'idolâtrie théologique. Mais cette fable des Titans, qui n'a été, dans le principe, qu'un récit altéré du combat de Satan et de ses anges contre Dieu, se trouverait maintenant ramenée à un sens plus conforme à son origine. Les esprits rebelles, chassés du Panthéon, où ils avaient tenté d'escalader le ciel en usurpant les honneurs suprêmes, nous seraient figurés sous la forme des Titans foudroyés, et le bas-relief païen du frontispice redeviendrait, en quelque sorte, chrétien comme le temple lui-même.

[1] Unam fruentem Deo, etc. (*de Civitate Dei*, lib. XI, c. XXXIII.) — Ce qui est dit ici des anges s'applique également à leurs frères terrestres les saints, qui ne forment avec eux qu'une même société.

J'essayerais de faire ressortir les idées que renferme la double destinée du Panthéon, si un grand écrivain n'avait pas épuisé ce sujet en quelques pages, que je ne puis ici ni remplacer ni omettre : « Toutes les erreurs de l'univers, dit M. de Maistre, « convergeaient vers Rome, et le premier de ses em« pereurs les y rassemblant en un seul point res« plendissant, les consacra toutes dans le PANTHÉON. « Le temple de TOUS LES DIEUX s'éleva dans ses « murs, et seul de tous ces grands monuments, il « subsiste dans son intégrité. Toute la puissance « des empereurs chrétiens, tout le zèle, tout l'en« thousiasme, et si l'on veut même, tout le ressenti« ment des chrétiens, se déchaînèrent contre les « temples. Théodose ayant donné le signal, tous « ces magnifiques édifices disparurent. En vain les « plus sublimes beautés de l'architecture semblaient « demander grâce pour ces étonnantes construc« tions ; en vain leur solidité lassait les bras des « destructeurs ; pour détruire les temples d'Apamée « et d'Alexandrie, il fallut appeler les moyens que « la guerre employait dans les siéges. Mais rien ne « put résister à la proscription générale. Le *Pan« théon* seul fut préservé. Un grand ennemi de la « foi, en rapportant ces faits, déclare *qu'il ignore par « quel concours de circonstances heureuses le Panthéon « fut conservé* jusqu'au moment où, dans les premières « années du VIIe siècle, un Souverain Pontife le « consacra A TOUS LES SAINTS [1]. Ah ! sans doute *il l'i-*

[1] Gibbon, *Histoire de la Décadence*, etc., in-8°, t. VII, ch. XXVIII, note 34e, p. 368.

« *gnorait;* mais nous, comment pourrions-nous « l'ignorer? La capitale du Paganisme était destinée « née à devenir celle du Christianisme; et le temple « qui, dans cette capitale, concentrait *toutes* les « forces de l'idolâtrie, devait réunir *toutes* les lu- « mières de la foi. TOUS LES SAINTS à la place de « TOUS LES DIEUX! quel sujet intarissable de profon- « des méditations philosophiques et religieuses! « C'est dans le PANTHÉON que le Paganisme est « rectifié et ramené au système primitif dont il « n'était qu'une corruption visible. Le nom de DIEU « sans doute est exclusif et incommunicable, ce- « pendant *il y a plusieurs DIEUX dans le ciel et sur la* « *terre*[1]. Il y a des intelligences, *des natures meilleu-* « *res*, des hommes divinisés. *Les dieux* du Christia- « nisme sont LES SAINTS. Autour de DIEU se rassem- « blent TOUS LES DIEUX, pour le servir à la place et « dans l'ordre qui leur sont assignés.

« O spectacle merveilleux, digne de celui qui « nous l'a préparé, et fait seulement pour ceux qui « savent le contempler!

« PIERRE, avec ses clefs expressives, éclipse celles « du vieux JANUS[2]. Il est le premier partout, et *tous* « *les saints* n'entrent qu'à sa suite. *Le dieu de l'ini-* « *quité*[3], PLUTUS, cède la place au plus grand des « Thaumaturges, à l'humble FRANÇOIS dont l'ascen- « dant inouï créa la pauvreté volontaire, pour faire

[1] S. Paul, I *Corinth.*, VIII, 6, 5. — II *Thessalon.*, II, 4.

[2] Præsideo cœli foribus... cœlestis Janitor aulæ...
Et clavem ostendens, hæc, ait, arma gero.
(Ovid., *Fast.*, I, 125, 139, 254.)

[3] Mammona iniquitatis. (Luc, XVI, 9.)

« équilibre aux crimes de la richesse. Le miraculeux XAVIER chasse devant lui le fabuleux conquérant de l'Inde. Pour se faire suivre par des millions d'hommes, il n'appela point à son aide l'ivresse et la licence; il ne s'entoura point de bacchantes impures : il ne montra qu'une Croix; il ne prêcha que la vertu, la pénitence, le martyre des sens. JEAN DE DIEU, JEAN DE MATHA, VINCENT DE PAUL (que toute langue, que tout âge les bénissent!) reçoivent l'encens qui fumait en l'honneur de l'homicide MARS, de la vindicative JUNON. *La Vierge immaculée*, la plus excellente de toutes les créatures dans l'ordre de la grâce et de la sainteté [1]; *discernée entre tous les saints, comme le soleil entre tous les astres* [2], *la première de la nature humaine, qui prononça le nom de SALUT* [3]; *celle qui connut dans ce monde la félicité des anges et les ravissements du ciel sur la route du tombeau* [4]; *celle dont l'Éternel bénit les entrailles en soufflant son esprit en elle, et lui donnant un Fils qui est le miracle de l'univers* [5]; celle à qui il fut donné d'enfanter son Créateur [6]; qui ne voit que Dieu au-dessus

1 Gratia plena, Dominus tecum. (Luc, I, 28.)

2 S. Franç. de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, III, 8.)

3 Le même, *Lettres,* liv. VIII, ép. XVII. — Et exultavit spiritus meus in DEO SALUTARI meo. (Luc, I, 47.)

4 ..... Die Wonne der Engel erlebt,
Die Entzückung der Himmel auf dem Wege zum Grabe.
(Kloptocks *Messias*, XII.)

5 *Alcoran*, ch. XXI, v. 91, *des Prophètes.*

6 Tu se' colei che l'umana natura
Nobilitasti sì, che 'l tuo fattore
Non si sdegnò di farsi sua fattura.
(Dante, *Paradiso*, XXXIII, 4, seq.)

« d'elle [1], et que tous les siècles proclameront heu-« reuse [2]; la divine MARIE monte sur l'autel de VÉNUS « PANDÉMIQUE. Je vois le CHRIST entrer dans le *Pan-« théon*, suivi de ses évangélistes, de ses apôtres, de « ses docteurs, de ses martyrs, de ses confesseurs, « comme un roi triomphateur entre, suivi des GRANDS « de son empire, dans la capitale de son ennemi « vaincu et détruit. A son aspect, tous ces *dieux-« hommes* disparaissent devant l'HOMME-DIEU. Il sanc-« tifie le *Panthéon* par sa présence, et l'inonde de sa « majesté. C'en est fait : *toutes* les vertus ont pris la « place de *tous* les vices. L'erreur aux cent têtes a « fui devant l'indivisible Vérité : Dieu règne dans « le *Panthéon*, comme il règne dans le ciel, au mi-« lieu de TOUS LES SAINTS.

« Quinze siècles avaient passé sur la ville sainte, « lorsque le génie chrétien, jusqu'à la fin vainqueur « du Paganisme, osa porter le *Panthéon* dans les « airs [3], pour n'en faire que la couronne de son « temple fameux, le centre de l'unité catholique, le « chef-d'œuvre de l'art humain, et la plus belle de-« meure terrestre de CELUI qui a bien voulu demeu-

Du hast. . . . .
Sinen ewigen æohn (ihn schuf kein Schæpfer)
Geboren.

(Kloptocks *Messias*, XI, 36.)

[1] Cunctis cœlitibus celsior una,
Solo facta minor Virgo Tonante.

(*Hymne* de l'église de Paris. *Assomption*.)

[2] Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (Luc, I, 48.)

[3] Allusion au mot de Michel-Ange : *Je le mettrai en l'air.*

« rer avec nous[1], PLEIN D'AMOUR ET DE VÉRITÉ[2]. »

Si ces grandes idées sont représentées par la conversion monumentale de cet édifice, elles ne sont pourtant pas encore figurées comme elles devraient l'être par sa décoration intérieure. Lorsque Boniface IV fit du Panthéon une église, les calamités du temps et l'état de l'art à cette époque ne permettaient pas de lui donner une ornementation digne de lui. Depuis lors, il a traversé une longue suite de revers. Moins de soixante ans après sa dédicaçe, l'empereur de Byzance, Constantin III, passant douze jours à Rome, enlève les tuiles de bronze doré qui formaient sa toiture. Le Panthéon est pendant sept siècles exposé à l'intempérie des saisons. Le sol de la ville, en s'exhaussant, recouvre l'escalier par lequel on y montait[3]. Durant cet espace de temps, des masures encombrent son portique. Les Papes ont plusieurs fois repoussé cette ignoble invasion d'échoppes, qui est revenue à plusieurs reprises battre les piédestaux de ses colonnes et marquer leurs chapiteaux.

Le mouvement imprimé aux arts dans les XVe et XVIe siècles semblait promettre au Panthéon une

1 Et habitavit in nobis... plenum gratiæ et veritatis. (Joan., I, 14.)

2 De Maistre ; fin de l'ouvrage : *du Pape*.

3 In quod (templum) tot gradibus nunc descenditur, quot olim ascendebatur, ut columnarum basis in portico ipsius existenti ostendit, simul et arca ex quadrato lapide superioribus annis detecta, ex quo apprehendi potest quantum ruinis creverit urbis solum. (Barth. Marliani, *Antiquæ Romæ topograph.*, p. 132.)

destinée plus glorieuse. Il fut, à la vérité, débarrassé de son triste entourage; mais sa décoration intérieure n'eut aucun éclat. Les Papes avaient à bâtir le nouveau Saint-Pierre et d'autres églises. Les artistes de l'époque suivante, occupés d'ailleurs, eurent bien vite oublié le temple où Raphaël pourtant avait son tombeau. Cet oubli a été un bonheur. Si, avec le goût païen qui dominait la plupart d'entre eux dans les œuvres mêmes destinées à des églises originairement chrétiennes, ils eussent été chargés de décorer le chef-d'œuvre de l'architecture païenne, s'ils eussent été libres de prendre leurs ébats tout à leur aise dans un édifice dont le nom, la forme circulaire, l'ordonnance eussent transporté leur imagination en plein Paganisme, et leur en eût fait, en quelque sorte, respirer l'air, la tête leur eût tourné; ils y eussent rêvé la gloire des Scopas, des Zénodore, des Amulius, statuaires ou peintres du siècle qui a vu naître le Panthéon. L'édifice qui se trouve être, comme église, le monument le plus significatif de la conversion du Paganisme au Christianisme, fût devenu probablement le principal théâtre de l'aberration artistique, qui tendait à faire disparaître l'idéal chrétien de l'art sous un style faussement païen.

Nous n'avons donc pas à regretter que le Panthéon ait échappé aux tristes chefs-d'œuvre dont il était menacé. Grâce au ciel, il offre une sublime place presque toute vide pour les travaux futurs. Il a marqué jadis, par sa dédicace, une grande rénovation morale. Il est destiné, nous l'espérons, à glorifier une sainte régénération de l'art, le jour où

l'idée dont ce temple est l'expression y sera exprimée aussi par les monuments qui viendront s'y placer. Il ne suffirait pas pour cela de le peupler d'images et de sculptures religieuses, choisies d'après des vues particulières de dévotion, sans liaison directe avec la destination de cette église ; elles doivent toutes se coordonner à l'idée fondamentale de cet édifice. Supposez que les principaux ordres qui composent la cour céleste, les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les docteurs, les vierges, y soient représentés, sous la présidence de la Reine des cieux, par un personnage de chaque ordre. Placez aussi sous la voûte, ou entre les colonnes de ce temple, les tableaux, les statues, les bustes des saints qui ont porté la lumière de l'Évangile dans les diverses régions de la terre. Figurez sous le vestibule, où la chute des Titans avait été retracée autrefois, l'archange Michel foudroyant les anges rebelles, qui seraient reproduits sous les traits et avec les attributs des divinités païennes. Ce système de décoration, ou tout autre conçu dans un point de vue analogue, ne semble-t-il pas être attendu par le vieux Panthéon? Toutes les nations chrétiennes pourraient être invitées à contribuer à la splendeur de ce temple à la fois universel et national. Chacune d'elles pourrait offrir la statue du saint qui l'a évangélisée. Il serait beau, ce concours de toutes les parties de l'Église militante apportant leur tribut au monument de l'Église triomphante. Ce serait un phénomène tout nouveau dans l'histoire de la piété et de l'art; mais ce n'est pas une raison pour ne pas le provoquer, pour ne pas l'espérer.

Pourquoi l'esprit d'association, qui se développe sous tant de formes et avec tant d'activité, ne pourrait-il pas produire, dans la double sphère de la sainteté et du beau, des œuvres inconnues aux âges précédents, comme il en fait naître dans le domaine de l'utilité matérielle ? Aucune œuvre d'art ne mériterait mieux d'exciter dans le monde chrétien un intérêt général, que celle qui aurait pour objet de glorifier un temple qui est lui-même le monument central de la glorification de l'humanité régénérée dans le Christ.

CHAPITRE XIII

II

TEMPLE DE JUPITER CAPITOLIN. — ÉGLISE D'ARA-CŒLI.

Il a déposé les puissants de leur siége, et il a exalté les humbles.

(*Magnif.*)

Teste David cum Sibylla.
Avec David la Sibylle rend témoignage

(*Hymne de l'Office des morts.*)

Si le Panthéon a représenté, en général, la corruption idolâtrique, il y a eu dans l'antique Rome d'autres monuments qui figurent spécialement les principales sources du mal, les passions génératrices de tous les désordres particuliers.

L'orgueil de la domination a eu pour emblème le Capitole. La conquête du monde par Rome a été sans doute le fruit d'une grande sagesse et d'un admirable courage, mais ces nobles choses ont été les instruments d'un immense égoïsme. Les souvenirs qui brillent sur les ruines du Capitole ne peuvent voiler l'orgueil gigantesque dont il a été la glorification.

Les trois parties de l'espace que couvraient les édifices capitolins correspondaient chacune à une des faces de la puissance romaine. La Roche Tarpéienne, avec sa citadelle contemporaine de la nais-

sance de Rome, et dont il reste encore quelques vestiges, était le redoutable emblème de la force ou de la double guerre qui se fait contre les ennemis intérieurs par les supplices, et contre les ennemis extérieurs par les armes. Entre la Roche Tarpéïenne et l'autre sommité, le Tabularium, où étaient déposés les actes du sénat, était comme la citadelle de l'intelligence et de la politique. Mais le but suprême de cette politique et de ces armes, la domination universelle, avait son monument caractéristique sur l'autre sommet, qui était le Capitole proprement dit. C'est là qu'avait été dédié à Jupiter un temple bâti par les Tarquins, rebâti sous la république par Sylla qui lui donna les colonnes du temple de Jupiter Olympien à Athènes, et reconstruit une autre fois par Domitien avec d'autres dépouilles de la Grèce. Il était le premier des temples de Rome, Jupiter y était adoré, non pas sous quelque titre particulier, sous quelque attribut local ou accidentel, mais sous le titre de Très-Bon et de Très-Grand : *Optimo Maximo.* Rome voulait qu'on reconnût dans ce dieu universel son dieu national. C'est à sa bonté et à sa puissance qu'elle se croyait redevable d'être la ville des villes, comme il était le dieu des dieux : c'est à ce temple de Jupiter que les généraux, de retour de leurs victoires, montaient pour en faire hommage. C'est au premier degré de son portique que la voie triomphale finissait. De même que toutes les routes aboutissaient à la borne milliaire, plantée au bas du Capitole, de même toutes les traces de gloire et de sang, qui avaient marqué, chez tant de nations, les pas de la fortune de Rome, venaient se réunir au

pied de l'autel Capitolin. On n'offrait devant le seuil des autres temples que des corbeilles de fruits et des chairs palpitantes. Celui voyait s'accomplir une autre immolation, l'immolation politique. Rome, traînant à sa suite les destins brisés du monde qu'elle subjuguait, y offrait en quelque sorte une hécatombe de rois et de peuples.

Cet édifice était encore debout vers le milieu du ve siècle de l'ère chrétienne. Genseric ordonna à ses Vandales de charger des dépouilles de ce temple ses vaisseaux africains, et de mutiler l'édifice lui-même en lui enlevant la moitié de sa toiture de bronze [1]. Purifié par sa désolation, comme l'homme peut l'être par la souffrance, l'orgueilleux monument se trouva préparé à passer au service du Christianisme. Il est vraisemblable que cette transition a eu lieu dans le siècle suivant. On ne saurait le faire remonter, comme quelques-uns l'ont voulu, jusqu'à Constantin ; sa politique, pleine de ménagements pour l'ancien culte de l'empire, dut se garder surtout de s'attaquer au premier de ses temples. L'opinion qui attribue à saint Grégoire le Grand l'érection d'une église chrétienne dans les murs et sur les débris du temple de Jupiter Capitolin, est appuyée sur des raisons meilleures. Les vingt-deux colonnes qui divisent les nefs de cette antique église doivent avoir appartenu, pour la plupart, au monument païen. Les différences qu'on remarque entre elles s'expliquent aisément par les reconstructions de l'ancien

[1] Jovis Capitolini templum diripuit, ac mediam partem abstulit tecti, quod ex ære optimo ductum erat. (Procop., *de Bello Gothico.*)

temple, qui ont eu lieu, comme nous l'avons dit, à diverses époques. Cette église a reçu, dans le moyen âge, un complément qui s'harmonise bien avec les matériaux de sa fondation. L'escalier, à cent vingt degrés, par lequel on y monte, a été fait, en partie du moins, avec des débris du temple que Numa avait dédié à Romulus sur le mont Quirinal[1]. Ces restes du berceau de Rome furent une aumône que le sénat et le peuple donnèrent, en 1348, aux Franciscains, qui faisaient une quête pour la construction de cet escalier. Le chœur de l'église renfermait beaucoup de débris antiques. Un rigorisme stupide, ou un mépris de l'antiquité peu conforme aux habitudes de Rome, les a brisés lors du renouvellement de ce chœur dans le XVIe siècle. On y voyait des inscriptions, des urnes, des vases pour l'eau lustrale, des sculptures de tombeaux figurant les combats équestres, ainsi que les supplices des esclaves ou des captifs, triste mémorial des anciens triomphes. Un seul débris avait échappé ; c'était une pierre ronde, sur laquelle on lisait ces mots : *A Isis fructifère*[2]. La simplicité des âges précédents ne s'en était point scandalisée; elle avait pensé que le temple de Jérusalem avait reçu quelques dépouilles des Philistins,

[1] Su nell' anno MCCCXLVIII furono fatte le scale d'Auro-cielo per Rienzo Simon, che furono guadagnate da elemosine fatte all' immagine della nostra Donna, che sta nell' Auro-cielo : furono cinque milia fiorini ne lo tempo de la mortalità. (*Manuscrit. Vaticano*, n. 6389.)

Dans la table des chapitres de la *Cronica anonymi*, on lit : CXXI *della crudele mortalità per tutto lo mundo, et delle scale di S. Maria dell' Auro-cielo.*

[2] ISIDI FRVCTIFERAE POSVIT.

et qu'il n'était pas si mal qu'une pierre dédiée à l'Isis égyptienne, fausse mère de la vie terrestre, fût déposée, dans cette église, aux pieds de la Vierge, véritable mère des vivants. Elle aussi disparut un peu plus tard. Il ne reste qu'une seule inscription antique ; la troisième colonne, à gauche en entrant, porte ces mots :

A CVBICVLO AVGVSTORVM.
De la chambre des Augustes.

Soit que cette colonne ait fait partie d'un édifice contigu au temple, soit qu'elle ait été enlevée aux ruines du palais des Césars, cette inscription est demeurée fort à propos pour perpétuer en cet endroit le nom et la mémoire d'Auguste, directement liés, comme nous allons le dire, au caractère spécial de l'église du Capitole.

Une tradition, dont il est impossible d'assigner l'origine, a, pour ainsi dire, incorporé dans ce monument chrétien le souvenir de l'homme sous le règne duquel le Christ est né. Eusèbe de Pamphilie rapporte qu'Auguste, ayant consulté l'oracle de Delphes sur son successeur, fut averti par sa réponse que le moment était arrivé où un enfant hébreu allait exercer son empire sur les dieux eux-mêmes. Cette légende a été recueillie plus tard par Nicéphore, Cedrenus[1] et Suidas[2]. Mais ce dernier ajoute une

[1] Eusebius narrat Augustum, etc. (Georg. Cedrenus, *Histor. compendium*, édit. de Goar, in-fol. Paris, 1647, pag. 182.)

[2] Augustus Cæsar facto sacrificio Pythiam interrogavit quis post ipsum imperaturus esset. Illa vero respondit : *Puer hebræus Diis beatis imperans, hanc ædem relinquere et ad Orcum*

particularité qu'il a dû emprunter à une tradition antérieure : « Auguste, dit-il, ayant obtenu la réponse « de l'oracle, établit au Capitole un autel sur lequel « il mit cette inscription en lettres latines :

« HÆC EST ARA PRIMOGENITI DEI.
« C'est ici l'autel du premier-né de Dieu. »

On a cru que la pierre de cet autel ou un débris de cette pierre s'était conservé à l'endroit où nous voyons aujourd'hui l'autel de la *Chapelle sainte*, ou du moins que cette chapelle, isolée du reste de l'édifice, marque la place de l'autel augustal. De là est venu le nom donné à l'église elle-même. Elle avait été longtemps désignée sous le titre de Sainte-Marie du Capitole[1]. Le nom d'autel, *ara*, n'était donné qu'à la partie de l'église qui vient d'être indiquée. Pierre Mallius et Jean le Diacre, dans leur Catalogue des abbayes de Rome, dédié au pape Alexandre III, disent : *L'église de Sainte-Marie du Capitole, où est*

rursus redire jussit. Abi igitur nunc silens ab aris nostris. Augustus igitur ex oraculo egressus in Capitolio aram erexit, cui latinis litteris inscripsit : Hæc est ara primogeniti Dei. (*Lexic.*, Suid., art. Αὔγουστος.) — Voir, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, les textes des divers auteurs anciens concernant cette prophétie, recueillis par M. Bonnetty, dans une dissertation ayant pour titre : *Sur une Prophétie de la Pythie de Delphes, concernant Jésus-Christ*, tome XIV, p. 62 (2e série).

1 Dans la chronique du monastère de S. Cosimaco in Vico aurea (S. Cosma in Transtevere), on lit le nom d'un abbé *Monasterii S. Mariæ in Capitolio*, en 985. Dans les Actes d'un concile romain sous Benoît VIII, en 1015, il y a cette souscription : *Ego dominus abbas Capitolii.*

l'autel du Fils de Dieu. Chaque église ayant un ou plusieurs autels, on n'était pas dans l'usage d'emprunter le surnom d'un édifice sacré à cette partie qui lui était commune avec tous les autres, et qui n'avait par là même rien de distinctif. Mais il y a eu ici une exception à raison de l'origine extraordinaire qu'on attribuait à cet autel. On a complété la dénomination en disant l'*autel du ciel* (*ara cœli*), soit parce qu'il est le plus éminent par sa situation au sommet du mont Capitolin, soit parce qu'on le considérait comme ayant été le premier monument qui ait annoncé à l'antique Rome le rapprochement du ciel et de la terre.

Cette légende a été figurée dans la fresque que Cavallini a exécutée sous la voûte de l'abside. Il y a représenté la Vierge avec l'enfant Jésus dans ses bras, et à ses pieds l'empereur Auguste, auquel la Sibylle Tiburtine montre le Christ[1]. Cette fresque a été la traduction d'un chant liturgique très-ancien. D'après une rubrique particulière, les religieux d'Ara-Cœli devaient se réunir tous les jours, après Complies, autour de l'autel de la chapelle sainte, et y chanter ces paroles :

> Ici dans un cercle d'étoiles
> A la lumière d'un oracle de la Sibylle,

---

[1] La meglior opera, che questi facesse, fu nella chiesa d'Aracieli sul Campidoglio, dove dipinse in fresco nella volta della tribuna maggiore la nostra Donna col figliuolo in braccio circundata da un cerchio di stelle, e abbasso Ottaviano imperatore, al quale la Sibilla Tiburtina monstrando Gesu Cristo, etc. (Georgio Vasari nella *Vita di Cavallini.*)

Le roi l'a vue dans le ciel.
O Mère du Christ, dirige-nous
Et élève-nous vers le bien
En repoussant les traits ennemis.
Prie pour nous, Échelle qui touche aux astres,
Afin que nous ne soyons pas tourmentés par l'armée infernale [1].

Je remarque en passant que ce titre donné à la Vierge : *Échelle qui touche aux astres*, offre quelque analogie avec le nom d'*Ara cœli*, qui est devenu le nom de cette église. Il semble aussi que le souvenir de l'armée infernale reparaît ici avec un à-propos particulier. Ce chant chrétien, chanté sur les ruines du temple de Jupiter Capitolin, rappelait qu'à ce même lieu avait été le point culminant de l'idolâtrie et que le prince des ténèbres, qui avait été chassé

[1] Nostri religiosi nel presepio, che in questo ogni anno suol farsi, rinnovano questa memoria, e ogni giorno, dopo il solenne canto delle compiete, innanzi l'altare di cui favelliamo, cantano *ab immemorabili*, la seguente antifona, versetto, responsorio, ed orazione :

« Stellato hic in circulo Sibyllæ tunc oraculo, te vidit Rex in cœlo : o Mater Christi, dirige nos, et ad bonum erige pulso maligno telo :

Ora pro nobis scala tangens astra,
Ne nos affligant damnatorum castra. »

OREMUS.

Subveniat, quæsumus, Domine, plebi tuæ in periculis inclinatæ, tua, ut indiget, misericordia copiosa; ad quod te moveant Dei Virginis Genitricis, et aliorum sanctorum in præsenti Sarcophago sepultorum merita veneranda, quorum memoriam devotione, qua possumus, frequentamus; per, etc. (*Memor. istoriche della chiesa d'Ara-Cœli*, aut. Padre Casimiro.)

de ce trône, avait toujours des traits ennemis qu'il fallait repousser par la prière.

Cette église doit aussi à la même légende le privilége d'avoir été célébrée par un des plus beaux génies de l'Italie moderne. Dans une épître à Clément VI, Pétrarque introduit Rome qui parle au pape en ces termes :

« Rappelle-toi avec admiration que César Au-
« guste, guidé par la voix prophétique de la Sibylle,
« monta jadis sur le rocher du Capitole, et y fut
« stupéfait, dit-on, par une apparition divine. O mer-
« veilleux enfant! gloire des cieux! Fils certain du
« Tout-Puissant! cette illustre ville sera toujours
« la demeure de toi et des tiens, et toujours on ap-
« pellera Autel du Ciel ce lieu où s'élève le temple
« qui porte le nom de la Mère [1]. »

On voit que la légende qui lie le nom d'Auguste à cette église a été bien favorisée : elle a eu des tableaux, des chants sacrés et les vers d'un grand poëte. Mais a-t-elle eu aussi, à quelque égard, l'appui de l'histoire? Peut-on croire que l'empereur Auguste a été poussé par un oracle des Sibylles à

1 Hos quidem ex multis reor admiraberis actus
Cæsareos, ut Tarpeio vestigia colle
Fatidicæ quondam ductu, monitisque Sibyllæ
Presserit Augustus Cæsar, visoque feratur
Obstupuisse Deo. Quid tum nisi talia volvens :
Alme puer, decus æthereum, stirps certa Tonantis
Ista tibi, simul atque tuis Urbs inclyta semper
Præstabit sedem, cœlique vocabitur Ara
Iste locus, surgens Matris de nomine templum.
(Petrarch., *Epistolar.*, lib. II, Clementi VI.)

ériger le monument en question? D'une part, il n'est pas possible de ranger cette tradition parmi celles qui ont une véritable autorité. Le silence des écrivains contemporains d'Auguste ne fournit pas, il est vrai, contre elle une objection tout à fait péremptoire. On sait que de pareils arguments négatifs ont été souvent en défaut, et je ne croirais pas qu'il fallût reculer devant celui-ci, si nous avions ici une tradition dont on pourrait, avec quelque vraisemblance, rapporter l'origine à l'époque dont il s'agit. Mais cette condition nous manque. Le premier document qui signale l'existence de cette tradition est le *Lexique* de Suidas : cette indication est bien tardive. D'un autre côté, n'y a-t-il ici rien de plus qu'une fable pieuse? Si cette légende est née dans le moyen âge, a-t-elle pu surgir un beau jour comme un champignon, sans se lier à rien d'antérieur? Par quel ordre d'idées a-t-on pu être conduit à rêver une anecdote, attribuée à un empereur païen, tandis que l'imagination et la crédulité populaire s'exerçaient particulièrement sur les sujets héroïques tirés de l'histoire du Christianisme? Si, au contraire, le moyen âge n'a pas inventé cette légende, s'il l'a reçue des premiers siècles, où la mémoire d'Auguste était encore si vivante, où les chrétiens se préoccupaient des prédictions répandues sous le nom des Sibylles, cette tradition de quatorze ou quinze siècles n'acquiert-elle pas plus de consistance en remontant si près de l'époque où elle aurait dû avoir son origine? Est-ce qu'on voit par l'histoire des premiers siècles que les chrétiens d'alors avaient la manie de rattacher à certains

lieux déterminés de fausses légendes païennes en faveur du Christianisme? Pour moi, il me semble que, sans admettre celle dont nous parlons, il ne faut pas non plus la mépriser entièrement. Je suis fort porté à croire qu'il en est d'elle comme de beaucoup d'autres, qui, sans être matériellement vraies, ont leurs racines dans un fond historique à la fois vague et réel, semblable à ces objets lointains où l'œil ne peut saisir que quelques grandes lignes à travers les vapeurs de l'atmosphère. Voici, en effet, comment on peut expliquer l'origine, si le fait relaté par elle est imaginaire.

On sait qu'Auguste s'était montré très-préoccupé des vers Sibyllins. Il avait fait rechercher toutes le scopies de ces vers qui circulaient dans le public, et après avoir détruit celles qui lui avaient paru apocryphes, il avait renfermé les autres dans un lieu secret de son palais. Nous savons aussi que, suivant une opinion répandue à la même époque, les prédictions des Sibylles annonçaient la naissance prochaine d'un enfant divin qui devait régénérer le monde : la célèbre églogue de Virgile a été le brillant écho de cette opinion. Enfin, il est positif que les anciens vers des Sibylles avaient été déposés dans le souterrain du temple de Jupiter sur le Capitole, où ils étaient confiés à la garde des décemvirs. Ces trois faits historiques forment, pour ainsi dire, le terrain dans lequel a germé la légende relative à l'autel augustal. Elle a pu naître de deux manières.

La sollicitude d'Auguste pour les oracles des Sibylles a dû être considérée comme un témoignage de croyance à leurs prophéties, et par conséquent

donne une preuve de sa foi à l'avénement divin qu'elles annonçaient. Il était naturel de penser que cette foi avait dû s'exprimer par quelque hommage extérieur. On crut volontiers que ce qui avait dû être avait été. Lorsque l'enthousiasme et l'imagination s'emparent d'une donnée historique, ils obéissent d'ordinaire, dans la transformation qu'ils lui font subir, à un instinct qui les pousse à la représenter par quelque objet palpable, ou du moins sous une forme plus éclatante que le fait lui-même. Nous en avons déjà vu un exemple dans le sujet même qui nous occupe. L'ancienne tradition, telle qu'elle est rapportée par Suidas, parle d'un avertissement donné à Auguste par un oracle ; mais dans l'antienne que nous avons citée, dans la croyance populaire exprimée par les vers de Pétrarque, il y a autre chose ; l'avertissement est devenu une apparition. De même la croyance d'Auguste à la fameuse prédiction aura été métamorphosée en un hommage matériel ; elle aura pris un corps, elle sera devenue un autel, parce qu'un autel était éminemment le symbole de cette religieuse croyance. Mais où avait-il dû ériger cet autel? Avait-il pu hésiter? N'était-ce pas dans le premier des temples de Jupiter, puisque l'enfant prédit devait être, suivant le mot de Virgile, le grand rejeton de Jupiter,

Magnum Jovis incrementum?

N'était-ce pas dans ce même temple, dépositaire des prophéties qui annonçaient sa venue?

Cette opinion a pu naître aussi par une autre voie.

Nous avons dit que l'église d'Ara-Cœli avait renfermé autrefois beaucoup d'objets qui avaient appartenu à l'ancien temple. Quelque débris considérable, ressemblant, par ses formes, à un autel, sera resté fixé dans quelque endroit très-apparent de cette église. On se sera arrêté avec étonnement devant cette pierre énigmatique. En vertu de quelle prérogative ce monument impur avait-il pu être respecté? Il faut, aura-t-on dit, qu'à l'époque où le temple est devenu une église, on ait su que cet autel avait eu une origine pure. Alors on se sera rappelé que ce temple avait été le sanctuaire des prophéties Sibyllines, à la lumière desquelles le fondateur de l'empire avait vénéré, sans le connaître, l'envoyé céleste qui devait naître sous son règne. Un autel érigé à cette croyance était d'avance chrétien. On se sera expliqué par là comment il avait seul trouvé grâce dans la destruction universelle des autres, et les indices fournis par l'histoire sur la foi d'Auguste aux livres Sibyllins, sur le lieu où ces livres avaient été déposés, seront venus se concentrer dans ce débris mystérieux.

La vieille tradition relative à cette église vient d'être rajeunie dans une circonstance mémorable. Le temple du Capitole étant l'église du sénat et de la municipalité romaine, qui ont leurs palais sur cette même colline, c'est là que l'ancien municipe, ressuscité par Pie IX, s'est rendu pour assister à une messe du Saint-Esprit, avant de procéder à l'élection des sénateurs et des magistrats de la cité. A cette occasion, le prince de l'Église, président de Rome, a prononcé un éloquent discours devant le

Pape, en lui présentant les membres de la municipalité, qu'il allait conduire au Capitole. Aussi familiarisé, par son érudition, avec l'histoire des temps passés, qu'il est sensible, par sa haute piété, à la beauté chrétienne de Rome, le cardinal Altieri a fait une allusion heureuse aux souvenirs des prophéties Sibyllines, qui flottent sous la voûte de l'église d'Ara-Cœli : « En descendant de cet illustre Quiri-
« nal, nous allons monter sur cette antique colline,
« sur laquelle un jour se décida le sort du monde,
« et nous nous félicitons de voir ces destinées bel-
« liqueuses changées en destinées pacifiques. Ar-
« rivés là, nous entrerons dans ce temple antique,
« où nous retrouvons le souvenir de la voix pro-
« phétique qui annonça une ère nouvelle, époque
« féconde de paix et de prospérité. »

Cette légende, ou plutôt le fond historique dont elle est l'émanation, a donné à l'église d'Ara-Cœli un caractère spécial. En s'élevant sur l'emplacement de l'ancien temple, l'église chrétienne a recueilli, avec les vieilles colonnes, les meilleurs souvenirs attachés à ce grand foyer des prédictions Sibyllines qui avaient fait pressentir au monde païen la naissance d'un Sauveur. Elle est devenue, par là même, le mémorial particulier de cette naissance. La basilique de Sainte-Marie Majeure, où sont déposées les précieuses reliques de Bethléem, est matériellement l'église de la Crèche; celle d'Ara-Cœli l'est moralement par ses traditions. Ce caractère se réfléchit dans les usages qu'elle perpétue. C'est dans cette église que l'on conserve une ancienne figure de l'enfant Jésus, la

plus vénérée de toutes les images du même genre qui sont à Rome. Chaque année, aux fêtes de Noël, on l'expose dans une crèche, près de laquelle sont représentés Auguste et la Sibylle.

Nous voyons, d'après cela, la signification de cette église, la fonction qu'elle remplit dans la transformation de Rome païenne en Rome chrétienne. Le Christianisme a installé la crèche au faîte du Capitole, il a transporté, sur ce sommet plus fier que tous les palais, l'étable que le dernier des esclaves n'aurait pas voulu pour demeure : à la place de l'exaltation de l'homme, l'abaissement de Dieu.

La signification de cet édifice sacré a reçu une espèce de complément, lorsque les enfants de saint François d'Assise ont été appelés à desservir cette église. De même que le berceau du Sauveur a été entouré d'abord par de simples et pacifiques bergers, de même l'église consacrée au souvenir de ce berceau a été confiée aux religieux qui se rapprochent le plus des derniers rangs du peuple, qui doivent être, suivant leur institut, les *humbles professeurs de la paix*, ainsi que les a nommés la bulle d'Innocent IV en leur donnant le monastère de Sainte-Marie du Capitole[1]. La sacristie a la première statue de saint François qui ait été érigée dans le

[1] Locum idoneum decrevimus providendum, ubi pariter in continuæ caritatis solatio conviventes pacificis studiis commodius atque religiosius intendere valeant *pacis humiles professores*. Quocirca... monasterium S. Mariæ in Capitolio... eisdem fratribus... in usibus perpetuis assignantes, etc (*Bull.* Innocent. IV, an. 1250.)

Capitole du monde chrétien. L'ancienne Rome avait placé sous la voûte du temple Capitolin le portrait du destructeur de Carthage. Rome chrétienne s'est empressée d'inaugurer dans le même lieu l'image de l'homme qui a le plus foulé aux pieds le monde : celui qui, par humilité, avait demandé, en mourant, qu'on l'enterrât dans l'ignoble sépulture des malfaiteurs, a pris possession, peu de temps après sa mort, de ce rendez-vous des anciens triomphes dont le mobile ou la récompense avait été tout ce qu'il a vaincu. Quel sujet de méditation !

Passons maintenant à un autre lieu non moins éloquent, dont l'histoire, les vicissitudes, les ruines sont le plus expressif commentaire de ces paroles de l'Ecclésiaste : « J'ai fait pour moi de grands ouvra-« ges... Je me suis bâti des demeures ; j'ai possédé « des serviteurs et des servantes comme une grande « famille dont j'étais le propriétaire. J'y ai entassé « pour moi l'argent et l'or, et la substance des rois « et des provinces.. et j'ai surpassé en richesses « tous ceux qui ont vécu avant moi...

« Et m'étant mis ensuite à considérer toutes ces « œuvres que mes mains avaient faites... j'ai vu « que tout cela est vanité et affliction de l'âme, et « que rien ne demeure sous le soleil[1] ! »

[1] Magnificavi opera mea, ædificavi mihi domos... ; possedi servos et ancillas, multamque familiam habui... ; coacervari mihi argentum, et aurum, et substantias regum ac provinciarum... et supergressus sum opibus omnes qui ante me fuerunt in Jerusalem... Cumque me convertissem ad universa opera quæ fecerant manus meæ..., vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi, et nihil permanere sub sole. (*Ecclesiast.* c. II, v. 4 et suiv.)

CHAPITRE XIV

III

PALAIS DES CÉSARS

Elle est tombée la grande Babylone.
(*Apocal.*, c. XVIII, v. 2.)

De tous les points du globe que les annales des révolutions humaines signalent à notre attention, le plus illustre peut-être est la petite colline qui a vu naître sur son plateau, à sept siècles d'intervalle, la cabane de Romulus et le palais d'Auguste. Les souvenirs de trois mille ans planent comme un nuage de gloire sur cette motte de terre. En remontant par la pensée à travers sa brillante et orageuse histoire, on arrive à l'âge presque patriarcal où quelques constructions commencent à apparaître sur le mont Palatin. La description que Virgile a faite de ces lieux, tels qu'ils étaient à cette époque, acquiert un intérêt que nous n'étions guère habitués à y trouver, lorsque nous la récitions sur les bancs du collége. Dans la jeunesse, on est mieux disposé à sentir les beaux aspects du monde physique. Il y a une harmonie secrète entre les préoccupations de cet âge, entraînées vers l'avenir qu'il rêve, et les

grandes scènes qui suggèrent aussi des pensées d'avenir en retraçant l'éternelle jeunesse de la nature. L'âge mûr est mieux préparé à comprendre ce qu'il y a au fond des siècles écoulés. Il faut avoir déjà un passé à soi, pour goûter toutes les émotions que nous rend le passé des peuples ; il faut avoir quelque expérience de la vie, de ses vicissitudes, de ses contrastes, pour aimer à contempler cette expérience en grand, dans les lieux où les traces des siècles se pressent dans un petit espace. Telle est l'impression que je viens de recevoir, en lisant, assis sur un débris du palais des Césars, la description virgilienne de l'habitation du roi Évandre à cette même place, six siècles avant la fondation de Rome.

Voici, d'après les indices que l'on a pu recueillir, quel devait être, à cette époque antique, l'aspect de ces lieux devenus si célèbres. Dans les flancs du Palatin, couverts d'arbres [1] et de pâturages [2], une vaste caverne, avec une source d'eau, s'ouvrait [3] dans la partie située aujourd'hui entre l'église de Saint-Théodore et celle de Sainte-Marie Libératrice. L'emplacement du cirque et celui du Forum

[1] Dionys., *Hist.*, lib. I, c. XXXII.

[2] Sed tunc pascebant herbosa Palatia vaccæ.
(Tibul., II, *Eleg.*, v. 25.)

Hoc quodcumque vides, hospes, quam maxima Roma est,
Ante Phrygen Æneam collis et herba fuit :
At ubi navali stant sacra Palatia Phœbo
Evandri profugæ procubuere boves.
(Prop., *Eleg.* I, lib. IV,)

[3] Dionys., *ibid.*

étaient des marais[1]. Des broussailles couronnaient le mont Capitolin[2]; l'Aventin avait un bois de lauriers[3]; les grands chênes du Cœlius[4], les saules, les hêtres de l'Esquilin, du Viminal, du Quirinal[5], du Janicule[6], inspiraient aux bergers de l'Arcadie une terreur religieuse. Le Vatican, retiré dans un enfoncement de la vallée du Tibre, nourrissait déjà une forêt de ces grands arbres dont un vieux rejeton, avec son inscription mystérieuse en caractères étrusques, a vu passer les révolutions de l'ancienne Rome[7]. Des sources d'eau, dont la géologie a retrouvé les traces, jaillissaient de toutes ces collines, et serpentaient sous les ombrages de leurs vallées solitaires.

Le mont Palatin, la plus centrale de ces collines, paraît être la seule qui fût alors habitée. Son nom,

1 Qua Velabra solent in Circum ducere pompas,
Nil præter salices, crassaque canna fuit...
Hic, ubi nunc fora sunt, lintres errare videres,
Quaque jacent valles, maxime Circe, tuæ.
(Ovid., *Fast.*, VI, 403, et II, 390.)

2 Hinc ad Tarpeiam sedem et Capitolia ducit,
Aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.
(*Æneid.*, VIII, 347.)

3 Lauretum. *Solin.*

4 Haud fuerit absurdum tradere montem eum antiquitus Querquetulanum cognomento fuisse, quod talis silvæ frequens fecundusque erat. (Tacit., *Annal.*, lib. IV, n. 65.)

5 Esquilinæ ab *Esquileiis*... Ibi Lucus Fagutalis. (Varro.) — *Viminalis* et porta et collis appellabantur, quod ibi Viminum silva fuisse videtur, ubi est et ara Jovi Vimino consecrata. (Sext. Pomp. *Viminalis.*) — *Quirinalis.* (Sextus.)

6 *Esculetum.* (Varro.)

7 Plin., *Hist. nat.*, XVI, 87, 1.

sur l'étymologie duquel on a varié[1], a eu une destinée singulière. Lorsque les Césars eurent établi leur demeure en cet endroit, elle fut désignée sous un nom emprunté à celui de la colline, *Palatium.* Ce mot voyagea avec les Césars, il fut le nom propre de leur résidence, en quelque lieu qu'elle fût située. De là il est advenu que, dans presque tous les idiomes dérivés de la langue latine ou modifiés par elle, les résidences des souverains et les édifices splendides[2] ont été des *palais.* Le mot auquel la plupart des langues de la civilisation moderne ont donné une famille si brillante a eu son origine sous le chaume de quelques tribus rustiques, ou peut-être, comme le dit Sextus Pompéius[3], dans le bêlement des moutons et des vaches errant parmi les hautes herbes du Palatin, à l'époque où Évandre y établit son toit.

On peut apercevoir, près de sa demeure, les pre-

[1] Quarta regio Palatium, quod Palantes cum Evandro venerunt, aut quod Palatini, qui et Aborigines ex agro Reatino, qui appellatur Palatium, ibi consederunt. Sed hoc alii a Palatia uxore Latini putarunt. Eumdem hunc locum a pecore dictum putant quidam, itaque Nævius Balantium appellat. (Varro, *de Ling. Lat.*, lib. IV, n. 8.)

Palatium vero nemo dubitaverit, quin Arcadas habeat auctores, a quibus primum Pallanteum oppidum, quod aliquandiu Aborigines habitatum. (Julius Solinus, *Polyhist.*, c. I.)

[2] Et quia imperii sedes in eo constituta fuit, cujusdam principis aulam aut splendidi hominis domum Palatium appellamus. (Onuph. Panvinii *Descript. urb. Rom.*, *de Monte Palatino.*)

[3] Palatium mons Romæ appellatus est, quod ibi pascens pecus balare consueverit, vel quod palare, id est, errare ibi pecudes solerent. (Sextus Pompeius, voce *Palatium.*)

miers monuments du Palatin. Le temple de Cérès et celui de la Victoire retraçaient les deux premiers besoins d'un peuple naissant, l'agriculture qui le nourrit, et la guerre qui le défend. Quelques générations passent, et l'aspect des lieux n'a guère changé ; seulement des toits de pêcheurs apparaissent sur les bords du fleuve. Il y avait alors sur l'angle occidental du Palatin, qui domine aujourd'hui l'église Sainte-Anastasie, une cabane de planches qui était l'habitation du berger Faustulus, *tugurium Faustuli*[1], où Romulus a été récueilli et élevé : elle a reçu son nom, *domus Romuli*. A côté de cette cabane, je vois un arbre qu'on a plus tard entouré d'un mur, et qui, jusqu'au règne de Caligula, sous lequel il a péri, a été pendant huit siècles l'objet d'une vénération pleine de tendresse. Lorsqu'un passant s'apercevait que son feuillage souffrait, que ses racines demandaient à être arrosées, il criait cette nouvelle à la première personne qui se trouvait à la portée de sa voix, celle-ci à une autre; en un instant ce cri avait parcouru toute la ville, et de tous côtés on accourait avec des vases pleins d'eau, comme si le dessèchement de ce petit arbre eût été l'incendie de Rome. La légende relative à

1 Ea (Roma quadrata) incipit a silva quæ est in area Apollinis, et ad supercilium scalarum Caci habet terminum, ubi tugurium fuit Faustuli. Ibi Romulus mansitavit. (Solinus, *Polyhistor.*, c. I.)

Cum Dionysio et Livio diximus Romulum Palatium montem incoluisse, quod et Plutarchus affirmat : « Romulus, inquit, eam urbis partem incoluit, qua ex Palatio in Circum « maximum itur, juxta quem locum sunt quos pulchri littoris « gradus vocant. » (Pancirol., *Descript. Romæ*, Region. x.)

sa naissance explique cette sollicitude. On disait que Romulus, voulant essayer ses forces, avait lancé, du mont Aventin sur le Palatin, un javelot qui s'était fixé en cet endroit, et y avait pris racine. Quoi qu'il en soit de ce récit, cet instrument de la guerre, devenu un arbre donnant son ombre au berceau de Rome, aurait pu fournir aux poëtes un assez juste emblème des destinées d'un peuple qui ne s'est guère reposé qu'à l'ombre de ses lances. Toujours est-il sûr que le respect séculaire pour le cornouiller de Romulus a été une des garanties de la fortune de Rome. L'histoire prouve que les peuples qui conservent *une longue vie sur la terre* sont ceux qui honorent les monuments de leurs ancêtres, et que les profanateurs du passé sont toujours les fléaux de l'avenir.

Le Palatin prend à cette époque une nouvelle face. L'enceinte carrée de la ville, son orientation par ses angles correspondant aux quatre points cardinaux, le nombre ternaire de ses portes, ses trois tribus primitives, sa division en trois ordres de citoyens, se rattachaient probablement, à quelques égards du moins, à un ordre d'idées religieuses qui a présidé, chez la plupart des anciens peuples, à la fondation de leurs cités, et que Romulus devait avoir reçu des prêtres étrusques, consultés par lui sur la ville future. Les monuments qu'on sait avoir commencé à cette époque, sur le Palatin, sont remarquables par leur signification. Vers l'angle méridional, l'Auguratoire présageait le soin avec lequel l'antique Rome a toujours consulté le ciel sur toutes les grandes entreprises. Dans l'ancienne cu-

rie, située vraisemblablement sur la partie qui regarde le mont Cœlius, nous retrouvons le siége primitif des délibérations de la politique romaine ; sur la pente du Palatin, qui est en face de l'arc de Caius, la fortune guerrière de Rome avait son sanctuaire dans le temple de Jupiter Stator, ou plutôt dans l'emplacement sacré, *Fanum*, que Romulus avait assigné pour l'érection de ce [temple. Enfin la Rome carrée, *Roma quadrata*, était une enceinte carrée, qui occupait une partie considérable du plateau. Elle touchait, par une de ses faces, au côté de la colline tourné vers l'Aventin, dans la ligne qui s'étend de l'angle occidental aux ruines de la maison d'Auguste. Dans cette enceinte] étaient déposées les choses réservées pour la construction de la ville, et réputées d'un bon augure pour ses destinées. Comme Montesquieu l'a dit d'un autre objet, on commençait déjà à bâtir la ville éternelle.

A partir de ce moment, le Palatin se couvre successivement de temples et de maisons illustres. La place de plusieurs d'entre elles est connue. Dans une promenade de quelques pas, sur cette colline, vous exhumez les souvenirs de la simplicité primitive des Romains, et de leur luxe à une autre époque, de leurs exploits guerriers et de leur gloire littéraire, des factions qui déchirèrent la république, et de l'unité impériale qui les absorba. Les maisons des rois Tullus Hostilius, Ancus Marcius, et Tarquin l'Ancien, des Gracques, de Publius Sylla, de Catilina, des grands orateurs Lucius Crassus, Hortensius et Cicéron, de Clodius et de Milon, de Marc Antoine, d'Émilius Scaurus, de Caius Octave, père

d'Auguste, toutes ces résidences privées, qui sont des traditions publiques pour l'histoire, forment, pour ainsi dire, les principaux jalons d'une avenue qui unit, dans l'intervalle de quelques siècles et de quelques pas, la cabane de Romulus au palais des Césars.

Avec Auguste, la colline natale de Rome prend un nouvel éclat. Après la bataille d'Actium, il achète sur le Palatin les maisons de quelques particuliers : celle de Catilina, l'ennemi politique de Cicéron, et celle d'Hortensius, son rival en éloquence, sont renfermées dans la résidence que le nouveau maître de Rome se fait construire. Cette demeure[1], image de son caractère personnel, tient le milieu entre la modestie et la magnificence. Par ordre du sénat, deux lauriers surmontés d'une couronne de chêne sont plantés devant la porte du fondateur de l'empire, et font le pendant du cornouiller qui s'élève devant la maison du fondateur de Rome. Tel est le commencement du palais des Césars. Tibère en prolonge les constructions du côté du Vélabre[2]; Caligula les étend

[1] Aulam Palatinam, in qua imperatores postea habitaverunt, primus in domo Hortensiana instituit Cæsar Augustus. (Suetonius, *Aug.*, c. LXXII.) « Habitavit, inquit, primo juxta « forum Romanum, supra Scalas annularias, in domo quæ « Calvi oratoris fuerat; postea in Palatio, sed nihilominus « ædibus modicis Hortensianis, et neque laxitate, neque cultu « conspicuis, ut in quibus porticus breves essent Albanarum « columnarum, et sine marmore ullo aut insigni pavimento « conclavia, ac per annos amplius XL eodem cubiculo hieme « et æstate mansit. » Eam domum incendio consumptam restituisse Augustum prodit idem Tranquillus, c. LVII. (Onuph. Panvin., *Descript. Romæ*, art. *Mons Palat.*)

[2] Tacit., *Histor.*, lib. I, c. XXVII.

vers le Forum[1]; enfin Néron arrive, et sa maison dorée, qui va rejoindre le mont Esquilin, menace de faire de Rome une seule maison, comme le disent les épigrammes de cette époque[2]. Sa vaste enceinte renferme des prairies, des vignes, des bois, une espèce de jardin anglais : à l'endroit où nous voyons maintenant le Colisée, un lac, entouré d'édifices, pour figurer une ville maritime. Les sources des montagnes et les eaux de la mer viennent sous les arceaux des aqueducs se rencontrer et se confondre dans les bains du palais. Les pays les plus riches en objets de luxe ont été mis à contribution pour en décorer les appartements. On a enlevé à la Grèce l'élite de ses statues, et à l'Asie la fleur de ses marbres. Lès murs sont incrustés de pierres précieuses et de perles. Notre langue serait obligée de créer des mots pour nommer des inventions que le luxe moderne n'a pas ressuscitées : les principales chambres ont un *odorifère*. On y a pratiqué des bouches qui répandent un air imprégné de parfums, comme nous avons aujourd'hui des bouches de chaleur. L'appartement destiné au repas est mobile; il tourne jour et nuit à l'instar des astres : Néron a voulu que sa salle à manger fût une image du monde. Sa maison est pour lui l'empyrée, et devant le vestibule sa statue, haute de cent pieds, annonce le dieu de cet olympe impérial, qui couvre le sol de ses magni-

[1] Palatii partem ad Forum usque promovit (Caligula). (Sueton., in *Calig.*, c XXII.)

[2] Roma domus fiet. (Sueton., in *Neron.*, c. XXXIX.)

Unaque jam tota stabat in Urbe domus.
(Martial, *de Spectacul.*, II, 4.)

ficences. Le palais des Césars n'a jamais eu rien de comparable à la splendeur sinistre que Néron lui a donnée. C'était un signe menaçant pour la fortune de Rome, que ce monument, en qui l'on voyait le symbole de toutes ses grandeurs, eût reçu son suprême éclat de l'homme qui personnifiait en soi toutes les folies et tous les crimes.

Après Néron commence la décadence du palais des Césars. Depuis cette époque nous pouvons suivre les phases par lesquelles le mont Palatin, couronné d'une forêt de monuments, est arrivé à être presque un désert, de même que nous avons suivi le développement de ce qu'on pourrait appeler sa végétation monumentale depuis la chaumière d'Évandre jusqu'aux créations fantastiques du fils d'Agrippine. Les premiers coups tombent sur la maison dorée. Vespasien et Titus en livrent une partie au public, et abattent l'autre, pour épargner à la fois au trésor impérial les frais d'entretien, et à la dignité de Rome la honte de perpétuer dans un monument pompeux un souvenir exécré. Réduite par cette destruction à l'enceinte du mont Palatin, la redoutable demeure peut être comparée à une comète privée de sa queue plus grande qu'elle-même. Voilà le premier pas de la décadence.

Dans l'intervalle qui sépare cette époque de celle de Constantin, quelques empereurs, héritiers des instincts de Néron, tels que Domitien et Héliogabale, eurent aussi quelques goûts néroniens en fait de luxe et d'architecture. Mais presque tous les autres se bornèrent soit à réparer les parties de l'édifice qu'un incendie avait détruites, soit à faire quelques

additions peu considérables. La fortune du palais impérial suivait celle de l'empire, qu'on songeait bien moins à étendre qu'à soutenir. Le seul empereur qui ait fait de grandes constructions sur le Palatin est précisément Septime Sévère, qui a fait aussi de grandes choses pour la propagation de la puissance romaine. Les beaux restes de ces constructions, qu'on voit encore vers l'angle méridional, furent, pour le palais des Césars, comme un dernier essai de sa grandeur. Aurélien eut le bon esprit de munir la ville d'une nouvelle enceinte de murailles contre les menaces des barbares, plutôt que de s'amuser avec l'architecture du palais. Cet édifice se soutint sans éclat jusqu'au moment où sa décadence fit un second pas, lorsque Constantin eut donné une nouvelle capitale à l'empire. La perte de plusieurs objets d'art, qui lui furent enlevés pour la décoration du palais de Byzance, lui fut moins funeste que la destitution qu'il subit en cessant d'être le siége de la domination romaine.

Cependant le vieux palais, solitaire et disgracié, imposait encore, par son passé, à son jeune émule sur les rives du Bosphore. On pourrait presque dire de lui ce que Bossuet a dit de ce chef de parti, qui, tombé dans la disgrâce, menaçait le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. Les anciens catalogues des monuments de Rome existant à cette époque marquent encore plusieurs des parties les plus illustres de ce vaste édifice. Parmi elles ils nomment la maison de Cicéron. Son souvenir aurait pourtant bien pu se perdre dans les souvenirs de la maison d'Auguste, dont elle était devenue une

dépendance. Mais si le même espace les avait confondues, le respect pour le génie avait continué de les séparer. La petite maison de Cicéron, enclavée dans la résidence impériale, en restait isolée par une barrière de gloire. Lés topographies de Rome, qui en ont fait mention, ont été écrites dans la seconde moitié du IVe siècle. Ce fut comme un dernier hommage à la grandeur littéraire de la vieille Rome, rendu la veille de l'arrivée des barbares.

Quelques années après, le palais, déjà destitué politiquement, entre dans une autre phase de décadence, dans celle de la dégradation matérielle : commencée par Alaric, qui pilla Rome pendant trois jours, elle fut consommée par Genséric pendant quinze jours et quinze nuits de fureur. C'est lui qui enleva, entre autres choses, au palais des Césars, les vases et les meubles sacrés du temple de Jérusalem, transportés à Rome par Vespasien et par Titus, comme il enleva aussi les ornements du temple de Jupiter Capitolin. Les dépouilles de l'édifice qui avait été le chef-lieu de l'idolâtrie furent jetées sur un vaisseau, à côté des monuments du temple qui avait été le foyer du vrai culte. Genséric a été le grand voleur de Rome. Par un singulier retour de la fortune, Carthage se vengeait par le bras du Vandale qui en avait fait sa patrie. Elle répondait par le *delenda Roma* du barbare à ce *delenda Carthago* du vieux Caton. Ce fut peut-être la plus grande humiliation de l'ancien orgueil romain que de voir partir pour Carthage les derniers signes de l'empire du monde. Après avoir été dévasté par les barbares, le palais est soigné par eux. Théodoric le répare, et,

dans le siècle suivant, un empereur, qui passe à Rome, le pille. La demeure des Césars subit ce jeu cruel de la fortune, d'être protégée par ses ennemis et outragée par ses maîtres. Cependant, avant de mourir, elle revoit quelque chose qui rappelle les scènes de son ancien temps. L'empereur Héraclius arrive à Rome : la cérémonie de son couronnement se fait dans le palais. Les sénateurs le placent sur le trône d'Auguste. Les aigles reparaissent dans leur vieille demeure, les acclamations usitées en cette circonstance réveillent un moment les échos, et tout est fini. C'est l'adieu de la souveraineté impériale à Rome. On serait tenté de le comparer à ces histoires des vieux châteaux abandonnés, où l'on voit dans la nuit qui précède leur destruction complète la grande salle éclairée tout à coup par une apparition, et le spectre de l'ancien propriétaire s'installer une dernière fois dans le fauteuil de ses ancêtres. Cependant la venue d'Héraclius suggère une autre pensée. Elle offre un de ces rapprochements qui sont du moins comme la poésie sacrée de l'histoire, lorsqu'ils ne sont pas quelque chose de plus. L'empereur apportait avec lui la portion de la vraie croix que Chosroès, roi des Perses, avait enlevée de Jérusalem, et qu'Héraclius avait reconquise. Il venait la déposer dans la ville éternelle, à la veille de s'en éloigner pour toujours. La souveraineté impériale, qui avait tant fait aux jours de sa puissance pour bannir de Rome la croix, y revient une dernière fois, tenant cette Croix dans ses mains défaillantes, comme pour expier, par ce présent sacré, les impiétés de sa jeunesse.

Le moment approchait où le pouvoir des Césars allait expirer dans Rome et amener par sa chute celle de leur palais. Lorsque le sénat et le peuple romain eurent demandé au gouvernement des Papes une protection que les empereurs n'avaient ni le courage ni le pouvoir de leur assurer, le palais impérial ne fut plus que le simulacre d'une souveraineté déchue. On n'avait aucun intérêt politique à soigner la conservation de cet édifice, à la fois importun et menaçant, qui pouvait donner à ses anciens maîtres une tentation d'y revenir. Il sembla qu'il valait mieux le faire servir à des besoins pressants d'utilité publique. Par suite des calamités qu'avait amenées l'invasion des barbares, un grand nombre d'églises tombaient en ruine ; il fallait une immense quantité de matériaux pour les réparer ou les rebâtir de fond en comble. Ces murs déserts, ces voûtes en partie dégradées, qui avaient été le palais des Césars, s'offrirent comme une vaste carrière de marbres tout taillés et de colonnes toutes faites. Les maisons d'Auguste, de Tibère, de Caligula, les édifices de Néron, l'appartement des concubines de Domitien, le septizonium de Septime Sévère, la tour d'Héliogabale, les pavés en mosaïque d'Alexandre Sévère, fournirent leurs contingents pour la réparation des basiliques de ces martyrs, dont plusieurs de ces empereurs avaient fait tomber les têtes. Il n'y a guère d'ancienne église à Rome qui n'ait quelques-uns de ces débris dans ses murs. Voilà la fin du palais des Césars. Depuis Romulus, les édifices qui s'étaient successivement amassés sur le Palatin ont mis huit siècles à grandir, jusqu'à l'époque où ils

sont devenus, sous Néron, une espèce d'Olympe terrestre : ils ont mis à peu près huit autres siècles à déchoir, jusqu'au temps de Charlemagne, où leurs membres épars sont ensevelis dans une centaine d'églises. Au commencement du IXe siècle, il n'est plus question de ce palais; une description de Rome, écrite à cette époque, ne le nomme pas. Ces débris n'étaient plus qu'un je ne sais quoi qui n'avait plus de nom. Le monument de l'ancien empire romain mourut au moment où allait s'élever, sur le mont Cœlius, le triclinium de Léon III, le monument de la naissance d'un saint-empire romain, fondé par le Christianisme.

Cependant il resta de lui de grandes ruines, qui fournirent des matériaux qui servirent de nids à plusieurs édifices. Une abbaye de Bénédictins, une église en l'honneur de saint Sébastien, qui avait été martyrisé dans l'hippodrome du palais [1], une maison qu'on croit avoir appartenu au bisaïeul de Grégoire VII; des tours féodales élevées et renversées par les factions, apparaissent, durant la seconde moitié du moyen âge, sur le mont Palatin. Vers la fin de cette époque, ces constructions, excepté l'église, tombent à leur tour et rendent aux ruines du palais

[1] In monte Palatino, ubi Elagabali templum, imperatoriumque palatium, in cujus hippodromo S. Sebastianum, sagittis confossum, fustibusque cæsum ad ultimum vitæ spiritum Acta martyrum testantur, in hujus rei memoriam a fidelibus excitatum (templum) in Palladio; intra olim domos Leonis et Cencii Frajipani situm et in Pallaria corrupto vocabulo dictum; Sanctæ Mariæ et S. Zotici etiam appellatum, ubi Gelasius II electus fuit in Pontificem. (Martinelli, *Roma ex Ethnica sacra*, p. 302.)

les décombres qu'elles en avaient reçus. Cette colline reprend l'aspect le plus désolé. Des écrivains du XVe siècle, et du commencement du XVIe, décrivent l'état où elle se trouvait à cette époque. Ils ont peu de chose à en dire ; il leur suffit de quelques phrases courtes et tristes pour signaler la mort des grandeurs humaines. « La cruauté de la fortune, « dit Poggius, a tellement changé l'aspect et la « forme du Palatin, qu'aujourd'hui, nu de tout or- « nement, il est gisant à terre comme le cadavre « d'un géant, que la corruption a rongé de tous « côtés [1]. »

Mais voilà que dans le XVIe siècle le Palatin essaye de secouer le linceul qui le couvre. Il reprend un air de vie et de magnificence que lui prêtent la villa et les jardins Farnèse. Il se repeuple de statues antiques et de fontaines de marbre. Des fêtes y sont données : ses échos répètent des fanfares, ses ruines chantent. Quelque temps après, la poésie elle-même vient s'y installer : c'est dans un de ses bosquets que l'académie des Arcades, dont les

[1] Acerbum dictu adeo speciem formamque ipsius immutasse fortunæ crudelitatem, ut nunc omni decore nudata, prostrata jaceat instar gigantei cadaveris corrupti atque undique exesi. (Poggius Florentinus, *de Fortun. varietate urbis Rom. et de ruina ejus descriptio...*, p. 2.) — Mons hodie Palatinus inhabitatus totus servit vinetis, arbustis et pascuis animalium, et in id pæne reversus quod fuerat ante Evandrum. (Andr. Fulvius, *Antiq. Urb.*, lib. II.) — Ædificia præterea multa habet Palatinus mons quorum ne ruinas quidem per vineta, quæ ibi consita sunt, discernere licet. (Barth. Marlianus, *Urbis Romæ topographia*, lib. II, c. XXI.)

membres prennent le nom de Bergers de l'Arcadie, tient ses séances d'été.

La villa avait redonné au Palatin quelque chose du temps des Césars : l'académie des Arcades remonte plus haut, et rajeunit, sur le point le plus élevé de cette colline, les souvenirs d'Évandre. Toute son histoire refleurit, mais cette résurrection dure peu. La cour de Naples, héritière des Farnèse, fait transporter chez elle la collection des statues. Les jardins négligés redeviennent une solitude aride, où les jets d'eau sont taris. Les constructions de la villa, qui n'a pas été bâtie avec la solidité antique, sont promptes à se délabrer, de sorte que rien ne manque aujourd'hui au morne aspect du mont Palatin, pas même des ruines jeunes, et déjà plus ruines que les anciennes.

Vers le milieu du plateau, à l'endroit où se trouvait la cour de la maison impériale de Tibère, on lit aujourd'hui une inscription moderne. En racontant les magnificences de cette partie du palais, elle semble faire en peu de mots l'oraison funèbre du palais lui-même.

« La cour Palatine de la maison Tibérienne des
« Césars, plusieurs fois détériorée par des incen-
« dies, réparée par Domitien, augmentée d'orne-
« ments magnifiques, de colonnes de marbre étran-
« ger, porphyritiques, thébaines, lucullaines, avec
« des épistyles, des couronnes, des bases du tra-
« vail le plus exquis, et avec une addition de très-
« grandes colonnes de basalte éthiopien, a reparu
« récemment dans quelques grands vestiges...,

« que les jardins Farnésiens offrent à vos re-
« gards[1]. »

Le mont Palatin, percé de constructions aujourd'hui souterraines, fait l'effet d'un sépulcre, sur le sommet duquel le temps, la nature, les fantaisies des hommes, les inspirations de la piété ont formé un pêle-mêle étrange. C'est comme la corniche et les arabesques de ce grand tombeau. La nature a repris possession, par des broussailles, du coin où se trouvait la cabane de Romulus. La cour Palatine de Tibère est plantée d'artichauts. Sur les chambres d'Auguste, décorées par des artistes grecs, s'élève un manoir d'architecture mauresque. Plus loin, des débris antiques sans nom sont dominés par une volière moderne sans oiseaux. Dans les appartements ou Caligula donnait à son cheval du blé doré dans une auge d'ivoire, un métayer abrite ses char-

[1] AVLAM PALATINAM
DOMVS CÆSARVM TIBERIANÆ
INCENDIIS PLVRIBVS DEFORMATAM
A DOMITIANO RESTITVTAM
AVCTAMQVE MAGNIFICIS ORNAMENTIS
PEREGRINI MARMORIS COLVMNIS
PORPHYRETICIS THEBAICIS LVCVLLANIS
EPISTILIIS ZOPHORIS CORONIS BASIBVS
OMNIVM ELABORATISSIMIS
INSTRVCTAM
ADDITIS E BASALTIDE ÆTHIOPICO
INGENTIBVS COLVMNIS
AMPLO IN VESTIGIO NVPER DETECTO
JVSSV ET IMPENSIS SERENISSIMI FRANCISCI PRIMI
PARMÆ ET PICENTIÆ DVCIS
SPECTANDAM EXHIBENT
HORTI PARNESIANI
ANNO MCCCXXII

rettes et ses barriques. La chapelle, qui rappelle la mort de saint Sébastien, se cache entre des murs, vers l'emplacement de la tour bâtie par Héliogabale : dans la prévision de son suicide, il voulait se donner, du haut de cette tour, une mort précieuse en se précipitant sur un pavé de marbre qu'il avait fait parsemer de pierreries. Les jardins voluptueux consacrés par Domitien à Adonis sont devenus une vigne qui porte le nom d'un martyr. Mais le meilleur gardien de toutes ces ruines, c'est le couvent de Saint-Bonaventure. Il est bien placé là, avec son petit jardin, son palmier d'Orient, la sainte pauvreté de ses religieux, le surnom séraphique inscrit sur sa porte, et le chemin de la croix qui y conduit. C'est le monument, c'est le type du dépouillement volontaire d'une vertu éternellement inintelligible à la cupidité qui avait été le dieu du Palatin, et qui est encore adoré par beaucoup de ceux qui le visitent. Ils ne songent guère à pénétrer le sens de cet hiéroglyphe chrétien, jeté dans ce pandémonium de toutes les rapines et de toutes les richesses de l'ancien monde.

La dernière visite que j'ai faite au mont Palatin avant de lui consacrer quelques pages m'a laissé un souvenir qui les terminera. Après avoir recueilli les pensées que j'y cherchais, je voulus profiter de la dernière heure d'un jour d'hiver pour dire mon bréviaire sous le palmier du couvent. La partie de l'office que j'avais à réciter renfermait un extrait du chapitre d'Isaïe sur la chute de Babylone.

« Quand tu es tombée, l'enfer s'est troublé dans « ses profondeurs... Ses géants se sont dressés de-

« vant toi, tous les princes de la terre, tous les « chefs des nations se sont levés sur leur trône.

« Tous ont répondu, tous ils t'ont dit : Et toi « aussi, tu as reçu comme nous une blessure ; te « voilà semblable à nous.

« Ton orgueil a été précipité dans l'abîme ; ton « audace est tombée ; on te fera un lit de vermis- « seaux, et les vers seront ta couverture.

« Ceux qui te verront se baisseront vers toi pour « te regarder, en disant : N'est-ce pas là celui qui « troublait la terre ? »

Tel fut mon adieu au palais des Césars et au jardinier du couvent, qui arrosait des laitues sur les débris du septizonium de Septime Sévère.

CHAPITRE XV

IV

COLISÉE

Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes.
(S. PAUL, I *Corinth.*, IV, 9.)

La mémoire d'Auguste, si chère aux Romains, avait grandi de toutes les ignominies de ses descendants. Les trois empereurs éphémères qui s'étaient arraché l'un à l'autre l'héritage de sa famille éteinte, n'avaient pas suppléé par leur mérite au prestige dynastique qui leur manquait. Vespasien voulut placer sa grandeur personnelle à l'ombre du grand nom d'Auguste. Homme nouveau, il ne lui appartenait pas par le sang ; il sut se rattacher à lui en continuant ses pensées et ses œuvres. Le fondateur de l'empire romain avait eu le projet de construire un vaste amphithéâtre dans le centre de la ville. Ce projet fut repris par Vespasien [1], qui en commença l'exécution. Après sa mort, elle fut achevée par son fils Titus, dans la seconde et dernière année de son règne, qui correspond à l'an 80 de l'ère chrétienne.

[1] Fecit amphitheatrum urbe media, ut destinasse compererat Augustum. (Suet., in *Vespas.*, c. 9.)

Il inaugura ce nouvel amphithéâtre par des fêtes magnifiques, à la manière des Romains[1].

La place où s'élève le Colisée, occupée précédemment par les étangs de Néron, était un des plus nobles lieux de l'ancienne Rome. Elle est le point le plus central des Sept-Collines : à l'orient, une partie du Viminal et de l'Esquilin ; au midi, le Cœlius ; à l'occident, le Palatin et l'Aventin ; au nord, le Capitole et une partie du Quirinal. Les Sept-Monts, dit un auteur, semblent faire hommage au Colisée, en formant autour de lui comme une couronne[2].

En construisant ce superbe édifice, comme un emblème de la grandeur romaine[3], Vespasien et Titus voulurent tout à la fois surpasser les deux amphithéâtres en pierre que possédait Rome, et écraser les pompes odieuses de la maison dorée de Néron. Toutefois les impressions qu'ils avaient reçues pendant leur séjour en Orient ne furent probablement pas sans influence sur la conception de ce monument gigantesque. La Palestine, la Syrie, l'Égypte, les avaient familiarisés avec une ancienne architecture qui visait au grand, comme l'architecture grecque visait au beau. Ces deux tendances semblent s'être combinées dans l'ordonnance du Co-

[1] Cum extruxisset Romæ amphitheatrum, inchoavit in eo spectaculorum primitias, et quinque millia ferarum interfecit. (Eutropius, lib. IX, c. x.)

[2] Nel mezzo degli sette colli, i quali a guisa di corona, pare che prestino omaggio a questa decorosa mole. (Fontana, *Amphit. Flavian.*, lib. III.)

[3] Hoc Titi potentia principalis divitiarum profuso flumine cogitavit ædificium fieri, unde caput urbium patuisset,

lisée. L'art grec lui a fourni, avec sa magie des proportions, ses trois ordres : le dorien, l'ionien, le corinthien, superposés l'un à l'autre, et couronnés par un attique. Mais cette masse si colossale, qu'on a pu croire que son nom de Colisée ou Colosse en dérive[1], qui s'élève plus haut que le Palatin et le Cœlius, qui semble être en dehors un mont, en dedans une vallée, cette masse audacieuse dépasse les limites dans lesquelles l'art grec et romain s'était plu à se renfermer. Pour caractériser son élévation, Ammien Marcellin a recours à une expression hyperbolique[2], qui n'aurait pas été un éloge selon les principes de l'art grec, si jaloux de flatter le regard sans le fatiguer. Martial, en célébrant le Colisée, déclare que Rome n'a plus rien à envier à l'Orient, et que son amphithéâtre efface les miraculeuses pyramides de Memphis et les travaux de Babylone[3]. Le Colisée fut un colosse oriental, costumé à la grecque.

Les plus grandes œuvres de l'homme ont d'ordinaire leurs fondements dans des destructions. Le

1 Suivant d'autres antiquaires, cette dénomination est venue de la grande statue de Néron placée devant cet amphithéâtre.

2 Amphitheatri moles solidata lapidis Tiburtini, ad cujus summitatem ægre visio humana conscendit. (Ammian. Marcellin.)

3 Barbara Pyramidum sileat miracula Memphis :
Assiduus jactet nec Babylona labor...
Aere nec vacuo pendentia Mausolea
Laudibus immodicis Cares in astra ferant :
Omnis Cæsareo cedat labor Amphitheatro,
Unum præ cunctis fama loquatur opus.
(Martialis, *Spect.*, I, 1.)

Colisée a été bâti au moyen d'une double ruine, celle d'un édifice et celle d'un peuple. La maison dorée de Néron, abattue en partie par Vespasien et par Titus, lui a fourni des pierres. La Judée, défaillante et foulée aux pieds, lui a donné ses captifs pour ouvriers, premier débris d'un peuple qui allait disséminer ses fragments par toute la terre. En fait de monument, le Colisée est le premier grand témoin de la dispersion des Juifs, comme le temple de Jérusalem, qui venait de tomber au moment où Titus ouvrit l'amphithéâtre, avait été le témoin de leur unité.

L'histoire a oublié le nom de l'homme qui a employé ces matériaux et dirigé les mille bras de ces ouvriers. Le principal monument de Rome païenne est une œuvre anonyme. Cette particularité a suggéré à un savant Romain du dernier siècle des réflexions qui ne manquent pas d'intérêt. « Quoique « cet amphithéâtre soit si magnifique par l'excel« lence de son architecture et son admirable tra« vail, et qu'il ait été regardé par Martial comme « bien supérieur à toutes les merveilles les plus cé« lèbres du monde, ni lui, ni aucun des autres écri« vains de ce siècle ni des siècles suivants, n'a fait « mention de l'homme de génie qui en fut l'archi« tecte. Martial lui-même, qui vécut au temps de « Vespasien, de Titus et de Domitien, exalte par « un éloge pompeux le souvenir de Rabirius, ar« chitecte de Domitien, pour la construction d'un « palais sur le Palatin. Il s'exprime ainsi : « Rabi« rius ayant élevé cette construction rivale des « cieux, on peut bien dire de lui que son génie a

« pénétré le ciel, et compris la noblesse et la beauté « des astres, puisqu'il a bâti une maison qui en est « une si fidèle image[1]. » Or, à combien plus juste « titre n'aurait-il pas dû immortaliser le nom et la « mémoire de l'architecte de cette grande et admi- « rable œuvre de l'amphithéâtre, de cet homme qui « devait sans doute être très-renommé de son temps, « et qu'il a certainement connu lui-même[2]. »

On peut citer, il est vrai, quelques beaux monuments appartenant au siècle même d'Auguste, dont les architectes sont aussi restés inconnus. Mais les auteurs contemporains qui ont parlé de ces monuments ne les ont signalés qu'en quelques mots. Il n'en est pas de même du Colisée ; Martial n'en a pas fait une mention accidentelle, il s'est constitué

[1] Martial, liv. VII, *Epigr.* 56.

[2] Ella è cosa degna di riflessione, come, essendo l'opera di questo Amphitheatro così excellente per l'architettura, ed ammirabil lavoro, e giudicata da Marziale molto più prieggievole di tutte le più celebre maraviglie del mondo, nè egli, nè altri scrittori di quel secolo, nè de' sussequenti, abbiano fatta memoria del suo ingegnosissimo architetto. Marziale stesso, che visse ne' tempi di Vespasiano, di Tito e di Domiziano, celebra con elogio ben singolare quella di Rabiro, architetto di Domiziano, per la fabbrica di un Palazzo sul Palatino, dicendo, che avendola eretta emulatrice del celo conveniva dirsi, che la di lui mente avesse penetrato il cielo, e compresa la nobiltà e bellezza degl' astri, avendo fabbricata una casa ad essi somigliantissima. Or quanto più degnamente e con tutta giustizia, avrebbe dovutto immortalare il nome e la memoria dell' architetto di questa grande e ammirabile opera dell' Amphitheatro, uomo, senza dubbio, a que' giorni celebratissimo, ed anche da se conosciuto ! (Marang., *Memor. dell' Amphit. Flav.*)

son panégyriste ; il revient souvent sur les spectacles qui s'y donnaient ; il prodigue à ce sujet les descriptions et les détails ; et, tandis qu'il célèbre avec emphase l'architecte d'une maison impériale, il évite constamment de nommer l'architecte de la grande œuvre dont il s'est fait en quelque sorte le chantre. N'y a-t-il pas là une énigme historique ?

Marangoni a cherché le mot de cette énigme dans une épitaphe qui avait été déjà rapportée par plusieurs archéologues. Suivant Aringhi, elle a été extraite des Catacombes sur la voie Nomentane. L'inscription originale se trouve aujourd'hui dans l'église souterraine de Sainte-Martine au Forum ; elle est ainsi conçue :

SIC PREMIA SERVAS VESPASIANE DIRE
CIVITAS VBI GLORIE TVE AVTORI
PREMIATVS ES MORTE GAVDENTI LETARE
PROMISIT ISTE DAT KRISTVS OMNIA TIBI
QVI ALIVM PARAVIT THEATRV IN CELO [1].

Les inductions que l'on peut tirer de cette épitaphe ne seraient pas dépourvues de valeur, si son authenticité était à l'abri de toute contestation. Voici, en effet, quelques indices qu'elle semble fournir.

D'abord ce Gaudentius a été l'architecte d'un édifice destiné aux spectacles. Il y avait, chez les Romains, les théâtres proprement dits et les théâtres doubles ou amphithéâtres [2]. Quoique le nom de

[1] *Roma subterranæa*, t. I, p. 602.

[2] Theatrum, quod est hemisphærium, græce dictus amphitheatrum, quasi in unum juncta duo visoria, recte constat

théâtre figure vers la fin de l'inscription, on ne peut pas en conclure que l'édifice dont il s'agit appartienne à cette classe spéciale. Les amphithéâtres étant des lieux de combats et de mort, l'auteur de l'épitaphe ne pouvait pas choisir ce nom pour caractériser le point de comparaison qu'il plaçait dans le ciel, séjour de paix et de gloire. Il a donc dû employer le mot de théâtre, dans la seconde partie de l'inscription, quel qu'ait été d'ailleurs le genre de monument théâtral auquel la première partie se rapporte.

On voit, en second lieu, que l'édifice en question a dû être quelque chose de magnifique. Il est dit de son architecte, qu'il a été l'auteur de la gloire de la ville : *Civitas gloriæ tuæ autori*. Or, parmi les édifices destinés aux spectacles, il n'y a eu, du temps de Vespasien, que le Colisée dont la construction ait pu donner lieu à un éloge aussi pompeux.

D'après ces conjectures, le chef-d'œuvre de Rome païenne aurait eu pour architecte ce Gaudentius, lequel aurait été ensuite mis à mort comme chrétien, au lieu de recevoir les récompenses promises.

On objecte que Vespasien n'a pas été persécuteur des chrétiens ; cette difficulté peut recevoir, ce semble, plusieurs réponses. Premièrement, cet empereur a fait rechercher et exécuter les Juifs qui se disaient fils de David[1], plusieurs d'entre eux pou-

esse nominatum. Ovi specie ejus arenam concludens, ut concurrentibus aptum daretur spatium, et spectantes omnia facilius viderent, dum quædam prolixa rotunditas universa collegerat. (Cassiodor., *Variar.*, lib. V, ep. XLII.)

[1] Euseb. *Hist. Eccl.*, lib. III, c. XV

vaient avoir embrassé le Christianisme. Le Martyrologe romain cite le martyre de saint Apollinaire, à Ravenne, sous Vespasien[1]. Enfin, on sait que sous les empereurs qui n'ont pas ordonné de persécutions, il y a eu des martyrs, lorsque les édits antérieurs n'avaient pas été formellement révoqués, et ces exécutions pouvaient être imputées, comme le fait cette épitaphe, aux empereurs eux-mêmes, puisqu'elles avaient lieu au nom de l'autorité publique.

Les inductions que nous venons de résumer permettraient d'expliquer l'étrange silence que les auteurs contemporains ont gardé sur l'architecte du Colisée. Les noms des chrétiens convaincus et condamnés, les noms de ces ennemis de l'empire, de ces contempteurs des dieux, étaient infâmes. L'opinion publique défendait de célébrer, d'honorer leur mémoire. Cette terrible jurisprudence semblait infliger la peine de mort jusque dans le souvenir des hommes.

Ces raisonnements ont pu paraître plausibles aux antiquaires qui ont admis l'authenticité de l'inscription que nous avons rapportée; mais est-elle réellement authentique? Je laisse aux juges compétents cette question d'épigraphie, et je reviens au Colisée. S'il n'a pas été bâti par un martyr, ce sont toujours les martyrs qui l'ont consacré : ils en ont fait leur monument. Les amphithéâtres, si nombreux dans l'empire romain, sont les édifices qui re-

[1] Sub Vespasiano Cæsare gloriosum martyrium consummavit. (*Martyrol. roman.*, die 23 julii.)

présentent éminemment la persécution des trois premiers siècles, et ils n'étaient tous que des Colisées amoindris. Il a été le chef-lieu des amphithéâtres, comme le Panthéon a été le chef-lieu des temples. La sombre et glorieuse histoire de cette époque vient donc directement et indirectement se réfléchir sur ses murs. C'est pour cela que nous nous arrêterons assez longtemps devant lui; mais, pour mieux tracer le tableau de ce qui a été, nous devons d'abord jeter un coup d'œil sur ses alentours, sur les monuments qui s'y trouvaient placés, et qui avaient quelques rapports avec lui.

Il y avait, à une petite distance de l'amphithéâtre, un édifice qui a été souvent une espèce de succursale du Colisée pour le supplice des martyrs : c'était le temple de la Terre. D'après les indices recueillis sur sa situation, on a conclu qu'il se trouvait entre la place *delle Carette* et la voie Alexandrine, à l'endroit où nous voyons une ruine du moyen âge, les restes de la tour des Conti[1]. Des fouilles y ont fait découvrir les antiques fondements d'un temple : on y a trouvé quelques sculptures symboliques, faisant allusion à la fécondité de la nature. Ce lieu si négligé aujourd'hui doit être réhabilité : il a été témoin de glorieuses scènes. Beaucoup de chrétiens y ont été conduits avant d'entrer dans l'amphithéâtre, ou battus avec des verges, ou mis à mort. Les Actes des martyrs nomment, entre autres, les papes Sixte et Corneille, et les martyrs persans Abdon et Sennen[2]. Le sénateur Julius y

[1] Construite en 1208 par Innocent III.

[2] Ils nomment aussi Marcel diacre, Cyriaque, Largus, Sma-

comparut, nu et chargé de chaînes, devant le tribunal d'un magistrat. Il expira dans le supplice de la flagellation, et son corps fut jeté devant l'amphithéâtre. Pourquoi les martyrs ont-ils été souvent amenés en cet endroit? je ne saurais le dire avec certitude. C'est probablement parce que ce temple de la Terre, qui servait de temps en temps à des assemblées du sénat, était propre à être le siége d'un tribunal, d'un prétoire, et que ce tribunal se trouvait être très-voisin du Colisée. Quoi qu'il en soit, les chrétiens, conduits là, ont dû souvent remarquer, en levant les yeux sur cet édifice, un contraste que le nom même de ce temple leur suggérait. Parmi les divinités païennes, une de celles qui étaient le plus antipathiques à ces citoyens du ciel, c'était assurément la divinité de la terre.

En se rapprochant du Colisée, on rencontrait un lieu désigné sous le nom de *Lac du Pasteur*. C'était probablement une fontaine avec un large bassin, ainsi nommée, soit parce qu'elle avait été construite par quelque famille romaine portant le surnom de Pasteur, soit parce que l'image sculptée ou peinte d'un berger lui servait d'ornement. Cette fontaine devait être située entre l'amphithéâtre et le pied du monticule où s'élève la basilique de Saint-Pierre ès Liens [1]. Elle faisait ainsi le pendant

ragdus, Crescentius, Sempronius, Olympe, Exupère, Théodule, Pontien, Vincent, Eusèbe, Peregrin, etc.

[1] Lacus Pastoris non inepte dici possit fons fuisse, ut plurimi alii, cum labro receptrice ac retentrice aquarum perpetuo. Nomen ipsi forsan a sculptura picturave pastorem exhibente adhæsit .., nisi forte id nominis ab aliqua familia

de l'autre fontaine, la *Meta sudans*, dont nous voyons encore les restes près de l'arc de Constantin. Ce *Lac du Pasteur* figure à diverses reprises dans les annales des martyrs.

Ils étaient amenés en cet endroit pour y comparaître devant un monument dont le nom lugubre se rattache aux usages de la justice criminelle chez les Romains[1]. Là se trouvait une pierre, sur laquelle montait le héraut chargé de proclamer les supplices qui allaient être infligés, les noms des condamnés et les crimes qu'on leur imputait[2]. De là le nom de *Pierre Criminelle*, *Petra Scelerata*. Le héraut proclamait aussi, du haut de cette pierre, les supplices réservés aux cadavres, les supplices d'outre-mort : il annonçait qu'il était défendu de recueillir ces corps pour leur donner la sépulture. Ils restaient gisants et abandonnés, pendant un ou plusieurs jours, devant l'amphithéâtre[3].

Les condamnés, particulièrement les chrétiens,

accepit Romana, cui hoc cognomen fuerit... Qui cum in tertia regione fuerit, necesse est ut inter Amphitheatrum et radices montis S. Petri *in vincula* fuerit, cum ab altera parte inter Amphitheatrum et arcum Constantini alius fons fuerit, cui *Metæ sudantis* nomen. (Famiani Nardini, *Roma vetus*, lib. III, c. IX.)

[1] Ducti ad petram Sceleratam juxta Amphitheatrum ad Lacum Pastoris itidem decollati sunt. (*Act. S. Euseb. Presbyt. et soc.*)

[2] Ducti ad petram Sceleratam sub voce Præconis introducti sunt in Tellure. (*Act. SS. Pontiani, Vincentii.*)

[3] In voce Præconis dictum est ut nullus corpora eorum attingere præsumat; corpora vero sanctorum per triduum ante Amphitheatrum jacuerunt. (*Ibid.*)

étaient souvent flagellés avant d'être livrés aux spectacles du Colisée. On n'avait à faire que quelques pas pour se procurer les instruments de ce supplice préparatoire. Dans la plaine, entre les monts Cœlius et Esquilin, vers l'endroit où est située la basilique de Saint-Clément, se trouvait la tête du quartier appelé la *Suburra*, et un groupe de maisons qu'on nommait la *Tabernola*. C'est là, suivant Martial, qu'on achetait les fouets pour châtier les esclaves [1].

Dans l'espace où nous voyons le couvent des *Quatre-Couronnés*, et l'arc de Dolabella, il y avait des casernes. Celle qui était située dans l'endroit qu'occupe aujourd'hui la villa Mattei, avait un rapport particulier avec le Colisée. C'était la caserne de la cinquième cohorte des soldats pompiers, *cohors vigilum*. Les arceaux de l'amphithéâtre, construits en pierre, n'avaient nul besoin de ce voisinage. Mais les siéges en bois, placés comme nous le verrons dans la partie supérieure, l'immense tenture qui couvrait l'arène et l'assemblée, les cordes qui la retenaient, les mâts auxquels ces cordes étaient attachées, les machines que l'on faisait jouer dans les spectacles, n'étaient pas à l'abri du feu.

Il paraît aussi qu'il y avait, dans le même quartier, un autre endroit qui avait une relation encore

[1] Concludendumque Tabernolam in planitie illa inter Amphitheatrum Titi et ecclesiam S. Clementis, *Suburræ* caput incidisse, ubi Martialis flagella ad cædendos servos venalia fuisse ait. (Nardin., *Rom. vetus*, lib. III, c. VI.)

Tonstrix Suburræ faucibus sedet primis
Cruenta pendent qua flagella tortorum.
(Martial., lib. II, *Epig.* XVII, v. 1.)

plus directe avec l'amphithéâtre. L'ancienne topographie de Rome, par Publius Victor, signale sur le mont Cœlius un local qu'elle nomme *Jeu matinal, Ludus matutinus*[1]. Les Romains donnaient le nom de *jeu* aux lieux où on se livrait à divers exercices de l'esprit ou du corps. Ce nom désignait particulièrement les manéges dans lesquels les malheureux, destinés à figurer dans les combats de l'arène, s'exerçaient à leur terrible rôle. Tout près de l'amphithéâtre on trouvait le *grand jeu*, *ludus magnus*[2]. Il était probablement réservé aux acteurs du premier rang, aux gladiateurs distingués, à ceux qui devaient se battre homme contre homme. Ceux qui devaient lutter contre les bêtes avaient un rang infime. Comme ce second genre de combats avait ordinairement lieu dans la matinée, on en a conclu que ce nom de *jeu matinal* signifie l'emplacement où l'on s'y préparait[3]. D'après les indications fournies par les écrivains régionnaires, c'est vers la plaine du Cœlius, et non loin de la caserne des soldats *vigiles* ou pompiers, dont nous venons de parler, que devait se trouver le triste réduit de ces pauvres gens. Le nom qu'on leur donnait, et qui

1 Ludus matutinus, Gallicas cohortes V vigilum. (P. Vict. *Region*, II.)

2 Amphitheatrum Flavii, Ludus magnus. (*Vetus Ruf. Topogr.*)

3 *Ludus matutinus* apud P. Victorem in II regione, ubi putem bestiarios asservatos; in V inscrip. *procurator ludi matutini*, *medicus ludi matutini*. In eo cellas arbitror fuisse, ut et gladiatoribus apud Quintilianum in gladiatore : *commorabar inter homicidas, inclusus turpiore custodia, et sordido cellarum situ.* (Bulengerus, *de Venation. Circ.* XXXIV.)

était lui-même un supplice[1], était surtout infligé aux chrétiens destinés à l'amphithéâtre, pour lesquels on avait un souverain mépris. Ils n'avaient pas même, aux yeux de la société romaine, l'honneur d'être les adversaires des bêtes, ils étaient seulement leur pâture. La postérité a vu en eux des anges ; les Romains d'alors les nommaient les *Bestiaires*.

L'emplacement sanctifié aujourd'hui par le vénérable monastère des Passionistes renfermait une dépendance du Colisée. C'est là que s'élevait le temple de Claude, érigé en son honneur par sa femme Agrippine, détruit par Néron, et magnifiquement rebâti par Vespasien. Il paraît que dans la partie inférieure de cet édifice, il y avait un vivier, *vivarium*, qu'on suppose avoir été construit par Domitien. On désignait sous ce nom les ménageries[2]; il y en avait sur plusieurs points, notamment près de la Porte Prénestine[3]. Celui qu'on croit avoir existé dans le lieu que nous venons d'indiquer

[1] Bestiarii, Θηριομαχους. (Vide Soc., l. VII, c. XXII. — Bestiariis... adeo delectabatur. (Sueton., in *Claud.*, c. XXXIV.) — Unum e Bestiariis. (Senec., *de Benef.*, lib. II, c. IX.) — Nuper in Ludo Bestiariorum, unus e Germanis, cum ad spectacula matutina præpararetur, etc. (Senec., *Epist.*, LXX.) — Bestiariis supremam cœnantibus. (Tertull., *Apolog.*, c. XLII.)

[2] Vivaria animalium... primus togati generis invenit Fulvius Lupinus, qui in Tarquiniensi feras pascere instituit. Nec diu imitatores defuere L. Lucullus et L. Hortensius. (Plin., *Hist. natur.*, lib. VIII, c. LXXVIII, 2.)

[3] Belisarius acie instructa circa Prænestinam portam ad eam muri partem, quam Romani vivarium dicunt, etc. (Procop., *de Bello Gothico*, lib. I.)

doit avoir été très-considérable. Sous les grandes voûtes que nous y voyons encore, et dans le chemin souterrain qui conduisait de là au Colisée, on a trouvé des ossements d'animaux étrangers. Les restes de quelques ours de la Libye et de quelques lions de l'Inde se sont conservés plus longtemps que les cendres des empereurs qui les avaient fait venir, quoique ceux-ci se fussent bâtis des tombeaux gigantesques pour assurer l'immortalité de leur poussière.

En continuant de tourner autour du Colisée, nous rencontrons la résidence des ordonnateurs de ces fêtes, le grand palais des Césars, sur le Palatin, et plus loin celui des empereurs qui ont habité au pied de l'Esquilin. Entre ces deux sites, le temple de Vénus et de Rome, dont on voit encore de si beaux restes, veut ici une mention. Le célèbre architecte Apollodore, consulté par Adrien sur la construction de cet édifice, lui conseilla d'y pratiquer un souterrain, afin qu'on pût y préparer les machines pour les jeux publics, et les transporter à l'improviste dans l'amphithéâtre [1]. Ce plan semble supposer que ce souterrain aurait dû communiquer par un chemin couvert avec les souterrains du Colisé[illegible] lesquels on introduisait les machines à produi[illegible]es surprises. Si le conseil d'Apollodore n'a pas été suivi, il nous donne au moins quelque idée du système théâtral des Romains.

[1] Sublime illud et concavum fieri oportere, ut ex loco superior in Sacram usque viam insignior prospectus esset, et magis conspicuus : concava ad excipiendas ludorum machinas, quæ in eo latenter compingi, et item ex occulto in theatrum duci possint. (Dio, in *Hadrian.*, c. IV.)

En descendant du temple de Vénus et de Rome vers le Colisée, nous apercevons, à quelques pas de l'amphithéâtre, les restes d'un énorme piédestal : c'était celui de la statue colossale de Néron. Dès les premiers temps du Colisée, sa statue n'était plus devant le vestibule de sa maison dorée. Vespasien l'avait fait transporter sur la sommité du monticule qui domine la voie Sacrée, à l'endroit marqué aujourd'hui par la double ruine du temple de Vénus et de Rome. Lorsque l'empereur Adrien voulut ériger ce temple, le colosse dut encore changer de place, il vint se poser à l'endroit marqué par le piédestal. Là il se trouvait placé entre cette fontaine, aujourd'hui tarie, connue sous le nom de *borne suante*, et le lac du *Pasteur*, qui devait être situé, comme nous l'avons dit, de l'autre côté, au bas de l'Esquilin. Pour effacer le souvenir de Néron, sa statue avait été dédiée au soleil. Les Actes des martyrs nous parlent de plusieurs chrétiens traînés ou exécutés devant la statue du soleil, qui faisait face à l'amphithéâtre.

Tels étaient les alentours du Colisée. Les palais des empereurs, les casernes de leurs soldats, les maisons des gladiateurs, les viviers des animaux, les quartiers où l'on achetait les fouets pour les supplices, un temple, précédé d'un prétoire, devant lequel comparaissent les chrétiens, la *Pierre Scélérate*, d'où l'on proclamait leur arrêt de mort, et presque à la porte de l'amphithéâtre le génie de Néron, personnifié dans sa statue colossale qui restait debout, comme pour présider à cette persécution de trois

siècles dont il avait donné le signal ; voilà quel était l'entourage de ce grand forum des plaisirs.

Nous devons maintenant décrire ces spectacles. Commençons par nous représenter ce qui se serait passé sous nos yeux si nous nous étions placés au coin de la voie Sacrée, de bon matin, un jour où l'amphithéâtre devait avoir une de ses grandes fêtes.

Le soleil qui se lève sur les monts de Préneste, dore la face orientale du Colisé[illegible]s rayons, pénétrant dans l'enceinte par les o[illegible]res de l'attique, y découpent, sur la teinte grise et terne des murs, quelques carrés de lumière. Dans l'intérieur, tout est encore solitaire et silencieux ; mais les alentours commencent à s'animer. Des esclaves conduisent, avec des cordons de pourpre, plusieurs animaux, doux par nature ou apprivoisés, qui doivent paraître dans l'arène[1]. D'autres animaux plus dangereux, venus des pays lointains, arrivent sur des chariots : ils y sont emprisonnés dans des cages ornées de fleurs peintes[2]. Des gardiens, à la face noire[3], aux cheveux crépus, escortent quelques-uns de ces chariots. Voilà qu'arrivent les soldats qui doivent faire le service du Colisée, revêtus de leurs chlamydes blanches. Vers le piédestal du colosse de Néron, autour de la *Borne suante*, et des éléphants d'airain de

1 Paret purpuriis aper capistris.
(Mart., lib. I *Epig.*, cv, 7.)

2 Instar circumforaneæ domus floridæ pictura, decora futuræ venationis receptacula. (Apul., *Asin.*, lib. IV.)

3 Nigra bellua nil negat magistro.
(Mart., lib. I *Epig.*, cv, 10.)

la voie Sacrée, stationnent les curieux les plus empressés, attendant le moment d'entrer. Ce n'est plus le calme, ce n'est pas encore le tumulte : des allées et venues, des groupes qui se forment et se dispersent, sur les monts voisins l'agitation qui s'éveille ; de près et au loin, des bruits à la fois indistincts et significatifs, les premiers frémissements de la grande fête, les premiers souffles de cet ouragan de fureur et de joie qui va s'engouffrer et retentir dans l'amphithéâtre.

Cependant quelques personnages, à l'air préoccupé, pénètrent dans l'intérieur : ce sont les inspecteurs et les procurateurs des jeux[1]. Ils vont examiner si tout est bien disposé, si toutes les précautions sont prises contre les accidents qui pourraient menacer les spectateurs. Les procurateurs sont spécialement chargés du soin de l'arène, plus exposée aux détériorations que les murs et les siéges de travertin. En adoptant, dans les derniers temps de la république, l'usage des théâtres en pierre, les Romains n'ont pourtant pas voulu paver la place destinée aux jeux. Elle est restée une *arène*, un champ couvert de sable fin. Le pied des combattants y est plus ferme, et d'ailleurs le sable boit le

1 Administratores spectaculorum. (Tertull., *de Specta ul.*) (C'étaient peut-être les *editores*.)

Ἐπίσκοποι ἀγώνων. (Dio, in *Eliogabal.*)

TRIBUN. VOLUPTATUM. (Épitaphe de Cestius.)

Procuratores dromi, qui Euripi aquam moderarentur, aream verri, ac tergi juberent, sterni pulvere, arena aut risa, ubi curules ludi appropinquarent, præciperent, etc. (Panvin., *de Lud. Circensib.*, lib. I, c. xv.)

sang à mesure qu'il tombe : le pavé le ferait trop paraître. Il suffit d'enlever la couche qui forme la superficie et de la remplacer par une couche neuve, pour que l'arène redevienne brillante et pure. Caligula et Néron ont trouvé cela trop simple : ils ont quelquefois fait répandre sur le sable naturel un autre sable composé de chrysocale, de vermillon et de limaille de pierres précieuses[1]. Le vermillon est là pour dissimuler un autre rouge et le poétiser. Mais il y a un autre luxe plus commun : on réduit en poudre une pierre blanche très-friable[2]. L'arène semble alors couverte d'un frais tapis de neige.

D'autres préparatifs se font au sommet de l'édifice, dans toute la circonférence de l'attique. Là, des poutres perpendiculaires, séparées les unes des autres par un intervalle de quelques pieds, traversent des trous pratiqués dans la corniche et appuient leur extrémité inférieure sur des tables de travertin. A leur extrémité supérieure sont attachées des poulies, par lesquelles passent des cordes. Dans l'étage au-dessous de cette rangée de poutres, qui se dressent comme des mâts de vaisseau, nous apercevons des soldats de marine, pris dans la classe de ceux

1 Visumque est Neronis principis spectaculis arenam Circi chrysocolla sterni, cum ipse concolori panno aurigaturus esset. (Plin., *Hist. natur.*, lib. XXXIII, c. XXVII, 1.) — Edidit et circenses... quosdam præcipuos, minio et chrysocolla constrato Circo. (Sueton., de *Caio Caligul.*, c. XVIII.)

Altera tresque super rasa celebrantur arena.
(Ovid., *Fast.*, III, 813.)

2 Invenere et alium usum (ejus lapidis specularis) in ramentis quoque, Circum maximum ludis Circensibus sternendi, ut sit in commendatione candor. (Plin., lib. XXXVI, c. XLV, 3.)

qui font manœuvrer les voiles des vaisseaux[1]. On dirait que le colisée est un merveilleux navire, dans lequel la fortune de Rome va voguer vers des plaisirs fabuleux. A un signal donné, lorsqu'on craint la pluie ou un soleil trop ardent, un grand mouvement se fait parmi ces soldats et les groupes de mécaniciens auxquels ils sont mêlés. Chacun court à son poste; les bras se tendent, les antennes gémissent, et de tous les points de la circonférence partent des voiles, qui se déroulent soutenues par des cordes, et couvrent chacune la partie de l'enceinte à laquelle elle correspond par sa forme et par sa dimension. Elles vont, en s'inclinant, se réunir par leurs extrémités à une certaine hauteur au-dessus du centre de l'arène, et forment un seul et vaste toit qui couvre tout le Colisée. Les tentures des théâtres étaient devenues une parure. Néron s'y était fait représenter sur le char du soleil qu'il guidait à travers un ciel parsemé d'étoiles d'or[2]. Sous Titus, un tissu de soie et d'or avec des broderies s'étend sur le nouvel amphithéâtre. Ces voiles sont parfois de plusieurs couleurs; mais la couleur ordinaire est la pourpre. Les rayons du soleil, traversant cette tenture, répandent des reflets magiques sur les gradins en pierre grisâtre, sur les noirs arceaux des vomitoires, sur la blanche arène. Celle-ci prend alors une teinte rose, en attendant qu'elle soit tachée d'une autre couleur.

Pendant qu'on prépare, dans la haute région du

[1] A militibus classiariis, qui vela ducebant in Amphitheatro. (Lamprid., in *Commod.*)

[2] In iisque Nero acu pictus currum agitans, circum vero undique aureæ stellæ. (Xiphilin., *Hist.*, l. LXIII, c. VI.)

Colisée, le déploiement de cette tenture, des préparatifs invisibles se font dans les souterrains creusés sous l'arène. Ils contiennent des fossés qui communiquent avec elle au moyen de petites portes[1], fermées par des grilles de fer ou par quelque autre genre de clôture. C'est là que sont renfermées les bêtes féroces : les plus dangereuses y sont amenées par le chemin creux qui conduit du vivier aux souterrains. Ce sont les coulisses de ces formidables acteurs. C'est de là qu'ils bondiront dans l'arène, lorsque, à un signal donné, les petites portes s'ouvriront. Les souterrains ont encore une autre destination. Dans certains jours de grande fête, les fosses serviront d'aqueducs, l'arène deviendra une mer où s'exécuteront des joutes navales[2]. Quelquefois un vaisseau aura été construit dans l'amphithéâtre, et tout à coup ses flancs, subitement entr'ouverts, lais-

[1] Producebantur postea in arenam sive per ostiola, quæ erant in Amphitheatro, et in circi oppido, ubi carceres, sive aliqua machina dehiscente ac se dissolvente, ut habet Xiphil., in *Severo;* de caveis, quæ in Amphitheatro erant subterraneæ, e quibus per ostiola feræ exibant, facit Herodianus, lib. II, et vocat ὑπόγαια, quasi subterranea loca. (Panvin., *de Lud. Circ.*, lib. II, c. VIII.)

[2] Vidit in æquoreo ferventes pulvere currus,
Et domini Triton ipse putavit equos.
Dumque parat sævis ratibus fera prœlia Nereus,
Abnuit in liquidis ire pedester aquis.
Quidquid et in Circo spectatur, et Amphitheatro,
Dives Cæsareo præstitit unda tibi.
(Mart., *Spect.*, XXVIII, 5.)

In Amphitheatro dedit navale prœlium. (Sueton., in *Domitian.*, c. IV.)

seront échapper des animaux de toute espèce[1], qui fendront les flots de cette mer improvisée. On serait tenté d'y voir une image du déluge et de l'arche, dont la mythologie grecque et romaine a conservé le souvenir. Étrange réminiscence en un pareil lieu ! D'autres fois, le sol de l'arène semblera se briser ; de chacune de ces crevasses sortiront des arbres aux pommes d'or, comme ceux du jardin des Hespérides[2]. Des animaux seront lancés dans cette forêt enchantée. Les arbres marcheront à l'imitation de ceux qu'Orphée entraînait à sa suite, et, pour que rien ne manque à la vérité de la représentation, l'Orphée du spectacle sera déchiré par les ours[3].

[1] Cum area omnis quæ in speciem navis in theatro erat, ut quadringentas feras et accipere et dimittere posset, subito soluta esset, exsiluerunt ursi. (Xiphilin.,in *Severo*, l. LXXVI, c. I.)

Non solum nobis silvestria cernere monstra
Contigit; æquoreos ego cum certantibus ursis
Spectavi vitulos, et equorum nomine dignum
Sed deforme pecus.
(Calpurnius, *Eglog.* VII, v. 64.)

[2] ... Quoties nos descendentis arenæ
Vidimus in partes, ruptaque voragine terræ,
Emersisse feras; et eisdem sæpe latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.
(Calpurnius, *Eglog.* VII, 69.)

[3] Quidquid in Orpheo Rhodope spectasse theatro
Dicitur, exhibuit, Cæsar, arena tibi.
Repserunt scopuli, mirandaque silva cucurrit,
Quale fuisse nemus creditur Hesperidum.
Adfuit immixtum pecudum genus omne ferarum
Et supra vatem multa pependit avis.
Ipse sed ingrato jacuit laceratus ab urso.
(Martial., *Spect.*, XXI, 1.)

Toute cette magie théâtrale dépend des machines cachées dans les souterrains. Les inspecteurs les examinent avec grand soin, pour s'assurer que leur jeu sera prompt et sûr. Une manœuvre maladroite, qui tromperait la volonté de l'empereur et l'attente du peuple, serait une trahison.

Tandis que les derniers préparatifs s'achèvent, une rumeur toujours croissante circule dans les alentours du Colisée. Elle se rapproche de lui dans toutes les directions. Le cercle bruyant se restreint et finit par cerner d'un frémissement impétueux l'enceinte encore muette et presque vide. De toutes les collines environnantes descendent les populations, comme des affluents de la vallée construite pour les plaisirs de Rome. Ces flots qui se poussent les uns les autres battent le pied de l'édifice. Ils pénètrent par les arceaux inférieurs, s'élèvent dans les escaliers comme une marée montante, roulent par les galeries creusées dans les flancs de ce rocher artificiel, font irruption par les issues intérieures, et bientôt sur les pentes de ce vallon de granit, les bouches des vomitoires [1], pareils à des antres où les eaux se sont amassées, versent des torrents de spectateurs sur tous les degrés de l'amphithéâtre.

L'enceinte destinée aux spectateurs comprend deux régions : celle des gradins en pierre et celle des portiques supérieurs.

La première est divisée en trois zones ; l'une, appelée l'Orchestre, est réservée pour les grands

[1] Vomitoria in spectaculis dicimus unde homines glomeratim ingredientes in sedilia se fundunt. (Macrob., in *Saturn.*, lib. VI, c. IV.)

personnages, les principaux magistrats, les sénateurs; dans la seconde, nommée *Equestria*, se place l'ordre équestre; la troisième, *Popularia*, reçoit le peuple romain proprement dit, non pas les prolétaires, mais les citoyens qui n'appartiennent ni à la classe des sénateurs, ni à celle des chevaliers. La hiérarchie sociale de Rome est représentée sur les gradins du Colisée, et la cité reine s'y contemple elle-même[1].

De ces trois zones, celle du sénat est la plus voisine de l'arène. Sa partie la plus privilégiée est la plate-forme du mur qui forme l'enceinte, c'est le *podium* royal. Vous y voyez d'abord le siége de l'empereur, plus élevé que les autres siéges, et surmonté d'un baldaquin. Tout auprès, probablement à gauche, le tribunal du préteur, et à côté de celui-ci, le banc des vestales, présidées par la vestale Maxime[2]. Là aussi le banc des frères Arvales[3], collége de prêtres fondé par Romulus. Sur cette plate-forme les premiers fonctionnaires de l'État, les personnages consulaires s'asseyent sur leurs chaises cu-

[1] Sedent et in spectaculis publicis sacerdotum omnium, magistratuumque collegia, pontifices maximi, et maximi curiones; sedent XV viri laureati, et diales cum apicibus flamines; sedent augures interpretes divinæ mentis et voluntatis, necnon et castæ virgines, perpetui nutrices et conservatrices ignis; sedet cunctus populus et senatus, consulatibus functi patres, diis proximi atque augustissimi reges. (Arnob., *Adv. gent.*, l. IV, c. XXXV.)

[2] Virgines vestales sex cum virgine Vestali maxima. (Panvinii, *de Ludis Circens.*, lib. II, c. II.)

[3] FRATRIBVS ARVALIBVS. (*Inscript. de locis amphit.* Vide de la Torre, *Vet. mon. vet. Antii.*)

rules, ornées de sculptures d'ivoire et de filets d'or. D'autres chaises curules restent vides, ce sont celles des personnages absents pour le service de l'empire. Sous le podium, dans tout le tour de l'enceinte, vous remarquez l'*Euripe*, c'est un ruisseau destiné à écarter les bêtes féroces qui craignent l'eau[1].

Au-dessus de l'orchestre, s'élèvent les gradins de l'ordre équestre. D'après l'ancienne loi Oppia, ces degrés devaient être au nombre de quatorze; mais, sous les empereurs, le nombre des chevaliers a été considérablement augmenté, et de temps en temps ils envahissent la plus grande partie des degrés de l'amphithéâtre. Les bancs équestres ont aussi des places pour un certain nombre de fonctionnaires publics, et pour les tribuns militaires : vous distinguerez ceux-ci à la blancheur éclatante de leurs manteaux.

Plus haut, sont les degrés destinés au peuple proprement dit. Là, il y a aussi des distinctions : les militaires sont séparés des citadins, les hommes mariés de ceux qui ne le sont pas. Un compartiment particulier est assigné aux jeunes gens qui portent la robe prétexte; leurs pédagogues s'asseyent près d'eux dans un autre compartiment. Sur ces degrés populaires, les costumes sont moins brillants; mais l'ensemble ne manque pas d'un certain éclat : le peuple est en habit de fête.

Regardez maintenant les portiques supérieurs : la partie la plus élevée de la troisième série de gradins en pierre est couronnée par un mur qui fait le

1 Euripus, Plin. — Lamprid., in *Eliogab.*

tour de l'enceinte : c'est le podium populaire. De même que le podium royal est réservé à tout ce qu'il y a de plus distingué dans la classe aristocratique, le podium populaire reçoit les derniers rangs de la plèbe romaine. Des loges où quelques spectateurs peuvent trouver place sont pratiquées dans l'intérieur de ce mur. Sur la plate-forme il y a des bancs en bois [1]; de distance en distance, des grands siéges désignés par le nom de chaires sont réservés pour les femmes. Elles ont été reléguées jusques-là par un décret d'Auguste, qui a voulu qu'elles ne regardassent les jeux des athlètes que de loin [2]. Elles sont tenues à distance par une certaine pudeur, comme les pauvres gens par leur condition. Ceux-ci prennent place dans les intervalles de ces chaires. Les habits de l'indigent, la pénule et la lacerne, sont de couleurs brunes. Ces costumes, qui occupent la plus grande partie de cet étage, sont un peu relevés par les reflets qu'y répand la tenture de pourpre qui couvre l'amphithéâtre. Sur le parapet de ce podium se tiennent les musiciens, dont les clairons doivent animer les combattants et célébrer les vainqueurs.

Un dernier étage est occupé par les mécaniciens, les soldats de marine, les gens employés au service du Colisée. Une partie de la plèbe peut

[1] MENIANO. SVMMO. IN LIGNEIS. (*Inscript. de loc. amphit*... Vide de la Torre, *Vet. monum. vet.* Antii.)

[2] Athletarum spectaculo muliebrem sexum omnem, *adeo summovit, ut,* etc. Edixitque mulieres ante horam quintam venire in theatrum non placere. (Suetonius, in *Augusto*, c. XLIV.)

aussi s'y réfugier , pourvu qu'elle ne soit pas assez nombreuse pour gêner les manœuvres.

Récapitulons maintenant les gradations de l'assemblée réunie dans cet immense édifice : le portique le plus élevé, rempli par les individus que nous venons d'indiquer; au-dessous, le podium populaire, avec les chaires pour les femmes ; plus bas commencent les siéges en pierre, et nous y voyons d'abord la série assignée au peuple romain proprement dit, puis celle de l'ordre équestre, puis enfin l'orchestre pour les sénateurs; et sur le devant de l'orchestre, au bord de l'arène, le podium royal, où s'étalent toutes les grandeurs de Rome. Une centaine de mille hommes sont rassemblés dans cette enceinte.

Quelques incidents occupent un moment l'attention des spectateurs. Vous voyez dans ce coin un peu de tumulte; on y *suscite* un homme, on le force à quitter sa place, parce qu'il s'est introduit dans un compartiment où il n'a pas le droit de siéger. S'il trouve qu'on lui a fait une injustice, il sera maître d'intenter un procès. La curiosité du peuple romain est égayée par des apparitions singulières. Quels sont ces costumes étrangers dans l'orchestre, près des sénateurs? Les envoyés des Arméniens et des Parthes, enfants de l'Asie, y rencontrent ceux des Germains au teint blanc, aux cheveux rouges. Remarquez aussi, sur d'autres gradins, le Sabéen, l'Arabe, l'habitant de la haute Égypte, qui boit les eaux du Nil aux cataractes. Le Sarmate, qui se fait une boisson du sang de ses chevaux ; le Cilicien qui porte les traces de son climat nébuleux ; l'É-

thiopien, aux cheveux naturellement frisés; le Sicambre, à la chevelure arrangée en cornes, surgissent dans l'amphithéâtre comme des statues bizarres qui viennent poser sous les regards du peuple[1]. Les grands personnages de Rome sont aussi passés en revue à mesure qu'ils arrivent : aux uns les applaudissements, aux autres les huées. L'amphithéâtre est l'héritier des licences du Forum; la souveraineté du peuple s'est réfugiée dans ce dernier asile, où elle a du moins la liberté des cris et des insultes. Du sein de cette assemblée, frémissante et retenue par des cercles de pierre, s'agitant en repos, à la fois immobile et ondoyante, s'élève un bruit semblable à celui de la mer[2].

Cependant tout est prêt; les musiciens sont à leur place dans le portique supérieur : les vestales, ar-

1 Quæ tam seposita est, quæ gens tam barbara, Cæsar,
Ex qua spectator non sit in Urbe tua?
Venit ab Orpheo cultor Rhodopeius Hæmo,
Venit et epoto Sarmata pastus equo;
Et qui prima bibit deprensi flumina Nili,
Et quem supremæ Tethyos unda ferit.
Festinavit Arabs, festinavere Sabæi;
Et Cilices nimbis hic maduere suis.
Crinibus in nodum tortis venere Sicambri,
Atque aliter tortis crinibus Æthiopes.
Vox diversa sonat : populorum est vox tamen una,
Quum verus *patriæ* diceres esse *pater*.
(Mart., *Spect.*, III, 1.)

Æthiopes natura torsis crinibus, Sicambri, arte capillos in cirrum et cornua fastigiabant.

2 Fluctuat æquoreo fremitu, rabieque faventum
Carceribus nondum reseratis mobile vulgus.
(Silius Ital. *Bellum puni.*, XVI, 323.)

rivées en litières, occupent leurs siéges. Des rugissements étouffés, qui s'échappent par les petites portes des loges souterraines, annoncent que les animaux sont aussi à leur poste. Tout à coup les regards se tournent vers le couloir qui aboutit à l'entrée sans numéro, sur le mont Esquilin : c'est l'entrée impériale. L'empereur paraît, se dirigeant vers le siége qui lui est réservé. Toute l'assèmblée se lève[1]; les licteurs abaissent leurs faisceaux, les sénateurs, les vestales s'inclinent, tous les étages s'agitent et font tomber une pluie d'acclamations! « Bonheur à toi, tu es le maître, tu es le premier, « bonheur à toi! Plus heureux que tous, à toi la « victoire, tu vaincras éternellement[2]. » Les cent échos que l'architecte a rendus éminemment sonores répètent ces cris qui roulent sous les arceaux des ambulacres. Les bouches extérieures des vomitoires deviennent comme autant de porte-voix gigantesques, qui rendent un immense murmure. Dans les souterrains, les bêtes féroces, suprises, sont intimidées par un bruit inconnu, plus fort que leurs rugissements, plus impétueux que l'ouragan du désert. Les *tonnerres des lions*[3] se taisent, et les courtisans disent que les animaux eux-mêmes sentent à

1 Assurrectum ab universis in theatro et a stantibus plausum. (Sueton, in *August.*)

2 Tum nos magna voce dicebamus multa, illud autem crebro : Dominus es, primus es, omnium felicissimus vincis, ab ævo vinces... Multi ex reliqua plebe ne introibant quidem in theatrum. (Dio, lib. LXXII. — Sueton., in *Tiber. Claud.*, c. VII; in *Domitian.*, c. XIII. — Plutarch., in *Galba.*)

3 Tonitrua leonum. (Vopisc., in *Probum*, cap. XIX.)

leur manière l'impression de la majesté divine de l'empereur, qu'ils s'associent aux acclamations par leur silence.

Si l'empereur ne vient pas, l'assemblée est présidée par un commissaire qu'il a choisi [1], ou par le préteur. Celui-ci est le premier magistrat de la justice et des plaisirs [2]. Lorsqu'il paraît dans les spectacles pour y présider, il porte un sceptre d'ivoire, surmonté d'une aigle [3] ; un esclave tient au-dessus de sa tête une couronne d'or [4].

Vous croyez peut-être, en vous rappelant les souvenirs sanglants du Colisée, que vous n'allez voir que des scènes de fureur et de mort. Les Romains entendent autrement l'ordonnance de leurs fêtes ; ils veulent que leurs longs spectacles, qui durent des journées entières, soient un mélange de grotesque et de tragique, de jovial et d'horrible. Voilà un éléphant funambule ; il monte à la sommité de l'édifice, et il en redescend en marchant sur une corde [5]. Cet ours, paré comme une matrone, se promène

[1] Neque spectaculis semper ipse præsedit, sed interdum aut magistratibus, aut amicis præsidendi munus injunxit. (Sueton., in *Caligul.*, c. XVIII.)

[2] Ibi erant præfecti certaminis, omnes qui primi apud ipsum erant, præsertim præfecti prætorio. (Dio, in *Elog.*)

[3] Editores ludorum (Circi). — Romæ editores picta et palmata tunica curru triumphantis more per circum vehebantur, eburneum sceptrum, cui insideret aquila, manu gerebant. (Onuph. Panv., *de Lud. Circensib.*, lib. II.)

[4] Juvenal., *Sat.* x, 39.

[5] Elephas erectus ad summum theatri fornicem, unde decurrit in fune sessorem gerens. (Dio, in *Neron.*) — Galba elephantos funambulos dedit (Sueton., in *Galb.*, c. VI.)

assis sur une chaise à porteurs[1]; un autre, en habit d'avocat, imite l'attitude d'un homme qui va plaider[2]. Je vois un lion aux ongles dorés[3], un collier au cou secouant sa crinière étincelante de pierreries[4]; c'est un roi dressé à la clémence, il fait cent gentillesses avec un lièvre qu'on lui met dans la bouche[5]. Regardez vers cette porte de l'amphithéâtre ; douze éléphants s'avancent, six mâles en habits d'homme avec la toge, et six femelles habillées en femme : ils défilent, puis s'arrêtent devant des tables d'ivoire couvertes de mets; ils s'asseyent à demi couchés sur des lits, dînent avec décence, boivent dans des coupes d'or, et aspergent en badinant ceux des spectateurs qui sont près d'eux[6]. D'autres éléphants arrivent en habit de bal, répandent des fleurs sur l'arène, et se mettent à danser la pyrrhique.

1 Vidi ursum mansuetam quæ cultu matronali sella vehebatur. (Apul., *Asin.*, lib. XII.)

2 Ursos in circum argentes. (Vopisc., in *Vit. Carin.*) — Togatas nempe : agere est causas dicere, *actor* causidicus. (Panv., in *Notis*, lib. II, *de Lud. circens.*, c. III.)

3 Extremos auro mansueverat ungues.
(Stat., *Theb.*, lib. VI, 717.)

4 Senec., *Epist.* XLI.

5 . . . . Leonum
Quos velox leporum timor fatigat.
Dimittunt, repetunt, amantque captos,
Et securior est in ore præda ;
Laxos cui dare, perviosque rictus
Gaudent, et timidos tenere dentes,
Mollem frangere dum pudet rapinam.
(Martial., lib. I, *Epigram*, CV, 14.)

6 Buling, *de Venation. circ.*, c. XX.

On ne dresse pas avec moins de soin les animaux au carnage : on leur présente des mannequins pour exciter leur fureur. Leur naturel a été étudié pour savoir quelles couleurs sont plus propres à les animer. Le blanc irrite les sangliers ; les habits rouges enflamment les taureaux[1]. Le bruit des fouets retentit : les aiguillons de feu les tourmentent ; on leur applique des lames de fer brûlant[2], et de temps en temps un lion parcourt l'arène, une flamme sur le dos[3]. On enivre les éléphants avec une boisson irritante[4] ; chacun d'eux s'enivre aussi de la fureur de tous. Les voix entremêlées des lions, des éléphants asiatiques, des taureaux italiens, des ours blancs de la Libye, des verts léopards, associées aux longs murmures, aux cris, aux trépignements des spectateurs, sont la musique sauvage qui les anime, comme les chants de guerre conduisent les soldats au combat. Leur rage va quelquefois si loin, qu'on a pu dire, pour la caractériser, qu'ils brisent par leurs frémissements leurs poitrines gonflées, trop faibles pour contenir les flots de colère qui bouillonnent dans leurs flancs. Les uns demeu-

[1] Albus color. apros incendebat. (Senec., *de Ira*, lib. III, c. xxx.)

Quum sua terribili petit irritamina cornu
Pœniceas vestes. (Ovid., *Metam.*, xii, 103.)

[2] Ferro et igne inustæ sunt feræ agrestes, ut ferocius in christianos sævirent. (Euseb., *Hist. Eccl.*, lib. VIII.)

[3] Qui flammas dorso ferunt, quam sint omnibus intolerabiles. (S. Chrysost., hom. xxi, *ad Rom.*)

[4] Elephanti pugnaturo vinum propinatur, non e vitibus, sed ex oryza et calamo. (Ælian., *de Natura Animal.*, lib. XIII, c. vii.)

rent d'abord immobiles, le cou tendu, la crinière hérissée, le dos courbé comme un arc ; ceux-ci aiguisent leurs dents sur des cailloux, ceux-là creusent l'arène avec leurs pattes, et s'enveloppent d'un nuage de poussière. Ils s'exercent, en se battant entre eux, à mieux déchirer les hommes : leur appétit va du grossier au délicat, comme le goût des convives dans un festin. Lorsqu'une lionne ou une tigresse s'est signalée par un carnage distingué, par un abatis d'animaux et d'hommes, le peuple se prend pour elle d'admiration et de tendresse. Il ira jusqu'à sacrifier les plaisirs futurs qu'il peut attendre d'elle à sa reconnaissance pour le plaisir qu'elle vient de lui donner. Il demandera qu'on la reconduise, qu'on rende la liberté du désert à cette héroïne de l'amphithéâtre, en récompense de ses prouesses. En attendant, il lui décerne un triomphe : des applaudissements frénétiques tombent sur elle de tous les bancs du Colisée, au moment où, restée maîtresse du champ de bataille, elle se promène à pas lents sur les corps de ses victimes, et semble prendre possession pour elle seule de l'enceinte qu'elle a dépeuplée.

Pendant que cette arène est toute fumante de poussière et de sang, une rosée adorante s'est répandue dans l'atmosphère. Il y a dans tous les étages, de distance en distance, des espèces de petits fourneaux cachés, dans lesquels on fait bouillir, avec du vin, une composition de safran et d'aromates. A ces fourneaux correspondent des conduits étroits et secrets, pour donner passage à la vapeur : elle s'exhale par des tubes ou par les couches des

statues creuses. Le vaste corps de l'amphithéâtre est percé par des pores qui lui donnent une transpiration de parfums : le grand buveur de sang a une haleine embaumée[1].

Voici maintenant les combats d'hommes contre les bêtes. Il y a d'abord les gladiateurs, qui se servent de leurs armes contre les animaux ; puis de simples chasseurs qui n'ont d'autres armes que leur adresse. Les uns sont habiles à envelopper d'un linge la tête du lion, ou bien ils lui ferment la bouche avec leur main, ou bien ils jettent en fuyant un morceau de drap qu'il déchire. D'autres trompent la niaise fureur des ours, au moyen d'une machine mobile : elle est disposée de telle sorte, que lorsque l'animal s'élance pour atteindre avec ses pattes de devant l'homme perché sur cette machine, la rotation qu'il imprime à celle-ci lui dérobe son adversaire. L'agilité des chasseurs est si merveilleuse, les sauts en l'air si légers, leurs évolutions si soudaines, qu'on dirait qu'ils volent, comme des oiseaux, à travers les dents et les ongles des terribles quadrupèdes. Enfin, il y a de pauvres transfuges, des esclaves, des condamnés, qui ne viennent ni combattre ni jouer : ils sont tout simplement exposés aux bêtes. Lorsqu'ils ne sont pas attachés à des poteaux, et que la peur ne

[1] Odorato imbre. (Apuleius, *Asinus aur.*, lib. X.) — In honorem Trajani balsama et crocum per gradus theatri fluere jussit. (Spartian., in *Hadrian.*) Numquid dubitas quin sparsio illa, quæ ex fundamentis mediæ arenæ crescens, in summam altitudinem amphitheatri pervenit, cum intensione aquæ fiat? (Senec., *Quæst. natur.*, lib. II, c. IX.)

les rend pas immobiles, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de courir à travers l'arène d'un pas tremblant, pour retarder un peu le moment fatal par une fuite sans espoir.

Tels ont été, dans les premiers temps, les trois variétés du spectacle; mais il en est survenu une autre. Une race nouvelle, étrange, est apparue, qui semble destinée à fournir de nouveaux plaisirs : ceux-ci n'ont ni arme pour combattre, ni adresse pour esquiver, ni peur de mourir. Après les manœuvres intrépides des gladiateurs armés, après les tours de force des chasseurs agiles, après les mines piteuses des exposés, c'est une nouveauté piquante que de voir figurer des hommes, le front serein, les yeux élevés vers le ciel où ils semblent entrevoir un spectacle invisible, adressant quelques discours au peuple comme s'ils étaient en plein forum, et répondant par des prières et des cantiques aux rugissements des lions prêts à s'élancer sur eux. Ces hommes appartiennent à une secte détestable, qu'a vomie l'impure Judée; ce sont des contempteurs des dieux et des lois, les ennemis du Jupiter céleste et du Jupiter impérial, dont l'olympe est le mont Palatin. Le bruit s'est répandu sur tous les bancs de l'amphithéâtre qu'un de leurs chefs a été amené du fond de la Syrie, par ordre de l'empereur, pour subir le supplice qu'il a mérité. Le cri : « Les Chrétiens aux lions! » retentit; les regards se tournent vers la porte. On y voit paraître un homme à cheveux blancs, revêtu de l'habit du pauvre, de la pénule apostolique. Il est conduit au pied

du préteur, à gauche de la loge impériale. Le président de l'assemblée lui dit [1] :

« J'admire que tu sois encore vivant, après les tourments et la faim que tu as déjà supportés ; maintenant, du moins, consens à ce que je désire, afin que tu sois délivré par nous du supplice qui te menace, et que tu nous délivres nous-mêmes de toute cette tristesse. »

Ignace répond :

« Tu me parais avoir une figure humaine, mais tu as l'astuce d'un renard qui caresse avec sa queue, tout en ayant des intentions perverses : avec tes douces paroles, tu veux me corrompre et me détruire. Sache donc, quelque irritation que tu puisses en ressentir, que cette vie mortelle n'est rien pour moi, à cause de Jésus, que mon âme désire : j'irai à lui, car il est le pain de l'immortalité et le breuvage de la vie éternelle. Je suis tout entier à lui, et j'étends vers lui mon âme : je méprise tes tourments, et je foule aux pieds ta gloire. »

Le président dit : « Puisqu'il est si orgueilleux et si méprisant, liez-le, et détachez deux lions qui dévoreront jusqu'aux derniers morceaux de son corps. »

Les deux lions, sortis de leur fosse, sont un moment retenus par une barrière. Avant qu'ils soient

[1] Quoique les *Actes* de saint Ignace, auxquels nous empruntons le dialogue suivant, soient distincts des *Actes* authentiques du même martyr que nous citerons plus bas, ils ne sont pas dépourvus de toute valeur historique. Du reste, nous n'y avons recours que pour retracer une de ces scènes qui ont dû souvent se reproduire dans l'enceinte du Colisée.

libres de s'élancer sur lui, Ignace s'adresse au peuple : « Romains, qui attendez ce spectacle, ne croyez « pas que ce qui m'arrive soit la punition d'un ma« léfice, de quelque action mauvaise ; cela arrive « afin que j'atteigne Dieu, que je désire d'un désir « insatiable. Je suis le froment de Dieu, je serai « broyé par les dents des bêtes, pour devenir un « pain blanc et pur. »

Les lions exaucèrent ses vœux. Il avait souhaité de n'être pas à charge à ses frères dans la peine qu'ils prendraient pour recueillir les débris de son corps : il ne resta que les os les plus durs[1].

Pendant les jours précédents, on avait célébré des jeux solennels, que les actes du martyre de saint Ignace désignent sous le nom de *Glorifications*[2]. Le dernier jour des spectacles était venu, et c'est pour cela que l'évêque d'Antioche, à peine arrivé à Rome, avait été livré sans retard à l'amphithéâtre.

Son supplice a eu lieu vraisemblablement vers la dernière heure de la matinée : c'était avant midi que se livraient les combats contre les animaux ; on

1 Ut illius sancti martyris Ignatii desiderium impleretur, secundum quod scriptum est : *desiderium justi acceptabile*, ut nempe nulli fratrum gravis fieret ob suarum reliquiarum collectionem, quomodo propriam consummationem fieri prius in epistola optaverat, solæ enim duriores partes relictæ sunt. (*Act. sincer.*)

2 Debentibus quiescere glorificationibus : erat enim solemnis, ut putabant, dicta Romana voce tertia decima*, secundum quam studiose convenerant. (*Act. sincer. S. Ignat.*)

* Scilicet kalendas januarias quando sigillaria festa agebantur, de quibus Macrobius, *Saturnal.*, lib. I, c. x et xi. (Note de D. Ruinart.)

leur donnait pour cela le nom de jeux du matin[1]. Il était assez naturel de clore cette première moitié de la journée théâtrale par quelque supplice à effet. La théorie des spectacles, comme celle de l'éloquence, avait ses rhéteurs, qui recommandaient que l'intérêt allât toujours en croissant. Un Évêque chrétien, livré aux lions, offrait une scène moins vulgaire que la mort des autres bestiaires. Il est donc très-probable qu'Ignace a été réservé pour la fin des jeux du matin, et qu'il a consommé son sacrifice vers midi. D'autres jeux devaient recommencer, dans la seconde moitié du jour. Rentrons dans le Colisée pour y assister.

Nous voyons d'abord la procession des gladiateurs, qui va faire le tour de l'arène : ils portent la tunique militaire ; la plupart ont le casque en tête, leurs armes sont brillantes et ornées.

Remarquez d'abord ceux qui tiennent dans la main une épée, dans l'autre un lacet; ils sont habitués à le jeter sur le cou et sur les bras de leurs antagonistes. De là vient leur nom de *laquéaires*.

En voici d'autres qui ont pour armes un trident et un filet, dans lequel ils enveloppent la tête de leurs adversaires; c'est pour cela qu'on leur donne le nom de *rétiaires*. Ils n'ont, ainsi que les *laquéaires*, ni casque, ni bouclier.

Regardez aussi ceux qu'on nomme les *sécuteurs;* on les fait ordinairement combattre avec les rétiaires. Ceux-ci sont obligés de reculer, de fuir un moment,

[1] Mane leonibus et ursis homines, meridie spectatoribus suis objiciuntur. (Senec., *Epist.* VII.)

lorsque leur coup de filet a manqué : ils doivent avoir pour adversaires des gladiateurs habiles à poursuivre l'ennemi fuyant : *secutores*.

Les *thrèces* se distinguent par leur petit sabre recourbé, *sica*, et leur armure légère : leur nom semble indiquer que les premiers gladiateurs de ce genre qui aient figuré à Rome étaient originaires de la Thrace.

Les *mirmillons* s'avancent couverts de leur pesante armure. Lorsque son poids les fatigue, ils savent combattre assis ou le genou en terre. La Gaule fournit particulièrement cette classe de gladiateurs.

Ceux que vous voyez avec un bouclier plus large à son extrémité supérieure, coupée en ligne droite, et rétrécie vers le bas en forme de coin, ce sont les *sammites*. Une éponge couvre leur poitrine, ils ont une bottine à la jambe gauche, leur casque est surmonté d'une aigrette. Ils se font remarquer par l'éclat de leurs armures.

Les *dimachères* combattent avec un glaive dans chaque main, ou bien tantôt à pied, tantôt à cheval.

Ces gladiateurs, montés sur des chevaux et armés de lances, sont les *andabates*. La partie de leur casque qui protége leur front leur couvre tellement les yeux qu'on les compare à des aveugles.

Voilà enfin les *essedaires ;* ils brandissent leurs lances du haut d'un char, qui a un esclave pour cocher.

Cette procession fait le tour de l'arène, et semble y promener d'avance la pompe de son convoi funè-

bre[1]. Quelquefois, en passant devant l'estrade impériale, des malheureux disent : « Bonjour, empereur, « ceux qui vont mourir te saluent. » La parade terminée, les magistrats des jeux procèdent à ce qu'on nomme la *composition :* ils appareillent les gladiateurs, ils choisissent, pour les opposer l'un à l'autre, ceux qui sont à peu près égaux par leur vigueur et leur habileté. Les gladiateurs viennent ensuite présenter leurs armes au président du spectacle, pour qu'il voie si elles sont en règle. La lutte commence par des passes d'armes. Ils se livrent à des combats simulés avec des lances sans fer, avec des épées dont la pointe est garnie d'un petit bourrelet en plomb. Bientôt des trompettes donnent le signal des combats sérieux : l'intérêt des spectateurs, porté à un plus haut degré, s'exprime tantôt par des bruits de voix, tantôt par un cruel silence. On excite les combattants, on applaudit les gladiateurs favoris, on fait des paris pour et contre la vie de ces hommes. Le gladiateur qui a blessé son adversaire s'écrie : *Il en tient*, *hoc habet*. Quelquefois le blessé cache sa blessure, ou il crie au peuple que ce n'est rien ; d'autres fois il demande la permission de se retirer du combat. Souvent, avant qu'il ait eu le temps de la demander, le peuple crie à son adversaire : Répète, répète le coup, *repete*, et au blessé : Reçois le fer, *recipe ferrum*[2]. Cela veut dire qu'il doit tendre la gorge,

[1] Jam ostentata per arenam periturorum corpora mortis suæ pompam duxerant. (Quintilian., *Declam.* IX.)

[2] An possunt pii et justi homines esse, qui constitutos sub ictu mortis, ac misericordiam deprecantes, non tantum patiuntur occidi, sed et flagitant, feruntque ad mortem crudelia

ne pas chercher à parer le coup avec la main, ne pas faire de contorsions disgracieuses, mais tomber avec toute la dignité de son métier : il doit y avoir de l'art dans son agonie. Quand un de ces malheureux ne meurt pas volontiers, le peuple s'irrite contre cet insolent, et de spectateur devient son ennemi[1]. L'assemblée a pourtant un mouvement de pitié et de tendresse, lorsqu'un gladiateur qu'elle aime tombe frappé d'un coup mortel ; mais bien souvent l'insensibilité seule plane sur les scènes les plus horribles. On voit des spectateurs privilégiés descendre dans l'arène et mettre la main dans le sang qui coule de la blessure du moribond ; il y en a qui essuient cette main sur leur figure ; d'autres boivent ce sang chaud comme un breuvage de santé. Mais ce cadavre reste trop longtemps sur l'arène, il gênera les mouvements des autres combattants. Alors le cri : « Au spoliaire le corps du gladiateur ; qu'on le traîne avec des crocs[1]. » Des brancards sont tout prêts, le cadavre est enlevé en toute hâte par la porte Libitine, la porte consacrée à la mort[3]. Les

et inhumana suffragia, nec vulneribus satiati, nec cruore contenti? quin etiam percussos jacentesque repeti jubent, et cadavera ictibus dissipari. (Lactant., *Divin. inst.*, lib. VI, c. XX.)

[1] Ut injuriam putat populus, quod non libenter pereunt, et contemni se judicat, et vultu, gestu, ardore, de spectatore in adversarium vertitur. (Senec., *de Ira*, lib. I, c. II.)

[2] Gladiatoris cadaver unco trahatur : gladiatoris cadaver in spoliario ponatur (acclamations des sénateurs). (Lamprid., in *Commod.*, c. XVIII)

[3] Sonabant clangore ferali tubæ, illatisque Libitinæ thoris ducebatur funus ante mortem. (Quintilianus, *Declamat.*)

mêmes scènes recommencent : duels, combats par groupes, mêlées générales se succèdent comme des tourbillons sous les yeux de la foule insatiable, dont les émotions sont errantes avec les chances incertaines de chaque lutte. Les applaudissements, les acclamations sinistres, les rires sauvages bouillonnent comme une écume ardente, et pendant plusieurs heures le Colisée est comme une fournaise de cruautés et de plaisirs[1].

Vous seriez tenté de croire qu'une assemblée qui fait ses délices de pareils jeux est une troupe de cannibales. C'est l'élite des peuples, c'est la fleur de la civilisation. Les bonnes gens y abondent : ce gros sénateur, à la mine fleurie, qui ne manque pas un de ces spectacles, qui s'y pâme de joie, c'est un bon père de famille qui pleurera ce soir de tendresse en embrassant ses petits enfants sur ses genoux ; ce poëte écrira demain, sur des tablettes parfumées, des vers à Lydie, de la main dont il vient d'applaudir à ces assassinats ; cette femme que vous avez vue tout à l'heure tourner le pouce, pour donner le signal d'achever un blessé, c'est une chaste vestale[2].

Les jeux se terminent par la distribution des ré-

[1] Quid? non in omnem libidinem ebullis?... Quid non frequentas tam solemnes voluptates Circi furentis, caveæ sævientis, et scenæ lascivientis? (Tertull., in *Marcion.*, lib. I, c. XXVII.) — Quidquid immoderationis in circis, quidquid furoris in caveis. (Salvian., *de Gubernat. Dei*, lib. VI, c. XI.)

Ac vilis gladiator ense duro
Percussus cadit, et fremit voluptas.

(Prudent., *Hym.* VI, v. 65, *in Martyr. Tarragonens.*)

[2] Vide Buling., *de Venat. circ.*

compenses aux gladiateurs qui ont survécu. Cependant la nuit est venue ; quelques hommes, marchant avec précaution, rôdent comme des ombres autour du Colisée désert. Ils s'arrêtent dans un coin et se baissent vers la terre ; l'un d'eux étend un petit linceul blanc, dans lequel ils ramassent quelques ossements ; ils les emportent avec eux et disparaissent. Nous ignorons vers quel endroit ils se dirigent ; mais nous savons qu'il y a tout près du Colisée une habitation vénérée des Chrétiens, c'est la maison de Clément, disciple de saint Pierre et son second successeur. Réunis dans le lieu qu'ils ont choisi pour retraite, ces hommes font quelques préparatifs. Que va-t-il se passer pendant cette nuit ? Les usages primitifs nous le laissent entrevoir. Les flambeaux sont allumés dans la chambre la plus spacieuse, quelques chrétiens romains viennent se joindre à Carus, Philon, Agatophe [1] et autres disciples d'Ignace qui l'ont accompagné d'Antioche à Rome [2]. Ils passent la nuit en prières, pleurant, agenouillés ; et, s'étant un peu assoupis, les uns voient le martyr apparaître et les embrasser [3], d'autres le voient prier sur eux [4], à d'autres il apparaît

[1] S. Ignat., *Epistol.* ad Smyrnens., et *Epistol.* ad Philadelph.

[2] Horum nos ipsius spectatores facti, cum lacrymis domi vigilem noctem duximus, et genibus flexis multis precibus Dominum orabamus, ut nos infirmos de iis quæ factæ fuerant certiores faceret. (*Act. sincera ex græc. manuscript. versa.*)

[3] Cum paulum obdormissemus alii quidem subito adstantem nosque complectentem... (*Ibid.*)

[4] Alii rursus nobis orantem... (*Ibid.*)

tout couvert de sueur comme un homme qui sort d'un long travail, et se tenant près de Dieu dans une gloire ineffable [1].

Depuis le supplice de saint Ignace, disciple des apôtres, bien des scènes de martyre, plus ou moins analogues par leurs circonstances, se sont succédé dans le Colisée jusqu'à la fin des persécutions. On a recueilli les noms d'un certain nombre de ces martyrs : on sait aussi que deux cent soixante chrétiens, condamnés aux carrières hors de la porte Salare, furent ensuite amenés dans l'amphithéâtre, et tués comme des bêtes fauves à coups de flèches, sous le règne de Claude le Gothique. Quoique le Colisée ne soit pas désigné sous son nom propre d'amphithéâtre *Flavien*, c'est vraisemblablement dans son enceinte que la plupart de ces supplices ont eu lieu, parce qu'il était le foyer habituel des chasses aux hommes et des expositions aux bêtes.

Lorsque la Croix parut sur le fronton du palais impérial de Constantin, aux environs du Colisée, le vieil amphithéâtre ne renonça pas subitement à ses horribles habitudes. Il fallut du temps pour l'exorciser ; il n'avait plus de martyrs, mais il avait toujours des victimes. En vain Constantin, et après lui Constance, avaient prohibé les jeux des gladiateurs ; en vain le sentiment chrétien s'écriait, par la bouche de Prudence : Que désormais nul ne tombe, dont le supplice soit un plaisir [1]. Les lois de l'empire,

[1] Sudore stillantem, tanquam ex multo labore advenientem. (*Ibid.*) — In ineffabili gloria. (*Act. sinc. Latin.*)

[2] Nullus in Urbe cadat cujus sit pœna voluptas,
Nec sua virginitas oblectet cædibus ora.

les lois de l'humanité restaient impuissantes contre la fascination que ces spectacles exerçaient toujours sur la société romaine, qui était encore en partie païenne. Ils furent à la fois défendus et tolérés. Quel était le coup de grâce que Dieu tenait en réserve pour opérer la conversion de l'amphithéâtre ? Voici quel fut le secret de la Providence. Du fond de l'Asie, un pieux anachorète, Almachius, était venu à Rome pour visiter les lieux saints ; il s'y trouvait aux calendes de janvier, époque des spectacles. Le peuple était rassemblé dans l'amphithéâtre : voilà qu'Almachius a l'idée de le sermonner. Mais que fera-t-il, lui pauvre moine, lui inconnu ? Sera-t-il plus puissant que la puissance des empereurs? Sera-t-il plus éloquent que tous les docteurs chrétiens qui ont tonné contre ces spectacles ? Peut-il espérer de toucher le cœur de ce peuple au moment où il est dans l'ivresse de ses cruels plaisirs ? Sera-t-il même écouté? Gagnera-t-il autre chose que d'être honni et chassé à coups de pied? Une voix intérieure lui parle plus haut que toute cette prudence. Poussé par une sainte folie, il pénètre dans l'amphithéâtre, il monte sur les gradins, il s'en fait une chaire, il prêche le peuple, il lui reproche le crime de ses fêtes. Cette étrange apparition excite quelque tumulte. Le préfet Alypius, qui est présent, ordonne qu'on le mette à mort sur-le-champ, comme coupable de sédition. Il y avait eu jusqu'alors des martyrs dans le Colisée, il y eut à ce moment un

Jam solis contenta feris infamis arena,
Nulla cruentatis homicidia ludat in armis.
(Prudent., in *Symmach.*, lib. II, v. 1125.)

martyr du Colisée même. Almachius tomba, mais les gladiateurs ne se relevèrent plus. L'indignation qu'excita cette mort provoqua une loi implacable. Les flots de sang qu'avaient répandus dans l'amphithéâtre les martyrs de la foi n'avaient pas encore comblé la mesure, il lui manquait quelques gouttes du sang que devait y ajouter un martyr de la charité.

Le Colisée continua pendant quelque temps de servir pour les combats avec les animaux. C'est pendant l'occupation de Rome, sous Théodoric, que ce spectacle y apparaît pour la dernière fois. Le roi des Visigoths termina cette chaîne pompeuse de fêtes, dont le premier anneau se rattachait au berceau de l'empire. Dans le siècle suivant, le Colisée est oublié ; Rome avec sa campagne devient elle-même un amphithéâtre terrible, où les armées des empereurs, celle des Goths, celle des Lombards, se livrent, pendant le VIe siècle, une lutte que tous les peuples regardent. Bélisaire, Narsès, Vitigès, Totila, Agilulphe furent des gladiateurs qui ne permettaient guère de songer aux éléphants de l'Inde et aux lions de l'Afrique. Depuis cette époque jusqu'à la fin du XIe siècle, il n'est presque plus question du Colisée. Autant il avait eu de renom pendant sa période de fêtes, autant on se tait sur lui dans son délaissement : le silence n'est interrompu que par un mot de Bède, qui répète ce proverbe alors populaire : « Tant que le Colisée sera debout, Rome sera « debout ; quand tombera le Colisée, Rome tombera, et le monde aussi[1]. » Réduit à l'oisiveté, le

[1] Quandiu stat Colisæus, stat et Roma : quando cadet Coli-

vieux géant impose à l'imagination des peuples par le prestige dont il a été entouré. Il est mort comme amphithéâtre, il ne reprendra pas de longtemps une vie nouvelle pour d'autres usages ; mais en attendant, sa fonction est de rester là comme un emblème de l'éternité de Rome. A la fin de cette époque, il recommence à s'agiter. Il débute par être une forteresse : les Frangipani s'y retranchent ; les Annibaldi, autre famille puissante, les y attaquent. Quelques années s'écoulent, la scène change complétement. Le sénat romain, devenu le propriétaire du Colisée, y donne un tournoi en 1332, pendant le séjour des Papes à Avignon[1]. Ces jeux des chevaliers revêtus d'une noble armure, portant sur leurs écussons des devises poétiques, dans cette même enceinte où s'entre-tuaient les gladiateurs pour amuser les Romains, sont une espèce de jalon historique pour mesurer la distance qui sépare les mœurs de l'antiquité et celles du moyen âge.

Au XIVe siècle, le sénat cède au chapitre et à la confrérie du Saint-Sauveur une partie du Colisée, avec la charge de faire la police contre les malfaiteurs qui s'y retiraient. Une maladie contagieuse survient : cette confrérie se transforme en hôpital ; des lits de malades garnissent les vastes corridors des portiques. Mais voici Sixte-Quint qui lui prépare une autre métamorphose : une des idées favo-

sæus, cadet et Roma : quando cadet Roma, cadet et mundus. (Vaticinium Vener. Bed., in *Collectan.*, c. I.)

[1] Ce tournoi est raconté dans la Chronique de Ludovico Monaldesco. (Murat., *Rer. Italic. Script.*, t. XII, p. 535 et suiv.)

rites de ce grand Pape est de faire servir les ruines de l'ancienne Rome soit à la décoration de Rome chrétienne, soit à l'utilité publique. Il veut faire du Colisée un dépôt de mendicité et un établissement de travail : les plans sont dressés. L'amphithéâtre deviendra une manufacture d'étoffes de laine ; les arceaux seront des ateliers : chaque ouvrier aura deux chambres ; des canaux souterrains conduiront l'eau à une fontaine aux larges bassins qui sera construite sur l'arène pour le service de l'établissement. On commence à déblayer les abords du monument, où le sol s'est exhaussé. La mort de Sixte-Quint arrête l'exécution de ce projet. Sous Clément XI, le Colisée étant redevenu pendant la nuit un repaire de voleurs qui menaçaient la sûreté publique, le Pape fait murer les ouvertures des arceaux d'en bas, puis il établit dans l'intérieur une fabrique de salpêtre. Voilà la dernière phase des destinées profanes du Colisée.

Cependant, à travers ses destinées mondaines, il a rempli des fonctions religieuses, bien longtemps avant d'être consacré tout entier à la Croix, comme il l'est aujourd'hui. On n'a, il est vrai, aucun indice qu'une partie du Colisée ait servi au culte dans la période qui a suivi la cessation des combats d'animaux après le règne de Théodoric ; mais nous savons que la ruine de beaucoup d'églises avait été la suite des calamités accumulées sur Rome par les invasions des barbares. Un certain nombre étaient dans un tel état de dégradation, qu'on ne pouvait plus guère y célébrer le culte. Est-il probable que dans cette pénurie on n'ait pas abrité quelques cha-

pelles sous les vastes et solides arceaux de cet édifice? Nous savons qu'à une époque ancienne plusieurs églises étaient établies à côté de lui. La notice de Cencius Camerarius nomme celle de *Saint-Sauveur* de *Rota Colisei*, celle de *Saint-Sauveur* de *Insula et Coliseo*, et celle des *Quadraginta Martyrum Colisei*. On a conservé le vague souvenir d'un monastère antique, perché dans un de ses étages[1]. De pauvres religieuses s'y étaient logées, comme des colombes qui font leur nid dans l'ancienne aire d'un vautour : elles chantaient des cantiques dans ces mêmes arcades d'où étaient parties tant d'acclamations au supplice des chrétiens. Le Colisée a aussi servi pour un pieux spectacle très-populaire auprès de nos ancêtres. On jouait les mystères de la Passion le vendredi saint; les acteurs se plaçaient sur une plate-forme située près de la porte qui regarde le Cœlius[2]. La foule, toujours très-nombreuse, occupait l'arène et les gradins. La représentation des souffrances du Christ n'a jamais eu un théâtre plus expressif que ce calvaire de ses disciples.

C'est ainsi qu'il a préludé à sa consécration actuelle. Le théâtre pieux, le Colisée, est devenu presque un temple; il est tout entier à la Croix; il en a la confrérie, il en a les processions et les can-

[1] Marangon., *Amph. Flav.*

[2] Si estendeva più anticamente un piano aperto molto spazioso a guisa di teatro o tribuna, sopra quello si rappresentava ogni anno nel venerdì santo la Passione di G. C., dagli uomini esperti, che figuravano personaggi tutti. — Ces représentations ont duré jusque sous le règne de Paul III. (Marang., *Ibid.*)

tiques ; le vendredi, il en a les stations, il l'a au centre de son arène, il l'a au cœur. Les stations de douleurs, disposées de distance en distance sur ce même terrain où tant de chrétiens ont été traînés devant le prétoire, dépouillés de leurs vêtements, flagellés, livrés aux dérisions du peuple, abreuvés d'ignominie, attachés à des poteaux, sont, de tous les chemins de la Croix établis dans les différentes parties du monde catholique, celui qui reproduit le mieux la voie douloureuse, du Prétoire au Calvaire.

Récapitulons maintenant son histoire, qui fait de lui un emblème de toutes les vicissitudes humaines. Romain par son origine, oriental par sa masse, grec par son architecture, juif par les ouvriers qui l'ont bâti, chrétien par le sang qui l'a consacré, cosmopolite par ses spectateurs de tous les pays et ses animaux de tous les climats; pendant trois siècles, théâtre des plus cruels plaisirs, temple des plus héroïques vertus, à l'époque des barbares, colosse en quelque sorte grandissant parmi les palais qui tombent, et, au milieu de toutes ces ruines, symbole populaire de l'éternité de Rome ; puis, quand il reprend un peu de vie, tour à tour forteresse et monastère, arène d'un tournoi, hôpital de pestiférés, carrière qui fournit des matériaux à des édifices somptueux, salle de spectacle et atelier préparé pour des manufactures, repaire de voleurs et fabrique de salpêtre, il a passé par toutes les conditions, depuis les plus hautes jusqu'aux plus infimes, il est devenu la personnification matérielle de l'Ecclésiaste, qui a tout vu et qui s'est dégoûté de tout, et alors il a fini par se faire pénitent. Il s'est mis à

prêcher le néant des choses humaines, le sacrifice et l'expiation. Le vieux Titan de l'architecture s'en est fait le trappiste ; mais il est resté beau dans son austérité, comme l'anachorète, courbé par l'âge, est beau avec sa tête chenue, ses rides et ses joues creusées par la pénitence. Les blessures qu'a reçues le Colisée lui ont rendu service : les maçons qui en ont démoli une partie ont été des artistes malgré eux. Il doit aux crevasses qu'ils lui ont faites des effets de lumière, les plus beaux peut-être après ceux qu'on voit de temps en temps dans la basilique de Saint-Pierre, lorsqu'un nimbe lumineux se forme dans l'intérieur de la coupole. Les rayons du soleil, favorables à tous les monuments qui mettent en relief l'idée de sa glorification, n'ont, dans aucun édifice, plus de magie que dans cette basilique, expression terrestre de la gloire future. Dans l'ombre de la nuit, le Colisée a sa revanche, quand la lune, le soleil des ruines, lui distribue ce demi-jour inanimé qui est la décadence et comme la ruine d'une autre lumière.

Je ressens, autant que beaucoup d'autres, toutes ces impressions; mais lorsque je retourne au Colisée, comme lorsque je l'ai vu pour la première fois, ce qu'il a pour moi de plus présent, c'est son plus antique passé. Je voudrais y recueillir, un à un, tous les souvenirs qu'y ont laissés les aînés de la grande famille, qui est la nôtre. Je voudrais y suivre tous les pas, et retrouver sur le sable l'empreinte de leurs pieds. Nous pouvons du moins rattacher ces traces disparues à quelques points déterminés de l'enceinte. Voyez cette porte dans

l'intérieur de laquelle la piété de nos ancêtres a tracé une fresque à demi effacée : elle représente avec Jérusalem le Calvaire et quelques scènes des temps de persécution. Les martyrs ont passé souvent par cette porte. Quand ils attendaient que les lions fussent sortis de leurs loges souterraines, ou qu'ils fussent arrivés jusqu'à eux de l'autre bout de l'amphithéâtre, ils devaient se tenir pendant quelques instants dans l'espace compris aujourd'hui entre la porte d'entrée et les deux premières stations de droite et de gauche. Quelquefois l'empereur ou le président de l'assemblée voulait leur adresser quelques mots, pour leur offrir, dans l'apostasie, un refuge contre le supplice. Ils étaient alors conduits devant la loge impériale. Pendant ces allocutions, ils restaient debout entre cette loge et le centre de l'arène, dans lequel la Croix s'élève maintenant. A la place de cette Croix, il y avait alors, suivant quelques auteurs, l'autel de Jupiter infernal[1]. Si, en l'absence de l'empereur, ils comparaissaient devant le préteur, ils devaient faire quelques pas plus loin, car la loge de ce magistrat se trouvait, ainsi que celle des vestales, à gauche de la loge impériale.

[1] Ara situata nel mezzo dell' anfiteatro come consegrata a Giove Latiale. (Marang., *Mem. dell' anf. Flav.*, p. 29.)

Funditur humanis Latiali in munere sanguis,
Concessusque ille spectantum solvit ad aram
Plutonis fera vota sui : quid sanctius ara
Quæ bibit egestum per mystica tela cruorem?
(Prudent., in *Symmach.*, lib. I, v. 396.)

Respice terrifici scelerata sacraria Ditis,
Cui cadit infausta fusus Gladiator arena.
(Prudent., *ibid.*, v. 379.)

Le sol sur lequel nous avons marché recouvre les trappes par lesquelles les bêtes féroces s'élançaient de leurs tanières. Les stations du chemin de la Croix, qui font tout le tour de l'arène, marquent à peu près le cours de l'Euripe, du ruisseau qu'ils ont teint de leur sang. La porte Libitine, par laquelle on emportait les morts, était à l'extrémité de l'amphithéâtre, vers le Cœlius ; elle a aujourd'hui à côté d'elle la station de Jésus mis au sépulcre.

Jetez à présent un dernier coup d'œil sur les quatre monuments dont nous avons parlé dans ce chapitre et ceux qui précédent.

Le Panthéon, centre de toutes les aberrations du Paganisme, devenu le temple de toutes les vertus du Christianisme ;

Puis le temple de Jupiter Capitolin, point culminant de l'orgueilleuse domination de Rome sur le monde, remplacé par l'église d'Ara-Cœli, l'église de la Crèche, de l'abaissement de l'Homme-Dieu, du mépris de toutes les grandeurs du monde ;

Le palais des Césars, qui dévorait toutes les richesses de la terre, réduit à quelques débris que garde le couvent de la pauvreté volontaire ;

Le Colisée, le réceptacle de toutes les fureurs et des plaisirs, nous offrant le monument de l'expiation et de la pénitence.

Voilà les idées que ces édifices représentent comme emblèmes de la corruption humaine et de la régénération. Ils font ressortir un des beaux caractères de la ville éternelle, un caractère qui offre l'emblème d'un des plus beaux mystères de l'âme. Voyez cet homme qui a abusé de tous les dons de

Dieu, qui a fait servir au vice les plus nobles facultés : il va s'agenouiller au tribunal de la réconciliation, il porte avec son repentir l'humble aveu de ses péchés, le sang du Rédempteur est mystiquement versé sur son âme par l'absolution, et ce grand criminel se relève purifié, et ce qui fut la matière de ses crimes ne servira plus qu'à faire éclater en lui le triomphe de la grâce. Voilà le mystère magnifiquement figuré par les monuments de Rome. Quiconque l'étudie dans ce point de vue y trouve une source intarissable de méditations.

DISSERTATION SUPPLÉMENTAIRE

SUR

L'ARCHITECTURE DES CATACOMBES

Dans le premier volume de cette *Esquisse de Rome chrétienne*, nous avons jeté un coup d'œil sur l'ensemble des catacombes. Nous avons parlé, dans celui-ci, des monuments dogmatiques qu'elles ont fournis; mais l'espace que nous avons consacré à Rome souterraine nous paraît encore trop disproportionné à l'immense intérêt qu'elle excite. L'*architecture des catacombes* donne lieu à un grand nombre d'observations très-importantes pour la science des antiquités chrétiennes. Les antiquaires des derniers siècles n'avaient pas traité ce sujet d'une manière spéciale. De nos jours, l'illustre P. Marchi s'en est emparé dans la première partie de son bel ouvrage, publié par livraisons, *sur les monuments de Rome chrétienne appartenant aux cinq premiers siècles*[1]. Mais, d'après le plan qu'il a suivi, la plupart des

[1] *Monumenti*, etc.

observations générales qui forment comme la théorie de cette architecture y sont rattachées et entremêlées à des descriptions détaillées et techniques de tel ou tel monument, destinées seulement à ceux qui veulent faire une étude approfondie de ce vaste sujet. Elles sont par conséquent presque perdues pour une grande partie du public qu'elles intéresseraient. Nous avions cru utile, pour cette raison, de les recueillir sommairement en quelques articles que nous aurions publiés dans une Revue religieuse ; mais nous espérons faire plaisir à nos lecteurs en insérant ici ce sommaire, comme supplément au second volume.

Les questions qui en sont la matière se rapportent principalement aux points suivants :

1° De l'origine des catacombes ;

2° Des motifs qui ont déterminé les chrétiens à choisir ce genre de sépulture ;

3° Des ouvriers employés dans les catacombes ;

4° De la distribution des catacombes autour de la ville ;

5° De l'étendue de Rome chrétienne souterraine ;

6° Des tombeaux.

I. — ORIGINE DES CATACOMBES.

Les écrivains des derniers siècles, qui se sont occupés des catacombes de Rome, ont admis ou plutôt supposé qu'elles avaient été primitivement des carrières creusées par les païens. Cette expli-

cation de leur origine semblait se présenter naturellement. Il y a dans la campagne romaine un grand nombre de carrières de différentes sortes ; il était tout simple de croire, avant un examen approfondi, que les premiers chrétiens s'étaient emparés de celles de ces carrières qui se trouvaient abandonnées, et qu'ils s'étaient bornés à les façonner de manière qu'elles pussent servir de cimetières et se prêter aux réunions religieuses. Cette opinion ne reposait toutefois sur aucune base historique. On a cité, il est vrai, un passage des *Actes du martyre de saint Sébastien*, dans lequel nous lisons, au sujet de deux autres martyrs, qu'ils furent déposés *dans un lieu qui est dit près des Sablonnières* (carrières de pouzzolane), *parce qu'il y a là des cryptes de sable qui servaient pour la construction des murs de la ville*[1]. Mais ce passage ne dit point que le cimetière chrétien était une sablonnière, il dit seulement qu'il était situé près *d'une sablonnière, ad arenas*. Les chrétiens devaient tenir en effet à choisir une pareille situation pour leurs cimetières, afin que les païens, sachant qu'il y avait là des carrières, ne soupçonnassent rien de plus en voyant entrer et sortir par les bouches de ces souterrains. Cet avantage était si grand, qu'on devait construire, autant que possible, un cimetière dans les propriétés des chrétiens qui renfermaient des carrières, ou même acheter des terrains qui en étaient pourvus. Cette situation est encore aujourd'hui bien visible dans

[1] In loco qui dicitur *ad arenas*, quia criptæ arenarum illic erant, ex quibus urbis mœnia struebantur. (*Act. S. Sebast.*)

les catacombes de Sainte-Agnès, sur la voie *Nomentane*. La contiguïté des carrières et des cimetières chrétiens explique très-bien le texte qui vient d'être cité, sans qu'il soit besoin de le torturer pour lui faire dire ce qu'il ne dit pas, pour en conclure que ces deux genres de souterrains étaient identiques. L'opinion qui prétend s'appuyer sur ce passage ne lui emprunte donc aucune consistance et ne saurait contre-balancer les graves raisons sur lesquelles est fondée l'opinion contraire, suivant laquelle les catacombes ont été creusées originairement, non par les païens, mais par les chrétiens.

Ces raisons sont de deux sortes. Les unes sont tirées de la nature même du terrain dans lequel ces souterrains ont été construits, les autres résultent de leur architecture.

Le sol de la campagne romaine est formé, en grande partie, par une matière volcanique qui s'y produit à trois différents états. D'abord, à l'état de simple pouzzolane, dont on se sert pour le ciment. Les couches de pouzzolane sont très-friables et se réduisent en poussière avec la plus grande facilité. Dans d'autres endroits, cette même matière existe à l'état de *tuf granulaire :* elle n'a pas la dureté de la pierre, mais elle n'est plus friable, comme la pouzzolane. Enfin, cette matière volcanique se présente dans d'autres parties de la campagne romaine à l'état de *tuf lithoïde*, elle a alors la dureté de la pierre, comme cette dénomination l'indique.

La campagne de Rome renferme de grandes carrières de tuf lithoïde connues sous le nom de *latomies*, dont les vastes flancs ont fourni des maté-

riaux pour la construction de la ville. Mais on ne connaît aucun cimetière chrétien qui soit construit dans ce genre souterrain. Il eût été cependant plus facile aux Chrétiens de tailler leurs sépulcres dans une carrière de tuf lithoïde préexistant, que de creuser eux-mêmes des souterrains tout entiers dans le tuf granulaire. Pourquoi donc se sont-ils abstenus de choisir des latomies? On peut en entrevoir la raison. Les grottes des carrières païennes, dédiées à des divinités et souillées par des rites idolâtriques, étaient pour les chrétiens un objet d'aversion. On conçoit qu'ils aient constamment répugné à y placer les *cimetières des saints* et les églises des fidèles.

Mais il y avait d'autres carrières que les latomies : c'étaient les carrières de *pouzzolane*. Est-il possible de croire que les Catacombes n'aient été originairement que des souterrains appartenant à cette seconde catégorie? La réponse est bien simsimple. Ceux qui ont admis cette opinion n'avaient pas examiné attentivement la nature du terrain dans lequel sont généralement creusées les Catacombes. Aucune d'elles n'a été construite dans la pouzzolane : elles sont établies dans le tuf granulaire, sauf le cimetière *Pontien* et ceux de *Saint-Jules* et de *Saint-Valentin*, lesquels sont creusés, non dans la pouzzolane, mais dans un terrain formé par des alluvions marines ou fluviatiles.

Mais, lors même que l'on ferait abstraction de ce fait général si décisif, l'opinion que nous relatons en ce moment serait battue en brèche par des raisons du plus grand poids.

D'abord la forme des carrières de pouzzolane, comparée à celle des cimetières chrétiens, prouve qu'il n'aurait pas été possible de façonner ce premier genre de souterrain de manière à lui donner l'architecture du second. Dans les carrières les voies sont larges, pour laisser cheminer les chariots qui servaient au transport de la pouzzolane. Les galeries sépulcrales des Catacombes sont, au contraire, fort étroites. Les voies des carrières sont arquées, arrondies en forme de voûte : cette forme qui fait que toutes les parties se soutiennent les unes les autres était nécessaire, à raison de la nature très-friable de la pouzzolane. Les murs des corridors sépulcraux ne sont pas arqués, ils sont perpendiculaires. Les voies des carrières sont basses ; les galeries sépulcrales, dans beaucoup d'endroits, sont comparativement élevées. De là résulte, sous deux rapports, l'impossibilité de ramener une carrière à la forme des Catacombes. D'abord, il aurait fallu transformer des voies larges en corridors étroits. En second lieu, il aurait fallu substituer à la voûte basse un genre de construction que la nature du sol aurait rendu peu solide et généralement dangereux.

De plus, la forme elle-même des sépulcres construits dans les galeries exclut aussi la supposition dont il s'agit. On sait qu'ils sont creusés horizontalement et superposés comme les rayons d'une bibliothèque. Ils ne sont séparés les uns des autres que par une couche de terrain très-mince, qu'on peut comparer à la planche d'un cercueil. Que serait-il arrivé, lorsque, après avoir creusé un de ces

sépulcres dans la pouzzolane, on aurait entrepris d'en fabriquer un autre immédiatement au-dessus ou au-dessous? La pouzzolane a si peu de consistance que les coups de bêche ou de pioche, nécessaires pour la seconde excavation, eussent brisé la frêle couche de terrain qui devait la séparer de la première. La disposition des sépulcres, telle que nous la voyons dans les Catacombes, eût été matériellement impossible.

Ce n'est pas tout, il ne suffisait pas de creuser des tombeaux, il fallait qu'ils fussent hermétiquement fermés : sans quoi les galeries sépulcrales eussent été promptement remplies de miasmes méphitiques qui n'auraient permis à personne d'y circuler. Les chrétiens fermaient ces tombeaux au moyen de briques ou morceaux de marbre qu'ils fixaient aux parois du sépulcre avec de la chaux, comme nous le voyons encore dans les sépulcres qui n'ont pas été ouverts. Or, d'après des expériences qui ont été faites, la pouzzolane ne supporte pas l'application de la chaux, celle-ci la réduit vite en poudre. Le moyen employé pour obtenir une clôture hermétique aurait rendu impossible cette clôture elle-même.

Nous venons de voir que les Catacombes n'ont été originairement ni des carrières de lithoïde, ni des carrières de pouzzolane. Elles sont en effet généralement construites dans le tuf granulaire. C'est ce fait qui indique leur véritable origine ; il prouve que ces excavations n'ont pas été primitivement des carrières creusées par les Païens, mais des cimetières, ouvrages des Chrétiens. On conçoit que les an-

ciens Romains aient eu besoin de pratiquer de vastes carrières, soit dans le tuf lithoïde qui leur fournissait les matériaux de leurs édifices, soit dans la pouzzolane, si excellente pour le ciment. Mais dans quel but auraient-ils creusé des carrières de tuf granulaire? Eût-ce été pour se procurer de la pouzzolane ? Sans doute on obtient de la pouzzolane en broyant ce tuf, puisqu'ils sont identiques par leur matière, et qu'ils ne diffèrent que par leur plus ou moins de consistance. Mais comment croire qu'on se fût soumis à cette longue et dispendieuse opération, lorsqu'on avait sous la main de la pouzzolane toute faite? Supposera-t-on qu'ils auraient creusé ces carrières pour en extraire les matériaux de leurs édifices? Ce tuf est trop peu solide pour supporter les intempéries de l'air et le poids des grandes constructions. On a trouvé en quelques endroits, dans les fondements des maisons de particuliers, des blocs de tuf granulaire auxquels l'humidité provenant de leur situation et le ciment ont donné une solidité que ce tuf n'a pas par lui-même. Mais il y a toute raison de croire qu'ils n'ont servi de fondement que parce qu'ils se trouvaient dans l'endroit où l'on bâtissait. S'il avait fallu les prendre dans des carrières plus ou moins éloignées et les transporter dans Rome, ils se seraient brisés en chemin ; ce tuf est trop peu solide pour résister aux secousses inévitables du transport.

La forme des Catacombes ne permet pas non plus de supposer qu'elles aient été des carrières destinées à l'extraction de blocs de tuf. Ce genre de carrières est nécessairement construit de manière à faciliter

cette extraction, qui est son unique but. Or, beaucoup de Catacombes sont à plus d'un étage; quelque-unes en ont quatre ou cinq. Qui ne voit que cette ordonnance est diamétralement opposée à celle qu'aurait exigée l'exploitation d'une carrière? Considérez maintenant chaque étage isolément. Les galeries des Catacombes sont, comme nous l'avons dit, généralement étroites. Cela n'avait pas d'inconvénient pour les travaux souterrains des Chrétiens. Leurs ouvriers ne faisaient pas ces excavations pour en extraire des matériaux des bâtiments. Ces déblais de tuf ne leur servaient à rien : ils n'avaient qu'à les pulvériser sur place. Mais il n'en eût pas été de même s'il se fût agi de creuser des carrières. Dans celles-ci les voies eussent dû être beaucoup moins étroites, non-seulement pour le passage des véhicules nécessairement employés au transport des blocs de tuf, mais aussi pour la possibilité même du travail. Des ouvriers, occupés à extraire de larges quartiers d'une matière rocheuse, ont besoin d'avoir autour d'eux un espace plus large que ne le sont les voies sépulcrales des Catacombes.

Telles sont, en abrégé, les principales raisons sur lesquelles on s'appuie pour établir que les Catacombes n'ont pas été des carrières creusées par les païens et façonnées ensuite par les Chrétiens, et qu'elles sont au contraire d'origine chrétienne, non-seulement quant à la forme, mais aussi quant à l'existence même de ces souterrains.

II. — DE L'ORIGINE MORALE DES CATACOMBES, OU DES RAISONS QUI ONT DÉTERMINÉ LES CHRÉTIENS A CHOISIR CE GENRE DE SÉPULTURE.

Le respect des Chrétiens pour la dignité de l'homme ne leur permettait pas de jeter pêle-mêle les cadavres dans une fosse commune, ainsi que Rome païenne le faisait dans ses *puticoles* pour les cadavres des pauvres gens et des esclaves. Cet indigne usage étant nécessairement exclu de leur pensée, ils eurent à choisir entre deux principaux systèmes de sépulture. Le premier, qui consistait à brûler les corps, était généralement répandu ; mais cette opération destructive ne se conciliait pas avec la vénération pour les restes sacrés des fidèles, qui étaient le *temple de l'Esprit saint*, et les matériaux de la résurrection glorieuse. L'autre usage, qui donnait aux morts une demeure souterraine, avait eu cours chez l'ancien peuple de Dieu. Le Christianisme recueillit la tradition de sépulture qui remontait aux patriarches. Une autre raison a contribué aussi à l'adoption de cet usage. Durant les temps de persécution, les cimetières publics, situés à la face du sol, auraient été exposés à de continuelles profanations. De là la nécessité de cimetières secrets et souterrains. Quant à l'arrangement des sépultures, tel que nous l'offrent les Catacombes, nous voyons ce système suivi dans un ancien cimetière juif, qu'on a découvert près des *grottes Pontiennes*. Ce genre de sépulcres avait d'ailleurs un grand attrait pour la piété chrétienne, puisque chaque tombe devenait,

comme nous l'avons remarqué précédemment, une copie du sépulcre du Sauveur. Ce motif a été assurément très-puissant.

III. — DES OUVRIERS EMPLOYÉS DANS LES CATACOMBES.

Ces ouvriers étaient généralement désignés sous le nom de *fossores*, *fossoyeurs*. Nous voyons encore aujourd'hui, dans les catacombes de *Sainte-Agnès*, deux épitaphes relatives à une famille qui exerçait cette profession. Mais leurs occupations n'étaient pas restreintes à l'opération matérielle qu'exprime le mot de fossoyeur. Ils n'avaient pas seulement à tailler le tuf, à le réduire en poussière, à le transporter : à eux était confié le soin de préparer les cadavres et de les porter dans les cimetières. Ils devaient les déposer dans les tombes, fermer les sépulcres avec des pierres ou des briques, ciseler les épitaphes. Leur service ne se bornait pas aux sépulcres. Ce sont eux qui ont creusé les chambres, les chapelles, les églises souterraines. Cette grande variété d'occupations, et l'énorme étendue des Catacombes, suppose autre chose que des travaux isolés, sans ensemble et sans direction. Les ouvriers formaient une corporation spéciale.

Ils étaient nécessairement divisés en deux classes. Les uns, et c'était le plus grand nombre, n'étaient chargés que des travaux manuels ; les autres possédaient une certaine instruction, pour déterminer le tracé des voies et diriger la construction des monuments, des chapelles et des églises.

Mais la direction supérieure de ces travaux était

entre les mains d'ecclésiastiques spécialement investis de cette charge. Le soin des sépultures rentrait dans les attributions du clergé. Il devait, en particulier, examiner les épitaphes, afin qu'elles fussent parfaitement conformes à la foi et aux règles de la discipline du secret. La plupart des tombes, c'est-à-dire celles des pauvres, étaient construites aux frais du trésor commun de l'Église : c'était le clergé qui distribuait le salaire aux ouvriers.

Telle était donc l'organisation de ces immenses travaux : direction supérieure par le clergé, une classe d'ouvriers ingénieurs, et enfin, la masse des manœuvres.

Mais il est très-vraisemblable que cette organisation unitaire renfermait la division du travail par *compagnies* ou *confréries*. Nous verrons tout à l'heure que chaque église, c'est-à-dire chaque circonscription des fidèles habitant un même quartier et régie par un chef particulier, devait avoir un cimetière qui lui fût propre. Il devait y avoir, pour cette raison, une compagnie d'ouvriers spécialement attachée à son service.

IV. — DE LA DISTRIBUTION DES CATACOMBES AUTOUR DE LA VILLE.

Les Chrétiens auraient désiré sans doute n'avoir qu'un seul cimetière, pour y être unis dans la mort comme ils l'avaient été pendant la vie. Mais cette unité n'était ni matériellement possible, ni opportune. La condition du sol ne le permettait pas. On creusait ces souterrains sous les monticules de la

campagne romaine, en évitant les bas lieux où le terrain était pénétré à une certaine profondeur par l'humidité. Chaque cimetière avait donc ses limites obligées. D'un autre côté, la position même des chrétiens, tourmentés ou menacés par des persécutions, demandait qu'ils pussent transporter le plus vite possible les morts dans les Catacombes sans être obligés à un long trajet. En conséquence, il fallait établir des cimetières sur les divers points de la campagne romaine correspondant aux divisions ecclésiastiques de la ville, partagée d'abord en sept régions, dont le nombre a été ensuite augmenté. Cette corrélation a été vérifiée, à un certain degré du moins, par des données positives. Il y a quelques inscriptions qui indiquent dans quel quartier de Rome habitait le défunt, et l'on sait d'ailleurs dans quels cimetières elles ont été trouvées. Or ces cimetières correspondent aux quartiers signalés par ces épitaphes.

Mais ces Catacombes, quoique multiples, ont entre elles une correspondance remarquable, à l'exception de celles qui sont trop isolées et situées trop loin pour pouvoir être rattachées à la ligne que les cimetières chrétiens tracent autour de la ville. Les uns forment un groupe et sont reliés entre eux par des voies de communication. Sur beaucoup d'autres points les Catacombes sont très-rapprochées les unes des autres, et elles ont pu être unies par des voies aujourd'hui disparues. En d'autres endroits, on voit que le cimetière a été prolongé du côté par où il pouvait s'approcher du cimetière voisin. En un mot, ils forment en général,

non pas une circonvallation tout à fait continue, mais quelque chose de semblable à une enceinte de forts détachés, qui tendraient, en s'agrandissant, à se mettre en communication, autant que le permettrait la nature du sol où ils seraient situés. Voici, en effet, l'espèce de *concaténation* qu'on peut observer dans un *tableau topographique* des Catacombes.

Elles peuvent se diviser en deux systèmes, l'un *trans-Tiberin*, l'autre *cis-Tiberin*.

Les trois principaux points du premier sont le cimetière du *Vatican*, celui de *Calepodius* sur le *Janicule*, et à l'autre extrémité, le cimetière *Portuense*, situé dans les flancs de la colline appelée *Monte Verde*.

Le cimetière du *Vatican* doit être pris pour point de départ. C'est là qu'ont été inhumés les premiers martyrs de Rome sous Néron, et après eux saint Pierre et une série de ses premiers successeurs. C'est le plus ancien des cimetières[1]. Il ne se prolonge ni vers l'orient, ni vers le septentrion, mais entre le midi et le couchant, dans la direction de celui de *Calepodius*. En outre, on a découvert une partie des Catacombes s'étendant du nord au midi, laquelle constitue un intermédiaire entre le cimetière du Vatican, sur la voie Cornélienne, et le cimetière de Calepodius, sur la voie Aurélienne.

[1] Il est situé près de la voie *Cornélienne*. Il y a aussi près de la même voie les cimetières

Des saintes Rufine et Seconde, dans la forêt Blanche;

Des saints Marius, Marthe, Audifax et Abacun; mais ils sont trop avant dans la campagne pour être intercalés dans le tableau que nous donnons ici.

Dans les environs de celui-ci se trouvent ceux de

Saint Jules, pape;
Saint Félix, pape;
Saints Processus et Martinien, et Agata.

Ce groupe, combiné avec celui des cimetières de saint Abdon et Sennen, et de l'*Ursus Pileatus*, pouvait former aisément, eu égard à la situation des monticules, une ligne de communication qui aboutissait aux grandes Catacombes pontiennes de *Monte Verde*, près de la voie *Portuense*[1], lesquelles terminent le système *trans-Tiberin*.

Le point de départ du système *cis-Tiberin* est le sépulcre de l'apôtre saint Paul, sur la voie d'*Ostie*. Le souterrain qui le renferme est, avec celui du Vatican, un des monuments originaires de l'Église romaine. Il forme le noyau d'un groupe de cimetières. Ceux-ci ne s'étendent ni vers le couchant, où ils auraient rencontré le Tibre, ni vers le nord, où la plaine qui conduit à la ville est exposée aux débordements du fleuve, mais vers les petites collines qui s'élèvent au midi. On compte, dans cette région de la campagne romaine, les souterrains chrétiens

De sainte Lucine,
De saint Timothée,
De Commodille ou des saints Félix et Adauctus,
De saint Zénon et ses compagnons,
De saint Cyriaque.

Les mamelons sous lesquels est creusé le princi-

[1] Le cimetière de *Generosa ad Sextum Philippi*, qui dépend aussi de la voie *Portuense*, est un de ceux qui sont hors de la ligne.

pal cimetière, celui de *Lucine*, vont se confondre avec les collines des eaux Salviennes, sanctifiées par le martyre de saint Paul, et percées par d'autres souterrains. Ce même cimetière, s'élargissant sous le mont de Saint-Paul, passe sous le chemin de traverse qui unit la voie *Ostiense* aux voies *Ardéatine* et *Appienne*.

Sur la voie *Ardéatine* se trouvent les cimetières

De sainte Balbine,

De saint Marc,

De saint Damase,

Des saints Marc et Marcellien,

Des saints Nérée et Achillée, Domitille [1] et Pétronille.

Les ramifications des collines, dans cette partie de la campagne, offraient de grandes facilités pour établir des communications entre les souterrains de la voie *Ostiense* et ceux de la voie *Ardéatine*, puis entre ceux-ci et ceux de la voie *Appienne*.

Sur cette dernière voie les Catacombes sont très-nombreuses; elles portent les noms des saints personnages suivants :

Prétexta, Callixte, Cécile,
Sébastien et Sixte,
Lucine,
Zéphirin,
Sotère,
Eusèbe et Marcel,
Urbain, Janvier, Félicissime,

[1] Le cimetière de *saint Nicomède*, qui appartient aussi à la voie *Ardéatine*, est situé à sept milles de Rome.

Agapitus, Tiburce, Valérien,
Maxime et Cirin.

Un passage, extrait d'un ancien livre liturgique, signale un point de communication entre les souterrains de la voie *Appienne* et de la voie *Latine*. Il indique une station sur la *voie Latine*, dans le cimetière de *Calliste*, qui appartient à la voie Appienne. Cela suppose qu'il se prolongeait jusqu'à la première de ces routes. Cette prolongation résulte aussi d'une combinaison d'anciens textes relatifs aux Catacombes : les uns disent que saint Étienne, pape, fut inhumé dans le cimetière de *Calliste;* les autres placent sur la voie *Latine* le lieu de sa sépulture. On a découvert un autre point de jonction, c'est un souterrain chrétien, dans le monticule appelé le *Mont-d'Or*, situé près du tombeau des Scipions. Les anciens catalogues des cimetières ne l'ont pas noté. Cette omission peut s'expliquer facilement. Après le règne d'Aurélien, qui a considérablement élargi l'enceinte de Rome, ce lieu s'est trouvé renfermé dans l'intérieur des murs. Les chrétiens n'auraient pu le fréquenter sans s'exposer par là même, non-seulement aux perquisitions, mais encore à l'animosité des païens, qu'aurait irrités l'établissement d'un cimetière dans l'enceinte de la ville. Il est donc probable qu'ils l'ont abandonné et fermé pour cette raison dans la seconde moitié du III[e] siècle. De là le silence des anciens catalogues. C'est dans les derniers temps qu'on a découvert par hasard ce monument du Christianisme. Ce cimetière du Mont-d'Or, qui a aujourd'hui une entrée près de la voie *Appienne*, une autre près de la voie *Latine*, et qui est

comme à cheval sur ces deux routes, forme un anneau pour la jonction de leurs souterrains.

Il ne paraît pas que les souterrains de la voie Latine, qui portent les noms

D'Apronien,
D'Eugénie,
De Gordien et Épimaque,
De Simplicius et Servilien,
De Quartus et Quintus,
De Tertullin,

aient pu être mis en communication avec ceux de la voie *Labicane*. La distance qui sépare ces deux voies est très-grande, et le sol y est trop pénétré par les pluies.

Les souterrains chrétiens de cette dernière voie sont ainsi nommés :

De Tiburce,
De Marcellin et Pierre,
Des Quatre Couronnés,
De sainte Hélène,
Des Deux Lauriers.

Ils sont unis entre eux et presque contigus à la voie *Prénestine*, où se trouve un cimetière que plusieurs savants croient être celui de saint Castulus. La voie *Prénestine* est très-proche de la voie *Tiburtine*, où les cimetières sont nombreux, bien qu'ils ne soient désignés dans les anciens documents que sous deux noms :

Sainte Cyriaque,
Saint Hippolyte.

Ces deux Catacombes sont unies par un chemin souterrain.

Le cimetière de saint Hippolyte se dirige vers le côté de la voie *Nomentane* où se trouve celui de saint Nicomède. C'est aussi sur cette voie qu'est situé le grand souterrain de sainte Agnès. Ces deux cimetières s'inclinent l'un vers l'autre dans une certaine partie de leur extension [1].

C'est surtout près les voies *Salare*, ancienne et nouvelle, que les souterrains sont accumulés. On y compte, sur la voie nouvelle, ceux qui portent les noms

De sainte Félicité,
De saint Saturnin,
Des saints Chrysanthe et Daria,
Des sept Vierges Saturnine, etc.,
De sainte Marie,
De Gordien,
De saint Sylvestre.

Sur la voie ancienne, d'autres cimetières sont désignés sous les noms

Des saints Pamphile et Quirinus,
Hermès et Basille,
Protus et Hyacinthe,
Jean, Blastus et Maure.

Les grands souterrains de la voie *Salare nouvelle* sont réunis par les auteurs modernes sous le nom commun de cimetière de *sainte Priscille*, lequel formait un cimetière distinct, d'après les anciens documents. Les Catacombes des deux voies *Salare* pouvaient avoir des communications faciles, parce

[1] D'autres cimetières, sur la voie *Nomentane*, sont à une assez grande distance des deux premiers, dont ils sont d'ailleurs séparés par l'Anio.

qu'elles sont groupées très-près les unes des autres, et que le terrain traversé par ces deux routes offre généralement le même niveau.

Les monts sous lesquels se trouve la limite des cimetières de la voie *Salare* sont séparés par une grande vallée du mont qui renferme le cimetière de saint Valentin, dit aussi de saint Jules, sur la voie *Flaminienne*. La profondeur de cette vallée, qui retient les eaux de pluie et reçoit les infiltrations du Tibre, a formé un obstacle aux voies de communication. Ce cimetière de saint Valentin est celui qui termine la ligne du système *cis-Tiberin*. Il est à peu près en face du cimetière du Vatican, par lequel commence le système *trans-Tiberin*. Mais le fleuve qui coule entre eux exclut la possibilité d'une voie souterraine conduisant de l'un à l'autre.

V. — DE L'ÉTENDUE DE LA ROME CHRÉTIENNE SOUTERRAINE.

On a les noms d'environ soixante cimetières des premiers siècles dans la campagne de Rome. Mais on ne connaît guère que le quart de ces souterrains, et d'ailleurs, il y en a peut-être d'autres encore dont les noms mêmes se sont perdus. On ne saurait donc s'appuyer sur des données fixes et incontestables pour déterminer l'étendue de ces excavations. C'est seulement d'après des conjectures qu'on peut l'évaluer approximativement, avec une certaine vraisemblance.

Il est à croire, comme nous l'avons fait remarquer, que chaque église de la ville avait son cimetière propre dans la campagne romaine qui corres-

pondait au quartier dans lequel elle était située, et que, pour cette raison, une compagnie ou confrérie de fossoyeurs était attachée à chaque église. Supposez que ces confréries n'aient pas dépassé le nombre de vingt, et que les excavations exécutées par chacune d'elles, chaque jour, n'aient eu qu'un mètre de longueur, un de largeur et quatre de hauteur, et n'aient renfermé que cinq sépulcres, cela donnerait pour le travail annuel des compagnies, à raison de trois cents jours par an, six kilomètres et trente milles cases de sépultures, c'est-à-dire six cents kilomètres de voies sépulcrales et trois millions de cases pour leur travail pendant un siècle. Or les catacombes ont commencé dans le siècle même des apôtres, et l'usage d'inhumer dans ces souterrains n'a cessé entièrement que vers la fin du v[e] siècle. Nous aurions pour résultat des travaux de quatre cents ans environ, deux mille quatre cents kilomètres de voies et douze millions de tombeaux, si le travail eût été égal dans chaque siècle. Mais, dans les premiers temps, le nombre des Chrétiens était moindre, et, vers la fin de cette époque, l'usage de ces inhumations a été moins fréquent. Il y a donc à faire une déduction considérable. Toutefois il semble qu'en parlant des bases indiquées on ne doit pas réduire l'étendue de Rome souterraine au-dessous de douze cents kilomètres de galeries, renfermant six millions de tombeaux. D'après ce calcul, l'étendue *moyenne* de chaque cimetière (supposé qu'il n'y en ait pas plus de soixante) aurait été de vingt kilomètres, et son contenu *moyen* pourrait être porté à cent mille tombeaux.

VI. — DES TOMBEAUX.

Les tombeaux présentent diverses catégories :

1° Les sépulcres destinés aux simples fidèles, et les sépulcres des martyrs. Le signal auquel on reconnaît ordinairement ceux-ci est la petite fiole incrustée, comme nous l'avons dit, en dehors du sépulcre, dans une petite excavation : elle y est fixée avec de la chaux. Cette fiole, renfermant un peu de sang du martyr, est placée près de la tête du cadavre. Cette règle semble souffrir quelques exceptions. Quelquefois la fiole est située vers le milieu de la ligne qui forme la longueur du tombeau. Mais cette exception n'est qu'apparente. Lorsqu'on ouvre les sépulcres où l'on trouve cette particularité, on voit qu'au lieu d'un sépulcre il y en a deux réunis sous une même clôture ; et qu'ils sont disposés de telle sorte que les deux cadavres, placés en sens inverse l'un de l'autre, se rejoignent par les têtes, et que la fiole correspond à ce point de jonction. Mais ce signe ne pouvait être employé pour caractériser les tombeaux des martyrs qui n'avaient pas versé leur sang, qui avaient été brûlés, ou étouffés, ou noyés. Une autre marque était nécessaire pour leurs tombes. C'est la palme, placée aussi vers la tête. Il n'y a pas longtemps qu'en ouvrant un tombeau où la palme était gravée vers l'extrémité la plus large, qui était destinée à la tête, on n'a trouvé dans l'intérieur que quelques restes d'ossements calcinés par la flamme.

2° On doit distinguer aussi la classe des tombeaux

sans inscription, laquelle est de beaucoup la plus nombreuse, et celle des tombeaux à inscription. Il y a des épitaphes qui ont un caractère dogmatique ; la plupart n'indiquent que le nom propre du défunt, son âge, le jour de sa déposition. Le plus grand nombre des épitaphes est en langue latine ; mais il y a aussi une certaine quantité d'inscriptions grecques. Quelquefois les mots appartiennent à une de ces langues, et les caractères à l'autre. Beaucoup d'inscriptions sont purement alphabétiques; d'autres renferment en outre des signes idéographiques, dont le symbolisme complète l'épitaphe.

3° On distingue aussi les tombeaux à un seul corps, et les tombeaux *bisomes, trisomes, quadrisomes*, renfermant deux, trois ou quatre corps. Ordinairement les cadavres sont placés régulièrement dans ces sépulcres multiples; mais quelquefois ils renferment des membres séparés et mutilés.

4° La forme extérieure des sépulcres détermine aussi deux catégories très-visibles. Les uns sont de simples *loculi* creusés horizontalement dans les parois des murs : c'est le plus grand nombre. Les autres sont comme de grandes châsses en tuf, surmontées d'un arc taillé dans l'épaisseur du mur. On avait longtemps ignoré le nom de ces arcs tumulaires : les antiquaires des derniers siècles s'étaient bornés à désigner sous le nom de *monuments arqués* (*monumenta arcuata*) les tombeaux qui présentaient cette particularité si remarquable. Il n'y a pas longtemps qu'une inscription a révélé son véritable nom, *arcisolium*. Cette dénomination appartient à la langue créée par l'Église. L'arc tumulaire dont il

s'agit paraît être aussi d'origine chrétienne. Les tombeaux de Rome païenne et les tombeaux étrusques découverts sur la rive droite du Tibre n'ont pas offert cette forme architecturale.

5° Enfin, parmi les tombeaux arqués, les uns sont construits de telle sorte que la pierre qui les recouvre n'est pas à hauteur d'appui, mais si élevée ou surmontée d'un arc si rétréci, qu'elle ne pourrait pas servir de table, *mensa*. Les autres, au contraire, sont adaptés à ce service : c'étaient les tombeaux autels. Nous renvoyons à ce qui a été dit sur ce sujet dans un des chapitres de ce volume.

La plus grande partie des simples sépulcres, *loculi*, est placée dans les voies sépulcrales ; mais les Catacombes renferment d'autres parties très-distinctes de ces galeries. Ce sont les chambres sépulcrales, les chapelles, les églises. Mais nous devons réserver nos observations sur ces sujets pour la partie de cet ouvrage où nous parlerons de l'architecture chrétienne.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

CHAP. VII De la Papauté considérée dans ses attributs et ses emblèmes. 1
1. Idée générale. 6
2. Nom et surnom de la Papauté. 10
3. De la ville papale. 17
4. Demeure de la Papauté. 24
5. Des emblèmes de la Papauté; observations générales sur ses attributs symboliques. 34
6. Costume du Pape. 40
7. De la Mitre et la Tiare; les Clefs; le Pallium 44
8. Cérémonial. Baisement des pieds; Siége gestatoire; Encensement; Communion; Bénédiction. 73
CHAP. VIII Tradition de vérités; Monuments primitifs de la foi. 103
1. Unité de Dieu 120
2. Création. 122
3. Etat primitif de l'homme; sa chute. . . 124
4. Caractère figuratif de l'ancienne loi. . . 132
5. Révélation évangélique. 134
6. Incarnation 147
CHAP. IX Continuation du même sujet. 167
1. Baptême, Pénitence, Eucharistie. . . . 167

2. Usages de l'Église ; Pratiques de pénitence 198
3. Vie religieuse. 200
4. Vénération des images 209
5. Purgatoire; Prière pour les morts. . . 221
6. Invocation des Saints. 228
7. Vie future; Résurrection des Morts. . . 236

Chap. X Monuments et Usages particulièrement relatifs à la vie pieuse 254

Chap. XI Monuments et Institutions de charité. . . . 322

Chap. XII Transformation de Rome païenne en Rome chrétienne : le Panthéon. 400

Chap. XIII Temple de Jupiter Capitolin; église d'Ara-Cœli. 417

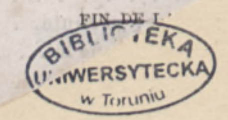
Chap. XIV Palais des Césars. 433

Chap. XV Le Colisée. 453

Dissertation supplémentaire sur les Catacombes . . 507

1. Origine des Catacombes. 508
2. De l'origine morale des Catacombes, ou des raisons qui ont déterminé les Chrétiens à choisir ce genre de sépulture. 516
3. Des ouvriers employés dans les Catacombes 517
4. De la distribution des Catacombes autour de la ville. 518
5. De l'étendue de la Rome chrétienne [...] terraine. 526
6. Des tombeaux 528

FIN DE [...]



[...] . Bardin, à Saint-Germain.

Ne 0, 1